This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

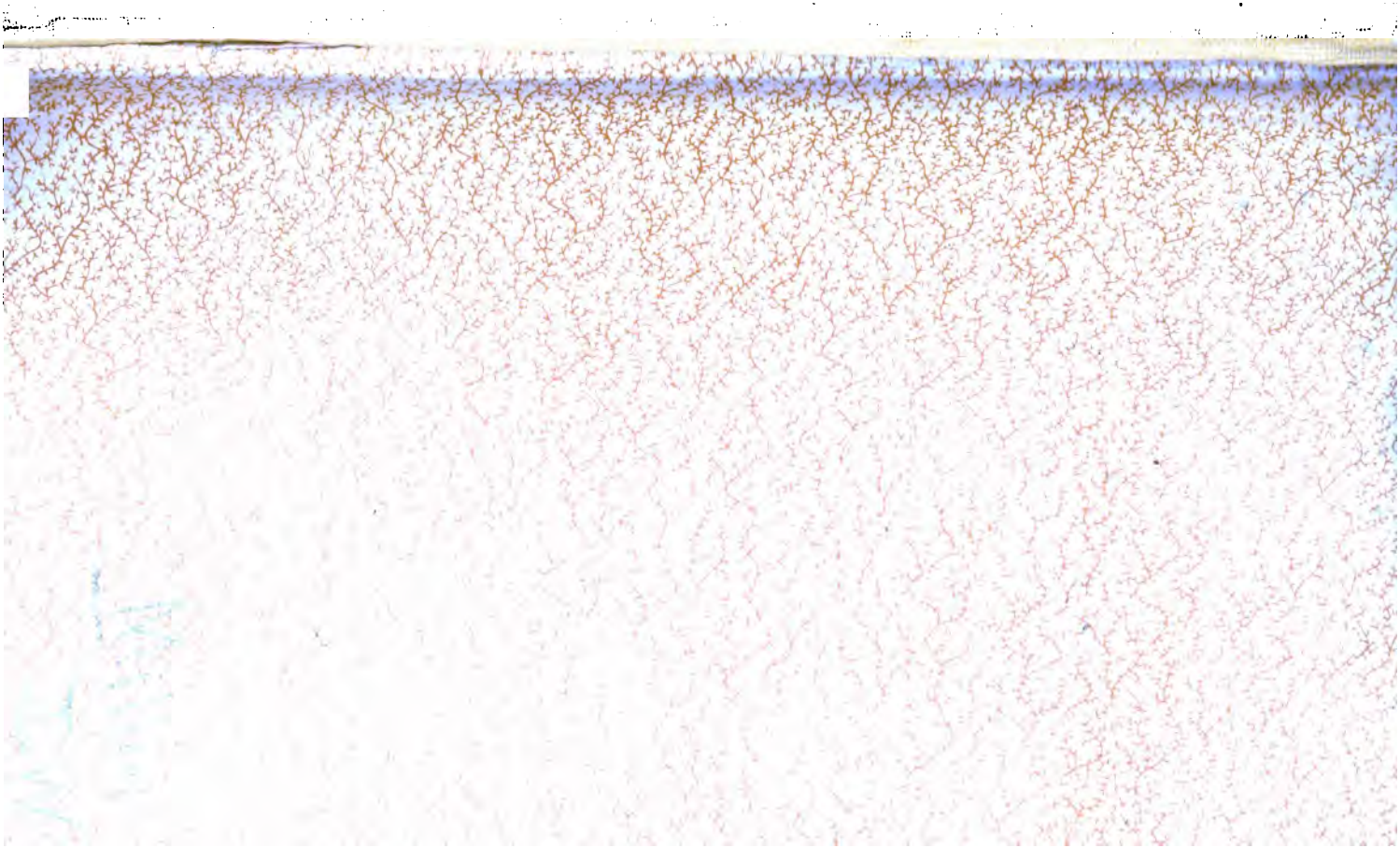

VOYAGE

DANS

LES DÉPARTEMENS DU MIDI

DE LA FRANCE.

TOME II.

Se trouve à Paris,

Chez l'Éditeur TOURNEISEN fils, Libraire,
rue de Seine, n.° 12.

VOYAGE

DANS

LES DÉPARTEMENS DU MIDI

DE LA FRANCE;

PAR AUBIN-LOUIS MILLIN,

Membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, Conservateur des médailles, des pierres gravées et des antiques de la Bibliothèque impériale, Professeur d'antiquités, Membre de la Société royale des sciences de Gœttingue, de l'Académie italienne, de celle des curieux de la nature à Erlang, des sciences physiques de Zurich, d'histoire naturelle et de minéralogie d'Iéna, de l'Académie royale de Dublin, de la Société linnéenne de Londres, des naturalistes de Moscou; des Sociétés d'histoire naturelle, philomathique, galvanique, de statistique, celtique, médicale d'émulation, de l'Athénée des arts de Paris; des Académies et Sociétés des sciences de Turin, Lyon, Rouen, Abbeville, Boulogne, Poitiers, Niort, Nîmes, Marseille, Alençon, Caen, Grenoble, Colmar, Nanci, Gap, Strasbourg, Mayence, Nantes, Soissons, &c. &c. &c.

TOME II.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

M. DCCC. VII.

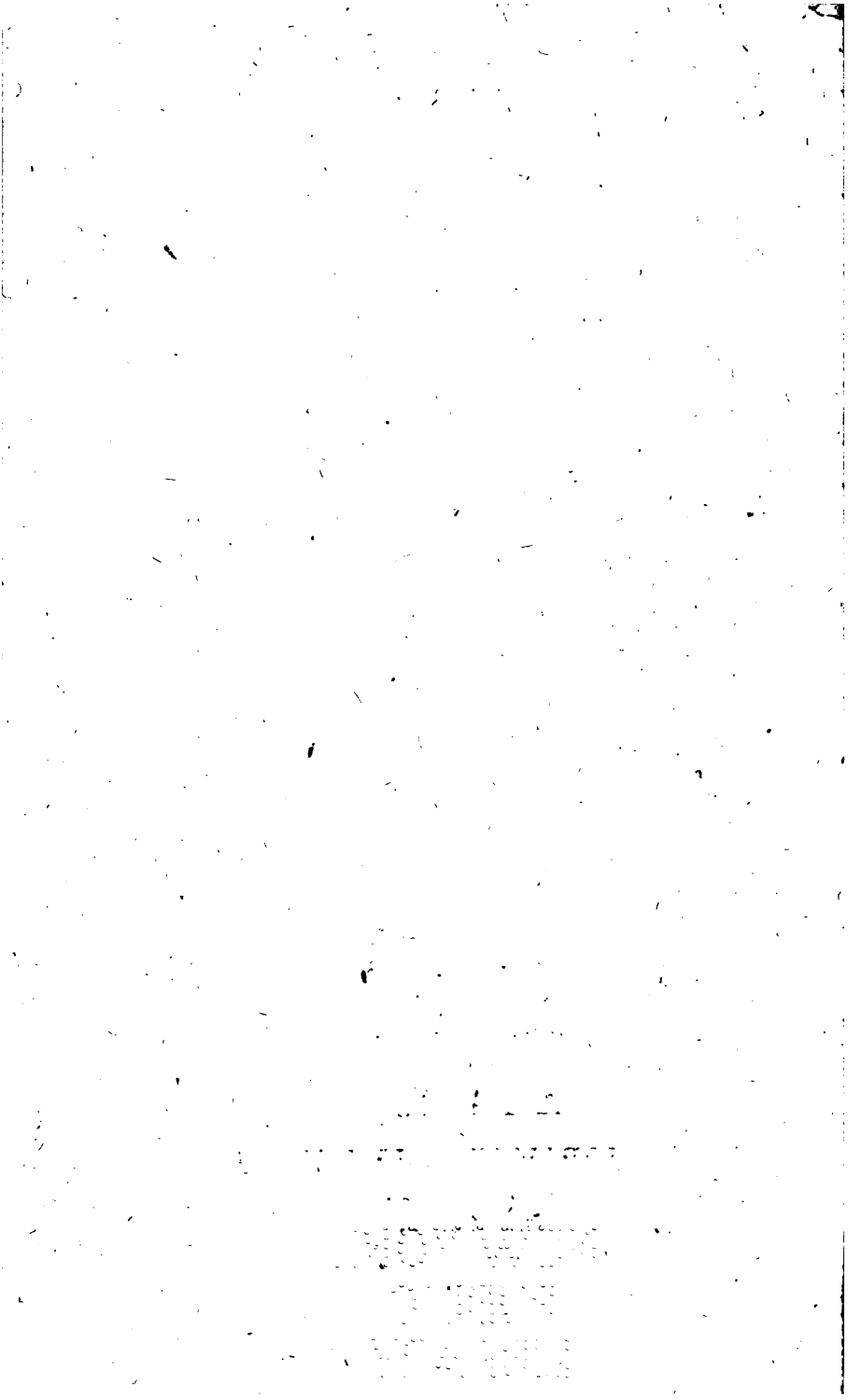

VOYAGE

DANS LES DÉPARTEMENS

DU MIDI DE LA FRANCE.

CHAPITRE XXXV.

DÉPART de Lyon. — Travaux-Perrache. — La Mulatière. — Château d'Oullins. — SAINT-GENIS. — Pierre-Bénite. — Chaponest. — IRIGNY. — Orpailleurs. — Navigation sur le Rhône. — M. Victorin Fabre. — VERNAISON. — GIVORS. — Canal. — LOIRE. — SAINTE-COLOMBE. — Terres cuites. — Ergastule. — Inscriptions de Silvanus Fortunatus et de Cominia Severiana.

NOUS avions fait prix avec un entrepreneur, M. Michalait, pour nous conduire jusqu'à Avignon; l'accord fut de six louis; et comme nous voulions être les maîtres de descendre par-tout où quelque chose d'intéressant pourroit nous arrêter, nous convînmes de donner cinq francs par jour aux deux matelots pendant tout le temps qu'ils resteroient avec nous. Dès le matin on embarqua notre voiture.

Nous nous séparâmes à regret de MM. Couderc, Boy de la Tour, Bérenger, Delandine, et des autres

personnes qui nous avoient témoigné tant de bonté. A cinq heures, nous entrâmes dans le bateau sur le quai de Saone ; mon frère, que j'avois trouvé à Lyon, nous accompagnoit : il ne nous quitta plus pendant près de deux mois ; ce qui augmenta pour nous l'intérêt du voyage.

Bientôt nous fûmes près des Travaux-Perrache, et nous passâmes sous le pont qui porte aussi le nom de celui qui a entrepris ces travaux. Plusieurs jolies maisons de campagne s'offrirent encore à notre vue ; à droite on aperçoit *la Mulatière*, qui appartient à M. Henry, négociant de Lyon. Après avoir dépassé la presqu'île, nous nous trouvâmes sur le Rhône. Nous vîmes le *château d'Oullins*, dans lequel Thomas est mort, et où il a un tombeau : ce château est agréablement situé sur une colline couronnée par un bois. Au-dessus est *Saint-Genis*, dont la situation est à-peu-près la même. Une fumée épaisse nous apprit ensuite que nous passions devant *Pierre-Bénite*, verrerie qui appartient à M. Ainard : les Brotteaux s'étendent jusqu'à ce point. Les ruines du *château de Chaponest*, qui est bâti sur un rocher, sont actuellement sur les bords du Rhône : ce fleuve, il y a vingt ans, couloit à plus d'un quart de lieue de ce château.

En face d'Irigny est une espèce de château appelé *la Maison Vequelin*. Nous vîmes des hommes déguenillés occupés à laver le sable pour en retirer

des paillettes d'or : on appelle *orpailleurs*, ceux qui se livrent à cette occupation. Cette recherche, quelquefois très-productive, mais le plus souvent infructueuse, empêche ces malheureux de s'adonner à un travail qui leur offriroit moins d'avantages que le hasard ne leur en procure quelquefois, mais dans lequel ils trouveroient du moins une subsistance périodique et certaine. C'est près d'Irigny que M. Victorin Fabre, jeune littérateur très-distingué, fit naufrage (1). Sa barque, pour éviter un train de bateaux, fut brisée par un courant dans lequel elle entra : douze personnes qui vouloient se sauver dans un batelet, ont été submergées; il lutta lui-même long-temps contre la mort, et ne dut qu'à son sang-froid et à son courage son salut et celui de son jeune frère. Plusieurs personnes périrent : une femme fut noyée avec sa fille et sa femme-de-chambre; un enfant mourut dans les bras de son père. Je rappelle ce désastreux événement, pour prouver que la navigation sur le Rhône n'est pas exempte de danger; il faut choisir un bateau solide, des bateliers sur qui l'on puisse compter, et ne négliger aucune des précautions que la prudence peut suggérer.

Nous fûmes bientôt à *Vernaison*. On a encore dans cette navigation l'ancien Lyonnois sur la rive

(1) *Revue philosophique*, ann. XIV, 1.er trimestre, n.° 5, du 11 novembre 1805, p. 313.

droite et le Dauphiné sur la rive gauche. Nous aurions voulu coucher à Vienne; mais il étoit nuit quand nous arrivâmes à *Givors*. Ce gros bourg renferme une verrerie très-occupée : c'est le plus ancien établissement de ce genre ; il a été fondé par les frères *Robichon*, et s'est conservé dans leur famille. Les maisons sont bâties autour du coude que forme le Rhône ; ce qui produit un effet très-pittoresque. Il y a à Givors un canal alimenté par les eaux de la rivière de Gier, qui tombe du mont Pila : il seroit à desirer que ce canal pût être continué jusqu'à la Loire.

Nous mîmes pied à terre, et nous allâmes coucher à *Loire*, village situé un peu plus loin ; où nous connoissions quelqu'un que nous desirions voir.

Le samedi 19 mai, nous partîmes à quatre heures du matin. Nous avions donné rendez-vous aux bateliers à la pointe de l'île; nous ne les trouvâmes pas : nous prîmes la route de Vienne à pied, en suivant le chemin qui borde les montagnes sur les rives du Rhône. Une suite continuelle d'îles dérobe longtemps la vue du fleuve ; enfin, à la pointe de ces îles, nous fûmes joints par notre bateau.

Nous descendîmes à *Sainte-Colombe* en face de Vienne ; à six heures, pour y voir M. Cochard, conseiller de préfecture du département du Rhône, qui devoit nous montrer quelques antiquités. Nous vîmes en effet chez lui des briques, des amphores, des

terres cuites en forme de poire et avec un trou à l'extrémité; il y en a une sur laquelle on lit le mot BATTAIOS, qui étoit probablement le nom du fabricant: il paroît que c'étoient des poids.

Il nous conduisit dans un souterrain qui est sous la vigne de M. Guillaume; ce souterrain communique à plusieurs autres. Chorier (1) en a donné une ample description: il pense que c'étoit un *ergastule*, c'est-à-dire, un lieu dans lequel les anciens Romains renfermoient leurs esclaves; et il s'appuie d'un passage de Columelle, où cet auteur recommande au père de famille qui a un grand nombre d'esclaves pour la culture de ses biens, que son ergastule soit souterrain, et qu'il ne soit éclairé que par d'étroites fenêtres, afin que les esclaves ne puissent s'échapper. Il pense donc que ce souterrain avoit la même destination; et cette conjecture est assez probable: il donne encore des raisons plausibles pour faire présumer que S. Ferréol y a été enfermé.

Nous vîmes ensuite un sarcophage double qui sert à recevoir les eaux d'une fontaine; on y lit

(1) *Les Recherches du S.r* CHORIER *sur les antiquitez de la ville de Vienne;* Lyon, 1659, in-12. Ce petit ouvrage est très-rare; et les voyageurs qui voudront visiter Vienne avec fruit, feront bien de se le procurer. On peut encore consulter sur les ergastules en général, PIGNORIUS, *de Servis*, p. 257; les commentateurs de JUVÉNAL, *Satyr.* VIII, 180, et XIX, 24; et les Dictionnaires de PITISCUS et de M. MONGEZ, aux mots *Ergastulum*, *Ergastule*.

cette inscription, déjà rapportée par Chorier (1)

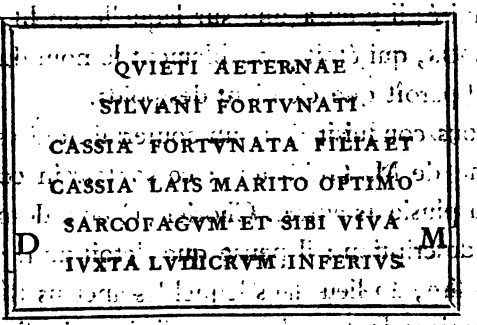

Les os et les cendres de Silvanus Fortunatus avoient été déposés dans ce sarcophage par Cassia Laïs, son épouse, et Cassia Fortunata, sa fille; et il avoit été placé au-dessus d'un lieu où se faisoient les jeux publics.

Dans le clos des ci-devant Missionnaires, on lit l'inscription suivante, qui y a été transportée de l'église Saint-George à Vienne (2), je ne sais quand ni comment.

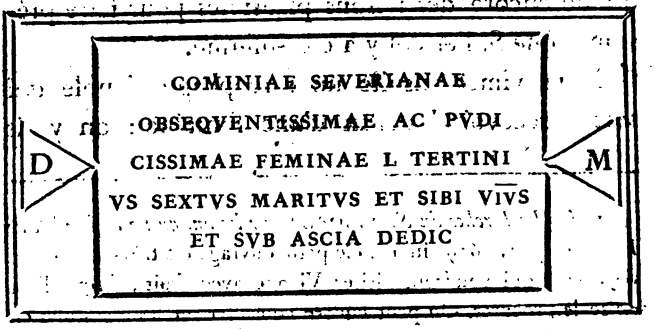

(1) *Antiquités de Vienne*, p. 157.

(2) CHORIER, *Antiq. de Vienné*, p. 321; MAFFEI, *Mus. Veron.* 420, 3.

Il ne reste plus qu'un pilier de l'ancien pont par lequel on communiquoit de Sainte-Colombe à Vienne. Auprès du rivage sont les restes de la tour qui en défendoit l'entrée; elle fut réparée sous Philippe de Valois. Nous passâmes le Rhône dans notre barque, et nous nous trouvâmes bientôt dans la ville de Vienne. Nous quittions le territoire des anciens *Segusiani* pour entrer dans celui des Allobroges.

Ceux qui vont de Lyon à Vienne par terre, traversent un pays élevé à quelque distance du Rhône le long des rochers, et où l'on rencontre peu d'habitations. Les bords du chemin sont mieux cultivés que le reste; on y voit des champs de blé et des vignes; on aperçoit de loin des montagnes couvertes de bois qui ont une maigre apparence : mais, peu avant d'arriver à Vienne, on se trouve dans une jolie vallée entre le Rhône et les montagnes; le pied des rochers est cultivé en vignes, et la vallée elle-même produit du blé et du fourrage. L'entrée de la ville est une promenade agréable.

CHAPITRE XXXVI.

ALLOBROGES. — Département de l'Isère. — VIENNE. Sa fondation. — *Venerius*. — *Allobrox*. — Les Crétois. — Bourguignons. — Réunion à la couronne. — Monumens antiques. — Musée. — Cabinet de M. Schneyder. — Dessins des monumens. — Mosaïque. — Pierres milliaires. — Tableaux. — École de dessin. — Inscriptions. — *Scenici Asiaticiani*. — Bibliothèque.

LES Allobroges étoient un peuple courageux qui fit souvent la guerre au peuple romain : ils furent vaincus par Domitius Ænobarbus, et par Fabius Maximus, qui reçut le surnom d'*Allobrox*, et enfin soumis par César. Leur territoire avoit pour limites le Rhône, l'Isère et les Alpes.

Vienne, comme toutes les villes antiques et puissantes, a son histoire fabuleuse et mythologique. Si l'on en croit le prélat Adon, écrivain crédule, qui vivoit sous Charles-le-Chauve, elle fut fondée avant l'année du monde 3225, par Venerius, qui avoit été banni de l'Afrique ; et elle reçut le nom de *Bienna*, dont on a fait *Vienna*, parce qu'elle fut bâtie en deux ans *[biennio]* : ainsi l'on auroit parlé latin dans le Dauphiné vingt ans à-peu-près avant la fondation de Rome. Selon le Dominicain Lavinius, Allobrox, roi des Celtes, est le fondateur de Vienne ; mais

l'existence de cet Allobrox est tout aussi fabuleuse que celle de Venerius. Étienne de Byzance raconte que Vienne a été fondée par des Crétois, qui avoient été contraints d'abandonner leur île: après une longue navigation, ils remontèrent le Rhône, s'établirent dans ce lieu, et l'appelèrent *Bianna*, du nom d'une jeune fille qui, en dansant, étoit tombée dans un précipice.

Tout ce qu'on peut dire de certain sur cette ville, qui est après Grenoble la plus considérable du département de l'Isère, c'est qu'elle étoit d'abord le principal lieu de la nation des Allobroges, et qu'elle devint une des plus opulentes cités de la Narbonnoise. Pline en parle comme d'une colonie, distinction qu'elle reçut sous Tibère. Ce fut pour faire accorder à ses habitans le droit de citoyens romains, que Claude prononça dans le sénat le discours qui nous a été conservé par Tacite et qu'on lit sur les célèbres tables de Lyon. Lorsque l'ancienne Narbonnoise fut partagée en plusieurs provinces, Vienne devint la métropole de celle qui étoit distinguée par le nom de Viennoise; et, dans les derniers temps, toute cette partie du Dauphiné avoit reçu d'elle le nom de Viennois. C'est à Vienne que s'est tenu, en 1311 et 1312, le concile qui prononça l'abolition des Templiers.

Vienne, après l'irruption des barbares, fut abandonnée par Honorius aux Bourguignons. Après la

mort de Rodolphe III, le Dauphiné fut soumis aux rois de Germanie. Plusieurs villes se refusèrent à cette réunion, et se donnèrent aux évêques : Vienne fut du nombre; et c'est pourquoi son évêque avoit le titre de prince. Vienne reconnut enfin Louis XI pour son souverain.

Ces détails expliquent comment on trouve dans cette ville un si grand nombre de monumens, et principalement d'inscriptions curieuses confiées au bronze ou à la pierre sous les Romains et dans le moyen âge. Nous espérions y trouver un ample sujet d'observations, et notre attente ne fut pas trompée.

Cette réputation de la cité de Vienne pour la splendeur de ses monumens, existoit même dans un temps d'ignorance et de barbarie : voici ce qu'en dit l'auteur du roman de *Girard de Rossillon* :

Aprez manger s'en vont esbaudiant,
Voient Vianne la fort cité vaillant,
Les murs de maubre qui sont moult haut et grand.

C'est sûrement à cause de la beauté de ses monumens, que l'auteur lui donne des murs de marbre.

Près de l'endroit où nous abordâmes, on voit l'emplacement d'une vieille tour qu'on appeloit *Tour de Pilate*, d'après une tradition fabuleuse accréditée parmi le peuple. Pilate, dit-on, ayant été enfermé dans cette tour par ordre de Caligula,

s'y est pendu : quelques pointes de rochers font bouillonner le Rhône à l'endroit où son corps fut jeté; on l'en retira ensuite pour le précipiter dans un abîme sur la cime du mont Pila ou Pilat, dont j'ai déjà parlé. Mais cette tour n'a reçu ce nom que depuis cinq cents ans; peut-être le doit-elle à une ancienne *pile* du pont qu'on sait avoir été bâti en cet endroit par les Romains, et qui aura subsisté long-temps. On l'appeloit auparavant *la Tour vieille.*

Notre premier désir fut de voir M. Schneyder, professeur de dessin, conservateur du musée de Vienne, qui a formé un recueil de dessins des monumens nombreux qui ont été découverts dans cette ville. Nous apprîmes avec regret qu'il venoit de partir pour Lyon : heureusement M. Guillermin, maire de la ville, et M. Boissat, son adjoint, voulurent bien nous faire ouvrir les salles où ces collections sont renfermées (1).

---

(1) Je crois faire plaisir à mes lecteurs, de joindre ici la notice des dessins du porte-feuille de M. Schneyder; c'est le catalogue le plus circonstancié des monumens qu'on peut voir à Vienne.

1. Plan de Vienne ancienne et moderne.

2. Plan de l'amphithéâtre.

3. Coupe d'une partie de l'amphithéâtre.

4. Base et chapiteau corinthien du premier ordre de l'amphithéâtre.

5. Corniche du fronton.

On a trouvé une quantité assez considérable de fragmens d'antiquités, et chaque jour on fait de nouvelles découvertes. Le maire, M. Guillermin, attaché

---

6. Base et chapiteau de l'amphithéâtre.

7. Restes d'un théâtre romain, situé au lieu de Beaumur, au-dessus de Romestan, à Vienne, dans la vigne de la veuve Guillot.

8. Coupe des trois aqueducs sur la rive gauche de la rivière de Gère, suivant leur position et leurs proportions.

9. Élévation extérieure de la porte dite *Triomphale*; une ligne ponctuée indique dans ce dessin la hauteur actuelle du terrain.

10. Élévation intérieure de la même porte.

11. Partie extérieure de cette porte, vue du côté du levant.

12. Profil de l'entablement de cet arc de triomphe.

13. Corniche trouvée dans la fouille de la cour de la comédie, en 1782. — Entablement trouvé à l'amphithéâtre. — Architrave trouvée dans le jardin des dames de Saint-Joseph. — Corniche découverte dans les excavations de la salle de spectacle, en 1782.

14, 15, 16. Conserve d'eau.

17, 18. Plan et frontispice d'un ancien temple connu sous le nom de *Notre-Dame de la Vie*.

19, 20. Vue latérale et de la façade de derrière de ce même temple.

21. Élévation perspective du même temple dans son état actuel.

22. Inscription de cet édifice.

23. Profil du même temple.

24. Corniche en marbre du stylobate d'un temple à Vienne. — Frise du même temple, composée d'un bouclier dans un médaillon, de deux flèches en sautoir, et d'un trophée d'armes. — Base du stylobate.

25. Fragment d'une architrave en marbre, avec des ornemens

un grand intérêt à ces fouilles; et s'il avoit quelques légers fonds pour les faire continuer, elles seroient sûrement très-productives.

---

de glands et de feuilles de chêne. — Frises, offrant un préféricule, une bandelette, un laurier sur lequel est un corbeau; deux des quatre génies des saisons, dont l'un tient un vase, l'autre est devant une chèvre; un berger qui trait sa chèvre; Léda avec le cygne, et un Amour qui bande son arc.

26, 27. Divers morceaux de moulures, de corniches, &c.

28, 29. Plan et coupe de l'obélisque connu sous le nom de *l'Aiguille*, dans la plaine appelée *Plan de l'Aiguille*.

30, 31. Plans et profil de cet obélisque.

32. Chapiteau ionique en marbre, trouvé à la place du Cirque. — Plusieurs autres chapiteaux, dont l'un est orné de coquilles et de têtes de poissons monstrueux; ils ont été trouvés à Sainte-Colombe.

33. Autres chapiteaux.

34. Frises du premier ordre de l'amphithéâtre trouvées devant les Célestins en 1770. Sur un des fragmens on voit une chouette et un lézard.

35. Coupe et fragment d'architrave en marbre.

36. Chapiteau découvert dans les ruines de l'église des Dominicains, en 1793.

Trois autres chapiteaux trouvés dans la même propriété.

37. Premier pavé en mosaïque, découvert en 1772 dans la vigne de la veuve Seguin au territoire de Vimaine *[Via Magna]*, contre la limite des Carcattes.

38. Des fragmens de pavé en mosaïque trouvés à Sainte-Colombe dans la vigne de la Chanterie, dont les carrés contiennent des fleurs rosacées et d'autres semblables à la jacinthe. — Des pavés en

Le musée de Vienne et le cabinet de M. Schneyder contiennent aussi beaucoup d'objets qui n'ont pas encore été dessinés.

---

mosaïque découverts dans l'ancien jardin des Bernardines, près de la place des Capucins, le 5 mars 1789, et transportés au collége le 26 mai suivant par M. Schneyder : les encadremens sont ornés de feuilles les unes découpées, les autres cordiformes, et de vases à deux anses.—Autre fragment de mosaïque découvert contre le clos au nord des Capucins, en août 1778 : les compartimens sont ornés de feuilles cordiformes, de fleurs étoilées, d'autres en grelot comme celles du muguet, de vases à deux anses, de tranchans de bipennes, de faisceaux d'armes, de trophées maritimes composés de deux dauphins adossés à un trident, d'une corne d'abondance et d'oiseaux.

39. Autre fragment de mosaïque : les compartimens sont encadrés de bordures élégantes, au milieu desquelles on voit des figures de fleurs, d'oiseaux gallinacés et palmipèdes.

40. Portion d'une statue en gaine élégamment drapée : elle a servi de manteau de cheminée dans la maison Ginet, place Notre-Dame de la Vie. — Bas-relief tiré d'une frise, représentant Apollon à tête radiée et tenant un flambeau dans la main droite. — Fragment d'un oiseau. — Colombe sur une branche de myrte. — Un génie tenant une bandelette : il vient probablement d'un sarcophage. — Quatre têtes, une de Jupiter, d'un très-beau style : c'est celle dont parle FISCH, *Briefe über die südl. Provinzen von Frankr.* p. 612; une tête de Méduse; une femme ayant une aile sur les tempes; une autre avec un casque grec.

41. Un groupe de deux enfans en marbre, découvert dans le mois de mars 1798, dans la vigne de Romestan à Vienne. — Le même groupe vu par derrière.—Petite frise ornée d'une lyre entre deux griffons. — Autre ayant un sistre au-dessus d'une guirlande. — Autre bas-relief avec une corne d'abondance soutenue par une main, d'où sort un obélisque, comme de celle de la statue du

Nous y vîmes le dessin d'une belle mosaïque qui a été trouvée dans une vigne à Sainte-Colombe en 1773 : le propriétaire l'a détruite, pour se débarrasser du grand nombre de curieux qui venoient la voir. Il

---

Nil, et plusieurs fruits. — Ornement d'architecture représentant des myrtes et des flambeaux emboîtés l'un dans l'autre.

42. Tête colossale barbue, haute de deux pieds huit pouces, connue sous le nom de la *bobe de S. Maurice*, et qui a donné le nom au quartier. — Profil de cette tête. — Tête géminée, deux autres têtes, deux pieds, une main tenant un objet qu'on ne peut pas distinguer.

43. Bas-relief représentant une figure assise sous un chêne, avec une tunique courte; auprès d'elle on voit un oiseau fragmenté et une tête de chèvre. — Bas-relief d'un tombeau, représentant un serpent entortillé autour d'un arbre, et qui se dresse contre un homme placé à gauche, dont la partie supérieure manque : à droite sont encore cinq figures, dont la dernière est un génie ailé; auprès du serpent est une figure nue; ensuite un homme vêtu d'une longue tunique, entre deux autres, dont l'un est armé d'une hache, et l'autre d'un bouclier. Le génie tient la tablette de l'inscription du tombeau. — Grand médaillon de marbre : d'un côté une tête avec de longues boucles dans l'ancien style; au revers un dauphin. — Autre frise offrant deux génies qui soutiennent une guirlande, au-dessus de laquelle il y a un bucrâne.

44. Belle frise et architrave qui, dans l'église de S. Pierre, étoient employées autrefois à l'autel principal avant la construction de l'autel en forme de tombeau. La frise est composée de deux Tritons et de deux Néréides : les deux de l'extrémité tiennent une rame et sonnent de la conque; les deux du milieu portent l'une une rame, l'autre une conque, et soutiennent une coquille supportée aussi par deux dauphins. — Autre frise très-élégante, composée de griffons qui s'appuient sur un vase à deux anses et un candélabre; elle sert de couverture à la porte latérale au nord

est étonnant que le Gouvernement n'ait pas pris les précautions nécessaires pour la conservation de ce précieux monument.

---

de l'église de S. Maurice, dans les cloîtres : elle est du temps de François I.er

45. Plusieurs pierres milliaires avec des inscriptions. Celle-ci étoit à Solaise, sur une base composée de trois degrés; elle est haute de huit pieds sans la base. Voici l'inscription :

TI CLAUDIVS DRVSI. F.
CAESAR. AVGVST.
GERMANICVS
PONT. MAX. TR. POT. III
IMP. III. COS. III. P.P.
VII.

Les autres sont très-frustes.

46. Tête au-dessus de la porte de la maison des Canaux : elle a des oreilles longues et des cornes. — Autre tête à moustaches, placée autrefois dans la frise, à l'aplomb des colonnes de l'arc qui donne entrée à la cour de la comédie. — Demi-figure gauloise tenant sa main gauche sur sa tête. — Deux têtes d'un travail romain, au-dessus de la porte du jardin de M. de Vallier, près de la porte d'Avignon.

47. Plan et élévation des étuves découvertes, en septembre 1779, dans la conciergerie, en creusant une cave dans les prisons royales, autrefois le palais des préteurs, ensuite la demeure des rois de Bourgogne à Vienne. — Un chapiteau des colonnes de l'arc de triomphe à l'entrée de la cour de la comédie. — Chapiteau d'un des pilastres de la porte Triomphale. — Plusieurs vues de Vienne et des environs de l'Aiguille.

Les

Les mosaïques historiées sont rares. M. Schneyder pensoit que celle-ci représentoit l'enlèvement des Sabines ; et c'étoit, d'après son jugement, l'opinion accréditée dans Vienne : mais on sait que les anciens Romains ont très-peu souvent fait représenter des sujets tirés de leur histoire, et que si tant d'explications fausses ont été répandues dans le commencement du dernier siècle, c'est parce qu'on vouloit toujours expliquer les monumens par l'histoire romaine, ainsi que Winckelmann l'a le premier remarqué.

Aussitôt que je vis ce dessin, je reconnus que cette mosaïque représentoit un sujet qui a déjà été répété plusieurs fois, Achille reconnu parmi les filles de Lycomède. Le jeune héros est vêtu d'une longue tunique ; il vient de saisir une lance ; un bouclier est à ses pieds ; le *calathus* ou panier à ouvrage, qui indique les travaux auxquels il se livroit dans le gynécée de Déidamie, est renversé ; la princesse et ses femmes témoignent l'effroi que leur cause cette ardeur guerrière : Ulysse se réjouit du succès de sa ruse, et Agyrtes fait résonner les fiers accens de la trompette pour exciter à un plus haut degré les transports du héros. Ce sujet occupe le milieu de la mosaïque ; le reste est formé de compartimens dans lesquels on distingue des têtes de Méduse et des Saisons.

Nous vîmes encore dans ce cabinet un torse d'un homme nu, en marbre, qui a été trouvé en 1803.

dans la vigne de M. Moussière; quatre fragmens des tuyaux qu'on pratiquoit dans les murs des maisons qui étoient adossées à des montagnes, pour en bannir l'humidité; des amphores avec ou sans anses; des morceaux de marbres précieux; des fragmens d'inscriptions qui ne contiennent que des noms de fabriques ou d'anciens potiers, tels que ceux-ci, SEVVO FECT. OFIC BILICATI. PRISCVS FEC. REBVRRI OP; trois oreillettes de casques ornées d'un foudre semblable à celui qu'on remarque sur quelques casques antiques, et principalement sur celui de Ptolémée Philadelphe dans le beau camée du cabinet de Vienne en Autriche; un des crampons qui ont servi à attacher les lettres en bronze de l'inscription du temple d'Auguste; des briques; des lampes en bronze, parmi lesquelles il y en a qui sont fausses, et des conduits de plomb avec des inscriptions.

Parmi les tableaux, nous en distinguâmes un qui représente une fête donnée dans le salon de Catherine de Médicis; il est curieux à cause de la variété des costumes qu'il retrace, et parce qu'il doit offrir plusieurs portraits ressemblans. Cette salle contient encore des armures, et le modèle en relief du mausolée de Montmorin, qui est à la cathédrale.

Nous entrâmes ensuite dans l'école gratuite de dessin. Cette école, d'après l'inscription qui est sur la porte, fut fondée en 1775; elle a vingt élèves, qui reçoivent les leçons de M. Schneyder.

Les salles de cette école contiennent aussi des monumens. On y voit deux grandes mosaïques qui ont été enlevées en entier: une d'elles a six pieds de longueur sur huit de largeur ; une troisième, qui d'abord avoit aussi été enlevée en entier, a été un peu endommagée. Cela prouve qu'avec des précautions on ne laisseroit perdre aucun des monumens de ce genre; ils sont très-nombreux dans les Gaules. On voit encore dans ces salles plusieurs fragmens d'autres mosaïques, et diverses inscriptions, dont voici les principales ; la première est inédite :

(1)

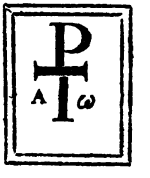

(2)

(1) Les *Recueils* de GRUTER et de MURATORI nous présentent plusieurs inscriptions dans lesquelles Jupiter a les surnoms de *Fulgurator* et de *Tonans;* mais ces deux ouvrages n'en offrent pas dans lesquelles il ait ceux de *Fulgur* et de *Fulmen.*

(2) Ce monogramme du Christ annonce une sépulture chrétienne ; il a été rapporté par CHORIER, *Antiquités de Vienne*, p. 338 : mais on doit observer que sa forme n'est pas celle qui se rencontre le plus souvent sur les monumens. Ordinairement c'est un X au milieu duquel il y a un P, ☧, ce qui signifie ΧΡΙΣΤΟΣ, *le Christ:* ici c'est un grand P barré ; le jambage est l'initiale du mot ΙΗΣΟΥΣ, *Jésus;* la boucle qui en fait un P, lui fait signifier aussi ΧΡΙΣΤΟΣ, *le Christ;* et la croix qui forme la barre, est le signe de notre rédemption. On voit un monogramme semblable

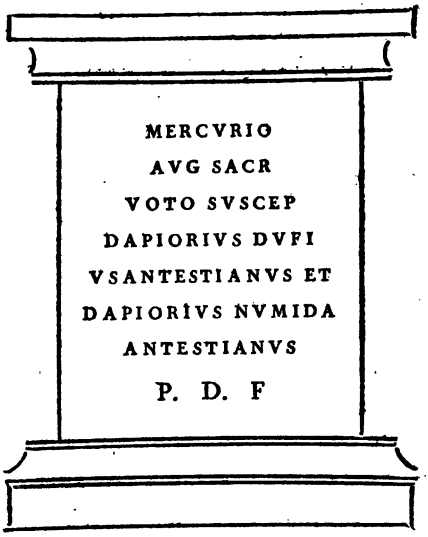

Cette pierre est offerte à Mercure, protecteur de la maison impériale, par Dapiorius Dufius Antestianus et Dapiorius Numida Antestianus (1), d'après un vœu qu'ils avoient fait (2).

L'inscription suivante est bien plus singulière :

à Milan sur le sarcophage d'Aquilin. *V.* ALLEGRANZA, *Monumenti sacri di Milano*, p. 38, pl. 11. L'*alpha* et l'*omega*, symbole de l'éternité, sont des signes suffisamment connus.

(1) CHORIER, p. 59, a lu *T. Lætorius D...us Antesilanus et Lætorius Numida Antesilanus.* Mais la copie que je donne est plus exacte. La leçon de Chorier a été copiée par REINESIUS, 10, 28; *Joannes* A BOSCO, *Ant. Vienn.*; GRUTER, LIII, 16; SMET. XXV, 8; MAFFEI, *Ars crit. lapid.* 422.

(2) Ligne 8. *Pro ut Devoverant Fecerunt.*

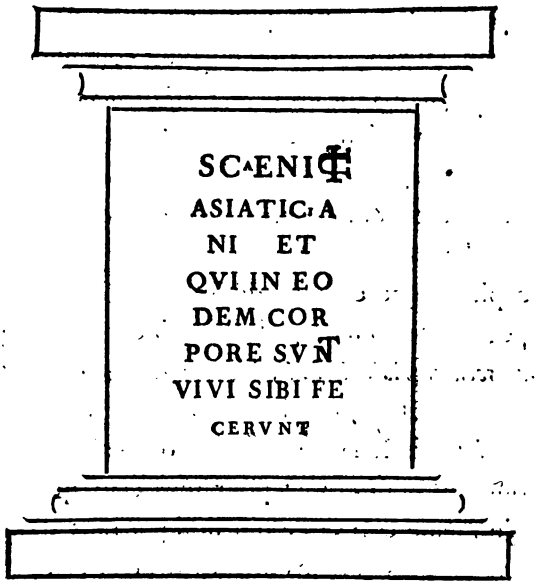

Bimard de la Bastie a prétendu qu'il s'étoit formé dans l'Asie, au temps d'Alexandre le Grand, des troupes de comédiens; que ces troupes s'étoient soutenues dans cette contrée après qu'elle eut passé sous la domination des Romains, et qu'elles avoient envoyé des colonies dans l'Occident: il pense que les comédiens cités dans une inscription greeque trouvée à Nîmes étoient de ce pays; et il rapporte (1)

(1) *Mémoire sur les antiquités de Nîmes*, dans les *Mém. de l'Académie des belles-lettres*, tome XIV, *Hist.* p. 109. M. OBERLIN, dans le récit succinct du voyage qu'il fit en 1776 dans le midi de la France, et qui est imprimé dans le journal de M. SCHLŒZER, intitulé *Briefwechsel* (c'est-à-dire, *Correspondance*), t. IV, n.° 19, a répété cette inscription à la page 48; il pense aussi qu'il s'agit ici d'une troupe de comédiens venue d'Asie.

pour preuve notre inscription de Vienne, dont le P. de Montauzan, Jésuite, lui avoit communiqué la copie. Ainsi il regarde les *scenici Asiaticiani* (1) comme des comédiens asiatiques établis à Vienne, où ils formoient un corps permanent, et où ils voulurent avoir une sépulture commune. Mais le mot *asiatique* se disoit en latin *asiaticus*, et non *asiaticianus* : je croirois donc plutôt que ce mot désigne le directeur de la troupe, sous le nom duquel elle étoit connue; et qu'on disoit *scenici Asiaticiani*, les *comédiens d'Asiaticus*, comme on dit aujourd'hui les *comédiens d'Audinot*, de *Nicolet*, ou de la *Montansier*. Ils avoient fait faire un tombeau pour eux et pour tous ceux qui étoient dans le même corps; ce qui indique sans doute les décorateurs, les garçons de théâtre, &c. &c.

Les inscriptions qui suivent ont besoin de peu d'explication; elles n'ont pas été publiées : Lucilius, qui de son vivant a fait faire la première, étoit du pays des Cantabres; la seconde est consacrée à *Apollinaris*, enfant très-chéri, âgé de trois ans; la troisième, à *Cornelia Mapilla*; la dernière est consacrée par *Lucius Cœcilius Æqualis* à son épouse *Clodia Gratina*, fille de *Sextus*, et à lui-même.

(1) Le mot *scenicus* ne signifie ordinairement que ce qui est relatif à la scène : on disoit *actores*, *artifices*, *actus scenici*; *decor*, *dicacitas*, *ostentatio*, *plebs*, *venustas scenicæ*; *adulteria scenica*; cependant Cicéron et Plaute ont aussi pris substantivement l'adjectif *scenicus* pour désigner un acteur. Le mot *scena* s'écrit plus ordinairement par *e*, mais quelquefois par un *æ*, pour faire sentir l'η du mot σκηνη dont il dérive; c'est pourquoi il y a ici *scænic-*.

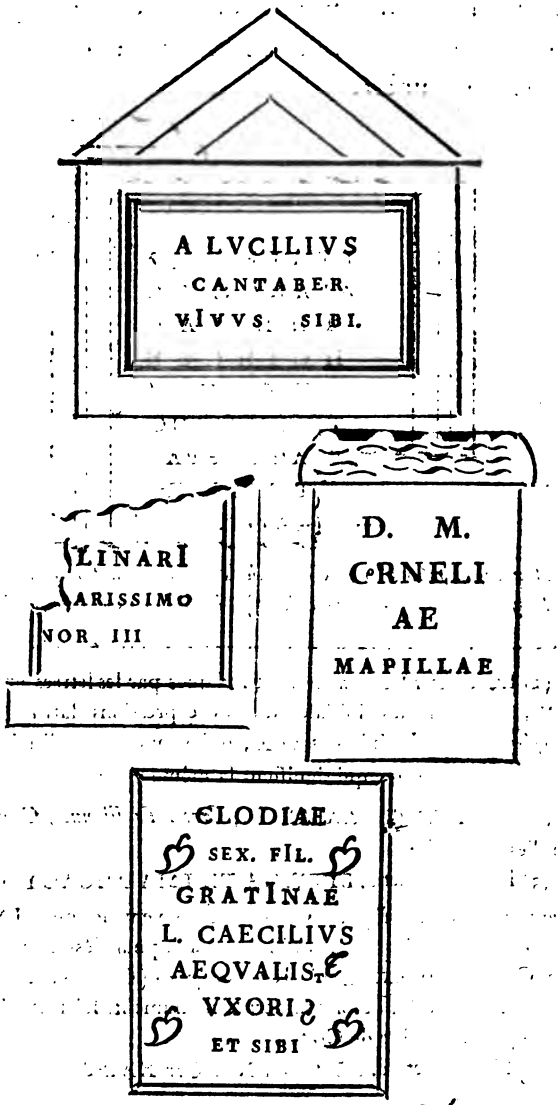
A LVCILIVS
CANTABER.
VIVVS SIBI.
LINARI
ARISSIMO
NOR III
D. M.
CRNELI
AE
MAPILLAE
CLODIAE
SEX. FIL.
GRATINAE
L. CAECILIVS
AEQVALIS
VXORI
ET SIBI

On rencontre très-rarement des inscriptions grecques dans les villes de la Gaule; la suivante a beaucoup souffert:

Aux dieux mânes (1). *Crates de Tralles* (2) *a fait ce monument à Eutychia sa propre affranchie* (3). *Eutychia excellente, adieu* (4).

(1) Les mots *Diis manibus* sont indiqués par les lettres grecques ΔM, qui sont les initiales de ces expressions latines, employées au lieu des initiales ΘX, qui se mettent ordinairement pour Θεοις χθονιοις, qui signifient la même chose.

(2) ΚΡΑΤΗC ΤΡΑΛΛΙΑΝΟC; *Crates Trallianus*, Crates de Tralles en Lydie.

(3) Lignes 6, 7 et 8. ЄΥΤΥΧΙΑ ΤΗ ΙΔΙΑ ΑΠЄΛЄΥΘЄΡΑ; *Eutychiæ, propriæ libertæ.* On trouve souvent le mot ΙΔΙΟΣ, *propre*, employé ainsi dans les inscriptions, pour désigner le *propre fils* (GRUTER, DCLXXX, 6), la *propre épouse* (CORSINI, *de Siglis*, 123, 125) de celui qui a consacré le monument. Ici Eutychia est la propre affranchie de Crates.

(4) Lignes 9 et 10. ЄΥΤΥΧΙΑ ΧΡΗCτη ΧΑΙΡΕ.

Celle-ci est une pierre milliaire, déposée dans la cour du collége; on y lit le nom du grand Constantin, fils de Constance Chlore.

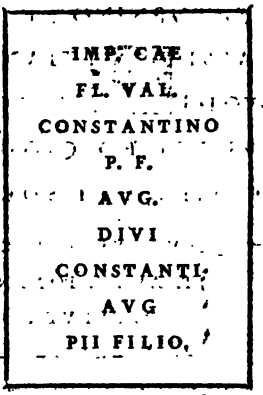

Plusieurs lieux du Lyonnois et du Dauphiné ont conservé le nom de pierres milliaires; tels sont ceux de *Septème, Ortier, Dième,* septième, huitième, dixième.

Nous copiâmes encore les fragmens suivans, dont je n'entreprends point l'explication:

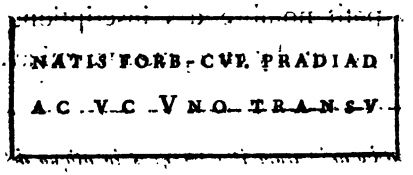

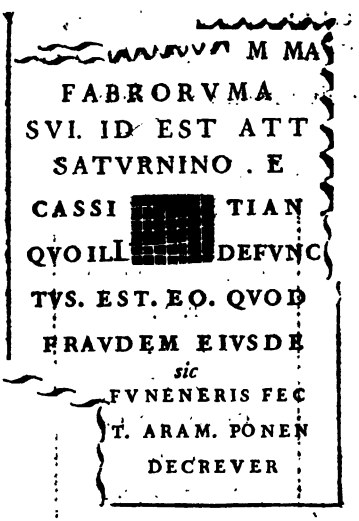
M MA
FABRORVMA
SVI. ID EST ATT
SATVRNINO . E
CASSI TIAN
QVO ILL DEFVNC
TVS. EST. EO. QVOD
FRAVDEM EIVSDE
sic
FVNENERIS FEC
T. ARAM. PONEN
DECREVER

On y voit également la singulière épitaphe de 1252, rapportée par Chorier, d'un chanoine qui prie pour la rémission des péchés de ceux qu'il a fraudés et trompés pendant sa vie (1).

On y remarque aussi une chaire épiscopale sculptée en bois, et un plan en relief du monument appelé *l'Aiguille*, dont il sera bientôt question.

Il y a encore quelques inscriptions gothiques.

Il est aisé de se convaincre qu'il n'existe plus qu'un très-petit nombre des inscriptions publiées par Chorier, et qu'il y en a plusieurs qui avant notre

(1) *Pro remedio animarum illorum quos in aliquo defraudaverat; quod fiet in festo mortuorum.* CHORIER, *Ant. de Vienne*, 231.

passage étoient inédites. On peut croire que ces objets seront à l'avenir mieux conservés, sur-tout si l'on accorde à la municipalité l'église de Saint-Pierre, qu'elle demande pour y rassembler ses richesses: elle possède un musée où elle réunit avec soin les monumens que la terre rend à notre curiosité; elle est toujours occupée d'en découvrir de nouveaux. Son zèle est déjà récompensé, le musée jouit de quelque célébrité; et aucun voyageur un peu instruit ne peut se dispenser de s'arrêter dans la ville, et de consacrer quelques heures pour le visiter.

La bibliothèque est composée de sept mille cinq cents volumes, parmi lesquels il y a beaucoup de bons ouvrages usuels, mais rien de remarquable.

On a donné le nom de *rue de la Régénération* à la rue qu'on appeloit anciennement *rue du Bordel*, parce que, dans le temps où la police ordonnoit que toutes les femmes publiques fussent confinées dans le même lieu, c'étoit là qu'elles habitoient. Cette rue étoit voisine du marché aux pourceaux, aux boucs et aux chèvres; et Chorier observe, à ce sujet, que « dans » le lieu où le paysan vendoit ces animaux, la louve » se vendoit elle-même » (1).

(1) CHORIER, p. 469.

CHAPITRE XXXVII.

SAINT-MAURICE. — Tombeau de Jérôme de Villars; — d'Armand de Montmorin. — Inscription de Labenia. — La Gère. — Utilité de ses eaux. — Manufactures, Draperies. — Dévidage de la soie. — Moulin à foulon. — Blanchisserie. — Mines de plomb. — Pisay. — Constructions en cailloux.

NOUS nous rendîmes à la cathédrale, qui est sous l'invocation de S. Maurice. Ce magnifique édifice a été successivement embelli par la piété des anciens prélats de Vienne et des anciens souverains de la province. Il est sur une plate-forme, à laquelle on monte par vingt-huit degrés; ce qui lui donne quelque conformité avec les temples de l'antiquité. Le portail étoit enrichi d'un nombre considérable de figures en haut-relief: le terrible baron des Adrets en avoit déjà renversé plusieurs pendant les guerres de religion; mais la fureur révolutionnaire y a exercé bien d'autres ravages; toutes ces figures ont été horriblement mutilées (1). Le vaisseau est intérieurement très-beau et très-bien éclairé, et sans aucun ornement superflu : mais on y rencontre aussi partout des traces d'une dévastation sacrilége.

(1) Ce portail est gravé au frontispice de l'*Histoire de l'église de Vienne*, par CHARVET.

Nous remarquâmes le bénitier, qui est d'un très-beau marbre venant des ruines d'un temple antique. L'autel du chœur est plaqué de vert antique, tiré d'une belle colonne qui avoit été trouvée à Sainte-Colombe, et qu'on auroit mieux fait de conserver. Autour du chœur, règne une frise composée alternativement de feuillages, de têtes d'hommes et d'animaux. Derrière l'autel est la chaire archiépiscopale, adossée au mur. On voit dans la nef les restes d'un zodiaque peint à fresque, avec une inscription très-dégradée. Une autre fresque représente divers sujets de l'ancien et du nouveau Testament; mais elle est aussi très-altérée. Il y a dans la même chapelle un beau fût de colonne de *cipolino verde.* Huit vitraux subsistent encore; on y a peint des Apôtres.

Le tombeau de Jérôme de Villars, archevêque de Vienne, mort en 1626, est encore entier. Charvet et Chorier nous ont conservé son épitaphe : nous y remarquâmes la belle devise de ce vertueux prélat, ΚΡΑΤΑΙΑ ΩΣ ΘΑΝΑΤΟΣ Η ΑΓΑΠΗ, *la charité est forte comme la mort;* c'est-à-dire que toutes deux ne connoissent point d'obstacles (1).

Le tombeau d'Armand de Montmorin, mort en 1713, est un ouvrage de sculpture assez distingué; il a été exécuté à Rome par Slodtz, et posé à Vienne

(1) Ce tombeau est gravé dans l'*Histoire de l'église de Vienne*, par CHARVET, page 641.

en 1747. Le prélat, vêtu de la chape, est assis sur un sarcophage devant une pyramide : il tient de la main gauche la droite d'Oswald, cardinal de la Tour-d'Auvergne, qui lui a fait ériger ce monument ; il lui montre de la main droite la mitre et la croix archiépiscopales, placées sur un coussin : il semble lui dire que ces marques de dignité lui sont destinées, et qu'il lui succédera un jour. Le génie de la religion recueille les dernières paroles du prélat ; ce sont des passages de l'épître de S. Paul à Timothée sur les devoirs de l'épiscopat : il tient dans la main gauche les armoiries du cardinal ; ce qui partage son attention d'une manière peu convenable : celles de Montmorin sont sur le sarcophage. Ce monument, qui s'étoit conservé pendant la terreur, a été dégradé depuis ; mais l'ensemble subsiste toujours. Si la famille vouloit le faire réparer, cela seroit très-facile, à l'aide de la gravure publiée par Charvet, et sur-tout du petit modèle en relief que l'on conserve dans le musée (1).

Au-dessus d'un petit portail, on voit encore une jolie frise en marbre, du temps de la renaissance des arts.

Près de l'église, devant la maison de Cret, traiteur, nous trouvâmes une belle colonne de granit. Dans la rue de la Pêcherie, l'inscription suivante

(1) *Suprà*, p. 18.

est incrustée dans le mur, à un pied au-dessus du sol et sous la fenêtre du rez-de-chaussée (1).

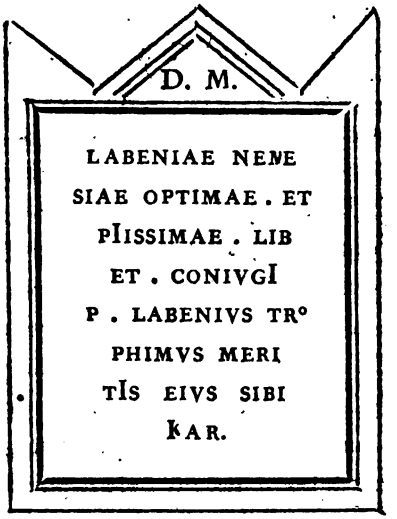

La ville de Vienne est bâtie sur un terrain plat et étroit, qui s'étend des bords du Rhône entre deux chaînes de montagnes, au milieu desquelles coule la Gère; ces montagnes sont noires, arides; c'est le chemin par lequel on va de Vienne à Grenoble : mais le triste aspect de ce défilé est animé par les nombreuses usines que la Gère met en activité. Si ce séjour est peu agréable, on est au moins

(1) Cette inscription a été publiée dans le *Voyage littéraire de deux Religieux Bénédictins*, I, 260. Notre copie est plus correcte.

dédommagé par le point de vue qu'offrent du côté du Rhône le cours du fleuve, Sainte-Colombe, et les riches campagnes qui l'avoisinent.

Nous eûmes le plaisir de donner à dîner, à notre hôtel de *la Table ronde*, à MM. Guillermin, maire de Vienne, Boissard de Sainte-Colombe, et Cochard, conseiller de préfecture du département du Rhône. Ce fut encore pour nous une occasion de recueillir beaucoup de renseignemens.

Après le dîner, nous allâmes nous promener; et ces messieurs nous conduisirent dans les nombreux ateliers situés sur la Gère : cette petite rivière, si utile à la ville de Vienne, en fait mouvoir les machines. Ses eaux descendent de la montagne, et sont retenues de distance en distance par de petits murs où elle forme des cascades : elles ne gèlent point en hiver, et même on les voit alors fumer; ce qui est dû sans doute au dégagement des parties sulfureuses qu'elles contiennent. Jamais cette rivière ne tarit en été, mais quelquefois elle grossit beaucoup en hiver; et alors, comme sa pente est très-rapide, elle cause de grands dégâts : c'est ce qui arriva en 1750. On la passe sur un pont de pierre appelé *Pont de Saint-Sévère*.

Nous entrâmes d'abord dans la manufacture de draperie de MM. Charvet frères. On y emploie pour le cardage, de l'huile d'olive commune appelée *seconde huile;* elle a la propriété de fortifier la laine et de ne pas lui donner d'odeur. Avant la révolution

révolution, on tiroit les laines d'Espagne par Toulouse et Rouen, d'où venoient les meilleures ; aujourd'hui l'on ne fait usage que des laines du pays.

On se sert de navettes roulantes sur le métier : la largeur de l'étoffe est de deux aunes un huitième, qui, par le foulage, sont réduites à une aune et un quart; la longueur est quelquefois diminuée dans une plus forte proportion. Presque à chaque métier il y a un maître et un apprenti ; celui-ci est aux gages du premier : il y a aussi quelquefois deux ouvriers d'égale force. Le nombre des fils diffère : il y a des pièces qui, sur la largeur, en ont deux mille ; d'autres, deux mille quatre cents, deux mille six cents, et trois mille. Les ouvriers sont payés en raison du nombre de livres de laine qu'ils emploient.

D'autres ateliers sont destinés à l'opération qu'on appelle *garnir la pièce*, et qui consiste à faire ressortir la laine ou le poil, au moyen d'instrumens composés de chardons à foulon (1).

Après le premier *tondage*, on la regarnit encore ; on la teint ensuite, on la fait sécher, et on la retond pour la lisser. Le reste dépend de la façon qu'on veut lui donner ; on la *ratine*, ou l'on en fait de *l'étoffe* : on ne garnit l'étoffe que d'un côté.

La laine qui reste dans les chardons, en est enlevée par de petits enfans, et est vendue pour faire des

(1) *Dipsacus fullonum.*

draps de moins bonne qualité ou des chapeaux (1), ainsi que la laine qui provient du tondage (2). On tire les chardons de Saint-Remi en Provence.

Les grands ciseaux de tondage s'appellent *forces* [mot dérivé du latin *forceps*]. Les ouvriers garnisseurs et tondeurs sont payés à la pièce ou par jour. La pièce à tondre est placée sur un coussin qui, en longueur, a la largeur du drap; elle y est fixée de chaque côté par deux petits crochets en acier : la banquette ou coussin est formée par la laine provenant du tondage. L'urine des ouvriers sert à fouler et à dégraisser les draps; on en achète aussi au dehors.

Les pièces passent ensuite dans l'*atelier de teinture*. Le vert est produit par de l'indigo et du bois jaune.

Dans l'*atelier de filature*, on carde la laine et on la met dans des cornets; elle est ensuite grossièrement filée à la main. Les bobines qu'on a faites ainsi, sont portées à la filature mécanique, où les fils sont rendus plus fins qu'ils n'étoient à la filature à la main. Le procédé est à-peu-près celui qui se pratique pour le filage du coton.

Nous entrâmes ensuite dans un atelier où l'on *dévide la soie*.

Deux fils se dévident ensemble, et passent des

(1) Elle se vend le tiers de la laine dont on fait de bons draps.
(2) Elle ne se vend que le huitième.

bobines sur des guindres carrées qui reçoivent des écheveaux.

Pour le moulinage de la soie, on fait usage d'une machine à vingt-quatre *guindres*, à deux rangs ou étages; le mouvement est imprimé à l'ensemble par une roue simple fixée à un arbre qui communique à une roue mue par l'eau. Une opération qui précède le moulinage, consiste à dévider les écheveaux de soie à fil simple.

Malgré l'utilité reconnue de l'eau de la Gère, on n'est pas assez industrieux pour l'économiser; on la prodigue, et il y en a beaucoup de perdue sans être employée. Avec la même quantité d'eau l'on pourroit faire aller beaucoup d'autres usines.

Nous entrâmes dans une manufacture de *fil de fer;* mais elle n'étoit pas pour le moment en activité.

Nous vîmes ensuite le *moulin à foulon.* Il faut cinq heures pour chacun des deux foulages d'une pièce de drap de quarante aunes, ou de ratine de trente-deux aunes : la première fois on emploie un panier ou balle de trente à cinquante livres de terre à foulon, plus ou moins, selon la qualité du drap; la seconde fois, on emploie moitié moins de cette terre.

La matière qui sort par le foulage, est une argile mêlée d'une huile animale dont on pourroit se servir utilement pour engrais : les ouvriers, à qui nous fîmes cette observation, répondirent qu'ils n'avoient point de terres à cultiver.

La *Blanchisserie* des toiles est sur une prairie assez longue; elle appartient à M. Boissat, adjoint au maire de Vienne. Il y a encore des fonderies de cuivre qui emploient beaucoup d'ouvriers : il y a aussi des mines. Ces usines sont dans le faubourg de *Pont-l'Évêque*, sur la route de Grenoble. Tous les métiers qui sont mus par des roues et par l'eau, sont appelés à Vienne *artifices*. Selon les anciennes géographies, Vienne étoit renommée pour les belles lames d'épée qu'on y fabriquoit et dont la trempe étoit excellente; à l'époque de la révolution on y en faisoit encore.

Nous terminâmes cette promenade par visiter la belle propriété de M. Blumenstein, qui est enclavée dans deux bras de la Gère : au milieu est une usine pour brûler et laver le minérai de plomb, le bocarder, &c. Le minérai contient deux onces d'argent par quintal : on n'en fait plus l'extraction depuis long-temps, parce qu'elle ne compenseroit point les frais. Les propriétaires conservent des échantillons de minérai dans leur cabinet, pour servir de comparaison si l'on en trouvoit de plus riche lorsqu'on change de filon.

A mi-côte de la montagne à laquelle ces usines sont adossées, on voit des restes de plusieurs embouchures d'anciens aqueducs qui avoient servi pour conduire les eaux de la Gère dans la naumachie et dans les bains de la ville. Sur la montagne sont les ruines d'une tour carrée qu'on appelle *Pipet* : cet édifice s'appeloit autrefois *Pompeiacum*, parce qu'on

prétend que Pompée, passant en Espagne, l'avoit fait fortifier. De *Pompeiacum* on a dit *Pompet*, et *Pipet*.

Le jour nous avoit tout-à-fait abandonnés; nous rentrâmes dans l'intérieur de la ville. M. Cochard promit de revenir au lever du soleil pour nous accompagner dans nos courses et voir avec nous les monumens précieux qui nous restoient à examiner.

Quoique la pierre soit assez abondante et très-bonne dans le département, on fait beaucoup de maisons en terre, ou, dans le patois du pays, *en pisay* ou *pisé*, nom qui a été donné à ce genre de construction. On donne aux maisons de pisay jusqu'à trente pieds d'élévation: les fondations sont en maçonnerie ordinaire; les assises de pisay dont on fait les murs, ont chacune trois pieds de hauteur sur six de longueur; ces assises sont liées entre elles par des couches de mortier d'un pouce d'épaisseur. La toise carrée coûte 2 francs 50 centimes. Le pisay, revêtu de mortier à l'extérieur, est aussi agréable à la vue que la maçonnerie.

On a encore une autre manière de construire des murs et des maisons avec les cailloux qu'on ramasse dans les champs ou dans le lit du Rhône: on donne à chaque assise de cailloux une direction différente; ce qui forme une espèce de mosaïque. On peut voir, *planche IX*, *n.° 5*, le dessin d'une maison ainsi construite.

CHAPITRE XXXVIII.

INSCRIPTIONS d'Avinnius Gallus. — Saint-Pierre. — Sarcophage de Julia Fœdula. — Épitaphes du comte Girard; — de l'abbé Guillaume; — de l'abbé Léonien. — *Matres Augustæ.* — Inscriptions d'Alfius Apronianus; — de Virius Victor. — Masques antiques. — Plan de l'Aiguille. — L'Aiguille. — Arc de triomphe. — Colonnes. — Inscriptions frustes. — Temple d'Auguste. — Son inscription. — Clous qui attachoient les lettres. — Incertitude des inscriptions déterminées par ces clous. — Hôtel-de-ville. — Tableaux de M. Schneyder. — Inscription d'une Flamine. — Beau Groupe de deux enfans. — Climat. — Poste aux ânes. — Jumarts.

LE lendemain, à la pointe du jour, M. Cochard étoit à notre hôtel : nous fûmes bientôt prêts. Nous copiâmes d'abord les deux inscriptions suivantes (1), qui sont incrustées dans un mur à côté de la porte de l'ancienne église de Saint-Sévère, dont il ne reste presque plus rien.

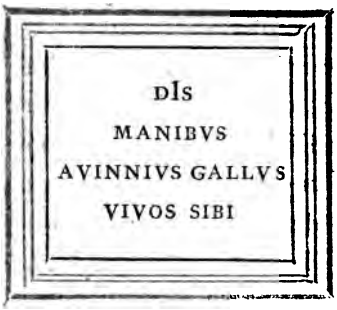

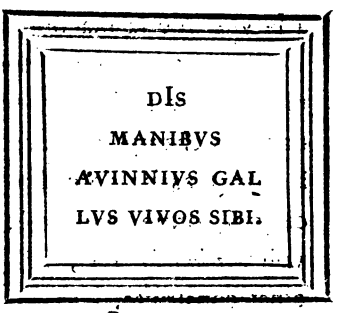

(1) CHORIER, *Antiq. de Vienne*, 39; GRUTER, CMIII, 7; GOLNITZ, *Itinerar.* 403.

Il paroît que ce tombeau avoit deux faces, et qu'Avinnius Gallus voulut que son nom parût sur chacune.

Nous visitâmes la célèbre église de l'*abbaye de Saint-Pierre*. Le monastère, cette antique fondation du IX.e siècle, a été détruit : mais l'église, qui renferme tant de pieux témoignages de la foi de nos pères, subsiste encore, avec les trois groupes dont l'entrée est décorée ; ils représentent un lion et un jeune homme qui paroît vouloir le déchirer. Ces sculptures bizarres ont été la source de bien des fables. Selon la tradition, un ange les apporta de Rome en une nuit ; comme un gage de la protection spéciale que Dieu accordoit à ce saint lieu ; et Virgile, que dans le moyen âge on a fait passer pour un grand magicien (1), étoit l'auteur de ces figures. On sait que

(1) C'est le sujet de cette épigramme, composée au commencement du XVI.e siècle, par HUBERT SUISSAN :

Inter magnorum miracula plurima rerum,
Vergilii solers annumeratur opus.
Tres magicâ ardentes confecerat arte lucernas ;
Ardentes semper septima vidit hyems.
Tres tribus è saxis, immania membra, leones
Subjicit idolis munera grata suis.
Pontificis precibus Româ sunt nocte Viennam,
Nocte unâ, angelicâ singula lata manu.
Christiadum pulchros hodie concessit in usus,
Quo priùs infelix ethnicus usus erat.
Aspice rem, Christi famularis turba, stupendam
Vergiliique manu, pontificisque prece.

ces monstres supportoient des colonnes terminées par des lanternes : elles étoient sans doute destinées à éclairer les fidèles qui venoient prier dans ce temple aux veilles des fêtes des saints martyrs. La base d'un de ces lions porte une inscription romaine : c'est l'épitaphe de Maximius, marchand de vin à Vienne; on peut la lire dans les *Recherches* de Chorier (1).

L'église inspire une vénération religieuse par le souvenir des Saints dont on dit qu'elle est le tombeau. C'étoit pour ne pas mêler des cendres moins pures à ces cendres pieuses, que depuis long-temps il étoit défendu d'y enterrer. Beaucoup d'ornemens, qui seroient aujourd'hui des monumens précieux du moyen âge, ont disparu; des peintures curieuses ont été effacées: mais plusieurs inscriptions subsistent encore; et ces marbres vénérables nous ont conservé les noms de ceux qui ont les premiers signalé leur foi dans Vienne.

Nous remarquâmes d'abord l'inscription d'Édula, que Chorier regarde comme une des plus anciennes du christianisme (2). J'observerai seulement qu'avant le mot EDVLA, par où commence cette inscription selon Chorier, j'ai remarqué les lettres IFO ; ce qui donne un nom différent : et probablement cette

(1) Page 253.

(2) *Recherches des antiquités de Vienne*, 258.

dame viennoise qui, ayant renoncé au paganisme, fut baptisée par S. Martin lui-même, se nommoit JULIA FOEDULA. On voit sur ce monument le monogramme du Christ entre deux colombes.

La curieuse épitaphe de Girard, comte, c'est-à-dire gouverneur, de Vienne en 1045, rapportée par Chorier (1), existe encore dans cette église, et doit être conservée, ainsi que celle de l'abbé Guillaume, qui mourut en 1224 (2), et celle de l'abbé Léonien, qui vivoit sous le pontificat de S. Avit: le tombeau de ce dernier, qui avoit été détruit dans les guerres de religion, fut réparé sous Charles VI, sans doute à l'imitation de l'ancien; car on y voit des paons qui se becquètent, le monogramme du Christ, et il a tous les caractères des anciens sarcophages chrétiens (3).

Au milieu de ces témoignages rendus à la piété des premiers chrétiens viennois, on ne s'attendroit pas à trouver un autel élevé à des divinités païennes; il semble qu'il ait été placé dans ce lieu comme un trophée du culte que le christianisme avoit détruit: on lit contre un mur cette curieuse inscription aux Déesses mères, dont il a déjà été question. Quoique Chorier l'ait publiée (4), il ne l'a pas figurée; et je crois devoir la placer ici, afin de constater son existence et pour qu'elle soit conservée.

(1) CHORIER, *Recherches des antiquités de Vienne*, 259.
(2) *Ibid.* 260.
(3) *Ibid.* 283. J'ai relevé plusieurs inexactitudes de Chorier sur mon exemplaire.
(4) *Ibid.* p. 134.

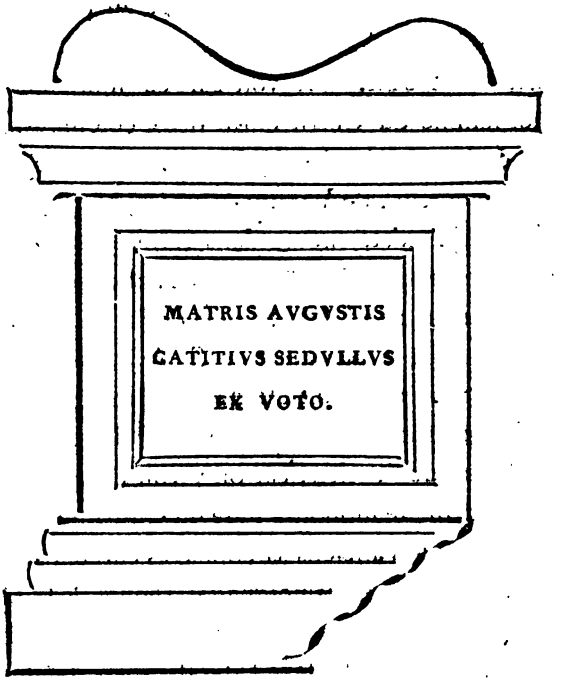

Aux mères (1) *Augustes Catitius Sedullus, d'après un vœu.*

De tant d'anciennes épitaphes qui rappeloient les noms de princes, de savans, d'hommes distingués par leurs lumières et leur piété, il ne reste que celles que je viens d'indiquer ; leurs tombeaux ont disparu, même long-temps avant la révolution : ce

(1) *Matris* est le datif pluriel du mot latin barbare *matræ* ; on lit sur plusieurs inscriptions, *matribus*, *matrabus* et *matris*. Voyez *suprà*, t. Ier, p. 491.

qui prouve les fréquentes désolations de cette église, et les divers changemens qu'elle a éprouvés.

L'inscription rapportée par Chorier (1) existe encore dans le mur qui borde le Rhône au bas de l'escalier de Saint-Pierre; la hauteur des eaux nous empêcha de la lire.

Les deux inscriptions suivantes servent de jambage à la porte cochère du clos de l'ancienne abbaye de Saint-Pierre, qui est aujourd'hui une verrerie (2).

La première est ainsi conçue :

VIRTVTE FOR
TISSIMO ET PIE
TATE CLEMENTIS
SIMO D. N. FL.
CONSTANTINO
MAXIMO ET
INVICT AVG
M ALFIVS APRONIA
NVS P P FL VIENNAE
DEV N MA Q EIVS (3).

A notre seigneur (4) *Flavius Constantinus, très-fort par le courage,*

(1) *Antiquités de Vienne*, p. 263.

(2) Grande rue, près de la porte d'Avignon, n.° 1.

(3) GRUTER, CCLXXXIII, 6, 7; GUD. *in ind.* 57; SMET. 156, 9; BANDURI, *Numism. imp.* t. II, 257, n.os 2 et 5; SIMEONI, *Illustr. degli epitaf.* 12; CHORIER, *Antiquités de Vienne*, 330; VETRAN. MAURUS, *de Jur. lib.* 37; FLEETW. *Inscr. Syll.* 118; BOLDON. *Epigr.* 476; GOLNITZ, *Itinerar.* 4012; D. BOUQUET, *Script. rer. Gall.* t. I, in *Exc. Gr.* 138; *Diss. sur la plur. des Constantins*, dans les *Mémoires de Trévoux*, déc. 1704, p. 2095.

(4) Ligne 4. *Domino Nostro.*

très-clément par la piété, très-grand et invincible Auguste, M. Alfius Apronianus, flamine perpétuel (1) *de Vienne, dévoué à sa divinité et à sa majesté* (2).

La seconde (3) est un simple vœu offert à Apollon par Virius Victor et Virius Vitalis.

APOLLINI
SACRVM EX VOTO
C. VIRIVS VICTOR
ET
L. VIRIVS VITALIS
S. L. M (4).

Chorier conjecture que la maison de Virieu doit son origine à cette famille *Viria.* J'ai rapporté ces inscriptions, parce qu'elles seront bientôt détruites, si l'administration municipale ne prend le soin de les faire conserver.

Nous vîmes encore au-dessus de la porte d'un jardin, Grande rue, en face du n.° 850, près de la maison dont je viens de parler, deux beaux masques de théâtre : ils ont été dessinés par M. Schneyder.

Nous desirions visiter le monument appelé *l'Aiguille*, et nous nous y rendîmes sur-le-champ. Il est dans une plaine, à un demi-quart de lieue de

(1) Ligne 9. *PerPetuus FLamen.*

(2) Ligne 10. *DEVotus Numini MAjestatiQue EJUS.*

(3) GRUTER, XXXVIII, 17; SMET. 148, 20; SIMEONI, *Illustr. degli epitaf.* 10; CHORIER, *Antiquités de Vienne*, 332; GOLNITZ, *Itinerar.* 403.

(4) Ligne 6. *Solverunt Lubentes Merito.*

Vienne, entre le grand chemin et le Rhône; cette plaine en a reçu le nom de *plan de l'Aiguille.* C'est une pyramide *(planche XXVII, n.° 1)*, composée de plusieurs assises de grosses pierres carrées, et à gradins sur les quatre faces (1): elle est construite sur un corps d'architecture carré, dont chaque angle est orné d'une colonne engagée, et chaque face percée d'une arcade; de sorte qu'on peut passer librement des quatre côtés sous la pyramide. Ces murs soutiennent un toit sur le milieu duquel pose la pyramide, et non sur les quatre murs; ce qui rend cette construction étonnante. Ce monument, qui a soixante-douze pieds d'élévation, porte encore des marques des outrages que lui ont faits les hommes pour en arracher le fer: un Milanois qui avoit acheté le champ où il est placé, avoit commencé à le détruire; et il n'existeroit plus sans l'opiniâtre résistance du savant Pierre de Boissac, alors chef de la justice à Vienne. Pendant le règne de la terreur, on a placé sur cette *aiguille* une énorme barre de fer qui supporte une large girouette de fer-blanc et le bonnet de la liberté. Il est temps de détruire ces symboles qui rappellent une époque funeste; et il est à craindre que cette énorme girouette, sans cesse agitée par le vent, ne renverse ce monument intéressant et singulier. Il faudroit aussi remplacer une pierre qui

(1) Elle est gravée dans le *Recueil* de CAYLUS, t. III, pl. 95, p. 349.

manque dans le corps d'architecture. Ce monument est beau ; il a un air de grandeur imposant et une solidité qui inspire le respect.

La destination de ce monument a beaucoup exercé les antiquaires. Selon la tradition vulgaire, c'est le tombeau de Ponce-Pilate (1). On a voulu anciennement que cette pyramide fût ce qu'étoit le milliaire doré de la ville de Rome ; on y a vu ensuite le tombeau du prétendu Venerius, à qui l'on attribue la fondation de Vienne. Mais ce monument est du bon temps de l'architecture. Chorier pense que c'est un cénotaphe élevé par les Viennois à la mémoire d'Auguste, et qu'il étoit surmonté d'une urne cinéraire. M. Schneyder (2) veut que ce soit le cénotaphe d'Alexandre Sévère ; et son opinion n'est pas plus appuyée d'autorités que celle de Chorier. Mais comment prétendre déterminer la destination d'un semblable édifice, qui n'a ni figures ni inscriptions ! M. Schneyder, qui a pénétré dans l'intérieur de la pyramide à l'aide d'un trou qu'il y a pratiqué, et qui est aujourd'hui fermé par une petite porte de fer, n'y a rien trouvé. Tout ce qu'on peut dire, c'est que ce monument paroît avoir été bâti sous

(1) *Suprà*, p. 11.

(2) *Dissertation sur le cénotaphe appelé le Plan de l'Aiguille, à Vienne*, dans le *Magasin encycl.* année VI, t. V, p. 352. J'observerai qu'il a voulu dire *appelé l'Aiguille ;* car le mot *plan* est le nom dauphinois de la *plaine* où ce monument est situé.

les premiers empereurs, et qu'il est d'un assez beau style : c'étoit probablement le tombeau d'un personnage distingué dont on ignore le nom.

Nous voulions terminer nos courses par le célèbre temple d'Auguste ; mais il nous restoit encore quelques rues de la ville à parcourir, afin de ne rien laisser sans examen.

Nous allâmes déjeûner au café du *Levant ;* et précisément à côté de cette maison, sur la façade de celle d'un horloger, nous vîmes deux bas-reliefs en marbre enchâssés dans le mur. L'un est composé de quatre figures : la première est vêtue d'une longue robe ; la seconde tient un panier dans la main droite, et un *pedum* dans la main gauche ; la troisième est armée d'un bouclier ; la dernière élève la main droite comme pour haranguer les trois autres ; auprès d'elles est un arbre. L'autre bas-relief est en forme de fronton ; au milieu du tympan on voit une brebis entre deux colombes. Ces deux bas-reliefs appartenoient à un même cénotaphe, que le propriétaire a fait scier en deux. Peut-être M. Schneyder ne les connoissoit-il pas encore, puisqu'il ne les a pas dessinés.

Nous vîmes au haut de la rue des Serruriers ce qu'on appelle l'*Arc de triomphe* ou *Porte triomphale.* C'est un arc dont on ne peut reconnoître la destination : il est orné, dans l'intérieur, de têtes de Satyres ; ce qui pourroit faire croire qu'il a fait partie d'un

théâtre. On a incrusté dans le mur une figure gauloise, qui n'est ni du même style, ni du même temps, et qui n'a pu appartenir à cet édifice.

Sur la place Modène, près de la fontaine, la face latérale d'une maison qui fait encognure est ornée d'un fragment de frise; et l'on voit, sur une des pierres de la même maison, l'*ascia* renversée. Auprès de la porte cochère de M. Boissat, il y a dans le mur un fragment d'une inscription grecque si fruste, que nous n'en pûmes rien déchiffrer: il a dans sa cour une belle colonne de cipolin vert.

A l'entrée de l'église de Saint-André-le-Bas, il y a deux belles colonnes de marbre. Ce monastère avoit été fondé par le duc Ancemond: son épitaphe subsiste encore (1), ainsi que celle de Berno, qui procura aux religieux les reliques de S. Maxime (2) et celles du roi Conrad (3); on y lit encore celle de Richard de Sallery, prieur de Septème, qui y fut inhumé vers 1280 (4).

Cette église renferme beaucoup d'autres inscriptions des XII.e et XIII.e siècles et des suivans, sur de beau marbre blanc. Elles ont probablement été gravées sur des marbres dont on avoit gratté les inscriptions antiques; on en a ainsi perdu un grand nombre:

(1) CHORIER, p. 66.
(2) *Ibid.* p. 67.
(3) *Ibid.* p. 68.
(4) *Ibid.* p. 75.

comme

comme on a gratté d'excellens manuscrits pour écrire sur le même parchemin des commentaires des psaumes.

Un chapiteau antique, en marbre, dont l'intérieur est creusé, sert de fonts baptismaux. On voit dans la même église, comme dans celle d'Autun, plusieurs chapiteaux historiés.

En passant par la rue J. J. Rousseau, nous vîmes, devant la maison n.° 697, un banc supporté d'un côté par un chapiteau et de l'autre par un sippe carré, enterré à moitié, et dont l'inscription est très-fruste; voici ce que nous pûmes en déchiffrer :

D. M.
BII M. OPVS
TROFIL.

Nous visitâmes enfin l'édifice appelé *Temple d'Auguste*. Il est d'ordre corinthien ; il a soixante pieds de longueur sur quarante de largeur, et il étoit ouvert de tous les côtés. Ses colonnes sont composées de plusieurs assises ; elles ont vingt-cinq pieds de hauteur, en y comprenant les chapiteaux et les bases, qui portent sur un socle. Ces élégantes colonnes étoient cannelées : mais lorsqu'on en remplit les intervalles pour faire de cet édifice une église, une main barbare brisa les cannelures ; et l'on engagea tellement les colonnes dans la maçonnerie, qu'on peut à peine les apercevoir. Voyez *pl. XXVII, n.° 2.*

Chorier prétend que cet édifice est un ancien

prétoire, dans lequel les Romains rendoient la justice (1); le peuple veut d'après cette tradition, que Pilate y ait présidé aux jugemens. Chorier regarde comme plus évident que Vitellius y reçut un augure favorable.

L'opinion que ce bâtiment étoit un prétoire, a été assez généralement admise : cependant Spon, dans ses *Mélanges d'antiquités*, a très-bien établi que c'étoit un temple. Sans avoir la même élégance, il ressemble assez à celui qu'on appelle à Nîmes *la Maison carrée;* il est, comme lui, périptère, c'est-à-dire, entouré de colonnes, et il a un double fronton; enfin il réunit tous les caractères de ces sortes d'édifices.

Ce fut le bienheureux Burcard, évêque de Vienne, qui, vers 1089, érigea cet ancien temple en église, pour plaire à Rodolphe, qui avoit comblé Vienne de bienfaits. L'ignorance de ce prélat est excusable, si l'on considère le temps où il a vécu : il étoit naturel qu'on négligeât des choses dont on ne connoissoit point le mérite.

Ce temple est gravé dans l'*Histoire de l'église de Vienne* par Charvet (2), tel qu'on suppose qu'il a existé. Spon l'a représenté tel qu'il est aujourd'hui (3);

(1) CHORIER, *Antiquités de Vienne*, p. 89.

(2) Page 281.

(3) *Mélanges d'antiquités*, p. 159.

mais la figure qu'il en a donnée est bien maussade. M. Schneyder a dessiné tous les détails avec un soin extrême : il y reconnoît aussi un temple ; et en suivant la méthode de l'illustre Séguier, il a cru, d'après l'inspection des trous dans lesquels étoient fixés les clous qui attachoient les lettres, en pouvoir rétablir l'inscription, qui, selon lui, est ainsi conçue :

CONS DIVO AVGVSTO OPTIMO MAXIMO
ET DIVAE AVGVSTAE.

D'après cette inscription, ce temple auroit été consacré par le peuple de Vienne à Auguste et à Livie ; mais cette explication ne me paroît qu'une conjecture absolument destituée de fondement.

D'abord la distance des clous est une indication trop incertaine pour donner autre chose que des probabilités. Les mêmes lettres ne sont pas toujours attachées aux mêmes points, ainsi que j'ai eu l'occasion de m'en convaincre dans plusieurs inscriptions de Nîmes, qui, comme nous le verrons, mettent la chose hors de doute. Depuis la découverte de M. Séguier, plusieurs personnes ont voulu lire l'inscription du temple de Vienne : mais, ainsi que j'ai pu m'en assurer par la correspondance de M. Séguier, que l'on conserve dans la bibliothèque de Nîmes, les trous de cette inscription sont, dans les copies qu'il a reçues, placés de plusieurs manières différentes ; il y a un très-grand nombre

de ces trous dont on ne tient aucun compte, ainsi qu'on peut le voir par une des copies de cette inscription, que j'ai fait figurer *pl. XXVII, n.° 3*.

Si ce temple a été élevé en l'honneur d'Auguste et de Livie, ce n'a pu être que sous le règne de Tibère; car, de son vivant, Auguste voulut qu'on joignît à son culte celui de Rome, et non celui de Livie.

Cet édifice, respectable par son antiquité, avoit été donné aux religieuses et consacré à Notre-Dame de la Vie. Depuis la révolution, la société populaire y a siégé : ce lieu a été enfin rendu au premier usage qu'on lui avoit supposé; c'est aujourd'hui la salle d'audience du tribunal de commerce.

Au coin d'une maison qui fait face au temple, nous vîmes dans un mur un morceau de corniche orné d'un lézard et d'une chouette : deux architectes célèbres, *Saurus* et *Batrachus*, ont rappelé leur nom sur leurs édifices, en sculptant sur un chapiteau un lézard, appelé en grec *sauros*, et une grenouille, nommée dans la même langue *batrachos*. Cette corniche pourroit également retracer le nom de deux architectes qui se seroient aussi appelés *Saurus* et *Glaucus*; la chouette se nomme en grec *glaux*.

Le maire de la ville, M. Guillermin, qui s'étoit joint à nous pour aller à Notre-Dame de la Vie, nous conduisit à l'hôtel-de-ville. On voit d'abord sur l'escalier une grande inscription en vers, composée en 1518 par Lavinius, de l'ordre des Frères Prêcheurs;

elle contient une histoire abrégée de Vienne et de sa fondation : Chorier l'a transcrite (1).

Il y a dans une salle une belle cheminée de cipolin vert massif. La grande salle est décorée de cinq tableaux peints par M. Schneyder, qui y a réuni tous les monumens de Vienne, le Temple, l'Aiguille, le prétendu arc de triomphe, les aqueducs; et sur le devant de chaque tableau, il a placé plusieurs petits monumens, tels que des mosaïques, des autels, choisis parmi ceux qui sont dans le musée.

En revenant par la rue des Serruriers, nous fûmes, au coin de la rue Conquise, cette inscription :

Elle nous apprend que Jucunda l'a fait placer en mémoire de son mari (2) Marcus Titius Macrinus, fils de Titius, pour exécuter les dispositions de son testament (3).

Les rues de Vienne sont étroites, noires et anguleuses. Chaque fois que nous passions dans la plus grande, nous regardions avec plaisir la belle inscription

(1) *Antiquités de Vienne*, p. 383.

(2) Ligne 3. *JUCUNDA Ejus*. Les mots *uxor*, *contubernalis*, sont sous-entendus très-élégamment.

(3) Ligne 4. *EX Testamento Fieri Curavit.*

suivante, rapportée par Chorier (1) et d'autres auteurs ; les lettres, qui ont quatre pouces et demi de hauteur, sont exécutées avec une pureté sans égale :

D D FLAMINICA VIENNAE
TEGVLAS AENEAS AVRATAS
CVM CARPVSCVLIS ET
VESTITVRIS BASIVM ET SIGNA
CASTORIS ET POLLVCIS CVM EQVIS
ET SIGNA HERCVLIS ET MERCVRI
D S D

D D. flamine de Vienne a donné à ses frais (2) *des dalles de bronze dorées avec des supports* (3), *et les ornemens des bases, et les statues de Castor et de Pollux avec leurs chevaux, et celles d'Hercule et de Mercure.*

---

(1) CHORIER, *Ant. de Vienne*, p. 172 ; GRUTER, XCVIII, 8 ; SMETII *Inscript. ant.* 148, 23 ; MONTFAUC. *Antiq. expl.* II, 51 ; *Diarium Italic.* 2 ; FICORONI, *Osservaz. sopra l' antichità di Roma descritte nel Diario Italico del MONTFAUCON*, 4 ; SIMEONI, *Illustrazioni degli epitaf.* 13 ; FLEETWOOD, *Inscr. ant. Sylloge*, 24 ; OTTO, *de Diis vialibus*, 60 ; MOLCON [*Jean-Baptiste* LEBRUN DES MARETTES], *Voyages liturgiques de France*, 4 ; MORCELLI, *de Stylo inscript.* 538, a.

(2) Dernière ligne. *De Suo Dedit.*

(3) CVM CARPUSCULIS ET VESTITURIS BASIUM. Quoique plusieurs auteurs se soient occupés de cette belle inscription, le sens de ces mots est toujours douteux. Selon VOPISCUS, *in Aurel.* 30, le mot *carpisculus* est le nom d'une chaussure barbare ; mais il s'agit ici d'un membre d'architecture. Il est présumable qu'on a désigné par ce mot la base inférieure qui emboîtoit, et chaussoit pour ainsi dire, celle sur laquelle étoit cette inscription : le mot *vestituris* indique alors les ornemens dont cette base étoit revêtue.

Nous allâmes voir, chez une paysanne appelée *Serpolier*, le joli groupe de marbre qui a été trouvé dans sa vigne en l'an 6; il représente deux enfans *(pl. XXVII, n.° 4)* presque aussi grands que nature, dont l'un a sur la tête un toupet attaché avec une bandelette: il tient dans la main gauche une colombe que l'autre veut lui prendre, et il le mord au bras droit pour la lui faire lâcher. Auprès de chacun d'eux il y a un tronc: l'un, celui du côté de l'enfant qui tient l'oiseau, est entouré d'un serpent; un lézard rampe et grimpe sur l'autre, et saisit un papillon. L'artiste qui a exécuté ce joli groupe, n'a voulu figurer qu'une dispute d'enfans. Mais comment se contenter d'une explication aussi simple! Il a donc fallu que ces deux enfans fussent deux génies; c'est, a-t-on dit, celui de la méchanceté qui mord celui de la bonté (1), et ces figures ont appartenu à un temple. Pourquoi donc imaginer que, dans tout ce que les anciens ont produit, il y a des symboles, des allégories! leur imagination n'a-t-elle jamais pu se reposer! n'ont-ils pas pu, comme nous, représenter des scènes de la vie commune, sans y cacher un sens! Ce groupe ne représente donc que deux enfans qui se disputent une colombe: celui qui voudroit l'avoir mord au bras celui

(1) Voyez une *Dissertation* lue à l'Institut national par M. GIBELIN, correspondant, et insérée dans la *Décade philosophique*, année X, n.° 21, avec une figure du groupe.

qui ne veut pas la lui céder ; le serpent, et le lézard qui attrape un papillon, ne sont là que pour orner les troncs d'arbres et animer la scène. Ce charmant groupe est de la conservation la plus parfaite, d'une composition agréable et élégante. J'aurois voulu en faire l'acquisition : mais, quoique la propriétaire soit une pauvre femme, elle ne veut pas le vendre ; elle regarde ce groupe comme un talisman qui la protége : jamais elle ne se séparera, dit-elle, de *ses enfans*, de *ses petits anges*, que le ciel lui a envoyés pour le bonheur de sa maison.

La partie du ci-devant Dauphiné située entre l'Isère et le Rhône est plus tempérée que celle qui avoisine Grenoble ; et à mesure qu'on approche de Vienne, la température devient encore plus douce. Les côtes du Rhône présentent un pays chaud et renommé pour la qualité de leurs vins.

L'air, dans cette contrée et sur toute la côte du Rhône, est extrêmement sain ; aucune maladie endémique ni locale n'y affecte la population. On élève peu de chevaux ; l'espèce en est médiocre : mais celle des ânes est fort belle. Il n'est personne qui n'ait entendu parler de ce qu'on appelle *la poste aux ânes ;* on peut voyager ainsi sur toute la route depuis Lyon jusqu'à Marseille. Beaucoup de gens du pays n'ont d'autre monture que ces modestes coursiers : des paysans les louent pour un prix modéré. Ces animaux connoissent si bien leur chemin

qu'on doit leur abandonner sa confiance sans vouloir les écarter des sentiers qu'ils sont habitués à prendre, ni retarder ou accélérer leur marche. En vain tenteroit-on de les détourner de cette direction : l'animal rétif reviendroit plutôt sur ses pas, ou expireroit sous les coups. Cette monture a été avilie, parce que les enfans apprennent que c'étoit celle de Sancho; mais il suffit de songer, pour en avoir une idée plus noble, que c'étoit aussi celle du Sauveur du monde.

C'est encore à cette contrée qu'on prétend qu'appartient cette variété appelée *jumart* (1), nom donné à un mulet qu'on dit être né de l'accouplement du taureau et de la jument, ou du taureau et de l'ânesse. En vain les observateurs les plus éclairés, Buffon, Erxleben, Bourgelat, Huzard, ont nié son existence; on s'obstine à y croire, parce qu'on aime ce qui est extraordinaire : mais il est certain que tous les prétendus jumarts qui ont été scrupuleusement examinés, ont été reconnus pour de véritables bardots (2).

Parmi les autres quadrupèdes, on peut citer le chevreuil, le hérisson, la loutre, le lérot, la roussette, l'oreillard et le fer-à-cheval. La race des bêtes à cornes s'améliore par le croisement avec les races de

(1) *Onotaurus.*

(2) Le bardot est un mulet qui provient de l'accouplement du cheval et de l'ânesse.

Suisse et de Hollande; on commence aussi à y élever la race espagnole des moutons.

MM. Villers (1), Faure et Sionest ont observé dans ces environs plus de trois mille espèces d'insectes, dont plusieurs sont très-méridionales, et quelques-unes n'ont pas été décrites (2). Parmi les amphibies, on distingue le *crapaud aquatique à ventre jaune*, la *grenouille des buissons*, le *grand lézard vert du Languedoc* et la *salamandre aquatique*. La *vipère* est rare; on rencontre plusieurs variétés de couleuvres non venimeuses, telles que l'*orvet* ou l'*aveugle* et le *serpent à collier*.

Le nombre des coquilles fluviatiles et terrestres recueillies par MM. Faure et Sionest dans les environs de Lyon, surpasse de moitié la collection que le célèbre auteur de l'*Histoire des insectes*, M. Geoffroy, avoit faite autour de Paris.

---

(1) *E.* VILLERS, *LINNÆI Entomologia.*

(2) Voici les noms de quelques-unes : *Cerambyx longipes; Buprestis Cræsus; Carabus rostratus, — attenuatus; Meloe erythrocephales; Mantis purpurata; Grillus Allionii; Cimex paradoxus; Sphinx vespertilio, — appendigaster; Phalæna dumeti, — fraxini, — algira, — sacraria, — pulchella; Myrmeleo longicornis, — barbarus, — tigrinus; Raphidia mantispa; Tenthredo americana*, &c.

CHAPITRE XXXIX.

DÉPART de Vienne. — Château de Rossillon. — Côte-Rôtie. — Mont-Pilat. — AMPUIS. — Sa fertilité. — Pierre milliaire. — CORDELON. — CONDRIEUX. — SAINT-VALLIER. — Anecdote. — Trains. — Colombier. — Table du Roi. — TOURNON. — Collége. — Bibliothèque. — TAIN. — Taurobole. — Pierre milliaire. — SAINT-JEAN DE MUSOL. — Inscription des négocians du Rhône.

NOUS n'avions passé que trente-six heures dans Vienne, et nous avions recueilli une ample moisson. Après avoir bien couru toute la matinée, nous dînâmes chez M. le maire, qui vouloit nous retenir encore; mais, quoique la journée fût avancée, nous décidâmes d'aller coucher à Condrieux, pour arriver le lendemain matin à Valence.

Nous nous rembarquâmes à quatre heures, le 20 mai, jour de la Pentecôte, après avoir pris congé des personnes qui nous avoient si obligeamment secondés dans nos recherches.

En quittant Vienne, on a sur la rive droite Sainte-Colombe, et sur la gauche les bains publics : on aperçoit le plan de l'Aiguille, la grande route plantée de mûriers et de châtaigniers; et l'on découvre bientôt cette riche côte dont les vins rouges

sont si célèbres, et à qui son exposition a fait donner le nom de *Côte-Rôtie*. Ces vins vont à Paris par la Saone, le canal de Charollois, et la Seine. Le terrain devient ensuite un peu aride : on n'y trouve qu'un petit nombre d'habitations. On voit de loin la petite ville d'Auberive, et le lieu appelé *Péage de Rossillon*, où sont encore, sur une hauteur, les ruines d'une autre petite ville et d'un château ; les environs paroissent assez agréables, quoique le sol soit couvert d'une si prodigieuse quantité de cailloux roulés, qu'à peine laissent-ils voir la terre : les nombreux mûriers qui y croissent, donnent à la contrée l'apparence d'un verger.

Comme le lit du Rhône n'est pas dans une direction droite, nous eûmes pendant long-temps en face le *Mont-Pilat* (1).

Les paysans paroissent laborieux ; mais un sol ingrat refuse de récompenser leurs travaux et leur industrie. Ils labourent avec une charrue extrêmement simple (*pl. IX, n.° 6*). Elle consiste en une pièce de bois carrée AB, de quatre à cinq pouces d'épaisseur, dont l'extrémité antérieure est garnie d'une forte pointe en fer A C, longue d'environ dix pouces. Cette pièce est placée horizontalement sur le terrain : on y adapte deux manches ou bras D et E ; celui de devant E sert de timon, on y attelle les bœufs ;

(1) *Suprà*, p. 11.

celui de derrière D sert au cultivateur pour diriger l'araire : une grande cheville de bois F sert à fixer le timon à l'élévation convenable pour la grandeur des animaux qu'on attelle. Selon que le laboureur lève plus ou moins la partie de derrière de la charrue, la pointe de fer C s'enfonce plus ou moins profondément dans la terre, et la déchire à mesure que la charrue avance. La pièce de bois carrée augmente de grosseur vers l'extrémité B, opposée à la pointe C, afin que les sillons ouverts par celle-ci soient un peu élargis.

A la hauteur d'Ampuis, nous mîmes pied à terre, pour aller chercher l'endroit où l'on nous avoit dit à Vienne qu'il y avoit une colonne milliaire. Après avoir questionné sans succès beaucoup de monde, même le curé d'Ampuis, qui n'en avoit jamais entendu parler, nous la trouvâmes enfin en suivant le lit d'un torrent qui pour le moment étoit à sec : elle y sert de support à la quatrième planche qui forme un petit pont, un peu plus loin que la campagne de M. Boissat ; elle est couchée sur le bord du torrent. Elle étoit autrefois dressée à peu de distance de là ; et, selon le dire des paysans, elle y servoit de carcan : ils ajoutent que le torrent dont elle supporte un pont, est appelé pour cela *le torrent du Carcan*, ou simplement *le Carcan*. Cette pierre a cinq pieds sept pouces de longueur et vingt-deux pouces de diamètre. Chorier en a

donné l'inscription (1), qui est aujourd'hui presque indéchiffrable. Cependant on devroit, par respect pour l'antiquité, remplacer cette pierre par une autre, et la faire transporter dans le chef-lieu du département.

Ampuis s'appeloit dans le moyen âge *Ampoysiacus*, *Amputheus*, *Ampusius* ou *Ampucius*. S. Éloi y guérit un démoniaque, et ce miracle est encore célèbre dans le pays.

Ce petit territoire mérite une attention particulière. C'est une langue de terre de peu d'étendue, formée des sédimens du Rhône; elle est abritée au nord et à l'ouest par une colline. Le sol est très-meuble. La nature y déploie tous ses trésors : on assure que les melons et les fruits à noyau qu'on y cultive, suffisent seuls pour le paiement des contributions. C'est sur la colline qui protége cette riante végétation, que l'industrieux colon a transporté de la terre végétale, qu'il retient par des murs : là croît une vigne dont le vin a une juste célébrité. Près d'Ampuis, sur le territoire de Saint-Romain-en-Galles, on recueille la première qualité de ces marrons si connus des gourmands sous le nom de *marrons de Lyon.*

Un peu avant Condrieux, sur la droite, nous vîmes avec intérêt le château de Cordelon, qui a été

(1) CHORIER, *Antiquités de Vienne*, page 148.

long-temps la retraite de l'avocat général M. Servan. A sept heures nous arrivâmes au port de Condrieux.

Nous fîmes avant la nuit une courte promenade jusqu'à la ville de Condrieux même, qui est à quelque distance dans les terres. Cette ville n'a rien de remarquable : le port est mieux situé ; on y fait un grand commerce de vins du pays et d'entrepôt. La plupart des bateliers du Rhône y ont leur ménage : aussi cherchent-ils toujours des prétextes pour s'y arrêter. Toute la côte qui borde le Rhône, produit ces excellens vins connus sous le nom de vins de *la côte du Rhône*, de *Côte-Rôtie*, d'*Ampuis*, de *Condrieux*. Ce qui est extraordinaire, c'est que le pays est granitique et quartzeux ; et l'on sait que ce sol n'est pas celui qui convient le mieux à la vigne : mais il est recouvert d'un excellent terreau.

On répand sur les terres à blé, des raclures de corne qui viennent des coutelleries de Saint-Étienne en Forez ; cette substance animale est un excellent engrais.

On pense bien que nous ne manquâmes pas de fournir notre bateau de plusieurs bouteilles de l'excellent vin de Condrieux : nous descendions le matin sur le rivage ; et avec de l'agneau froid, qui est délicieux dans le pays, nous faisions un excellent déjeûner.

Après notre départ de Condrieux, nous eûmes vers dix heures, à notre gauche, la petite ville de Saint-Vallier : nous nous fîmes mettre à terre, et nous la traversâmes dans sa longueur ; il y a des chapelleries, des moulins à soie qui sont mis en mouvement par la petite rivière de Loz. Nous rentrâmes dans notre barque à l'autre extrémité de la ville.

On nous raconta à Valence une mystification, qui seroit plaisante si elle n'étoit punissable ; elle a été faite à un marchand de Smyrne par l'aubergiste de Saint-Vallier, qui tient en même temps la poste. Ce marchand étoit probablement un de ces Grecs qui vinrent en France vers la fin de l'existence du Directoire, pour réclamer le paiement de fournitures de grains qu'ils avoient faites. Il avoit à remettre des lettres à M. de Saint-Vallier, de la part de son frère ; il demande sa demeure : quoique le château tienne presque à la ville, l'aubergiste, qui craint de perdre un voyageur, lui dit qu'il y a près de deux lieues, et lui conseille de n'y aller que le lendemain. Mais le marchand étoit pressé, il avoit faim ; et calculant la distance, il demande à souper : vers huit heures, il monte dans sa chaise. Le postillon, qui avoit le mot, le mène par une route détournée, et lui fait faire environ une poste. Le marchand remet ses lettres : comme il parloit très-peu français, la conversation ne pouvoit être longue ; il repart ; on le reconduit

reconduit par le même chemin; et on lui fait payer trois postes pour avoir été à une distance de dix minutes.

Jusqu'à Ponsaye la route est difficile et montueuse; mais ensuite elle devient belle et commode.

Bientôt nous rencontrâmes une suite nombreuse de bateaux. Les mariniers du Rhône appellent ces espèces de flottes des *trains:* il faut une quantité considérable de chevaux pour les conduire jusqu'à Lyon contre le courant. Sur l'un de ces bateaux il y avoit un pigeonnier: les timides colombes alloient, comme celles de l'arche de Noé, chercher à terre leur nourriture, et revenoient à bord retrouver leurs compagnes fidèles.

Il étoit midi lorsque nous passâmes devant un grand rocher plat qui est précisément au milieu du Rhône, et que les bateliers appellent *Table du Roi.*

A midi et demi nous étions devant Tournon; nous y descendîmes pour voir le collége, et nous fûmes extrêmement satisfaits de l'excellente tenue de cet établissement, qui comptoit alors deux cent vingt pensionnaires et quarante externes. La maison, située à l'extrémité de la ville, sur le bord du Rhône, est vaste; il y a autour un terrain planté d'arbres pour l'amusement des écoliers.

La disposition des dortoirs mérite d'être citée et recommandée. Chaque élève est couché séparément dans un petit cabinet assez large pour y placer un

lit et une chaise. Le devant du cabinet est fermé par une porte à deux battans, qui a, depuis la hauteur d'appui jusqu'en haut, des jalousies dont les ouvertures sont fixes et pratiquées de manière qu'on peut voir dans l'intérieur. La partie de devant, au-dessus de la porte, est fermée par des barreaux épais qui se croisent et forment des rhombes assez étroits.

Les cabinets ont une élévation très-considérable. La circulation de l'air est toujours entretenue et renouvelée dans les dortoirs, au moyen des ouvertures pratiquées à la porte et au-dessus d'elle, ainsi que de deux trous carrés dans le mur opposé à la porte, à deux pieds à peu près du plafond, et de quatre autres trous semblables sur les deux côtés longs du cabinet.

Au-dessus de la porte de chaque dortoir est attachée une plaque avec le numéro de l'élève qui y est couché.

Il y a deux rangées de cabinets adossées l'une à l'autre. Autour des dortoirs règnent des galeries, dont les fenêtres se ferment pour que l'air humide ne puisse pas nuire à la santé des élèves: ces galeries sont foiblement éclairées pendant la nuit. Lorsque les élèves sont couchés, la porte de chaque cabinet est fermée en dehors : des visiteurs passent de temps en temps, pour entrer dans les cabinets et surveiller les élèves.

Le régime diététique de cette maison est très-bien entendu; l'enseignement y est également bien dirigé. On reçoit les élèves à l'époque où ils n'ont plus besoin pour se vêtir, de secours étrangers, c'est-à-dire, depuis huit à neuf ans; mais on n'en admet point au-dessus de douze : précaution extrêmement sage, pour qu'ils soient tous susceptibles du même degré d'instruction. Les parens peuvent venir voir leurs enfans, mais ils n'entrent pas dans la maison; et les élèves ne sortent du collége que pour n'y plus revenir : de cette manière ils s'habituent au régime de la maison; ils n'éprouvent pas ces desirs de la quitter, ces craintes d'y rentrer, qui rendent si malheureux les enfans que l'on fait souvent sortir de leur pension. Tous ont un habit uniforme; une égalité parfaite règne entre eux (1).

Sur les murs des galeries et des corridors, on a écrit en gros caractères les terminaisons des déclinaisons et des conjugaisons. Dans quelques corridors, on voit en haut, le long du mur, différens chiffres qui se rapportent à des époques remarquables de l'histoire. Cela procure aux élèves l'occasion de s'instruire même dans leurs momens de récréation : les époques donnent lieu à des espèces

(1) La pension est de 800 francs, en comprenant l'entretien, le traitement en cas de maladie, les maîtres d'agrément, &c.

de jeux, qui tournent toujours au profit de l'instruction et qui entretiennent l'émulation entre les élèves.

Le principal se nomme M. Verdet, et son administration mérite les encouragemens que le Gouvernement lui a donnés (1).

Il y a une bibliothèque peu considérable, mais qui contient de bons ouvrages pour l'usage de l'établissement; l'habile administrateur cherche à l'augmenter, et à acquérir les meilleurs livres sur chaque branche des sciences et des arts. Nous n'y trouvâmes que deux éditions du XVe siècle, celle du Traité *de Criminibus*, par Angelus de Aretio, 1476, et un *Ovide*, Parme, 1489, imprimé par les soins de Bonus Accursius, aux dépens de Matthæus Capcasa.

On a placé provisoirement dans la bibliothèque un bon télescope, que M. le principal se propose de faire établir dans un petit observatoire qu'il doit faire construire au sommet du dôme.

Le collége possède aussi un médaillier; il a été formé par le savant M. Chapet (2), qui a été longtemps professeur dans cette maison : mais on ne put pas nous le faire voir, parce que la personne qui avoit la clef étoit absente.

Tain est absolument en face de Tournon, sur la

(1) Sa Majesté a accordé à l'école de Tournon le titre d'école secondaire et la jouissance des bâtimens de l'ancien collége.

(2) *Suprà*, tome Ier, pages 322, 334, 354 et suiv.

rive gauche du Rhône, dans une petite plaine qui s'étend entre les montagnes et le fleuve. M. Chapet nous avoit recommandé d'y voir M. Chalieu, ecclésiastique respectable par son âge, son savoir et ses vertus : à cet effet, nous traversâmes le Rhône, nous proposant en même temps de transcrire la belle inscription taurobolique qui a été citée par plusieurs auteurs, mais point figurée et toujours mal copiée.

En y arrivant, nous vîmes sur le rivage une colonne; une tablette placée au-dessus contenoit ces mots : *Le monument antique et curieux qui se voyoit ici, est à la maison commune.*

Depuis 1724, l'autel taurobolique qui est actuellement dans le vestibule de la maison commune, servoit de base à une croix placée au sommet de la colonne qu'on a laissée sur le port de Tain pour indiquer le lieu où étoit autrefois ce monument.

Nous allâmes d'abord chercher le respectable abbé Chalieu. Ce vénérable vieillard vit actuellement chez un de ses neveux, simple artisan, à qui il doit laisser la petite collection de médailles d'or qu'il possède : il nous conduisit chez le maire, M. Jourdan, qui conserve dans son jardin la colonne milliaire dont je donne ici la figure (1).

(1) Ce monument, accompagné d'une dissertation de M. l'abbé CHALIEU, a été publié dans le *Magasin encyclopédique*, année V, tome I.er, page 396.

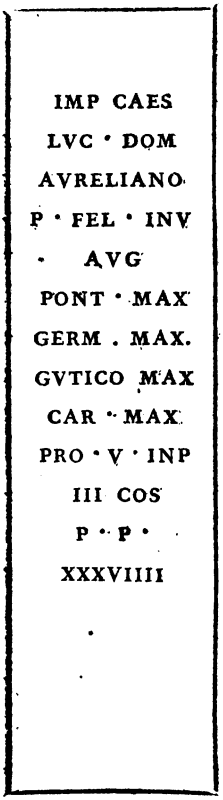

A l'empereur César Lucius Domitius (1) *Aurelianus, pieux, heureux, invincible* (2), *Auguste, souverain pontife, Germanique très-grand, Gutique très-grand, Carpique très-grand* (3): *la province Viennoise à l'empereur* (4) *pour la troisième fois, consul* (5); *père de la patrie* (6); *XXXVIIII* (7).

---

(1) Lignes 1 et 2. *IMPeratori CAESari LVCio DOMitio.* Les noms de *Lucius Domitius* ne se rencontrent pas très-souvent sur les médailles d'Aurélien.

(2) Lignes 4 et 5. *Pio FELici INVicto AVGusto.* Outre les surnoms de *pius* et de *felix*, communs à tous les empereurs depuis Commode, on lit ici celui d'*invictus*, invincible. Cependant les Marcomans avoient complétement battu Aurélien, et sa défaite avoit répandu les plus vives alarmes à Rome et dans tout le midi de l'Italie; mais, ayant rassemblé une nouvelle armée, il prit bientôt sa revanche, fit un carnage affreux des Marcomans, et les détruisit presque entièrement.

(3) Notre inscription rapporte qu'il avoit vaincu trois peuples, savoir, les Germains, les Gutes (ou plutôt Goths), les Carpiens; c'est ce que veulent dire (*lignes 7, 8 et 9*) les mots abrégés sur la pierre, *GERManico MAXimo, GVTICO MAXimo, CARpico MAXimo.* Ptolémée appelle les Goths, *Gutæ.*

(4) Ligne 10. Le mot *inperator* ou *imperator*, empereur, a ici le sens de *vainqueur.* Les soldats, après la victoire, donnoient à leur général le nom d'*imperator.*

(5) Lignes 10 et 11. *PROvincia Viennensis INPeratori III, COS.*

M. Chalieu nous conduisit ensuite à la maison commune, où, d'après son avis, la belle inscription

---

(c'est-à-dire, *consuli*). Aurélien arriva au trône dans le courant de l'année 270 de notre ère : il fut fait consul l'année suivante 271 ; c'est le consulat de notre inscription. Il avoit exercé précédemment cette charge (l'an 258) : comme il n'avoit pas été l'un des deux consuls ordinaires, mais seulement de ceux qu'on appeloit *consules suffecti*, et dont les noms n'étoient pas inscrits dans les fastes, l'inscription ne compte pas ce premier consulat ; elle porte seulement COS, et non COS II. Cela étoit cependant contre l'usage ; car les princes parvenus à l'empire comptoient également les consulats qu'ils avoient gérés n'étant encore que simples particuliers, quoique ces consulats n'eussent pas été des consulats ordinaires.

La colonne fut placée en 273 ; il y en avoit auparavant une autre au même lieu, le chemin étant beaucoup plus ancien.

Ce fut la province Viennoise qui fit mettre celle-ci en l'honneur d'Aurélien, trois fois vainqueur : PRO. V. INP. III : l'N est ici une faute du graveur, qui auroit dû mettre une M, comme il avoit fait au premier mot.

(6) Ligne 12. *Patri Patriæ.*

(7) Le nombre XXXVIIII fait connoître la distance de Vienne à cette pierre. La 39.e colonne étoit à Tain : de Tain à Valence, la table Théodosienne ou de Peutinger compte 13 M. Ainsi, de la colonne dont il s'agit ici jusqu'à Valence, il restoit 10 M. Il y avoit donc encore au moins trois colonnes jusqu'au pont qui existoit alors sur l'Isère, les 40.e, 41.e et 42.e On a des données d'après lesquelles on pourroit les retrouver aisément et sans beaucoup de frais, si elles n'ont pas été enlevées ; on sait le point d'où il faudroit partir, et la distance où devroit être la colonne suivante ; la voie romaine subsiste. On pourroit, pour les mêmes raisons, faire les mêmes recherches au-delà de l'Isère. M. Chalieu pense que ni les unes ni les autres ne seroient infructueuses. Les colonnes au-delà de l'Isère devoient marquer l'éloignement depuis Valence.

taurobolique a été convenablement placée. On voit encore les traces du bucrâne qui y étoit autrefois sculpté; on distingue aussi celles de la tête de belier et de l'épée taurobolique (1) qui étoient aux deux côtés.

Cette belle inscription a été trouvée, il y a près de deux cents ans, sous l'autel de la chapelle de l'Hermitage, qui a donné son nom à la montagne qui produit de si bon vin. L'hermite qui faisoit creuser en cet endroit, la fit placer à la porte de sa retraite, où elle attiroit les curieux et lui valoit quelques aumônes. En 1724, des voyageurs anglois la firent conduire jusqu'au Rhône pour l'enlever; mais le lieutenant du maire de la ville, M. Loche, dont nous devons rappeler le nom, s'opposa à leur dessein, et la fit placer à Tain près du bac, où elle est restée long-temps: elle étoit exposée aux injures du temps et aux insultes des enfans. M. Chalieu l'a fait placer plus convenablement dans la maison commune.

L'inscription a déjà été publiée plusieurs fois, ainsi qu'on peut le voir par le nombre des auteurs que j'ai cités dans la note; mais il est utile de la rapporter ici pour la commodité des voyageurs: elle a d'ailleurs toujours été transcrite d'une manière très-infidèle. Elle est ainsi conçue:

---

(1) On trouvera des détails sur la forme particulière de cette épée, dans mon *Dictionnaire des beaux-arts*, au mot *HARPE*.

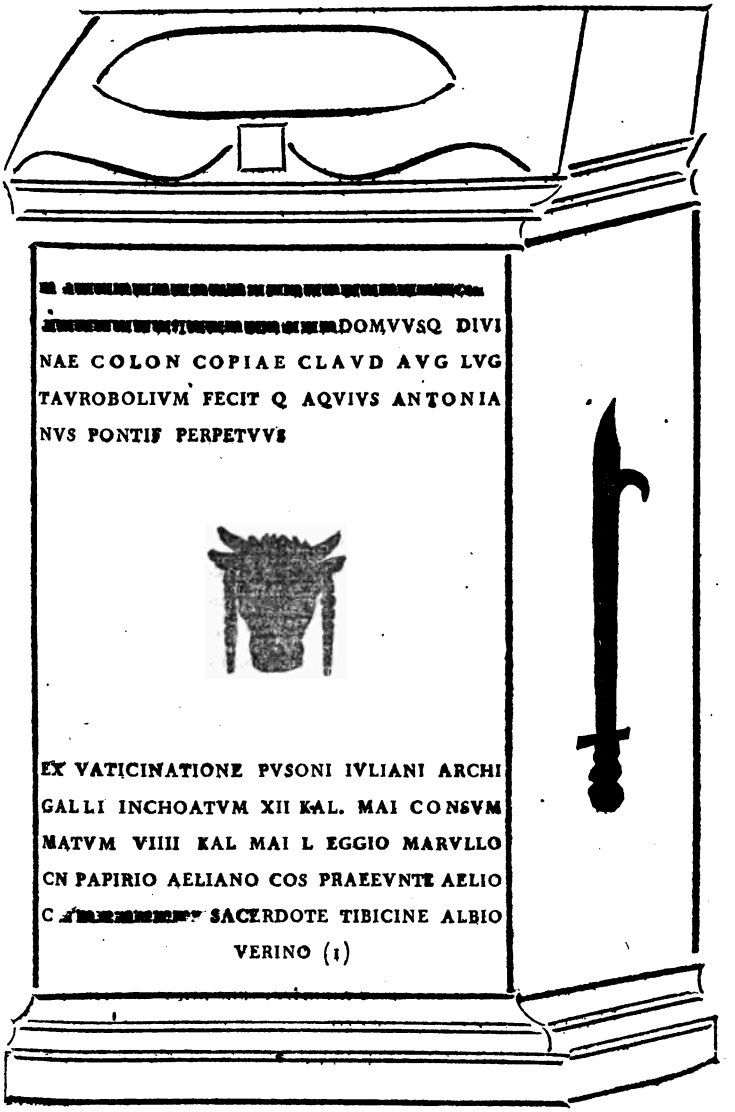

(1) GRUTER, XXX, 2; RELAND, *Fasti consulares*, 61;

Pour le salut de l'empereur Lucius Ælius Aurelius Commodus (1), *et de toute la maison divine* (2), *et de la colonie Copia Claudienne Auguste de Lyon* (3), *Quintus Aquius Antonianus, pontife perpétuel, a fait un taurobole, d'après la prédiction* (4) *de Pusonius Julianus,*

BARTHOL. *de Tibiis*, l. 3, c. 1, 181; PITISCUS, *Lexic.* II, 964; CELLARIUS, *Not. orbis antiqui*, 1, 175; *Mém. de l'Académie des Inscr.* t. II, 471, et t. V, *Hist.* 294; FLEETWOOD, *Inscr. ant. Sylloge*, 12; *Dominici* GEORGII *Interpret. vet. monumenti in agro Lanuvino detecti*, 32; MÉNESTRIER, *Hist. de Lyon*, 83; BREVAL, *Remarks on France, Germany, Italy and Spain*, t. I, 247; idem, *Remarks on Sicily and the south of France*, t. II, 132; CHORIER, *Histoire du Dauphiné*, 245; VAN DALE, *Dissert.* 103; *Mercure de France*, année 1731, p. 751. Ces copies sont presque toutes inexactes.

(1) Les premières lignes portoient évidemment la formule si connue : *Pro salute Imperatoris Lucii Ælii Aurelii Commodi*, et peut-être encore quelques-uns de ses titres. Voyez *suprà*, tome Ier, p. 455 et 522. Il est évident que ces lignes ont disparu, non pas, comme quelques auteurs l'ont cru, par le temps et par accident, mais lorsque le sénat eut ordonné d'effacer le nom de Commode sur tous les monumens publics. *Voyez* LAMPRID. *in Commod.* c. 17 et 18. Cette circonstance rend ce monument très-curieux.

(2) Ligne 1. *DOMVVSQue* (pour *domusque*) *DIVINAE*, et de la maison divine, c'est-à-dire, de la famille de l'empereur. Nous avons déjà vu cette formule, *suprà*, t. Ier, p. 522 et suiv.

(3) Ligne 2. *COLONIæ COPIAE CLAVDIæ AVGustæ LVGdunensis.* Nous avons déjà vu que les sigles *CCC. AVG. LVGD.* avoient été interprétées comme indiquant un collége de trois cents augures qui desservoient l'autel de Lyon; notre inscription a fixé le sens de cette abréviation. Cette belle inscription n'a pas été détruite, parce que le taurobole a été offert pour la ville de Lyon en même temps que pour Commode; c'est pourquoi l'on s'est contenté d'effacer à coups de marteau le nom de ce monstre, sans briser la pierre.

(4) Ligne 5. *EX VATICINATIONE.* C'est sans doute d'après l'interprétation qui a été donnée au pontife perpétuel, *Q. Aquius Antonianus*, du sens de quelque événement, que ce taurobole a

archigalle (1); *il a été commencé le* XII *des calendes de mai* (2), *consommé le* IX.e *des calendes de mai* (3); *L. Eggius Marullus et Cneius Papirius Ælianus étant consuls* (4), *sous la présidence d'Ælius C... prêtre, Albius Verinus étant joueur de flûte* (5).

Notre projet étoit d'aller coucher le soir à Valence; mais nous avions employé beaucoup de temps à examiner le taurobole. M. Chalieu nous parla d'une belle inscription qui étoit à l'église de Saint-Jean de Musol, sur la rive droite du Rhône, à environ une demi-lieue de Tournon; nous résolûmes alors de rester à Tain, et d'en partir de très-grand matin. Nous traversâmes le Rhône: M. le maire, M. Jourdan son fils, et M. l'abbé Chalieu, nous accompagnèrent;

été fait. Plusieurs inscriptions rappellent de même qu'elles avoient été faites pour l'accomplissement d'un songe, à cause d'une vision, pour obéir à l'ordre d'un dieu qui est apparu, *ex imperio*, *ex visu*, *ex somnio*.

(1) On appeloit *archigalle* le grand prêtre de Cybèle, déesse à laquelle on offroit les tauroboles.

(2) Le 20 avril, selon notre manière de compter.

(3) Le 23 avril. La cérémonie a duré quatre jours, comme celle qui est indiquée dans la belle inscription de Lyon que j'ai publiée, *tome I.er*, *p. 522 et 524*, *note 3*.

(4) Ce consulat marque l'année de Rome 937, c'est-à-dire, 184 de l'ère vulgaire. Cette cérémonie a donc eu lieu le 20 avril, l'an 184 après J. C.: elle a été achevée le 23 avril; et c'est la date que nous devons assigner à notre inscription, dont les premières lignes auront été effacées l'an 192 de J. C., où a cessé le règne odieux de Commode.

(5) Nous avons déjà vu le nom d'un autre joueur de flûte, *Flavius Restitutus*, sur le taurobole de Lyon que j'ai publié, *t. I.er*, *p. 522 et suiv.*

le quittâmes à regret. Nous nous plaignîmes que ce scrupule nous privât de sa société pendant les courts instans que nous avions à passer à Tain; mais nous ne pûmes nous empêcher de penser que celui qui pousse si loin la rigoureuse observance des devoirs de son état, mérite plus l'estime des hommes que celui qui trouve toujours de vains prétextes pour s'en dispenser.

Marmontel, dans ses Mémoires, se plaint de la mauvaise foi de l'aubergiste de Tain, qui lui fit payer très-cher du mauvais vin prétendu de l'Hermitage (1), qui croît sur une montagne voisine de la ville. M. Fisch (2) raconte un fait à-peu-près semblable. Il faut qu'il y ait eu dans cette hôtellerie une succession de mauvais génies; car on nous servit un souper détestable et du poisson pourri, quoique nous fussions sur les bords du Rhône : on nous dit qu'il étoit excellent ; et nous le payâmes comme tel. Ce petit désagrément ne put nous faire oublier le plaisir que nous avions eu à nous arrêter à Tain et à Tournon.

---

(1) MARMONTEL, *Mémoires*, III, 230.

(2) FISCH, *Briefe über die südlichen Provinzen von Frankr.* 609.

CHAPITRE XL.

DÉPART de Tain. — Poissons du Rhône. — Canal de dérivation. — Isère. — *Segalauni.* — *Helvii.* — Contrée. — VALENCE. — Son histoire, description. — Sources. — M. Laugier-Vaugelas. — Découverte d'antiquités. — Inscription tumulaire. — Jupiter et Junon. — M. de Sucy. — Divers monumens. — Inscription tumulaire. — Taurobole. — Divers monumens, vases grecs, fibule d'or, camée sur jaspe. — Cathédrale. — Chapelle de Pie VI. — Mosaïque. — Chapelle de Marcieu. — Sources. — Canaux.

A PEINE étoit-il quatre heures, nous avions déjà quitté Tain et nous étions sur le Rhône : nos matelots venoient d'y prendre un excellent barbeau.

Le Rhône produit beaucoup de bons poissons. L'*alose* remonte le fleuve en suivant les bateaux de sel : on y pêche des *anguilles* excellentes et d'une grosseur extraordinaire, des *brochets* préférables pour le goût à ceux qui vivent dans des eaux paisibles, des *barbeaux* et des *carpeaux* très-renommés. Il y a eu beaucoup de discussions sur le sexe de ce dernier poisson, dont la chair est bien plus délicate que celle des carpes ordinaires : les observations de M. de la Tourette ont mis hors de doute que le carpeau du Rhône n'est qu'une *carpe*

mâle, privée dans sa jeunesse, par une castration accidentelle, de la faculté de se reproduire. La *lamproie* remonte aussi le Rhône : on y trouve des *esturgeons*.

Nous rencontrâmes encore une file de bâtimens qui remontoient le fleuve. Cette navigation ascendante auroit de grands avantages, si elle étoit moins incertaine, moins lente et moins coûteuse : c'est pourquoi l'on a conçu l'idée d'un canal de dérivation, qui seroit ouvert latéralement au fleuve. Mais l'exécution de ce beau projet présente de grandes difficultés : si l'on conduisoit le canal par la rive gauche, on manqueroit à Vienne et à Valence de l'espace de terrain nécessaire, et l'on seroit contrarié par l'Isère, la Drôme et la Durance, qui ont leur embouchure dans le Rhône; le canal rencontreroit encore sur la rive droite de plus grands obstacles. Mais la puissance du souverain, aidée par le génie des sciences, trouvera peut-être des moyens pour les surmonter.

Dans notre navigation, nous avions devant nous le *Mont-Ventoux*, que nous ne cessâmes plus d'apercevoir : il se reconnoît aisément aux deux cornes que forme son sommet. Bientôt on voit sur la rive gauche *la Roche de Glun*, château bâti sur un rocher baigné par le fleuve, et dont l'aspect est très-pittoresque.

Plus loin, en face d'une petite île, on traverse l'embouchure

l'embouchure de l'*Isère* (1). Le nom de cette rivière, appelée *Isara* par les Romains, n'a reçu aucune altération sensible. Elle prend sa source dans le mont Iseran, à l'extrémité de la Tarentaise, et reçoit le *Drac* au-dessus de Grenoble; elle est navigable depuis Montméliant : son cours est tortueux, et pourtant rapide. Ses débordemens sont redoutables; ils retardent souvent pendant plusieurs jours les voyageurs qui sont obligés de la traverser. L'ardoise qu'elle charie, donne à ses eaux une teinte bleuâtre, qui les fait distinguer pendant long-temps de celles du Rhône, dont elles augmentent considérablement la rapidité.

Après avoir passé le confluent de l'Isère, on quitte sur la rive gauche le territoire des anciens Allobroges, et l'on entre sur celui des *Segalauni*, aujourd'hui le département de la Drôme : sur la rive droite est le territoire des anciens *Helvii* [le Vivarais], qui n'est séparé de celui des *Arverni* [l'Auvergne] que par les montagnes des Cévennes.

Les côtes sont cultivées en vignobles. La plaine qui est entre ces côtes et le Rhône, paroît assez fertile, si l'on en juge par le grand nombre de mûriers dont elle est couverte : mais on n'y recueille pas de grains; et parmi tant d'arbres, on n'en distingue

(1) Il y a dans le *Voyage pittoresque de la France*, Languedoc, n.° 7, une jolie vue de ce confluent.

point de fruitiers. Valence est à l'extrémité de cette plaine.

Depuis la jonction de l'Isère avec le Rhône, jusqu'à Montelimart, à Saint-Paul-Trois-Châteaux et au Buis, on trouve encore des inégalités dans le sol : les eaux sont moins communes, les bois plus rares; les coteaux, plus arides, plus découverts, sont chargés de plantes aromatiques ; enfin ces contrées offrent des climats chauds, tempérés, secs, humides ou aérés, selon la hauteur des collines et l'exposition des vallons : cependant, en général, l'air est plus chaud, plus pur; tout annonce l'influence du midi.

A sept heures nous débarquâmes à Valence. Les mariniers vouloient nous persuader de loger sur le port ; heureusement on nous avoit conseillé à Dijon de descendre chez M. Martin. Sa maison étoit pleine de comédiens; mais la troupe n'attendoit que le moment du départ : après nous être promenés pendant une heure, nous eûmes enfin des chambres. L'auberge de M. Martin est la meilleure de toute la route ; les logemens sont très-commodes, et la table est excellente. M. de la Reynière célébreroit M. Martin, si sa muse pouvoit s'abaisser à faire l'éloge des restaurateurs de province.

Valentia, aujourd'hui *Valence*, qui étoit le chef-lieu du *Valentinois*, est maintenant celui du département de la Drôme. C'étoit la capitale des *Segalauni*; Ptolémée lui donne le nom de *colonie*.

Valence, après avoir été comprise sous Honorius dans la première Viennoise, fut prise par les Bourguignons, reprise par les fils de Clovis, et enclavée sous Charles-le-Chauve dans le nouveau royaume d'Arles. Comme ses possesseurs laissoient aux comtes de Provence la facilité de s'étendre, pourvu qu'ils reconnussent leur souveraineté, ceux-ci se rendirent maîtres de tout le pays qui est au midi de l'Isère jusqu'à la Méditerranée. La Provence ayant été séparée en comté et en marquisat, le second lot, qui comprenoit tout ce qui est entre l'Isère et la Durance, devint le partage des comtes de Toulouse, sous lesquels il y eut, dans chaque ville, des comtes particuliers qui relevoient d'eux comme vassaux. Ce comté passa, par mariage, aux comtes de Poitiers; Louis II le laissa, par testament, au roi Charles VI; et il fut incorporé en 1419 à la couronne. En 1499, Louis XII, qui avoit besoin du pape Alexandre VI pour l'exécution de ses projets sur l'Italie, donna ce comté à César Borgia, fils naturel de ce pontife, après l'avoir érigé en duché-pairie. Après la mort de ce monstre, le Valentinois revint encore à la couronne. Ce duché, qui avoit été un présent de la politique, devint un don de l'amour: en 1548 Henri II en investit Diane de Poitiers sa maîtresse. Enfin Louis XIII l'abandonna à Honoré de Grimaldi, prince de Monaco, en compensation des propriétés que celui-ci avoit cédées dans le royaume de Naples;

et cette maison l'a conservé jusqu'à l'époque de la révolution.

Valence est à-peu-près aussi considérable que Vienne : ses rues sont sinueuses et étroites. Elle est située sur le penchant d'une petite colline : autour il y a des vallées qu'un grand nombre de sources arrosent et rendent fertiles (1). Dans le cloître qui appartenoit au monastère des Jacobins, coule une source qui est chaude en hiver et froide en été. On fait dans cette ville un commerce assez considérable de laines et de peaux.

Notre premier soin fut de chercher quelqu'un qui pût nous indiquer les objets relatifs à nos recherches. Nous apprîmes que M. Laugier-Vaugelas avoit lu, dans une des dernières séances de la société littéraire, un mémoire sur les peuples qui ont anciennement habité la contrée ; et nous pensâmes avec raison pouvoir obtenir de lui quelques instructions. Il nous montra plusieurs antiques qui prouvoient d'une découverte qu'on venoit de faire (2). Je savois que Valence étoit la patrie du jeune et

(1) Il y a une jolie vue de Valence dans le *Voyage pittoresque de la France*, Dauphiné, n.° 2.

(2) En voici la notice : 1.° Un petit Mercure en bronze, avec de petites ailes et un petit coq, l'un et l'autre d'un travail grossier ; 2.° une petite patère en argent, sans figures (elle étoit alors chez un orfévre à Gray, à quatre ou cinq lieues de Valence) ; 3.° une espèce de javelot en fer,

malheureux M. de Sucy, commissaire ordonnateur de l'armée d'Égypte, qui, à son retour de cette expédition, a été si inhumainement massacré à Augusta en Sicile (1). J'avois eu occasion de le voir à Paris, où il venoit souvent visiter le cabinet des médailles. Dès sa première jeunesse il s'étoit montré passionné pour les monumens ; toujours il avoit cherché à en recueillir et dans son pays et dans ses voyages. Il rapportoit d'Égypte des objets dont le choix attestoit son goût et son érudition. Nous désirions voir le cabinet que cet intéressant jeune homme avoit formé avant son départ. Cette collection a été partagée entre les deux sœurs de M. de Sucy, qui conservent chacune leur part comme des restes précieux d'un frère dont elles chérissent tendrement la mémoire. Nous éprouvions un vif regret de renouveler en elles un si douloureux souvenir : cependant l'amour des monumens l'emporta chez nous sur la crainte d'être indiscrets, et M. Laugier-Vaugelas eut la bonté de nous conduire d'abord chez M.me de Chièze.

En passant par la rue Gallet, devant la maison n.° 644, nous vîmes une grosse pierre tumulaire

de vingt-huit pouces de long, finissant par un bout comme une baguette de fusil, et ayant de l'autre un renflement terminé en pointe ; 4.° autre de même forme, mais dont l'extrémité avec le renflement est cassée ; 5.° une petite cassolette de bronze ; 6.° deux médailles de *Julia Domna*.

(1) *Moniteur*, année VII [1799], n.os 158 et 165, du 8 et du 15 ventôse.

couchée, avec l'inscription suivante qui est inédite, mais très-fruste :

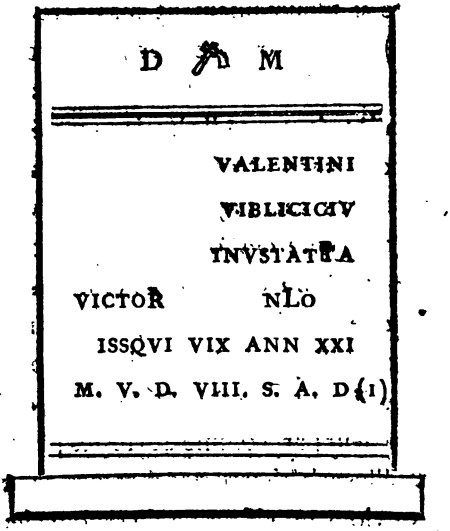

Nous entrâmes chez une personne qui s'étoit chargée de faire un socle au Mercure de M. Laugier-Vaugelas ; ce particulier possède un groupe en marbre qui paroît représenter Jupiter et Junon ; derrière celle-ci, l'on voit la queue du paon. Le travail n'est pas bon ; le corps des deux figures est beaucoup trop alongé.

M.me de Chièze n'y étoit pas : M. de Chièze eut la bonté de nous montrer quelques-uns des objets de curiosité qu'il possède ; le principal est une petite statue antique d'une canéphore en marbre.

(1) *Sub Ascia Dedicavit.*

Dans le jardin de la maison, M. de Sucy avoit disposé plusieurs monumens, qui y sont encore tels qu'il les y a placés; on voit, entre autres, ce fragment d'inscription :

(1)

Dans un coin de ce petit musée, au milieu des cyprès élevés par la tendresse fraternelle, est un superbe chapiteau en marbre, d'ordre ionique, enlevé à la ville de Vienne *(pl. XXVIII, n.° 1)*; la volute est formée par les enroulemens de deux énormes dragons qui s'enlacent autour de deux trépieds, dont l'un est surmonté d'une figure d'Apollon, vers laquelle se dresse la tête des deux serpens. Il est présumable que ce chapiteau vient d'un temple consacré au dieu des arts: où pouvoit-il être mieux placé que chez un jeune ami des Muses! M. de Sucy s'étoit donné bien des soins pour enlever ce chapiteau. Déjà

(1) Probablement *MEMORIÆ ÆTERNÆ Lucii FIRMIani MAXIMI Marcus FIRMianus VALERIANVS fratRI INCOMparabILI.*

il étoit sur le bateau; il avoit confié au Rhône sa noble conquête : mais le patron aperçut les figures dont il étoit orné ; sans doute il lui vint à l'esprit que c'étoient des armoiries, et il voulut jeter dans le fleuve ces prétendus signes de la féodalité : ce fut avec bien de la peine que M. de Sucy parvint à l'en dissuader.

Près de ce chapiteau d'un temple d'Apollon, il y en a un autre plus petit, d'une forme très-élégante. On voit encore dans ce jardin une offrande faite à la mère des Dieux ; c'est le quatrième autel tauroboliique que l'on rencontre en venant de Lyon (1) : il y a sur la face principale *(voyez la page 89)* un bucrâne presque effacé, comme sur l'autel de Tain ; sur un autre côté *(pl. XXVII, n.° 5)*, un cône de pin entre un préféricule, une patère à manche, un gâteau sacré et le bonnet d'Atys ; la troisième face *(ibid. n.° 6)* est ornée d'un *ægicrâne*, ou crâne de belier, entre un aspersoir et un *pedum ;* sur la quatrième face *(pl. XXVII, n.° 7)*, est le rameau de pin du dendrophore : ces figures sont tellement effacées sur la pierre, qu'on n'en aperçoit que la trace (2).

(1) *Suprà*, p. 73 ; tome I.er, p. 455 et p. 522 : c'est même le cinquième, en comptant le sarcophage sur lequel on voit l'épée taurobolique, dans la maison des Savans, à Lyon. Voyez *suprà*, t. I.er, p. 468.

(2) J'en dois le dessin aux bontés de M. LE SAGE, ingénieur, qui, à la prière de M. DESCORCHES, préfet de la Drôme, a bien voulu me l'adresser.

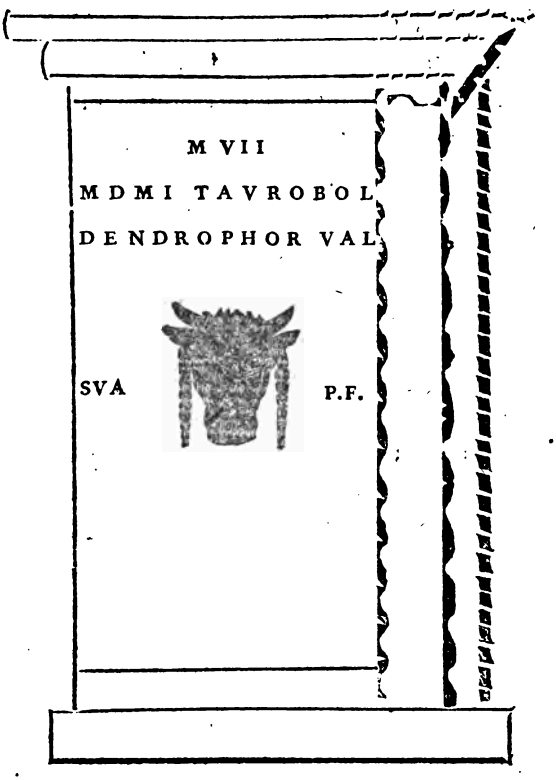

A la grande déesse, mère Idéenne (1), *Valérius dendrophore* (2) *a offert ce taurobole à ses frais* (3).

Ce curieux monument a été trouvé, il y a près

(1) *Magnæ Deæ Matri Idææ.* Voyez *suprà*, tome I.er, p. 455.

(2) *DENDROPHORus*, celui dont la fonction étoit de porter des rameaux sacrés dans les sacrifices. *Suprà*, t. I.er, p. 515.

(3) *SUA Pecunia Fecit.*

de vingt ans, dans la voie romaine qui conduit de la citadelle de Valence à Tain, sur la rive droite de l'Isère : c'est le lieu où la colonne milliaire de M. Jourdan a été également découverte (1).

M. de Chièze nous fit voir aussi des cailloux à plusieurs couches, gravés en camée par feu M. Louis Chapat, à Orange. Ces cailloux sont tirés du torrent d'Aigues, sur le chemin de Valence à Orange. Un de ces cailloux gravés est sur-tout remarquable par le nombre des couches et des accidens dont M. Chapat a su tirer parti. D'un côté, l'on voit la tête de Constantin ; l'accident d'une bande transversale a été employé pour faire le diadème : de l'autre, c'est une croix dans la couche blanche, au-dessus de laquelle étoit encore une couche grisâtre dont l'artiste a formé les clous. Plusieurs de ces cailloux ne sont qu'ébauchés. M. de Chièze croit se rappeler que la matière étoit assez dure à travailler.

Nous allâmes ensuite chez madame de Bressac, autre sœur de feu M. de Sucy ; elle conserve le reste de la collection des monumens antiques de cet aimable amateur (2).

---

(1) *Suprà*, p. 70.

(2) Elle consiste en plusieurs vases grecs, dont l'un est curieux, parce que la peinture d'un des côtés n'est pas terminée ; les figures sont noires sur un fond rouge : — quelques figurines de bronze, dont l'une représente un Silène enveloppé dans le manteau de philosophe : — un buste de femme, en terre cuite : — divers petits

En quittant le cabinet de M. de Sucy, nous allâmes à la cathédrale, qui porte le nom de *Saint-Apollinaire.* C'est un édifice peu remarquable. Nous aperçûmes à droite une chapelle, dont les murs, grossièrement barbouillés en noir, étoient couverts de têtes de mort et d'os posés en sautoir, de larmes, et de clefs de Saint Pierre; une tiare et des clefs étoient peintes sur l'autel : au milieu brûloit une lampe dont la houppe étoit de papier noir et blanc frisé au fer ; un cippe carré, recouvert d'un tapis de velours, portoit les signes de la papauté. C'est dans ce chétif oratoire qu'ont été déposés les restes de l'infortuné Pie VI, qui, après avoir rendu de grands services aux arts, aux lettres, à l'humanité (1), après s'être distingué par sa douceur, sa libéralité et sa bienfaisance, s'est vu précipité du trône pontifical, et traîné de ville en ville, jusqu'à Valence, où il a enfin terminé sa carrière (2).

Derrière le chœur, dans une espèce de galerie,

---

objets en bronze; nous distinguâmes sur-tout une magnifique fibule d'or, fort grande, très-bien travaillée, et de la plus belle conservation : ce morceau capital fut trouvé dans l'Isère, par des pêcheurs qui le retirèrent dans leurs filets, avec une améthyste en cabochon, sur laquelle est gravé un caducée ailé, traversé dans sa longueur par un épi de blé, symbole du commerce et de l'abondance.

(1) On doit à ce pontife la formation du musée qui porte son nom, et le desséchement des marais Pontins.

(2) Le 29 août de l'an 1799.

on trouve sur le pavé les restes d'une inscription en mosaïque qui ne forme qu'une seule ligne : on n'en distingue plus que quelques lettres.

Au côté occidental de l'église de Saint-Apollinaire, il y a un petit bâtiment carré, dont les quatre faces sont vermiculées et historiées ; c'étoit le mausolée de la famille de Marcieu. Chacun des quatre coins est occupé par une très-jolie colonne d'ordre corinthien ; la clef qui est au milieu du cintre de chacune des quatre croisées et des quatre portes, est ornée d'une tête ou d'une armoirie. Ce petit édifice, d'un excellent style, mériteroit d'être gravé. Dans la révolution, ce bâtiment a été aliéné ; aujourd'hui le caveau sert de cave à un cafetier qui en est l'acquéreur. Du côté du nord et du côté du midi, l'on y a plaqué une petite baraque qui sert d'entrée à la cave : les vitraux ont été enlevés, et les ouvertures sont bouchées par des planches.

Nous cherchâmes vainement, dans l'église Saint-Jean, l'inscription indiquée par les deux religieux Bénédictins dans leur *Voyage littéraire* (1).

A Tain, M. Jourdan nous avoit parlé d'une inscription grecque que M. Faujas de Saint-Fond lui avoit fait remarquer un jour dans l'église des Cordeliers de Valence, où se tenoient, au commencement de la révolution, les assemblées électorales.

(1) Tome Ier, page 264.

nous la cherchâmes avec M. Laugier-Vaugelas; il n'y en a pas la moindre trace.

L'ancien palais épiscopal est le plus beau bâtiment de la ville; il est aujourd'hui occupé par le préfet: on a de la galerie une belle vue sur la campagne et sur le Rhône.

Sous la remise de la préfecture, nous vîmes une colonne milliaire couchée par terre; elle a été apportée de Montelimart: l'inscription est très-fruste.

Sous l'ancien Gouvernement, Valence étoit le tombeau des contrebandiers; les hauts faits de Mandrin, qui y périt sur l'échafaud, ont encore laissé un long souvenir dans le pays.

Autour de la ville règne une élévation circulaire qu'on croiroit être l'ouvrage des hommes. Les environs sont agréables et vivifiés par des sources que des canaux conduisent dans les prairies. Un de ces canaux, *le Charan*, a une ouverture si large, qu'un homme d'une taille ordinaire peut s'y tenir debout; il est digne des Romains : il est pourtant moins ancien que le canal de *Contant;* celui-ci conduit les eaux qui arrosent la ville.

Auprès de Valence, est un château avec un parc, appelé *le Valentin;* il appartenoit aux ducs de Valentinois au temps où le pays étoit sous leur dépendance.

Valence est la patrie du Jésuite Sautel, assez bon poëte latin moderne.

Sur l'autre rive du Rhône, en face de Valence, s'élèvent la tour et la célèbre côte de *Saint-Péray*, où croît le vin du même nom; on y communique par une traille qui sert à traverser le fleuve (1).

(1) Il y a dans le *Voyage pittoresque de la France*, Dauphiné, n.° 21, une jolie gravure qui représente ce passage; on y voit aussi la forme des barques qui servent à naviguer sur le Rhône.

CHAPITRE XLI.

DÉPART de Valence. — SAINT-PÉRAY. — CHÂTEAUNEUF. — MONT-CHAVATE. — LA VOUTE. — LA PAILLASSE. — Pierre milliaire. — LIVRON. — Pont de marbre. — La Drôme. — LAURIOL. — MONTELIMART. — Tripoli. — Basaltes.

M. DESCORCHES, préfet du département de la Drôme, vouloit nous retenir; mais nos momens étoient comptés, et l'instant où nous n'avions plus rien à voir étoit toujours pour nous celui du départ: nous voulions aller coucher à Montelimart, d'où nous espérions nous rendre à Die, ville qui possède beaucoup d'inscriptions.

Il étoit quatre heures et demie lorsque nous quittâmes Valence. On passe devant la prison: on a à sa droite *Saint-Péray*, dont le nom rappelle des idées plus gaies aux amateurs du bon vin, et *Châteauneuf*; cette demeure est bâtie sur un rocher, et présente un aspect très-pittoresque: devant soi l'on voit le *Mont-Chavate*, qui se montre ainsi à chaque détour du Rhône, et qui a de loin la forme d'une pyramide d'Égypte. On laisse sur la rive droite le château et la petite ville de *la Voute*: là, le Rhône fait un détour, où le courant a une grande rapidité. A six heures et demie, nous étions devant l'embouchure de la Drôme.

Avant d'arriver à Livron, à six milles de Valence, ceux qui font la route par terre relayent à la Paillasse. A droite, on voit la petite ville de *Livron*; qui est bâtie sur une colline près de la Drôme.

Cette rivière, qui donne son nom au département, prend sa source dans les Alpes du Dauphiné; elle déborde très-souvent, et répand sur le sol une grande quantité de sable mêlé de parties calcaires. Autrefois les voyageurs qui alloient de Lyon à Marseille, étoient souvent obligés d'attendre deux ou trois jours pour la passer: on a construit dessus un pont de marbre de trois arches, qui ont la figure d'un demi-cercle; il est bâti avec beaucoup de solidité. La Drôme n'est pas navigable, à cause des rochers dont son lit est embarrassé.

» De Livron à Laurio, on traverse plusieurs ruisseaux sur des ponts ou à gué; nous vîmes de loin, sur notre gauche, cette dernière ville, qui a une mauvaise apparence, mais qui est pourtant assez considérable. C'est la demeure de M. Faujas de Saint-Fond, à qui ses travaux sur les volcans du Dauphiné et du Vivarais, et sur la géologie en général, ont acquis une juste célébrité.

Il étoit neuf heures quand nous arrivâmes à *Ancone*, après avoir passé plusieurs courans très-rapides. Nous desirions nous rendre à Die, et l'on nous avoit assuré que nous trouverions plus de facilité pour ce voyage

voyage à Montelimart qu'à Ancone. Il faisoit un temps superbe ; la lune nous éclairoit : nous nous rendîmes à pied à Montelimart, où nous arrivâmes à dix heures, et où nous logeâmes à l'*hôtel des Princes*.

Montelimart doit son nom aux Adhémar de Monteil, qui en avoient la souveraineté. Il s'appeloit en latin *Montelium Adhemari*, dont on a fait *Montelimart*.

Dès la pointe du jour nous visitâmes la ville, que nous eûmes bientôt parcourue, quoiqu'elle soit assez considérable. Elle est bien bâtie, et située au pied et sur le penchant d'une colline. Au-dessous de ses murs, se réunissent le *Roubion* et le *Jabron*, qui vont ensuite mêler leurs eaux paisibles avec les flots majestueux du Rhône : leurs bords sont animés par de rians paysages. Les montagnes qui entourent la ville forment un cercle, dont le Rhône paroît être la corde (1). Les dehors offrent des sites agréables et variés : ici ce sont des coteaux chargés de vignes, de mûriers et d'oliviers ; là des plaines remplies d'arbres à fruit et d'orangers : ici, il y a des moissons ; ailleurs, des prairies. Le climat est doux ; les orangers viennent en pleine terre dans les jardins. La vallée contient une grande quantité de tripoli ; on

(1) Il y a dans le *Voyage pittoresque de la France*, Dauphiné, n.° 9, une vue de Montelimart.

y trouve des morceaux de basalte de différentes grosseurs, et qui, sans doute, ont été apportés par le Rhône, puisqu'il n'y a aucune trace de volcans. Ce lieu est très-favorable pour les observations d'histoire naturelle; le voisinage du Vivarais et du Vélai le rend encore plus intéressant.

Montelimart est la première ville de France où s'est établie la religion réformée : on y compte encore un grand nombre de protestans; il y en a parmi les familles les plus distinguées.

Les femmes sur-tout ont témoigné leur zèle pour leur croyance. On montre encore aujourd'hui la statue mutilée de *Margot de Lay* [Marguerite de Lage], qui défendit les remparts où la brèche étoit ouverte, tua de sa main un des principaux assiégeans, le comte Ludovic, et ramena les vainqueurs dans la ville, après avoir laissé un bras sur le théâtre de sa gloire.

On boit à Montelimart un vin blanc qu'on appelle *clairette de Die;* il a un goût aigrelet et il mousse comme le vin de Champagne. Les prairies donnent des produits considérables; mais l'industrie se porte sur-tout vers l'éducation des vers à soie et la culture du mûrier. Il y a plusieurs fabriques de soie; elles sont fort anciennes. Rabelais fait l'éloge des maroquins de Montelimart.

Cette ville a produit quelques hommes de lettres. C'est dans ses murs qu'est né un jurisconsulte estimé

dans son temps, François Barry (1), dont on raconte une anecdote singulière. Il travailloit un jour dans son cabinet, lorsqu'un enfant y entra pour prendre du feu; il n'avoit ni pelle ni pincettes, ni aucun instrument pour en emporter : Barry voit cet enfant étendre sur sa main un lit de cendres froides, et placer dessus le charbon ardent. Étonné de la ressource qu'un enfant avoit trouvée dans son esprit, le savant voulut, dit-on, brûler ses livres. Il est probable qu'il n'avoit pas réellement cette volonté, mais que ce fut par cette expression qu'il témoigna sa surprise d'un procédé si simple, et que les hommes les plus instruits n'auroient peut-être pas imaginé.

C'étoit à tort qu'on nous avoit conseillé d'aller à Die par Montelimart; le chemin est plus long de ce côté et plus difficile, et nous fûmes obligés de renoncer à notre projet.

(1) Auteur du Traité *de Successionibus*, qui a paru en 1615 in-fol.

CHAPITRE XLII.

Acunum, ANCONE. — Lit du Rhône. — ROCHEMAURE. — LE THEIL. — Vivarais. — Basalte. — VIVIERS. — Inscriptions. — Alaric. — Colonnes milliaires.

NOUS allâmes regagner notre barque à Ancone: là, le Rhône fait un coude, et le rivage présente un véritable amphithéâtre, un lieu destiné pour une naumachie. On pourroit croire que le nom d'*Ancone* dérive d'un mot grec et signifie ici *coude*; mais c'est une corruption du mot *Acunum*, par lequel ce lieu est désigné dans la *Table Théodosienne*.

Il étoit cinq heures et demie quand nous y arrivâmes; le vent étoit excellent, et nous comptions descendre de bonne heure au Pont du Saint-Esprit, pour nous rendre de là à Orange.

Le Rhône couloit autrefois à l'ouest de Montelimart; du moins c'est ce que l'on conjecture par le banc vaste et profond de cailloux roulés qu'on y observe et qui s'étend jusqu'au Roubion : mais on ne peut déterminer par quel événement il a changé de lit.

En doublant la pointe d'Ancone, nous eûmes en face les trois magnifiques rochers de lave qui sont sur la rive droite du Rhône, à un quart de lieue de *Rochemaure*: nous descendîmes pour les voir de plus

près. Ces trois belles buttes basaltiques sont rangées de front, et rapprochées les unes des autres, mais isolées et détachées de la montagne calcaire contre laquelle elles paroissent collées. Ces trois monticules renferment des objets intéressans. On s'y rend par un chemin qui mène à un hameau très-agréable, nommé *les Fontaines*, assis au pied d'une montagne couverte de vignobles, d'oliviers toujours verts, exposés aux premiers rayons du soleil levant; des plantations, des prairies, des jardins, animent ce superbe tableau : le paysage est encore enrichi par une perspective étendue, dont le premier plan offre le plus grand fleuve de la France méridionale; le second, la ville de Montelimart, des coteaux chargés de vignes et de fruits de toute espèce, quelques villages de Provence, et, dans le lointain, la chaîne des Alpes. La plus considérable de ces buttes est taillée à pic dans presque tous les sens, et a trois cents pieds d'élévation; les deux autres, moins élevées, ne sont accessibles que d'un côté : toutes trois sont d'un basalte noir très-dur, tantôt disposé en grandes masses irrégulières, jointes et adhérentes, tantôt formé en colonnes imparfaites. La base de ces trois cônes porte sur des matières calcaires en éclats; et l'on y trouve quelques cailloux roulés et des silex de la nature des agates. Ces buttes isolées n'ont aucune attenance avec des courans de lave; ce qui fait présumer à M. de Faujas, de qui

j'emprunte cette description (1), qu'elles ont été poussées et élevées subitement hors de terre par les efforts de deux cratères supérieurs, ceux de Rochemaure et de Chenavari. Là, on peut faire une belle collection de basaltes, avec des accidens très-remarquables.

Bientôt après nous vîmes *Rochemaure*, dont les ruines, assises sur des rochers basaltiques, présentent un aspect très-pittoresque; elles paroissent suspendues sur un amas de basaltes inclinés à l'horizon. Ce château appartenoit autrefois au prince de Soubise (2).

Le bourg et la petite ville de Rochemaure ne sont qu'à cinq ou six cents pas des trois buttes (3); une partie des maisons est située au bas de la montagne, tandis que l'autre est disposée en amphithéâtre sur

(1) *Volcans éteints du Vivarais*, page 269.

(2) M. FAUJAS DE SAINT-FOND, dans ses *Recherches sur les volcans éteints du Vivarais*, pl. II, page 271, a donné une vue de ce singulier château. Il y en a aussi plusieurs dans le *Voyage pittoresque de la France* : 1.° Vue des trois rochers de lave à un quart de lieue de Rochemaure, sur le bord du Rhône, en remontant le fleuve. *Dauphiné, n.° 22.* — 2.° Vue des ruines du château de Rochemaure, sur la montagne qui a vomi les laves de pozzolane de ces cantons; et vue du Rhône, qui s'est fait un passage à travers cette montagne près de Viviers. *Vivarais, n.° 2.* — Vue d'une portion de rochers de basalte en prismes réguliers inclinés à l'horizon, sur lesquels fut bâti le château de Rochemaure auprès du Rhône. *Ibid. n.° 3.*

(3) M. DE FAUJAS, *Volcans éteints du Vivarais*, I, 270.

la hauteur. Il y a, dans le bourg même, une grande butte de basalte, qui a également traversé les matières calcaires. Sur la sommité, l'on voit encore les débris d'une espèce de fort perché d'une manière pittoresque. Plusieurs maisons qui environnent le château, sont fondées sur la lave ; les petites colonnades de basalte forment, d'une manière très-singulière, l'escalier et le perron de quelques-unes de ces habitations : d'autres maisons sont adossées contre des masses inclinées de laves; les fenêtres, les portes, sont encadrées dans de gros prismes réguliers de basalte ; la lave en table y est employée pour figurer des espèces d'avant-toits : enfin toutes ces maisons, placées en amphithéâtre dans des débris de ruines volcaniques, présentent à l'œil un tableau très-piquant. Le château n'est qu'à trente pas. Il devoit être immense : il est fortifié par des masses escarpées de basalte et par des murs fort élevés, d'une grosseur considérable; on y entre par de larges avant-cours. Mais tout n'est que ruine et confusion : ici sont les débris d'une salle d'armes ; là est une chapelle : on voit, d'une part, des citernes, des puisards, des cachots, une espèce d'antre où l'on frappoit la monnoie ; de l'autre, des salles d'appareil, des chambres spacieuses. Tout est grand, tout est vaste ; mais tout porte l'empreinte des ravages du temps.

Le donjon est bâti sur la sommité inaccessible

d'une butte basaltique, escarpée de toutes parts; près de là est un cratère dans lequel on peut descendre à une profondeur de près de quatre cents pieds. On distingue du château le beau volcan de Chenavari; mais nous ne pûmes nous éloigner de notre route pour aller le visiter.

Sur le bord même du fleuve, au pied de la montagne, est le village du *Theil*.

Le vent commença bientôt à souffler plus fortement; il nous porta avec une grande rapidité sur un bateau chargé de marchandises: nos matelots eurent cependant le temps de prévenir le choc; mais l'effroi et la pâleur que nous remarquâmes sur leur visage, nous firent assez connoître que ce choc auroit pu être suivi de quelque danger (1).

Bientôt nous vîmes un joli château, également situé sur le bord du fleuve, au pied d'une butte basaltique; nous voguâmes quelque temps entre des sites pittoresques et des plantations de mûriers qui bordent le fleuve. A sept heures et demie, nous étions près de la petite ville de Viviers, où nous descendîmes.

Autrefois le courant du Rhône passoit au pied des murs de la ville; aujourd'hui il en est éloigné à-peu-près d'une portée de fusil. Il s'est formé une île entre le rivage de Viviers et le grand courant

(1) *Suprà*, p. 3.

actuel ; le petit canal entre cette île et Viviers n'est pas toujours navigable. L'ancien lit du Rhône, sur lequel nous passâmes, est couvert de cailloux, parmi lesquels il y en a un grand nombre de volcaniques. On y trouve de grands morceaux de basalte roulés et plusieurs pierres ponces. Les murs des jardins sont, en grande partie, construits en basalte; il en est de même du pavé des rues.

M. Flaugergues, juge de paix à Viviers, chez qui nous nous rendîmes d'abord, est le fils de M. Honoré Flaugergues, qui a montré des connoissances étendues en physique, en histoire naturelle et en astronomie (1) : lui-même est un des correspondans les plus actifs de mon savant confrère M. de Lalande; il a fait un grand nombre d'observations astronomiques qui sont consignées dans la *Connoissance des temps.* Nous vîmes dans son cabinet une mosaïque grossière, mais antique, représentant un Faune couronné de lierre et tenant le *pedum ;* deux petits vases de bronze, également antiques, qui ont été trouvés dans les environs; et une collection de minéraux du pays, qui a été formée par M. Flaugergues le père.

Ce savant aimoit aussi l'étude de l'antiquité : nous vîmes dans le mur de son cabinet quelques

(1) LALANDE, *Bibliographie astronomique*, 633 et 651.

inscriptions qu'il y avoit fait sceller; les voici fidèlement copiées; elles sont inédites:

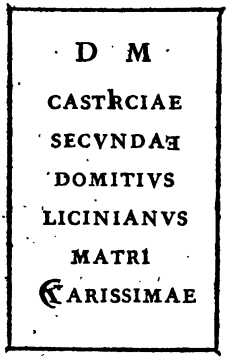
D M
CASTRCIAE
SECVNDAƎ
DOMITIVS
LICINIANVS
MATRI
ЌARISSIMAE

L'union des lettres I et R dans le mot *CASTRICIÆ*, la lettre Ǝ retournée dans le mot *SECUNDÆ*, et la singulière forme du K dans *KARISSIMÆ*, sont les choses remarquables que cette inscription présente.

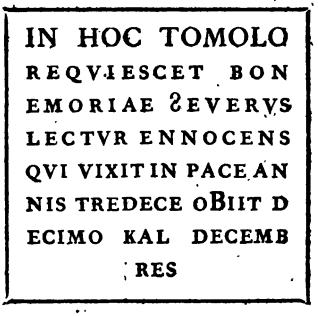
IN HOC TOMOLO
REQVIESCET BON
EMORIAE ƧEVERVS
LECTVR ENNOCENS
QVI VIXIT IN PACE AN
NIS TREDECE OBIIT D
ECIMO KAL DECEMB
RES

Dans ce tombeau repose Severus Lectur, qui a vécu treize ans dans l'innocence et la paix, et qui est mort le X des calendes de décembre.

Cette inscription n'offre de remarquable que le

renversement de l'S dans le mot *SEVERUS*, et l'emploi de l'E pour l'I dans les mots *ENNOCENS*, *REQUIESCET*, *TREDECE*, pour *INNOCENS*, *REQUIESCIT*, *TREDECIM* : l'expression *DECEMBRES* se trouve dans les monumens du bon temps. On voit également dans la suivante le mot *dees* pour *dies*. Il est singulier qu'on ait exprimé le jour du mois de la mort du bon *Lectur* sans en indiquer l'année.

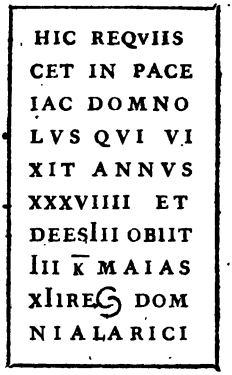
HIC REQVIIS
CET IN PACE
IAC DOMNO
LVS QVI VI
XIT ANNVS
XXXVIIII ET
DEESIII OBIIT
III K MAIAS
XIIREG DOM
NI ALARICI

Cette inscription est plus curieuse que la précédente : elle nous apprend que *Jacques Domnolus*, après avoir vécu trente-neuf ans et trois jours, est mort le III des calendes de mai, dans la douzième année du règne d'Alaric II. On n'est pas d'accord sur le temps précis où ce règne a commencé ; les auteurs de l'Histoire du Languedoc (1) pensent que

(1) *Histoire du Languedoc*, I, 1661 ; col. I, 663.

ce fut dans l'année 484. Domnolus seroit donc mort le 29 avril 495 : il est probable qu'il étoit catholique ; son épitaphe ne nous seroit pas parvenue s'il eût été attaché à l'arianisme.

On remarque dans ces inscriptions les désinences barbares et la corruption que le mélange des Visigoths avec les Gaulois devenus Romains avoit introduites dans la langue latine, qui étoit alors la langue de ces contrées.

C'est le seul monument que je connoisse du règne d'Alaric, et l'unique inscription où la date soit établie d'après l'année de son règne ; usage qui se remarque sur les plus anciens diplomes de la première race.

M. Flaugergues étoit en correspondance avec M. Séguier de Nîmes : j'ai trouvé, parmi ses lettres à ce dernier, la copie de quelques inscriptions de colonnes milliaires qu'il avoit copiées dans les environs de Viviers ; je crois utile de les consigner ici, parce qu'elles sont inédites.

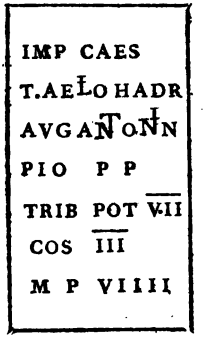

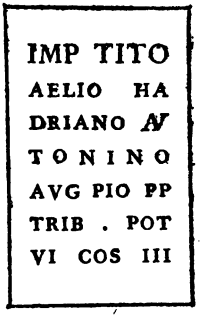

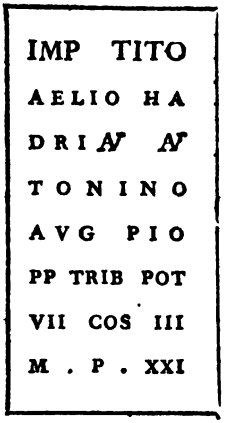
IMP TITO
AELIO HA
DRIAN ANTO
NINO
AVG PIO
PP TRIB POT
VII COS III
M . P . XXI

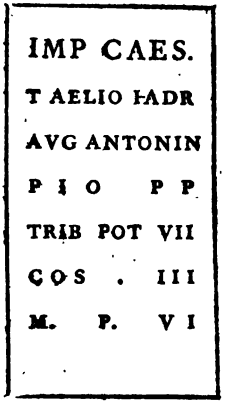
IMP CAES.
T AELIO HADR
AVG ANTONIN
PIO PP
TRIB POT VII
COS . III
M. P. VI

Ces quatre inscriptions appartiennent toutes aux années 6 et 7 du règne d'Antonin, 143 et 144 de notre ère; elles marquent des distances de six mille, de neuf mille et de vingt-un mille pas: mais comme on ne sait où elles étoient placées, on ne peut savoir les distances respectives qu'elles déterminoient.

Les pierres milliaires ne sont intéressantes que sur les lieux où elles ont été primitivement placées: cependant les paysans les dégradent, ou s'en emparent pour leurs constructions; le temps en détruit les inscriptions. Il y auroit un moyen facile de conserver ces pierres et de faire reconnoître leur ancienne position, qui peut être très-utile pour l'étude de la géographie; ce seroit de les déposer dans le chef-lieu voisin, et de mettre à leur place une pierre moderne, sur laquelle l'inscription seroit restituée.

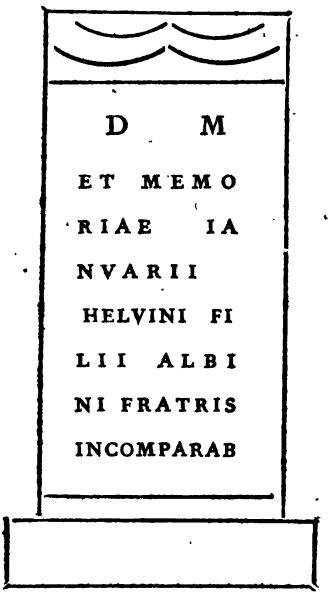

Cette inscription appartenoit au marquis de Joviac ; elle a été trouvée entre Aps et Mélas, au milieu d'un petit ruisseau où les eaux l'avoient portée (1).

Le frère de M. Flaugergues nous accompagna pour nous faire voir l'église, qu'on nous avoit dit être remarquable par sa voûte en mosaïque : cette voûte

(1) C'est ainsi que cette inscription est rapportée dans les lettres de M. FLAUGERGUES à M. SÉGUIER. LANCELOT, *Académie des belles-lettres*, VII, *Hist.* 236, et MURATORI, t. II, MCDLXX, n.° 5, l'ont publiée d'une manière différente.

n'est point en véritable mosaïque ; mais seulement les pierres dont elle est construite, sont placées de manière à former des compartimens.

M. Flaugergues nous conduisit, hors de la ville, à une maison située le long du grand chemin qui conduit à l'archevêché et au bord de l'eau. Devant cette maison est couché un reste de colonne milliaire qui servoit autrefois de support au bénitier de la chapelle des pénitens. L'inscription est très-dégradée; nous la lavâmes, et nous découvrîmes seulement le nom de Valérien.

Les rues de Viviers sont étroites ; la plupart ne sont point pavées, mais couvertes d'une énorme quantité de buis que chacun étend devant sa porte, et qu'on regarde comme un excellent engrais : les murs des maisons ont tous une teinte noirâtre, due aux fragmens de basalte dont ils sont bâtis ; ce qui contribue à augmenter la tristesse de ces sombres habitations. L'évêché et le séminaire, placés hors de la

ville, sont les deux seuls édifices remarquables : le premier est destiné à la Sénatorerie ; l'autre, à la Légion d'honneur. Mais si l'intérieur de Viviers est triste, sa position est agréable (1), et ses environs sont rians. A chaque pas on rencontre ou des témoignages historiques du séjour des Romains dans cette contrée, ou des preuves des grandes révolutions que le globe a éprouvées : le naturaliste, l'antiquaire, le physicien, peuvent y occuper leurs loisirs ; la promenade, la chasse et la pêche offrent d'autres plaisirs à ceux à qui l'étude ne présente aucun charme.

Dans les décombres d'*Alba Helviorum* [Aps], on a découvert cette inscription, qui n'a pas encore été publiée :

L PINARIO
OPTATO
CVLTORI LARVM
SEX ANTONI
MANSVETI ET
L VALER RVFINI

Chaque famille avoit ses dieux lares ; ils étoient

(1) Il y a une vue de Viviers, prise au sud-sud-est, dans le *Voyage pittoresque de la France*, tome II, Vivarais, n.° 1.

renfermés

renfermés dans une espèce de petite chapelle particulière appelée *laraire*. On portoit ces images à la guerre et dans les voyages ; des esclaves étoient chargés de les soigner, de les parer de fleurs dans les solennités, et principalement dans les *Compitalia* et les *Laralia*, fêtes qui leur étoient consacrées. Ceux à qui ce soin étoit spécialement confié, recevoient le nom de *cultores larum*. Les *cultores* des images et des lares de la maison d'Auguste formoient un collége particulier, ainsi que l'attestent plusieurs inscriptions (1). Ici Pinarius Optatus est *cultor* des lares de Sextus Antoninus Mansuetus et de Lucius Valerius Rufinus : c'étoient sûrement les personnages les plus considérables de la contrée. Je ne connois pas d'autre exemple d'un monument qui rappelle le nom du *cultor* des lares de simples particuliers.

On croit communément que Viviers est situé dans l'endroit où étoit *Alba Helviorum*, appelée aussi *Alba Augusta*, la capitale des *Helvii* (2) : mais d'Anville n'adopte pas cette opinion (3) ; et il place, avec M. Lancelot (4), *Alba Augusta* dans le lieu où est aujourd'hui Aps, à trois lieues de Viviers. On y

(1) FABRETTI, *Columna Trajana*, 206.
(2) VALOIS, *Notitia Gall.* 245.
(3) *Notice de l'ancienne Gaule*, 45.
(4) *Académie des belles-lettres*, t. VII, *Hist.* 235.

rencontre beaucoup de débris d'antiquités; l'inscription suivante (1) y a été trouvée :

D M
PARDVLE
POSIT ME
MORIAM
SILVINVS
EVTYCHEAE
MERENTISSIME

La manière dont les deux noms propres *PARDULE* et *EUTICHEÆ* sont séparés, est singulière. Nous avons déjà vu des exemples fréquens de l'E employé pour Æ. *POSIT* est ici pour *posuit.*

La petite ville de Viviers étoit la capitale du Vivarais, pays si célèbre par ses volcans, dont M. de Faujas a donné une belle description. Elle avoit un évêché. Celui qui a occupé le dernier ce siége, est actuellement employé à Paris dans une bibliothèque publique. Pendant le cours de la révolution, il avoit été inscrit dans la garde nationale; un jour qu'il faisoit son service, on vint le relever

(1) MURATORI, MCDLXXXVII, 14. LANCELOT, *Académie des belles-lettres*, t. VIII, *Hist.* 237.

de faction ; il présente les armes à celui qui va prendre sa place, et s'approche pour lui donner la consigne ; ce remplaçant étoit son ci-devant vicaire général.

Le nom de Viviers est connu depuis très-long-temps ; on le trouve dans des monumens du VI.e siècle : c'est le mot *Vivarium* ou *Vivaria*, que l'on a francisé. Lorsque *Alba Helviorum* eut été détruite par les Vandales au commencement du V.e siècle, Viviers devint la capitale de la contrée, qui prit alors le nom de Vivarais *[Vivariensis pagus]*.

Ce pays, vu des bords du Rhône, présente une rangée de montagnes arides, où l'on ne rencontre que quelques traces de culture. Quelques petites rivières se sont creusé un bassin entre ces montagnes : à l'embouchure de ces rivières, on trouve ordinairement un village ou une petite ville ; c'est ainsi que sont situés Viviers et Bourg-Saint-Andéol.

CHAPITRE XLIII.

BOURG-SAINT-ANDÉOL. — Monument Mithriaque. — Fontaine de Tourne. — Tombeau de S. Andéol. — Inscriptions diverses.

A huit heures et demie nous quittâmes Viviers : à dix heures, les bateaux passèrent dans un endroit où le fleuve est fortement agité à cause des rochers qui sont sous l'eau; ce qui rend ce passage dangereux : un quart d'heure après nous descendîmes à Bourg-Saint-Andéol.

Nous desirions ardemment de voir le monument Mithriaque, dont Caylus a donné la figure : il faut traverser la ville ; on arrive alors sur une espèce d'esplanade qui est fermée par un rideau de rochers; il en sort une source abondante, appelée le *Grand-Goul;* elle forme un bassin ovale : auprès il y en a une autre dont l'eau se réunit dans un bassin circulaire qu'on prétend n'avoir pas de fond. Sur le rocher, derrière ce bassin, à huit ou neuf pieds au-dessus du sol de l'esplanade, est le monument consacré au dieu Mithras (1). C'est un bas-relief carré,

(1) CAYLUS, *Recueil*, III, pl. XCIII, a donné le plan du lieu où sont cette source et ce monument.

qui a quatre pieds de hauteur et six de largeur ; il est taillé et sculpté dans le roc même, qui est calcaire. On voit au milieu, comme sur tous les monumens de ce genre, un jeune homme vêtu d'une chlamyde et coiffé d'un bonnet phrygien, qui sacrifie un taureau accroupi, dont un scorpion pique les testicules, et qu'un chien attaque et mord au cou ; un serpent rampe dessus, et semble aussi menacer le pauvre animal : en haut, sur la gauche, est la figure du soleil radieux, à droite celle du croissant de la lune, et plus bas sont des rochers et une tablette de cette forme , sur laquelle on découvre une inscription très-effacée, et que Caylus n'a pas publiée.

D'après une note que j'ai trouvée dans la bibliothèque de Nîmes, parmi les papiers de M. Séguier, il paroît que cette inscription étoit autrefois mieux conservée, et qu'on y lisoit :

DS INVI MITHRAE MAXS
MANNI F VIS MON ET
T M/RSIVS MEM p. s. pp.

Les lettres qui manquent peuvent être ainsi suppléées :

Deo Soli INVICto MITHRÆ MAXSumus
MANNI Filius VISu MONitus ET
T MURSIUS MEMinus De Suo Posuerunt.

Au dieu Soleil invincible Mithras, Maximus, fils de Mannus, averti par une vision, et T. Mursius Meminus, ont posé ce monument à leurs dépens.

Le P. Eustache Guillemeau, provincial des Barnabites, a le premier fait connoître ce monument (1), sans en expliquer l'inscription (2). Lancelot, dans les *Mémoires de l'académie* (3), en a fait une description si bizarre, qu'il est aisé de se convaincre qu'il ne l'a pas vu, et qu'il n'a pas même lu la dissertation du P. Guillemeau. Caylus (4) a publié un dessin qui lui avoit été communiqué; mais il est gravé à rebours, et ne représente que très-imparfaitement l'original. Il n'a pas non plus tenu compte de l'inscription. C'est pourquoi j'ai cru devoir en donner une nouvelle figure, *pl. XXVIII, n.° 2.*

Les habitans du pays croient que ce monument représente un certain Turnus, lequel, selon la tradition, tua un énorme serpent auprès de cette fontaine, qui fut appelée *fontaine de Turnus*, et, par corruption, *de Tourne:* mais il est aisé de voir que ce monument est relatif au culte de Mithras.

Nous ne nous arrêterons pas à ce culte, qui est très-peu connu, quoiqu'il ait fourni matière à beaucoup de dissertations : il suffit de savoir que, sous

(1) *Mémoire sur un bas-relief du dieu Mithras, trouvé à Bourg-Saint-Andéol en Vivarais*, dans les *Mémoires de Trévoux*, février 1724, p. 297.

(2) Il pense que s'il avoit pu la lire, il y auroit trouvé : *Deo Soli invicto Mithræ.*

(3) VII, *Hist.* 238.

(4) *Recueil*, tome III, pl. XCIV.

le nom de Mithras, on adoroit le soleil, auteur de la régénération de la nature et de toute fécondité. Ce culte fut apporté à Rome par les soldats de Pompée, dans le temps des premières guerres des Romains en Asie : aussi les monumens en sont-ils très-multipliés. Maxsimus et Meminus étoient des initiés aux mystères de ce dieu : il leur étoit apparu en songe; et d'après les ordres qu'ils en avoient reçus, ils firent ériger ce monument, qui paroît être du III.e ou du IV.e siècle.

Ce curieux bas-relief est exposé aux injures des enfans, qui le prennent pour but dans leurs amusemens, et l'attaquent sans cesse à coups de pierres. Il seroit intéressant de le couvrir de volets, qu'on n'ouvriroit que sur la demande des étrangers ou des personnes qui desireroient le voir, et qui paieroient volontiers une petite rétribution à celui qui en auroit la garde.

Le quartier auprès duquel est ce bas-relief, est occupé par beaucoup de tanneries ; il y a un moulin à foulon, mis en mouvement par l'eau de la source qui sort de la grotte dont je viens de parler. Dans le vallon où sont ces sources et ces tanneries ainsi que le monument Mithriaque, il y a des rochers immenses avec différentes ouvertures. Notre petit guide et quelques-uns de ses camarades nous parlèrent de beaucoup de grandes excavations qui doivent se trouver dans l'intérieur, et qu'ils appellent

des églises dans le rocher. Ils assurent y avoir été et les avoir vues eux-mêmes. Ils rampèrent devant nous sur le ventre pour pénétrer dans une de ces ouvertures; et après avoir fait un tour dans l'intérieur, ils sortirent par une autre.

On faisoit autrefois l'épreuve des ladres dans le bassin ovale de Tourne. On lit dans un ancien acte que, le 3 juin 1422, on mena à cette fontaine un homme qu'on croyoit être ladre; on le saigna, on reçut le sang dans un vase qu'on mit dans un sac, et le tout fut plongé dans la fontaine: deux barbiers de la ville furent nommés pour en faire la vérification; ils déclarèrent que rien n'avoit été corrompu dans cette immersion, et le juge prononça que le prévenu n'étoit pas ladre.

Ce lieu étoit appelé, dans le XI.e siècle, *Borgagiates* (1): c'est de là que le mot *Bourg* s'est formé. S. Andéol y souffrit, dit-on, le martyre, vers les premiers temps du christianisme, sous Septime Sévère. On conservoit encore dans la principale église les précieux restes du saint à qui la ville doit son surnom; ils furent trouvés, dit-on, sous le règne de l'empereur Lothaire, au milieu du X.e siècle. L'église est sous son invocation, et l'on nous montra le tombeau où ses dépouilles ont été renfermées. Ce

(1) *Burgagiates, Bergoïates, Burgias.* LANCELOT, *Académie des belles-lettres*, VII, 237.

sarcophage, qui étoit autrefois sous l'autel, est actuellement au fond de la nef : il est sans cesse frotté par les mains pieuses des fidèles qui ont quelques vœux à former, et qui demandent l'assistance du protecteur de leur ville. Il a une couverture en forme de toit : la face antérieure offre une tablette portée par deux génies ailés, placés horizontalement et qui paroissent voler ; au-dessus du pied de chacun de ces génies est une colombe qui a les ailes éployées : de chaque côté de la tablette, sous les mains des génies, il y a un lapin ; plus bas, sous l'un des génies à gauche, il y a un arc et un carquois. Les petits côtés du sarcophage sont ornés de guirlandes, et ont à-peu-près cette forme :

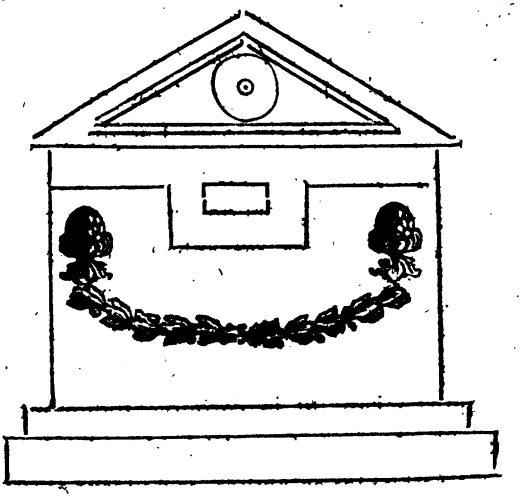

Ces armes, ces simulacres, ne conviennent guère

au tombeau d'un saint martyr; et l'inscription suivante, gravée sur la tablette, atteste en effet que ce tombeau est celui d'un païen :

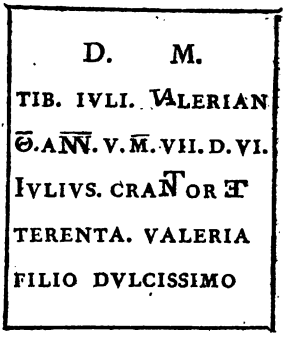
D. M.
TIB. IVLI. VALERIAN
Θ. ANN. V. M. VII. D. VI.
IVLIVS. CRANTOR ET
TERENTA. VALERIA
FILIO DVLCISSIMO

Il est donc évident que ce monument a été fait par *Julius Crantor* et *Terentia Valeria*, pour *Tib. Julius Valerianus* leur fils, qui est mort à l'âge de cinq ans sept mois et six jours. Les restes de S. Andéol n'ont pu y être déposés après son martyre : il se peut cependant que, lors de leur invention, on les ait renfermés dans ce sarcophage, qui étoit vide; mais du moins il n'a pas été fait pour lui.

Quant aux signes qui y sont accumulés, il paroît que les génies qui portent l'inscription, sont ceux de la mort : l'arc et le carquois indiquent la fin prématurée de cet enfant chéri, dont la vie a passé comme un trait; les colombes, sa douceur et son innocence; et les lapins ou les loirs, le sommeil éternel qui s'est appesanti sur lui.

A la droite de l'entrée méridionale de cette église, se trouve la pierre sépulcrale suivante; elle est renversée et brisée d'un côté (1):

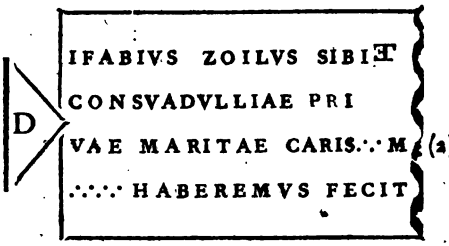

Les environs de Saint-Andéol sont assez agréables, quoique la ville ne soit guère plus belle ni plus gaie que celle de Viviers. Le port est plus animé, et ce lieu paroît avoir absorbé le commerce dont Viviers auroit dû s'emparer.

---

(1) LANCELOT, *Académie des belles-lettres*, VII, *Hist.* 237; MURATORI, MCCCXLI, 8.

(2) *CONSUADULLIÆ PRImitivÆ MARITÆ CARISsiMæ.* Le mot *marita* pour *uxor* a été employé plusieurs fois par Ovide et par Horace.

CHAPITRE XLIV.

PONT du Saint-Esprit. — S. Benezet. — *Fratres Pontifices.* — Ville du SAINT-ESPRIT.

IL étoit midi lorsque nous quittâmes Bourg-Saint-Andéol ; à une heure nous étions au Pont Saint-Esprit.

Il n'est personne qui n'ait entendu parler du passage de ce pont et des dangers auxquels il expose. Il est certain que le Rhône est dans cet endroit d'une extrême rapidité, et que les courans qui se forment en face des arches, entraînent les bateaux avec la vîtesse d'un trait : mais, en y réfléchissant, ce passage n'offre guère plus de dangers qu'un autre ; la seconde arche, sous laquelle passent ordinairement les bateaux de poste, est très-large ; les bateliers prennent de loin leur direction. L'idée que l'on a de la mort inévitable à laquelle on seroit exposé si le bateau heurtoit, cause une impression d'effroi qu'on ne peut vaincre : mais il n'y a pas de pont qui ne présentât le même danger à une frêle nef qui seroit jetée contre une de ses piles.

Nous débarquâmes pour visiter la ville et chercher une carriole qui pût nous mener à Orange, pendant que le bateau conduiroit notre voiture à Avignon.

La ville du Saint-Esprit s'appeloit d'abord *Saint-Saturnin-du-Port*; elle n'a pris son nouveau nom qu'après l'édification du pont qui fait sa célébrité. Il fut commencé en 1265 : une bulle du pape Nicolas V, de l'an 1448, nous apprend qu'il fut construit par un berger qui en avoit reçu l'ordre d'un ange; mais il est évident que le Saint Père a fait ici une méprise, et qu'il a appliqué au pont du Saint-Esprit ce qu'on raconte du pont d'Avignon, bâti par un berger appelé *S. Benezet* (1). Ce qu'il y a de vrai, c'est que les habitans de Saint-Saturnin, effrayés des naufrages fréquens qui avoient lieu en traversant la rivière, construisirent ce pont, qu'ils appelèrent *pont du Saint-Esprit*, parce qu'ils attribuèrent cette heureuse idée à l'inspiration de l'Esprit divin. On recueillit des aumônes de toutes parts, et l'on rassembla des matériaux. Le prieur du monastère de Saint-Saturnin, Dom Jean de Tyange, voulut d'abord s'opposer à cette entreprise, qu'il regardoit comme attentatoire aux droits de son monastère; mais il se rendit enfin aux motifs pressans d'utilité publique, et posa lui-même la première pierre de ce monument. On nomma des recteurs qui achetèrent des carrières

(1) M. Fisch (*Briefe über die südlichen Provinzen von Franckreich*, 587) attribue mal-à-propos la construction du pont du Saint-Esprit aux *fratres Pontifices*, successeurs de S. Benezet; ils furent seulement appelés ensuite pour y coopérer.

à Saint-Andéol; on établit une société religieuse de *Frères donnés* et de *Sœurs données*, qui avoient un habit et des réglemens particuliers : les uns recueilloient des aumônes ; les autres soignoient les ouvriers malades ou blessés ; d'autres enfin partageoient les travaux des maçons. Après la construction du pont, on appela d'Avignon les frères Pontifes ou Hospitaliers de S. Benezet, pour desservir la chapelle et l'hôpital, et continuer les quêtes.

Ce pont est imposant par sa longueur, remarquable par la régularité et la propreté de la bâtisse, et agréable par sa forme et sa construction. Les arches ne sont point en ogive, mais en plein cintre comme dans l'architecture romaine. Sa direction n'est pas droite : il forme un coude opposé au courant ; ce qui lui donne plus de solidité. Sa longueur est de cent quarante-cinq toises ; sa largeur, de dix pieds dans œuvre et de dix-sept hors d'œuvre. Il est soutenu par vingt-six arches d'inégale largeur, dix-neuf grandes et sept petites ; les plus grandes ont dix-huit toises d'ouverture. Chaque pile est percée à jour ; cette ouverture est cintrée, et elle a l'apparence d'une petite arcade d'une bonne proportion. On ne peut déterminer l'usage de ces petites arcades : doivent-elles diminuer la masse de la maçonnerie et en rendre le poids plus léger ! Je pense qu'elles sont là pour donner plus de passage à l'eau dans les grandes crues, et l'empêcher de battre le pont et de le détruire ; ce qui me le fait

présumer, c'est leur élévation au-dessus des éperons des piles : l'architecte aura conçu qu'il falloit donner un passage à l'eau, qui ne pouvoit plus être coupée et renvoyée sous les arches par ces éperons.

Le gardien du pont a son logement dans la seconde pile du côté de la ville ; il faut y entrer pour remarquer la beauté et la solidité de la construction. On sent combien cet édifice, qui a coûté tant de peines, de temps et d'argent, est précieux pour la ville et pour tous les départemens environnans ; s'il étoit rompu, il en coûteroit des sommes énormes pour le rétablir : aussi veille-t-on avec le plus grand soin à sa conservation ; on ne laisse passer dessus que des voitures chargées d'un poids déterminé ; le moindre dégât est réparé sur-le-champ : aussi n'a-t-il rien qui annonce son antiquité ; il paroît avoir été bâti depuis peu de temps. Il est extrêmement étroit ; deux voitures ont bien de la peine à y passer de front : mais il faut remarquer qu'à l'époque où il fut construit, les carrosses et les cabriolets n'étoient pas encore inventés : les chevaliers et les dames alloient à cheval ; et les transports se faisoient, en général, à dos de mulet (1).

(1) Il y a une figure et un plan détaillé de ce pont dans l'*Histoire du Languedoc*, tome III, p. 506. Il y en a une vue dans le *Voyage pittoresque de la France*, Languedoc, tome II, pl. 73, et une de la ville, pl. 74. Dans cette dernière, on a donné aux arcades la figure d'une ogive ; ce qui est contraire à la vérité.

La ville est plus propre et mieux bâtie que Viviers et Saint-Andéol : la citadelle, qui a été construite en 1622, subsiste encore; elle a quatre bastions.

Nous ne trouvâmes point de carriole; ce qui nous força de nous rembarquer.

CHAPITRE XLV.

CHAPITRE XLV.

TRICASTINI. — CHÂTEAU-DORIA. — Territoire d'Orange. — Mûriers. — Oliviers. — *Cavares.* — *ARAUSIO*, ORANGE. — Son histoire. — Rues. — Antiquités. — Arc de triomphe; — description; — — bas-reliefs, trophées, inscriptions; — opinions diverses; — réparations à faire. — Arbalétriers, Bravade. — Tour de l'Arc. — Théâtre. — Forteresse. — Vue magnifique. — Divers monumens. — Mosaïques. — Inscriptions d'un Taurobole; — de Géminia; — tumulaires. — Productions. — Commerce.

NOUS reprîmes notre bateau pour descendre jusqu'à la hauteur d'Orange et nous y rendre ensuite à pied. Le temps étoit devenu orageux, le vent contraire, et nous n'avancions qu'avec une incroyable difficulté. Dans cette navigation, on a à droite le Languedoc, et à gauche le Tricastin, nom francisé des anciens *Tricastini*, qui occupoient ce territoire, et qui étoient dans la dépendance des *Cavares*, peuple plus nombreux et plus puissant.

Ceux qui vont de Montelimart à Orange par terre, ne passent point au Pont-Saint-Esprit; ils prennent par *Pierrelatte*, *Donzère*, et *Saint-Paul-Trois-Châteaux*, qui est le chef-lieu du Tricastin: auprès est la montagne Saint-Just, où l'on trouve des mytulites, des astroïtes, des milleporites, des buccinites agatisées.

Les deux rives sont calcaires ; le Rhône paroît s'être fait jour au milieu de ce banc.

Il étoit quatre heures lorsque nous débarquâmes auprès d'une ferme : les matelots conduisirent le bateau jusqu'à *Château-Doria*, où ils devoient nous attendre jusqu'au lendemain.

Nous prîmes à pied le chemin d'Orange, où nous arrivâmes à six heures : la distance n'est cependant que d'une forte lieue ; mais nous avancions lentement, afin de voir la campagne. Par-tout les habitans étoient occupés à *cueillir la feuille* (celle du mûrier) pour nourrir les vers à soie. Les champs où croît cet arbre, offrent un contraste singulier : les uns sont ombragés de ses feuilles larges et verdoyantes ; les autres, entièrement dépouillés de cet abri, présentent, sous les feux d'un soleil brûlant et au milieu de l'été, l'aspect de l'hiver.

La contrée se montre sous une face vraiment nouvelle pour un habitant des départemens septentrionaux. Le sol est assez fertile ; il produit du blé, de la vigne et une grande quantité de mûriers ; on commence aussi à voir quelques oliviers et des grenadiers.

Nous logeâmes à l'hôtel de la Poste ; et nous voyions de nos fenêtres cet arc célèbre que nous avions tant d'impatience d'examiner. Nous allâmes y faire une première visite ; puis nous passâmes le reste de la soirée à prendre les mesures que nous

crûmes nécessaires pour rendre plus fructueux notre séjour à Orange.

Nous sommes sur une terre vraiment classique ; et plus nous avançons, plus les monumens que les Romains ont laissés dans la Gaule deviennent importans et nombreux. *Orange* est la corruption du mot *Arausio*, qui étoit le nom de cette ancienne ville du pays des *Cavares* (1). Le nom de ce peuple dérive, suivant Bullet, du celtique *car*, grand, et *bar* ou *var*, lance (2) ; ce que je laisse à juger à ceux qui croient savoir le celtique. Orange étoit nommée aussi *Arausio Secundanorum* ; et l'on pense que c'étoit parce que la colonie qui l'habitoit, étoit composée de soldats vétérans de la seconde légion. Elle est appelée *Arausio* par Pline et par Pomponius Méla : c'est de là que s'est formé le mot *Orange*, qu'il faudroit écrire *Aurange*. Toutes les étymologies qu'on en a données, sont fausses ou incertaines : ce nom (3) a probablement sa racine dans la langue celtique.

Cette ville a été plusieurs fois ravagée par les barbares. On prétend que *Guillaume au Cornet* ou *au Court-nez*, qu'on fait vivre sous Charlemagne, la sauva de la fureur des Sarrasins, et que cet

(1) STRAB. IV, 186.

(2) *Mémoires sur la langue celtique*, 1754, tome II, page 81.

(3) Il ne vient, comme on l'a prétendu, ni de *aura*, vent, ni de la douceur de ses *oranges*, ni du mot *chrysopolis*, ville dorée.

empereur l'en nomma comte bénéficiaire ; mais tout ce que les historiens des bas temps racontent de ce prétendu Guillaume, est trop fabuleux pour qu'on puisse tirer aucune clarté de leur récit. Le premier comte propriétaire d'Orange que l'on connoisse, est Giraud d'Adhémar, qui vivoit au commencement du XI.e siècle. La princesse Tiburge, vers 1140, embellit beaucoup la ville. La principauté passa en 1393 dans la maison de Châlons, et en 1530 dans celle de Nassau. Le prince Maurice fit fortifier Orange et la mit dans un état de défense respectable. Guillaume III de Nassau, roi d'Angleterre, étant mort sans enfans, cette principauté devint l'héritage de Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, qui la céda à la France par le traité d'Utrecht en 1713. Louis XIV, par un arrêt du conseil, de 1714, réunit Orange au Dauphiné. C'est aujourd'hui le chef-lieu d'une sous-préfecture du département de Vaucluse.

Sous ses princes, cette ville étoit assez florissante : elle fut entraînée dans les guerres de religion, et devint le théâtre de scènes sanglantes et d'actes de cruauté commis par les deux partis. Depuis qu'elle a été réunie à la France, elle a perdu toute son importance : au lieu de quinze mille habitans qu'elle avoit alors, on en compte à peine quatre mille, et il n'y a plus qu'un très-petit nombre de réformés.

La ville est petite ; ses rues sont étroites, sombres, sales et mal pavées ; on n'y voit aucune maison qui

ait quelque apparence. Lorsque nous y entrâmes, les rues étoient presque entièrement couvertes de toiles attachées avec des cordons, pour garantir de l'ardeur du soleil. Cet usage existe dans plusieurs villes du midi, et principalement dans celles des départemens de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône. Ces toiles, souvent sales, toujours pleines d'une infinité de pièces d'une couleur ou au moins d'une teinte différente du fond, produisent un très-vilain effet ; mais elles sont d'un usage commode pour mettre à l'abri d'un soleil brûlant.

Sans les restes remarquables d'antiquités qui sont encore l'ornement de cette ville et qui font sa célébrité, on y est à peine entré qu'on en voudroit déjà sortir. Quittons ces masures maussades, pour ne nous occuper que des précieux monumens de la grandeur romaine.

On a parlé bien des fois de l'arc de triomphe d'Orange, et l'on n'en a point encore donné de représentation fidèle ; on n'est aucunement d'accord sur le temps auquel il a été bâti, sur le général à qui il a été élevé, ni sur le motif de sa construction. Avant de parler des différentes opinions qu'il a fait naître, je vais tracer une description de ce monument, tel qu'il existe aujourd'hui.

Cet arc est dans une plaine, à quatre cents pas des dernières maisons de la ville, sur la grande route de Lyon à Marseille ; on l'aperçoit de plus

d'un mille en venant de Montdragon ; il a soixante-six pieds de largeur et soixante de hauteur. C'est un parallélogramme percé de trois arcades : celle du milieu, destinée au passage des voitures, est plus grande et plus élevée que les autres. A chaque côté des arcades sont des colonnes corinthiennes cannelées ; celles du milieu, qui flanquent la grande arcade, supportent un fronton triangulaire, au-dessus duquel est un attique couronné par une belle corniche.

La face septentrionale (*pl. XXIX, fig. 1*), celle qui se présente du côté de la campagne, devoit être la principale, puisqu'elle servoit d'entrée dans la ville : c'est le côté le mieux conservé (1) ; de quatre colonnes il n'en existe cependant que trois et la base de la quatrième. Le bas-relief de l'attique représente un combat très-vif de fantassins et de cavaliers (2) ; mais il est impossible de distinguer le lieu de l'action et le sujet du combat. A la gauche de ce bas-relief sont des instrumens de sacrifices, l'aspergille, le préféricule, la patère, le *simpulum*, et le *lituus* (3). Les trophées qui sont des deux côtés du fronton, sont presque entièrement composés d'attributs maritimes, tels que des proues de navire,

(1) LAPISE, *Histoire d'Orange*, pl. IV, *face septentrionale*. La gravure que Lapise donne des trophées, est assez exacte.

(2) *Ibid.* pl. V. Il est dessiné très-inexactement.

(3) *Ibid.* K.

des ancres, des rames, des acrostoles, des aplustres, des chenisques, des tridens, &c. (1) : ceux qu'on voit au-dessus même des petites arcades, le sont d'armes offensives et défensives (2), mais qui n'ont point de rapport à la marine ; de grands boucliers ovales ou à huit pans, décorés de grandes palmettes, d'épées, de casques, de trompettes, de dards, de piques, de flèches, d'étendards de cavalerie, et d'enseignes surmontées d'une figure de sanglier. On lit sur un bouclier du trophée à gauche, ISVI VS, sur un autre BEVE. Sur le trophée à droite, on lit très-distinctement DODVACVS (3) ; sur un fragment, les lettres SRE.

La face méridionale *(pl. XXIX, fig. 2)* (4) a été très-maltraitée par le vent qui vient de la mer ; la pierre a été rongée, et les bas-reliefs sont plus dégradés. Le sujet du grand bas-relief est de même un combat de fantassins et de cavaliers. Par ce qui reste des bas-reliefs au-dessus des petites arcades, et des deux côtés du fronton, on voit qu'ils étoient disposés de la même manière que ceux de la face septentrionale. Il ne reste presque plus rien des trophées à gauche ; mais ceux

(1) LAPISE, *Histoire d'Orange*, pl. IV, H. H.

(2) *Ibid.* pl. IV, G. G.

(3) Les inscriptions sont, en général, tracées au milieu de tablettes semblables à celles-ci.

(4) LAPISE, *ibid.* pl. III.

qui sont à droite sont encore assez bien conservés, et on lit sur des boucliers les noms suivans SACROVIR MARIO DACVNO VDILLVS AV OT On remarque aussi sur plusieurs boucliers les lettres SRE (1). Sur cette face, à droite du grand bas-relief de l'attique, est le buste d'une femme (2) qu'on a prétendu être une espèce de prophétesse syrienne appelée *Marthe*, que Marius consultoit ou feignoit de consulter, et dont il reportoit les oracles à ses soldats : mais cette explication est entièrement imaginaire. Il ne reste plus des quatre colonnes antiques de cette face, que les deux à la droite du spectateur.

Les deux petits côtés regardent l'orient et l'occident. La face orientale *(pl. XXIX, fig. 3)* est encore décorée de quatre colonnes corinthiennes cannelées. La frise, dans laquelle on a représenté des combats de gladiateurs (3), est surmontée d'un fronton, aux deux côtés duquel sont des Néréides. Entre les colonnes

(1) D'autres voyageurs ont également remarqué des noms sur ces boucliers ; mais on ne les a encore publiés que d'une manière incorrecte : je puis répondre de l'exactitude de notre transcription, que nous avons faite à plusieurs reprises et avec le plus grand soin.

(2) LAPISE, *Hist. d'Orange*, pl. III, *face méridionale*, N; et pl. VI, page 28.

(3) LAPISE, pl. I, G. La gravure que cet auteur a donnée de ces combats, des captifs et des trophées placés au-dessus d'eux, n'est pas très-exacte.

sont trois trophées composés d'armes offensives et défensives (1); on y voit des *vexillum* et des enseignes formées de la figure d'un sanglier. Au-dessous de chacun de ces trophées sont deux figures de captifs, parmi lesquelles il y en a une de vieillard; ils ont les mains liées derrière le dos.

Au milieu du fronton de cette face, est la figure rayonnante du soleil (2), sous une arcade accompagnée de deux cornes d'abondance dont il ne reste que les traces. On remarque sur les deux boucliers du trophée du milieu, les traces de deux noms qui malheureusement sont effacés.

On ne voit plus au côté occidental que les débris des deux colonnes du milieu, ainsi que ceux du trophée et des prisonniers à la gauche du spectateur, et quelques traces de celui du milieu. Lapise dit que sur un bouclier on lisoit le mot TEVTOBOCCHVS, mais nous ne pûmes découvrir aucun vestige du nom de ce roi des Teutons.

L'intérieur des voûtes est décoré d'élégantes rosaces dans de beaux encadremens (3); et la bordure des arcades, de pampres, de raisins, de fleurs et de fruits : mais tous ces ornemens ne sont pas de la même main; les uns sont très-supérieurs aux autres pour l'exécution.

(1) LAPISE, pl. I; E. E. E.
(2) *Ibid.* lettre I, p. 22.
(3) *Ibid.* pl. VI, VII.

Au côté oriental, dont la partie supérieure est entièrement restaurée, on lit cette inscription :

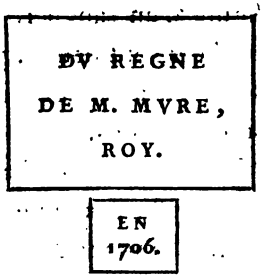

Elle rappelle que le corps des arbalétriers d'Orange contribua en 1706 à la réparation de l'arc de triomphe. Le sieur Mure ou de Mure étoit alors *roi des arbalétriers.* Les comtes de Provence et les dauphins avoient, dans le XIII.e siècle, créé ou permis d'établir, dans toutes les villes de leurs états, un corps de tireurs d'arc (1) ; ils prétendoient, par ces institutions, former leurs sujets à la guerre et les rendre plus adroits. Les arbalétriers nommoient un roi un des dimanches après Pâques : celui qui, au jour marqué, tuoit un oiseau placé à une certaine distance, étoit déclaré *roi.* Cet oiseau étoit, ou réellement ou en peinture, un *perroquet*, et plus anciennement une *pie ;* on appeloit alors le perroquet *pape gay*, c'est-à-dire *père gai* ou *bavard.* Le roi étoit comme le colonel de la troupe : il présidoit aux exercices ; il menoit la compagnie à la procession

(1) On appeloit aussi l'arc, *arbalète.*

de la Fête-Dieu, et à celle que l'on faisoit la veille de la Saint-Jean pour allumer solennellement un feu de joie; il jouissoit de quelques priviléges sur les entrées des denrées, et de l'exemption de logement des gens de guerre; il avoit un habit distingué et galonné, et beaucoup de plumes sur son bonnet ou chapeau. On appeloit la marche des arbalétriers, *la Bravade*. Le roi de la Bravade, ou des arbalétriers, ne l'étoit que pour un an. Il existe encore un réglement donné par Charles Ier d'Anjou à la compagnie des arbalétriers ou de l'arquebuse d'Aix. Ces compagnies ont subsisté dans quelques villes jusqu'à la révolution. Celle d'Aix ne se montroit plus, dans les derniers temps, que la veille de la Saint-Jean; on appeloit son chef *le roi de la Saint-Jean* ou *de la Bravade*. Jusque dans le XVIe siècle, cette compagnie étoit armée d'arcs et de piques; par la suite elle se servit de mousquets. Dans toute la journée de la veille de la Saint-Jean, 23 juin, elle parcouroit les rues d'Aix, et le jour elle accompagnoit le parlement à la marche qui avoit lieu pour aller allumer solennellement un feu de joie à la place des Prêcheurs devant le palais, et un autre devant l'église Saint-Jean. Elle tiroit, ce jour-là, plusieurs milliers de coups de fusil. La Bravade, ou la compagnie des arquebusiers, autrement dite des arbalétriers, avoit subsisté à Orange plus long-temps qu'ailleurs.

On avoit imaginé d'établir sur l'arc de triomphe

une haute tour : elle existoit encore au temps de Lapise, puisqu'elle est figurée dans son ouvrage, et que le monument entier s'appeloit alors *la Tour de l'Arc*. On avoit renfermé l'arc entier dans un édifice composé de plusieurs salles. Cette construction barbare a été démolie en 1721, par les ordres d'un prince de Conti, alors propriétaire de la principauté d'Orange.

On a encore fait depuis d'autres réparations à ce monument : un maçon d'Orange, appelé *Geoffroi*, a reconstruit une des colonnes qui soutiennent le fronton du côté méridional. Cette colonne grossière est sans ornement; mais, loin de blâmer, comme on le fait, celui qui en est l'auteur, je crois qu'il doit être approuvé de n'avoir fait qu'un simple étai, au lieu d'avoir prétendu rivaliser avec l'architecte romain.

Ce monument célèbre a été le sujet de beaucoup de discussions entre les savans, qui ont cherché à connoître en l'honneur de qui il a été élevé. L'opinion la plus ancienne est celle qui est consignée dans un commentaire manuscrit sur les psaumes, intitulé *Fleur des psaumes*, composé par Lerbert ou Letbert, abbé de Saint-Ruf à Avignon, qui vivoit dans le XIe siècle : il y est dit que cet arc de triomphe fut élevé à César (1) vainqueur des Marseillois.

(1) *Arausiæ in arcu triumphali Massiliense bellum sculptum habetur ob signum victoriæ Cæsaris.* LEBEUF, *Acad. des belles-lettres*, XXV, *Histoire*, p. 150.

Cependant cette opinion n'avoit pas été admise; et dès le XVIe siècle on pensoit que cet arc étoit consacré à Marius et à Q. Lutatius Catulus, qui, dans l'an de Rome 652, avoient vaincu à quelques milles de distance les Cimbres et les Teutons.

Pontanus, auteur d'un Voyage dans les provinces méridionales, écrit en 1606 (1), ne peut croire que cet arc ait été élevé à Marius, parce que cet illustre Romain n'a pas vaincu les Gaulois : il pense qu'on y a célébré la victoire de Domitius Ænobarbus et de Fabius Maximus sur les *Arverni* et les Allobroges, commandés par Bituitus; et pour appuyer son sentiment, il veut qu'au lieu de *Bituitus* on lise dans Tite-Live *Boduacus*, comme sur l'arc d'Orange, et que ce chef soit figuré lui-même sur la face septentrionale (2).

L'opinion que cet arc a été consacré à Marius a prévalu : Lapise l'établit sur le récit de quelques personnes qui lui ont assuré avoir lu, vers 1600, le nom de *Teutabocchus* sur une pierre qui se détacha de l'arc; et l'on sait que Teutobocchus étoit le

(1) *PONTANI Itinerarium Galliæ Narbonensis*, p. 5 et 45.

(2) Ce sentiment a été adopté par MANDAJORS dans son *Histoire critique de la Gaule Narbonnaise*, p. 96; par SIXON, *Voyage d'Italie, de Dalmatie, &c.*, t. Ier, p. 9; le P. BONAVENTURE, *Histoire de la ville d'Orange*, p. 141; *Jean-Frédéric* GUIB, *Journal de Trévoux*, décembre 1729, p. 2143. Ils ont été réfutés par le baron DE LA BASTIE, *ibid.* juillet 1730, page 1214.

chef des Cimbres et des Teutons qui furent défaits par Marius. Cette opinion a été reproduite dans la plupart des descriptions de cette partie de la France (1): cependant elle est insoutenable. Au temps de Fabius Maximus, et même de Marius, les Romains n'élevoient point encore de semblables monumens: de plus, c'est, comme nous le verrons, auprès d'Aix, et non sous les murs d'Orange, que Marius a vaincu les Cimbres, les Teutons et les Ambrons; ces peuples n'avoient point de flottes; et les trophées maritimes dont cet arc est décoré, rendent absolument improbable une pareille explication.

Maffei, d'après le style de l'architecture et de la sculpture, pense que cet arc a été fait au temps d'Hadrien (2); mais il hasarde ce jugement sans le prouver. Le baron de la Bastie, sans pouvoir également s'appuyer d'aucune autorité, conjecture que ce monument fut consacré à Auguste (3). Menard croit qu'il fut élevé du temps de César, et qu'il rappelle les différentes victoires de ce prince dans les Gaules, sur terre et sur mer. Le P. Papon pense qu'il retrace la mémoire de celles des Romains dans la Provence, et qu'il a été fait sous Auguste (4). Comment concilier ces différentes opinions?

(1) DULAURE, *Description de la France*, I, 238.
(2) MAFFEI, *Galliæ Antiquit.* p. 157.
(3) *Journal de Trévoux*, juillet 1730, p. 1214.
(4) PAPON, *Histoire de Provence*, I, 619.

L'arc ne porte aucune inscription sur sa corniche, et il ne paroît pas en avoir jamais eu : le style de l'architecture, le sujet des bas-reliefs, leurs détails, et les mots inscrits sur les boucliers, sont donc les seuls documens sur lesquels on puisse appuyer des conjectures raisonnables.

D'après le style de l'architecture, les diverses opinions qui veulent que ce monument ait été élevé pour consacrer le souvenir d'une victoire remportée par Fabius Maximus, par Marius ou par César, ne peuvent, comme je l'ai dit, être défendues, et tous les documens historiques leur sont également contraires ; mais il est impossible de décider s'il est du temps d'Auguste, comme le veut le baron de la Bastie, ou d'Hadrien, comme le prétend Maffei.

La forme des armes, les inscriptions des boucliers, peuvent seules donner lieu à des raisonnemens probables. On y lit évidemment *MARIO*; ce qui a fortifié l'opinion que cet arc a été élevé en l'honneur de Marius ; mais le nom de ce général auroit été placé sur la frise du monument, et non pas sur un bouclier, parmi ceux des ennemis vaincus. Tous ces noms sont au nominatif : ainsi celui-ci désigne, comme les autres, un Gaulois appelé *Mario*, et n'est pas le datif du nom de *Marius*; le mot *DACUNO* qui se lit sur un autre bouclier, nous offre un exemple d'une pareille désinence ; on trouve sur les médailles les noms de plusieurs chefs gaulois qui sont ainsi

terminés (1) : les noms *DODUACUS*, *UDILLUS*, ne se rencontrent point ailleurs.

Quoique le mot *SACROVIR*, qui se lit sur un de ces boucliers, puisse désigner le généreux Éduen qui fit de si nobles efforts pour la liberté de son pays, il n'en faut pas conclure pour cela que ce monument ait été élevé à César; le nom de *Teutobocchus* (2), que Lapise le père a dit avoir lu, ne prouveroit pas non plus que cet arc est un monument de la défaite de ce roi des anciens Teutons. Ces noms indiquent des époques très-différentes; ils donnent lieu de soupçonner que ce monument rappelle à-la-fois toutes les victoires des Romains, non pas seulement dans la Provence, comme le dit le P. Papon, mais dans toute la Gaule Narbonnoise, ainsi que l'indiquent les noms de différens chefs des vaincus. Les captifs qui ornent les côtés du levant et du couchant, représentent les principaux chefs des peuples vaincus, et leurs noms sont rappelés sur leurs boucliers suspendus en trophées. Comme ces chefs étoient suffisamment connus, et que leurs noms étoient assez significatifs, on n'a pas

(1) *ATISIO*, sur une médaille des *Remi*. PELLERIN, *Recueil de médailles de peuples et villes*, I, pl. IV, n.° 30, p. 26. *CIAMILO*, *ibid.* pl. V, n.° 14, p. 36.

(2) Je soupçonnerois que le nom étoit écrit TOVTOBOCIO, comme on le lit sur une curieuse médaille publiée par ECKHEL, *Numi anecdoti*, p. 4, pl. I, n.° 5.

cru

cru devoir placer une autre inscription sur le monument. Ce n'est qu'ainsi qu'on peut expliquer la réunion de trophées maritimes avec des armes offensives et défensives de toute espèce.

L'opinion que nous venons d'énoncer a beaucoup de probabilité ; cependant ce n'est qu'une conjecture. Lorsque ce pompeux édifice fut élevé pour éterniser la gloire d'une grande nation et de ses généraux, auroit-on pu présumer qu'il viendroit un temps où il subsisteroit encore presque entier, sans qu'on pût rien savoir de positif sur sa destination ! Cela démontre l'impuissance des monumens pour conserver la mémoire des grandes actions des princes, et contribue à relever l'utilité de l'écriture et de l'imprimerie. Les temples de Vienne et de Nîmes furent élevés à des princes de l'empire romain qui y ont été révérés comme des dieux : on est réduit aujourd'hui à chercher leurs noms dans les traces des clous qui fixoient les lettres dont ils étoient formés ; et cette recherche ingénieuse ne présente aucun résultat certain. La colonne de Cussy devoit sans doute faire passer à la postérité le nom d'un général qui a trouvé la mort dans une mémorable victoire ; et l'on ignore même si les champs où l'on va admirer ce monument, ont été le théâtre d'un combat. L'arc attribué à Marius est surchargé d'attributs et d'ornemens : ils multiplient le champ des conjectures, sans donner une direction certaine à nos

idées. Une page d'un historien célèbre, quelques vers d'un grand poëte, eussent bien plus efficacement servi le desir de ceux qui vouloient éterniser ces souvenirs. Il n'est point à craindre aujourd'hui qu'aucune tradition de ce genre soit jamais perdue. La sûreté de l'État, le bonheur des peuples, les bénédictions qu'ils adressent au prince de son vivant, les regrets qu'ils témoignent après l'avoir perdu, sont les monumens les plus certains de sa gloire et le gage le plus sûr de l'amour qu'on lui porte. Le peuple voyoit avec peu d'intérêt les monumens somptueux de Saint-Denis: mais il répète avec religion le nom de S. Louis, avec attendrissement ceux de Louis XII et du bon Henri, avec enthousiasme celui de François Ier, avec admiration celui de Louis XIV; et le nom de NAPOLÉON Ier réveille tous ces sentimens.

Il seroit curieux de pouvoir déterminer avec précision la cause qui a fait élever un si beau monument; mais il est sur-tout important de le conserver. Il faudroit abattre les massifs qui, au lieu de soutenir l'arc, pèsent sur lui, poussent trop la base, et font écarter la partie supérieure: une crevasse qui s'étend depuis l'arcade du milieu jusqu'au sommet, donne un juste effroi à l'ami des arts qui considère ce bel édifice. Ce qui augmente le danger de le voir s'écrouler, c'est qu'il est sans couverture, et que les eaux pluviales s'amassent à la partie supérieure comme

dans un entonnoir. Un toit léger, quelques réparations faciles, préserveroient d'une destruction totale ce précieux monument, dont s'enorgueillit avec raison le département de Vaucluse. La dépense ne s'éleveroit pas à plus de mille écus. Plusieurs fois ces réparations ont été demandées : il est plus nécessaire que jamais qu'elles soient exécutées ; et certainement ce vœu sera entendu d'un ministre ami des arts (1).

Un sentiment pénible mêloit de l'amertume au plaisir que nous avions à examiner l'arc d'Orange : la place sur laquelle est élevé ce monument, a été le théâtre d'horribles exécutions ; le sang des Français

(1) On n'a encore publié aucun dessin exact de l'arc d'Orange. Celui que SPON en a donné dans son *Voyage d'Italie, &c.* tome I.er, page 8, n'est qu'une esquisse grossière. Celui que MONTFAUCON a inséré dans son *Antiquité expliquée*, tome IV, part. I, pl. CVIII, page 170, a été fait d'après un dessin de Mignard, frère du peintre de ce nom : il est très-agréable ; mais il ne fait voir qu'une face de l'arc ; toutes les parties dégradées sont restituées, de sorte qu'il est impossible de s'en former une idée juste. LAPISE, dans son *Histoire d'Orange*, que j'ai citée, est celui qui en a donné les dessins les plus nombreux et qui approchent le plus de la vérité ; mais ils en sont encore bien loin. Ils sont faits sans aucun sentiment de l'antique, sans mesures et sans proportions. C'est pourtant là l'ouvrage par excellence ! il n'y en a qu'un exemplaire dans la ville ; on l'appelle le *livre*, et l'on y renvoie tous les étrangers pour y trouver les explications qu'ils desirent. Mon intention est de faire dessiner ce bel arc dans tous ses détails, et d'en faire l'objet d'un ouvrage particulier.

y a coulé sous la hache de bourreaux qui se disoient leurs concitoyens et leurs frères ; c'est là qu'en 1793, plusieurs malheureux ont été conduits des prisons des villes voisines pour y recevoir la mort. Sans doute l'arc d'Orange a été élevé pour rappeler des combats qui ont aussi coûté la vie à plusieurs milliers d'hommes : mais la guerre les a moissonnés ; ils sont morts en combattant pour leur patrie ; leur mémoire excite des sentimens qui font taire ceux du regret ; au lieu que les habitans d'Avignon, traînés sous les portes triomphales de l'arc d'Orange, ont été massacrés sans pitié, au nom, atrocement profané, de l'humanité sainte, sans pouvoir se défendre contre leurs assassins.

Après l'arc d'Orange, le monument le plus remarquable de cette ville est celui qui est improprement appelé, même par des savans, le *cirque*, et par corruption, le *grand cire*. Il est sur le penchant de la montagne, dans un lieu où il auroit été impossible d'établir un édifice de ce genre. Ce prétendu cirque est un théâtre ; et ce monument est d'autant plus précieux, que c'est le seul de ce genre qui existe en France, et le plus entier de tous ceux qui ont été conservés.

La partie circulaire dans laquelle les siéges des spectateurs étoient établis, est pratiquée dans la montagne ; les deux extrémités du demi-cercle étoient liées par des constructions à la scène, où

elles se terminoient *(pl. XXIX, fig. 4)*. C'est ainsi que sont bâtis la plupart des théâtres qui existent encore. Vitruve fait une mention expresse de ce genre de construction.

Le mur qui coupoit le demi-cercle, et qui formoit le fond de la scène, existe encore en entier : il produit un bel effet, vu de la grande place *(pl. XXIX, fig. 5 et 6)*. On reconnoît aussitôt, à la manière dont ce beau mur a été bâti, qu'il est de construction romaine. Il a cent huit pieds de haut et trois cents de large (1) ; il est bâti en belles pierres carrées, égales, jointes avec la plus grande exactitude. Il est décoré de deux rangées d'arcades et d'un attique.

On ne peut se défendre d'un sentiment d'admiration en regardant cette muraille si grande, si simple, si bien bâtie et si bien conservée : nous ne pouvions nous lasser de la considérer. Au milieu est une grande porte qui servoit sûrement d'entrée aux acteurs et aux personnes destinées au service du théâtre.

(1) *Voy.* la Dissertation de MAFFEI sur les théâtres de France, *Antiquitates Galliæ*, page 153. Il a très-bien figuré la partie extérieure et intérieure de ce beau mur, et il a donné un plan assez exact du théâtre.

La façade extérieure du théâtre, telle qu'elle est aujourd'hui, est exactement figurée dans l'*Histoire d'Orange* par LAPISE, à l'exception des arcades du rez-de-chaussée, qu'il indique comme étant ouvertes et fermées alternativement. Aujourd'hui toutes ces arcades sont murées ; il n'y a que quelques petites portes qui y sont pratiquées pour donner entrée dans les habitations.

Au haut de la façade extérieure, il y a deux rangées de pierres saillantes, à une distance assez considérable l'une de l'autre : celles de la première rangée sont verticalement traversées par un trou qui, sans doute, servoit à recevoir un mât, à l'extrémité duquel on attachoit les voiles qui couvroient le théâtre et préservoient les spectateurs de l'ardeur du soleil et des injures du temps. Ce mât posoit sur les pierres de la seconde rangée.

Il y a à-peu-près quarante ans qu'un serrurier nommé *Noguier*, qui avoit sa boutique dans la façade du théâtre, et dont le fils, également serrurier, y demeure encore, s'avisa, dans un moment d'ivresse, de monter sur ce mur pour détourner l'attention des spectateurs des jeux de danseurs de corde qui s'étoient établis sur la place. Il sauta avec la plus grande adresse de l'une des pierres sur l'autre : parvenu à un endroit où une pierre manquoit, il grimpa jusqu'à la corniche, gagna l'autre pierre, et continua heureusement jusqu'au bout. L'effroi que causa cette course périlleuse, fit régner le plus grand silence parmi ceux qui en étoient témoins.

Aux deux côtés de cette muraille sont des salles, qui étoient sans doute destinées à loger les gens de service et les décorations : on y a établi depuis longtemps la prison de la ville. Les eaux pluviales, rassemblées en différens endroits, sont conduites à des ouvertures rondes, et de là descendent le long de la

façade, qu'elles dégradent ; les immondices versées par les prisonniers forment le long de ce mur admirable des sillons dégoûtans. Mais, malgré l'indifférence et l'on peut même dire l'injustice des hommes, ce bel édifice bravera encore pendant des siècles leurs outrages et ceux du temps : il faudra plus d'un effort pour renverser ce mur de douze pieds d'épaisseur, composé de pierres énormes, jointes sans aucun ciment, et dont quelques-unes sont longues de quinze pieds, et d'une épaisseur proportionnée. La partie inférieure de ce mur est composée d'arcades qui ont été percées et qui sont occupées par des boutiques.

S'il est affligeant de voir tranformée en prison une partie de ce beau théâtre, il est encore plus triste de regarder les dégoûtantes masures accumulées dans le lieu qui étoit autrefois occupé par l'avant-scène, et la scène où les comédies de Plaute et de Térence, les tragédies de Sénèque, ont sûrement été représentées. La misère et la fièvre règnent continuellement dans ce bouge infect, où l'air ne circule jamais ; l'insalubrité de ce cloaque est encore augmentée par les branches de thym et les tiges de safran dont on jonche le sol, pour servir de litière aux porcs et d'engrais à la terre. Ce seroit rendre un service réel aux arts et à l'humanité, que de chercher un autre logement pour les prisonniers, et de détruire ces misérables masures, dont on dédommageroit facilement les propriétaires.

Il est étonnant que ce mur seul se soit conservé, et que l'intérieur du théâtre, la *cavea* qui étoit taillée dans le roc, la scène et ses côtés, bâtis de matériaux si solides, aient été dégradés : il est probable que ce théâtre a été un lieu de retraite pour les habitans dans les troubles civils, et que ses matériaux ont été employés par eux pour leur défense.

Au sommet de la montagne sur laquelle le théâtre est bâti, on remarque les ruines de l'ancien château, qui annoncent que cet édifice étoit très-fort pour le temps, et bien construit en grosses pierres ; il a fallu faire jouer la mine pour le détruire (1). Ce coteau calcaire et aride ne mériteroit pas qu'on prît la peine de le gravir, si l'on n'y voyoit que ces misérables restes ; mais on y jouit d'une vue ravissante et pleine d'intérêt : on découvre la campagne d'Orange, dont les productions sont si variées ; les plaines de l'ancien Comtat, aujourd'hui le département de Vaucluse ; les villes vénasques ; les clochers d'Avignon, autrefois si nombreux ; une partie de la basse Provence et du Languedoc, le beau pont du Saint-Esprit, le cours du Rhône, les montagnes du Dauphiné : le Mont-Ventoux, dont la cime est couverte de neige pendant une grande partie de l'année, domine cette

(1) On en voit la figure dans une planche de l'ouvrage de ZEILLERUS, *Topographia Galliæ*, part. XII, page 28, qui représente la ville d'Orange. On peut présumer que les pierres du théâtre ont servi à la construction de ce château.

ravissante scène ; enfin l'œil se plonge avec plaisir sur cette terre classique, où les Romains se sont plu à laisser tant de monumens qui attestent encore leur grandeur et leur puissance.

Orange possédoit encore d'autres édifices ; un amphithéâtre (1), des thermes (2), un aqueduc (3) : il n'en reste plus que quelques arcades, qui sont enclavées dans les murs des maisons ; ces arcades étoient bâties en petites pierres carrées. Lapise en a laissé des figures, sur l'exactitude desquelles il est difficile de compter. Le sol d'Orange est, en général, tellement rempli de monumens de l'antiquité, que l'on en trouve pour peu qu'on fouille.

M. Guérin, sous-préfet d'Orange, nous proposa de nous faire voir deux mosaïques, et voulut bien nous accompagner. L'une est dans la cave d'*André Guigon*, marchand de vin : elle représentoit autrefois un chat qui vient d'attraper une souris ; la partie où est le chat, est presque absolument détruite. L'autre mosaïque est chez une marchande d'huile nommée *Vayère*, rue des Avènes, n.° 31 ; elle n'offre que des ornemens assez élégans. Si l'on n'ôte bientôt ces mosaïques de ces deux caves, elles ne tarderont pas à être absolument détruites.

---

(1) LAPISE, p. 29.

(2) *Ibid.* p. 34.

(3) *Ibid.* p. 31.

Un ancien militaire, chevalier de Saint-Louis, appelé *M. de Saint-Marcel*, avoit aussi dans sa maison un bain antique avec une mosaïque : ennuyé d'être souvent dérangé par les curieux, il prit le parti de les détruire.

Ces mosaïques prouvent que le sol de la ville d'Orange s'est beaucoup élevé ; car elles sont à deux pieds au-dessous du niveau du pavé, sous lequel on trouve aussi les restes d'un ancien pavé romain.

Nous consacrâmes la matinée du 24 mai, avant notre départ, à la recherche des inscriptions : elles sont peu nombreuses. Maffei cite une inscription taurobolique qui étoit dans le cabinet de M. Prevot ; elle a passé ensuite à M. de Saint-Laurent. Nous allâmes chez M. Nogent, avoué ; nous reconnûmes cette inscription, que je reproduis ici plus exactement :

NVM . AVG
MATRI DEVM
PRO SALVT. MP
M AVR COMMO
DI ANTONIN PII
FELICIS
TAVROBOLIVM
FECERVNT
SEX PVBLICIVS
ANVS (1)

(1) MURATORI, CXXX, 2 ; MAFFEI, *Gall. Antiq.* 46 ; *Voyage littéraire de deux Bénédictins*, I, 294.

M. Nogent nous montra encore, dans un hangar de sa maison, un sarcophage de six pieds de long sur quinze pouces de haut, avec l'inscription suivante :

M.
COL. IVL. MEM. HERED. EX TESTAMENTO

Cette inscription a été publiée par le P. Bonaventure. On a voulu que les trois premiers mots indiquassent une colonie, *COLoniæ JULiæ MEMiniorum* (1) : mais il est aisé de voir que ces mots sont les initiales des noms *COL..... JULia*, ou plutôt *JULla, MEMINIA*, à qui ce monument a été offert par ses héritiers, d'après un article exprès de son testament. Il est étonnant qu'on n'ait point remarqué le rapport de cette inscription avec une autre trouvée à Besançon, publiée par Jean-Jacob Chifflet, en l'honneur de Geminia II Julla d'Orange, mère des sacrifices (2).

Nous vîmes encore dans la même maison plusieurs

(1) Le P. BONAVENTURE, capucin de Sisteron, dans son *Histoire nouvelle de la ville d'Orange*, Avignon, 1741, page 96, veut qu'on lise *Militi COLoniæ JULiæ MEMinorum* : il faut lire *Manibus COL. JULlæ MEMiniæ HEREDes EX TESTAMENTO.*

(2) *GEMINIA II IVLLA ARAVSIENSIS MATER SACRORVM HIC ADQVIESCIT, &c.*.....Voyez *Johann. Jacob.* CHIFFLETII *Geminiæ matris sacrorum titulus sepulcralis explicatus* ; Antwerpiæ, 1634, in-4.°

richesse du pays : du reste, le concours des voyageurs qui passent pour se rendre à Marseille ou à Lyon, fait le seul mouvement de la ville. Les habitans y retiendroient plus long-temps les étrangers, s'ils mettoient plus d'importance à leurs monumens, et s'ils paroissoient les soigner davantage.

Le safran est une des principales productions du territoire d'Orange ; il se distingue même de celui du Comtat par sa qualité supérieure, et il est beaucoup plus cher : peut-être sait-on mieux le sécher et lui conserver sa couleur.

CHAPITRE XLVI.

DÉPART d'Orange. — Contrée. — Productions. — COURTEZON. — AVIGNON. — Remparts. — Promenade. — Ville. — Son histoire. — Monumens détruits. — Bibliothèque. — Musée. — Cabinet d'antiquités de M. Calvet, médecin. — Cabinet de tableaux de M. Calvet. — Château d'Avignon. — Papes Avignonnois. — Glacière. — Fonderie de canons. — Établissemens de bienfaisance. — Athénée. — Proclamation des jeux de la Fête-Dieu à Aix. — Climat d'Avignon, vents. — — Juifs. — Commerce, imprimerie, industrie.

IL ne nous restoit plus rien à voir dans Orange : mais, au lieu de nous rendre à Château-Doria pour rejoindre notre bateau, nous louâmes la carriole de notre aubergiste ; et mon domestique partit à pied pour donner aux bateliers l'ordre du départ, et conduire avec eux notre voiture à Avignon.

La charrette, dans laquelle nous nous plaçâmes sur un matelas, étoit conduite par un fort mulet, qui alloit continuellement au trot, et nous faisoit faire des bonds qui nous laissoient à peine le temps de respirer.

Le terrain que nous traversâmes, est en grande partie couvert de pierres ; les habitans les rassemblent en monceaux, pour en débarrasser le sol et y planter

une vigne chétive qui donne un vin très-médiocre. On rencontre par-ci par-là des mûriers, des oliviers et des yeuses (1). Ces arbres forment sur la terre un tapis vert aussi grand que la vue peut s'étendre : on y recueille le kermès (2). Il y croît aussi une grande quantité de lavande (3).

En approchant de *Courtezon*, le terrain devient meilleur : cette petite ville est située sur une rivière appelée *l'Aseille ;* c'est près de là que commençoient autrefois les états du Pape. On passe à *Cazalet ;* on traverse la Sorgue ; on remonte ensuite sur une côte infertile qui s'étend jusqu'à Avignon. Cependant, malgré sa stérilité, le sol est assez bien cultivé ; on y voit des vignes et des champs de blé. La route continue sur cette plaine élevée, d'où l'on découvre à l'est et au sud-est une grande partie du ci-devant Comtat Venaissin, et d'où l'on voit les montagnes qui le séparent de la Provence proprement dite.

A cinq heures nous arrivâmes à Avignon, et le bateau qui portoit notre voiture nous suivit de près. Plus de cent hommes en carmagnole, avec la ceinture de serge rouge *(pl. XXV, n.° 4)*, s'en emparèrent, et la firent rouler rapidement jusqu'à l'auberge. Nous ne savions comment contenter cette armée : mais le

(1) *Quercus ilex.*
(2) *Coccus ilicis.*
(3) *Lavandula officinalis.*

salaire

salaire de ces hommes, qui ont le privilége exclusif d'embarquer et de débarquer les voitures, est fixé à dix-huit francs pour chacune, en quelque nombre qu'ils soient.

Nous passâmes la soirée à nous promener sur le beau cours qui borde le Rhône, au pied de ces *jolis petits remparts* dont M. *Danières* est si émerveillé : ils sont, en effet, d'une élégance remarquable ; les murs sont bâtis en petites pierres carrées et unies, parfaitement jointes ; les créneaux qui les couronnent sont d'une grande régularité ; les mâchicoulis sont supportés par un rang de petites consoles d'un charmant profil ; et le tout est flanqué de tours carrées, placées à des distances égales, et dont la disposition symétrique est du plus bel effet. Le temps a donné à ces pierres si égales, si bien jointes et si bien polies, une teinte brunâtre qui augmente encore l'effet de l'ensemble. Aucune autre ville du moyen âge n'a une enceinte aussi élégante ; et c'est, sous ce rapport, un véritable monument de l'art : mais ce seroit une foible ressource dans le danger. On peut dire de ces murs si beaux, si réguliers,

Qu'ils servent de parade, et non pas de défense.

Cependant le pape Innocent VI les fit construire en 1358, pour garantir Avignon des attaques des brigands qui mettoient les villes à contribution : mais alors la manière de faire la guerre étoit bien

différente de celle d'aujourd'hui. Cette construction a dû coûter beaucoup d'argent : il faut plus d'une heure pour faire entièrement le tour de la ville.

La promenade du cours est extrêmement agréable : elle est formée de trois rangées d'ormes et de hêtres. En face est une grande île qui partage le fleuve ; on y voit les débris du pont, et au-delà, Villeneuve et la côte du Languedoc et du département du Gard. Plus bas sont deux îles plus petites, dont l'une présente de jolis massifs d'arbres, et l'autre est entièrement couverte d'un bois d'ormes et de peupliers. Les bateaux qui passent continuellement sur le fleuve, rendent cette vue ravissante ; elle sera encore plus animée, lorsque le pont qu'on se propose de construire sera terminé.

Au-dessus des murs s'élèvent les flèches hardies des édifices religieux que cette ville renfermoit en grand nombre (1), et qui sont aujourd'hui pour la plupart appliqués à d'autres usages. Ces beaux murs sont percés de sept portes. La principale est celle de l'Oule, bâtie sous le pontificat de Pie VI : elle est d'un assez beau caractère ; mais l'attique est trop lourd et trop élevé relativement à l'ouverture de l'arc.

L'intérieur de la ville ne répond malheureusement

(1) C'est à cause de ce grand nombre de clochers, que Rabelais appelle Avignon *la ville sonnante*.

pas à la beauté de ses remparts et de ses environs : la plupart des rues sont anguleuses et étroites. Il y a cependant plusieurs beaux hôtels bâtis à l'italienne, et qui datent du temps de la renaissance de l'architecture : on distingue, entre autres, l'hôtel de Crillon et l'hôtel de Gambis. Les rues sont, en général, couvertes de toiles pendant l'été ; cet usage existe dans toutes les villes de la Provence.

La cloche nous avertit que la table d'hôte étoit servie. On ne sauroit voir une société plus singulière : elle réunissoit des voyageurs de toute espèce, et des personnes qui résident dans la ville ; le directeur des coches, le colonel commandant et quelques officiers, deux comédiennes, Blanchard et sa femme qui se préparoient à visiter les nuages, un ancien chanoine : c'étoit une véritable scène du *Roman comique*. Nous remontâmes dans notre chambre, qui étoit belle et propre ; mais les murs étoient couverts de *dirœ* ou imprécations des voyageurs contre les lits durs, les punaises, les draps sales, et les autres incommodités des auberges des petites villes du Languedoc et de la Provence.

Le lendemain, M. l'abbé Calvet, bibliothécaire, eut la bonté de venir nous prendre pour nous faire voir ce qui reste encore de curieux dans cette ville, où l'on trouve par-tout des traces des orages révolutionnaires.

Son nom celtique étoit *Avenio ;* il s'écrivoit en

grec Ἀουενιων. Bullet (1), en décomposant ce mot, prétend qu'en celtique *aven* signifioit fleuve, et *ion*, seigneur. Il auroit dû s'apercevoir que *ion* n'est que la terminaison grecque du mot *Avenio*: peut-être *io* avoit-il la même signification; mais il s'en faut beaucoup que cela soit démontré.

Pline nous apprend (2) seulement qu'*Avenio* étoit une ville latine; mais Ptolémée, qui a relevé plusieurs erreurs de Pline, relativement aux villes de la Narbonnoise, en fait une colonie. Elle étoit avantageusement située sur les bords du Rhône, entre la Sorgue et la Durance. Les Francs et les Sarrasins s'en emparèrent ensuite successivement; en 1206, elle forma une espèce de république sous le gouvernement d'un podestat électif, dont la puissance a duré jusqu'en 1231; elle tomba ensuite sous la domination des comtes de Provence. La comtesse Jeanne, reine de Naples, cette princesse coupable et malheureuse, à qui l'amour fit commettre un grand crime que n'ont pu faire oublier les nobles vertus et les belles qualités qu'elle montra dans le reste de sa vie, ayant été rappelée au trône de Naples, et manquant d'argent pour faire le voyage, vendit Avignon, ses faubourgs et son territoire au pape Clément VI, pour 80,000 florins d'or. L'adroit pontife y joignit

(1) *Mémoires sur la langue celtique*, III, 311.
(2) *Hist. nat.* III, 4.

l'absolution des peines qu'elle avoit encourues pour le meurtre de son premier époux. On a prétendu que la somme n'avoit jamais été payée (1) : cependant c'étoit sur cette vente qu'étoient établis les droits du Pape sur Avignon. Ces droits, qui ont été l'objet de plusieurs discussions et le sujet d'ouvrages curieux, ne valent plus la peine d'être examinés : cependant les rois de France avoient bien voulu les reconnoître jusqu'au temps où Louis XIV s'empara deux fois du Comtat, en 1662 et en 1688, pour punir la conduite peu mesurée d'Alexandre VII et d'Innocent XI envers ses ambassadeurs. Louis XV imita cet exemple en 1768, pour venger l'injure que Clément XIII avoit faite au duc de Parme. Mais ces actes rigoureux avoient toujours été suivis d'une prompte clémence et de la restitution. Enfin la réunion du Comtat à la France a été irrévocablement prononcée en 1790 par l'Assemblée constituante.

Les rois de France auroient pu facilement s'emparer de cette belle contrée; les foudres du Vatican, depuis long-temps émoussées, eussent été impuissantes pour les en empêcher : mais le cabinet de Versailles

(1) Le P. PAPON, *Histoire de Provence*, III, preuve XLIV, a produit un acte qu'il dit être la quittance de cette somme : mais le registre qui contenoit cet acte a été brûlé, et la pièce publiée n'est qu'une copie trouvée à Naples dans un ancien recueil où l'on avoit transcrit plusieurs pièces des registres de la *Zecca;* ainsi l'authenticité de cette pièce pourroit encore être contestée.

trouvoit plus politique de tenir les papes dans sa dépendance, en les menaçant, sur le plus léger mécontentement, de la perte de cet État, auquel le Saint-Siége attachoit du prix, quoiqu'il n'en retirât aucun revenu. L'argent produit par les taxes qui y étoient imposées, se dépensoit dans le pays, pour l'entretien des bâtimens et des routes, la solde des troupes et le traitement des officiers civils : les habitans ne payoient presque point d'impôts ; aussi l'industrie étoit-elle à-peu-près nulle, l'Avignonnois n'ayant pas besoin de travailler beaucoup pour se procurer sa subsistance : du reste, toutes les productions du pays acquittoient des droits considérables à leur sortie ; et de cette manière le trésor de nos rois retiroit d'Avignon plus de revenus que si son territoire eût été réuni à la France.

Les effets de la révolution n'ont été dans aucune ville plus sanglans et plus terribles que dans Avignon ; la dévastation y a été portée au dernier degré ; les cloîtres, les chapelles de pénitens, les églises de toute espèce, bâtis avec plus de magnificence que de goût dans le XIV.e siècle, pendant le temps où cette ville a été le siége de la chrétienté, ont été détruits, ainsi que les monumens qu'ils renfermoient. On chercheroit vainement les tombeaux des papes, celui d'Alain Chartier, appelé *le père de l'éloquence ;* le souvenir du tendre Pétrarque n'a pu faire épargner la tombe de Laure de

Sade ; le squelette qu'on disoit avoir été peint par le roi René, a été déchiré ; et la valeur du *brave Crillon* n'a pu défendre son mausolée : ces monumens élevés à la piété, à la beauté, à la vaillance, sont tous aujourd'hui détruits. Les tableaux que contenoient ces églises, ont été dispersés : il n'y en avoit pas du premier rang, quoiqu'on assurât en conserver un de Raphael dans la cathédrale ; mais cette prétention n'étoit pas fondée : les meilleurs tableaux des églises d'Avignon étoient de Parrocel, de Mignard et d'autres peintres du second ordre.

Nous allâmes d'abord visiter la bibliothèque, dont le soin est confié à M. Calvet. Comme les salles n'étoient point disposées, tous les livres étoient amoncelés, et nous ne pûmes en prendre des notices (1).

Nous vîmes ensuite la salle destinée au musée ; il doit être établi dans l'église même des Bénédictins. La Sorgue passe sous cette église, qui, dans les grosses eaux, a été quelquefois inondée ; une ligne tracée sur un des piliers indique la hauteur où la rivière

(1) Nous remarquâmes seulement les deux ouvrages dont voici le titre :

Rosetum exercitiorum spiritualium et sacrarum meditationum ; impress. per Jac. de Pforizen, revisum per Joh. Speyser, Basileæ, MCCCCIIII (sans doute par une faute d'impression, pour MCCCCCIIII), in-fol. — Une Bible qu'on attribue à Faust, in-fol. à deux colonnes, commençant par les Proverbes de Salomon ; en tête se trouve : *Epistola S. Jeronimi presbyteri de libris Salomonis.*

étoit parvenue le 10 novembre 1755. Pour éviter cet inconvénient, on a exhaussé le pavé d'environ cinq pieds, c'est-à-dire, jusqu'à la ligne dont il vient d'être question.

Dans le cloître de ce couvent, il reste encore une inscription gothique très-dégradée, qui paroît être du XIV.e siècle, et que je jugeai de peu d'intérêt.

Nous eûmes sur-tout un grand plaisir à voir le cabinet de M. Calvet, médecin. Le goût des lettres semble être un patrimoine de cette famille. M. l'abbé Calvet, qui avoit la bonté de nous accompagner, joint à des manières polies, à un esprit aimable, des connoissances variées et étendues: son jeune neveu s'est distingué à Paris, où il s'est fait connoître par quelques productions sur différentes parties de la médecine; il pratique aujourd'hui dans sa patrie cet art dont tous les hommes disent du mal, auquel ils ont tous recours, et qui est en effet si utile, non pour empêcher la mort, mais pour alléger les maux de la vie. M. Calvet, dont nous visitions le cabinet, est aussi médecin; il est à-la-fois savant naturaliste et savant antiquaire; il possède une riche collection de productions du règne minéral et d'antiquités, un grand nombre de vases pour la vie civile et pour les sacrifices, des ustensiles de différentes espèces, des figurines, un précieux médaillier, et beaucoup d'inscriptions. Son âge avancé et ses infirmités sont souvent un obstacle au desir qu'on auroit de voir sa

collection, et le rendent peu accessible. Je ne puis que me louer de ses bontés et de son gracieux accueil ; mais je n'osai lui demander la permission de prendre une notice détaillée de son cabinet, ou plutôt je vis bien qu'elle me seroit refusée.

M. Calvet a publié plusieurs mémoires intéressans (1) ; il a été en correspondance avec Barthélemy, Caylus (2), et plusieurs savans célèbres. Il seroit à desirer qu'il publiât les inscriptions du Comtat et de la Provence, qu'il a recueillies et qu'il a accompagnées de ses judicieuses observations.

Un autre M. Calvet, ancien militaire, habite, près du château, une maison agréable qu'il a fait construire, et où il a une belle galerie : elle est garnie de tableaux de guerre et de marine, et il y a fait placer les plâtres de plusieurs statues et de plusieurs bustes du musée Napoléon.

Nous vîmes ensuite le dépôt des livres et des

(1) Principalement celui sur *les utriculaires de Cavaillon*, Avignon, 1766, in-8.° Il a fait présent de la curieuse tessère de ces utriculaires au Cabinet de la Bibliothèque impériale, ainsi que d'une belle inscription grecque en l'honneur d'Onippe qui courut le premier sans ceinture dans les jeux olympiques. Voyez le *Magasin encyclopédique*, ann. VI, t. III, p. 537. Il a aussi donné dans le même journal, ann. VII, t. I, p. 154, un mémoire intéressant sur des inscriptions galantes écrites en grec.

(2) On a eu l'indiscrétion de publier ses lettres à M. de Caylus sans son aveu, et l'inconvenance de les joindre à un recueil de *Lettres inédites de Henri IV, et de plusieurs personnages célèbres* ; Paris, 1802, in-8.°

tableaux qui étoient alors au palais épiscopal ; mais les livres étoient empilés, et les tableaux placés les uns sur les autres et retournés.

Ce palais *(pl. XXVIII, n.° 3)* est bâti sur un rocher calcaire. Ce rocher est si spacieux, qu'outre cet immense bâtiment, une grande église, et l'hôtel des monnoies, il contient encore beaucoup de maisons et deux grandes places. Une partie de la ville est appuyée, au sud-est, sur ce rocher; il est coupé à pic vers l'ouest: il y a au pied une route étroite sur le bord du Rhône. Du palais, on jouit d'une vue magnifique, sur le fleuve et sur tout le pays environnant.

La cathédrale, appelée *Notre-Dame-des-Dons*, subsiste encore; mais c'est un édifice gothique, avec une tour très-élevée, sans couronnement : elle est aujourd'hui dépouillée des tableaux et des mausolées qui en faisoient l'ornement, et le riche trésor de sa sacristie a été pillé.

Nous visitâmes avec soin le palais appelé *le Château*, qui a été pendant soixante-dix ans la demeure des papes avignonnois (1), et ensuite celle des vice-légats. Après de longs et d'indécens débats entre la cour de France et celle de Rome, après une vacance de onze mois, Philippe-le-Bel réussit à faire nommer un pape qu'il croyoit pouvoir mettre dans ses intérêts. Bertrand de Goth, devenu souverain pontife sous le nom de

(1) BALUZE, *Vitæ Paparum Avenionensium*, 1693, in-4.°

Clément V, crut devoir transférer le siége apostolique à Avignon, pour se soustraire aux contrariétés que ses desseins auroient éprouvées dans Rome : il se fixa dans cette ville en 1309 ; et ce fut sous son règne et celui de ses successeurs, que s'introduisirent dans la Provence le luxe et la corruption. Presque tous habitèrent ce palais : ce fut là que Clément V rassembla les richesses dont, conjointement avec Philippe-le-Bel, il avoit dépouillé les malheureux Templiers ; et ce trésor, amassé par des bulles sanguinaires et des moyens injustes, fut pillé par ses parens et ses valets. Les exactions de Jean XXII furent encore plus considérables : ce fut là qu'il établit cette institution financière appelée la *daterie*, qui est devenue la principale source des revenus des papes ; il inventa les *annates*, les *réservations*, les *provisions*, les *exemptions*, les *expectatives*. Au moyen de ces droits, quoiqu'il fût privé des subsides de ses sujets immédiats, il laissa un trésor de huit millions de florins d'or, et de sept millions en vaisselle et en bijoux. Ce fut encore là que Clément VI prononça la proscription de l'empereur Louis de Bavière, qu'il délia les peuples de ce prince de leur serment de fidélité, et qu'il signa le marché honteux qui, pour une somme modique et quelques indulgences, privoit une reine malheureuse d'une partie de ses états. Au moins ce pontife n'étoit point avare ; il desiroit pour prodiguer : mais il joignoit le goût pour les femmes à

l'amour de l'or. Innocent VI sacrifia tout au desir d'accroître la puissance de sa famille et d'acquérir des richesses. Le vertueux Urbain V régna encore dans Avignon. Enfin, en 1378, Grégoire XI reporta le Saint-Siége dans Rome.

Les dissolutions de la cour d'Avignon ne doivent point nous surprendre : cette cour, qui faisoit courber le front altier des rois, qui ne rencontroit aucune opposition, et qui n'avoit point encore appris à craindre les réformateurs, n'avoit pas besoin de mettre un frein à ses passions ; et la multitude d'étrangers attirés auprès des pontifes accroissoit le nombre des habitans d'Avignon sans augmenter celui des bons citoyens. Une corruption si manifeste avoit fait prendre Avignon en horreur au sensible Pétrarque ; il la dépeint comme une ville fétide et mal bâtie, exposée à des vents furieux ; il l'appelle la *Babylone occidentale :* on y perd, dit-il, les biens les plus précieux, la liberté, le repos, le contentement, la foi, l'espérance et la charité ; chaque rue est une sentine de vices ; la vieillesse y corrompt la jeunesse ; le rapt, le viol, l'inceste et l'adultère, sont des jeux à la cour romaine.

Le palais, bordé de murailles flanquées de tours et couronnées de mâchicoulis, a une apparence très-pittoresque, ainsi qu'on peut le voir par la figure que j'en publie ; mais il ressemble plutôt à une forteresse du temps où les vassaux d'un même prince se faisoient

entre eux la guerre, qu'à la demeure du chef de l'Église et du représentant d'un Dieu de paix. L'édifice est très-élevé : une partie des murs est soutenue par des contre-forts ; une autre est renversée : plusieurs tours sont à demi ruinées. On entre par une vaste cour : dans un de ses angles, est un escalier, assez bien éclairé, qui conduit aux différens étages ; on erre dans des salles entièrement vides ; on n'y voit de traces que celles des oiseaux de nuit et des chauve-souris, qui en font leur demeure. Par un singulier rapprochement, la chapelle des papes est au-dessus du lieu qui servoit d'arsenal ; le consistoire est auprès. Les chambres des vice-légats ont encore quelques légers restes d'ornemens et de dorures : c'étoit, avant la révolution, la seule partie qui fût bien conservée ; mais, depuis cette époque, elle a été dévastée comme les autres, et il n'en subsiste plus que les murs et les lambris. Nous montâmes enfin sur le toit du château : c'est là qu'il faut passer avec la plus grande précaution pour ne pas être précipité, avec les portions de la couverture qui s'écroulent de temps en temps sur les chambres inférieures ; par-tout on voit des abîmes sous ses pas, et des marques des outrages du temps et des hommes : mais on y jouit d'une vue très-étendue sur toute la ville, ainsi que sur la contrée environnante, qui, par sa fertilité et la variété de sa culture, offre un coup-d'œil ravissant. D'un côté, l'on découvre presque en entier le magnifique

bassin où le Rhône roule majestueusement ses flots ; son lit est parsemé de quelques îles charmantes ; on y remarque les ruines imposantes d'un beau pont. A l'autre rive s'élèvent Villeneuve-lès-Avignon et le château de Saint-André, sur une hauteur entourée de bois et de vignobles. Le pays plat du Comtat est couvert d'oliviers, de saules et de mûriers, parmi lesquels on aperçoit de loin les beaux remparts de Carpentras. Mais de cette élévation il ne faut pas porter ses regards sur le jardin du palais et la grosse tour qui lui fait face ; c'est dans ce lieu qu'ont été jetés les corps de tant de malheureuses victimes égorgées pendant la nuit du 16 octobre 1791 : l'œil s'en détourne avec effroi ; la langue se refuse même à en prononcer le nom ; c'est ce qu'on appelle la *glacière d'Avignon* (1).

Nous visitâmes ensuite la fonderie de canons de M. Cappon, établie depuis environ douze ans. On y coule deux canons par semaine. Le forage se fait à *l'Aiguille*, à une lieue d'Avignon, où il y a un très-bel établissement qui dépend de la fonderie : dans ce dernier, on raffine aussi le cuivre ; on fait des clous pour la marine, et d'autres ouvrages analogues.

Avignon possède un grand nombre d'établissemens de bienfaisance, qui sont tous soignés avec un

(1) Voyez *Memorie sulla rivoluzione d'Avignone, e del Contado Venaissino* (1793, deux vol. in-4.°), tome II, p. 56.

zèle et une activité dignes d'éloges. Le principal est le *grand hôpital général*, dont l'édifice est beau, et qui peut contenir deux cent cinquante malades. Il y a aussi une maison pour les orphelins, et une pour les foux. La *Société de bienfaisance* s'occupe, jusque dans les plus petits détails, de l'auguste soin de soulager l'humanité ; elle a établi des soupes à la Rumford. Le *Bureau de charité* est composé de dames qui partagent leurs aumônes aux pauvres femmes enceintes ou en couches et à leurs enfans. On a aussi établi un *Mont-de-piété*, principalement pour les pauvres fabricans.

Nous ne pûmes assister aux séances de la *Société d'agriculture* ni à celles de la *Société de commerce ;* mais nous allâmes à une réunion de la société littéraire qui prend le nom d'*Athénée de Vaucluse*, dont j'ai l'honneur d'être membre ; et nous eûmes le plaisir d'y voir plusieurs hommes de lettres et les savans les plus distingués d'Avignon. Cette société a fait élever à la mémoire de Pétrarque un monument dont je parlerai à l'article de Vaucluse : elle fait tous ses efforts pour se rendre utile ; plusieurs de ses membres sont auteurs de bons ouvrages, et elle publie des mémoires intéressans (1).

Les bontés que nous témoignèrent le préfet, M. Bourdon, le maire M. Puy, MM. de Calvet, M. de

(1) *Mémoires de l'Athénée de Vaucluse*, année 1804, in-8.°

Raousset, et les membres les plus distingués de l'Athénée d'Avignon, étoient bien faites pour nous y retenir; notre intention étoit aussi de visiter Vaucluse, et de passer quelques jours à Carpentras avant de nous rendre à Aix : mais la proclamation des jeux de la Fête-Dieu, qui étoit sur tous les murs (1), piqua notre curiosité, et nous fit accélérer notre départ : nous résolûmes de nous rendre à Aix le lendemain, en nous proposant de faire à notre retour un plus long séjour à Avignon; ce que nous avons exécuté. J'ai réuni ici toutes les observations que nous eûmes occasion de faire dans ces deux voyages.

---

(1) Voici le texte du programme :

« La foire commencera, en la présente année, le 21 du présent » mois de prairial, jour de mercredi : elle durera huit jours consécutifs et finira le 28. — La mairie d'Aix, empressée de donner » à cette foire la célébrité dont elle a joui, accueillera les marchands : elle promet à tous *protection, faveur et sûreté.* — Le » dimanche 14, jour fixé par le concordat pour la fête religieuse, » la procession solennelle sera relevée par les mystères qu'un roi » pieux, ami des lettres et des arts, qu'il cultiva avec honneur, » et dont la mémoire sera toujours chère aux Provençaux, établit » dans un moment d'enthousiasme que lui inspira la vivacité provençale et la gaieté des habitans d'Aix. — Le 7 prairial, jour » de la *Trinité*, la fête sera annoncée par la sortie des jeux, si » bien connus sous le nom de *Jeux de la Fête-Dieu.* — Le même » jour, à quatre heures du soir, la mairie procédera, dans le » lieu de ses séances, à la proclamation des officiers qui marcheront à la procession. — Les tambours du lieutenant du Prince » d'Amour, du Roi de la Basoche et de l'Abbé de la Jeunesse, sortiront pendant les trois jours qui précèdent la fête. — Le samedi

Le

Le temps fut très-beau pendant les deux séjours que nous fîmes à Avignon : mais le vent y souffle quelquefois d'une manière si incommode, qu'il est insupportable pour celui qui n'y est pas accoutumé ; il est cependant nécessaire pour sécher l'humidité, qui sans cela régneroit dans le pays et le rendroit fort malsain. C'est de là qu'est venu cet ancien proverbe : *Arenio ventosa, sine vento venenosa, cum vento fastidiosa.* Les anciens ont parlé de ce tyran du pays. Strabon (1) appelle ce vent *Melamboréé* [bise noire] : il assure, ainsi que Diodore de Sicile (2), que sa violence est telle, qu'il enlève les pierres

» 13, veille de la fête, les jeux parcourront la ville. — Le soir, à » 9 heures, *la Passado*, ou le pas d'arme des bâtonniers de la Ba» soche et de l'Abbé de la Jeunesse. Elle suivra les rues dans les» quelles la procession doit passer, en faisant les exercices et » évolutions accoutumés. — A dix heures et demie, le guet par» tira de la maison de ville. Il sera composé des divinités du paga» nisme, caractérisées chacune par les attributs et les symboles » sous lesquels les pinceaux de la fable nous les ont retracées. — » Cette marche nocturne sera éclairée par un grand nombre de » flambeaux, et animée par les fanfares, trompettes, timbales, » tympanons, tambours et tambourins, ces organes si expressifs » de la gaieté provençale. — La mairie d'Aix, en reproduisant, en » consacrant ces institutions territoriales et toujours chères aux » bons Provençaux, se félicite de leur donner un témoignage du » vif intérêt qu'elle prend à leurs amusemens et à leur félicité. — » Fait à Aix, en la maison commune, le 1.er prairial an XII. » *Signé* SALLIER, maire, &c. »

(1) STRAB. IV, 7.

(2) DIODOR. SICUL. V, 26.

et renverse les chars et les hommes. Cette opinion étoit si anciennement établie, qu'Æschyle en fait mention dans son *Prométhée délié*, dont Galien (1) nous a conservé un fragment. Le Titan recommande au vigoureux Hercule de s'en préserver à son retour du pays des Hespérides, de crainte qu'il ne soit enlevé par ses tourbillons impétueux. Cette violence est causée par la rapidité du fleuve, par le voisinage des hautes montagnes, et sur-tout du Mont-Ventoux. Les vents qui viennent des montagnes couvertes de neige du Dauphiné, passent entre les différentes gorges, et se rassemblent dans la grande vallée du Rhône : leur influence doit être cause que, malgré la douceur du climat, le séjour d'Avignon ne peut convenir aux personnes qui ont des affections de poitrine.

Les variations de l'air sont extrêmement promptes et singulières : après un été brûlant, où le thermomètre s'est élevé de 23 à 28 degrés, on a des hivers où il descend jusqu'à 12 degrés au-dessous de la glace : il y a quelquefois, en peu d'heures, des différences de 10 à 12 degrés dans la température. Il est étonnant qu'auprès d'un si beau fleuve, dont l'eau est excellente, on ne boive que de mauvaise eau de source.

Il y a dans Avignon un grand nombre de cafés, dont quelques-uns ressemblent à ceux de Paris.

(1) GALENI *Comment. in VI Epidem. HIPPOCRAT.*

La salle de spectacle, située sur la place en face de la porte de l'Oule, a peu d'apparence, et son intérieur est peu agréable.

Avant la révolution, les Juifs habitoient un quartier séparé, appelé *la Juiverie*, dans des rues infectes et dégoûtantes; il étoit clos par des portes particulières, qu'on fermoit à huit heures du soir. Les hommes et les femmes, pour obtenir sûreté, étoient obligés de se distinguer par un chapeau ou des rubans dont la couleur changeoit à l'installation de chaque nouveau nonce: du reste, les descendans immédiats du peuple de Dieu, que l'on brûloit vifs en Espagne et en Portugal, étoient protégés sous les yeux du chef de l'Église ou de ses légats; mais cette protection ne s'obtenoit qu'au prix de leur or, qu'on desiroit plus que leur conversion, quoiqu'ils fussent obligés d'entendre chaque année les prédications inutiles que quelques Capucins leur faisoient en mauvais hébreu. Aujourd'hui les Juifs ne forment plus une caste particulière, et leurs femmes ne se distinguent des Avignonnoises que par leur étonnante beauté. La synagogue, qui est dans un lieu obscur, est peu décorée.

La vie est assez chère à Avignon, parce que l'on tire presque tout des départemens voisins: le blé vient de ceux du Gard et des Bouches-du-Rhône; les fruits et les légumes, de celui de l'Isère. On tire du sein même du département, principalement de Cavaillon,

la viande, le bois de chauffage : mais le poisson de mer et le bon vin sont des productions étrangères.

On apporte toujours à Avignon, outre les denrées nécessaires à la vie, dont j'ai déjà parlé, des peaux, des draps, de l'huile, des toiles et du savon : mais le pays fournit de la garance, des truffes, du miel, de la cire, du bois jaune (1), du safran, du carthame, du trèfle ; ses manufactures fabriquent du taffetas, du coton, du verdet, de l'eau-forte, de l'esprit de lavande : ainsi la balance est devenue favorable à la ville d'Avignon.

L'imprimerie est encore une des grandes sources de l'industrie de cette ville. Sous le gouvernement papal, on voyoit sortir des presses d'Avignon de nombreuses contrefaçons de tous les bons ouvrages ; cet abus a été restreint, mais il n'est pas détruit : seulement les contrefacteurs ne travaillent plus ouvertement ; ils se cachent, et c'est en vain que les libraires de Paris envoient de temps en temps des agens pour les découvrir.

Toute l'industrie d'Avignon se bornoit autrefois à l'entretien de quelques manufactures de soie et à l'exportation de quelques productions du Comtat ; on y compte aujourd'hui quinze cents chambres dans lesquelles on fait des taffetas appelés *florence* et *demi-florence*; une vingtaine de machines à dévider

(1) Fustet, *rhus cotinus*. L.

et à tordre la soie ; vingt teintureries, des brasseries, des brûleries, des fabriques de garance, de verdet et d'eau-forte : ces manufactures sont placées sur les trois canaux qui portent à travers la ville les eaux de la Sorgue.

Quoique mon intention ne soit point de renouveler des souvenirs désastreux, il est impossible de parler d'Avignon sans rappeler les malheurs qu'elle a éprouvés, les crimes affreux dont elle a été le théâtre. On ne peut nier que les habitans n'aient beaucoup souffert pendant ces terribles catastrophes ; mais on est obligé de reconnoître que par la suite des événemens la ville a beaucoup gagné. Un grand nombre de citoyens gémissent sur des pertes douloureuses, et ont de grandes infortunes à déplorer ; le rentier, celui qui ne vit que d'un revenu qui ne peut s'accroître, ne sauroit se voir sans peine soumis à des impôts dont il étoit autrefois exempt : mais l'industrie s'est sensiblement accrue, et c'est la véritable richesse d'un pays. Sous le gouvernement des papes, l'Avignonnois, naturellement paresseux, pouvoit à-peu-près ne rien faire et ne pas mourir de faim : il est aujourd'hui forcé de travailler ; devenu actif et laborieux, il retire de son travail un produit qui fournit amplement à des besoins plus nombreux.

CHAPITRE XLVII.

ROUTE d'Aix. — Durance. — Variolites. — Pont. — *Salyes*. — SAINT-ANDIOL. — ORGON. — Canal. — Montagne percée. — MALEMORT. — MERINDOL. — LAMBESC. — Horloge. — Antiquités. — Inscriptions. — Divinité gauloise. — SAINT-CANNAT.

NOUS quittâmes Avignon le lendemain vers dix heures, et nous prîmes le chemin d'Aix sans vouloir nous arrêter dans le Comtat. La route, depuis Avignon jusqu'à la plaine qui avoisine la Durance, est agréablement bordée de saules et de peupliers; les champs sont bien cultivés en seigle et en blé, et couverts de beaux mûriers. Les arbres fruitiers paroissent très-rares. Quand on arrive dans la plaine, on trouve un grand amas de sable et de cailloux apportés par les eaux de ce fleuve impétueux; il faut plus de vingt minutes pour traverser cette plaine graveleuse. Nous nous mîmes aussitôt à chercher des *variolites* (1), et nous en rassemblâmes plusieurs

(1) HAÜY, *Minéral.* IV, 436. C'est une roche cornéenne dure, noirâtre, à globules de pétrosilex: ces globules, étant plus durs que la pâte qui les enveloppe, résistent davantage au frottement et deviennent protubérans; ce qui les fait ressembler à des grains de petite vérole.

beaux échantillons. Les *variolites* de la Durance sont les plus estimées des minéralogistes collecteurs : elles ne doivent pas leur origine à cette rivière, quoiqu'elles portent son nom ; mais on les trouve parmi les autres galets qu'elle entraîne en venant du Mont-Genèvre, dans le département des Hautes-Alpes, où elle prend sa source. Les pluies font déborder la Durance du matin au soir, et le passage est alors impraticable : la poste même est obligée d'attendre qu'elle se soit retirée ; ce qui gêne beaucoup les communications et le commerce. On construit à présent un pont qui mettra le voyageur à l'abri des obstacles que lui oppose souvent cette rivière inconstante (1).

L'endroit où l'on passoit la Durance est à environ un quart de lieue de la Chartreuse de Bonpas, dont le monastère avoit précédemment appartenu aux Templiers. C'étoit autrefois la limite du Comtat ; c'est aujourd'hui celle du département de Vaucluse. Après avoir traversé la rivière, on entre dans le département des Bouches-du-Rhône, on remonte sur la rive gauche, et l'on trouve un canal qui a été creusé pour donner un écoulement plus prompt aux eaux de la rivière lors des inondations.

(1) On peut voir, dans mon *Histoire métallique de Napoléon I.er*, la médaille qui a été frappée à l'occasion de la construction de ce pont.

et pour préserver les champs environnans de leurs ravages.

Nous voilà sur le territoire des *Salyes*. Ce peuple descendoit des Liguriens (1) ; ce fut lui qui attira le premier dans la Gaule les armes des Romains (2), qui marchèrent contre lui pour satisfaire aux plaintes que les Marseillois avoient portées contre ses vexations. Le pays des *Salyes* s'étendoit depuis le Rhône jusque près de la mer et jusqu'aux Alpes ; il étoit divisé en deux cantons : la plaine dans laquelle Aix est située, paroît avoir été leur quartier principal. Ils avoient sous leur domination plusieurs autres petits peuples.

La vue s'étend au nord sur une plaine agréable d'environ quatre lieues, terminée par les rochers calcaires d'où sort la source de Vaucluse, que les chants du tendre Pétrarque ont rendue si célèbre, et dont les poëtes et les amans ont si souvent répété le nom. Nous ne pûmes alors que jeter les yeux sur cette contrée : nous nous proposions de la visiter à notre retour à Avignon.

Depuis *Noves*, lieu si cher à Pétrarque pour avoir donné la naissance à la belle Laure, la route traverse un pays assez bien cultivé en vin et en blé ; les côtes sont bordées de ruisseaux ombragés

(1) *Ligurum celeberrimi ultra Alpes.* PLIN. III, 4.

(2) *Prima trans Alpes arma nostra sensere Salyi.* FLORUS, III, 2.

de saules, de peupliers et de figuiers; les terrains ressemblent à des jardins : on y pratique peu le labour; on retourne la terre avec une large bêche, et on la herse avec un lourd râteau. On ne voit d'arbres que dans un très-petit parc qui appartient à un particulier; les maisons sont au milieu des champs, sans aucun ombrage.

Après avoir passé Saint-Andiol, à deux milles d'Orgon, le sol devient sablonneux et infertile : il y a des terrains aujourd'hui négligés, qui portent cependant des traces d'une ancienne culture; le manque de fumier, causé par la disette de bestiaux, empêche de les rendre utiles. Au sud-est il y a une chaîne de rochers nus, qui s'étend jusqu'à la Durance : c'est sur ces hauteurs qu'est placée la petite ville d'Orgon.

Nous profitâmes du temps où l'on faisoit quelques réparations à notre voiture pour aller voir le canal qu'on a commencé, et qui a été malheureusement abandonné, après avoir coûté des sommes considérables, lorsqu'il ne falloit plus que quelques dépenses pour le terminer. A un demi-quart de lieue d'Orgon, est la Pierre-percée : c'est une montagne à travers laquelle on a fait passer le canal, dans une longueur de cinq cents toises. Cette ouverture a vingt-cinq pieds de large; la voûte est soutenue par des pierres de taille, et les deux côtés sont en trottoirs pour le passage des hommes et des animaux qui halent les

bateaux. Ce bel ouvrage devoit joindre la Durance avec l'étang de Bere; ce qui auroit été très-favorable pour le commerce et l'industrie de la Provence méridionale.

Ceux qui veulent aller à Tarascon, quittent à Orgon la route de Marseille. Cette petite ville ne nous offroit que son sol poudreux et d'arides montagnes; nous partîmes aussitôt que notre voiture fut en bon état. Le terrain que l'on foule en sortant, est absolument calcaire, et revêtu d'une légère couche de terre végétale : cependant on rencontre quelquefois des champs assez fertiles, couverts de vignes, d'oliviers et d'amandiers. A Malemort, le pays devient agréable, productif, et il est animé par la présence de quelques troupeaux : on rencontre sur les hauteurs beaucoup de pins d'Italie (1) et des chênes verts (2).

Avant d'arriver à Lambesc, on aperçoit dans les terres la petite ville de Merindol, qui fut si gravement punie sous François I.er pour avoir voulu se soustraire à l'autorité du Pape.

La contrée, quand on est descendu dans la plaine où Lambesc est située, prend un aspect délicieux : entre les vignes et les champs de blé, s'élèvent une multitude d'oliviers; le territoire fournit en

(1) *Pinus maritima.*
(2) *Quercus ilex.*

abondance cette huile précieuse qu'on appelle. *huile d'Aix.*

Nous mîmes pied à terre pour visiter la ville, qui est assez jolie; la grande rue est bordée de maisons bien bâties: l'église est bien conservée; les deux fontaines méritent quelque attention.

Cette ville, dans les derniers temps de la monarchie, étoit le chef-lieu d'une principauté qui appartenoit à la branche de Brionne, de la maison de Lorraine; les états de Provence y tenoient leurs assemblées. Une carrière voisine produit un marbre rouge, jaune et noir, dont on fait un grand usage.

C'étoit autrefois, dans plusieurs villes, la coutume de faire sonner l'heure par une ou plusieurs statues qui frappoient avec des marteaux la cloche de l'horloge. C'est ce qu'on remarque en Italie, aux horloges publiques de Castellane et d'Orvieto. On en voit autant dans la petite ville de Lambesc; il y a sur le sommet d'une tour un homme qui frappe ainsi les heures: au même instant une femme se présente, et lui fait une profonde révérence; elle se promène ensuite une fois autour de lui. Ces figures s'appellent dans le pays *Giacomar* et *Giacomarda* (1).

(1) On appelle également *Jaquemarts* à Cambrai et dans d'autres villes, des figures qui frappent l'heure avec un marteau. Ce nom dérive peut-être de *Jacques Martin*, qui aura été le

M. Castellan, curé de Lambesc, est fort versé dans l'étude des antiquités; il travaille depuis long-temps à une histoire ecclésiastique de la Provence, que les circonstances ne lui ont pas encore permis de publier. Il nous conduisit dans le jardin de M. Renard, et il nous fit voir les trois inscriptions que je publie ici:

N.° 1.

premier ouvrier qui en a fait de semblables; peut-être aussi ce nom signifie-t-il *Jacques* en arménien.

N.° 2.

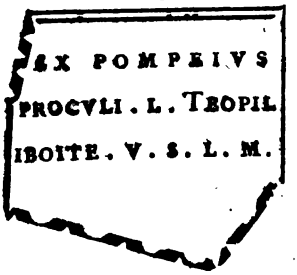

N.° 3.

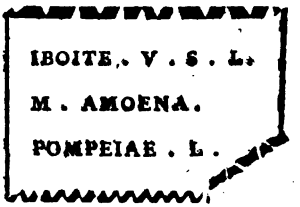

Ces pierres ont été trouvées, il y a plus de vingt ans, en faisant une excavation pour la grande route, au pied du coteau appelé le *Collet de Viret*, à environ six cents toises de Lambesc : elles sont très-frustes et ne contiennent que des noms propres ; mais elles sont remarquables à cause de la répétition du mot IBOITE, qui précède la formule *Votum Solvit Lubens Merito ;* ce qui fait présumer qu'*Iboite* est le nom d'une divinité gauloise qui étoit adorée particulièrement chez les *Salyes.*

Les environs de Lambesc sont extrêmement agréables ; les champs y produisent beaucoup de vin et de blé, et sont plantés d'une immense quantité d'oliviers. On commence ici à voir des exemples de cette singulière culture qu'on observe dans une grande partie de la haute et de la basse Provence : chaque terrain est divisé en plusieurs planches, larges d'environ douze pieds, et alternativement semées en blé ou

plantées en vignes ; le tout est entouré d'une quantité considérable d'oliviers. Le dessin formé par ces planches, dont les unes se dirigent du nord au sud, et les autres de l'est à l'ouest ; la variété des couleurs de la vigne, du blé, des fruits de l'olivier dans différens degrés de maturité, donnent à la contrée l'apparence d'un tapis élégamment nuancé.

En sortant de Lambesc, on a une montée très-mauvaise, et ensuite une descente plus mauvaise encore, sur des blocs de rochers que notre postillon ne put éviter qu'en faisant des zigzags et des détours. Le terrain redevient calcaire et aride jusqu'à Saint-Cannat.

Il faisoit sombre quand nous arrivâmes dans ce village : quoiqu'il n'y eût plus qu'un relais jusqu'à Aix, je ne voulois pas y entrer tard dans la nuit, afin de pouvoir, dès mon arrivée, voir et embrasser mon respectable ami M. de Saint-Vincens. Nous restâmes à Saint-Cannat, dans une chétive auberge tenue par une vieille femme née à Stralsund, en Poméranie ; elle avoit épousé, pendant la guerre d'Hanovre de 1756, un soldat français avec lequel elle vint s'établir à quatre lieues d'Aix, dans un climat bien différent de celui de son pays : elle a mis pour enseigne sur sa porte, *à la Suédoise.* Cette brave femme nous donna peu de chose, mais elle nous traita de son mieux : nous lui fîmes conter son histoire ; et elle nous intéressa par sa franchise et sa bonté.

Nous vîmes rentrer des troupeaux de moutons, parmi lesquels nous en remarquâmes plusieurs qui avoient un ornement singulier ; il consiste en une, deux, trois, et jusqu'à douze touffes de laine, qu'on épargne en les tondant. Les bergers laissent cet ornement à leurs moutons favoris.

Dès la pointe du jour, nous nous remîmes en route, et à sept heures du matin nous entrâmes dans Aix.

CHAPITRE XLVIII.

ARRIVÉE à AIX. — Cours. — Commencement des Jeux. — Cours de la Trinité. — Course, danse, usage singulier. — Maison de M. de Saint-Vincens. — Collection d'inscriptions. — Tivoli.

LES jeux étoient déjà en activité; ils avoient commencé dès la pointe du jour, et ils continuèrent jusqu'à la nuit. Nous vîmes successivement passer sous nos fenêtres les divers groupes qui figurent dans la célèbre procession de la Fête-Dieu; chacun étoit accompagné de deux musiciens : par-tout on entendoit le gai tambourin et le joyeux galoubet. Deux quêteurs portant une tirelire et un bâton peint n'étoient pas les personnages les moins essentiels : les groupes s'arrêtoient devant chaque maison pour exécuter une danse ou sa bizarre pantomime, et ne se retiroient qu'après avoir fait la collecte.

Le cours, appelé *l'Orbitelle*, sur lequel nous étions logés, est magnifique; il a près de cent cinquante toises de long sur quinze de large; il est planté de quatre rangées d'anciens et beaux tilleuls, et bordé de belles maisons et de plusieurs cafés (1) : il rappelle les boulevarts de Paris et de Bordeaux. Du côté

(1) Avant la révolution, il y avoit trois ou quatre cafés à Aix, qui faisoient d'assez mauvaises affaires : il y en a maintenant une vingtaine, qui prospèrent tous; et cependant la ville ne s'est pas enrichie.

du

du midi, la vue se perd dans la campagne; au nord, elle se termine par la façade de la maison de M. du Poët: au centre, sont trois fontaines jaillissantes; celle du milieu donne une eau thermale, qui épargne aux habitans l'embarras d'en faire chauffer pour les usages domestiques. Outre cette source chaude, il en existe une autre qui entretient les bains.

Un propriétaire creusa, il y a quelque temps, un puits à environ deux cents pas de l'une de ces sources: il y trouva de l'eau froide; et la source chaude tarit. Les habitans s'en plaignirent; on traita avec le propriétaire du nouveau puits; il le fit combler, et la source chaude reparut. On peut croire qu'à très-peu de distance de la ville, la source passe sur des pyrites où elle acquiert ses qualités thermales.

Les personnes les plus riches et les plus distinguées sont, en général, logées sur le cours. Là sont les plus beaux hôtels pour recevoir les étrangers; les portes des cafés sont obstruées par une foule d'oisifs; et, le soir, chacun vient respirer l'air sous les beaux arbres de cette agréable promenade.

Mon ami M. de Saint-Vincens a son hôtel en face de celui où nous étions descendus; il étoit alors à l'hospice, dont il est administrateur. Dès qu'il put se soustraire aux devoirs qu'il s'est imposés lui-même pour servir ses semblables, il arriva. Que j'eus de plaisir à le voir, à l'embrasser! Nous ne nous quittâmes plus.

Les jeux de la Fête-Dieu avoient commencé. Tous les habitans se rendoient au cours de *la Trinité*, qu'on appelle ainsi, parce que le dimanche consacré à la célébration de ce saint mystère est le seul jour de l'année où l'on s'y réunisse : c'est le *Longchamp* de la ville d'Aix. La location des chaises est au profit de l'hospice des Insensés, qui est sur ce cours. Les avenues étoient remplies de chœurs de danses, et d'un grand nombre de curieux qui regardoient les diables, les innocens, les apôtres et les autres groupes dont j'ai déjà parlé : chacun se livroit au plaisir, qui, parmi les Provençaux, a tant de vivacité. Les divers jeux passoient le long des terrasses des jardins qui bordent le cours : celui où nous étions appartient à l'archevêque, M. Champion de Cicé; ce vénérable prélat faisoit à chaque troupe quelques largesses; et le diable, pour cette fois, obtint un tribut de la piété.

Les jeux de la journée se terminèrent par une course à pied, dont le prix étoit un modeste plat d'étain. Achille, pour prix d'un pareil combat, proposa une urne d'argent (1); mais à Aix les prétendans n'étoient pas des héros, et celui qui remporta la victoire n'étoit point un Ulysse.

L'administration de l'hospice avoit fait suspendre un lustre et placer quelques bougies dans une des

(1) *Iliad.* XXIII.

cours extérieures : le son du tambourin se fit entendre, et la danse commença. Les quadrilles étoient formées par les dames et les jeunes gens de la ville. Nous fûmes témoins d'un usage singulier qui a lieu dans les campagnes de la Provence ; c'est celui d'offrir des épingles aux danseuses : les danseurs achètent ces épingles plus ou moins cher, selon leur volonté ; et c'est de cette manière que se payent les frais du bal champêtre. Il s'agissoit ici d'un acte de bienfaisance, et chacun s'empressa de donner selon ses facultés.

On avoit annoncé au café Mazan une fête sous le titre de *Tivoli, à l'instar de Paris*. Ce café occupe le bel hôtel qui appartenoit autrefois à M. de Mons, sur le cours : il y avoit des rafraîchissemens, des danses, et l'on tira un assez joli feu d'artifice.

Je m'étois proposé de demeurer quelques jours à Aix : mes devoirs, mes goûts et mes sentimens devoient m'y retenir ; car cette ville m'offroit des curiosités de plus d'un genre, et j'y étois sur-tout arrêté par l'amitié.

Le lendemain nous commençâmes à voir la collection de mon respectable ami. On éprouve un sentiment de vénération en entrant dans la maison de M. de Saint-Vincens ; tout y respire le savoir, la bienfaisance et la vertu. Le vestibule, la cour et les escaliers sont remplis d'inscriptions grecques, romaines et du moyen âge ; les dessus de porte sont ornés de fragmens de mosaïque. Son cabinet présente une nombreuse collection de livres

imprimés et manuscrits, de médailles, et divers monumens d'antiquités ou relatifs à l'histoire de son pays.

M. de Saint-Vincens a décrit et fait figurer plusieurs de ces monumens dans la notice qu'il a donnée sur son père ; mais il auroit pu en faire connoître beaucoup d'autres : je m'arrêterai principalement, dans l'énumération que je vais en faire, à ceux qu'il n'a pas encore publiés.

Dans les murs du vestibule on a enchâssé les inscriptions suivantes :

N.° 1.

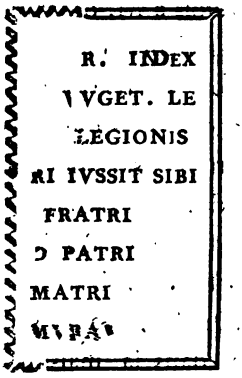

N.° 2.

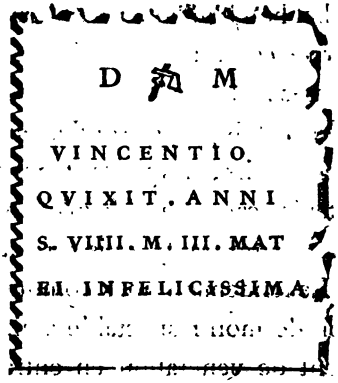

N.° 1, lignes 2 et 3, *LEgatis LEGIONIS*, ligne 4. *fieRI IVSSIT*, *&c.*

N.° 2, lignes 4 et 5. *MATEI* pour *MATER* ; faute du sculpteur : l'*I* est souvent mis pour l'*R* dans les inscriptions. Vincentius n'a vécu que neuf ans et trois mois. On n'a pas rapporté le nombre des jours.

Une tête très-fruste dans un médaillon ; on lit autour :

DRVSVS CLAVDII IMP

N.° 3.

INDOLIS HIC FACIT HEV +
ECCE SHEVLTVS .
CVNCTIS KARVS EXOSVS
NON NISI MALIVOLIS
DEXTRIANVS NOMINE
VOCITATVS IN VITA
NEC IMMERITO NAM TVO
SIC MVNERE CRISTE
DEXTRIS TIBI NVNC FIDE
ADSISTIT IN AGNIS
ÆTERNVM SPERANS TE
DNE LARGIENTE DONVM.
PRVDENTIA ERAT PRÆDITVS
FORMAQVE DECORVS
NON ALIVD VMQVAM HABVIT
NISI CVM BONITATE FIDEM.
NEC DEFVIT ILLI ELIGANS
CVM VERECVNDIA PVDOR
BIS VNDENOS ÆVI COMPLETIS
DVXIT MENSIBVS ANNOS.
PVLCER ET INNOCVVS PIA
SEMPER MENTE PROBATVS
LVGEMVS TE MISERANDE PVER
QVIA BREVE OMNE QVOD BONVM EST
OBIIT E SOECVLO ASTRA PETENS
DIE TERTIVM NONAS IVNIAS
QVOD EST INDICTIONE PRIMA.

Nous voyons par cette inscription, que Dextrianus, d'une figure agréable, de mœurs pures, aimé de tout le monde, bon, prudent, pieux et chaste, a vécu vingt-deux ans, et qu'il est mort le 3 des nones de juin de la première indiction.

En face de l'escalier est cette belle inscription grecque que M. de Saint-Vincens le père avoit recueillie parmi les débris de la maison qu'avoit habitée Peiresc : elle a été interprétée par MM. Chardon de la Rochette et d'Ansse de Villoison (1). Je me contenterai de la rapporter (*pl. XXX, n.° 1*) :

[ΤΟΙΣΙΝ Δ' ΗΧΗΕΣΣΙ ΠΑΡ' ΑΙΓΙΑΛΟΙΣΙΝ], ΟΔΙΤΑ,
ΚΟΥΡΟΣ ΕΓΩ ΚΑΛΕΩ ΣΕ, ΘΕΩ ΦΙΛΟΣ, ΟΥΚ ΕΤΙ ΘΝΗΤΟΣ.
ΗΙΘΕΟΣ, ΚΟΥΡΟΙΣΙΝ ΟΜΗΛΙΚΙΗ ΠΑΝΟΜΟΙΟΣ
ΠΛΩΤΗΡΩΝ ΣΩΤΗΡΣΙΝ, ΑΜΥΚΛΑΙΟΙΣΙ ΘΕΟΙΣΙΝ,
ΠΛΩΤΗΡ ΚΑΙ ΠΟΛΕΩΝ ΠΟΝΤΟΥ Γ' ΕΝ ΚΥΜΑΣΙΝ ΕΣΤΗΝ,
ΕΥΣΕΒΙΗ ΤΡΟΦΕΩΝ Δ' ΕΛΑΧΟΝ ΤΟΔΕ ΣΗΜΑ ΠΕΠΑΥΜΑΙ
ΝΟΥΣΩΝ, ΚΑΙ ΚΑΜΑΤΟΙΟ, ΚΑΙ ΑΧΘΕΟΣ ΗΔΕ ΠΟΝΟΙΟ.
ΤΑΥΤΑ ΓΑΡ ΕΝ ΖΩΟΙΣΙΝ ΑΜΕΙΛΙΧΑ ΣΑΡΚΕΣ ΕΧΟΥΣΙΝ·
ΕΝ ΔΕ ΤΕΘΝΕΩΣΙΝ ΟΜΗΓΥΡΕΕΣ ΓΕ ΠΕΛΟΥΣΙΝ
ΔΟΙΑΙ, ΤΩΝ ΕΤΕΡΗ ΜΕΝ ΕΠΙΧΘΟΝΙΗ ΠΕΦΟΡΗΤΑΙ,
Η Δ' ΕΤΕΡΗ ΤΕΙΡΕΣΣΙ ΣΥΝ ΑΙΘΕΡΙΟΙΣΙ ΧΟΡΕΥΕΙ·
ΗΣ ΣΤΡΑΤΙΗΣ ΕΙΣ ΕΙΜΙ, ΑΛΑΧΩΝ ΘΕΟΝ ΗΓΕΜΟΝΗΑ.

Hæc resonantia propè littora, viator, adolescens, ego adloquor te, Numini carus, non amplius mortalis, Venerem, nondùm expertus, adolescentibus, ætate florente, omnino similis nautarum sospitatoribus, Amyclæis Diis, nauta et ego vitam errabundus maris in fluctibus traducebam. Pietate verò patronorum soritus hunc tumulum, vale dixi

(1) *Magasin encyclopédique*, année V, t. V, p. 7 et suiv.; *Notice sur Saint-Vincens*, p. 41.

morbis, labique, necnon curis atque ærumnis : his enim, dum vivimus, miseriis carnes obnoxiæ sunt. Apud mortuos autem cœtus profectò existant duo, quorum alter quidem in terris vagatur, alter verò sideribus cum cœlestibus choreas ducit : cujus militiæ (posterioris scilicet cœtûs) *pars nunc sum, sortitus Deum ducem.*

« Sur ces rivages battus par les flots, c'est un adolescent qui » t'appelle, ô voyageur ! Cher à la Divinité, je ne suis plus soumis » à l'empire de la mort. Libre encore du joug de l'hymen ; sem- » blable, par mon âge tendre, aux jeunes dieux Amycléens sau- » veurs des nautonniers, et nautonnier moi-même, je passois ma » vie errante sur les flots. Mais dans ce tombeau, que je dois à la » piété de mes maîtres, je suis à l'abri des maladies, du travail, » des soucis et des angoisses ; car, parmi les vivans, toutes ces » misères sont l'apanage de notre enveloppe grossière. Les morts, » au contraire, sont divisés en deux classes, dont l'une retourne » errer sur la terre, tandis que l'autre va former des danses avec » les corps célestes : c'est de cette dernière milice que je fais » partie, ayant eu le bonheur de me ranger sous les bannières de » la Divinité. »

Cette inscription est supportée par la suivante, qui n'offre pas moins d'intérêt. Celle-ci est sur un pilier de marbre rouge, surmonté d'un fer qui soutenoit sans doute une tête ou un buste. Elle a rapport à un vœu fait pour la santé de l'empereur Alexandre Sévère et de Julia Mammæa sa mère (1).

(1) Ce monument avoit été décrit par SPON, p. 329 de ses *Miscellanea antiquitatis* ; par CUPER, dans ses *Observationes in Harpocratem*, p. 153 ; par FABRETTI, *Inscriptiones antiquæ*, p. 494 ; par ARNAUD, *de Diis παρεδροις*, chap. 15. Il avoit été autrefois à Saint-Cannat, d'où il fut porté à Aix chez M. de Peiresc. M. de Saint-Vincens en fit l'acquisition plusieurs années avant sa mort,

Sur le bord supérieur du pilier, il y a des lettres à demi rongées, que le docte Séguier croyoit pouvoir interpréter ainsi : ΕΠ ΑΓΑΘΩ ΥΠΕΡ ΣΩΤΗΡΙΑΣ, *ob beneficium pro salute*, en sous-entendant *posuit*; ce qui se lie très-bien avec le reste de l'inscription qui est sur le pilier. Ces mots *ob beneficium pro salute (posuit)* sont répétés deux fois dans l'inscription, parce que deux personnes ont contribué à élever ce monument, savoir, M. Aurelius Heron, et Charite, prêtresse ou ministre des sacrifices.

ΕΠ ΑΓΑΘΩ ΥΠΕΡ ΣΩΤΗΡΙΑΣ
ΜΑΡΚΟΥ ΑΥΡΗΛΙΟΥ
ΣΕΟΥΗΡΟΥ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ
ΕΥΤΥΧΟΥΣ ΕΥΣΕΒΟΥΣ ΣΕΒ.
ΚΑΙ ΙΟΥΛΙΑΣ ΜΑΜΑΙΑΣ
ΣΕΒΑΣΤΗΣ ΜΗΤΡΟΣ ΣΕΒ.
ΔΙΙ ΗΛΙΩ
ΜΕΓΑΛΩ ΣΑΡΑΠΙΔΙ
ΚΑΙ ΤΟΙΣ ΣΥΝΝΑΟΙΣ
ΘΕΟΙΣ
Μ ΑΥΡΗΛΙΟΣ ΗΡΩΝ
ΝΕΩΚΟΡΟΣ ΤΟΥ ΕΝ
ΠΟΡΤΩ ΣΑΡΑΠΙΔΟΣ ΕΠΙ
ΛΑΡΓΙΝΙΩ ΒΕΙΤΑΛΙΩΝΙ
ΑΡΧΙΥΠΗΡΕΤΗ ΚΑΙ ΚΑ

et le plaça dans son jardin. C'est là que le savant Séguier de Nîmes lut et expliqua l'inscription. Il corrigea et suppléa, d'après le monument lui-même, des erreurs et des omissions faites par ceux qui l'avoient rapportée. *Notice sur Saint-Vincens*, p. 36 et suiv.

ΜΕΙΝΕΥΤΗ ΚΑΙ ΑΡΧΗΛΟ
ΦΗΒΩ ΚΑΙ ΣΑΛΑΩΝΙΩ ΘΕΟ
ΔΟΤΩ ΙΕΡΩΦΩΝΟΙΣ
ΚΑΙ ΚΑΜΕΙΝΕΥΤΑΙΣ ΚΑΡΙ
ΤΗ ΙΕΡΟΔΟΥΛΕΙΑ ΑΝΕ
ΘΗΚΕΝ ΕΠ ΑΓΑΘΩ

Ob beneficium (posuit) *pro salute Marci Aurelii Severi Alexandri, felicis, pii, augusti, et Juliæ Mammææ Augustæ matris Augusti, deo Soli, magno Serapidi, aliisque in eodem templo diis, Marcus Aurelius Heron ædituus ædis Serapidis quæ est in porta, sub Larginio Vitalione archimimistro et camineuta* (1), *et Aurelio Phœbo et Salonio Theodoto sacris cantoribus et camineutis, Charite sacrorum ministra posuit ob beneficium.*

« En mémoire d'un bienfait, cette inscription a été posée pour le salut de Marc Aurèle Sévère Alexandre, heureux, pieux, auguste, et de Julia Mammæa Auguste, mère d'Auguste, en l'honneur du dieu Soleil, du grand Sérapis, et des autres dieux honorés dans le même temple; par Marc Aurèle Héron, *ædituus* du temple de Sérapis qui est auprès du port, lorsque Larginius Vitalion était archiprêtre et *camineute* (1), et Aurelius Phœbus avec Salonius Theodotus, chantres sacrés et *camineutes*; et par Charite, prêtresse du temple, qui l'a également posée par reconnoissance pour un bienfait reçu. »

(1) Les *camineutes* étoient les ministres du temple, et cette inscription est la première qui puisse autoriser ce mot. Sa signification reste toujours fort incertaine. Spon a rapporté, d'après Hesychius, que le Καμινον étoit une partie du temple; d'autres l'entendent d'un vaisseau. Cuper a fort bien dit: *Hoc tamen loco* camineuta *sacrum aliquid ministerium; et vox ea in genere notat hominem qui in camino aliquid excoquit, vel qui circa caminum fornacemve laborat: quod tamen nullum video quomodo templorum ministris vel sacerdotibus convenire possit.* Gravius pensoit qu'on avoit écrit ce mot pour Καμινευσις, *qui cubant mani*: mais le mot dans l'inscription est écrit avec un K, et non pas avec un X.

L'inscription suivante est au-dessus des deux précédentes *(pl. XXX, n.° 2)* :

POMPEIA
COMPE
SIBIET II FI DI
S.V.F.

Celles-ci sont incrustées dans le mur qui conduit du vestibule à la cour :

N.° 7.

MERCVRIO
V. S.
PRISCILLA

N.° 8.

D M
CCENICILIOCEIO
RINOVAXIIX MEN
SESIIDXXII GENIVS
MBIANDABENMEF

N.° 9.

TVRRANIAE TELE
SINAEVXORI TIMIV
RANIVS PARATVS

N.° 10.

MVSES VIX
ANN XX

(1)

N.° 7, ligne 2. *Votum Solvit.*

N.° 8, ligne 3. *Vixit Annos XVIII, MENSES II, Dies XXIII.*

Ibid. lig. 4 et 5. *GENIUS M. BLANDARENI MErenti Fecerunt.*

(1) GUDII *Antiq. Inscr.* 287, n.° 2; MURATORI, MCDXI, 16.

N.° 11.

ΑΚΙΛΙΣ
ΕΠΑΦΡΟΔΙΤΟΣ
L M̄

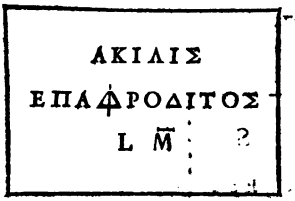

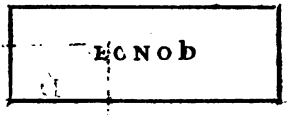

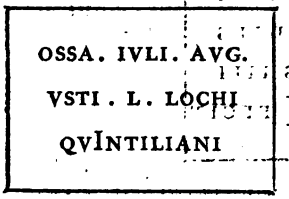

N.° 12.

ΕCΝΟΒ

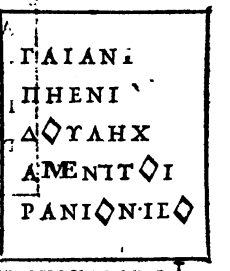

N.° 13.

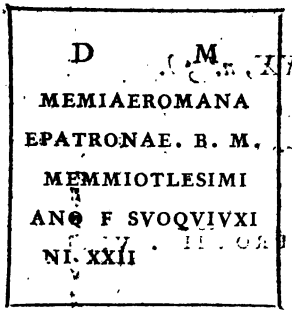

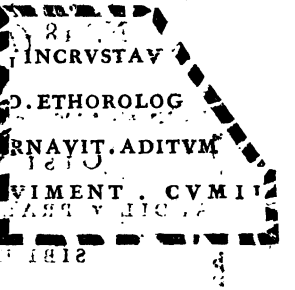

OSSA. IVLI. AVG.
VSTI. L. LOCHI
QVINTILIANI (1)

N.° 14.

ΓΑΙΑΝΙ
ΠΗΕΝΙ
ΔΟΥΛΗΧ
ΑΜΕΝΤΙΟΙ
ΡΑΝΙΟΝΙΕΟ

N.° 15.

D M
MEMIAEROMANA
EPATRONAE. B. M.
MEMMIOTLESIMI
ANO F SVOQVIVXI
NI. XXII

N.° 16.

INCRVSTAV
D. ETHOROLOG
RNAVIT. ADITVM
VIMENT. CVMI

N.° 11, lig. 3. Λυκαβαντα τεσσαρακοντα, *annos quadraginta.* Acilis Epaphroditus est mort à quarante ans.

N.° 15, ligne 3. *Bene Merenti.*

Ligne 5. *Filio SUO QUI VIXIt anNIs XXII.*

N.° 16. Il paroît que cette inscription avoit été faite en l'honneur d'un homme qui avoit fait incruster les murs d'un lieu public; l'avoit orné d'une horloge, et avoit fait paver le vestibule.

(1) GUD. *Ant. Inscr.* 199, n.° 6; MURATORI, MVII, 8; VIGNOL. *Col. Ant.* 302.

N.° 17.

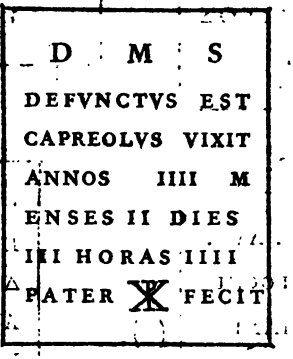

La cour nous offrit aussi une ample moisson.

N.° 18 *(pl. XXX, n.° 3)*.

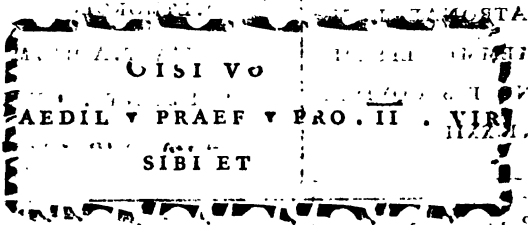

N.° 17. Cette inscription, outre le nombre des ans, des jours et des mois qu'a vécu Capreolus, indique encore le nombre des heures IIII. Le monogramme du Christ prouve qu'il étoit chrétien.

N.° 19.

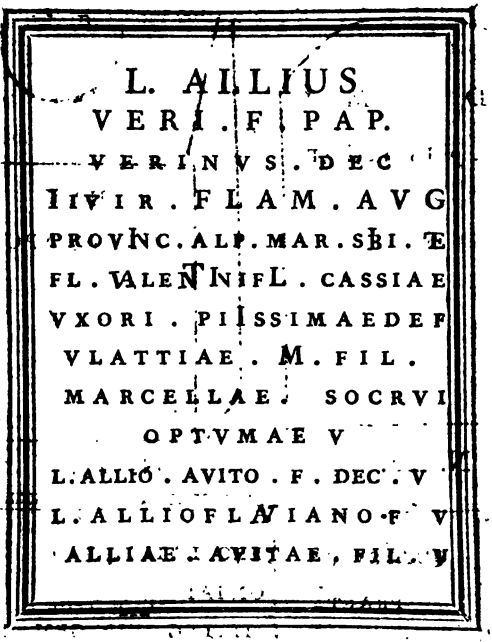

L. Allius Verinus, fils de Verus, de la tribu Papia (1), *décurion, duumvir, flamine* (2) *d'Auguste dans la province des Alpes maritimes* (3), *pour lui et pour Flavia Cassia, fille de Fl. Valentinus* (4), *son épouse très-pieuse, décédée; Ulattia Marcella, fille de Marcellus, son excellente belle-mère, vivante* (5); *L. Allius Avitus, son fils, décurion, vivant; L. Allius Flavianus, son fils, vivant; Allia Avita, sa fille, vivante.*

(1) Ligne 1: *VERI Filius PAPia.* — (2) Prêtre.

(3) Ligne 5. *PROVINCiæ ALPium MARitimarum.*

(4) Il faut sous-entendre *filiæ*; il est présumable que l'E a été oubliée par le graveur de l'inscription.

(5) *Vivæ.* C'est ainsi que j'interprète cette sigle V; le sens est indiqué par le mot *defunctæ* [décédée] joint au nom de *Fl. Cassiæ*.

N.° 20 (1). N.° 21 *(pl. XXX, n.° 4)*.

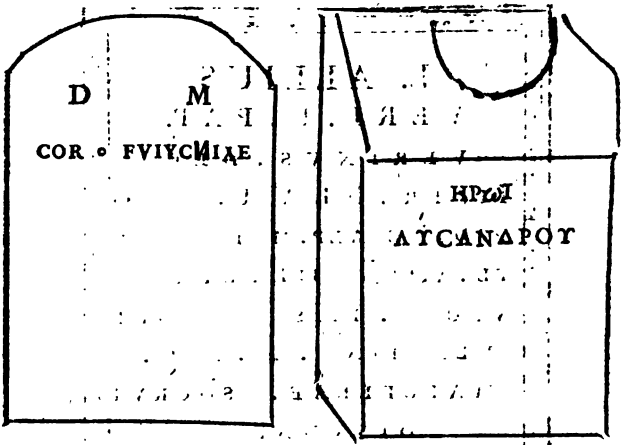

N.° 22. N.° 23.

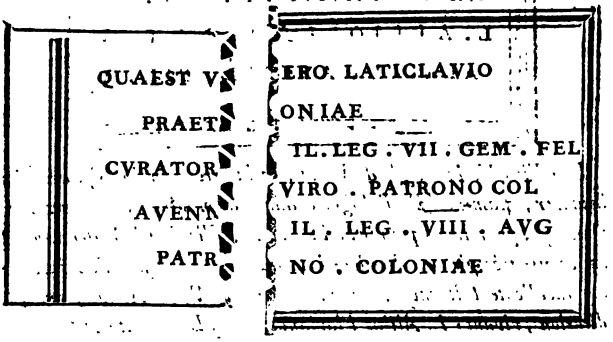

..... *à Verus*, laticlavius, *patron de la colonie*..... primipilus (2) *de la septième légion, gémínée, heureuse*. ..... *duumvir, patron de la colonie*, ... primipilus *de la légion Auguste*, ... *patron de la colonie*.

(1) Les caractères de cette inscription sont du bas temps ; il faut probablement la lire ainsi : D. M. COR. EVTYCHIAE.

(2) Nom donné au centurion de la première centurie d'une légion ; il présentoit, pour ainsi dire, à l'ennemi, *primum pilum*, le premier javélot.

Cette inscription est tronquée ; ce qui en reste est sur un marbre blanc de plus de quatre pieds de largeur. Elle fut découverte par le comte d'Alais, gouverneur de Provence, de 1638 à 1645, près du mausolée appelé la *Tour de l'horloge du Palais.*

M. de Saint-Vincens a conjecturé que cette inscription appartenoit au mausolée qui faisoit autrefois partie du palais d'Aix, et qui fut détruit en 1785. On y trouva, lors de sa démolition, trois urnes, dont deux de marbre et la troisième de porphyre (1) : elles ont dû contenir les cendres des trois personnes dont l'inscription faisoit mention. Ce mausolée avoit été élevé vers l'an 138 de l'ère chrétienne ; l'urne de porphyre contenoit une médaille de Lucius Ælius, avec la date de son second consulat. Or le second consulat d'Ælius commença le 1.er de janvier 138, qui fut aussi le jour de sa mort. Ce monument avoit douze toises d'élévation.

Sur un carré massif de vingt-six pieds six pouces de hauteur, et de vingt-sept pieds trois pouces de largeur dans tous les sens, s'élevoit une tour ornée de dix demi-colonnes. Cette tour étoit surmontée et comme couronnée par des colonnes de granit destinées à soutenir un dôme. L'urne de porphyre fut trouvée dans les fondemens du mausolée : les deux urnes de marbre ont été trouvées dans l'intérieur de la tour.

(1) *Notice sur Fauris Saint-Vincens*, p. 12.

L'inscription fait mention de trois patrons de la colonie d'Aix : le premier avoit été laticlave et primipile, c'est-à-dire, premier centurion de la légion *septima gemina*. Les empereurs accordoient souvent le droit de porter le laticlave aux premiers magistrats des colonies.

Le second avoit été duumvir de la colonie. On doit suppléer à ce qui reste de la quatrième ligne de l'inscription, et lire II VIRO. Il est naturel de penser que le patron de la colonie y a occupé la magistrature la plus honorable. Le dernier avoit été *primipilus* de la légion *octava Augusta*.

N.° 24.

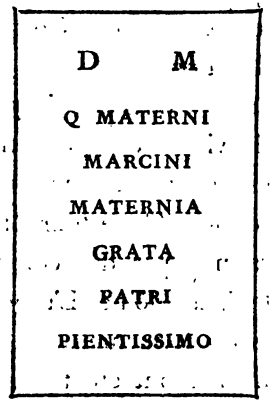

N.° 25.

N.° 25.

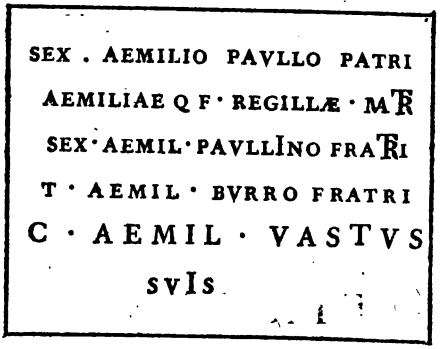

A Sextus Æmilius Paullus son père, à Æmilia Regilla, fille de Quintus, sa mère, à Sextus Æmilius Paullinus son frère, à T. Æmilius Burrus son frère, C. Æmilius Vastus, aux siens.

N.° 26.

N.° 27.

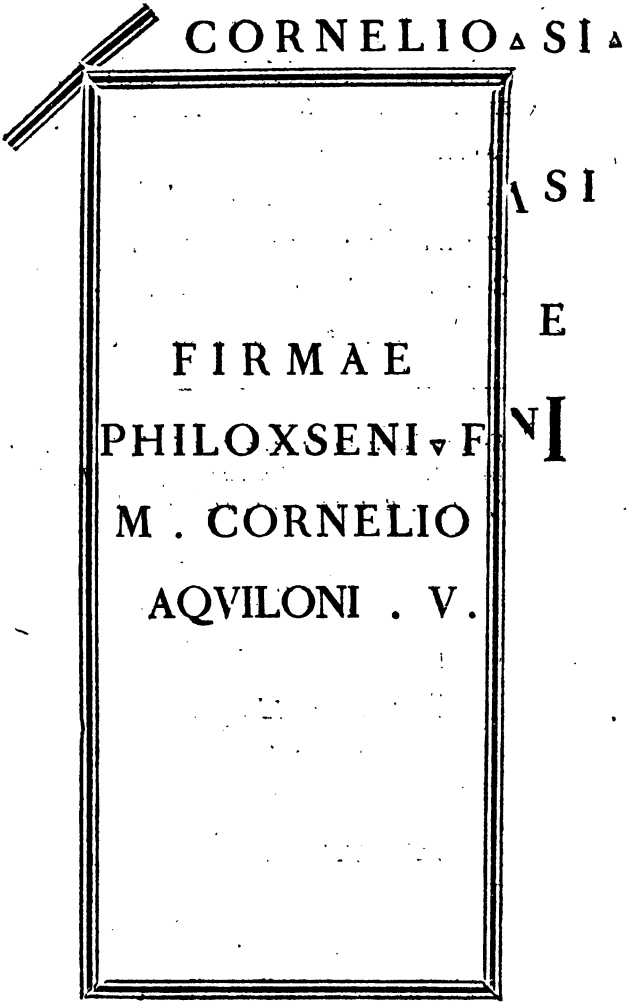

Cette autre inscription a été trouvée sur le chemin de Toulon, à un mille d'Aix, au mois d'août 1804. La pierre est carrée et surmontée d'un fronton en triangle, au sommet duquel est une coquille en relief, taillée sur la pierre. Les lettres sont de la plus belle forme.

A Marcus Cælius Florus, sextumvir d'Auguste, à Cælia Restituta, mère de Florus, à Verecundus son frère, à Flora sa sœur, Cælius Clemens, leur patron, a fait élever ce monument.

On voit encore un fragment d'une inscription gothique très-mutilée, qui a servi d'enseigne à un lieu de prostitution, au temps du frère du roi René. Il porte la date de 1413.

Depuis notre départ, on a joint à ces monumens une petite statue trouvée à Conil dans le territoire de Rogues, à trois lieues d'Aix. La tête et les bras manquent; elle est assise. Cette figure, qui est très-grossière, porte au cou un médaillon comme on en voit à l'archigalle sur quelques bas-reliefs; elle paroît être du troisième ou du quatrième siècle. On lit sur la base :

STATIA PTHENGISDA

Je crois qu'on doit entendre par ces mots, *Statia Pthengis dat;* c'est-à-dire, *Statia Pthengis donne cette statue.*

On trouva auprès une colonne de pierre avec ces lettres :

VI
NC
CC
SO
I.

CHAPITRE XLIX.

MAISON de campagne de M.me de Saint-Vincens. — Thomassin de Mazaugues. — *Salyes.* — *AQUÆ SEXTIÆ*, AIX. — Son histoire. — Raymond-Bérenger. — *Gai saber.* — Eaux thermales. — Bains. — Autel de Priape. — Cabinet de M. de Saint-Vincens. — Épitaphe de son père. — Urne étrusque représentant la mort d'Étéocle et de Polynice. — Vase grec peint. — Sceaux du moyen âge. — Bustes. — Inscription grecque avec une figure de Psyché. — Topographie de la Provence. — Médaillons du roi René et de Jean de Matheron. — Bas-reliefs. — Tessère de gladiateur. — Tessère à placer dans les fondations, &c.

M. DE SAINT-VINCENS nous conduisit le lendemain à une jolie maison de campagne située aux portes de la ville ; elle appartient à M.me de Saint-Vincens. Cette retraite est extrêmement agréable, parce qu'elle est ombragée par quelques vieux arbres : c'est là le luxe des habitations champêtres, sur-tout dans un pays où le bois est rare. Nous y passâmes une journée charmante, au milieu d'une société choisie, où nous pûmes juger de l'aimable vivacité de la gaieté provençale.

Cette maison rappelle des souvenirs intéressans : elle a appartenu au président de Mazaugues, grand-oncle de M.me de Saint-Vincens. On joue à la

boule, exercice chéri de tous les habitans du midi, sous les arbres qu'il a plantés. Son portrait décore la principale chambre. Thomassin de Mazaugues avoit épousé la nièce de Peiresc; il montra, comme lui, beaucoup d'ardeur pour les lettres, quoiqu'avec moins de talens, de libéralité et de succès. Il nous a conservé plusieurs des manuscrits de cet homme célèbre, qui sont aujourd'hui, comme nous le verrons, dans la bibliothèque de Carpentras.

Il étoit impossible d'être dans la ville d'Aix sans vouloir jouir de l'agrément de ses bains, auxquels elle doit son nom: nous y allâmes le lendemain. Ces bains sont extrêmement agréables. Le produit tourne au profit de l'entretien de l'hôpital, auquel ils appartiennent. Il n'est pas étonnant que la salubrité de ces eaux ait déterminé les Romains à s'établir dans ce lieu. Les *Salyes*, nation ligurienne, occupoient autrefois toute cette contrée: la plaine dans laquelle Aix est située, paroît avoir été leur quartier principal (1). C. Sextius Calvinus bâtit, près du lieu

(1) M. DE FORTIA, dans son *Histoire ancienne des Saliens*, Paris, 1805, in-12, prétend que le nom des *Salyes* dérive des salines qu'ils avoient découvertes; il pense aussi qu'ils donnèrent leur nom aux prêtres saliens. Il faut voir dans son ouvrage même comment il appuie ces assertions, contraires cependant à l'opinion de tous les auteurs anciens et modernes, qui assurent que le nom des prêtres saliens dérive du verbe *salire*, sauter; ce qui paroît plus probable.

où il les avoit vaincus, une ville qui reçut son nom de ses eaux froides et thermales, en y joignant celui de son fondateur (1); d'où elle fut appelée *Aquæ Sextiæ*. Elle y associa ensuite celui d'Auguste, avec le titre de colonie. Il y restoit encore, il y a peu de temps, quelques ouvrages romains.

Aix fut successivement prise et ruinée par les Bourguignons, les Visigoths, les Sarrasins et les Normands. Elle suivit le sort des autres villes de la Provence : elle commença à acquérir de l'importance lorsqu'elle devint le séjour habituel des comtes, sur-tout depuis Alphonse II, roi d'Arragon, prince protecteur de la poésie et poëte lui-même. Ce fut lui qui introduisit en Provence le goût pour la galanterie, et qui attira d'outre-mer et d'Espagne ces aimables conteurs qu'on appela *troubadours* : ce goût acquit encore plus de force à la cour du noble fils d'Alphonse, Raymond Bérenger IV, et de sa charmante épouse Béatrix ; ce fut alors le séjour de ce mélange de politesse, d'esprit et de galanterie, science aimable, expressivement caractérisée par le nom qu'on lui donna de *lou gaï saber* [le gai savoir]. Les plus célèbres de ces chanteurs faisoient l'ornement de la cour du comte de Provence. Marguerite, sa fille, qu'il avoit *enseignée en sens et courtoisie, et en*

(1) TIT. LIV. LXI, *Sommaire*.

toutes bonnes mœurs de temps de s'enfance (1), fut aussi formée par leurs leçons; et d'après le portrait que nous en a laissé le naïf Joinville, c'étoit un modèle d'esprit, de sagesse, de modestie et de bonté. Elle épousa Louis IX. Cet esprit chevaleresque se conserva encore sous la malheureuse Jeanne et le bon roi René. Charles III, neveu de celui-ci et son héritier, légua par testament son comté de Provence à Louis XI, qui le réunit à la France; mais, jusqu'à l'époque de la révolution, cette province avoit conservé ses priviléges et ses lois particulières.

Pour revenir aux bains d'eaux thermales auxquels la ville d'Aix doit son nom, il est probable que C. Sextius Calvinus les établit en y faisant conduire, par des aqueducs, des eaux de Mairargues, de Jouques, de Saint-Antonin et d'autres lieux: les Romains les décorèrent à leur manière. Cependant ces eaux perdirent leur nom et leur réputation, et furent presque inconnues sous les rois et les comtes de Provence, et même sous les rois de France. Ce fut en 1600 qu'Antoine Merindol (2) et Castelmont (3), qui se qualifie lui-même de *médecin espargirique*, en renouvelèrent l'usage. Un

(1) JOINVILLE, *Histoire de S. Louis.*

(2) *Des bains d'Aix, &c.* Aix, 1600, in-8.° *Apologie pour les bains d'Aix*, 1618.

(3) *Traité des bains de la ville d'Aix*, par le S.r DE CASTELMONT, médecin espargirique. Aix, 1600, in-8.°

autre médecin, appelé *Pitton*, fixa encore l'attention sur ces eaux en 1678 (1). En 1704, on découvrit dans le lieu où ces bains sont établis, plusieurs morceaux d'antiquité et une nouvelle source. Les auteurs du Journal de Trévoux desirèrent que quelqu'un donnât l'histoire de ces eaux (2). M. Lauthier (3), médecin, répondit à cet appel (4); Antoine Émeric, autre médecin, donna leur analyse (5); et Louis Arnaud écrivit aussi sur le même sujet (6). Ces divers ouvrages sont remplis du récit des cures merveilleuses qu'elles ont opérées. Il est certain que l'usage de ces eaux doit être salutaire, et qu'elles peuvent être très-utiles aux habitans dans une infinité de cas : mais elles ne sont pas très-chaudes; et leur efficacité n'est pas assez grande pour attirer de loin des buveurs et des baigneurs, comme celles de

(1) *Les eaux chaudes d'Aix;* par *J. Scholastique* PITTON. 1678, in-8.° C'étoit l'oncle du célèbre *Pitton-Tournefort.*

(2) Année 1704, p. 2005. *Voyez* aussi le *Mercure de France*, mars 1705, p. 66.

(3) C'est celui qui est connu par son amour pour les monumens, et qui céda à Louis XIV le célèbre cachet de Michel-Ange, qui est dans le Cabinet de la Bibliothèque impériale.

(4) *Histoire naturelle des eaux chaudes d'Aix en Provence,* par *Honoré-Marie* LAUTHIER, médecin. Aix, 1705, in-12.

(5) *Analyse des eaux minérales d'Aix,* par *Antoine* AUCANE-ÉMERIC, médecin. Aix, 1705, in-8.°

(6) *Traité des eaux minérales d'Aix en Provence.* Avignon, 1705, in-12. Voyez aussi *Lettre à MM. sur une source d'eau chaude et minérale d'Aix, découverte en 1704 :* sans date.

Digne en Provence, d'Aix en Savoie, de Barége, Bagnères et Cauterès dans les Pyrénées, &c.

L'édifice où les bains sont placés est moderne. Il y a dans les souterrains deux chambres avec des baignoires en marbre. On a incrusté, dans l'une de ces chambres, un bas-relief antique qui représente un *phallus* placé sur un autel (1); il a été trouvé en 1705 dans les fondemens de l'ancien édifice des bains; peut-être avoit-il été consacré par la reconnoissance d'un habitant à qui la douce chaleur de ces eaux avoit rendu le moyen d'être père. Une piété mal entendue a fait mutiler ce monument; mais on distingue parfaitement, par une couleur plus foncée, la place qu'occupoient l'autel et le simulacre qui en a causé la perte. On y lit ce distique, composé par M. Muraire, chirurgien d'Aix :

Præses Phallus abest, erasit barbara dextra;
Sed latet in calidis ipse Priapus aquis.

On observe au-dessus une portion de bas-relief brisée qu'on a prise ou pour un couteau, ou pour un *apex :* ce pourroit être aussi une espèce d'ombelle dont le dieu auroit été couvert. L'ombelle se remarque dans les bacchanales (2) : ainsi elle peut avoir été

(1) Il est figuré sur l'ancienne carte de la ville d'Aix.

(2) PACIAUDI, *De umbellæ gestatione*, cap. I.

appliquée au culte de Priape. On prétend qu'on y lisoit ces trois lettres I H C, qui ont exercé la sagacité de plusieurs antiquaires ; elles sont entièrement effacées (1).

Nous consacrâmes le reste de la matinée à l'examen du cabinet de M. de Saint-Vincens, commencé par son père Jules-François-Paul Fauris de Saint-Vincens, président du parlement d'Aix : il étoit né en 1718, et avoit épousé, en 1746, Julie de Villeneuve, fille du marquis de Vence et de dame de Simiane, petite-fille de la comtesse de Grignan ; il étoit donc descendant de M.me de Sévigné par les femmes. Dès sa première jeunesse, il fit ses délices des belles-lettres, de l'histoire et de l'antiquité ; ensuite il s'appliqua à l'étude des lois avec la même ardeur. Sa vie, qui a été longue, a été consacrée toute entière à la pratique des plus belles vertus et à l'exercice des devoirs de son état.

Les lettres, noble plaisir d'un cœur pur et généreux, ont été ses délassemens ; il a entretenu une correspondance suivie avec les hommes les plus distingués de l'Europe. C'est lui qui a initié son fils dans

(1) On les a interprétées de bien des manières : *Is Hortorum Custos, In Hortorum Custodiam, Invenies Has Calidas, In Humore Calor, In Honorem Coloniæ, Impensis Hujus Coloniæ.* On pourroit encore donner de ces lettres d'autres explications, qui ne seroient pas plus certaines.

l'étude de l'antiquité, qu'il a approfondie, et il lui a laissé l'héritage de ses talens et de ses vertus (1).

(1) M. de Saint-Vincens a prodigué à son père les soins les plus constans et les plus tendres. Voici comment j'essayai de peindre les sentimens touchans qu'il avoit pour lui, dans la notice que je lus dans une séance publique de l'Athénée de Paris, après la mort de ce respectable magistrat :

« Vous qui aimez les devoirs de la piété filiale, transportez-vous en imagination sur le cours de la ville d'Aix. Voyez ce respectable octogénaire y venir chercher les feux d'un soleil pur comme lui. Son corps n'est point courbé sous le poids de ses quatre-vingts années ; son ame n'en est point affaissée ; sa tête n'en est point affoiblie. Son visage, calme et serein, annonce une ame tranquille. Voyez-le s'avancer appuyé sur son vertueux fils, qui déjà touché lui-même au terme de l'âge mur. Ils s'entretiennent tous deux de quelques grands traits de l'antiquité ; ils traitent quelque question d'érudition, de littérature ou d'histoire. Qui ne seroit échauffé du feu qui anime leur entretien ! Leur regard est tout amour et toute bonté : l'un ne semble desirer de prolonger sa vie que pour ne pas cesser de recevoir les soins d'un fils si bienfaisant ; l'autre ne desire de vivre que pour être toujours l'ami, le soutien de son tendre père. La promenade est finie ; ils retournent à leur domicile. Un cercle de leurs concitoyens les y attend, et sollicite leur décision sur les intérêts qui les divisent. Là le père et le fils forment à eux seuls un tribunal qui paroît le sanctuaire auguste de la justice ; mais ils n'y jugent pas les procès, ils les préviennent. Après, ils reprennent leurs occupations favorites, revoient les amples portefeuilles qui leur retracent tout ce qui honore leur patrie, lisent avec intérêt les lettres de quelques amis des arts qui les consultent sur des points d'érudition ou d'histoire. Le père n'a plus l'usage complet de la vue : la lecture le fatigue ; mais il ne sera privé qu'à moitié d'un sens, tant que l'usage en restera à son fils. Celui-ci l'instruit des découvertes nouvelles, en lui faisant

La première pièce est occupée par une rangée d'armoires à hauteur d'appui ; elles sont remplies de livres, et sur la table sont divers monumens.

---

l'analyse des meilleurs journaux littéraires. Il entretient la force et la constance de son ame, en lui lisant quelque beau traité de morale ou de philosophie ; et après de doux épanchemens d'une amitié rare et touchante, ils se livrent à un sommeil paisible, en terminant une journée qui a encore été ornée par quelque action de bienfaisance et la pratique de quelque vertu. »

Voici les termes dans lesquels son estimable fils m'apprend la perte qu'il a faite : « Vous concevez, dit-il, combien sa mort » doit me causer de douleur : il étoit devenu mon unique société ; » et j'étois moi-même sa seule ressource, non-seulement pour les » soins dont il avoit besoin, mais pour ses lectures et ses études. » Son âge de quatre-vingt-un ans n'avoit point affoibli sa tête : il » est mort avec un jugement parfaitement sain, le même goût » pour l'antiquité et les belles-lettres. Dans les trois derniers mois » de sa vie, je lui ai lu toute l'édition de Plutarque de Brotier, » les deux volumes des Œuvres posthumes de Barthélemy, sans » compter ses livres usuels, les journaux littéraires, et les derniers » ouvrages d'Eckhel, dont il devoit l'indication à votre amitié. » Sa mort a été sans douleur et sans agonie. »

Qui peut ne pas être attendri par cette lettre touchante ! qui ne voudroit être un tel fils ! qui ne voudroit être un tel père ! Hommes respectables, si jamais les travaux auxquels je me suis livré m'ont inspiré quelque orgueil, c'est le jour où ils m'ont attiré votre attention et valu les témoignages honorables de votre estime et de votre amitié.

Et toi, ombre vénérable, qui t'entretiens à présent avec Peiresc, Dionis du Séjour, Malesherbes, Bochart de Saron, la Tour-d'Aigues, Séguier et Montesquieu, ta modestie a refusé, de ton vivant, les éloges publics que je voulois te donner ; tu ne pourras du moins me refuser à présent cette consolation de la douleur que m'a causée ta perte !

Nous remarquâmes d'abord un canope d'albâtre, avec des hiéroglyphes; une tête égyptienne en basalte; plusieurs vases peints : sur l'un on voit, d'un côté, une femme à cheval, et sur la croupe du cheval un oiseau; au revers, une femme assise qui tient un miroir : sur un autre petit vase d'une forme élégante, il y a une chouette entre deux oliviers. J'ai seulement fait dessiner celui qui est gravé *pl. XXXI*, *n.° 1*, à cause de sa haute antiquité : il est de terre de Nola; le fond est rouge, et les figures sont noires; le style est très-ancien, sans être cependant des premiers temps de l'art. On y voit un homme vêtu d'un grand manteau; des guerriers, dont un a la visière de son casque baissée : ce qui fait connoître comment on rabattoit sur le visage ces grands casques des héros grecs, semblables à celui qu'on remarque sur la tête de la Pallas de Velletri et de plusieurs autres statues (1). Les casques des gladiateurs, que l'on voit sur quelques lampes antiques (2), ont une semblable visière; et l'on en remarque une pareille à ceux qui ont été trouvés dans le camp des soldats à Pompéii, et qui sont dans le cabinet de sa Majesté l'Impératrice à Malmaison.

---

(1) M. de Tersan possède un casque en bronze absolument semblable, qui a été trouvé à Syracuse; le Cabinet des antiques de la Bibliothèque impériale en possede aussi un semblable.

(2) *Antichità d'Ercolano*, Lucerne.

Une urne carrée, haute de neuf pouces et large de quatorze, fixa ensuite notre attention. Ces petits monumens sont assez communs dans les cabinets; ils appartiennent à l'ancienne Étrurie; et ils sont curieux parce qu'ils représentent, d'une manière particulière des événemens de la mythologie ou de l'histoire héroïque, et qu'ils nous ont conservé diverses particularités relatives aux mœurs et aux usages des Étrusques : c'est pourquoi les auteurs qui se sont occupés des anciens monumens de ce peuple, tels que Dempster (1), Gori (2), MM. Lanzi (3) et Vermiglioli (4), en ont décrit plusieurs. Ces urnes sont accompagnées d'inscriptions écrites en caractères étrusques : malheureusement l'inscription de notre urne est effacée; elle nous apprendroit le nom de la personne dont cette urne a renfermé les cendres : car ces inscriptions n'ont jamais rapport au sujet qu'on a figuré. D'après le costume de la figure, qui, selon l'usage, est couchée sur le couvercle, c'étoit une femme. Le sujet qui est représenté sur la grande face, *(planche XXXI, n.° 2)*, est la mort des deux fils d'Œdipe, Étéocle et Polynice. Selon Euripide (5),

(1) *Etruria regalis.*

(2) *Museum Etruscum; Inscript. Etruscæ; Museum GUARNACCI.*

(3) *Saggio sopra la lingua Etrusca.*

(4) *Inscrizioni Perugine.*

(5) *Phæniss.* 1420 et suiv.

Polynice fut renversé par Étéocle, qui lui avoit enfoncé son épée dans le sein ; et lorsque celui-ci s'avançoit pour le dépouiller selon l'usage de ces temps barbares, Polynice le tua lui-même : cependant Eschyle (1) dit seulement que les deux frères, en se chargeant avec une égale ardeur, s'entre-tuèrent. Apollodore (2) et d'autres écrivains ont adopté cette tradition plus ancienne ; et c'est celle que les Étrusques avoient suivie, en consacrant ce fait sur leurs monumens. L'idée de ce combat exécrable a toujours dû paroître avoir été inspirée par les furies. Eschyle dit que les déesses des imprécations, au moment où ils sont tombés, ont fait entendre des chants de victoire (3). Dans la Thébaïde de Stace (4), Tisiphone et Mégère excitent elles-mêmes les deux frères au combat. Non-seulement les deux furies sont ici convenablement placées, mais c'est un symbole ingénieux de l'atrocité de l'action ; outre cela, elles terminent le bas-relief d'une manière conforme aux idées des Étrusques ; aux deux côtés de presque tous leurs sarcophages, on voit une figure de l'un ou de l'autre sexe, une furie ou un génie armés d'un flambeau.

(1) *Septem adversùs Thebas*, 811.

(2) *Biblioth.* III., 6, §. 8.

(3) *Septem adversùs Thebas*, 960.

(4) Lib. XI, 58 et seq., 197 et seq., 482 et seq.

Le

Le sujet que je décris a été rarement traité sur les monumens ; je ne le connois point sur les sarcophages romains, où l'on retrouve un si grand nombre d'événemens relatifs aux temps héroïques (1). Il devoit, en effet, paroître trop affreux, et il n'auroit pu convenir qu'à la tombe de deux frères qui auroient éprouvé le même sort. Les Étrusques l'ont adopté pour leurs sarcophages, et il y en a plusieurs répétitions. Dempster (2) en a publié deux : l'une étoit à Florence, dans la villa de la famille Zondodari ; l'autre à Rome, chez le cardinal Gualteri. Le dessin est absolument semblable ; et sur le couvercle de ce dernier, il y a également une femme couchée, et dans la même attitude que celle que nous voyons ici. Ces deux urnes sont tellement conformes, qu'on pourroit penser que c'est celle du musée Gualteri qui a passé dans le cabinet de M. de Saint-Vincens : mais ces urnes étant de terre cuite, étoient faites dans des moules ; par conséquent, il ne devoit exister aucune différence dans les empreintes ; il ne pouvoit y en avoir que pour l'inscription, qu'on gravoit dans l'argile : l'urne du musée Gualteri en avoit une, et celle-ci n'en a point.

On s'étonnera qu'un pareil sujet ait pu servir à décorer l'urne d'une jeune fille ou d'une jeune femme ;

(1) *V.* mon *Dictionnaire des beaux-arts*, au mot *SARCOPHAGE*.
(2) *Etruria regalis*, tome I, pl. LIII.

mais il paroît qu'on achetoit ces vases chez des potiers, sans guère s'inquiéter de ce qu'ils représentoient. Sur d'autres urnes étrusques qui renferment également les cendres de jeunes femmes, on voit le héros Echetlæus, qui combat à Marathon, ayant pour arme le soc d'une charrue (1); ou Idæus, qui empêche le combat d'Hector et d'Ajax (2) : nous ne devons donc plus nous étonner de trouver ici le combat d'Étéocle et de Polynice.

La même chambre renferme encore plusieurs lampes, des urnes cinéraires, un joli fragment de trépied en marbre; plusieurs fragmens de mosaïque; une belle romaine, dont le pied est une figure de Bacchus : les branches de cette balance ont dix-sept pouces de longueur.

M. de Saint-Vincens a recueilli aussi des monumens du moyen âge. Nous remarquâmes principalement une table de marbre, de vingt-deux pouces de long sur quinze de large, qui a servi de moule pour couler à-la-fois quarante-deux sceaux différens, dont les traces sont presque entièrement effacées, à l'exception de celles de trois ou quatre, où l'on voit une croix, un château, &c. Au revers est le moule d'un très-grand sceau, qui occupe tout le diamètre de la pierre : il représente la Vierge assise entre

(1) DEMPSTER, *Etruria regalis*, tome I, pl. LIV.
(2) VERMIGLIOLI, *Inscrizioni Perugine*, I, 183.

deux anges qui planent dans l'air et qui l'encensent ; un roi et une reine sont à genoux devant elle. Malheureusement l'inscription, qui règne autour, est effacée. Il paroît que le tout ne formoit qu'un seul sceau, qui avoit à la face la grande image qui vient d'être décrite, et au revers les quarante-deux petits sceaux, qui rappeloient, ou différentes branches de la famille, ou plusieurs seigneuries inférieures qui dépendoient du même domaine. Aucun des auteurs qui ont écrit sur la diplomatique, ne fait mention d'un semblable sceau, et je n'en ai jamais vu d'une si grande dimension.

Nous vîmes encore une Vierge de porcelaine qui mérite quelque attention, parce qu'elle a été faite en Chine, et que les traits de son visage sont ceux qui caractérisent les dames chinoises. M. de Saint-Vincens possède aussi des imitations de différens monumens, tels que des modèles en plâtre des trois urnes qui ont été trouvées en démolissant la tour du palais (1) ; des modèles en liége de cette tour et du monument de Saint-Remi.

Sur une console est un beau buste en terre cuite de Gassendi, le célèbre et digne ami de Peiresc, dont il a écrit la vie.

Le père de M. de Saint-Vincens est mort en 1798 :

(1) M. de Saint-Vincens a fait graver cette tour et ces urnes. *Voyez* la Notice déjà citée. Il a démontré que c'étoit un tombeau.

la loi ne permettant point encore de lui élever un tombeau dans une église, M. de Saint-Vincens a consacré la mémoire d'un ami, d'un père si cher, par cette touchante inscription, qui est placée sur le mur de cette première pièce, et qui invite au respect et au recueillement ceux qui s'y présentent :

À LA MÉMOIRE
DE JULES-FRANÇOIS-PAUL
FAURIS SAINT-VINCENS,
HOMME VERTUEUX, JUGE INTÈGRE,
CITOYEN PAISIBLE, MODESTE ET BIENFAISANT,
SAVANT DANS L'HISTOIRE, LES MÉDAILLES
ET
LES ANCIENS MONUMENS,
MORT LE PREMIER BRUMAIRE AN VII,
ÂGÉ DE 80 ANS TROIS MOIS DEUX JOURS.
SON FILS, QUI L'A SOIGNÉ DANS SA VIEILLESSE,
ET QUI L'A PLEURÉ APRÈS SA MORT,
NE POUVANT LUI ÉLEVER UN MONUMENT,
A FAIT PLACER CETTE INSCRIPTION
DANS LE LIEU MÊME
QUI A ÉTÉ PENDANT LONG-TEMPS
LE TÉMOIN DE LEURS COMMUNES ÉTUDES
ET DE LEUR MUTUELLE AFFECTION (1).

(1) M. Marron, après avoir entendu l'éloge de M. de Saint-Vincens, que j'avois prononcé à l'Athénée, proposa l'épitaphe suivante :

Qui patriæ, studiisque et egenis vixerat omnis,
Exiguo, quantus! conditur hic tumulo.
Æmula Peyresci virtus doctrinaque famam
A sera meruit posteritate parem.

La seconde pièce, également décorée d'armoires remplies de livres utiles, n'est pas moins intéressante. Le buste de Gassendi étoit dans la précédente; on remarque d'abord dans celle-ci celui du grand Peiresc lui-même, moulé sur sa personne aussitôt après sa mort. On s'arrête avec plaisir devant l'image vénérable de cet illustre ami des lettres et de l'humanité.

Celui qui recherche les monumens peut remarquer un petit cippe que j'ai fait figurer *pl. XXXVI, n.° 1:* au milieu est une femme avec des ailes de papillon, sans doute Psyché, symbole de l'ame; elle est assise, et semble réfléchir sur la briéveté de la vie et sur les peines qui l'accompagnent : au-dessus on voit la figure d'un jeune homme qui tient une espèce de bâton. Ce ne peut être la personne à qui le monument est consacré, puisqu'elle est morte dans un âge avancé; c'est donc probablement le génie de la mort, et le bâton est un flambeau renversé. On lit sur le cippe cette belle inscription :

ΖΗΝΩΝΙ
ΧΡΗCΤΗ ΚΕ
ΑΑΥΠΕ ΧΕΡΕ
ΖΗCΑCΑ ΕΤΗ
ΟΓ

A Zénon, excellent et innocent, salut; il a vécu soixante-treize ans.

Ce monument, ainsi que l'annoncent la forme

des lettres et l'orthographe des mots XPHCTH pour XPHCTE, KE pour KAI, XEPE pour XAIPE, peut être du IIIe siècle de notre ère.

On distingue aussi dans cette salle quelques tableaux historiques, curieux par leur antiquité ou leur sujet; un petit portrait de Boniface VIII, ce pape altier dont les démêlés avec Philippe-le-Bel sont si connus; un portrait de S. Louis, évêque de Toulouse en 1296, ayant à ses pieds son frère, le roi Robert, fils de Charles II, dit le Boiteux, roi de Naples, et la reine Sancie, fille de Jayme Ier, roi de Maïorque, son épouse. Ce portrait est très-précieux, parce qu'il est du Giotto, et par conséquent un des monumens de la peinture au XIVe siècle. On sait que le Giotto (1) avoit été appelé à Naples par le roi Robert, qui aimoit les arts, et qu'il a peint dans l'église de *Santa-Chiara* [Sainte-Claire] plusieurs sujets tirés de l'ancien et du nouveau Testament.

Le buste du bon roi René, en terre cuite, a naturellement sa place dans cette chambre, qui contient des monumens relatifs à l'ancienne histoire de la Provence: c'est là que M. de Saint-Vincens conserve la collection précieuse qu'il a formée de gravures qui les représentent; il y a joint des dessins de ceux qui n'avoient pas été figurés, et une suite de portraits des hommes illustres de cette contrée.

(1) Voyez, *infrà*, le chapitre des peintures du roi René.

Il a eu la bonté de me donner une notice raisonnée de ce porte-feuille; et ce manuscrit est doublement précieux pour moi, puisque je le dois à son amitié.

Cette pièce contient encore un joli modèle en liège du pont du Gard, des peintures de saints exécutées pour des Russes, ou du moins pour des chrétiens attachés au rit grec. On sait que les images de leurs saints et de leurs madonnes doivent exactement ressembler à celles qu'on faisoit dans le Bas-Empire avant que les Turcs se fussent emparés de Constantinople. C'est ainsi que dans l'Inde il y a des brames chargés d'inspecter les nouvelles images des dieux, afin qu'elles soient toujours conformes aux anciennes. Des peuples qui ont adopté de pareilles idées, ne peuvent jamais faire des progrès dans les arts.

Dans la troisième pièce est un vase en marbre gris, avec des caractères très-profonds, propres à recevoir des lettres en métal : il a été décrit par Montfaucon.

On y voit aussi un médaillon d'ivoire *(pl. XXXII, n.° 1)* qui représente d'un côté le buste du roi René, avec cette inscription : RENATVS DEI GRACIA IHERVSALEM ET SICILIE REX ET CETERA. Ce buste est d'autant plus curieux, que l'artiste n'a voulu omettre aucun détail de la figure du roi René; il n'a pas même oublié une verrue avec des poils qui est près de l'oreille.

Le revers du médaillon est singulier : dans une espèce de couronne formée de bâtons de bois mort et rompu, est une masse soutenue par quatre câbles qui sont passés au travers comme dans un poids de plomb : on voit dessus trois unités en chiffres gothiques, placées au milieu des mots EN VN, le tout renfermé entre deux croissans de cette manière, C EN III VN Ↄ, c'est-à-dire *trois en un;* ce qui a sans doute rapport au mystère de la Trinité : plus haut est la date M CCCC LXI; on lit au bas, OPVS PETRVS DE MEDIOLANO. Ce médaillon est précieux en ce qu'il nous offre le nom d'un ancien artiste. Victor Pisano ou Pisanello, né à Vérone, est regardé comme un de ceux qui ont gravé les premières médailles : nous avons dans le Cabinet de la Bibliothèque impériale le curieux médaillon en or qu'il a fait pour Jean Paléologue, pendant le séjour de cet empereur à Florence en 1439, et sur lequel l'artiste a écrit son nom en grec et en latin. M. de Saint-Vincens pense que le travail de son médaillon est préférable à celui du médaillon de Pisanello; il croit que pendant les vingt-deux ans qui se sont écoulés entre ces deux artistes, l'art avoit fait quelques progrès. J'avoue que je ne vois pas qu'il y ait une différence bien sensible pour l'exécution entre ces deux médaillons. Ce qui ajoute à l'intérêt du sien, c'est qu'il donne le nom d'un artiste du XVe siècle, que je ne trouve cité nulle part.

Un autre médaillon *(pl. XXXII, n.° 2)*, de bronze,

également du XV.e siècle, qui est dans le même cabinet, mérita aussi notre attention. On y voit d'un côté le buste de Jean de Matheron, qui occupa les premières charges de la province sous René, Louis II et Charles VIII, et qui mourut à Rome en 1495 : il est coiffé d'un bonnet rond, dont les bords sont relevés par derrière; ses cheveux sont coupés et descendent jusque sur les épaules : il a une robe de magistrat, et autour du cou une chaîne qui porte la double croix de l'ordre de Saint-Jean de Latran, qu'il n'obtint qu'en 1474; ce qui place l'époque de ce médaillon à environ treize ans après celle du premier. On lit autour : IO. MATHAROM. D. DE SALIGNACO. EQVES. IVRIVS DOTOR. COMES. PALLATINVS. Sur le revers, on le voit à pied, vêtu de même; il tient d'une main une épée, et de l'autre un livre appuyé sur sa poitrine : près de lui sont ses armoiries, surmontées d'un casque qui a pour cimier une main armée d'un petit poignard; à sa gauche est une tige de lis qui traverse une couronne ouverte fleurdelisée; la tige est ornée d'une bande sur laquelle est écrit FIDES SERVATA DITAT; au bas du lis est un chien, symbole de la fidélité. Autour du médaillon on lit : MAGNVS IN PROVINCIA PRESIDENS CONSILIAQ CANBELLANVS REGIVS.

Un joli bas-relief antique *(pl. XXXI, n.° 3)* est incrusté dans le mur : on y voit deux esclaves vêtus de la *penula*. L'un tient d'une main un cheval par la

bride, et de l'autre il frotte avec une espèce d'étrille la tête de l'animal : le second regarde un autre cheval qui lève la jambe droite ; il vient de le saigner au flanc, et le sang coule à terre. Entre ces deux hommes est une grande moraille, dont la destination est de contenir la tête des chevaux pendant les opérations difficiles et de les en distraire par une forte douleur : les bras de cette moraille sont élégamment ornés de têtes d'animaux ; ces deux bras passent dans une verge de fer qui paroît destinée à tenir l'instrument plus ou moins ouvert ou fermé.

J'ai encore fait graver un autre bas-relief plus intéressant par la pureté du dessin et la netteté de l'exécution *(pl. XXXI, n.° 4)*. Un héros, coiffé du pétase et vêtu seulement d'une chlamyde, tient un cheval par la bride ; il élève la main droite au-dessus d'un autel à fronton triangulaire qui est placé devant lui, et il paroît prêter un serment : derrière lui, devant un portique soutenu par deux colonnes d'ordre corinthien, est une femme âgée, qui peut être la mère du héros ; elle est enveloppée dans un grand *peplus* qui couvre sa tunique et une grande partie de son bras gauche ; elle élève la main droite comme pour parler au héros. Cette sculpture étoit peut-être destinée à orner le tombeau d'un jeune homme qui est mort dans sa première campagne : nous y voyons le serment qu'il fait aux dieux protecteurs de sa patrie, et les adieux de sa vénérable mère. Les tombeaux de plusieurs

guerriers les représentent ainsi partant pour les combats (1).

C'est dans cette salle, ornée de son portrait, que le vertueux magistrat partageoit son temps entre les aimables délassemens de la littérature et les nobles plaisirs de la bienfaisance; c'est là qu'après avoir terminé les différens qui divisoient des familles, leur avoir souvent sauvé la fortune et l'honneur, il se livroit à l'étude des monumens et des médailles. Nous examinâmes avec un vrai plaisir le médaillier qu'il a formé et dont il a fait un usage si utile : on y trouve une suite complète des médailles de Marseille, des monnoies des comtes de Provence (2); il y en a aussi une très-nombreuse de médailles des papes. La suite des médailles des villes grecques n'est pas considérable, mais plusieurs sont intéressantes; les impériales, sur-tout les monnoies d'or du Bas-Empire, y sont en plus grand nombre : on y trouveroit sûrement de quoi ajouter encore au supplément que M. Tanini a fait à l'ouvrage de Banduri.

Parmi quelques antiquités d'un très-petit volume renfermées dans ce précieux médaillier, je distinguai deux pièces dont je donne ici la figure. La première est une tessère d'ivoire, du nombre de celles qu'on appelle communément des *tessères de gladiateurs*. On

(1) Voyez mon *Dictionnaire des beaux-arts*, au mot *SARCOPHAGE*.

(2) M. de Saint-Vincens le fils a publié ces belles collections.

les nomme ainsi, parce qu'on pense qu'on les distribuoit aux gladiateurs comme une attestation qu'ils avoient combattu tel ou tel jour ; c'est du moins en ce sens qu'on interprète les lettres SP, *SPectatus*. Ces tessères ont la forme d'un cube prolongé, ou, si l'on veut, d'un carré long. Les inscriptions y sont ordinairement distribuées en quatre lignes, une pour chaque face : ici, il n'y en a que trois.

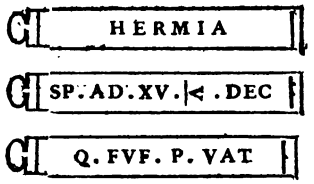

On y lit *HERMIA SPectatus AD XV Kalendarum DECembris Q. FUF. P. VAT.* On voit donc que cette tessère a été donnée au gladiateur Hermia comme un témoignage qu'il a paru dans les spectacles du 15 décembre, sous le consulat de *Q. FUF.* et de *P. VAT.* L'époque de ce consulat devroit nous donner l'année dans laquelle Hermia a reçu cette tessère ; mais les noms des deux consuls, qui probablement s'appeloient *Quintus FUFicius* et *Publius VATinianus*, ne se trouvent point dans les Fastes consulaires.

L'autre tessère est une petite pièce carrée, de bronze, avec des lettres d'argent incrustées sur un seul côté *(pl. XXXII, n.° 3)* : au milieu il y a une croix. Cette tessère fut apportée de Marseille à MM. de Saint-Vincens, en 1788. On a pensé qu'elle avoit

pu servir d'invitation à une cérémonie religieuse : il paroît plutôt qu'elle étoit destinée à être placée dans les fondations de quelque église. Nous possédons dans la Bibliothèque impériale plusieurs tessères semblables qui ont servi au même usage (1).

Une quatrième pièce renferme aussi quelques monumens : entre autres, un beau candélabre en bronze, haut de quatre pieds ; une lampe de bronze, à sept becs, surmontée d'une anse recourbée et terminée en tête de belier ; un fragment de mosaïque. Nous y remarquâmes sur-tout une petite figure qui a été trouvée dans le port de Marseille, et que MM. de Saint-Vincens ont regardée comme un Hercule soulageant Atlas *(pl. XXXVI, n.° 2)* : mais j'avoue que je n'y vois rien qui annonce l'idéal du héros thébain ; le corps sphérique que cette figure porte sur les épaules, me paroît plutôt ressembler à une outre qu'au globe du monde. Auprès, il y a d'autres figurines peu remarquables.

Ce cabinet est encore décoré d'une estampe qui représente la procession de la Ligue : ce qui la rend précieuse, c'est qu'elle a été enluminée à cette époque. Nous remarquâmes aussi un dessin du tableau du roi René, dont il sera bientôt question.

(1) CAYLUS, *Recueil d'antiquités*, t. IV, pl. CIII.

CHAPITRE L.

MUNICIPALITÉ. — Mosaïques. — Scène de comédie. — Thésée tue le Minotaure. — Entelle et Darès. — Bas-reliefs. — Sarcophage antique. — Enfantement de Léda. — Mausolée du marquis d'Argens. — Inscription de Geminius. — Horloge mécanique.

LA municipalité est une espèce de musée ; on y a réuni plusieurs monumens qui appartenoient à la ville. M. de Saint-Vincens voulut bien nous y conduire. Le pavé contient des mosaïques découvertes près de l'hôpital, en 1790. La première (*planche XXXIII*), qui avoit vingt-sept pieds sur vingt-cinq, représente une scène de comédie (1). Trois personnages paroissent dans une action très-animée : au milieu est une femme ; un jeune homme qui tient un rouleau, lève un bâton, sans doute pour en frapper le troisième personnage, qui cependant n'a pas le costume d'un esclave. On ne peut déterminer la pièce d'où cette scène est tirée ; elle appartient sans doute à quelque ouvrage perdu. Autour sont huit masques de théâtre ; ce qui semble annoncer le nombre des personnages qui paroissoient dans cette comédie. Au bas

(1) Elle est figurée dans la *Notice sur M. Fauris de Saint-Vincens*, p. 20.

sont des ornemens qui décorent les encadremens : on y voit un canard, un casque, un bouclier, un pied chaussé et des entrelacs.

La seconde *(pl. XXXIV)* avoit douze pieds sur dix-huit, et elle étoit sur la même ligne que la précédente; elle offre un sujet plus facile à expliquer. On y voit Thésée qui tue l'épouvantable fils de l'impudique Pasiphaé : le héros est armé de la terrible massue qu'il avoit enlevée à Periphète, après l'avoir vaincu; il pose la main sur le monstre, qu'il va assommer. Le Minotaure est figuré avec une tête de taureau et un corps humain, ainsi que le représentent tous les monumens de l'antiquité, et non, comme l'ont fait quelques artistes modernes, avec un corps de taureau et une tête humaine (1). Les lignes du fond du pavé forment ce qu'on appelle un labyrinthe, par allusion à celui dans lequel Thésée devoit être la victime du monstre qu'il vient d'abattre (2).

Le troisième pavé *(planche XXXV)*, de treize pieds de largeur sur vingt de longueur, représentoit deux vigoureux pugiles, armés du ceste pesant : ils se cherchent, et vont bientôt s'attaquer; le taureau qui est auprès d'eux, paroît être destiné à devenir le prix du vainqueur. Cette circonstance a fait présumer

(1) Voyez mon *Dictionnaire de mythologie*, aux mots *THÉSÉE* et *MINOTAURE*.

(2) *Notice sur Jules Fauris de Saint-Vincens*, p. 20.

à M. de Saint-Vincens, avec quelque probabilité, que le combat qui est figuré ici est celui d'Entelle et de Darès (1), que Virgile nous a peint avec des couleurs si vives. Nous ne voyons, il est vrai, ni l'épée ni le casque qui doivent encore faire partie du prix; mais l'artiste aura pensé que le taureau suffisoit pour indiquer convenablement le sujet. Darès est dans l'attitude d'un homme qui défie son ennemi : Entelle le regarde d'un air ferme et assuré (2); et l'on peut bien penser que la victoire se déclarera pour lui, malgré le mouvement menaçant et la jactance de son adversaire (3).

A côté de ces trois mosaïques étoit un souterrain dans lequel on voyoit des tuyaux qui pourroient faire penser qu'il y a eu dans ce lieu des bains domestiques, dont ces mosaïques décoroient la salle. En vain M. de Saint-Vincens voulut-il acquérir ces beaux monumens; il ne put empêcher leur destruction : les tableaux ont disparu; on sauva seulement

(1) *Talis prima Dares caput altum in prælia tollit;*
Ostenditque humeros latos, alternaque jactat
Brachia protendens, et verberat ictibus auras.

VIRG. *Æneid.* V, 375.

(2) *Stat gravis Entellus.* Ibid. 437.

(3) M. Gibelin a donné, dans la *Décade philosophique*, an X, n.° 3, page 153, un croquis de ces trois mosaïques. Il est étonnant qu'il n'ait seulement pas indiqué les gravures de M. de Saint-Vincens.

quelques

quelques compartimens, que l'on voit chez lui et à la maison commune.

On a enchâssé dans les murs plusieurs bas-reliefs intéressans. Un d'eux, qu'on a malheureusement barbouillé en jaune, représente un homme qui a une jambe velue et l'autre couverte d'une armure à écailles : il a sur les épaules un bâton renflé à ses extrémités, qui paroît destiné à porter des fardeaux. On lit au-dessus : *Personnage scénique, représentant l'Hercule gaulois.* Cette indication est fausse ; car, quoique cette figure ressemble assez à cette espèce de *maccus* ou de bouffon que l'on voit sur plusieurs vases peints, rien ne prouve que ce soit un personnage scénique, et il est certain que ce n'est pas un Hercule gaulois.

Deux autres bas-reliefs de marbre, maussadement couverts d'une couleur de bronze et d'un vernis luisant qui remplissent les cavités et altèrent la pureté des contours, attirent encore l'attention. L'un (1) est occupé dans le milieu par des cannelures sinueuses ; aux extrémités sont les génies du sommeil et de la mort qui éteignent leurs flambeaux. On a écrit dessus : *Partie du monument élevé par Marius après la défaite des Cimbres.* Cette indication renferme une erreur manifeste : ce monument est le devant d'un sarcophage qui, d'après la forme des cannelures

(1) Il est gravé sur la carte de la ville d'Aix.

et le style des figures, doit être du IIIe siècle de notre ère.

L'autre bas-relief est bien plus digne d'être remarqué, à cause de la beauté du style et de l'intérêt du sujet. On a écrit dessus : *Monument votif d'une femme, de ses trois enfans et de sa famille, à Vénus et Mars, terminé par une canéphore.* L'explication que je vais donner de cet intéressant monument, prouvera facilement combien il y a d'erreurs réunies dans ce peu de mots.

Ce bas-relief, qui étoit autrefois placé dans une chapelle latérale de l'église de Saint-Sauveur, a vingt pouces de long sur cinquante-deux de large; en 1792, il fut mis en dépôt à la maison commune de Marseille. Le sujet qu'il représente est piquant et singulier. Dom Martin, cet écrivain paradoxal, digne émule du P. Hardouin, avec moins de savoir et d'esprit, est le premier qui l'ait publié; mais sa gravure est extrêmement inexacte, et il ne l'avoit pas vu lui-même. Il pense que c'est le devant d'un sarcophage; que la femme qui est assise sur un lit, est celle pour qui le monument a été fait; qu'elle est entourée de ses parens et de ses trois fils : Mars et Vénus les considèrent; leur nudité (1), ajoute-t-il, annonce leur amour adultère

(1) Mars est toujours représenté nu; Vénus est le plus souvent figurée nue; et les artistes n'ont point fait allusion pour cela à leur adultère.

Vénus est là comme déesse des enfers; l'homme nu couché à terre est un fleuve, et la femme qui porte une corbeille, une canéphore.

M. de Gaillard a reproduit ce monument parmi les ornemens de sa carte d'Aix, mais avec une plus grande inexactitude. Il dit seulement qu'il représente l'accouchement de Léda; mais, dans la seconde édition de sa carte, il est revenu sur cette explication, et il prétend que c'est une allégorie de l'abondance des fruits du pays et de la fécondité que procure la bonté des eaux.

M. Burle, dans une lettre manuscrite au célèbre Peiresc, a pensé que ce monument représentoit l'accouchement de Léda; mais il n'en a pas expliqué les détails. Mon ami M. de Saint-Vincens en a fait exécuter pour lui une nouvelle gravure; il n'adopte pas cette explication, et voit ici un vœu fait à Mars et à Vénus par la famille d'une femme malade, pour obtenir sa guérison : son mari, sa mère, sa sœur, son père et ses trois enfans sont autour d'elle; Mars et Vénus paroissent venir au secours de la malade; la canéphore caractérise les offrandes, et le fleuve indique le lieu où le vœu a été fait.

J'ai bien examiné ce bas-relief: malgré les mutilations qu'il a éprouvées, on y reconnoît un très-beau style, qui peut difficilement se remarquer dans les images infidèles qui en ont été données.

M. Dagincourt en a bien su démêler la beauté dans la gravure informe qui a été exécutée à Aix, et que M. de Saint-Vincens lui a envoyée. Je l'ai fait dessiner de nouveau et graver avec soin par M. Cleuer; et la représentation que j'en donne *pl. XXXVII, n.° 1*, est très-exacte.

Il est évident que M. de Gaillard a eu tort de se dédire : l'explication que M. Burle en a donnée, et qu'il avoit adoptée, est indubitable. Nous voyons ici l'accouchement de Léda; et toutes les figures qui forment cette belle composition, sont très-faciles à reconnoître.

La fille de Thestius est sur un lit couvert d'une draperie relevée, et dans une attitude qui exprime l'abattement; elle est vêtue d'une tunique et d'un ample *peplus;* et sa tête est couverte d'un large voile: tout cela convient à une femme qui vient d'éprouver les cruelles douleurs de l'enfantement. Son dos est appuyé sur un coussin; ses pieds posent sur un marchepied, qui n'indique pas ici, comme sur plusieurs monumens, le haut rang dans lequel elle est née, mais qui fait supposer son état de fatigue et de souffrance.

Aux pieds de Léda est l'œuf qui renferme deux héros bienfaiteurs de l'humanité et cette Hélène dont la beauté doit être si funeste. Ici s'offre une difficulté. La plupart des mythographes ont dit que Léda fut surprise par Jupiter métamorphosé en

cygne, pendant qu'elle se baignoit sur les bords de l'Eurotas; qu'elle conçut un œuf dont elle accoucha dans Amyclée; il renfermoit Pollux et Hélène : elle en conçut un autre de Tyndare, et celui-ci renfermoit Castor et Clytemnestre (1). Mais il faut observer que les traditions ont beaucoup varié. S. Épiphane dit que quelques anciens ont pensé qu'un seul œuf produit par Léda renfermoit Pollux, Castor et Clytemnestre. Tzetzès (2) et Fulgence (3) ont nommé Hélène au lieu de cette princesse. Si les auteurs se sont permis de pareils changemens aux traditions mythologiques, les artistes ont pu aller aussi loin, et représenter Léda produisant dans un seul œuf Pollux, Castor et Hélène; ils ont dû préférer cette tradition, parce qu'ils ne pouvoient figurer à-la-fois qu'un seul enfantement de Léda : d'après cela, ils ont dû placer dans cet œuf Hélène plutôt que Clytemnestre, parce qu'elle étoit fille de Jupiter, et que la guerre cruelle dont sa beauté fut la cause, est encore plus célèbre que l'atroce attentat de Clytemnestre.

Derrière Léda sont deux femmes, dont l'une, celle qui a le voile, peut être regardée comme sa nourrice. On sait que, dans les temps héroïques, la nourrice d'une princesse étoit toujours considérée comme

(1) HYGIN. fab. 77, *Astronom.* II, n.° 8.
(2) *In LYCOPHR.* 87.
(3) FULGENT. *Mythol.* II, 16.

l'esclave la plus fidèle et la confidente la plus discrète. Dans plusieurs bas-reliefs, les nourrices des filles de Niobé (1) et la vieille Euryclée (2) ont également la tête couverte d'un voile.

La plus jeune de ces femmes peut être une des esclaves de Léda, qui assiste à l'accouchement de sa maîtresse; peut-être est-elle destinée à se charger de l'éducation d'Hélène.

Le vieillard que nous voyons à droite, et qui étend ses bras vers l'enfant, doit être le pédagogue qui sera chargé d'élever les fils de Jupiter, de les instruire à dompter des coursiers, à manier le ceste, à vibrer la lance, de les exercer enfin dans la science des héros.

Le personnage nu qui est au pied du lit de Léda, et que tous ceux qui ont examiné ce monument ont pris pour Mars, doit être Tyndare lui-même. Il est vrai que Mars est quelquefois représenté avec la barbe; on le voit ainsi sur les monnoies des Bruttiens et des Mamertins (3). Mais l'intervention de ce dieu n'est point ici nécessaire, et Tyndare ne peut être indifférent à cet événement; aussi, par un geste de la main droite, témoigne-t-il

(1) WINCKELMANN, *Monumenti inediti*, n.° 89; VISCONTI, *Museo Pio-Clem.* IV, pl. 17.

(2) WINCKELMANN, *Monumenti inediti*, n.° 161; MILLIN, *Monumens inédits*, II, pl. XL, p. 315.

(3) MAGNAN, *Bruttia numismatica*, pl. 6 et suiv., pl. 40.

sa surprise d'un accouchement si singulier ; et il s'étonne avec raison que son épouse ait pu produire un œuf qui, en se brisant, lui fait voir qu'il devient à-la-fois père de trois enfans.

Comment Vénus ne se trouveroit-elle pas à l'enfantement de Léda ! N'est-ce pas cette trompeuse déesse qui a aidé à la séduire ! Elle s'étoit changée en aigle, et feignoit de poursuivre le beau cygne que cette princesse reçut dans ses bras, et avec lequel elle s'endormit innocemment, sans pouvoir soupçonner que cet oiseau fût le maître des dieux. C'est par la protection de Vénus qu'Hélène a joint tant de grâces et de charmes à tant de beauté : c'est en s'abandonnant imprudemment aux conseils de la déesse des plaisirs, qu'elle a trahi ses devoirs et abandonné sa famille pour suivre un prince étranger ; ce qui a causé la ruine de son trône, la destruction de son pays et la perte de toute sa race. Le vêtement léger de la déesse est enflé par le vent : d'une main elle cherche à le retirer ; de l'autre, elle tient une longue tresse de sa belle chevelure : près d'elle est la tendre colombe, symbole des séduisantes caresses de l'amour, et qui est l'attribut ordinaire de la déesse de la volupté.

Le vieillard couché est l'Eurotas, le fleuve principal de la Laconie : il tient à la main une espèce de roseau appelé *masse d'eau* (1), qui croît abondamment dans les étangs.

(1) *Typha palustris.*

La canéphore qui est à l'extrémité n'est qu'un simple ornement : plusieurs sarcophages sont aussi terminés par des télamons ou des cariatides ; tel est celui de la villa Casali, sur lequel on voit, aux deux extrémités, des Bacchus indiens qui portent des tambourins (1).

D. Martin a eu raison de dire que ce marbre est le devant d'un sarcophage. Comme les anciens choisissoient quelquefois des sujets relatifs au genre de mort de la personne à qui le sarcophage étoit destiné, peut-être celui-ci renfermoit-il le corps d'une jeune femme qui avoit perdu la vie après avoir donné le jour à trois enfans dans un seul accouchement. Les exemples d'une pareille fécondité sont très-communs, et il n'est pas rare aussi qu'elle ait des suites funestes. La sculpture paroît être du commencement du III.e siècle.

Au-dessus de la cheminée est un bas-relief qui représente Prométhée enchaîné, à qui un vautour déchire le sein. Il est moderne. Aux côtés, il y a deux bustes dont les têtes seulement sont antiques : l'une paroît être celle d'une impératrice, avec les attributs de Cybèle ; l'autre est inconnue. Près de là sont de grandes amphores qui ont été trouvées dans le territoire d'Aix. Le buste du roi René et celui de M. de Méjannes, qui a donné à la ville une si

(1) *Magasin encyclopédique*, ann. VIII, tome VI, page 165.

riche bibliothèque, décorent aussi la salle de la municipalité.

Derrière le siége du maire est un monument qui fixa sur-tout nos regards; c'est le reste du mausolée que le roi de Prusse fit élever à son ami le marquis d'Argens. Ce monument, qui est gravé *pl. XXXVIII, n.° 1*, tel qu'il se voyoit alors, étoit dans l'église des Minimes. Devant une pyramide qui soutient une urne entourée de cyprès, est un grand piédestal qui porte un génie couronné; il place d'une main sur un autel le médaillon du marquis, et tient dans l'autre main un immortel laurier: au pied de l'autel sont des balances, le miroir de la vérité, des livres et des lauriers. Ce mausolée a été sculpté par Bridan. L'idée du génie couronné qui place sur l'autel de la justice et de la vérité le médaillon du philosophe, est heureuse: mais la figure du génie n'a rien de noble ni d'élevé; l'exécution ne mérite pas autant d'éloges que la pensée.

Le roi de Prusse avoit donné lui-même l'inscription dont il vouloit que le mausolée du marquis fût décoré; elle étoit simple et convenable, quoique l'expression n'en fût pas très-remarquable:

VERITATIS AMICUS,
ERRORIS INIMICUS.

Mais les religieux en substituèrent deux autres,

où l'on ne sait ce qui choque le plus, de la barbarie du style ou de l'incohérence des idées :

INSTANTE MORTE
ANNOS ÆTERNOS RECOGITANTI
VELUM NUGACITATIS
ABLATUM EST,
ET HIC
CUM COGNATIS FIDEI CULTORIBUS,
QUORUM SPES
IMMORTALITATE PLENA EST,
REQUIESCERE CUPIVIT
UT TESTAMENTO MANDAVERAT :
SED
TELO MARTIO OBIIT,
ET IN ECCLESIA MAJORI
SEPULTUS
DIE XIIMA MENSIS JAN. ANN.
DOMINI 1771.

A L'ÉTERNELLE MÉMOIRE
DE HAUT ET PUISSANT SEIGNEUR
JEAN-BAPTISTE BOYER, CHEVALIER,
MARQUIS D'ARGENS, CHAMBELLAN
DE FRÉDÉRIC LE GRAND, ROI DE PRUSSE,
QUI LUI A FAIT ÉLEVER CE MAUSOLÉE
COMME UN MONUMENT ÉTERNEL
DE LA BIENVEILLANCE ET DE L'ESTIME
DONT IL L'HONOROIT.
1775.

L'inscription latine (1) est un tissu de mensonges

(1) *Le voile de la* nugacité *a été enlevé à lui pensant à l'éternité,*

et d'absurdités. Il n'est pas vrai qu'au moment de la mort, *la pensée de l'éternité* ait écarté des yeux du marquis *le voile de la nugacité*, qu'il ait desiré reposer avec ses parens attachés à la foi, et qu'il l'ait ordonné par son testament: il est certain que quand on sut que le mal de l'auteur de la *Philosophie du bon sens* étoit sans remède, on chercha à obtenir de lui une rétractation de ses opinions; mais il mourut sans qu'on eût pu y réussir. Cependant le clergé jugea nécessaire de répandre que le philosophe avoit été désabusé: on fit entrer la veuve du marquis dans cette fraude pieuse, et elle écrivit au roi de Prusse pour lui faire part de la prétendue conversion de son mari; mais elle sentit bientôt la faute qu'elle faisoit de tromper ainsi un grand roi, son protecteur, l'ami de son mari et l'appui de sa famille, et elle lui écrivit une autre lettre où elle dévoila toute cette intrigue (1). La rétractation de la marquise produisit

aux approches de la mort. Il a desiré reposer avec ses proches, amis de la foi, dont l'espoir est plein d'immortalité, ainsi qu'il l'avoit exprimé par son testament; mais il mourut à Toulon, et fut enterré dans la grande église, le XII.e jour du mois de janvier de l'an 1771.

(1) Elle est imprimée dans les *Œuvres du roi de Prusse, Correspondance*, tome XII, lettre dernière; elle commence ainsi: « Depuis deux mois que j'ai perdu mon mari, on ne cesse de me » recommander d'écrire qu'il est mort comme un saint, lorsque » la vérité veut que je dise simplement qu'il est mort comme un » sage. »

une clameur générale : on vouloit qu'elle brûlât les manuscrits de son mari, et même ses tableaux; et aucune église ne consentit à recevoir le monument qu'un grand monarque consacroit à l'amitié. Enfin les Minimes d'Aix se montrèrent plus faciles; ils admirent le mausolée dans la chapelle où reposoient les cendres des ancêtres du marquis d'Argens : mais ils y placèrent cette ridicule inscription. L'épitaphe françoise n'est ni d'un meilleur style, ni d'un meilleur goût, ni d'un meilleur sens : ce n'est point au haut et puissant seigneur, ce n'est point à son chambellan, que le roi de Prusse a fait élever ce mausolée; c'est à l'homme de lettres, au philosophe, qu'il honoroit de son amitié.

Il semble que ce mausolée ait été destiné à être dénaturé de toute manière, et à devenir le sujet de bizarres conceptions. Lors de la destruction des monastères, il fut abattu, et la statue fut portée à la municipalité : le titre de philosophe ne put faire absoudre le marquis; on arracha l'inscription où il étoit question d'un roi et d'un chambellan; le médaillon fut enlevé, et l'on mit à la place une sphère où l'on voit le département des Bouches-du-Rhône, que le génie indique en posant le doigt sur les villes d'Aix et de Marseille; on remplaça les anciennes inscriptions par celle-ci : *Monument élevé à la République par l'arrêté de l'administration municipale du canton d'Aix, du 23 nivôse an 7 républ.*

En décernant de pareils hommages, une ville ne court aucun risque de se ruiner. Lorsque nous vîmes ce monument, il alloit subir une troisième transformation ; la trompette de fer-blanc qu'on avoit mise dans la main du génie, devoit encore se changer en laurier, et le globe terrestre faire place à un nouveau médaillon, non pas du marquis philosophe, mais de l'Empereur NAPOLÉON. Nous ne pûmes nous empêcher de témoigner notre indignation d'une semblable inconvenance. Quoi ! le monument honorable élevé par un grand roi, chez une nation étrangère, à l'homme vertueux et éclairé qu'il appeloit son ami, ce bel et intéressant hommage rendu au savoir par la puissance, avoit été anéanti par de vils démagogues, pour le consacrer à un fantôme de république qu'ils n'étoient ni faits pour concevoir, ni dignes de conserver ; et, par une nouvelle métamorphose, il alloit être offert au grand homme que la France a choisi pour son monarque ! De quel prix pourroit être à ses yeux un pareil hommage ! La municipalité, composée d'hommes honnêtes et éclairés, reconnut la justesse de nos raisons ; et il fut décidé que le monument seroit rendu à son ancienne destination.

Mais de nouveaux obstacles se sont élevés : le prélat vertueux et respectable qui gouverne l'église d'Aix, n'a point encore reçu le monument. Il est pourtant présumable que les difficultés qui se sont

élevées sur ce point seront aplanies. Je suis bien loin de vouloir être regardé comme un apôtre de l'incrédulité ; et ce n'est pas dans la vue de lui procurer un avantage sur la religion, que j'insiste pour que ce monument soit placé dans la principale église : mais rien ne peut autoriser à l'en exclure. Le marquis d'Argens étoit un homme honnête et bienfaisant : ses opinions ont été contraires aux dogmes que l'Église enseigne ; mais si elle n'admettoit dans ses temples que ceux qui les suivent, combien de monumens devroient en être exclus ! On a prétendu faussement que le marquis avoit fait une rétractation authentique de ses sentimens ; mais qui peut savoir quelle a été sa dernière pensée à l'approche du terrible moment ! et si Dieu l'a reçu dans son sein, pourquoi sa tombe seroit-elle repoussée des temples où on l'honore ! Son corps a été inhumé à Toulon, dans la principale église ; comment refuser à celui qui a obtenu de reposer parmi les chrétiens, d'avoir un mausolée dans le lieu où il peut avoir part à leurs prières ! Des attributs païens ne décorent-ils pas quelques églises, comme des trophées de la foi sur le paganisme ! Des corps saints ont été déposés dans des sarcophages païens ; des colonnes de temples des faux dieux soutiennent les basiliques que nous avons élevées au Dieu que nous adorons ; des temples antiques ont été convertis en églises ; et Sixte-Quint a placé la statue de S. Pierre sur le sommet de la

colonne Trajane. Qu'il soit donc permis au marquis d'Argens d'avoir un mausolée dans la cathédrale d'Aix, à côté de l'immortel Peiresc et des illustres Provençaux que la ville s'honore d'avoir vus naître.

En sortant de la maison commune, on nous montra l'inscription suivante, placée dans l'intérieur, sous un hangar :

C. GEMINIO CENSORI.
L. GEMINIO MESSIO.
M. GEMINIVS. NASICA
FRATRIBVS.

M. Geminius Nasica à Geminius Censor, à L. Geminius Messius, ses frères.

Au milieu de la place ou du marché, devant la maison commune, est une fontaine surmontée d'une assez belle colonne qui pose sur une mauvaise base.

Près de la commune est la tour de l'horloge. Cette tour a pour base une porte qui servoit d'entrée à une des trois villes dont Aix étoit composé dans le moyen âge. La sonnerie est placée au haut, dans une espèce de cage de fer : sous le cadran est une arcade dorée, où se présentent successivement, et aux époques précises, les quatre saisons et les jours de la semaine, représentés par les divinités qui

président à chacun, Diane, Mars, Mercure, Jupiter, Vénus, Saturne et Apollon. Le mécanisme a un peu souffert ; les roues sont dérangées : mais l'officieux gardien y supplée en plaçant lui-même avec la main, à chaque révolution, les figures où elles doivent être. Il y avoit autrefois sur cette horloge (1) une inscription en l'honneur de Louis XIII ; elle a été remplacée par une urne, avec ces mots : *Aux défenseurs de la patrie.*

(1) *Lettera del Padre* POUYARD *sopra gli campanili*, dans l'ouvrage du savant abbé CANCELLIERI, intitulé *Le due nuove campane di Campidoglio*, 1806, in-4.°, page 146.

CHAPITRE LI.

CHAPITRE LI.

VILLE D'AIX. — Hôtel de M. d'Albertas. — Urne d'albâtre. — Tableaux de M. Sallier. — Livres rares. — Cecco d'Ascoli. — Fables d'Ysopet et d'Amonet. — Dodecheron de Jean de Meung. — Poésies de Jérôme Aléandre, &c. — Cabinet de M. Magnan; Torse, Buste géminé, Modèles de Puget, Camée.

LA ville d'Aix n'est pas grande, mais elle est bien bâtie: la pierre qui sert aux constructions est d'une couleur jaunâtre, et souvent aussi l'on badigeonne en jaune le devant des maisons (1). Outre les hôtels du cours, il y en a encore de très-beaux dans les rues adjacentes : le plus remarquable est celui de M. d'Albertas ; c'est le fils du premier président de ce nom, magistrat respectable, dont la fin a été si tragique et si malheureuse. M. d'Albertas se consacre tout entier à l'éducation de ses deux fils, jeunes gens intéressans et studieux, qui apprennent chaque jour, par son exemple, comment on se fait honorer par la bienfaisance et chérir par d'aimables qualités.

(1) Il y avoit avant la révolution, au-dessus de chaque porte de la ville et aux coins des rues, une madonne qui étoit renfermée dans une armoire grillée ou vitrée; on la couronnoit de fleurs, on l'entouroit de lampions, dans les jours de dévotion particulière.

Son hôtel est magnifique ; la grande galerie est décorée de tableaux, la plupart de l'école françoise moderne. Il m'a permis de faire dessiner dans son cabinet une superbe urne antique d'albâtre, précieuse par sa matière, sa grandeur et sa conservation. *(Pl. XXXVIII, n.° 2.)* Il en possède encore une autre d'environ un pied de diamètre, sur laquelle il y a des caractères qu'on a prétendu être phéniciens, mais qui ont été faits par un maladroit faussaire. *(Pl. XXXVIII, n.° 3.)* Il en est de même d'une intaille que possède M. de Saizieu : les prétendus caractères phéniciens qu'on y remarque, sont également contrefaits.

Nous vîmes aussi le cabinet de M. Sallier, alors maire d'Aix, où il s'est fait aimer par ses manières douces et conciliantes. Il possède un bouclier de parade, dont la partie intérieure est couverte de jolies peintures ; il pense qu'elles ont été faites par Jean d'Udine, un des élèves de Raphaël. Il a aussi une belle tête antique, dont malheureusement le nez est mal restauré ; quelques pierres gravées modernes ; une collection de tableaux, parmi lesquels on remarque un intérieur d'église, ouvrage d'un peintre flamand peu connu ; un tableau de Michel-Ange Caravage, dont il existe une gravure par Coelmans.

M. Pontier, libraire, avoit fait transporter dans la maison de M. Henrici, imprimeur, quelques livres et manuscrits rares qu'il desiroit nous faire voir ;

nous employâmes quelques heures à cet examen (1).

De là nous entrâmes chez M. Magnan de la Roquette, aux trois Ormeaux. Il est possesseur d'un

(1) Voici ceux qui nous parurent les plus remarquables :

1.° Un DANTE, édition d'Alde, 1502, in-8.°

2.° Manuscrit de la *Bible*, petit format portatif, sur feuilles de baudruche, ou du moins sur vélin très-mince, avec de belles miniatures.

3.° Une édition de 1476, in-8.° ou très-petit in-4.°, de l'ouvrage intitulé *Libro del clarissimo filosofo Ciecho Esculano* [CECCO d'Ascoli], *dicto Lacerba*. Cette édition est de la plus grande rareté ; la bibliothèque impériale de Vienne en possède un exemplaire, selon l'abbé Denis.

En tête de la première page, on lit : *Incommentia il primo libro del clarissimo philosofo Ciecho Esculano dicto Lacerba.* La souscription, qui se trouve à la dernière page du feuillet *n*, est ainsi conçue : *Finise il libro de Ciecho Esculano dicto Lacerba. Impresso nel alma patria de Venesia per maistro Philipo de Piero ne gli āni del MCCCC. LXXVI.*

Le véritable nom de Cecco d'Ascoli est *Francesco di Stabili ; Cecco* est un diminutif de *Francesco :* ainsi Bayle se trompe en l'appelant *Cicchus.* Il étoit né à Ascoli, en 1257 ; il cultivoit la poésie, la théologie, la géométrie et la physique. Il passa quelque temps à Avignon, sous le pape Jean XXII ; il retourna en Italie, après avoir été plusieurs fois poursuivi et pardonné pour accusation de magie : il fut enfin brûlé en 1327, à soixante-dix ans. Son poëme sur *La Physique* est rempli d'erreurs ; mais il est curieux pour l'histoire de la science. Il est d'une grande rareté.

Le P. APPIANI, Jésuite italien, qui a écrit la vie de Cecco d'Ascoli, fait mention de quelques-unes des éditions des poésies de cet auteur : 1.re édition in-4.°, sans date, à Venise ; 2.e édition, Venise, 1458 (selon Appiani ; cependant on ne commença à imprimer en Italie que vers 1466) ; 3.e édition, Venise,

assez joli cabinet de tableaux et de gravures. Nous remarquâmes sur-tout un torse antique, en marbre de Paros, trouvé en 1760 aux environs de l'arc de

---

1478 ; 4.e édition, 1481 ; 5.e édition, 1510 ; 6.e, 1519 ; 7.e, 1535.

M. l'abbé MERCIER de SAINT-LÉGER ne croyoit pas à l'existence des trois premières (voyez *Magasin encyclopédique*, ann. IV, tome I.er, page 249), et il regardoit comme première celle de 1476, dont il est question ici.

4.° *Fables* DYSOPET et DAMONET, *moralisées en latin et en romans, à l'honneur de Jeane de Bourgoigne, royne de France, femme du roi Phelipes Lelong, qui régnoit l'an 1316* ; manuscrit sur vélin, in-8.° avec vignettes.

Ysopet est Ésope : pour Amonet, il paroît que c'est *Avienus*, qu'on aura traduit par *Avienet*, *Avionet* ; et un copiste aura réuni les trois jambages de *vi* ou *ui*, et en aura fait une *m* ; d'où s'est introduit le mot *Amonet*. Il existe un manuscrit de ces fables dans la collection impériale ; mais il a été fort gâté par l'humidité avant d'entrer dans la bibliothèque de François I.er, qui en avoit fait l'acquisition. Le prologue manque entièrement.

Après les fables, on lit une pièce de vers intitulée : *Dun Menestrier enuoie de lespouse pour auoir une robe dun chenoine de Troyes.*

Vient ensuite la dernière pièce, intitulée : *Comment lacteur a compile ces liures auecqs aucunes additions en lonneur de madame la royne.*

Or est tẽps q̄ ie doie entendre
A dieu loer et graces rendre
Pour cui ie me suis entremis
De ce liuret ei ou ie mis
Ce q̄ me semble q̄ bon est
De Ysopet et de Ammonnet
Aucune chose ai trespasse
Et aucune autre ai amasse
A droicte ye aucun compte
La moralite tout seurmonte

triomphe de Saint-Remy, dans une vigne; ce torse n'a été travaillé qu'à coups de ciseau, et n'a pas été terminé: de chaque côté sont des restes

---

De venter ne vueil faire feste
Q' iaie fait tout de ma teste
Mes en ai trouue plus grant partie
De compile se dieux maie
Et du françois et du latin
Quont este par leuer matin
Translate et par grant estude, &c. &c.

Plus bas, l'auteur dit qu'il a composé son livre

En le honneur de madame chiere
Madame Iehanne de Borgoigne
Ou na ne mante ne vergoigne
Fille dou due dicelle terre
Ceste matiere ai voulu querre
Pour li trouuer esbatement
Aus ieusnes ges enseignement
Et mesmement quat est yuers
Et le temps est froiz et diuers
Si q̄ len ne puet cheuauchier
Ainssi se convient au feu chaufer
Ne puet len mouoir de la chambre
Lors est bon q̄ len se remembre
Daucun liure ou narration
Ou nait de mal occasion, &c.

A la suite de ce manuscrit on en a relié un autre sur papier, intitulé: *Le Dodecheron de maistre Jean de Meung, qui est le liure des sorts, et de la fortune des nombres.*

5.° *Hieronymi Aleandri junioris carmina Anacreontica.*

Cet Aléander étoit un des amis les plus chers de Peiresc, et, ainsi que nous le verrons, un de ses correspondans les plus

de marbre qui saillent d'un pouce environ sur la surface du corps.

M. Magnan possède aussi quelques bonnes pierres gravées, au nombre desquelles sont un joli scarabée, et un petit camée sur sardonyx, représentant l'Espérance telle qu'elle est sur les médailles. *(Planche XXXVIII, n.° 4.)*

Il a également un buste géminé, composé d'une tête barbue assez bien conservée, probablement celle d'un philosophe, et d'une tête de femme avec une coiffure relevée sur le sommet : malheureusement un des

---

assidus. Comme ce recueil n'a pas été imprimé, je citerai une des pièces qu'il renferme, l'ode XXI, *à l'Espérance.*

IN SPEM.

Spes, ô malum suave!
Quo lacte corda nutris,
Ut crastinum augurentur
Semper fore adnotandum
Albo diem lapillo!
Tu findis arva sulcis,
Tu semen addis agris.
Tu, Spes, feras avesque
Venatibus fatigas;
Visco capis volantes,
Hamo capis natantes.
Tu fulcis in tenebris
Quos nexibus catenæ
Vinxere multinodis.
Tu naufragum lacertos
Jactare semifessos
Vastis doces in undis.
Tu, Spes, jugum ferenti
Duræ nimis Neæræ
Promittis usque et usque
Dies mihi serenos;
Quàm filiâ fruiscar
Psyches Cupidinisque.

6.° *Extrait de la Correspondance de M. l'abbé* RIVE, *d'Apt,*

anciens propriétaires de ce buste s'imagina de l'adosser contre le mur, et de faire ôter ce qu'il falloit de la tête de la femme pour l'aplanir ; il en résulte que celle de l'homme a seule été conservée. *(Pl. XXXVIII, n.° 5.)*

Le même amateur possède encore deux ouvrages de Puget : l'un est une première esquisse en terre cuite, d'un pied environ de hauteur, du Milon de Crotone qui est dans les jardins de Versailles ; l'autre est le modèle d'une statue équestre qu'on se proposoit d'élever, à Marseille, en l'honneur de Louis XIV.

---

bibliothécaire de M. de la Vallière, à Paris, avec M. Joseph David, libraire à Aix, depuis 1765 jusqu'au 26 septembre 1784, manuscrit sur papier in-4.°

7.° *De vita et moribus Petri Gassendi, diss. Samuelis* SORBERII *ad Habertum Monmorium, anno 1710 ;* manuscrit sur papier ; petit in-4.°

8.° *Liber Amoris compositus ab Andrea* CAPELLANO, *circa 1180*, in-fol. ; manuscrit sur papier, de l'an 1462. L'écriture est l'ancienne bâtarde, à longues lignes. « Ce livre a été imprimé en Allemagne en 1610, in-8.° ; mais les manuscrits qui sont aussi anciens que celui-ci, sont très-recherchés et très-rares. Celui-ci est le seul que j'aie vu passer dans les ventes depuis vingt ans que je suis à Paris. Son contenu fait remonter les *cours d'amour de Provence* à la véritable époque que Nostradamus leur a assignée ; c'est-à-dire, à 1160. » (*Extrait d'une note de l'abbé* RIVE.)

9.° Deux volumes in-fol. manuscrits de MIRABEAU [auteur de l'*Ami des hommes*] *sur différentes améliorations pour la marine.*

M. Magnan nous montra aussi quelques bustes modernes en marbre, copiés d'après l'antique; des coupes de jaspe et d'agate; une copie en marbre d'un bas-relief mithriaque; une tête de jeune fille, dont le regard et le maintien sont extrêmement modestes; une table en mosaïque; un masque comique en marbre bien conservé.

J'ai oublié d'indiquer l'étymologie du nom d'*Orbitelle*, qu'on a donné au grand cours d'Aix, sur lequel nous étions logés : elle mérite d'être rapportée. Un cardinal de Mazarin, frère du ministre, étoit archevêque d'Aix en 1645, époque à laquelle on a construit les maisons de ce cours. Comme le prélat alloit en procession, avec son clergé, poser la première pierre d'une porte de la ville, qu'on bâtissoit près du cours, une mine fit sauter des rochers qui étoient auprès : l'archevêque, le clergé et tous les spectateurs prirent la fuite. Le peuple dit que cette expédition avoit manqué comme celle d'*Orbitello* en Italie, dont le père du cardinal avoit été obligé de lever le siége. Depuis ce temps, le nom d'*Orbitelle* est resté à ce cours et à tout le quartier qui l'environne.

CHAPITRE LII.

SAINT-SAUVEUR. — Clocher. — Portail. — Portes. — Baptistère. — Tombeau de S. Mitre. — Sarcophages antiques. — Lion qui dévore un enfant. — Tombeaux de Charles III, — de Gaspar de Vins, — de Peiresc. — Épitaphe d'Adjutor. — Inscription de S. Basile. — Bizarre inscription de Suzanne Laugier. — Promenade au Tholonet.

SAINT-SAUVEUR, église métropolitaine, devoit attirer notre attention, et nous nous y rendîmes.

Le clocher, qu'on aperçoit de loin, est d'une architecture simple et d'assez bon goût; sur un massif carré s'élève une tour ronde, percée de longues fenêtres en ogive, qui lui donnent de la grâce et de la légéreté. il fut élevé en 1340. Le portail fut commencé en 1476; il est bâti en pierres blanches de Calissane : sa construction ne fut achevée qu'en 1494. On y trouve quelques indices de la renaissance des arts : les vêtemens des figures sont lourds, les attitudes sont grossières; mais les têtes, qui ne subsistent plus, avoient une certaine expression. Au milieu de la porte étoit un groupe qui représentoit la Transfiguration : Élie étoit habillé en Carme. L'ogive est ornée de deux rangs de petites figures qui représentent les chœurs des anges, les patriarches et les prophètes. Auprès de la Transfiguration étoient

les Apôtres, de grandeur naturelle, ainsi que S. Maximin, S.te Madeleine, S. Louis, évêque de Toulouse, S. Sidoine et S. Mitre, tous protecteurs de la Provence : ces images ont été renversées, et celles de l'ogive sont mutilées.

Les portes *(pl. XXXIX)* sont un monument précieux pour l'histoire de l'art : on a cru long-temps qu'elles étoient de bois de cèdre ; mais il est aujourd'hui reconnu qu'elles sont de bois de noyer. Elles ont été exécutées vers l'an 1504. Il est présumable que le sculpteur a voulu y représenter des personnages connus, dont les noms étoient écrits sur les rouleaux qu'ils tiennent à la main : le temps les a effacés. L'habillement des femmes, celui des hommes, et sur-tout leur chaussure, sont de la fin du XV.e siècle (1). Le travail est d'une extrême délicatesse. Chaque porte est divisée en deux grands panneaux. Ceux du haut sont partagés eux-mêmes, dans leur longueur, en

(1) Louis XI et Charles VIII en avoient de semblables. Quelques-uns de ces personnages ont de la barbe, et ce ne fut que vers 1521 qu'on reprit généralement en France l'usage de la porter : cependant quelques seigneurs, tels que Louis de Tarente, second mari de la reine Jeanne, et Louis d'Anjou, son successeur, portoient la barbe ; on pourroit même présumer que la première figure sculptée sur le battant à droite est celle de Louis de Tarente, si l'on ne considéroit que sa conformité avec celle du même prince, peinte dans le livre des *Statuts de l'ordre du Saint-Esprit, au droit desir*. Voyez MONTFAUCON, *Monumens de la monarchie françoise*, III. Mais ce seroit trop donner à la conjecture.

trois, dont chacun contient deux figures; ce qui en fait douze en tout. Les panneaux inférieurs sont seulement partagés en deux, qui ne contiennent chacun qu'une figure; ce qui en fait en tout quatre. Les figures sont placées dans des niches soutenues par des pilastres corinthiens, surmontées d'aiguilles ou accompagnées de pendentifs très-légers et très-élégans. Le pilier du milieu, qui sépare les deux grandes figures, est surmonté d'un chapiteau corinthien et couvert d'arabesques, dont le goût étoit venu d'Italie, et qui étoient très à la mode au temps de la renaissance des arts : ces arabesques sont d'une grande élégance. Les feuilles, les fruits, les animaux qui forment l'encadrement général, sont aussi finis avec beaucoup de soin. Ces portes précieuses sont recouvertes de volets en planches; on ne les en dégage que dans les jours de grandes fêtes, ou pour contenter la curiosité des étrangers. Si l'on avoit pris cette sage précaution dès le temps où elles ont été placées, elles seroient aujourd'hui mieux conservées.

Le vaisseau ne présente point d'ensemble; il devroit avoir trois nefs, et le massif du clocher remplit la place d'une des trois : on voit que cette église a été bâtie à différentes époques, depuis le XII.e jusqu'au XVI.e siècle.

Un des plus beaux ornemens de cet édifice, c'est le baptistère; il existoit dès le XIV.e siècle, et il a été rebâti dans le XVI.e Des huit colonnes qui le

soutiennent, six sont d'un marbre assez commun, qui pourtant, dans toutes les descriptions, est qualifié de vert antique; et les deux autres sont d'un granit de France, et non de granit oriental, ainsi qu'on l'a mal-à-propos prétendu : comme ces colonnes sont d'une hauteur inégale, les bases diffèrent aussi dans leurs proportions; chaque fût est d'un seul morceau, à l'exception de celui d'une des colonnes de granit.

Le principal bénitier est soutenu par une amphore moderne, du même marbre que les colonnes.

La corniche de l'autel de Saint-Mitre, derrière le maître autel, est décorée d'un tombeau chrétien, qui paroît être composé de deux pièces : on y voit au milieu Jésus-Christ *(pl. XXXVII, n.° 2;)* il est sur une montagne, symbole de la durée de son église, et il annonce la parole de Dieu à ses douze apôtres: c'est une de ces apparitions qui eurent lieu entre sa résurrection et son ascension, pour ranimer la foi de ses disciples, diriger leur zèle, leur enseigner la manière de porter par toute la terre la doctrine de l'Évangile et d'y répandre la gloire de son nom. Un homme et une femme sont à ses pieds : la femme a la tête couverte d'un voile, c'est la Vierge Marie; l'homme qui l'accompagne est son époux Joseph.

Chacun des disciples du Christ est devant une arcade pratiquée dans un mur en pierres carrées et orné de créneaux : ces douze arcades sont l'emblème des douze portes de la Jérusalem céleste, où l'on

ne peut entrer si l'on ne croit en Jésus-Christ. Les disciples du Sauveur paroissent transportés d'un enthousiasme divin par la chaleur de ses discours : ils élèvent les mains en signe d'inspiration, et pour indiquer qu'ils sont prêts à porter par toute la terre le saint Évangile. Aucun d'eux n'a d'attributs, excepté le premier, qui est sans doute S. Paul (1) : il porte la croix, pour faire voir que cet instrument d'un supplice ignominieux est devenu le type de la glorieuse rédemption des hommes, que les apôtres du Christ vont leur annoncer.

Les sarcophages des païens sont souvent surmontés d'une espèce de frise, dont les sujets ont quelquefois rapport avec le bas-relief principal, et quelquefois n'ont aucune relation avec lui (2). Les sculpteurs chrétiens avoient adopté le même usage (3): sur la frise de celui-ci, il y a des anges ; ils tiennent

(1) On pourroit présumer que c'est S. Pierre; mais S. Paul, beaucoup plus ardent, beaucoup plus éloquent, a bien plus contribué à répandre la doctrine de son maître. D'ailleurs, cette opinion est confirmée par un sarcophage de Vérone (MAFFEI, *Verona illustrata*, III, cap. 3), où l'on voit à la droite du Christ S. Pierre, caractérisé par le coq, et à sa gauche S. Paul, tenant dans une main le livre qui renferme la loi de Dieu, et dans l'autre la croix.

(2) Voy. mon *Dictionn. des beaux-arts*, au mot *SARCOPHAGE*.

(3) Voyez la *Roma subterranea* d'ARINGHI, celle de BOSIO, et celle de BOTTARI.

la glorieuse couronne qui attend celui qui annonce la loi de Dieu ou qui souffre pour elle. Les anges se retrouvent sur plusieurs monumens de la primitive église : la première idée en avoit été suggérée par la description des ailes de chérubins dont l'arche étoit ornée. Chaque homme, selon le Psalmiste (1), a un ange qui veille à sa conservation : les chrétiens, imbus de cette opinion, représentèrent leurs anges comme les génies des païens (2). Il y a, à l'extrémité de notre frise, des hommes, peut-être des bergers, couchés près de leurs troupeaux, pour indiquer le repos dont jouit le chrétien dans le sein de Dieu. Les extrémités du sarcophage sont ornées de têtes humaines, comme les sarcophages païens sont décorés de têtes de Méduse et de masques, pour éloigner les maléfices. On voit encore des traces de la dorure dont ce sarcophage a été entièrement couvert. On prétend qu'il a servi à inhumer S. Mitre ; et c'est d'après cette tradition qu'il a été conservé.

Ce tombeau est supporté par des colonnes de granit. Le tableau représente le martyre de S. Mitre : il est intéressant, parce qu'on y voit la façade du palais de justice et celle de la métropole, au temps où la chapelle fut bâtie. S. Mitre étoit vigneron ; il souffrit la mort dans le v.e siècle, par ordre de son

(1) *Psalm.* XC, 11.

(2) ARINGHI, BOSIO, BOTTARI.

maître, qui étoit Arien. Ce tombeau étoit dans l'ancienne cathédrale ; il fut porté à Saint-Sauveur, avec le corps de S. Mitre, en 1383.

Sur le pavé de cette chapelle, il y a encore deux épitaphes : l'une d'Aimon Nicolaï, archevêque d'Aix, mort en 1443, qui l'a fait bénir ; l'autre de Jacques de la Roque, qui fonda l'Hôtel-Dieu en 1519 : leurs figures sont gravées sur ces tombes.

Dans le sanctuaire, à droite du maître autel, on voit deux lions de marbre dévorant des enfans. Le roi René les avoit placés sous son trône pour rappeler la mémoire des princes qui avoient envahi ses états, et qu'on avoit soupçonnés d'avoir hâté la mort de Jean de Calabre, son fils, et de Nicolas d'Anjou, son petit-fils. Ces groupes paroissent avoir appartenu à quelque tombeau du temps de la décadence de l'art.

Le sanctuaire contenoit, avant la révolution, deux mausolées dignes de remarque : celui de Charles III, dernier comte de Provence, mort en 1481 ; et celui que les ligueurs avoient élevé à Gaspar Garde, baron de Vins, leur chef, mort au siége de Grasse en 1589. Il en sera question dans le chapitre suivant. Le monument du baron de Vins a été entièrement brisé : il est dignement remplacé aujourd'hui par celui que M. de Saint-Vincens vient de consacrer à la mémoire de l'immortel Peiresc.

Le feu président de Saint-Vincens répétoit avec

complaisance que l'éloge le plus flatteur qu'on lui eût jamais adressé, et celui dont il s'honoroit davantage, étoit contenu dans une lettre où l'abbé Barthélemy lui disoit : *En élevant un monument à Peiresc, vous avez acquitté la dette du siècle précédent.*

En effet, parmi les savans Provençaux, nul autre que Peiresc n'a peut-être acquis plus de droits à la reconnoissance de sa patrie. Cependant, quoiqu'il fût mort à Aix au milieu des siens, il avoit été mis dans la sépulture de sa famille, sans que le baron de Rians, son neveu et son héritier, songeât seulement à lui élever un tombeau. Plusieurs personnes avoient pourtant cherché à concourir à l'érection de ce monument ; Gafarel, secrétaire et ami de Peiresc, avoit fait faire le buste de ce savant d'après un creux moulé sur sa personne après sa mort ; le docte Rigault avoit commencé son épitaphe : mais les goûts du baron de Rians le retenoient à Paris ; le mausolée ne fut pas construit.

Le buste de Peiresc passa dans la suite au président de Saint-Vincens, qui lui fit élever un monument en marbre blanc, dans l'église des Dominicains d'Aix, à l'endroit même où reposoient ses cendres. Ce fut en 1778.

L'année 1794, si fatale aux monumens publics, a vu disparoître le tombeau de l'ami des lettres, du bienfaiteur de la Provence et de l'humanité : cependant il n'a pas été totalement détruit ; des mains amies

amies en ont rendu les restes : on s'est occupé de le réparer, et M. de Saint-Vincens le fils l'a fait rétablir à ses frais (1). *(Planche XL.)*

La partie la plus élevée du monument présente le buste de Peiresc dans un médaillon en demi-relief, porté par un fronton. L'épitaphe est au-dessous ; elle est entourée d'une draperie et terminée par un écusson : un cippe porte une urne ; il est au milieu d'un large soubassement. Tout le monument est appuyé sur une pyramide de stuc, imitant le porfor, et appliquée sur le mur.

(1) Mylord Douglas, comte de Buchan, président de l'académie des antiquaires à Édimbourg, vient d'élever à la mémoire de ce savant un beau cénotaphe, orné de son buste, dans l'ancienne abbaye de Dyrsburg. Le portrait de Peiresc est placé avec honneur dans les plus célèbres bibliothèques de Rome. Les abbayes de Saint-Germain, de Sainte-Geneviève et de Saint-Victor de Paris, se glorifioient de posséder de ses manuscrits. Le P. MONTFAUCON en a fait imprimer quelques-uns dans son *Antiquité expliquée* et dans ses *Monumens de la monarchie françoise*. On voit, dans l'*Antiquité expliquée*, plusieurs gravures d'après les dessins de Peiresc. Le *Recueil des monumens de la monarchie françoise* contient des notes et des dessins curieux recueillis par le même, tels que l'entrevue de François Ier et de Henri VIII, un buste de Charlemagne, son trône et son épée, &c.

On conserve, dans la Bibliothèque impériale, deux superbes volumes qui contiennent un grand nombre de dessins exécutés par ses ordres : le premier appartenoit à cette riche collection ; l'autre étoit à la bibliothèque de Saint-Victor. Peiresc étoit si communicatif, qu'on y trouve peu de monumens qui n'aient pas été publiés.

On y lit cette épitaphe :

HIC SITVS
NIC. CL. FABRI PEIRESCIVS
AQVENSIS SENATOR
CHRISTIANAM RESVRRECTIONEM EXPECTANS
RECONDITISSIMOS ANTIQVARIÆ SVPELLECTILIS THESAVROS
SAGACITATE CONSILIO LIBERALITATE
CVNCTIS ORBE TOTO DISCIPLINARVM STVDIOSIS
APERVIT
DOCTISSIMIS VNDE PROFICERENT
SÆPE MONSTRAVIT
MIRA BEATITATE FELIX
SECVLO SATIS RIXOSO NOTISSIMVS SINE QVERELA
VIXIT
VIII. CAL. IVL. ANN. MDCXXXVII
ÆTATIS SVÆ LVII
OPTIMO VIRO BONOS OMNES
BENE ADPRECARI DECET.

Ici repose, dans l'attente de la résurrection, Nicolas-Claude Fabri de Peiresc, conseiller au parlement d'Aix. Par ses lumières, ses conseils, ses largesses (1), *il ouvrit aux amateurs des sciences et des arts de tout*

(1) En calculant, d'après la valeur actuelle de l'argent, les revenus dont jouissoit Peiresc, ils pourroient être portés à 45,000 liv. Certainement il dut en dépenser beaucoup plus en recherches utiles ou curieuses, en acquisitions de médailles, de livres, en voyages, et en exerçant l'hospitalité envers les étrangers qui venoient à Aix pour le voir.

les pays (1) *les trésors les plus cachés de l'antiquité* (2); *souvent même il indiqua aux plus doctes les moyens de le devenir davantage* (3). *Quoique très-connu, il jouit, dans un siècle assez difficile, du bonheur bien rare de vivre en paix avec tout le monde* (4). *Il mourut le 23 juin 1637, âgé de 57 ans. Tous les gens de bien doivent prier pour cet homme excellent.*

---

(1) Le texte dit, *orbe toto*, par toute la terre. Cela est vrai à la lettre. Non-seulement Peiresc entretint des correspondances avec tous les savans de l'Europe; il envoya encore, à ses frais, des personnes en Asie, dans la Palestine, en Égypte, en Éthiopie, en Amérique, pour se procurer des manuscrits, des médailles, des plantes, des animaux, des inscriptions. Il avoit voulu acquérir les marbres d'Oxford : mylord Arundel en offrit un prix plus considérable; et Peiresc ne fut point fâché de les céder à un seigneur qui étoit digne, par ses connoissances, de posséder ces superbes restes d'antiquité. Il donna l'idée de transporter au Cap de Bonne-Espérance des plants de vigne de Bourgogne. On lui doit en France les chats d'Angora, les lauriers-roses, plusieurs espèces de fleurs et de fruits.

(2) On peut lire dans le *Magasin encyclopédique*, année 1805, tome IV, page 340, une lettre de Peiresc à son frère, qui contient le détail d'une visite que le cardinal Barberini, neveu du pape Urbain VIII, légat en France, lui avoit faite, et une notice des curiosités de son précieux cabinet.

(3) Ce n'étoit pas seulement pour enrichir son cabinet qu'il faisoit tant de recherches; c'étoit pour les communiquer aux savans. Sa vie, écrite par Gassendi, ses lettres imprimées dans divers recueils, en fournissent des preuves sans nombre. Il fut si occupé à fournir des mémoires à tous les érudits, que Henri de Valois disoit qu'aucun ouvrage important ne paroissoit sans que Peiresc y eût travaillé. Il n'a fait imprimer qu'une dissertation sur un trépied antique trouvé à Fréjus; Jacques Spon en a fait un grand usage dans son Traité *de tripodibus*.

(4) Le temps où vécut Peiresc ne fut pas très-orageux : les troubles de la Ligue étoient finis. Ce fut un siècle *querelleur*. Les

Dans l'écusson qui est au-dessous, on lit :

IVLIVS FR. PAVLVS FAVRIS
DE S. VINCENS
POSVIT
ANN. MDCCLXXVIII.

Sur le cippe ou tronçon de colonne :

VBI GASPARDVS GVARDA VINCIVS
FŒDERATORVM IN PROVINCIA SECVLO XVI
PREFECTVS
IBI NVNC MONVMENTVM PEIRESCIO DICATVM
QVOD PENE DIRVTVM
RESTITVIT
IVLII FR. PAVLI FILIVS
ET IN HANC BASILICAM EX ÆDIBVS S. DOMINICI
TRANSFERRI CVRAVIT
ANN. POST PEIRESCII MORTEM CLXVI.

Où étoit le tombeau de Gaspar Garde, baron de Vins, chef des

---

savans étoient, en général, jaloux les uns des autres ; quelques-uns furent persécutés : mais Peiresc fut toujours respecté de tous. Il échappa encore aux persécutions et à l'exil que plusieurs membres du parlement d'Aix essuyèrent en 1631 et 1632. Le cardinal de Richelieu avoit voulu donner à la Provence la constitution des pays d'élection ; il avoit sévi contre ceux qui s'étoient opposés à ses desseins. Quoique Peiresc eût écrit en faveur de son pays, il fut néanmoins ménagé et considéré par le ministre, qui révoqua ensuite l'édit des élus. Ce savant, il est vrai, n'avoit pris aucune part aux insurrections que cette loi défavorable avoit produites ; il ne fut pas même compris dans la disgrace de du Vair, d'abord premier président d'Aix, ensuite garde des sceaux et évêque de Lisieux, dont il fut toujours l'ami et le confident.

Ligneurs de Provence, dans le XVI.e siècle (1), *on voit aujourd'hui le monument qui fut consacré à Peiresc par Jules-François-Paul Fauris de Saint-Vincens. Il a été réparé par son fils, qui l'a fait transporter de l'église des Dominicains dans celle de Saint-Sauveur, 166 ans après la mort de Peiresc.*

Le nom de Peiresc doit être à jamais cher aux François. Personne n'a rendu plus de services aux lettres que ce savant homme; il semble qu'il en étoit comme le procureur général. Il encourageoit les auteurs; il leur fournissoit des mémoires et des matériaux; il employoit ses revenus à faire acheter ou à faire copier les manuscrits les plus rares et les plus utiles, dont il faisoit part aux gens de lettres de toutes les nations. Sa correspondance embrassoit toutes les parties du monde. Les expériences physiques, les raretés de la nature, les productions de l'art, les antiquités, l'histoire et les langues, étoient également l'objet de sa curiosité.

Peiresc, dit Thomas (2), accordant une protection généreuse aux sciences et aux savans, seroit un exemple à présenter, je ne dis pas seulement aux princes, mais à cette foule de citoyens qui prodiguent leurs richesses en bâtimens, en chevaux, en superfluités, qui tourmentent la nature, construisent

(1) Le baron de Vins fut tué le 20 novembre 1589, en assiégeant la ville de Grasse, qu'occupoient les protestans. Voyez *infrà*, page 296.

(2) *Essai sur les éloges.*

pour abattre, abattent pour construire, se corrompent en corrompant une nation. Peiresc, beaucoup moins riche, sut employer ses richesses avec grandeur; l'emploi qu'il en fit le rendit aussi célèbre que ses connoissances.

De l'autre côté du mausolée de Peiresc on doit placer celui de M. de Brancas, archevêque d'Aix, dont les cendres ont été restituées à cette église par les soins de son vénérable successeur.

Dans la nef du Saint-Sacrement, près de la petite chapelle obscure, on voyoit avant la révolution l'épitaphe d'Adjutor, pénitent public, mort sous le consulat d'Anastase, c'est-à-dire, en 497:

HIC IN PACE QVIESCIT ADIVTOR QVI POST
ACCEPTAM PŒNITENTIAM MIGRAVIT AD
DOMINVM ANN. LXV MENSES VII DIES XV
DEPOSITVS S. D. IV KAL IANVARIAS
ANASTASIO V. C. CONSVLE.

On espère retrouver cette inscription; elle sera replacée au lieu qu'elle occupoit.

Vis-à-vis de cette première épitaphe est une inscription qui fait mention de Basile, évêque d'Aix. Dans les lettres de Sidoine Apollinaire, il y en a une qui lui est adressée. Sidoine, sans dire expressément quel étoit le siége de Basile, l'indique assez en disant qu'il est entre Riez, Marseille et Arles. Cette inscription est mutilée; elle a été

trouvée près de l'ancienne cathédrale, par M. de Saint-Vincens, qui en fit don au chapitre :

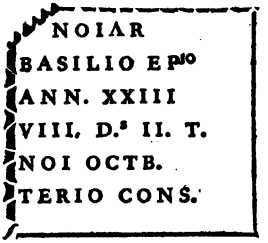
NOIAR
BASILIO EP^IO
ANN. XXIII
VIII. D.^S II. T.
NOI OCTB.
TERIO CONS.

On ignore l'époque de la mort de S. Basile. On voit par cette inscription, dit Papon (1), qu'il étoit évêque depuis vingt-trois ans, sous le consulat de Turcius Ruffus Apronianus Astérius, l'an de J. C. 494. Mais je crois que cet estimable historien commet ici une erreur : ce fragment ne dit pas que Basile étoit dans la vingt-troisième année de son épiscopat, mais que la personne dont il y est question, et dont c'est certainement l'épitaphe, est morte âgée de vingt-trois ans huit mois et deux jours (2), le 3 des nones d'octobre, sous le consulat de Turcius Astérius, et Basile étant évêque. Si cette épitaphe étoit celle du saint évêque, il faudroit qu'il fût mort à vingt-trois ans, d'après la formule, qui est celle des inscriptions tumulaires. Ce même Basile est celui qui

(1) *Histoire de Provence*, t. Ier, p. 188. Il se trompe en disant qu'elle est chez M. de Saint-Vincens.

(2) *ANNis XXIII mensibus VIII DIebus II.* Les lettres mal formées NOIAR faisoient sûrement partie du nom de celui dont cette inscription est l'épitaphe.

fut chargé de négocier la paix avec Évaric, roi des Goths, en 475.

Dans la nef du Saint-Sacrement, en face des fonts baptismaux, on lit cette singulière épitaphe :

AV DIEV TRINVN
A TRES VERTVEVSE ET TRES EXEMPLAIRE DAMOISELLE
SVZANNE CASANEVFVE SA FIDELE ET TRES
CHERE CONSORTE M. PIERRE LAVGIER DOCTEVR
EZ DROITS ET ADVOCAT AV PARLEMENT TRES
REGRETEVX ET TRES MARRI MARI A
ERIGE CE MONUMENT.

APOSTROPHE.

DEP. LAFS. C.

De fleurs sainctes ceincte ame or ceincte d'esprits saincts.
En nos roinces malins d'entiers fleurons entieres
Tes temples tu ceignis en toutes cinq manieres.
Des oreilles, des yeux, du nés, palais et mains
Nature eust desseing de parfaire un ouvrage.
Et a dextre adouba ses cinq outils formels,
Outils les plus parfaicts, et il les falloit tels.
Pour honorer de tout en tout tel personnage
L'oreiller entonnoir ton vase a décoré
Des accents et des tons aus chants et rimes sainctes.
L'humble et chaste pruneil' a cent fois rouge teinctes
Tes joues d'un sang froid blemies coloré.
Plus ta coleur haussoit, plus baissoit ta poulpiere.
Les fleurs ton flair flairoit flairantes sur la fleur.
Les fleurs croire esperer chérir tout puis ton cœur.
Ton tout puis ta moitié charité toute entiere.
Ton palais de raison d'oraison le palais
Logea meint beau propos meinte saincte priere.
Ton poulse d'un clair bois une claire poulsiere.
Au ciel poulse et au ciel poulsée tu t'en vais.

PROSOPOPÉE

PAR L'ÉCHO SOUTENUE,

DE. F. S. C. A. P. L.

Adieu je pars j'y vai or adieu j'y suis..... suis.
Et desireux scavoir que c'est que je devien..... vien.
Quoi mon estre je crains qu'il ne retourne a rien..... rien.
Quoi sans peur sans regret aller ne puis..... et puis.
Grand' clameur cri' à dieu dieu en ce cours..... secours.
Tes or horsmis de peur mon souci est à toi..... oi.
Vien j'appelle je veux c'il que tant i' a moi..... a moi.
Sus a moi tost a dieu pars son oinct tres coux..... cours.
Qui t'arreste la bas or honneur renom..... non.
Le monde est frauduleux et frauduleusement..... ment.
Car quest-ce homme heureux beau fort riche scavant..... vent.
Sus sus a la cité délection..... sion.
Ce chétif monde alors que laisseras..... seras.
Heureux trois fois heureux si tu sens tes esprits..... pris.
Au miel de ce desir tes pleurs chants et tes cris..... ris.
Tourneront vers sion quand finiras..... iras.
La du vivant la mort un vivre meilleur..... l'heur.
Souverain t'accquerras toi sainct sainct sainct chantant.... tant.
De mill' ames et moi celle qui tout attend..... tend.
A moi tost, tost a toi, plutot n'estre que meur..... meur.

MILLE CINQ CENTS QVATRE VINTS DIX SEPT, O DVRE MORT,
LA VEILLE DE MA GLOIRE ICI MA GLOIRE DORT.
APRES AVOIR ESTÉ NEVF MOIS EN MARIAGE
SVR SON TRENT' VN AN SE TERMINA SON AGE.

Cette inscription, unique en son genre, peut être comparée, pour le style, aux centuries de

Nostradamus et au poëme de *la Madeleine*, qui sont du même siècle. On n'a pas pu rendre par l'impression la manière dont sont figurés les mots, presque tous composés de lettres doubles.

Dans la même nef il y a des inscriptions consacrées à des Anglois qui sont morts à Aix en 1730 et 1745.

Pour faire une agréable diversion aux objets qui nous avoient occupés, M. de Saint-Vincens nous mena au *Tholonet*, chez M. de Gallifet, qui permet à la bonne compagnie d'Aix d'aller quelquefois s'y promener. Il y a peu de séjours plus rians et plus pittoresques. Devant le château règne une belle terrasse plantée de marroniers, sous lesquels on danse le dimanche; de magnifiques allées offrent un ombrage dont on sent mieux le prix sous le soleil du midi; des eaux abondantes et limpides, recueillies dans un lac factice, dont les principales murailles sont de fabrique romaine, se précipitent ensuite avec l'impétuosité d'un torrent, forment d'abondantes cascades, d'où elles coulent avec un doux murmure sur des champs, et vont se réunir dans un canal: un aride rocher s'élève au milieu de cette scène champêtre; et la belle habitation ajoute à l'intérêt du tableau, dont elle fait le fond. Il ne manque rien au plaisir qu'on éprouve dans ce lieu charmant, quand on peut y trouver le propriétaire, dont la politesse est si noble et si obligeante.

Le territoire renferme des marbrières : le marbre qu'on en retire est une brèche jaunâtre, qu'on appelle *marbre de Tholonet ;* on le façonne à Aix ; il prend un assez beau poli. Les maisons, les églises, en sont décorées.

C'est aussi dans le domaine du Tholonet qu'on trouve une belle plante de la famille des *renonculacées*, à laquelle Tournefort a imposé le nom de M. *Garidel* (1), célèbre botaniste d'Aix, qui l'a découverte.

---

(1) *Garidella nigellastrum.*

CHAPITRE LIII.

DES anciens Mausolées.—Tombeaux des comtes de Provence,— d'Alphonse II. — Inhumation de Raymond-Bérenger. — Bouclier. — Béatrix son épouse, Béatrix leur fille. — Jugement dernier. — Statue de Charles II. — Tombeaux de Charles III, — de Blanche d'Anjou, — du baron de Vins.

RIEN de plus imposant que l'aspect des tombes royales élevées dans des temples gothiques éclairés par un jour sombre et religieux : le sentiment qu'on éprouve en voyant ces costumes antiques et variés, ces blasons, ces cimiers, ces bannières, ces symboles de la piété, de la puissance et de la valeur, porte dans l'ame une douceur mélancolique, qui n'est pas sans intérêt et sans charmes. Celui qui croit avoir à se plaindre de la fortune, contemple avec une espèce de satisfaction le néant de la grandeur : on remonte avec curiosité aux temps où ont vécu les princes et les grands dont ces tombes recèlent la noble poussière ; on interroge leur histoire ; on les fait comparoître au tribunal de sa raison ; on les juge avec sévérité et sans appel ; on ne craint plus l'appareil qui les environne ; on ajoute encore aux éloges qui leur furent accordés, ou l'on donne un libre démenti à leur épitaphe mensongère. On aime à s'arrêter devant les augustes images des rois qui ont fait la

bonheur de leurs peuples : on se plaît à s'assurer que le tyran étendu sous le marbre qui pèse enfin sur lui, ne pourra le soulever; qu'il n'en sortira point pour dicter des arrêts sanguinaires. Combien l'ame s'élève devant les mausolées des braves ! Qui peut voir ceux des Montmorency, des Crillon, des Duguesclin, sans éprouver une ardeur guerrière! Il semble que la belliqueuse trompette va sonner, réveiller ces preux, dont la mort n'est qu'un sommeil, et qu'ils vont s'élancer sous les pas de l'ange de la victoire. On s'attendrit sur le sort des princes malheureux; on excuse les fautes; on pardonne les foiblesses : mais on méprise la lâcheté, et l'on déteste les crimes.

La visite de ces précieux mausolées est à-la-fois un cours de morale et d'histoire. Ils nous retracent les mœurs et les usages des temps passés, et nous font connoître les différens états des arts. Si l'on regrette avec raison que les temples aient été dépouillés de ces ornemens, on doit chercher du moins à recueillir ce qui nous en reste.

Les tombeaux des comtes de Provence, qui décoroient autrefois plusieurs églises d'Aix, ont été absolument détruits, et jamais ils n'ont été gravés; le souvenir en seroit totalement perdu, si mon savant ami M. de Saint-Vincens ne les avoit pas fait dessiner. J'ai pensé qu'on verroit avec plaisir la représentation de quelques-unes de ces tombes; et

il a bien voulu m'en communiquer les dessins.

Le premier de ces tombeaux *(planche XLI)* étoit dans l'église de Saint-Jean. Il est divisé en trois parties : la façade de celle du milieu est surmontée d'un fronton orné de feuilles d'acanthe, d'arêtes et de trois pyramides ; la partie intérieure de ce fronton est cintrée en ogive et ornée de rosaces soutenues par des saints et des anges : aux deux extrémités latérales, il y a des monstres qui tiennent dans leurs griffes une tête humaine ; les arceaux qui supportent les rosaces, sont aussi ornés de têtes au point où ils se joignent. Cette façade est soutenue par des piliers formés d'un amas de petites colonnes dont le chapiteau est composé de feuilles de lierre.

Sur la tombe qui est placée sous cette architecture, et dont la bordure est ornée de feuilles d'acanthe, repose un homme vêtu de la robe, du manteau et du cordon que portaient les chevaliers hospitaliers de Saint-Jean ; ses pieds, selon l'usage du temps, posent sur un chien, et il a les mains jointes. C'est l'image d'Ildephonse ou Alphonse II, comte de Provence, mort à Palerme en 1209(1) ; il voulut que son corps fût porté à Aix, et inhumé dans l'église de Saint-Jean : c'est ce prince qui introduisit dans la Provence le goût des vers, des tournois et de la chevalerie.

(1) *Art de vérifier les dates*, tome II, page 438.

A gauche, sous une niche décorée d'un second ordre d'architecture avec des pyramides, et supportée par des colonnes isolées, dont les chapiteaux sont formés d'un double rang de feuilles de chêne, est Raymond-Bérenger IV, fils d'Alphonse, et dernier comte de la maison de Barcelone : il est debout, et est entièrement couvert d'une cotte de mailles ; ses gantelets, son haubert ou camail, et ses cuissarts, sont également maillés ; il a par-dessus une cotte d'armes ; une grande épée est suspendue à sa ceinture. Il tient dans la main droite une fleur ; c'est la rose d'or que le pape Innocent IV lui donna en 1244 (1) : il s'appuie de l'autre main sur un grand bouclier, pareil à celui qui est suspendu au-dessus d'Alphonse II. Raymond-Bérenger est mort en 1245.

A droite est une niche à-peu-près pareille ; mais

(1) Le dimanche de la *Quadragésime*, appelé *Lætare* à cause de ces mots de l'introït de la messe *Lætare Hierusalem*, aussi appelé *le Dimanche du Pain*, *[Dominica panis]* parce qu'on y lit l'évangile de la multiplication des pains ; en signe de la joie qui doit régner dans ce jour, les cardinaux portent des vêtemens rose ; et le Pape, en revenant de sa chapelle, tient à la main une rose d'or, qu'il envoie ensuite à quelque prince ou à quelque grand : c'est le symbole du printemps qui succède à l'hiver. Raymond-Bérenger reçut cette rose d'Innocent IV, en reconnoissance de son attachement au Saint-Siége. Raymond l'avoit déposée dans l'église de Saint-Sauveur ; et le même pape, par une bulle donnée en 1250, y attacha des indulgences.

elle n'a qu'un ordre d'architecture : c'est pourquoi les pyramides sont plus élevées, et ont des ornemens différens. La statue qu'elle renferme est celle de Béatrix de Savoie, épouse de Raymond ; cette princesse mourut en 1266 : elle a une longue robe, une couronne sur la tête, et une espèce de fleuron suspendu au cou.

J'ai déjà parlé de Béatrix de Savoie et de son auguste époux. On aime à contempler sous ces niches gothiques les images de ces princes amis des lettres ; on se représente Bérenger prêt à s'engager dans un tournois, et Béatrix écoutant les vers d'un troubadour.

Les petits côtés du tombeau d'Alphonse II nous montrent avec plus de détail l'élévation des pyramides surmontées et ornées de feuilles de chêne : sous l'un des frontons, décoré de feuilles d'acanthe, on voit l'ame d'un des deux comtes comme sortant de son linceul et emportée dans un drap par des anges au séjour des bienheureux ; un ange qui tient un encensoir, purifie encore par les parfums cette ame qui va être admise à la présence de Dieu, et un autre ange pose sur sa tête la couronne de l'immortalité (1).

(1) Sur un tombeau de l'abbaye de Gomer-Fontaine, que j'ai publié dans mes *Antiquités nationales*, tome IV, art. XLII, pl. III, on voit une sainte qui tient dans un linceul les ames de trois petits enfans ; deux anges, dont l'un joue du rebec, l'autre de la harpe, célèbrent leur arrivée dans le ciel.

Examinons

Examinons actuellement le bas-relief qui décore la tombe d'Alphonse : les colonnes empêchent de l'apercevoir entièrement ; c'est pourquoi il a été gravé séparément, avec ses petits côtés *(pl. XLII)*. Il paroît que le sujet général est l'ouverture du tombeau et l'enterrement du corps d'Alphonse : le personnage qui y est renfermé, est en tout semblable à celui qui est couché dessus.

Les petits côtés font partie du même sujet : il commence au petit côté à gauche du lecteur *(ibid. n.° 1)*; on y voit quatre prêtres, qui témoignent plus ou moins vivement combien la triste cérémonie à laquelle ils doivent assister, les afflige.

La première chose qui s'offre à nous sur le grand côté *(ibid. n.° 2)*, c'est le cercueil dans lequel va reposer le noble comte : deux moines soutiennent avec effort la pierre destinée à le couvrir, et l'empêchent de retomber avant que la vérification des objets qu'il doit contenir ait été faite. L'évêque, qui préside à cette ouverture, lève une main vers le ciel, qu'il montre avec l'index, et semble annoncer que Dieu a bien voulu admettre Alphonse parmi ses élus; la forme de sa mitre est remarquable : un gros moine écoute avec attention le discours que le saint évêque fait à cette occasion. Un autre prêtre porte la croix, cette cérémonie funèbre étant toujours sanctifiée par le signe de notre rédemption. Pendant ce temps, un moine lit un écrit qui contient sans doute le procès-verbal

de cette lugubre cérémonie; et celui qui l'accompagne, suit sa lecture comme pour l'aider à déchiffrer, ou pour voir s'il ne commet pas quelque erreur. La composition de cette partie du bas-relief est bien entendue et assez bonne pour le temps.

L'invention du reste n'est pas aussi heureuse. Toutes les figures sont sur le même plan; ce sont des moines et des prêtres, qui prennent plus ou moins de part à l'action: le premier, près du tombeau, tient un bénitier; le second élève un encensoir; le prêtre qui suit, a une grande chape attachée avec un fermail de métal. L'évêque, qui vient après, élève les mains et semble prier: derrière lui est un chevalier de Saint-Jean qui tient un rouleau déployé; c'est la charte des donations qu'Alphonse et Raymond ont faites à son ordre. Ceux qui viennent ensuite sont deux chanoines, dont l'un est vu par-derrière et l'autre par-devant: au capuchon de leur manteau tient un bonnet relevé et plissé autour de leur tête. Le bas-relief est terminé, au petit côté *(pl. XLII, n.° 3)*, par un pleureur qui s'arrache les cheveux, et une pleureuse agenouillée, couverte d'un grand voile, et qui exprime le plus affreux désespoir.

Ce mausolée fut achevé en 1250; et probablement la statue de Béatrix y fut placée postérieurement, puisqu'elle n'est morte qu'en 1266. Ce bas-relief singulier est précieux, en ce qu'il nous fait voir la forme des habits des évêques, des prêtres, des

chanoines, des hospitaliers et des clercs, telle qu'elle étoit au milieu du XIII.e siècle.

Mais quel est l'écu suspendu sous cette voûte, au-dessus du tombeau qui renferme Alphonse et son fils! c'est le bouclier de ces deux princes, celui dont ils faisoient usage dans les tournois : une large échancrure prouve qu'il n'y a pas été ménagé. Il étoit de bois couvert d'un cuir épais, sur lequel étoient peints des pals d'or et de gueules : le cuir s'étant soulevé, on avoit été obligé d'y mettre des clous ; sur la tête de tous ces clous, on voit les armes d'Arragon qui y sont gravées. Avec quel plaisir on aimoit à contempler à Bordeaux l'épée de Bayard, le bon chevalier! L'épée et le bouclier de François I.er, conservés dans la salle du cabinet des antiques de la Bibliothèque impériale, attirent encore les regards, moins à cause de la grande beauté du travail que pour le souvenir du roi brave et loyal qui les a portés. L'épée de ville de l'ami de Sully, l'épée de guerre du vainqueur de Coutras et d'Ivry, sont suspendues près des armes moins heureuses, mais non moins vaillantes, de François I.er : chacun desire voir cette épée qui a si bien soutenu les droits du bon Henri ; et le grand NAPOLÉON a voulu la toucher de ses mains invincibles. Le bouclier des généreux comtes Alphonse et Raymond, froissé dans les tournois, rompu à son extrémité par les lances, donnoit à la tombe que nous décrivons un appareil plus auguste : le nom

de ses maîtres n'a pu le protéger, et il a été brisé par les impies qui ont osé violer la cendre des morts. Cet écu *(pl. XLI et XLII, n.° 4)* a la forme de ceux qu'on observe sur tous les monumens du temps de S. Louis (1).

Le tombeau de Béatrix *(pl. XLIV, n.° 1)* n'est pas moins intéressant que le précédent. Cette princesse étoit la quatrième fille de Raymond, qui lui avoit légué ses états de Provence : Louis IX et Raymond VII, comte de Toulouse, lui disputèrent cette succession; mais le différent fut terminé par le mariage de Béatrix avec Charles Ier d'Anjou, frère de S. Louis et roi de Sicile. Elle est morte à Nocera en 1277 : elle voulut être enterrée à Saint-Jean d'Aix, en face de son père et de son grand-père; le pape fut obligé de menacer son mari d'excommunication, pour le forcer à exécuter les dernières volontés de cette princesse.

La voûte est supportée par des amas de piliers avec des chapiteaux formés, comme les précédens, d'une double rangée de feuilles de chêne; chaque arête du fronton est terminée par une feuille de même espèce; et ces feuilles, élégamment disposées sur une seule rangée, composent à ce fronton une bordure agréable. Au milieu du double fronton est une rose dans une couronne; des anges qui sont

(1) *Voyez* les tombeaux des enfans de ce roi qui étoient aux Jacobins de la rue Saint-Jacques, à Paris, dans mes *Antiquités nationales*, tome IV, n.° XXXIX, pl. VIII, X, etc.

posés sur des têtes humaines, supportent une rosace. Les pyramides sont tronquées, ou plutôt ce sont de longues bases. Celle du milieu porte l'image du Très-Haut : il tient dans une main le globe surmonté d'une croix, emblème du monde sauvé par la mort de son fils, et il élève la droite comme pour prononcer ses terribles arrêts ; il est placé dans des nuages et entouré d'anges et de saints, dont l'un tient le livre de l'Évangile, pour indiquer qu'il n'y a de salut que pour celui qui n'a pas transgressé cette sainte loi ; l'autre a dans une main une toise, symbole de l'équité avec laquelle Dieu pèse ses jugemens et mesure les actions des hommes, et dans l'autre un vase d'eau lustrale, qui annonce que la bonté de Dieu, en punissant les crimes, pardonne les fautes qu'une purification nécessaire doit cependant expier. Les anges qui sont autour font entendre les sons terribles de la redoutable trompette : tous les hommes sont appelés au jugement dernier ; on les voit sur la base du tombeau ; ils se débarrassent des voiles qui les entourent ; ils paroissent comme se réveiller après un long sommeil ; ils soulèvent la pierre qui les couvre ; ils sont saisis d'étonnement et d'effroi. Ces figures isolées, ou formant des groupes plus ou moins animés et tous variés, sont enfermées dans deux encadremens du genre dit gothique.

Trois autres semblables encadremens, dont deux sont sur le fond du tombeau, au-dessus de la

princesse, et le troisième, sur le petit côté, à gauche *(pl. XLIV, n.° 2)* de la base, auprès du Jugement dernier, contiennent les images des douze apôtres. Sur le petit côté, à droite *(ibid. n.° 3)*, sont trois fils de Béatrix, qui moururent avant elle.

Sous le dôme du baldaquin, on voit deux anges qui emportent l'ame de la princesse *(ibid. n.° 4)*, et deux autres anges qui l'encensent *(ibid. n.° 5)*.

Charles II d'Anjou, fils de Charles Ier (1) et de Béatrix, mourut à Naples le 4 mai 1309. Il voulut que son corps fût transporté au monastère des Dominicaines d'Aix, qu'il avoit fondé. Ce corps fut mis dans un cercueil de bois de cyprès : il existoit encore avant la révolution ; les membres desséchés étoient enveloppés de lambeaux d'une étoffe bleue, semée de fleurs-de-lis d'or : il y avoit en outre dans le tombeau un sceptre, un bâton, une boule, une couronne, ornés de fleurs-de-lis, le tout de cuivre doré. La forme de ces instrumens, à en juger par le dessin que possède M. de Saint-Vincens, la matière vile dont ils étoient faits, pouvoient rendre suspecte leur authenticité ; c'est pourquoi je ne les ai pas fait graver : mais j'ai fait figurer *(pl. XLVI, n.° 2)* une statue qui étoit dans le jardin de ces religieuses,

(1) Le tombeau de Charles Ier étoit aux Jacobins de la rue Saint-Jacques, à Paris. Voyez mes *Antiquités nationales*, tome IV, article XXXIX, planche VI, figure 2.

et qui représente le même prince. L'ornement de sa robe est singulier; il semble que le sculpteur ait voulu exprimer le défaut de conformation auquel il devoit le surnom de *boiteux*.

Aix possédoit encore le tombeau du dernier comte de Provence, Charles III, fils de Charles comte du Maine, et neveu du roi René. Il mourut à Marseille, en 1481. Louis XI, qu'il avoit institué son héritier, chargea le grand sénéchal Palamède de Forbin de lui faire élever ce monument, dont l'architecture n'a pas la légèreté et l'élégance des précédens.

Le devant (*pl. XLV, n.° 1*) est orné de pyramides placées les unes sur les autres; aux deux côtés sont les armes du prince, entourées du cordon de l'ordre de Saint-Michel, institué par Louis XI, qui l'en avoit nommé chevalier. L'ange à qui cet ordre est consacré, est représenté en haut, perçant de sa lance un dragon, symbole de la religion triomphant des ruses de l'enfer. Sur une espèce de tribune est un groupe qui représente la Trinité. Des pleureurs et des pleureuses sont sur le devant de la tombe, dans des niches, avec des baldaquins ornés de pendentifs. Charles III est armé, cuirassé, et sa cotte d'armes est chargée de ses divers blasons; deux anges sont à sa tête, et ses pieds posent sur un lion.

Le fond de la muraille étoit peint en bleu et semé de fleurs-de-lis d'or. On lisoit son épitaphe sur le marbre qui est au milieu; et en songeant à la foiblesse

de ce prince et à la courte durée de son règne, on la trouve bien emphatique :

Lilia Francorum, cœlestia munera, Regum,
Reliquias veteris Andegavæque domûs,
Occulit iste lapis cælataque marmora claudunt;
Obruta sic fatis regia sceptra jacent.
Jerusalem et Siculos, et, si per fata liceret,
Arragones poterat nostra tenere manus;
Sed fortuna, dii nostros ne ferret honores,
Accelerat mortis tempora dura mihi.
Qui legis hoc tristi conscriptum marmore carmen,
Dic : Tibi sit requies, Carole, paxque tibi!

« Sous cette tombe, sous ce marbre sculpté, sont renfermés » et les lis, présent fait par le ciel aux rois françois, et les » restes de l'ancienne maison d'Anjou. Ainsi tombent les sceptres » des rois, jouets du destin ! Mon bras pouvoit réunir et gouver- » ner Jérusalem, la Sicile, et même l'Arragon, si le sort l'eût » voulu ; mais la fortune jalouse arrêta le cours de mes honneurs, » et accéléra le jour de ma mort, si fatal pour moi. Toi qui lis » ces vers gravés sur ce marbre de deuil, dis au moins : Que » Charles repose au sein de la paix ! »

Je terminerai la série des tombeaux des princes de la maison d'Anjou qui ont régné sur la Provence, par la figure de celui de Blanche d'Anjou *(pl. XLIII, n.° 2)*, fille naturelle du roi René, épouse du seigneur de Beauvau, marquis de Pressigny : il étoit dans le sanctuaire de l'église des grands Carmes à Aix. Elle a un *surcot* sur sa *cotte hardie*, qui est mi-partie du blason d'Anjou et du blason de Beauvau, ainsi que son écusson placé à la naissance de la pyramide qui couronne l'arcade sous laquelle elle repose.

M. de Saint-Vincens a encore conservé le dessin du tombeau de Gaspar Garde, baron de Vins, chef des ligueurs en Provence, mort devant Grasse, dont il faisoit le siége, le 20 novembre 1589.

Le devant de cette tombe est décoré de trophées, et des figures de la Valeur et de la Religion. Le baron, couvert de son armure, est à genoux devant un prie-Dieu (*pl. XLVI, n.° 1*). Ce tombeau, qui avoit été exécuté aux frais de la province, a été brisé; il est remplacé aujourd'hui par celui de Peiresc (1). Voici les trois inscriptions dont il étoit accompagné :

ASTA, VIATOR, MAGNI VINCII MARMOR ADEST: PERLEGE! MAGNUS ILLE VINCIUS, SALIORUM OPTIMATUM SPLENDOR, SENATUS POPULIQUE SEXTIANI AMOR DELICIÆVE, SANCTIORIS FŒDERIS GALLICI APUD SALIOS EXERCITUS EX SENATUSCONSULTO PRÆFECTUS; HÆRETICIS, GALLIAM POPULARI COGITANTIBUS, QUINQUIES COLLATIS SIGNIS APUD DIONYSIACUM CELTARUM (2), COGNATIUM (3), MONCONTURSIUM GALLICANTIUM PICTONUM (4), ONETIUM AURELIANORUM (5), PROSTRATIS, ATQUE INGENTI GERMANORUM STRAGE SUB DIVIS PRINCIPIBUS GALLOGUISIIS FACTÂ, TANDEM, QUINQUAGENARIUS PENÈ, DUM FACTIONEM HÆRETICAM SOCIATAM, DIRA OMNIA SALIIS MINITANTEM, IN ASPERA JUGA MONTIUM

(1) *Suprà*, p. 276.

(2) Saint-Denis. — (3) Cognac. — (4) Montcontour en Poitou. — (5) Auneau en Orléanois.

BELLICÀ VIRTUTE, SINGULARI PRUDENTIÀ, PARI FELICITATE COMPELLERET, ET GRASSIUM OPPIDUM SALIORUM (1) OPPUGNARET.

POST QUARTUM IN EXPEDITIONE RUPELLÆ AQUITANORUM (2), SPONTE UT REGIO PECTORE IN SUUM DEDUCERET TELUM FLAMMEUM EXCEPTUM : QUINTO, PROH DOLOR ! È MŒNIBUS IN CEREBRUM EMISSO CONFECTUS, DULCISSIMAM PATRIAM, SUAVISSIMOS LIBEROS, FRANCISCUM ET GASPAREM CARISSIMO PARENTE ORBOS, PERPETUO LUCTU VOTA FACIENTES LIQUIT. 12 KALEND. DECEMBR. ANNO INSTIT. SALUT. 1589. BENE MERENTI BENE PRECARE, VIATOR.

Sur le soubassement du même mausolée :

NON POTUIT FERRO VINCI, NON VINCIUS ARTE
VINCIRI ; ID MARTIS, PALLADIS ISTUD OPE.
VINCERE SED FERRO, VINCIRE SED ARTIBUS HOSTES
QUOD SUETUS, NOMEN VINCIUS INDE TULIT.
MULCIBEREM, NE VINCTA FORET, SED VICTA POPOSCIT
MORS ; HINC SULPHUREO VINCIUS IGNE CADIT.

Au-dessus de la voûte du mausolée est ce distique latin :

SCIRE VELIS QUANTUS FUERIM ! GERMANIA DICET,
DICET ET INNUMERIS GALLIA NOSTRA LOCIS.

---

(1) Grasse. — (2) La Rochelle.

CHAPITRE LIV.

POMPES et Processions chez les anciens; — dans le culte chrétien. — La Fête-Dieu. — Les cérémonies d'un même culte modifiées selon les lieux et les temps. — Procession d'Aix instituée par le roi René. Mystères; la *Passade*, le Guet, Costumes, la Renommée, Chevaliers du Croissant, le duc et la duchesse d'Urbin, Momus, Mercure, la Nuit, Proserpine, Pluton, *Razcassetos*, *Carcistes*, le Jeu du chat, Pluton, Proserpine, le petit Jeu des diables ou l'*Armetto*, le grand Jeu des diables et le roi Hérode, Neptune, Amphitrite, Joueurs de palet, Faunes, Satyres, Pan, Sirènes, char de Bacchus, les *Chevaux frux*, Pallas, Diane, Apollon, la reine de Saba, Saturne, Cybèle, les *Dansaïres*, les petits *Dansaïres*, le grand Char, Jupiter, Junon, Vénus, Cupidon, les Ris, les Plaisirs, les Grâces, les Parques, *Procession*, la Belle-Étoile, les *Tirassoins*, les Apôtres, S. Christophe, les Lanciers, les Bâtonniers, le Roi de la Basoche, le Lieutenant du prince d'Amour, l'Abbé de la Jeunesse, la Mort, Jeu des *momons*, Balthasar Roman. — Observations sur l'origine et le but de cette fête.

PARMI les institutions civiles et religieuses, il n'y en a peut-être pas de plus anciennes et de plus imposantes que ces marches faites par une grande réunion d'hommes ou de corporations, que les anciens ont nommées *pompes*, et que nous appelons *processions*. On ne peut citer aucun peuple chez

lequel on n'en retrouve l'usage. La grande marche que l'on remarque sur les murailles de l'antique Persépolis (1), et qui est composée d'hommes qui ont un maintien si grave, et d'un grand nombre d'autres qui portent les instrumens de leur profession, est une procession : l'auguste pompe des Panathénées, si sainte aux yeux des habitans de l'Attique, s'offre encore aux regards sur la frise du temple de la chaste Minerve à Athènes (2). Mais chaque peuple donne à ses fêtes religieuses l'empreinte de son caractère. Chez les Grecs, elles devoient rappeler aux citoyens les noms sacrés des premiers auteurs de leur civilisation, dont ils faisoient honneur aux dieux mêmes, ou du moins à des princes issus du sang des dieux, et qu'ils avoient inspirés et protégés. L'esprit militaire qui animoit les Romains, se faisoit remarquer dans leurs mœurs, leurs usages, leur langue, leur religion ; la guerrière Minerve prenoit la droite auprès de Jupiter sur l'auguste Junon (3). Les belliqueux Saliens dansoient en marquant la cadence avec leurs épées, qui faisoient résonner les boucliers sacrés. Parmi les cérémonies militaires, les pompes les plus

(1) CHARDIN, *Voyage en Perse* (Amst. 1711, in-4.°), t. III, pl. LVIII* et LIX, p. 102 et suiv.

(2) STUART, *Antiquities of Athens*, t. II, chap. I, pl. XXI et suiv. MILLIN, *Monumens antiques inédits*, t. II, pl. V, p. 43 et suiv.

(3) *Num. Mus. Albani*, t. I, 11, 21.

magnifiques étoient celles où les triomphateurs faisoient porter devant eux les dépouilles des nations vaincues, et conduisoient enchaînés à leur char les rois captifs et leur famille prisonnière.

Les processions sont nombreuses dans le culte chrétien. C'est sur-tout dans de grandes calamités, telles que les maladies pestilentielles, les vents destructeurs, et les pluies qui flétrissent sur la terre les dons qu'elle a produits, que l'on va en pompe implorer la bonté de Dieu. Parmi ces cérémonies, celle dans laquelle on lui demande tous les ans d'envoyer sur la terre sa rosée bienfaisante pour la rendre féconde, est une des plus touchantes: celle qui lui est spécialement consacrée, et qu'on appelle la *fête du Saint-Sacrement*, la *fête de Dieu*, est la plus solennelle; elle fut instituée vers 1264 par le pape Urbain IV (1).

(1) Jusqu'à cette époque, l'église s'étoit bornée à célébrer, le jeudi saint, la fête de l'Eucharistie ou du corps et du sang de Jésus-Christ. En 1208, la bienheureuse Julienne, religieuse hospitalière du Mont-Cornillon, aux portes de la ville de Liége, âgée seulement de seize ans, et qui méditoit sans cesse sur le saint mystère de l'Eucharistie, vit en songe la lune avec une brèche; cette vision s'offrit à elle pendant deux ans, toutes les fois qu'elle se mettoit en oraison, sans qu'elle pût en expliquer le sens: elle comprit enfin que la lune étoit l'église, et que la brèche marquoit qu'il lui manquoit une fête, celle du Saint-Sacrement. Cependant elle garda encore cette pensée pendant vingt années; elle ne la découvrit qu'en 1230, lorsqu'elle eut été nommée

Les cérémonies religieuses peignent ordinairement le caractère de la nation qui les célèbre ; elles reçoivent aussi quelquefois des changemens qui sont dus à des circonstances particulières. Dans les processions de la Ligue, le fanatisme arma d'escopettes les mains maladroites de quelques moines turbulens. Le roi René, chevalier vaillant et roi libéral, poëte, peintre, musicien, galant et dévot, devoit donner à tout l'empreinte de son esprit et de ses goûts : c'est ainsi qu'il a composé la singulière procession qui lui doit son origine.

René institua cette fête en 1462 (1) ; il dépensa pour les premiers frais une somme considérable, et il laissa des fonds pour la répéter tous les ans. Elle se célébra sans opposition jusqu'en 1645, qu'un certain Neuré, né à Chinon, écrivit une lettre à Gassendi contre cette solennité (2).

---

prieure de la maison du Mont-Cornillon : elle s'assura de l'assentiment de plusieurs personnes pieuses ; elle fit composer un office ; et en 1246, Robert, évêque de Liége, ordonna l'établissement d'une fête particulière du Saint-Sacrement. On ignore l'époque de la bulle du pape qui établit cette fête dans toute la chrétienté ; mais le bref adressé par Urbain IV à la bienheureuse Ève, confidente de Julienne, est de 1264. Cette fête ne s'introduisit en France qu'en 1318 : depuis, elle est devenue d'une observance générale parmi les catholiques. D'après le concordat, on la célèbre aujourd'hui en France le dimanche après la Trinité.

(1) Quelques-uns disent en 1443, d'autres en 1471.

(2) *Querela ad Gassendum de parum christianis Provincialium*

Malgré ces plaintes, on ne continua pas moins de célébrer la fête de la même manière. M. de Grimaldi, archevêque d'Aix, essaya vainement d'en supprimer les scènes profanes; le mécontentement du peuple le contraignit à les laisser subsister.

Pendant la révolution, cette fête fut abolie comme toutes les autres cérémonies religieuses : mais, après le concordat, le peuple d'Aix en demanda le rétablissement; et nous avons vu comment la publication en fut faite (1).

Cette cérémonie devoit sans doute être plus brillante à l'époque de son institution; voyons comment elle se célèbre aujourd'hui.

La nomination du lieutenant du prince d'Amour, du roi de la Basoche et de l'abbé de la Jeunesse, qui sont les chefs de la fête, se fait le lundi de la Pentecôte : le jour de la Trinité, ils choisissent leurs officiers; les différentes quadrilles qui doivent faire partie des jeux, parcourent la ville, et se réunissent le soir au cours de la Trinité (2).

Vers sept heures du soir, le jour qui précède (3)

---

suorum ritibus, nimiùmque sanis eorumdem moribus, ex occasione ludicrorum quæ Aquis Sextiis in solemnitate corporis Christi ridiculè celebrantur. In-8.°

(1) *Voyez*, à l'article d'Avignon, *suprà*, p. 176, la proclamation de la municipalité d'Aix.

(2) *Suprà*, p. 194.

(3) Aujourd'hui, le samedi qui précède le dimanche dans

celui de la grande procession, les bâtonniers du roi de la Basoche se rendent à la cathédrale, ainsi que ceux de l'abbé de la ville : ils vont ensemble par la ville au son d'un air très-vif, au pas redoublé; ce qui figure une marche forcée, qu'on appelle *passado* [la passade].

Après avoir vu la course de ces bâtonniers, qui s'arrêtent pour faire leur exercice devant les dames, nous nous rendîmes à la municipalité pour être témoins des apprêts de la bizarre cérémonie qu'on appelle *lou gué* [le guet].

On tiroit des magasins les vêtemens et les attributs des divinités : chacun savoit d'avance le rôle qui lui étoit assigné (1). On appela successivement tout l'Olympe : un garçon boucher se montra pour remplir le rôle de la chaste Diane; un gros joufflu faisoit celui de l'Amour; l'auguste Junon juroit, et le redoutable Mars étoit terrassé par Vénus, fâchée d'être dérangée de sa toilette, au moment où elle relevoit ses cheveux avec un bout de chandelle. L'Olympe paroissoit dans une aussi grande confusion que le jour de l'entreprise audacieuse des

---

l'octave, parce que, d'après le concordat, la Fête-Dieu est supprimée, ou plutôt transférée au dimanche suivant.

(1) La distribution des rôles est une affaire très-grave. Un homme que l'on refusoit d'admettre au nombre des diables, gagna ses juges par cette répartie : *Mon père a été diable, mon grand-père a été diable : pourquoi ne le serois-je pas?*

Titans,

Titans, ou lorsqu'il osa se révolter contre Jupiter ; il auroit fallu que le dieu qui rassemble les nuages fronçât son noir sourcil, pour remettre chacun à sa place : mais l'horrible grimace de celui qui étoit chargé du rôle du maître des dieux et des hommes, étoit plus propre à exciter le rire qu'à faire trembler; c'étoit précisément la célèbre caricature d'Hogarth, *des comédiens qui s'habillent dans une grange*, mise en action.

Quand le cortége eut commencé à défiler, nous retournâmes chez M. de Saint Vincens, pour le voir passer sur le cours, qui est le lieu où il peut le mieux se développer (1). D'abord se présentèrent quatre bâtonniers *(pl. XLVII, n.° 1)* : sur leurs habits taillados et couverts de rubans passe une écharpe dont la couleur indique qu'ils appartiennent à l'abbé de la Jeunesse ou au roi de la Basoche ; ils étoient suivis de deux porteurs de torches *(n.° 2)*, d'agens de la police ayant la canne et la médaille qui les font reconnoître *(n.° 3)*, et de gardes de la police *(ibid. n.° 4)*. La Renommée venoit ensuite, portée sur

(1) Les gens qui se proposent de prendre une part active à l'un des différens jeux, se font inscrire d'avance à la municipalité. Pour chaque jour qu'ils durent, c'est-à-dire, pour le dimanche de la Trinité, le jour de la procession et la veille de la fête, on paye à chacun des diables, danseurs, &c. la valeur d'une journée de travail, c'est-à-dire, vingt sous : outre cela, le produit de la quête est pour eux. Les costumes et les têtières sont fournis par la ville.

un cheval étique, que conduisoit un des lampadophores ou porteurs de flambeaux *(n.° 5)*. Si l'on a blâmé Coustou d'avoir placé la Renommée sur le dos de l'audacieux Pégase, parce qu'on pourroit croire qu'elle n'a point de confiance dans la rapidité de ses propres ailes, quel ami de la gloire peut voir sans peine la déesse aux cent voix sur une pareille rosse! Il semble que les hauts faits qu'elle proclame avec sa trompette, ne sortiront pas du quartier. Mais son costume est encore plus singulier que sa monture : c'est une grande robe jaune, à travers laquelle sortent deux grandes ailes d'oie; elle a au cou une fraise blanche (1); et son bonnet rouge, bordé de jaune, est orné de quatre petites ailes et d'un plumet. Les fifres et les tambours *(n.° 6)* forment un concert *(pl. IV)* digne de plaire à une déesse qui aime le fracas et le bruit.

Des porteurs de torches *(pl. XLVII, n.° 7)* précèdent un nouveau groupe; tous les autres groupes en sont également suivis ou accompagnés. Celui-ci est composé d'hommes à pied *(n.° 8)* et d'hommes à cheval *(n.os 10 et 12)*, précédés d'un tambour *(n.° 9)* et d'un drapeau *(n.° 11)*; ils sont armés d'une longue pique; sur le dos du corset dont ils sont vêtus est un

(1) Tous les personnages ne sont pas vêtus selon le costume antique, mais selon celui du temps du roi René. Tous les dieux de l'Olympe ont aussi le cou garni d'une ample fraise.

croissant d'or; leur front est décoré d'un pareil ornement, qui cependant n'est point ici le symbole injurieux de cette confrérie dans laquelle chacun place son voisin et dont personne ne croit être membre: ce sont les chevaliers du guet, c'est-à-dire, de la cérémonie; ils rappellent les *chevaliers du Croissant*, ordre institué par le roi René (1).

Une nouvelle marche de fifres et de tambours (*pl. XLVII, n.° 13*) annonce *le duc* et *la duchesse d'Urbin*, montés sur des ânes (*ibid. n.os 14 et 15*). M. Grégoire (2) pense que ce prince, commandant des troupes du pape, avoit été battu, et que sa honteuse défaite avoit donné lieu de verser

(1) Cet ordre fut établi en 1448, pendant le séjour du roi à Angers. Sa marque distinctive étoit un croissant d'or avec l'inscription LOS EN CROISSANT, espèce de rébus qui signifie qu'on acquiert de l'honneur en croissant en vertu et en gloire: à ce croissant étoient attachés des bouts d'aiguillettes d'or émaillées de rouge, qui marquoient le nombre des actions d'éclat du chevalier. Le chef se nommoit *sénateur*; le roi René prit le titre de *manutenteur*. Nul ne pouvoit être admis dans l'ordre, s'il n'étoit prince, marquis, comte, vicomte, ou issu d'ancienne chevalerie, *gentilhomme de ses quatre lignées, que sa personne fût sans vilains cas de reproche*: les chevaliers devoient chaque jour entendre la messe et réciter les heures de Notre-Dame, *se tenir réciproquement en amour et dilection*, ne point médire des femmes. Le serment des chevaliers a été trouvé, rimé en six vers par le roi René, sur des heures manuscrites dont je parlerai. On ne pouvoit leur ôter l'ordre que pour hérésie, trahison et *couardise*.

(2) *Explication des cérémonies de la Fête-Dieu d'Aix en Provence*. Aix, 1777, in-12.

sur lui un mépris que trois siècles n'ont pas encore effacé. Mais Frédéric, fils naturel du prince Gui-Antoine, avoit succédé à la souveraineté d'Urbin par le suffrage du peuple ; sa valeur, ses exploits et ses nobles qualités avoient fait oublier ce qu'on pouvoit reprocher à sa naissance : il étoit regardé comme un des plus illustres capitaines de son temps, et Raphael de Volterre le compare à Philippe de Macédoine. Il est vrai que ce duc avoit été battu en 1460, par le comte Piccinino, qui commandoit les troupes de Jean d'Anjou, fils de René : mais les armes sont journalières ; et l'on ne sauroit excuser ce bon roi d'avoir ainsi ridiculisé un ennemi généreux, que la victoire avoit abandonné cette fois, mais dont le succès a couronné souvent les entreprises. La duchesse, que René associa à son époux dans cette ridicule cérémonie, est Baptiste Sforce, fille d'Alexandre Sforce, que le duc avoit prise pour femme en 1459, après la mort de Gentile Braccaleone.

Le duc, bizarrement vêtu de jaune et de rouge, a un bonnet surmonté d'une couronne, et il tient à la main un bouquet : la tête de la duchesse est ombragée d'une énorme perruque ; sa couronne est accompagnée de plumets verts et blancs, et elle agite burlesquement un grand éventail. René étoit tant aimé, que le peuple signaloit sans doute sa gaieté en adressant à ses ennemis des railleries outrageantes : encore aujourd'hui un rire bruyant annonce l'arrivée

des ânes qui promènent grotesquement les deux souverains (1).

Des chevaliers du guet *(pl. XLVII, n.os 16 et 17)* les suivent encore avec des trompettes *(n.° 18)* et des timbales *(n.° 19)*; ils annoncent le dieu Momus *(n.° 20)*, qui est bien placé après cette bizarre scène: son vêtement bigarré est garni de grelots, ainsi que son immense bonnet; il tient la marotte dans une main et un masque dans l'autre.

Si Momus est à cheval (2), on peut bien représenter de même les autres divinités. Mercure paroît *(n.° 21)*; il est coiffé du pétase ailé, et il tient son caducée: la Nuit *(n.° 21*)* l'accompagne. Une grande union doit régner entre eux, puisque, pour remplir ses principaux emplois, il a souvent besoin qu'elle le couvre de son obscurité: aussi Molière, dans le prologue de sa comédie d'*Amphitryon*, les a-t-il représentés conversant ensemble. Le vêtement noir de la déesse est semé d'étoiles, et elle tient à la main de soporifiques pavots.

(1) Lorsque la reine Catherine de Médicis alla en Provence pour apaiser les troubles qui s'y étoient élevés, elle vit avec plaisir cette procession, qui étoit trop dans le génie de sa nation pour ne pas lui plaire; mais on supprima le duc et la duchesse d'Urbin, parce qu'étant fille de Laurent de Médicis, elle étoit elle-même comtesse de Bologne et duchesse d'Urbin. BOUCHE, *Histoire de Provence*, p. 674.

(2) On doit remarquer que toutes les divinités du paganisme sont à cheval; c'est leur triomphe: tous les autres groupes ne sont qu'accessoires et marchent à pied.

Un cortége hideux annonce que bientôt nous verrons paroître le sombre Pluton *(n.° 24)*, et les noires divinités qui forment son affreuse cour. Le premier groupe est celui des *Razcassetos (n.° 22)*: on donne ce nom à une troupe de misérables chargés de représenter les lépreux de l'Écriture; tout leur vêtement consiste en deux tabliers de mulet, à franges, qu'ils mettent l'un devant, l'autre derrière, avec deux rangées de gros grelots posées en sautoir. Les uns ont un grand peigne, d'autres une brosse, un autre à d'énormes ciseaux de tondeur; tous ont une têtière rase : ils sont sans cesse occupés à peigner, brosser, tondre la perruque qui est clouée à la têtière d'un autre *Razcasseto*, qui cherche quelquefois à fuir ces importuns barbiers. On croit que ce nom, qui n'est pas provençal, est dû à la guerre qui eut lieu entre les *Razats* et les *Carcistes :* on appeloit *Razats* ceux que les gens du comte de Carces, lieutenant du roi, avoient dépouillés et comme rasés; et *Carcistes*, ceux qui, pendant les troubles que ces vexations occasionnèrent, tenoient pour son parti. On croit que Catherine de Médicis, qui étoit venue pour apaiser ces troubles, ayant demandé l'explication du jeu des lépreux, un plaisant lui répondit que c'étoient les *Razats* qui peignoient un *Carciste* : de là l'on nomma ce jeu celui des *Razats et des Carcistes*, et, par corruption, des *Razcassetos*. Quelle que soit l'étymologie du

mot, il est certain que le groupe des *Razcassetos* est hideux, et que leur vêtement est dégoûtant.

Moïse, ce sage législateur, suit ces misérables *(n.° 23)*. Son front est orné de deux rayons de lumière ; il montre avec une baguette les tables de la loi : le grand-prêtre est près de lui, coiffé de la *cidaris*, et portant le pectoral (1) : tous deux cherchent à ramener les Israélites au culte du Très-Haut. Pendant ce temps, ceux-ci, égarés par l'idolâtrie, dansent autour du veau d'or, qu'un d'entre eux élève au-dessus d'un bâton ; ils crient *ouhoou, ouhoou*, en signe de mépris, en passant devant Moïse et le grand-prêtre; et un autre jette, aussi haut qu'il peut, un pauvre chat, qu'il retient dans sa chute avec assez d'adresse : c'est pourquoi l'on appelle cette scène *lou jouec dou cat* [le jeu du chat].

Les Israélites sont vêtus de manteaux noirs, et ils ont une laide têtière que deux énormes bosses rendent encore plus difforme (2).

Les Israélites méprisent les sages préceptes de leur conducteur et de leur vénérable pontife ; l'enfer

(1) C'est par erreur que le graveur de cette planche a oublié de figurer ici Moïse et Aaron ; c'est pourquoi ce groupe a été reproduit isolément, *pl. XLVIII, n.° 1.*

(2) Les masques qui servent pour les différens rôles, sont de grosses masses de carton peint, qui emboîtent toute la tête ; c'est pourquoi on les nomme *testieros* [têtières]. Comme ces masques sont lourds et gênans, ceux qui les portent, les quittent après chaque jeu, et s'en servent pour faire la quête. Pendant la

triomphe. Le dieu qui règne dans cet abîme, Pluton, paroît *(pl. XLVII, n.° 24)* avec un vêtement noir semé de flammes, une fraise noire bordée de rouge, et un bonnet noir et rouge, en forme de couronne; il porte dans une main le sceptre redoutable qui fait trembler les mânes, et la clef sous laquelle il les retient, pour annoncer que, comme le dit le Dante, une fois entré dans son empire, on doit renoncer même à l'espérance. Son épouse le suit dans le même costume *(n.° 24*)*: la sombre Proserpine laisse à son époux son sceptre d'ébène; elle tient dans une main un flambeau, symbole des tourmens qu'on éprouve dans les enfers, et une clef qui annonce que sa surveillance est aussi sévère que celle du dieu à qui elle est unie.

Les noirs démons les accompagnent. La scène que représente le premier groupe *(pl. XLVII, n.° 25,*

---

révolution, quelques costumes ont été détruits, principalement ceux du lieutenant du prince d'Amour et de ses suivans; mais les têtières ont été conservées. Avec quel dégoût on doit engloutir sa tête dans cette enveloppe hideuse et profonde, où, depuis trois siècles et demi, trois cent cinquante couches de crasse et de sueur se sont accumulées et superposées!

Le jour de la Trinité et le jour de la Fête-Dieu, les diables et les *Raçassetos* vont à la première messe à Saint-Sauveur, avec leurs têtières à la main; et, avant de sortir, ils font dessus d'amples aspersions d'eau bénite, en faisant des signes de croix, de peur de trouver parmi eux un personnage de plus (le vrai diable), comme ils prétendent que cela est arrivé.

et plus fidèlement *pl. XLVIII, n.° 4*), s'appelle *lou pichoun jouec déis diables* ou l'*armetto*, c'est-à-dire, *le petit jeu des diables* ou *la petite ame*. Un enfant en gilet blanc et les jambes nues, représentant la *petite ame*, tient une grande croix: malgré ce signe, des démons cornus, armés de massues et de légers bâtons fourchus, cherchent à l'enlever; mais un ange vêtu de blanc, avec des ailes dorées, et dont la tête est entourée d'une auréole, protége l'ame, et reçoit sur son dos, garni d'un épais coussin, tous les coups qu'on veut porter à celle-ci. L'ame et lui passent alternativement de chaque côté de la croix, qu'ils tiennent entre eux deux. A la fin du jeu, l'ange saute pour témoigner sa joie d'avoir préservé l'ame de la méchanceté des démons.

Le groupe suivant (*pl. XLVII, n.° 26*) est plus nombreux, et on l'appelle *le grand jeu des diables* ou seulement *les diables*. Le barbare Hérode, reconnoissable à sa couronne, est livré à leur furie, en punition sans doute du massacre des innocens: une douzaine de démons, costumés comme les précédens, et portant comme eux deux bandoulières en sautoir garnies de grosses sonnettes, le harcèlent avec des fourches; le pauvre roi tâche de les écarter avec son sceptre; il saute à droite et à gauche, d'une manière qui égaye la populace: il finit cependant par leur échapper, et saute encore pour se réjouir de sa délivrance; mais sa joie est de courte durée, les diables le ressaisissent bientôt. Au milieu d'eux est la diablesse: c'est

ordinairement un grand homme à visage découvert, ayant du rouge, des mouches, et vêtu dans le costume le plus moderne.

L'enfer a disparu à l'aspect de Neptune et d'Amphitrite *(n.° 27)*, comme le feu cesse à l'approche de l'onde. Ces divinités des eaux devroient être sur des hippocampes ou chevaux marins; mais il faut qu'elles se contentent, comme les autres, de rosses terrestres. Leur vêtement est bleu comme la plaine liquide; le dieu tient son redoutable trident, que les vents craignent encore plus que son *quos ego*, et Amphitrite porte deux dauphins.

Une musique guerrière précède des porteurs de palets *(n.° 27*)*, qui rappellent peut-être le jeu du disque, jeu qui fut si fatal au bel Hyacinthe.

Cette musique annonce aussi la troupe joyeuse des Satyres et des Nymphes *(n.° 28)* vêtus de vert, couleur des feuilles, parure des forêts. Les Satyres ont des culottes couvertes de poils, une longue queue, des cornes et de longues oreilles à leur petit chapeau; les Nymphes ont des couronnes de roses: tous portent à la main des rameaux verdoyans, et leurs habits sont chargés de grelots. Pan et Syrinx à cheval *(n.° 29)* sont bien placés à la suite de ce groupe. Syrinx tient une branche de ces frêles roseaux qui la préservèrent de l'ardeur pétulante du dieu des bergers, lorsqu'il la poursuivit jusqu'au sein du Ladon: Pan joue de la flûte, dont les sons lui rappellent la métamorphose

de celle qui sut se dérober à sa tendresse; il est vêtu d'une peau de bouc, et coiffé d'un chapeau de berger orné d'un plumet.

Un petit char à deux roues, qu'on pourroit plus justement appeler une charrette, orné de pampres et de raisins, porte en triomphe le dieu des vendanges *(n.° 30)*. Il n'a pas cette jeunesse éternelle, cette beauté languissante et efféminée qui le caractérise dans les anciens ouvrages de l'art; ce n'est point le Bacchus des Grecs : c'est tout bonnement celui qui sert d'enseigne à nos cabarets. Son costume est cependant plus décent, car il n'offense pas les regards par sa nudité rubiconde; il est vêtu d'un gilet tigré, et il porte sur ses épaules une peau de panthère en forme de manteau. Son trône est un tonneau : il est armé d'une bouteille et d'une courge taillée en coupe, et il encourage ses suivans à boire comme lui.

Bacchus n'est pas seulement le dieu de la treille; malgré sa mollesse apparente, il a dompté des peuples belliqueux et soumis l'Inde : la société du dieu des combats ne sauroit donc l'effrayer. Mars le suit, armé du casque et du bouclier *(n.° 31)*, ainsi que Minerve *(n.° 31*)*, qui tient dans une main sa redoutable lance et la tête de l'insolente Méduse.

Les Centaures, sur les monumens antiques, font souvent partie des Bacchanales : ces êtres, formés de deux natures, buvoient à outrance, et enlevoient les femmes dans leur ivresse. Les hommes attachés

au corps d'un cheval, qui suivent Bacchus, pourroient d'abord être pris pour des Centaures ; ce sont seulement des jeunes gens qui ont fixé à leur ceinture un cheval de carton dont le caparaçon leur cache les jambes : ils tiennent à la main un petit bâton orné de rubans, et, au son d'un air joué par le joyeux tambourin et le perçant galoubet, et dont la musique a été composée par le roi René (1), ils exécutent des évolutions, des manœuvres singulières. Jamais le cheval ne tombe sans le cavalier : la chute de tous deux est fréquente ; mais le scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel, que ces cavaliers ont soin de porter, les préserve de tout danger. Cette cavalcade pédestre porte le nom de *chivaouz frux*, c'est-à-dire, *chevaux fringans ;* mot qui se disoit *frisque* dans l'ancien langage françois.

M. Grégoire a pensé que cette danse avec des chevaux de carton étoit une imitation d'une ancienne danse à cheval qui peut-être avoit lieu au temps de la chevalerie. Cette danse à cheval étoit effectivement en usage à la cour au temps de Brantôme et de Bassompierre ; on la connoissoit encore en Espagne en 1775 ; et elle s'exécute chaque jour au spectacle de Franconi. Il paroît que ce genre d'amusement est très-ancien ; il se renouvelle en Italie dans différentes occasions, depuis un temps très-reculé.

(1) Voyez *pl. IV.*

Du reste, nous avons vu de semblables cavalcades dans le divertissement de *Don Japhet d'Arménie*, qu'on appelle *le tournois*, dans le *Duel d'Arlequin et de Scapin*, et dans toutes les mascarades du carnaval.

Des divinités pacifiques suivent Mars, Pallas, et leur troupe guerrière. La chaste Diane *(n.° 33)* tient son arc et ses flèches ; son dos est chargé du carquois ; le croissant avec lequel elle nous éclaire pendant la nuit, orne son bonnet : sur celui d'Apollon *(n.° 33*)* est un soleil ; ce dieu tient à la main la lyre dont il tire des sons si harmonieux, et le coq matinal, qui est aussi l'emblème de l'art divin de rendre la santé aux malades. Mais comment un poëte a-t-il pu oublier les Muses !

La reine de Saba *[la reino Sabo]*, avec une robe garnie et chamarrée, coiffée d'un voile et d'une couronne, est venue visiter le roi Salomon *(n.° 34)*. Elle remue les hanches d'une manière un peu trop libre pour son éminente condition ; mais ses agaceries réussissent : le grave roi Salomon devient, pour lui plaire, vif et pétulant comme un Provençal ; il exécute devant elle une danse animée, en agitant des grelots attachés à ses jarretières, et en secouant une épée, au bout de laquelle est un *castelet* [un petit château] de fer-blanc doré, surmonté de cinq girouettes, qui représente probablement le palais du grand roi, ou le temple saint qu'il a bâti : chaque fois qu'il salue la reine en inclinant l'épée, elle le lui rend par un mouvement

circulaire des reins à droite et à gauche. Les suivantes de la reine ont chacune à la main une coupe d'argent, symbole des présens que leur maîtresse lui a offerts. Après le troisième salut, ces dames forment une danse sur un air qu'on attribue aussi au roi René *(pl. IV)*; la reine, par le mouvement qui lui est particulier, témoigne le plaisir qu'elle y prend. Le roi est toujours choisi parmi les meilleurs danseurs de la ville; il doit faire preuve de son talent avant son admission.

Saturne *(pl. XLVII, n.° 35)* est vêtu d'un habit couleur de chair; heureusement le dieu est trop vieux pour faire naître des tentations. Son bonnet est surmonté d'une faux, et dans la main droite il tient un serpent qui mord sa queue, symbole de l'éternité. Cybèle *(n.° 35)*, qui l'accompagne, est couronnée d'une tour peinte; elle tient le disque ou tympanon qui représente un des hémisphères de la terre, et une branche de pin, arbre qui lui est consacré.

Léis pichoun̓x dansaïres [les petits danseurs] *(n.° 36)* et *léis grands dansaïres* [les grands danseurs] *(n.° 37)* précèdent le grand char du maître des dieux. Leur vêtement blanc est orné de rubans de couleur; ils portent des scapulaires, et ont à la main une petite baguette garnie de rubans couleur de rose, qui leur sert à marquer la cadence : l'air sur lequel ils dansent est aussi attribué au roi René.

Le grand char à quatre roues, traîné par quatre

chevaux *(n.° 38)*, porte le reste de l'Olympe. Jupiter tient son foudre et son aigle, Junon son sceptre et son paon ; tous deux ont une couronne de fer-blanc : devant eux est Vénus, qui tient des bouquets; auprès d'elle est Cupidon avec son arc et ses flèches, accompagné des Jeux, des Ris et des Plaisirs. Le fond du char est doré, garni de buis, de lierre, et entouré de lampions et de flambeaux.

Pourquoi ces trois vilaines sœurs qui le suivent *(n.° 39)*, ne sont-elles pas avec leur maître Pluton ? c'est sans doute pour offrir une moralité, et nous dire que tout se termine par la mort. Ces trois sœurs sont les Parques : Clotho tient la quenouille, Lachésis le fil, Atropos les terribles ciseaux.

Ce nombreux et bruyant cortége passe au travers d'une foule immense, et parcourt les principales rues de la ville. René auroit mieux rempli son but en n'y plaçant que des divinités païennes; mais quelques autres groupes y ont été associés pour grossir le cortége, et répéter les jeux qu'ils doivent exécuter le lendemain : d'ailleurs, à l'exception de la reine de Saba, tous peuvent y trouver place sans nuire au but que l'auteur de cette bizarre pantomime s'étoit proposé.

Le roi René a donné, dans cette composition, une preuve de sa bonté et de son esprit pacifique. En Italie, en Espagne sur-tout, les divinités auroient été chassées après avoir été vaincues dans un combat à outrance, et les diables auroient été rôtis. Ici les

divinités du paganisme n'ont plus que le soir pour exercer encore leur empire sur la terre : l'aurore vient, elles disparoissent avec les ombres de la nuit, emblème de l'ignorance ; alors c'est la fête du Créateur, c'est le triomphe de la religion, triomphe qui n'a rien d'inhumain, rien de sanglant, et qui annonce un Dieu de paix et de bonté.

Le lendemain, le son des cloches précède la cérémonie, dont nous n'avions vu que la vigile. Autrefois la procession sortoit à dix heures du matin, à cause des corps nombreux qui y assistoient ; aujourd'hui ce n'est plus que vers deux heures. Nous passâmes cette journée chez M. d'Albertas, et nous vîmes la cérémonie, de son hôtel, devant lequel chaque groupe s'arrêta pour exécuter ses jeux.

Les divinités du paganisme ont été dissipées par la présence de Dieu, dont cette fête est le triomphe ; elles ne reparoissent plus. La procession est formée des autres groupes de la veille, et de quelques-uns qui n'y ont point paru ; je m'arrêterai seulement à ceux-ci (1).

Le guet à pied et à cheval [les chevaliers du Croissant *(pl. XLVII, n.os 8, 10 et 12)*] ouvrent la

(1) Sur la *pl. XLVIII*, je n'ai fait graver que les groupes qui ne paroissent pas dans le guet, la veille de la procession, et qui, par conséquent, ne sont pas figurés sur la *pl. XLVII* ; j'y ai reproduit aussi quelques groupes qui n'avoient pas été représentés fidèlement sur la *pl. XLVII*. Tous ces groupes ont été représentés isolés ; il sera facile au lecteur de se les figurer en procession.

marche,

marche ; puis paroît la croix, signe de notre rédemption ; ensuite vient *lou jouec dou ,cat*, ou Moïse et les Israélites avec le veau d'or *(pl. XLVII, n.° 23, et pl. XLVIII, n.° 1)* ; les Razcassetos *(pl. XLVII, n.° 22)* ; la reine de Saba *(ibid. n.° 34)* ; le grand jeu des diables *(ibid. n.° 26)*. Le groupe appelé la *Bello-Estello* [la Belle-Étoile] *(pl. XLVIII, n.° 2)* est composé des trois mages, suivis chacun d'un page, et qui vont se rendre à Bethléhem, guidés par la *belle étoile* qui les y conduit. La têtière des mages ou des rois est ceinte d'une couronne ; mais celle des pages est en pain de sucre : tous portent une boîte en pyramide ; ce qui désigne les présens de myrrhe, d'encens et d'or, que les mages viennent offrir *(pl. XLVIII, n.° 2)*. Le jeu consiste à tourner à droite et à gauche de l'étoile quand on l'agite, et à s'arrêter quand elle s'arrête. Le page qui en est le plus près, vient la saluer en dandinant sur le pied droit et sur le pied gauche ; après quatre ou cinq pas semblables, il fait un grand salut avec sa boîte ; puis il se retourne et fait un mouvement de reins de droite à gauche et de gauche à droite, qu'on appelle le *réguigneou ;* celui qui réussit le mieux charme davantage les assistans et gagne le plus d'argent : après cela, il s'avance vers le roi son maître, et le salue de la même façon ; ce premier roi se retourne et reçoit le salut du second page, et chacun en fait autant.

du bâton orné de rubans, qu'ils font tourner avec agilité autour du bras, d'un doigt ou du corps; ils le lancent à une grande hauteur, et le retiennent avec adresse, en lui imprimant le même mouvement. Alors viennent *l'abbé de la ville* ou *de la Jeunesse (ibid. n.° 10)* vêtu d'un habit noir, d'un manteau de même couleur; puis *le roi de la Basoche (ibid. n.° 11)*, vêtu de blanc, ayant un manteau de drap d'argent; enfin le *lieutenant du prince d'Amour* encore plus richement vêtu, avec un cordon bleu, comme le roi de la Basoche : ils tiennent un gros bouquet, ainsi que le *guide du prince d'Amour (ibid. n.° 12)*; ils saluent les personnes qui sont aux fenêtres. La procession passe ensuite. Derrière le dais est la *Mouert* [la Mort] *(ibid. n.° 13)* qui fait aller sa faux à droite et à gauche, en criant *hohoou, hohoou* (1).

Les jeux parcourent encore les rues après la procession, et exécutent leurs différentes scènes. Le plus plaisant étoit autrefois celui de *Momus* ou des *Momons*, appelé aussi *le jeu du duc d'Urbin*, parce que René a voulu probablement donner à cette farce ridicule le nom d'un homme qu'il n'aimoit pas. Ce jeu étoit composé d'une troupe de Satyres attachés à la suite de Momus, et qui faisoient mille plaisanteries

(1) Il y avoit autrefois beaucoup d'autres jeux qui ont été supprimés, tels que *Adam et Ève, Caïn et Abel, le Sacrifice d'Abraham, les Signes en Égypte, les Prestiges des Égyptiens, les Prophètes, S. Jean-Baptiste, S. Michel, &c.*

aux passans : malheur au vieil avare, au mari soupçonneux, à l'épouse légère! les suivans de Momus ne manquoient pas de les désigner dans des vers souvent malins, mais toujours sans prétention et sans art, puisque leurs auteurs appartenoient à la classe du peuple. Un paveur, appelé *Balthazar Roman*, étoit en 1605 et fut pendant long-temps directeur et auteur de ces farces : les consuls le payoient pour les composer; et ceux qui craignoient ses bons mots naïfs et piquans, achetoient son silence. Il étoit précédé de ses acolytes, tous vêtus en jaune comme lui, qui s'introduisoient dans les salons et en jonchoient le pavé de fleurs de genêt; il entroit le dernier : alors il entonnoit ses couplets, dont chacun chantoit successivement un vers. Il avoit, outre cela, le privilége de célébrer en vers tous les événemens publics : il vendoit des chansons pour des mariages, pour des fêtes, pour toute sorte d'occasions; et sa boutique étoit aussi accréditée que celle du cocher de Vertamont. En 1645, il laissa, en mourant, ce grave emploi à son fils *Arnaud Roman*. Celui-ci fut, comme son père, paveur et farceur jusqu'en 1660 : mais alors il voulut montrer trop d'esprit ; il se fit secrètement aider : c'étoit un temps de troubles et de divisions; plusieurs personnes distinguées profitèrent de ce moyen pour s'attaquer réciproquement; l'autorité s'en mêla, et le moderne Momus fut condamné à se taire.

On a disputé sur le but que le bon roi René s'étoit proposé dans la fête que je viens de décrire. M. Grégoire a voulu prouver que c'étoit une réunion des exercices militaires de l'ancienne chevalerie, un *tournois de courtoisie*, joint à des cérémonies religieuses et à quelques intermèdes ou pantomimes tirés de l'histoire sainte. Cette opinion ne sauroit être soutenue. Rien dans ces jeux, comme nous l'avons vu, ne ressemble à un tournois : il est démontré que le bon prince a voulu faire une grande pantomime en deux journées, qui représentât les fêtes joyeuses de l'Olympe, exécutées pendant les ténèbres, et ensuite le triomphe de la religion sur le paganisme. Ce vaste plan donnoit une libre carrière à son goût pour la poésie, dans la composition de ses groupes religieux et profanes.

Nous avons déjà dit que les représentations dramatiques composoient, chez les anciens, une partie des pompes et des processions (1), principalement de celles qui avoient lieu en l'honneur de Cérès et de Bacchus. Les Bacchanales que l'on voit sur les vases grecs, nous retracent sans doute des groupes qui ont figuré dans ces solennités (2) : sur un de ces vases, on voit des jeunes gens qui, pour paroître dans ces cérémonies, mettent des masques de Satyres, et s'attachent à la ceinture un simulacre monstrueux de

(1) Tome I.er, p. 69.

(2) BŒTTIGER, *Quatuor ætates rei scenicæ apud veteres*, p. 7.

l'organe qui caractérise spécialement (1) ces demi-dieux. Il est également démontré qu'on joignit à ces fêtes des scènes pantomimes qui retraçoient les événemens consacrés par une tradition révérée. On y voyoit l'arrivée de Cérès chez Celeus, la naissance de Triptolème, les rires immodérés de Baubo. On y représentoit l'histoire entière d'un dieu ou d'un héros, et ses principales aventures (2) : c'est pourquoi l'on voit sur les vases peints les plus anciens, les divers travaux d'Hercule, les exploits de Thésée, Bacchus et Ariadne, Oreste matricide (3). L'usage de ces pantomimes religieuses s'est conservé dans la Grèce, longtemps même après la formation régulière de leur théâtre. Dans la célèbre pompe qui eut lieu à Alexandrie sous Ptolémée-Philadelphe, on vit paroître les dieux et les déesses avec leurs attributs, et tout ce qui avoit rapport à leur histoire. Bacchus étoit précédé de Silène qui faisoit faire place, et de Satyres qui portoient des flambeaux; l'Année étoit entourée des Saisons; la statue du dieu de Nysa paroissoit au milieu de cent quatre-vingts personnages portés sur un seul char. Le cortége de Jupiter n'étoit assurément ni moins nombreux ni moins brillant que celui de Bacchus; et l'on peut en dire autant de celui des autres dieux.

(1) TISCHBEIN, *Vases peints*, tome I.er, pl. 39 et 40.
(2) CLEMENS ALEXANDR. *Paræneti.*
(3) *Monumens antiques*, tome I.er, art. XXIII.

Ceci convient très-bien à la procession qui nous occupe. Nous avons vu comment on avoit introduit dans plusieurs cérémonies religieuses, des personnages de l'ancien et du nouveau Testament, et principalement, au temps de Noël, ceux qui assistèrent à la naissance de Jésus-Christ (1). L'époque où René composa sa procession, étoit celle où l'on jouoit de ces farces religieuses appelées *mystères :* dans la ville d'Apt, des jeunes gens, habillés aux dépens du public, représentoient les saints mystères le jour de la Fête-Dieu (2); et les habitans d'Arles retinrent pendant un an, en 1433, les mimes ou ménétriers qu'on leur avoit envoyés pour relever la pompe des processions.

René ne fit donc, en établissant cette fête, que suivre un usage du temps, convenable à ses goûts: il voulut cependant lui donner un but moral, en la faisant précéder de l'apparition des dieux du paganisme, que la présence du Sauveur fait rentrer dans le Tartare; c'est pourquoi ce bon roi nomma cette fête, *le Triomphe de l'adorable Sacrement*, ou *le Sacre* (3).

Un prince qui auroit eu l'esprit plus guerrier;

(1) Tome I.er, p. 70.

(2) René aimoit ces sortes de représentations dramatiques, qui étoient les seules qu'on connût alors: il fit représenter, en 1476, une pièce appelée *la Moralité de l'homme mondain.*

(3) M. Fisch, *Briefe über die südlichen Provinzen von Frankreich,*

auroit joint à cette fête des représentations de combats ou de tournois : il n'y est question ni de combats, ni de tournois, ni de guerre, ni de chevalerie ; on y fait seulement l'exercice de la pique, le jeu du bâton; ces exercices sont exécutés, non par des guerriers, mais par des hommes de la riante cour du prince d'Amour et de l'abbé de la Jeunesse.

René n'a rien voulu y admettre non plus qui retraçât le joug de la féodalité : il a représenté les trois

---

p. 419, a voulu trouver dans ces pantomimes religieuses un plan régulier et suivi. Son explication me paroît plus ingénieuse que solide; car, pour cela, il distribue les groupes dans un ordre qui n'est pas exact. Selon lui, « la première représentation ou le premier acte est, pour ainsi dire, le prologue de la pièce, et en offre le sommaire, c'est-à-dire, le but et les résultats de la religion, sous l'image d'une ame assaillie par le diable, et sauvée par le christianisme, désigné par la croix et par la protection d'un ange. Le roi René avoit aussi l'intention de se rappeler à lui-même ainsi qu'à ses successeurs les dangers de la dignité royale ; ce qui lui fit imaginer les deux scènes des diables, dont chacun paroît désigner un vice particulier : la diablesse est l'emblème de la volupté.

» La seconde représentation nous offre l'esprit humain abandonné à ses propres forces, s'égarant sur la route d'une fausse religion, et adorant des dieux qu'il s'est faits lui-même. Comme religion des ténèbres, elle paroît la nuit, parce qu'elle est fausse : elle précède le commencement de la véritable fête chrétienne. La reine de Saba est peut-être Cérès ou Latone, à qui, par des raisons d'économie, on aura donné le vêtement de la reine de Saba, qui paroît le lendemain à la grande fête.

» Dans la troisième représentation ou le troisième acte, la fausse religion a quitté la scène, avec la nuit qui l'avoit fait naître, et a cédé la place à la religion révélée.

» Le prologue paroît encore une fois pour mieux faire saisir la

ordres de l'État, mais d'une manière qui ne pouvoit choquer l'un en l'abaissant au-dessous de l'autre. Le roi de la Basoche est le représentant du tiers-état ; l'abbé de la Jeunesse, celui du clergé ; le prince d'Amour, celui de la noblesse, à la tête de laquelle René auroit pu mettre un prince puissant, suivi de ses chevaliers, de ses écuyers, de ses vassaux : au lieu de cela, c'est le prince d'Amour avec ses aimables sujets.

---

signification de l'ensemble. Les deux époques du judaïsme sont d'abord mises sur la scène : Moïse et Aaron désignent celle de sa fondation ; la reine de Saba, celle de sa plus grande splendeur, où des personnages puissans venoient des pays les plus éloignés pour admirer la magnificence du nouveau royaume et la sagesse du grand roi. Le judaïsme est suivi du christianisme, figuré par ses principaux personnages et par les événemens les plus remarquables de son histoire dans les premiers temps. Enfin, comme application de la pièce entière, on voit paroître le *christophore* [S. Christophe], symbole du monde qui se convertit au christianisme.

» Le quatrième acte offre l'épilogue et l'application locale. Le roi René et ses Provençaux, sous les traits de chevaliers et de gens du peuple, *léis chivaoux frux* et *léis dansaïres*, se réjouissent du triomphe de leur religion en dansant au son d'une joyeuse musique. Peut-être le masque dégoûtant des *Razçassetos* est-il une allusion à la conquête de la Terre-Sainte, d'où les croisés ne rapportoient chez eux que la misère et la lèpre.

» La Mort vient en dernier lieu, et termine la procession : sa faux indique d'une manière assez tragique quelle est la fin de tout ce qui se passe dans ce monde. »

CHAPITRE LV.

Cabinet de minéralogie de M. de Fons-Colombe le père; — d'entomologie de M. de Fons-Colombe le fils. — Hôtel bâti par le Puget. — Torse. — Place des Prêcheurs. — Fontaine. — Église de Sainte-Madeleine. — Annonciation attribuée à Albert Durer. — Inscription arabe. — Inscriptions typographiées. — Calvaire singulier. — Vers du roi René. — Tombeau d'un boucher. — Le roi René; son goût pour les lettres et les arts; la peinture favorisée en Provence. — Tableau du roi René peint par lui-même. Le *Buisson ardent*. — Ce prince et son épouse figurés dans l'intérieur des volets; l'Annonciation à l'extérieur. — Le passage de la mer Rouge, sur un sarcophage chrétien.

Le jour de notre départ étoit fixé, et il nous restoit cependant encore plusieurs choses à voir. Nous regrettâmes infiniment de ne pouvoir examiner la riche collection d'insectes que M. de Fons-Colombe le fils a formée. M. son père eut la bonté de nous montrer son beau cabinet de minéralogie; il est très-intéressant pour l'étude, et il renferme aussi des pièces rares.

Nous y remarquâmes une pierre calcaire, dont la surface est toute parsemée d'empreintes de petits poissons, longs d'environ un pouce et très-bien caractérisés. Cette pétrification a été trouvée dans les carrières à plâtre qui sont auprès d'Aix; elle mériteroit d'être dessinée et gravée avec soin.

Nous vîmes dans le salon un tableau du Puget, où cet artiste s'est représenté lui-même, avec sa femme et son enfant, sous l'allégorie de la Sainte-Famille. L'enfant n'est pas bien; la Vierge est déjà sur le retour : la tête de S. Joseph est la meilleure partie du tableau ; elle est du moins intéressante, parce qu'elle nous offre les traits de ce célèbre artiste. Ce salon est encore décoré d'une table de vert antique, qui vient d'un bloc ou tronçon de colonne trouvé à Aix, et qu'on a débité pour en faire quatre tables : il y en a une chez M. d'Albertas.

Le troisième fils de M. de Fons-Colombe, qui, très-jeune encore, se livre avec succès à l'étude des antiquités et des médailles, nous avoit accompagnés. Il nous fit passer, en revenant, devant l'hôtel qu'occupoit autrefois le marquis d'Argens : la façade est d'un assez bon goût. Cet hôtel a été construit sur les dessins du Puget, qui étoit, comme Michel-Ange, sculpteur, peintre et architecte.

Il y a dans la maison où l'on a placé l'école secondaire, une école de dessin, dirigée par M. Clairian; nous y vîmes un beau torse antique d'un petit Faune, ou plutôt d'un jeune Bacchus, en marbre de Paros. Ce torse a été trouvé près de Salon. Le vase qui est à ses pieds, est du même bloc que le torse.

Sur la place des Prêcheurs, qui est devant l'église de Sainte-Madeleine, il y a une fontaine surmontée d'un obélisque d'un très-beau style, qu'on laisse

dégrader faute d'enlever les herbes qui finiront par disjoindre les pierres et les renverser.

Depuis notre départ on a restauré sur la place de la maison de ville une colonne antique de granit égyptien, et on l'a consacrée à l'Empereur, avec cette inscription, composée par M. de Saint-Vincens :

NAPOLEONI I,
FRANCORVM IMPERATORI,
PRINCIPI OPTIMO, INVICTO,
TEMPLORVM RESTITVTORI,
JVSTITIA, LEGIBVS
POPVLOS MODERANTI,
VICTORIIS, CONSILIO
PACEM FVNDANTI,
AQVENSES CIVES
COLVMNAM EX ÆGYPTO
A ROMANIS TRANSVECTAM,
NVLLI DICATAM,
DEDICAVERVNT
ANN. MDCCCVI,
NATALI DIE XV AVG.

Nous entrâmes dans l'église de Sainte-Madeleine, où l'on trouve un tableau singulier qui est attribué à Albert Durer ; il n'est pourtant pas indiqué dans la liste de ses nombreux ouvrages. Quoi qu'il en soit, l'artiste, si ce n'est lui, est au moins de son temps, et il appartenoit à l'école allemande. Il a figuré le Père éternel dans un nuage ; la Vierge est à genoux ; dans le rayon, éclairé par le souffle divin,

qui sort de la bouche du maître du monde et entre dans l'oreille de la chaste Marie, est un petit enfant qui va pénétrer par cet organe. La Vierge porte une chape d'or; l'ange qui lui annonce l'heureux effet de l'esprit créateur, est vêtu d'une chape rouge, à laquelle il y a des ouvertures pour donner passage à ses ailes. M. de Saint-Vincens possède un dessin de cette singulière peinture.

Nous savions qu'il existoit, sous l'entrée de la maison de M. Mieulan, une inscription arabe dont nous desirions avoir la copie : la difficulté des caractères auroit rendu cette entreprise très-longue; et malgré tous nos soins et notre patience, nous aurions pu commettre quelque inexactitude. Nous employâmes, pour la lever, les procédés typographiques. On lave la pierre, on la couvre d'encre d'imprimerie; on applique dessus du papier trempé, et on le retire chargé de toutes les lettres, qui paroissent blanches sur un fond noir quand elles sont en creux, et noires sur un fond blanc lorsqu'elles sont en relief. Comme les lettres sont alors à rebours, il faut lire en sens inverse; mais en présentant la feuille au jour, on lit par derrière le papier, et toutes les lettres se trouvent dans leur première position. Pour obtenir une plus grande transparence des lettres, on doit se servir de papier peu collé. On enlève l'encre qui salit la pierre, en la lavant avec une dissolution de potasse.

C'étoit pour lever ainsi les inscriptions que, d'après l'avis de M. Marcel, nous avions emporté des balles et du noir d'imprimerie : mais il n'est pas très-nécessaire en France de se charger de ces objets, dont le transport est embarrassant ; il n'y a pas de petite ville où l'on ne trouve au moins un imprimeur.

Ce procédé est connu depuis long-temps en Italie ; mais il paroît qu'on ne l'appliquoit qu'aux inscriptions tracées sur des tables de bronze. Leibnitz avoit vu chez Fabretti une copie des Tables Eugubines prise de cette manière (1) ; et il témoigne dans une de ses lettres le desir d'en obtenir une semblable (2).

C'est M. Marcel, aujourd'hui directeur de l'Imprimerie impériale, qui, dans le temps où il accompagnoit notre illustre Empereur dans la mémorable expédition d'Égypte, a songé le premier à lever ainsi les inscriptions gravées sur la pierre. Il a rapporté le *fac simile* de la curieuse inscription de Rosette, et c'est d'après cette épreuve qu'elle a été

(1) *Bernardi Baldi librum de Tabula Eugubina legi olim, notavique eum explicationes vocabulorum ex linguis orientalibus petere. Mihi placuerat ectypon Tabulæ qualem vidi apud D. Fabrettum*, quod ipsa ex Tabula colore nigro infecta in charta applicata fuit expressum. *Nam quæ vidi, characteres non satis exprimunt.* LEIBNITII *Opera*, epist. XIII, ad calcem, tom. I, pag. 37.

(2) ...*Optarem impetrari posse ectypum Tabularum Eugubinarum. Tabulas scis esse æneas, quibus litteræ veteres, quæ* etruscæ *censentur, sunt insculptæ. Si quis amicus Eugubii favere vellet*, possent tabulæ colore aliquo infici, *et ita* uno ictu in charta exprimi : *talem ectypum illic obtinuit Fabrettus*, Ibid. epist. XII, tom. I, pag. 31.

lue, gravée et publiée. J'ai vu aussi chez lui des empreintes des inscriptions du Meqyas et un très-grand nombre d'autres écritures cufiques prises par le même procédé. Il n'offre aucune difficulté ; on peut opérer soi-même ou se servir d'un imprimeur. De cette manière, les personnes les moins versées dans la science des inscriptions peuvent en obtenir des copies de la plus exacte fidélité.

J'ai fait graver cette inscription *(pl. L)*, parce qu'elle présente des ligatures très-embrouillées, et qu'elle peut servir à déchiffrer d'autres monumens du même genre. Mon respectable ami M. de Sacy, mon confrère à l'Institut, a bien voulu la transcrire en arabe ordinaire, et y joindre une traduction et des observations que je donne textuellement.

بسم الله الرحمن الرحيم صلى الله على النبى محمد وآله وسلم تسليما
كل نفس ذايقة الموت وانما توفون اجوركم يوم القيامة
فمن زحزح عن النار وادخل الجنة فقد فاز هذا قبر الحاج
بابت ابن عبد الرحيم المتوفى فى العشر الاول من جمادى
الاولى سنة خمسة و ثمانين و خمسماء

Au nom de Dieu clément et miséricordieux. Que Dieu soit propice au prophète Mahomet et à sa race, et qu'il leur accorde le salut! *Toute ame* (c'est-à-dire, toute personne) *éprouvera la mort; mais vous recevrez le salaire qui vous sera dû au jour de la résurrection. Celui-là sera bien heureux qui sera écarté du feu et introduit dans le paradis.* C'est ici la sépulture de Hadji Thabet, fils d'Abdalrahim,

d'Abdalrahim, mort dans la première décade du mois de djoumada premier, l'an 585 [1189 de J. C].

« Ce qui est imprimé en caractères italiques dans » la traduction de cette inscription, est un passage » de l'Alcoran, qui se trouve dans la troisième surate, » verset 182 de l'édition de Hinckelmann, et 186 de » celle de Marracci. Ce passage de l'Alcoran fait ordi- » nairement partie des inscriptions sépulcrales.

» Le caractère dans lequel est écrite cette inscrip- » tion, a beaucoup de ressemblance avec celui des » inscriptions sépulcrales que l'on trouve dans l'ou- » vrage intitulé *la Guida de' forestieri curiosi di vedere...* » *le cose più memorabili di Pozzoli, &c.* de Pompéo » Farnelli, et dans la *Description de l'Arabie*, par » M. Niebuhr. Les ornemens superflus dont cette » écriture est surchargée, sont cause que l'on éprouve » quelque difficulté à lire ces inscriptions.

» Les lettres de celle-ci n'ayant aucun point » diacritique, je n'oserois assurer que le nom ثابت » *Thabet* soit véritablement celui de la personne à » laquelle ce monument a été élevé; car, des quatre » lettres qui composent ce mot, il y en a trois qui » peuvent être lues de plusieurs manières : cepen- » dant je ne vois guère d'autre nom propre que l'on » puisse lire ici. On pourroit bien lire نايب *Naïb;* » mais je ne crois pas que ce mot ait jamais été » employé comme nom propre.

» Dans le mot الاول *la première (décade)*, il manque

» sur le monument un *élif* entre le *lam* et le *waw*; » c'est sans doute une omission du sculpteur. Dans la » date de l'année, on auroit dû écrire, pour la régu- » larité grammaticale, خمس et non خمسة; mais ces » sortes de fautes sont très-communes.

» Une autre inscription du cabinet de M. de Saint- » Vincens, dont M. Millin a pris également une em- » preinte, est écrite dans le même genre de caractère, » et est aussi très-vraisemblablement un monument » sépulcral; mais la pierre a trop souffert des injures » du temps pour qu'on puisse la déchiffrer. »

M. Marcel a également eu la bonté de s'occuper du déchiffrement et de la traduction de ces deux inscriptions.

Les monumens qui rappellent le roi René et le goût de ce prince pour les arts et pour les vers, excitoient sur-tout notre intérêt. Nous allâmes à l'église des Augustins, aujourd'hui fermée, pour voir un bas-relief qu'il a fait exécuter. Derrière le maître autel est une niche dans laquelle on a représenté Jésus-Christ qui monte au Calvaire, assisté de S. Augustin, qui est coiffé d'une mitre et tient la crosse à la main. Les armes du roi René sont aux quatre coins de cette sculpture. Il a composé les vers suivans, qu'on lit au-dessous en caractères gothiques; c'est le Sauveur qui parle:

Voyés l'angoisse et dure peine
Que pour vous autres gent humaine

J'endure très-cruellement;
Car sur moi n'y a nerf ne veine,
Qu'en portant cette croix greveine
N'excite douloureux tourment,
Quant allant haut
Je perds l'halleine,
Et le cœur me fault,
Tant est pleine
Ma chair las de murtrissement;
Ainsi m'en vais piteusement
Recevoir mort honteusement
Pour votre coulpe horde et vaine,
Dont condamnés a damnement
Etiés perpetuellement,
Et est chose toute certaine,
Pourquoi te offrir benignement
Que il faut mon mal pietamment
Si qu'ayés des cieulx le domaine.

Ce monument est difficile à déplacer, parce qu'il est en plâtre; mais, avec des précautions, on pourroit en venir à bout.

On voit encore dans cette église des tombes plates : la plus remarquable est celle de Hugues, qui, dans son épitaphe, a le titre de *bocherius* (1) [boucher]. Cette tombe a été faite en 1514 : on voit au milieu la masse pour tuer les bœufs, et le couperet pour les dépecer.

Le célèbre tableau peint par le roi René devoit encore plus fixer notre attention. Il étoit déposé dans la maison de M. l'archevêque : nous passâmes

(1) Ce mot barbare signifioit aussi, dans le XV.e siècle; *officier de la bouche.*

et les raisins muscats (1). Il faisoit élever des oiseaux rares. Il étoit versé dans la connoissance des livres saints et de la théologie; il étoit aussi avancé qu'on pouvoit l'être alors dans les mathématiques; il faisoit des vers et de la musique. Mais l'art de peindre faisoit son principal amusement: il reste encore plusieurs des peintures dont il enrichissoit les vitres, les murs, les manuscrits. Le tableau dont je vais donner la description n'est pas connu; j'ai cru devoir le faire graver. C'est sans contredit un des plus précieux monumens de l'art, à cause du temps où il a été fait, du rang de celui qui l'a exécuté, et de la manière dont il est peint. Avant de le décrire, j'offrirai sur l'art quelques considérations préliminaires.

L'aurore des beaux-arts éclairoit déjà l'Italie au XVe siècle, pendant que tous les autres états étoient encore plongés dans la barbarie. La plupart des grands hommes dont le génie illustra les règnes de Laurent-le-Magnifique et de Léon X, s'étoient fait connoître avant la fin de ce siècle; ce ne fut guère qu'à l'époque où François Ier appela en France Primatice et Rosso, que la peinture commença à y faire des progrès. Cependant la Provence a eu à cet

---

de celui de *Provincialis* [Provençal], par lequel on désigne la patrie de cette fleur. Elle est encore nommée dans les méthodes, *rosa Provincialis*, qu'on doit traduire par *rose de Provence*, et non *rose de Provins*.

(1) *Vitis apiana.*

égard quelques avantages sur le reste de la France. Le séjour des papes à Avignon y avoit attiré des artistes célèbres pour cette époque, où l'art cherchoit à se débarrasser des ténèbres dans lesquelles il étoit enseveli. Le célèbre Giotto passa quelque temps à Avignon, auprès de Clément V, et l'on possède quelques-uns des tableaux qu'il fit alors. L'art ne fit pourtant pas de grands progrès, puisqu'on ne peut citer aucun ouvrage qui ait quelque mérite. Le genre de la miniature étoit cultivé avec plus de succès que celui de la peinture en grand: on conserve dans les bibliothèques quelques manuscrits accompagnés de vignettes assez agréables. Le roi René s'exerça beaucoup dans ce genre, ainsi qu'on peut le voir dans la notice de ses livres d'heures qui nous ont été conservés ; mais on lui attribuoit aussi des tableaux : ils sont dans le goût des premiers artistes flamands, et peints à l'huile; ce qui a fait présumer qu'il avoit des relations avec Jean de Bruges. On citoit de lui trois ouvrages de ce genre : le squelette qui appartenoit aux Célestins d'Avignon; un *Ecce homo* sur toile, chez les Observantins de Marseille; et le tableau dont je vais donner la description, et qui surpasse les deux autres par sa beauté et par l'importance du sujet (1).

(1) Les descendans de Jean de Matheron (*suprà*, p. 233) conservent aussi un petit portrait du roi René, que ce prince avoit peint pour ce chambellan.

Cette peinture décoroit le maître autel des grands Carmes. Le tableau du milieu représente le *Buisson ardent*. Par un anachronisme dont les monumens du même temps nous fournissent tant d'exemples, le roi René n'a pas figuré Dieu même au milieu du buisson, mais la Vierge Marie tenant son fils Jésus sur ses genoux. Le maintien de la Vierge est gracieux et modeste : le petit Jésus est plus incorrectement dessiné; il tient à la main un miroir qui réfléchit son image et celle de sa mère. Le buisson et les fleurs sont très-bien rendus : mais la flamme manque d'effet; on l'aperçoit à peine. Sous le buisson, on voit à gauche Moïse, qui, selon l'ordre de Dieu, détache sa chaussure d'une main, et se couvre le visage avec l'autre, parce qu'il ne peut soutenir l'éclat de la majesté divine : son air annonce la surprise et l'attention. Sous son bras gauche, il y a une panetière et un petit baril. Devant lui est un ange; ce qui est conforme à l'opinion de quelques commentateurs de l'Écriture, qui prétendent que Dieu parla à Moïse dans le buisson ardent par l'entremise d'un ange. Ce détail étoit ici nécessaire, puisque Dieu même ne paroît point dans cette représentation; le roi René n'a donc pas pu le figurer comme un vieillard au milieu du buisson, ainsi qu'ont fait depuis Raphaël, Carache et Lebrun. L'ange a un air noble et intéressant; son front est ceint d'un diadème orné de perles; il porte dans la main droite

un sceptre d'or : sa chape est richement bordée de perles et de pierreries ; elle a pour agrafe un camée entouré de pierreries, qui représente Adam et Ève près de l'arbre de vie, autour duquel est un serpent à tête humaine, comme l'*Agathodæmon* des Alexandrins. Près du législateur des Hébreux est un chien de berger, qui est peint avec beaucoup de vérité : il garde un troupeau de chèvres et de moutons agréablement groupés. Le site est un paysage éclairé par un soleil couchant, caché par des montagnes placées à l'horizon : un fleuve, qui forme plusieurs sinuosités, arrose cette contrée, où l'on remarque des châteaux, des maisons de campagne ; un de ses bras va baigner une ville qui renferme des édifices et des ponts dans le style gothique. Le devant est parsemé de plantes assez bien peintes ; une d'elles est mangée par un escargot.

Ce tableau est encadré dans une bordure plate à fond d'or sur la même toile : les douze rois de Juda y sont représentés dans le style de la gravure ; ils sont assis sous des niches gothiques. Au-dessous du cintre, dans les angles, sont deux figures peintes de la même manière : l'une est à genoux et donne du cor ; l'autre tient une lance, et est accompagnée d'un chien basset et de deux lévriers. Il y a dans l'autre angle une femme assise près d'une licorne qu'elle sauve de la poursuite des chasseurs : c'est sans doute une allégorie de la pitié. Au-dessus de la

bordure est une frise partagée en trois parties : les deux latérales sont remplies par des anges, dont la plupart sont nus et ont les mains jointes; d'autres, plus âgés, sont vêtus d'une tunique; quelques-uns ont une chape, et portent un sceptre à la main; les adolescens sont couverts d'une cuirasse et armés d'une masse d'armes et d'un bouclier. Cette milice céleste entoure le Très-Haut, placé dans le milieu sous les traits d'un vieillard vénérable : il tient le globe surmonté d'une croix. Entre la frise et la bordure on lit ces mots, tirés du livre de la Sagesse, *Qui me inveniet, inveniet vitam et hauriet salutem à Domino*, SAPI; et dans le bas de la bordure, *Rubum quem viderat Moyses incombustum, conservatam agnovimus tuam laudabilem virginitatem, sancta Dei Genitrix.*

Ce tableau étoit couvert de volets qui ne sont pas moins intéressans. Celui de droite représente le roi René déjà avancé en âge. Ce portrait est précieux, en ce qu'il est d'une très-grande vérité; les yeux ont de la vivacité; tout y annonce la bienfaisance et la bonté. Sa longue robe de velours violet est bordée d'hermine; le camail est du même velours également bordé d'hermine : sa tête est couverte d'un bonnet de velours noir, dont les bords sont relevés. Le prince n'est pas décoré de l'ordre du Croissant, qu'il avoit établi en 1448, parce que cette institution ne dura que vingt ans, et qu'elle étoit sans doute supprimée

alors. Son livre d'heures orné de fermoirs et sa couronne royale sont sur le tapis qui est devant lui; l'écusson du roi, écartelé de Sicile, d'Arragon, de Bar et de Lorraine, est brodé sur ce tapis; au bas est un barbet, qui étoit sans doute un animal cher au bon roi, et qui a obtenu l'honneur d'être peint par son maître.

Derrière René sont trois saints protecteurs de l'Anjou et de la Provence. La Madeleine tient l'ampoule ou vase d'albâtre (1) rempli de parfums qu'elle répandit sur les pieds du Sauveur pendant son repas chez les Pharisiens; la tête est d'un beau caractère: elle est coiffée d'un voile; ce qui est contre l'usage des artistes, qui la représentent toujours avec une longue et blonde chevelure. S. Antoine est près d'elle; il s'appuie sur une béquille, ou plutôt sur une crosse grecque; on aperçoit sous son manteau la lettre T, que portoient les religieux de S. Antoine: la tête, qui ne manque pas d'expression, est accompagnée d'une barbe qui la rend plus vénérable. Devant S. Antoine est S. Maurice, couvert d'une riche armure; son casque, surmonté d'un panache, a sur le devant un camée où est l'image du Christ; la bannière qu'il tient de la main gauche, est ornée de bâtons qui se croisent et sont terminés par des fleurons; son épée

(1) Ce vase n'étoit peut-être pas d'albâtre: on sait qu'on appeloit *alabastrites* les vases à mettre des parfums, parce que dans l'origine ils étoient d'albâtre.

est très-ornée; la tête de S. Antoine est réfléchie par l'armure polie; le saint a un manteau de soie verte sur sa cuirasse. Une tapisserie de même étoffe, mais d'un vert rayé de rouge, garnit le lieu de la scène.

Sur l'intérieur du volet à gauche, il y a aussi quatre figures. Jeanne de Laval, seconde femme de René, est à genoux, comme lui, les mains jointes, devant un prie-Dieu : il l'avoit épousée en 1455; elle mourut après lui en 1498, sans lui avoir donné d'enfans. Ses traits annoncent une femme de trente ans, qui n'avoit pas une grande beauté : ses cheveux, arrangés en tresses, sont relevés sous sa couronne ornée de pierreries; sa longue robe ou *cottehardie*, à manches, est en velours pourpre; son *surcot* est de fourrure blanche semée d'hermine, et fermé sur le devant par une chaîne de pierreries et de perles. Les armes de Montmorency et de Bretagne sont pareillement brodées sur le tapis de velours qui couvre son prie-Dieu. Un livre d'heures est ouvert devant elle; on y lit le psaume, *In omnibus requiem quæsivi, in hæreditate Domini morabor, &c.* La lettre initiale est placée dans un tableau en miniature qui représente l'annonciation de la Vierge.

De trois figures que l'on voit debout, la première est S. Jean l'Évangéliste : il tient son attribut ordinaire, un calice dans la coupe duquel est un serpent ailé; le dessus de la coupe réfléchit les doigts du

saint. Auprès est S.te Catherine, dont la tête est décorée d'une couronne royale : elle porte dans une main la palme, symbole de la victoire, et dans l'autre l'épée qui indique son martyre ; elle a un *surcot* de fourrure blanche et un manteau attaché avec deux agrafes. S. Nicolas, évêque de Myre, qui est près d'elle, a la mitre en tête ; il est vêtu d'un surplis, de deux dalmatiques, et d'une chape de damas blanc, dont les orfrois sont de velours ciselé ; ses mains, enfermées dans des gants blancs, ont un anneau à presque tous les doigts : d'une main il donne la bénédiction ; de l'autre il porte une crosse d'un style gothique, dont le bâton est d'argent et l'extrémité d'or : à ses pieds est son attribut ordinaire, trois enfans dans un baquet. Tous ces personnages sont sous un dais de soie verte ; la chambre est tapissée de même.

L'extérieur des volets est également décoré de peintures : ce sont des figures en camaïeu couleur de marbre statuaire, représentées debout dans des niches, sous des baldaquins gothiques. A droite, du côté du roi René, est l'ange Gabriel vêtu d'une chape enrichie de perles ; il tient un rameau d'olivier dont la branche est enchâssée dans un étui qu'il porte à la main : il paroît s'adresser à la Vierge, qui est sur l'autre volet ; elle tient un livre avec des fermoirs, et reçoit avec humilité et modestie l'annonce que l'ange lui fait de la volonté de Dieu.

Sur le bord de chaque volet, près de la serrure, est peint un morceau de papier qu'on diroit attaché avec de la cire d'Espagne : sur celui où est Gabriel, on lit, *Ave, Maria, gratiâ plena;* sur l'autre, *Ecce ancilla Domini.*

Tel est ce tableau, qu'une tradition très-ancienne, et qui n'a jamais été démentie, attribue au roi René. Il faut pourtant convenir qu'on n'y trouve ni son nom, ni ses lettres initiales, aucun signe, aucun monogramme. Il est évident qu'il est de son temps, ainsi que l'attestent les portraits peints sur les volets; on ne peut citer aucun peintre à qui il ait été attribué : on ne voit pas même que ce prince en ait jamais employé; on a seulement trouvé, dans l'état de sa maison, les noms de deux enlumineurs nommés *Turlère* et *Bertrand le Berger.* Quand bien même la tradition seroit dénuée de vraisemblance, on devroit toujours regarder ce tableau comme un des plus précieux monumens de la peinture en France; mais il est très-présumable qu'elle est fondée. Nous devons donc considérer le roi René comme un des plus habiles peintres de son temps. On ne peut pas trouver dans cette composition le beau idéal; le dessin n'en est pas très-correct : mais on y remarque un grand art pour imiter facilement la nature, une richesse infinie de détails, et c'est sur-tout dans l'expression des plus minutieux que l'artiste-roi a montré le plus de talent. Ce tableau est une des véritables richesses de la ville

d'Aix, à qui la mémoire du bon roi René est toujours chère; et elle se montrera digne de le posséder par le soin qu'elle apportera à sa conservation.

M. l'archevêque eut la bonté de nous faire voir un livre d'heures qui lui appartient, et qui a été peint aussi par le roi René. Ce prince excelloit dans ce genre de travail; il surpassoit les plus célèbres enlumineurs de son temps. Outre plusieurs belles heures qui existent dans des collections particulières, la Bibliothèque impériale conserve celles qu'il avoit peintes pour Jeanne de Laval, sa seconde épouse: les lettres R I sont enlacées sur toutes les pages avec beaucoup de grâce; les marges en sont ornées de devises relatives à ses deux épouses. On y remarque sur-tout celle-ci, qu'il avoit prise après la mort de la première, Isabelle de Lorraine, qu'il aimoit tendrement (1): c'est un arc dont la corde est

(1) René aimoit beaucoup sa première femme; mais il ne fut pas moins attaché à la seconde. Ils s'habilloient quelquefois tous les deux en bergers, et conduisoient un troupeau; ils couchoient sous des tentes dressées dans une plaine. *George* CHATELAIN a consigné ce fait dans sa *Chronique en vers:*

J'ay un roi de Sicile
Vu devenir berger:
Et sa femme gentille
De ce propre metier,
Portant la pannetierre,
La houlete et chapeau,
Losgeant sur la broyere,
Auprès de leur trouppeau.

rompue ; on lit au-dessus, *Arco per lentare, piaga non sana.* « La plaie ne guérit pas, parce que l'arc » se débande (1). »

René d'Anjou a aussi orné de peintures un autre livre très-précieux dont la Bibliothèque impériale possède également l'original (2) et plusieurs copies; c'est le *Traité des gages de bataille*, ou *Livre du tournoi :* il a été dicté par lui; et c'est le formulaire le plus intéressant qui existe sur cette matière. Les miniatures qui l'accompagnent, représentent toutes les cérémonies et tous les détails des tournois ; elles sont composées avec beaucoup de goût, et les figures ont une expression remarquable. Ce curieux manuscrit a été copié par le sieur de la Grutuse, avec des enluminures très-soignées ; Hector le Breton, héraut d'armes, en a fait faire encore une belle copie en 1616 : ces deux imitations de l'intéressant ouvrage du roi René sont aussi parmi les manuscrits de la Bibliothèque impériale.

---

(1) M. DEBURE, *Catalogue de LA VALLIÈRE*, 198, n.° 285, a donné une notice détaillée de ce beau manuscrit. Il n'a point parlé d'une image de la Vierge, d'un fini précieux, qui s'y voit en tête. Celui qui l'a faite peut très-bien avoir exécuté le magnifique tableau d'Aix; et c'est une probabilité qui concourt avec la tradition non contestée, pour le lui faire attribuer. Le calendrier est accompagné d'éphémérides relatives aux événemens les plus mémorables pour la maison d'Anjou.

(2) N.° 8352.

Je

Je ne cite des ouvrages du roi René, que ceux qui sont enrichis de peintures de sa main, parce qu'ils peuvent encore, par leur beauté, rare pour le temps où ils ont été faits, fournir la preuve que le tableau conservé à Aix est de lui. Parmi les manuscrits de la Bibliothèque impériale, il y en a un du même prince, intitulé, *Chronique de plusieurs sages philosophes*, sous le n.° 1797; il est orné d'un très-beau frontispice, encadré dans des arabesques rehaussées d'or et d'un très-bon goût. Les sages tiennent leur assemblée, et deux d'entre eux écrivent leur sentence: les airs de tête sont expressifs, variés, et la composition entière est extrêmement agréable.

Après le dîner, nous allâmes dans le jardin qui appartenoit aux Observantins; nous y vîmes un beau sarcophage chrétien *(pl. L)*, qui a été trouvé dans la ville d'Arles. Le président de Pérussis l'avoit acheté pour lui servir de tombeau : ce littérateur antiquaire y fut en effet inhumé en 1570; ce tombeau étoit dans l'église des Observantins. Depuis la révolution, on l'avoit acheté pour en faire une auge. La mairie d'Aix a, depuis, fait acquisition de ce monument, et l'a placé aux bains de Sextius (1).

Les bas-reliefs qui le décorent sont bien conservés : ils représentent la sortie d'Égypte et le passage de la mer Rouge. Le petit côté *(ibid. n.° 1)* à gauche

(1) Sa première intention étoit de le faire servir de bassin à une fontaine : j'espère que cette intention ne sera pas suivie.

du spectateur lui fait voir le Pharaon, vêtu, comme ses soldats, d'un *indusium* ou tunique (1) à longues manches; il est couvert d'une cuirasse sur laquelle est un manteau; sa tête est ceinte d'un diadème; il tient à la main une lance, selon l'usage antique des rois, et il est assis sur un trône avec un marchepied formé de ces espèces de grillages qu'on appeloit *cancelli* : derrière lui sont deux de ses gardes vêtus de tuniques retroussées et à manches, ayant la tête couverte d'un casque sans crinière, comme les soldats des colonnes Trajane et Antonine. L'arcade désigne le palais.

Le Pharaon, épouvanté par les signes que Dieu lui a envoyés, et par les plaies dont l'Égypte a été affligée en punition de son endurcissement, a enfin consenti à laisser sortir le peuple juif: il l'annonce à Moïse; mais le geste qu'il fait avec le doigt, montre que cette faveur est plutôt un effet de sa frayeur qu'un bienfait de sa bonté. Moïse se retourne vers les Juifs, qui sont à la porte du palais : les deux taureaux, les deux chameaux, le chien et l'enfant, sont là pour indiquer qu'ils pourront emmener avec eux leurs enfans et leurs troupeaux (2).

(1) On remarque cet *indusium* sur tous les monumens du Bas-Empire, depuis le V.e siècle. Les empereurs de Constantinople jouissoient du droit exclusif de le porter bordé d'or : on les voit ainsi sur des peintures de la Bibliothèque impériale.

(2) *Surgite et egredimini è populo meo, vos et filii Israël.... Oves vestras et armenta assumite, ut petieratis, et abeuntes benedicite mihi.* Exod. XII, 31.

A peine le Pharaon eut-il donné cette permission, qu'il revint à ses premiers sentimens ; il réunit tout son peuple, et courut à la poursuite des Juifs.

Sur le grand bas-relief *(pl. L, n.° 2)*, on voit (1)

(1) Le *passage de la mer Rouge* par les Juifs est représenté dans plusieurs manuscrits grecs de la Bibliothèque impériale, principalement dans deux qui l'un et l'autre sont déjà connus par les notices que le P. MONTFAUCON en a données dans sa *Paléographie grecque*, pages 11 et 12.

L'un est *in-folio*, et contient une *chaîne* sur les psaumes ; il porte actuellement le n.° 139. Voyez le *Catalogue de la Bibliothèque du Roi*, imprimé à Paris, 1739, in-fol. part. II, page 23. On y trouve, au *verso* du feuillet 419, la peinture dont il est question : elle occupe toute la page, et est encadrée dans une triple bordure dorée ; celle du milieu est ornée de pierreries peintes en bleu ; les deux autres sont décorées de clous noirs, précisément comme les reliquaires des Grecs du Bas-Empire, ou les reliûres des missels de l'Église occidentale.

La peinture est divisée en deux plans, comme quelques bas-reliefs de la colonne Trajane, où l'on voit les combattans en avant, et des chars qui paroissent être l'objet de la dispute, dans un certain éloignement. Le premier plan de notre peinture représente la mer ; le second, la côte.

On voit d'abord les cavaliers du Pharaon ; ils se portent vers la droite, comme sur le bas-relief d'Aix ; mais il ne paroît au premier rang que quatre hommes et deux chevaux. Les soldats portent aussi des casques sans crinière ; ils ont des baudriers qui passent de l'épaule droite sur la hanche gauche, et paroissent porter sur le milieu de leur cuirasse une plaque carrée de métal, comme les légionnaires romains.

Les noms des personnages sont écrits en grec auprès de chacun d'eux. ΦΑΡΑΩ, *le Pharaon*, est à la tête de sa troupe, sur un char déjà presque englouti dans les flots ; sa tête, qui est nue, est environnée d'une auréole ; il est couvert d'une cuirasse et de

à droite les Israélites; ils ont passé la mer Rouge, qui s'est ouverte à la voix de leur conducteur, et ils sont en sûreté. Les uns portent leur bagage; les autres conduisent leurs enfans par la main, ou les portent sur les épaules. Un d'eux a sur les siennes un manteau

---

lambrequins d'or, d'un *cingulum* en draperie verte, d'une tunique écarlate, et d'un *indusium* violet, dont les manches descendent jusqu'au poignet; il porte de plus un *paludament* ou *chlamyde* violette. On ne voit plus que la partie antérieure de son char (qui étoit rouge, avec une bordure dorée) et les croupes de ses deux chevaux. Il y a à côté plusieurs soldats qui se noyent; un d'entre eux a des *anaxyrides* rouges, étroites et parsemées d'étoiles.

Devant le Pharaon, on observe ΒΥΘΟC, *le dieu de l'abîme*, représenté sous la forme d'un homme nu: il prend le roi par les cheveux ou par le bras gauche, pour l'attirer à lui. Plus loin est ΕΡΥΘΡΑ ΘΑΛΑCCΗ, *la nymphe de la mer Rouge*, à demi nue, et d'une carnation rougeâtre: son manteau, qui flotte au gré des vents, est de couleur vert-de-mer; elle tient une rame d'or. La mer, peinte en bleu, est parsemée de débris d'armes; on y voit des carquois flottans, des hommes et des chevaux submergés.

Dans le plan supérieur, est ΝΥΞ, *la Nuit*, peinte en bleu; elle étend son voile semé d'étoiles. Au dessous est ЄΡΗΜΟC, *le désert*. ΜΟΥCЄC, *Moïse*, est devant lui; il tient sa baguette, et regarde le prodige qu'elle a opéré. ΙCΡΑΗΛΙΤΑΙ, *les Israélites*, sont autour de lui; ils conduisent leurs enfans; un de ces Israélites porte la pâte non fermentée dans un manteau rouge: ils sont guidés par la colonne de feu.

La vignette de l'autre manuscrit, coté 510, est encadrée dans une simple bordure d'or. La représentation est sur deux plans, et à-peu-près la même; il n'y a que de légères différences. On n'y voit pas ΒΥΘΟΣ, *l'Abîme*, dont la représentation est si expressive dans la précédente. Sur le plan supérieur, on aperçoit,

dans lequel est renfermée, selon l'ordre de Moïse (1), la pâte non fermentée, et qui n'a l'air ici que d'une espèce de cercle ou de bourrelet; mais, sur la vignette du beau manuscrit de la Bibliothèque impériale déjà cité, c'est un manteau rouge lié avec assez de grâce autour du cou.

Celui qui tient une baguette, et qui regarde la mer dont il est le plus près, est encore Moïse: Dieu lui avoit dit d'élever sa baguette, d'étendre sa main sur la mer, et de la partager (2). Josèphe ajoute que le conducteur des Juifs frappa la mer de sa baguette (3). La mer, au signal de Moïse, s'est refermée sur les Égyptiens (4), qui sont pêle-mêle

devant la colonne de feu, Marie qui danse, non pas avec un tambourin, mais avec des cymbales. Il n'y a pas d'inscriptions grecques; cette peinture est très-altérée.

La conformité qu'on remarque entre le bas-relief dont je donne la figure, ceux d'Arles et de la villa Mattei, et ces peintures, prouve que c'est une imitation de quelque tableau ou de quelque bas-relief, célèbre sans doute dans le IV.e siècle: il est probable aussi que les prêtres des premiers chrétiens surveilloient les images, afin que le sens des symboles et des allégories ne s'altérât point, et que la tradition ne fût pas notablement changée. C'est ce qui produit sans doute cette conformité d'exécution qu'on remarque dans les monumens chrétiens.

(1) *Tulit igitur populus conspersam farinam antequam fermentaretur; et ligans in palliis, posuit super humeros suos.* Exod. XII, 34.

(2) *Tu autem eleva virgam tuam, et extende manum tuam super mare, et divide illud.* Exod. XIV, 16.

(3) *Antiquit. Judaic.* II, XVI, 2.

(4) *Ægyptii ingressi sunt post eos, et omnis equitatus Pharaonis,*

submergés dans les flots. Le Pharaon est sur son char; son costume est le même que sur le côté précédent: ce char, et un autre dont les roues sont fracassées, sont ici pour tous les chars, qui étoient en grand nombre (1). Plus loin, on voit la porte et les murs de la ville d'où le Pharaon est sorti avec son armée; c'est *Ramassès*, d'où partirent les Israélites, ou *Phihahiroth*, près de laquelle les Égyptiens étoient campés (2).

A la partie inférieure du bas-relief est une femme appuyée sur une corbeille *[calathus]*, dans laquelle il y a des fruits. M. Bottari, en expliquant un bas-relief de la villa Mattei, qui représente le même sujet (3), et où il y a deux femmes dans la même attitude, a pensé que c'étoient des figures allégoriques des fleuves qui se jettent dans la mer Rouge: mais on ne sauroit douter que cette femme ne désigne ici l'Égypte, qui est ainsi représentée (4) sur

---

currus ejus, et equites, per medium maris. Exod. XIV, 23. *Ingressus est Pharao cum curribus et equitibus ejus in mare, et reduxit super eos Dominus aquas maris.* Exod. XV, 19.

(1) *Exod.* XIV, 7. Le Pharaon avoit rassemblé tous les chars de l'Égypte.

(2) *Exod.* XIV, 9.

(3) BOTTARI, *Roma sotteranea*, t. III, pl. 194, p. 180; BOSII et SEVERANI *Roma sotteranea*, p. 591; ARINGHI, *Roma subterranea*, t. I, p. 199. Il y a encore à Arles un sarcophage absolument semblable à celui d'Aix.

(4) OISEL, *Numism. antiq.* XXXIII, 10.

les médailles et (1) sur les pierres gravées. Quant au vieillard qui laisse échapper de son urne l'onde dans laquelle les Égyptiens sont noyés, il est évident que c'est le symbole de la mer Rouge elle-même, et non celui d'un des fleuves qui s'y rendent (2).

Nous avons encore ici un exemple des allégories païennes adoptées par les premiers chrétiens pour exprimer certaines idées; et en examinant leurs monumens, on en trouve beaucoup d'autres.

Le texte sacré dit qu'après le passage de la mer Rouge et la destruction de l'armée égyptienne, Moïse entonna son sublime cantique : la prophétesse Marie, sœur d'Aaron, prit son tambour; elle fut suivie d'un chœur de femmes qui l'accompagnoient du même instrument, et chantoient le miracle de leur délivrance (3). La jeune femme que nous voyons ici à l'extrémité du sarcophage, est certainement cette prophétesse Marie : elle tient une baguette avec laquelle elle frappe son tambour, tandis que chez les Juifs, les Grecs et les anciens

(1) GORI, *Gemmæ musei Florentini*, II, 52.

(2) Sur le beau manuscrit de la Bibliothèque impériale, n.° 139, la mer est plus convenablement figurée *(voyez* la note de la *page 356)*; et la représentation de *l'Abîme* qui prend le Pharaon par les cheveux, ajoute encore à l'effet du sujet.

(3) *Sumpsit ergo Maria prophetissa, soror Aaronis, tympanum in manu sua; egressaque sunt omnes mulieres post eam cum tympanis et choris, quibus præcinebat, dicens : Cantemus &c.* Exod. XV, 20.

Romains, le tambour est toujours frappé avec la main; mais l'usage de se servir d'une baguette s'étoit probablement introduit à l'époque où ce sarcophage a été sculpté.

Moïse, sur ces deux bas-reliefs, est distingué des autres Juifs par son vêtement: ceux-ci n'ont qu'une simple tunique longue ou retroussée; leur législateur a un ample manteau *[pallium]* ou la toge sur sa longue tunique à manches.

Le législateur des Hébreux devoit avoir quatre-vingts ans (1) quand il sortit de l'Égypte, et cent vingt lorsqu'il mourut (2); et cependant il est représenté sur la plupart des monumens chrétiens, comme il l'est ici, avec un air de jeunesse (3): c'étoit sans doute pour caractériser la puissance de Dieu, qui avoit permis que l'âge n'eût point abattu son ame, ni altéré ses traits.

Le troisième côté du bas-relief *(pl. L, n.° 3)* nous montre la suite de la sortie d'Égypte. On voit d'abord un des Israélites échappés à la fureur de Pharaon; il a autour du cou le *pallium* ou manteau rempli de pâte non fermentée.

Près de là est un arbre chargé de fruits: Moïse, reconnoissable à son *pallium*, est représenté avec de

(1) *Exod.* VII, 7.

(2) *Deut.* XXXI, 2; XXXIV, 7.

(3) On le voit ainsi sur les deux beaux manuscrits de la Bibliothèque impériale que j'ai cités.

la barbe, et dans un âge plus avancé; il tient un fruit qu'il a cueilli à cet arbre, et qu'il va présenter à une femme qui est près de lui et qui étend la main pour le recevoir : des enfans s'approchent pour s'en nourrir ; plus loin, un groupe d'autres Juifs les regarde. Il est présumable que l'artiste a voulu figurer ici une allégorie qui donne le sens mystique et moral de toute cette histoire.

Les premiers chrétiens ne pouvoient exprimer leurs principaux dogmes que par des symboles, dont l'usage s'est ensuite répandu, et qui ont été conservés même dans un temps où ils n'avoient plus besoin de couvrir leur religion d'un semblable mystère. Le sujet que nous voyons ici étoit un des plus propres à orner les sarcophages chrétiens, et il est surprenant qu'il n'y soit pas plus souvent répété. La sortie d'Égypte est une allégorie ingénieuse de la rédemption : les nouveaux chrétiens sont délivrés de la puissance du démon, comme les Hébreux l'ont été de la rage du Pharaon ; et la foi les fait entrer dans le paradis, comme Moïse a conduit le peuple de Dieu dans la terre promise (1). La poursuite du Pharaon indique peut-être les peines qu'il faut avoir dans cette vie, où l'ennemi de Dieu cherche à ressaisir sa proie, et à l'empêcher de suivre la route du salut (2).

(1) S. Gregorii Nyssen. *Homil. III in Cant. cant.*; S. Joannis Chrysostomi *Homil. ad Neophyt.* tom. X.

(2) S. Augustini Serm. XC *de Temp.* tom. X.

Le passage de la mer Rouge par les Juifs étoit le symbole du baptême qui lave les péchés, et celui des peines éternelles (1) qui attendent les ennemis de Dieu et de son peuple (2). Moïse est un symbole du Christ lui-même; et sa verge miraculeuse est la croix, instrument et signe de notre rédemption (3).

Le texte sacré dit qu'après avoir remercié le Seigneur de leur délivrance, et s'être livrés à la joie qu'elle devoit leur causer, les Juifs reprirent leur route: ils traversèrent le désert, et parvinrent à Elim, lieu où il y avoit douze sources et soixante-dix palmiers (4). Il est probable que ce troisième côté nous fait voir les Israélites parvenus dans cette partie du désert. Comme les premiers chrétiens donnoient à tous les événemens de l'histoire du peuple hébreu un sens mystique sous lequel ils enveloppoient quelques points de leur nouvelle religion, ils regardèrent ces soixante-dix palmiers comme un emblème des soixante-dix interprètes qui ont traduit en grec le livre divin. Nous voyons donc ici Moïse, ou Dieu lui-même; c'est pourquoi il est figuré avec de la barbe. L'arbre, qui paroît être un figuier, genre de plante très-multiplié dans la Palestine, est ici pour exprimer les soixante-dix palmiers ou arbres que les

(1) S. AUGUSTINI Serm. CCXIII, 8.
(2) Serm. CX *de Temp.* tom. X; BEDA.
(3) S. ISIDORI Hispal. *Orig.* proem.
(4) *Exod.* XV, 27.

Juifs trouvèrent à Elim; les fruits sont les biens que procure la parfaite intelligence du sens de l'Écriture; Jésus-Christ les donne à son église, qui est représentée devant lui sous les traits d'une jeune femme; elle les partage aux fidèles qui l'entourent et qui sont là comme ses enfans. Le Seigneur marche sur un serpent; c'est le démon qu'il a vaincu. On représente quelquefois dans le même sens le serpent au pied de la croix ou sous les pas de la Vierge. Plus loin sont les chrétiens figurés par les Juifs attentifs à cette action, et qui attendent pour avoir leur part des fruits de l'arbre divin.

Les côtés de ce sarcophage sont ornés de colonnes qui annoncent la décadence de l'architecture au temps où il a été exécuté : alors s'étoit introduit l'usage des colonnes torses (1), sur lesquelles on figuroit des encadremens et quelquefois des feuillages. Il se peut aussi que, sur les sarcophages chrétiens, ces colonnes aient renfermé un sens allégorique. La spirale de la colonne torse peut être un emblème de l'éternité. On voit une vigne sur le pilastre à droite; et l'on sait que cette plante est sur les monumens chrétiens un symbole très-varié : tantôt c'est Jésus-Christ lui-même, ses rameaux sont les Apôtres, et

(1) On place au règne de Constantin l'époque à laquelle les colonnes torses ont été employées dans l'architecture; on en voit à Rome dans l'église de Saint-Laurent, dans celle des Apôtres, et dans un monastère près de Saint-Paul.

Dieu est l'agriculteur; tantôt c'est l'Église, que la foi fait prospérer (1).

Ce que j'ai rapporté de la ville d'Aix, atteste le goût de ses habitans pour les lettres, les arts et l'instruction. Cette ville a toujours joué un rôle important dans l'ancienne Provence. La noblesse y commença de bonne heure à connoître le charme de l'étude : l'ardeur que les Bérenger montrèrent pour la poésie, la protection qu'ils accordèrent aux troubadours, les institutions galantes qui en furent la suite, le séjour des papes à Avignon, celui des comtes de Provence dans Aix même, la conquête de Naples, qui devint l'occasion de communications fréquentes avec l'Italie, les encouragemens du roi René; tout contribua à y inspirer le goût des lettres. L'établissement du parlement et de l'université le fortifia. On sait que les anciens magistrats se délassoient, dans le sein des aimables Muses, des pénibles travaux de la sévère Thémis : plusieurs membres du parlement d'Aix se sont distingués par leur savoir et leur érudition; à leur tête est le grand Peiresc, digne objet de leur généreuse émulation. L'état de leur fortune leur permettoit de soigner l'éducation de leurs enfans. Le barreau suivoit ce noble

(1) *Ego sum vitis vera, et pater meus agricola est.... Ego sum vitis, vos palmites; qui manet in me, et ego in eo, hic fert fructum multum; quia sine me nihil potestis facere.* Evang. S. JOANN. XV, 1 et 5.

exemple, et le savoir se répandoit dans toutes les classes de citoyens. On trouvoit dans Aix plusieurs beaux cabinets, des bibliothèques précieuses, des collections choisies; ces collections passoient du père aux enfans, avec les champs qu'il avoit cultivés, le château qui l'avoit vu naître, et les portraits de ses aïeux dont les murs étoient décorés. Aucune autre ville d'une égale population, si l'on en excepte Dijon, qui possédoit également des cours souveraines, n'avoit réuni plus d'objets d'art et n'a donné le jour à plus d'hommes instruits. Aix est la patrie de Tournefort; de Fabrot, éditeur de Cujas; de Gibert, fameux canoniste; de MM. de Monclar de Castillon; des deux Thomassin Mazaugues, père et fils; des Vanloo, dont le père étoit venu s'y établir; de Garidel, excellent botaniste, etc.

D'après cela, il est aisé de juger que la ville d'Aix est une de celles qui ont le plus perdu par la révolution. Son territoire est sec et argileux : il produit de bon vin, de bon blé, mais dans une quantité insuffisante pour la consommation de ses habitans. La récolte des olives y étoit abondante : les rigoureux hivers de 1788 et 1789 ont fait périr une grande partie des oliviers et détruit cette ressource; et le produit de ses huiles, si justement renommées, est extrêmement réduit. L'argent que les membres du parlement mettoient en circulation, étoit la plus grande ressource du pays; et elle n'existe plus.

Aix auroit encore peut-être un moyen de reprendre quelque importance, sinon par les lettres, l'urbanité et le bon goût qui la caractérisoient, du moins par une active industrie; honorable moyen de s'opposer à son anéantissement prochain, si elle n'y trouve quelque remède. Rouen, Amiens, Troyes, tirent les cotons de Marseille, les font filer, et les envoient teindre à Aix: si ce coton étoit manufacturé dans la ville, il est évident qu'on économiseroit quatre fois les frais de route. Plusieurs manufactures déjà établies prouvent la justesse de cette observation. Il existe dans son arrondissement six mille petits rouets à filer le coton: M. Taillasson occupe soixante-dix métiers à filer; MM. Arnaud, frères, fabriquent des molletons, des calmouks, des draps, des ratines, qui se distinguent par la bonté des tissus, l'unité des mélanges et le choix de la matière; M. Soulary est propriétaire d'une manufacture de velours de soie. Il est sans doute encore beaucoup d'autres genres d'industrie qui pourroient prospérer, et auxquels le voisinage de Marseille procureroit des débouchés certains.

CHAPITRE LVI.

DÉPART d'Aix. — ALBERTAS. — LE PIN. — SEPTÈME. — *La Vista.* — Bastides. — Défaut d'ombrage. — Aspect de la mer. — Marmontel. — Les héritages. — MARSEILLE. — Porte d'Aix. — Grand cours. — La Cannebière. — Dactyliothèque du général Cervoni. — Procession, rues pavoisées, portiques, reposoirs, jardiniers, bouchers, le bœuf, personnages de l'ancien et du nouveau Testament, Saints et Saintes, marguillage, bénédiction sur le port. — Goût des Provençaux pour ces cérémonies.

NOTRE projet étoit de faire le tour de la basse et de la haute Provence : notre voiture ne pouvant nous servir pour cette longue excursion, nous la laissâmes à Aix, et nous nous rendîmes à Marseille par la diligence. Il étoit cinq heures du matin ; un brouillard épais couvroit toute la campagne.

A une lieue d'Aix, sur la droite, est la terre d'*Albertas*, où il y a un joli parc et des allées ombragées par de beaux arbres ; quelques pièces d'eau y entretiennent la fraîcheur : ce lieu est très-agréable ; mais les traces encore subsistantes des dévastations qu'il a éprouvées pendant la révolution, y réveillent des souvenirs affligeans.

On relaye au Pin, qui est à-peu-près à deux lieues ; c'est la moitié du chemin : on aperçoit autour de soi

sept collines, d'où, selon la tradition, ce lieu a pris le nom de *Septème* (1). Après avoir couru pendant une demi-heure, on est sur une hauteur nommée *la Vista*. Ce lieu mérite bien en effet son nom; car l'aspect qu'il présente est ravissant: la vue s'étend à droite sur la Méditerranée; la mer forme un golfe animé par une multitude de barques. C'est sur-tout le soir qu'il faut voir ce magnifique tableau; ce fut le moment où nous en jouîmes à notre second voyage d'Aix à Marseille. Alors les rayons du soleil couchant se réfléchissent majestueusement sur les flots, et la mer semble étincelante. En face on voit la ville; elle est placée au fond d'un amphithéâtre de montagnes qui forme un demi-cercle de figure elliptique: toute la contrée qui l'environne est couverte de petites maisons ou *bastides* entourées de jardins; ces *bastides* sont au nombre de cinq mille, et si rapprochées les unes des autres, qu'on croiroit que c'est une ville, dont le groupe de maisons le plus considérable est au fond du port. C'est là que les négocians les plus riches et les plus petits boutiquiers vont passer le samedi soir et le dimanche entier avec leur famille. La blancheur éblouissante de ces habitations peintes avec de la chaux les détache du fond que forme la pâle verdure des oliviers et des amandiers qui les

(1) Selon quelques auteurs, ce nom vient de ce que ce lieu est à *sept* milles [7000 pas] de distance de Marseille.

entourent;

entourent ; il y a aussi quelques mûriers : mais les grands arbres sont malheureusement rares ; et nos compagnons de voyage nous firent remarquer, comme une chose extraordinaire, une maison de campagne qui jouissoit de l'ombrage de quatre marroniers.

Si j'étois ravi de ce spectacle, mon ami M. Winckler en étoit encore plus vivement frappé : il n'avoit jamais vu la mer ; et son aspect, nouveau pour lui, devoit nécessairement ajouter à l'intérêt de ce superbe tableau (1).

En descendant *la Vista*, la perspective change : on est toujours dans la même exposition ; mais la vue est bornée de chaque côté par un mur continu qui borde une rangée de champs et de bastides appelés *les Héritages*. Tels devoient être les longs murs que Thémistocle fit construire pour joindre Athènes au

(1) Il faut avoir une imagination bien froide pour ne pas éprouver la moindre impression à la vue d'un tel spectacle; c'est pourtant ce qui est arrivé à MARMONTEL, qui, en parlant de *la Vista*, dit: « Ce qui sembloit devoir m'imposer le plus, » fut ce qui m'étonna le moins. L'une de mes envies étoit de » voir la pleine mer: je la vis, mais tranquille; et les tableaux » de Vernet me l'avoient si fidèlement représentée, que la réalité » ne m'en causa aucune émotion; mes yeux y étoient aussi accoutumés que si j'étois né sur ses bords. » *Mémoires*, t. II, p. 227. Qu'auroit dit Marmontel s'il avoit vu auparavant les *panorama* de Naples, de Toulon et de Boulogne ! Mais comment auroit-il été frappé du spectacle de la mer, lui à qui l'amphithéâtre et la maison carrée de Nîmes n'ont causé aucune admiration !

Bidée. Ce long couloir est fort étroit; de sorte que les voitures y sont souvent embarrassées.

Nous mîmes pied à terre à la *porte d'Aix*, pour traverser la ville. Cette porte est pratiquée sous une conduite d'eau d'où distillent sans cesse quelques gouttes, de sorte qu'il ne faut pas s'y arrêter. Là on jouit d'un nouveau coup-d'œil : une rue large et longue traverse entièrement la ville; elle est bordée d'arbres dans son milieu, comme le cours d'Aix; on lui donne une demi-lieue d'étendue jusqu'à la porte de Rome, qu'on aperçoit à son extrémité. Comme cette rue s'incline graduellement au centre comme un arc, on la voit dans tout son ensemble.

Vers le milieu du cours est la rue de la *Cannebière*: elle est bordée de belles maisons et de riches magasins; elle conduit à la grande place et au port.

A peine étions-nous descendus à l'hôtel des Ambassadeurs, que M. Brack, directeur des douanes, vint nous voir et nous offrir ses services avec une obligeance que je n'oublierai jamais. M. Brack a fait d'excellentes études; il a voyagé dans toute l'Europe; il parle avec facilité les langues qui sont le plus en usage; il chante avec goût, joue de presque tous les instrumens, et se fait aimer de tout le monde par une aménité qui ajoute encore au piquant de son esprit et au charme de ses talens. Administrateur vigilant et intègre, il ne sacrifie jamais les

devoirs de son état au goût des plaisirs et des arts : il est utile au Gouvernement qui l'emploie, et chéri même de ceux à qui il commande. C'est lui qui nous avoit déterminés à faire le voyage de la basse et de la haute Provence avant de séjourner à Marseille, afin d'être de retour à l'époque de la foire de Beaucaire, à laquelle nous desirions aussi de nous rendre : il avoit tracé notre itinéraire, donné des ordres à ses employés, fait des lettres de recommandation pour ses collègues, et avoit fait tenir une barque à notre disposition pour nous conduire à Toulon.

Nous ne restâmes donc que cette journée à Marseille : nous ne pûmes voir qu'un moment M. Thibaudeau, qui nous donna des lettres pour les maires de Cassis et de la Ciotat. M. Brack nous mena dîner à la campagne du général Cervoni, qui nous fit voir une jolie collection de pierres gravées : nous y remarquâmes un très-beau camée qui représente une Victoire arrangeant un trophée ; au bas est un bouclier orné d'une tête de Méduse. Cette bastide est très-agréable ; elle est entourée de belles allées de marroniers. Ce général s'est signalé à l'armée d'Italie; il décida par son courage la victoire de Lodi : il commande aujourd'hui à Marseille et dans toute la division.

Nous retournâmes de bonne heure à Marseille pour assister à la procession de S. Ferréol : elle traversa le grand cours, qui étoit bordé de plusieurs

rangées de chaises occupées par des femmes, toutes élégamment parées.

M. de Châteaubriant a décrit avec une éloquence digne du Dieu qu'il invoque et qui l'inspire, cette auguste cérémonie, que son motif rend si sainte, et que la riante saison où elle se célèbre rend si aimable; par-tout on voit le lis, symbole de l'innocence, on entend les religieux cantiques, on marche sur des fleurs: mais c'est principalement dans la Provence que cette fête a un caractère de gaieté et de religion particulier; c'est là, c'est dans les ports de mer sur-tout que cette cérémonie est encore plus solennelle. Plus l'homme est exposé à des dangers fréquens et certains, plus il cherche un secours dans la bonté de Dieu ou la protection des saints qu'il croit pouvoir intercéder pour lui: aussi est-ce près de la mer que les oratoires sont chargés d'un plus grand nombre d'offrandes. Le jour de la Fête-Dieu, le bruit du canon des remparts se mêle au tintement sonore des cloches; les batteries des navires répondent à celles de terre, pour témoigner que ceux qui les habitent s'unissent d'intention aux fidèles qui peuvent assister à cette solennité.

Les hommes livrés au plaisir sont en même temps les plus disposés à la superstition; mais l'activité de leur imagination est cause que les cérémonies du culte prennent une apparence de spectacle: ainsi ils aiment beaucoup les pompes et les processions.

Ces pompes, ces processions, étoient communes et fréquentes à Athènes, dans l'Asie mineure, et dans la grande Grèce; il y en a beaucoup aussi en Provence. Celles de la Fête-Dieu s'y font avec un grand appareil : pendant toute l'octave, il y a chaque jour une procession plus ou moins suivie, selon l'étendue de la paroisse et la richesse des gens qui l'habitent. La plus belle à Marseille est celle de S. Ferréol.

Les rues sont, comme par-tout ailleurs, tapissées et jonchées de fleurs; mais les maisons sont pavoisées jusqu'aux derniers étages; la voie publique est traversée par des cordes auxquelles pendent des pavillons, dont les différentes couleurs forment une agréable variété : il semble que toutes les nations s'unissent pour rendre hommage au Dieu qui peut commander aux flots et donner la victoire. Les navires arborent également leurs flammes et leurs pavillons.

La procession, avant de s'arrêter devant les reposoirs chargés de mille fleurs, passe sous plusieurs portiques de feuillages. Tout concourt à donner à cette solennité une gaieté qui n'est point contraire à son objet, puisqu'on y célèbre la fête du maître de l'univers. Les regards s'arrêtent avec un plaisir religieux sur ces drapeaux flottans, sur ces rameaux verts, sur ces fleurs brillantes.

Quoique la pompe ne soit plus précédée des

corporations monastiques, ni de celles des hommes voués à la pénitence, le cortége est encore nombreux : chaque jardinier porte à son cierge les fleurs les plus rares, les légumes et les fruits que la bonté du ciel a accordés à son intelligence et à son labeur, et quelquefois des nids d'oiseaux.

Les bouchers figurent aussi dans cette procession; ils sont vêtus de longues tuniques, coiffés d'un chapeau à la Henri IV, et armés de haches : ils accompagnent un gros bœuf chargé de guirlandes et de rubans, avec les cornes dorées, comme le bœuf gras du carnaval; son dos est couvert d'un tapis, sur lequel est un joli enfant habillé en S. Jean-Baptiste. Pendant toute la semaine qui précède la fête, les bouchers promènent cet animal. Ils le conduisent d'abord à la police, où ils payent un droit en sortant; mais ensuite la quête commence, et elle est très-productive : chacun veut avoir le bœuf dans sa maison; et c'est une superstition établie parmi le peuple, qu'elle jouira dans l'année d'un bonheur constant s'il peut y laisser une trace, quelque sale qu'elle soit, de son passage. Ceux qui aiment à se perdre dans les ténèbres de l'antiquité, penseront que cet usage dérive du culte du bœuf Apis, qui a été apporté dans les Gaules au temps où les Romains, imitateurs de leur empereur Hadrien, se livrèrent avec ardeur aux superstitions égyptiennes. M. Papon croit que c'est un bœuf émissaire, sur lequel on cherche à

détourner les maux qui menacent la ville (1) : mais on ne le charge pas de malédictions ; on l'accueille, on le caresse, on cherche à l'attirer chez soi. Il est plus probable que, chaque confrérie cherchant dans ce jour solennel à montrer ce que son industrie a produit de plus rare, les bouchers ont imaginé de promener un bœuf bien engraissé, comme les jardiniers portent des fruits précoces. On a ensuite placé sur ce bœuf l'enfant d'un boucher, et on lui a donné le costume de S. Jean. La superstition d'attirer le bœuf chez soi est née naturellement de ce qu'on le regardoit comme sanctifié : on sait aussi que c'est l'animal consacré à l'évangéliste S. Luc. Le bœuf est immolé le lendemain de la fête : le petit enfant ne lui survit ordinairement pas long-temps ; épuisé par les fatigues qu'il éprouve et les caresses qu'il reçoit, délabré par les bonbons dont on l'accable, il languit, et souvent il finit par succomber.

Un grand nombre de jeunes filles, vêtues de blanc, la tête couverte d'un voile, parées de fleurs et ceintes de rubans de couleur uniforme, viennent après ; c'est un chœur de Vestales qui suit celui des représentans de la Nature, pour rendre hommage à l'Être suprême. Des enfans costumés de différentes manières rappellent les anciens jeux appelés *mystères*. Plusieurs jeunes filles sont habillées

(1) *Histoire de Provence*, 1, 509.

en religieuses ; c'est S.te Ursule , S.te Rosalie , S.te Agnès , S.te Thérèse. Les plus jolies sont vêtues en Madeleines ; leurs cheveux sont épars sur leur beau visage, et on les a exercées à regarder avec un air de contrition un crucifix qu'elles tiennent à la main : d'autres paroissent sous l'habit de ces filles respectables qui se dévouent au service des malades. Les petits garçons remplissent d'autres rôles : ce sont des anges, des abbés, des moines, entre lesquels on distingue S. François, S. Bruno, S. Antoine. Au milieu des bergers marche le petit S. Jean, à demi couvert d'une peau de mouton, comme les images du précurseur ; il conduit un agneau orné de rubans, symbole de la patience du Dieu qui s'est offert pour nous, et dont la mort a racheté nos crimes.

Depuis que le marguillage est rétabli, des hommes du monde, connus pour vivre dans les plaisirs et visiter rarement le saint lieu, n'en dédaignent pas les fonctions : ils se plaisent à rendre publiquement à la religion ce qu'ils lui doivent comme citoyens ; pendant que comme hommes ils ne suivent que leur opinion particulière. Dans les processions, plusieurs portent le dais, et se relèvent pour cela aux différentes stations.

Les rues sont parsemées des pétales odorans de la rose mêlés à ceux du genêt d'un jaune éclatant ; de nombreux choristes en ont des corbeilles pleines, pour les jeter, au signal convenu, devant le Saint-

Sacrement ; ils en répandent sur les femmes qui bordent la haie : celles-ci en apportent aussi dans des corbeilles, qu'elles tiennent sur leurs genoux ; elles les offrent au Saint-Sacrement, et se plaisent à en couvrir les jeunes vierges et les petits saints dont la tournure leur plaît le plus. Le doux parfum des roses, de la cassie, du jasmin, de l'orange et de la tubéreuse, se mêle à l'odeur pénétrante de l'encens, et monte avec lui au trône de l'Éternel.

La procession arrive au port : c'est là que la cérémonie, déjà ravissante, prend un caractère sublime. Le peuple remplit les quais ; tous les tillacs sont garnis de matelots en habit de fête, c'est-à-dire, avec leur gilet de coutil bleu, la tête nue, et tenant à la main leur bonnet rouge de Tunis. Tout le monde fléchit le genou devant le maître du monde ; les matelots étendent les mains vers le pontife, qui, placé sous le dais, donne la bénédiction ; le plus grand silence, produit par un religieux recueillement, règne parmi cette foule immense : la bénédiction reçue, chacun se relève par un mouvement spontané ; les cloches sonnent, l'airain gronde, et le cortége reprend la route du temple d'où il est sorti.

Le goût des processions est tellement répandu, que le spectacle est retardé ce jour-là ; il ne commence qu'à sept heures et demie. Dès que la procession a passé, les dames quittent leurs chaises,

et courent entendre des vaudevilles ; les hommes vont à l'orchestre causer avec des femmes entretenues, ou admirer les gambades d'une jeune et jolie danseuse.

Les mêmes cérémonies religieuses ont lieu dans toute la Provence ; elles sont seulement modifiées selon les localités et la richesse des lieux : mais partout elles portent le même caractère. Nous les vîmes encore se répéter à Toulon et à Hyères, où nous n'arrivâmes cependant que les 7 et 10 juin.

CHAPITRE LVII.

SORTIE du port. — NOTRE-DAME. — Château d'If. — PORT-MIOU. — Poissons — CASSIS. — LA CIOTAT. — BANDOL. — Route par terre. — CUGES. — Vaux d'Olioulles. — OLIOULLES. — Jardins, bastides. — TOULON.

M. BRACK avoit eu la bonté de nous faire préparer un bateau de la douane; il vint nous chercher lui-même pour nous y mener à la pointe du jour: c'étoit une petite chaloupe conduite par quatre matelots. Nous sortîmes du port, ayant à la gauche le fort de Notre-Dame-de-la-Garde, si agréablement décrit par Bachaumont (1); et à droite, le terrible château d'If, forteresse et prison d'état: nous serrâmes la côte, dont nous ne pouvions nous éloigner, dans la crainte des Anglois, qui envoient souvent des chaloupes jusque sur les bords de la mer, quand ils en peuvent approcher; mais le rivage est garni de canons de distance en distance, et l'on peut naviguer ainsi sous la protection de leur feu. Le calme ne nous permit point de faire usage de la voile : trois de

(1) Gouvernement commode et beau,
A qui suffit, pour toute garde,
Un suisse avec sa hallebarde
Peint à la porte du château.

nos matelots ramoient en chantant, et le quatrième faisoit les fonctions de timonnier; deux petits pierriers nous donnoient un appareil guerrier sans nous rendre redoutables.

Vers une heure, nous arrivâmes devant *Portmiou;* c'est une calanque ou anse cachée dans la terre : on n'aperçoit qu'une ouverture étroite et peu profonde, dans laquelle un vaisseau marchand de moyenne grandeur pourroit à peine tenir; mais, dès qu'on approche du fond, cette anse forme un coude, et le bâtiment est porté naturellement dans une baie assez longue, bordée de chaque côté de rochers à pic, et où il est d'autant plus difficile de l'aller chercher, qu'on n'y peut soupçonner l'existence d'une baie salutaire. Nous y entrâmes, et nous allâmes descendre au fond. Il est difficile de dire comment cette grande fissure a pu se produire dans la roche calcaire, sans que la partie qui longe la mer, et qui présente un mur derrière lequel les navires sont cachés, ait été renversée. Nos matelots nous racontèrent, sur cette calanque, une de ces histoires si communes parmi les gens de mer. Un capitaine génois, surpris par la tempête, ne savoit où trouver un abri; son fils lui montra l'ouverture de *Portmiou*, et lui conseilla d'y entrer. Le père suit d'abord ce conseil, et se dirige vers cette ouverture : mais il croit que son vaisseau va se briser sur le rocher qui est en face de lui; saisi d'effroi et

transporté de colère, il frappe son fils d'un coup de hache, et l'étend mort à ses pieds. A peine le coup est-il porté, que le navire, sans toucher le rocher qui le menace, tourne de lui-même vers la droite, et entre dans la calanque, où il peut braver la tempête. Le père reconnut trop tard son erreur, et se jeta dans la mer.

Nous fîmes dans la chaloupe un dîner qui fut mangé de bon appétit, principalement par nos matelots, dont la franche et pétulante gaieté nous amusa beaucoup pendant cette traversée. Nous fûmes abordés par des pêcheurs, qui nous vendirent un poisson qu'ils appelèrent *fiérat* ou *filâtre*. Nous fîmes cet achat par complaisance pour ces bonnes gens : mais nous n'en eûmes pas de regret; car nous ne trouvâmes rien à souper, et notre poisson nous parut excellent (1).

Nous ne descendîmes pas à Cassis, où nous nous proposions d'aller à notre retour à Marseille. Nous vîmes quelques bateaux génois dont les équipages étoient occupés à la pêche du corail. Il étoit cinq heures lorsque nous doublâmes une petite pointe qu'on

(1) C'est le *gymnotus acus*, L. édition de GMELIN, *gymnotus fierasfer* de LACÉPÈDE, *Hist. des poissons*, tom. II, p. 178. M. l'abbé BONNATERRE l'a décrit sous ce nom dans l'*Encyclopédie méthodique, Ichthyologie*, p. 36. Le mot *fiera* signifie *fil;* il vient de ce que la nageoire de l'anus est beaucoup plus courte que la queue, qui finit d'ailleurs par une sorte de fil très-délié.

appelle *le Bec-de-l'Aigle*, située dans un golfe au fond duquel est *la Ciotat*; nous y entrâmes peu de temps après la goélette chargée de protéger les petites embarcations qui longent la côte.

Nous ne nous arrêtâmes pas dans cette ville, où nous devions revenir avec M. Thibaudeau, préfet du département.

Le lendemain, nous descendîmes un moment sur la côte de l'ancien *Tauroentum*, où M. Magloire-Olivier, maire de la Ciotat, eut la bonté de nous accompagner. Comme la visite de ce lieu étoit l'objet de l'excursion projetée avec M. Thibaudeau, nous nous rembarquâmes bientôt au pied du rocher où la batterie est établie, et nous ramâmes vers Bandol, toujours avec le calme plat. Après avoir doublé la pointe qui ferme le golfe de la Ciotat, on file le long d'une chaîne de rochers escarpés et à pic, contre lesquels la mer se brise avec tant de violence, que nous crûmes quelquefois entendre le bruit du canon. Nous descendîmes à Bandol. Ce petit port est, pour Marseille et pour l'étranger, l'entrepôt et le lieu d'embarquement des vins de l'ouest du département. Le calme étoit si complet, qu'il avoit été impossible de faire usage de la voile. Le cap Sicié, qu'il falloit doubler, avance au loin dans la mer, et oblige à faire un long détour. Nous ne pouvions pas espérer d'arriver à Toulon avant la clôture des ports, et nous aurions été obligés de passer la nuit

stationnés à côté de la frégate qui en garde l'entrée : nous nous décidâmes à aller par terre, et nous prîmes les chevaux que nous pûmes trouver. Jamais on ne vit une cavalcade plus bizarre : elle étoit composée d'un mulet et de trois chevaux, dont deux entiers, et une jument; tous avoient, au lieu de selle, de mauvais bâts, et point d'étriers. Il étoit difficile de maintenir l'ordre entre ces animaux : aussi, au moment où nous mîmes pied à terre, ils se jetèrent avec tant d'impétuosité et de fureur les uns sur les autres, qu'ils ne formèrent plus qu'une masse que notre conducteur eut sans doute bien de la peine à démêler.

Le chemin de Bandol à Toulon est détestable, sur-tout jusqu'à Olioulles, quoique l'on passe souvent sur une ancienne voie romaine. Le territoire est inégal, pierreux, aride; il renferme des poudingues, des quartz, des silex roulés avant leur agglutination, des courans volcaniques et des mines de houille. Les vignes sont sa principale production. A Olioulles on prend la grande route de Marseille; ceux qui en viennent par terre passent par Aubagne et par Cuges, dont la côte est plantée de câpriers; on entre ensuite dans le département du Var. La route traverse un passage étroit entouré de montagnes à pic; le plus célèbre de ces vallons est celui qu'on appelle *les Vaux d'Olioulles :* ce passage incommode, où l'on est brûlé par la réverbération du

CHAPITRE LVIII.

TOULON. — Situation. — Histoire. — Activité des travaux. — Signaux. — Arsenal, Porte. — Chantiers. — Construction. — Bassin. — Port impérial. — Dommages causés par les Anglois. — Plongeurs napolitains. — Mâture. — Ateliers ; filature, voilerie, corderie, serrurerie, fonderie, tonnellerie, boulangerie, menuiserie, sculpture. — Magasins. — Salle d'armes. — Salle des modèles.

LA vallée dans laquelle est situé Toulon, est défendue vers le nord par de hautes montagnes ; l'orient et le couchant lui offrent l'abri de monts moins élevés : elle s'élargit vers le sud, et forme une plaine d'environ trois lieues, dont cette ville occupe le centre.

Le nom de *Toulon* n'est connu que depuis le second siècle de notre ère ; dans l'*Itinéraire* d'Antonin, cette ville est appelée *Telo Martius*. Les Romains y avoient une teinturerie au ve siècle. Elle suivit le sort du reste de la Provence : elle fut plus particulièrement ravagée en différens temps par les Sarrasins, qui y firent plusieurs descentes ; et plusieurs siècles s'écoulèrent sans qu'on songeât à son heureuse situation. Louis XII reconnut le premier les avantages qu'on pourroit retirer d'un port si sûr, et de la plus belle rade qu'il y eût dans la Méditerranée ; il fit élever à l'entrée du port une grande tour,

qui ne fut achevée que sous François Ier ; Henri IV fit enceindre et fortifier la ville : mais c'est à Louis XIV que sont dus les immenses travaux et les grandes constructions qui font l'étonnement des voyageurs ; tout y porte l'empreinte du génie de ce grand roi.

C'est un spectacle ravissant que de voir l'activité qui règne dans cette ville. Là flottent dans l'air les pavillons d'une multitude de vaisseaux destinés à porter dans les deux mondes tout ce qui peut rendre la vie plus agréable ou plus commode ; plus loin, au-delà des tours et de la chaîne qui ferme le port, des citadelles flottantes défendent la rade, et sont toujours prêtes à poursuivre, au premier signal, l'ennemi présomptueux qui oseroit en approcher. Les coups de la hache, de la besaigue et du marteau, avertissent qu'à droite sont les chantiers où se construisent ces étonnantes machines avec lesquelles l'homme poursuit ses ennemis jusqu'aux extrémités de la vaste mer. Les rues sont couvertes d'un peuple pétulant, sans cesse en activité, et qui ne se range que pour donner passage aux forçats, qui portent continuellement les poutres, les cordes, les boulets, et tout ce qui est nécessaire à l'équipement des vaisseaux. La curiosité s'aiguise, devient impatiente ; on ne sait par où commencer dans un lieu où il y a tant à voir et à admirer.

Nous avions des lettres pour l'amiral Ganteaume

mais l'Empereur l'avoit appelé au commandement de la flotte de Brest. M. Christy-Pallière, officier distingué, qui a donné des preuves de sa bravoure dans le mémorable combat d'Algésiras, remplissoit par *interim* les fonctions de préfet maritime : il nous accueillit avec la plus grande bonté, et voulut nous conduire lui-même à l'arsenal. Pendant le déjeûner qui précéda cette visite, nous prîmes un grand plaisir à entendre le récit des exploits des braves dont il a partagé les dangers ; nous vîmes avec intérêt le modèle du *Muron*, cette heureuse frégate à qui nous devons le retour de notre Empereur ; nous remarquâmes une carte des côtes, avec l'indication des batteries qui les défendent et qui les rendent inexpugnables.

Le tableau des signaux étoit suspendu dans son cabinet. Une rangée de pavillons est disposée horizontalement sur le tableau ; une autre l'est verticalement : dans des cases parallèles sont exprimés les divers objets susceptibles d'être signalés ; on fait connoître celui dont on veut transmettre le signal, par la combinaison des deux pavillons auxquels correspond chaque case. Pour mieux assurer le secret des signaux, on a rendu mobile la bande verticale : si l'on vouloit découvrir leur signification, il faudroit donc savoir quel pavillon est le premier dans cette bande. Il est d'ailleurs enjoint aux préposés des signaux de n'en laisser jamais le tableau dans sa

vraie position, mais de reculer la bande mobile d'un nombre arbitraire de cases, afin que quelque curieux indiscret ne puisse saisir la clef des signaux dont on fait usage.

Rien n'élève plus l'homme, rien ne peut lui inspirer un plus juste orgueil, que la vue d'un établissement tel que l'arsenal : là, tout est grand dans les idées et dans les plans, tout est ingénieux dans les moyens.

La porte d'entrée a été exécutée en 1738, sur les dessins de M. Lange : elle est ornée de colonnes doriques détachées, de bas-reliefs et de trophées de marine, et de deux figures, l'une de Mars, l'autre de Minerve; au milieu est un écusson, avec des trophées et des cornes d'abondance d'où sortent des coquillages. A l'une des extrémités de l'attique, on voit un génie qui embrasse un faisceau de lauriers; à l'autre, un génie qui tient un faisceau de palmes : aux extrémités sont des trophées d'instrumens relatifs aux sciences. L'ordonnance de cette porte est justement admirée; elle convient parfaitement au lieu pour lequel elle a été faite.

L'entrée de l'arsenal est constamment fermée, pour empêcher le concours des curieux qui troubleroient les travailleurs, et parmi lesquels pourroient se glisser des hommes mal intentionnés, ou des complices des forçats, dont le projet le moins coupable seroit de leur fournir les moyens de s'évader.

Après avoir passé la porte, où l'on montre sa permission quand on n'est point accompagné d'un officier supérieur, nous nous trouvâmes dans le grand chantier. On radouboit alors *l'Indomptable ;* deux vaisseaux et une frégate étoient en construction. On pressoit les travaux avec cette activité que l'auguste chef de l'Empire sait imprimer à tous ceux qu'il emploie : les ouvriers travailloient jour et nuit et les dimanches. Là chacun se hâte, et cependant il n'y a point de confusion. La carcasse d'un vaisseau ressemble absolument au squelette d'un animal. Des charpentiers équarrissent le bois, ou dressent autour des grandes poutres qui forment la quille du vaisseau, les petites courbes sur lesquelles doit être cloué le bordage ; d'autres font le bordage, c'est-à-dire, posent les planches qui doivent revêtir les flancs de cette énorme machine. Des calfateurs remplissent les interstices avec des étoupes ; le suif et la résine sont répandus par d'autres à la surface, pour la défendre contre l'humidité. Les grands vaisseaux sont doublés en cuivre ; le marteau retentit sur les lames sonores. Les bâtimens ainsi doublés marchent plus rapidement que les autres, qui sont arrêtés par l'inégalité de leur surface, et ils sont à l'abri du *taret* (1). Les travailleurs chantent

(1) *Teredo navalis*, ver destructeur que nos vaisseaux ont apporté des mers de l'Inde, et auquel une flotte ne sauroit résister, puisqu'il a menacé de détruire les digues de la Hollande. Il est beaucoup plus commun dans la Méditerranée que dans l'Océan.

des chansons provençales, qu'ils semblent accompagner du bruit de leurs outils. Les forçats portent les poutres, les cambres, les planches, les ancres, les câbles ; on les emploie aux plus durs travaux : ils sont distingués par le costume qui leur est particulier, et leurs cris aigus se mêlent à l'horrible fracas de leurs chaînes.

Si le modèle du *Muron* nous avoit fait un grand plaisir, nous en éprouvâmes un plus grand encore à voir cette heureuse frégate. Ce n'est point un frêle esquif, comme on l'a imprimé plusieurs fois ; elle porte trente-six canons.

Le bassin, construit par le célèbre ingénieur Grogniard, devoit sur-tout attirer notre attention : c'est un ouvrage étonnant par les obstacles infinis qu'il a fallu vaincre pour l'exécuter, et par les opérations inconcevables auxquelles la nature du lieu forçoit de recourir.

Quand les grands vaisseaux étoient construits, on les lançoit autrefois par les mêmes moyens qu'on emploie pour lancer les bâtimens ordinaires, moyens dont je parlerai ailleurs; mais les dangers de cette opération, pour une masse aussi énorme, étoient incalculables : on a su remédier à cet inconvénient par la construction d'un bassin dans lequel l'eau de la mer va chercher le navire, et le conduit dans le port. C'est le génie de l'ingénieur Grogniard qui a su vaincre les difficultés qui paroissoient s'opposer à un semblable

projet; difficultés augmentées encore par les obstacles que faisoient naître l'envie, la mauvaise foi et l'intérêt personnel de ses adversaires. Cet ouvrage merveilleux est à l'extrémité du chantier, vers la mer. Pour son exécution, M. Grognard fit un radeau sur lequel il établit l'énorme caisson dans lequel on devoit bâtir le bassin.

On avoit d'abord voulu faire ce caisson à terre, et le lancer à l'eau comme on lance un vaisseau; mais on craignit qu'il ne se brisât, et on le construisit sur la place même où il devoit plonger dans la mer. On le remplit de canons de fer et de fonte, au nombre de dix-huit cents, et des masses les plus pesantes qu'on pût trouver; après avoir fait ainsi plonger le caisson, on bâtit avec des pierres, dans son intérieur, le bassin, auquel on a donné la forme d'un vaisseau. Il a cent quatre-vingts pieds de long, quatre-vingts de large et dix-huit de profondeur.

Lorsque l'entrée du bassin est fermée, et qu'on veut le mettre à sec, vingt-huit pompes sont mises en mouvement par de vigoureux forçats: il ne faut que huit heures pour cette opération. Pour radouber un vaisseau, on le fait entrer dans ce bassin, qui est fermé ensuite au moyen d'un *bateau-porte*; c'est une petite caisse de vaisseau dont chaque extrémité glisse dans une rainure. Lorsqu'on veut laisser entrer l'eau dans le bassin, on décharge ce petit bâtiment;

la mer le soulève, le porte au-dessus de la rainure, et le vaisseau est mis à flot. On descend dans le bassin au moyen de degrés; il y en a également pour descendre des quais sur la place qu'occupent les chantiers, les magasins et les arsenaux, et ils forment tout autour une enceinte sur laquelle on peut se promener sans interrompre les ouvriers.

Le bateau conique appelé *bateau-porte*, qui ferme l'entrée du bassin, peut, selon qu'on veut que ce bassin soit plus ou moins long, entrer dans différentes rainures qui sont pratiquées dans le massif de la maçonnerie. De cette manière, on donne au bassin une longueur proportionnée à celle du bâtiment qu'on veut radouber; et lorsque ce bâtiment est d'une petite dimension, le bassin est plus promptement vidé.

On construit ou l'on radoube les vaisseaux de guerre dans ce bassin; les frégates et les bâtimens d'un plus petit volume se bâtissent dans le chantier. Quand un vaisseau est construit, on le conduit dans le port pour le mâter, le gréer et l'armer. Les travaux du port correspondent à ceux des chantiers. A la pointe du môle est la machine qui sert à dresser les mâts: l'esprit s'étonne en considérant les masses énormes que les hommes mettent en mouvement à l'aide de cette machine. Ici des forçats remplissent des tonnes avec l'eau de la fontaine destinée aux usages de la marine; là d'autres tirent et roulent les cordages:

ailleurs des matelots disposent les agrès, arrangent les voiles. C'est le bourdonnement d'une ruche et l'activité d'une fourmilière.

Le vice-amiral Latouche avoit demandé que l'on construisît un brûlot; nous le vîmes fabriquer : c'étoit une barque légère, et voguant facilement, qu'on avoit remplie avec des matières combustibles, du bois résineux, du goudron et de l'artifice. Il fut terminé et remis à la disposition du général le même soir, pour qu'il ne séjournât point dans l'arsenal. Ce brûlot étoit destiné contre la flotte angloise qui venoit chaque jour se montrer devant la rade.

Les Anglois et les Espagnols réunis s'emparèrent de Toulon, en 1793, pendant la guerre de la révolution. Les Anglois, en évacuant le port, incendièrent et coulèrent à fond plusieurs vaisseaux. On a tâché de relever ce qu'on a pu; mais il y a encore quelques carcasses qu'on ne peut retirer de l'eau qu'en plongeant, et pièce par pièce. On a fait venir de Naples quarante-quatre plongeurs, à qui l'on donne cinq francs par jour et la moitié de ce qu'ils retirent. Parmi ces objets, il y en a beaucoup qui n'ont pas une grande valeur, parce que dans plusieurs endroits le feu a consumé le vaisseau jusque dans l'intérieur des bois; ce qui prouve qu'il a brûlé long-temps sous l'eau. Mais tout ce qui est en métal peut être utilement employé, et on l'achète d'après une estimation faite à l'arsenal. Les plongeurs se

servent, pour leur recherche, de ciseaux et de couteaux qui ont cinq à six pieds de longueur, et qui sont emmanchés à une poutre d'une dimension donnée : ils en placent le tranchant où ils le jugent convenable, et, au moyen d'un mouton placé sur un ponton, des galériens employés à ce travail enfoncent l'instrument dans le bois ; ce qui s'en détache par cette opération est à l'instant repêché. Chaque plongeur, avant de se précipiter, fait le signe de la croix ; il ne reste sous l'eau que deux ou trois minutes.

On se sert encore, pour retirer les poutres et d'autres grosses pièces détachées à l'aide des couteaux, d'un instrument carré et pointu qu'on y enfonce.

L'assemblage des mâts est très-curieux : nous en vîmes qui étoient composés de six arbres taillés en queue d'aronde, emboîtés l'un dans l'autre, et liés avec des cercles de fer que des forçats font entrer avec une incroyable difficulté : vingt étoient employés à pousser une barre de fer qui, en glissant le long du mât fortement suiffé, frappoit sur le cercle et le faisoit entrer ; au bout d'une heure, le cercle avoit à peine avancé d'une ligne. Un des plus grands mâts avoit cent dix pieds de long et neuf à dix de circonférence.

Dans un atelier particulier, quarante galériens sont occupés à filer du chanvre pour les tisserands

et pour la corderie : on se propose d'augmenter cette fabrication, afin de rendre l'approvisionnement de toiles plus sûr et plus indépendant. Les fuseaux sont tous mis en mouvement à la fois par une roue et une corde communes ; ils sont disposés de manière que chaque galérien peut arrêter son fuseau sans déranger le travail de ses camarades. Chacun peut filer par jour une livre de chanvre ; c'est le terme moyen : il y en a qui filent plus ou moins vîte, comme il y en a qui filent plus ou moins fin. Les forçats employés à ce service peuvent gagner quatre, cinq, et même jusqu'à six sous par jour.

Le bois qu'on emploie pour la mâture vient du Nord, ou de la Corse : les sapins de cette île sont plus résineux que ceux du Nord, et par conséquent ils résistent mieux dans l'eau ; mais ils sont moins hauts et plus noueux. Deux espèces peuvent servir à cet usage, le *pinus abies* et le *pinus picea* : il faut près de cent ans à ces beaux arbres pour parvenir à leur dernier degré de croissance ; et après avoir été abattus par la hache et employés à la mâture, un coup de vent suffit pour les renverser, et un coup de canon pour les rompre.

La corderie est une salle voûtée en pierre de taille et longue de trois cent vingt toises ; elle a été bâtie par M. de Vauban. L'étage supérieur est occupé par un grand nombre d'ouvriers qui préparent les chanvres et les filasses pour les porter à la filature que je viens

de décrire. On fait d'abord les ficelles ; on les goudronne : on en prend ensuite le nombre nécessaire pour faire un *cordon*, c'est-à-dire, une forte corde ; trois cordons réunis forment une *aussière* ; et la réunion de trois aussières compose un *câble*.

Auprès de la corderie est la voilerie, où l'on s'occupe sans cesse à fabriquer, coudre et raccommoder les voiles.

L'atelier des serruriers donne une idée de l'antre des Cyclopes : c'est là qu'on forge et qu'on travaille tous les fers nécessaires aux bâtimens, à l'exception des canons, des ancres et des chaudières, qui viennent des usines nationales. Un grand nombre de forçats travaillent dans cet atelier, et ils ont une paye plus ou moins forte selon leur talent. Le marteau pesant fait continuellement étinceler sur d'énormes enclumes le fer rougi par le feu ; trois forçats, attachés par leur chaîne à un même anneau, le frappent à coups redoublés ; un maître, couvert de sueur et de fumée, préside au travail.

Dans la fonderie, le cuivre coule comme la lave d'un volcan : on en fabrique des canons, des chaudières, des lames pour le doublage des vaisseaux, et des clous pour les attacher.

Dans la tonnellerie, on est continuellement occupé à tailler les douves, à les assembler, et à cercler les tonneaux. Plus loin on voit fumer les cheminées de la buanderie ; on sent la chaleur des fours de la

boulangerie : cet établissement est séparé des autres par un petit canal ; auprès sont les magasins de blé et de farine.

La menuiserie n'offre pas des travaux moins variés : la multitude d'ouvrages qu'on y exécute est incroyable. L'humanité souffre en y voyant une énorme provision de jambes de bois ; et l'on ne sait si l'on doit admirer ou maudire l'homme qui brave tant de dangers pour attaquer l'homme sur les flots. Sans doute il faut le maudire, lorsque, se livrant à un sentiment de haine particulier, il cherche à détruire son semblable, même aux dépens de sa propre vie : mais les marins et les guerriers, sans aucune animosité, écoutant seulement la voix du devoir, vont chercher les combats pour défendre les droits et soutenir l'honneur de leur patrie ; ils méritent toute notre reconnoissance et notre admiration.

L'atelier des sculpteurs est voisin de celui des menuisiers : ils exécutent les ornemens en bois qui décorent la proue, la poupe et quelques parties de l'intérieur des vaisseaux. On y montre des bas-reliefs et des figures en bois faits pour d'anciennes galères, et qui ont été sculptés par le Puget.

A la visite des ateliers doit succéder celle des magasins. Le magasin général a été brûlé par les Anglois ; il n'en existe encore qu'un provisoire. Comme il n'est pas d'une étendue suffisante, il y a plusieurs autres magasins secondaires : mais tous

dépendent de celui-ci ; lorsqu'un objet se délivre dans un de ces magasins, il faut toujours que l'ordre en soit donné dans le magasin général, et que le *bon* y soit visé.

Les choses les plus communes offrent un aspect imposant et même agréable, par le nombre, la variété, la distribution et la symétrie : c'est le cas des magasins particuliers qui forment le magasin général de Toulon. Chacun paroît être une grande boutique où l'on vient chercher ce qui est nécessaire pour chaque vaisseau. Tout ce qui peut servir aux besoins de la vie, s'y trouve étiqueté, rangé dans un ordre admirable ; c'est la foire la plus curieuse et la mieux fournie qu'on puisse voir. Chaque magasin a un numéro et une indication des objets qu'il renferme.

L'arsenal est une des parties principales de ces magasins, puisque c'est là qu'on a réuni tout ce qui peut servir à se défendre ou à obtenir la victoire. Les canons, les mortiers de tout calibre, les obus, les pierriers, les caronades, sont rassemblés dans les parcs, où l'on marche entre des pyramides énormes de bombes et de boulets de toute grosseur, isolés, enchaînés ou ramés. On y conserve quelques anciennes pièces de forme singulière, prises sur les ennemis. Nous remarquâmes de petites pièces de canon placées sur un pied au lieu d'être sur un affût ; on les transporte à dos de mulet : on les a apportées

de Venise. Nous vîmes une autre pièce qu'on charge comme des pistolets anglois, en dévissant la culasse. Pour l'instruction des canonniers, il y a dans l'arsenal une batterie disposée comme celle d'un vaisseau.

Derrière l'arsenal est le magasin des toiles à voiles et des cordages.

La salle d'armes n'est plus ce qu'elle étoit autrefois ; les Anglois l'ont pillée ; et la guerre continuelle que nous avons eue depuis ce temps, a obligé de faire usage de tout ce dont on pouvoit disposer : tout a été employé pour la défense ; rien n'a été laissé pour une vaine parade. Il y existe encore une quantité suffisante de fusils, de mousquets, de carabines, d'espingoles, de grappins, de haches d'abordage, de sabres et de pistolets ; mais on n'y remarque plus la même symétrie : les baïonnettes n'offrent plus de redoutables colonnes ; les sabres assemblés par la poignée ne forment plus sur le plafond des rosaces et des soleils étincelans. Pallas est encore debout au fond de ce temple élevé à la déesse de la guerre ; mais il est dépouillé des ornemens qui lui sont propres, jusqu'au temps où le retour de la paix le fera fermer, comme autrefois celui de Janus, et y fera rentrer tous ces instrumens de mort et de destruction.

La salle des modèles, par laquelle nous terminâmes notre visite, est un des établissemens de l'arsenal les plus curieux à voir, pour se faire une idée de

de la construction des vaisseaux. Quelques ouvriers sont constamment attachés à cette salle : toutes les fois que l'on construit un bâtiment d'après de nouveaux procédés, ils commencent par en faire le modèle, ou bien ils font celui des navires des nations étrangères dans lesquels on a observé quelque amélioration.

Nous y remarquâmes avec intérêt le modèle du radeau sur lequel fut établi l'énorme caisson que le célèbre Grogniard construisit pour recevoir le massif de son bassin : on y voit aussi des modèles de bâtimens de différentes grandeurs, depuis le vaisseau de guerre jusqu'au plus petit canot ; le modèle d'un four de vaisseau ; celui des ventilateurs dont on se servoit autrefois ; celui des machines qu'on emploie pour la mâture. Notre attention se porta sur une machine qu'un forçat inventa en 1798 pour plonger et travailler sous l'eau : c'est un mannequin creux avec des manches, dans lequel se mettoit le plongeur ; les yeux sont couverts par deux verres ; un long boyau adapté à la tête de ce mannequin contient trois tuyaux, l'un pour respirer l'air, l'autre pour l'expirer, et le troisième pour parler ; des soufflets adaptés à l'extrémité de ces tuyaux devoient servir à faciliter la respiration et le renouvellement de l'air. Le malheureux, qui espéroit obtenir sa liberté par cette invention, en fut la victime : il resta un jour trop longtemps sous l'eau ; le sang lui sortoit par le nez et les

oreilles lorsqu'on le remonta, et il mourut bientôt après.

Ce magasin, destiné à l'école de marine, possède enfin des modèles de toutes les espèces d'armes et de tous les instrumens dont la navigation et la guerre peuvent rendre l'usage nécessaire; et tous ces objets d'étude sont faits avec beaucoup de soin et de propreté.

CHAPITRE LIX.

LE BAGNE. — Visite aux forçats. — Vols qu'ils commettent. — Commissaire du Bagne. — La chaîne, les galères. — Habitation, nourriture, traitement des galériens. — Argousins. — Travaux des galériens, punition, évasion. — Galères, école du crime. — Nécessité d'améliorer le sort des galériens. — Moyens pris par les commissaires.

M. CHRISTY-PALLIÈRE nous avoit témoigné quelque répugnance à entrer dans le *bagne;* un militaire qui a bravé cent fois la mort dans les combats, ne pouvoit supporter l'aspect de la misère et du malheur: nous respectâmes un sentiment si touchant et si noble. Nous éprouvions bien aussi quelque peine à visiter ce séjour dégoûtant, où le crime reçoit une juste punition; mais la curiosité l'emporta: nous quittâmes M. Christy-Pallière; et son aide-de-camp eut la bonté de nous accompagner.

C'étoit le moment de la cessation des travaux et l'heure du dîner. Quoique ces malheureux n'aient pour vêtement qu'un large pantalon et un gilet sans poches, et que quelques-uns soient presque nus, on les fait passer chaque fois par une grille où ils défilent un à un: là, deux argousins (c'est ainsi qu'on appelle les hommes chargés de les surveiller) passent

à chacun d'eux la main sous les bras, sur le ventre et sur le dos, afin de s'assurer qu'ils n'ont rien dérobé et qu'ils n'emportent pas quelques outils dont ils puissent faire usage pour se mettre en liberté. Malgré cette précaution, ils commettent chaque jour des vols; ils cachent avec une adresse infinie, dans des coins du chantier, des morceaux souvent très-considérables de cuivre ou de fer qu'ils ont dérobés. Quel que soit le soin avec lequel on les surveille, quoiqu'on visite aussi les ouvriers qui sortent de l'arsenal, et quoiqu'on n'y laisse entrer qu'avec des permissions difficiles à obtenir, les forçats parviennent encore à se procurer des intelligences au dehors, et à faire sortir les objets volés, sur lesquels leurs complices leur donnent une rétribution.

On ne peut entrer dans le bagne qu'avec une permission particulière; nous en avions une, et nous étions conduits par un aide-de-camp: il nous recommanda à M. Bellanger, commissaire de la marine, spécialement chargé de la police des bagnes, qui eut la complaisance de nous faire voir tous les détails et de nous donner toutes les instructions que nous pouvions desirer.

Les forçats sont ou dans de grandes salles construites exprès, qu'on appelle des *bagnes*, ou sur d'anciennes galères qui ont été couvertes d'un toit; il y en a encore quatre qui sont peintes en rouge, et qui ressemblent à des casernes de bois. Nous visitâmes

d'abord une de ces galères ; elle étoit remplie par une troupe de forçats arrivés depuis huit jours. Chacune de ces troupes se nomme *chaîne*, parce que pendant la route tous sont attachés à une même chaîne, afin qu'aucun ne puisse s'évader, et que les gardes qui les conduisent aient plus de facilité pour les surveiller.

Ces galères peuvent contenir douze cents forçats ; elles sont beaucoup plus propres que les bagnes ; la circulation de l'air y est mieux entretenue. Entre les deux rangées de lits ou de bancs des forçats, il y a un large passage ; à l'arrière est la cuisine ; sur le devant sont deux chambres pour les surveillans ; à côté de chaque banc est une petite fenêtre carrée ; et un balcon garanti par une balustrade règne extérieurement autour de la galère. Tous ces forçats étant arrivés depuis peu, avoient la tête nouvellement rasée ; leur gilet d'un rouge éclatant, et le bonnet de même couleur qu'ils tenoient à la main, produisoient un assez bon effet par leur uniformité.

En visitant les usines du Creusot ; en observant les grands monumens antiques ; en examinant les divers ateliers et les magasins du port et de l'arsenal, nous avons vu se déployer la puissance de l'homme, nous avons été témoins de tout ce que peut tenter son audace et exécuter son génie ; on le croiroit un dieu si l'on ne savoit qu'il doit mourir : mais entrons dans ce bagne ; nous verrons ce même homme

déchu, dégradé; nous serons témoins de la plus affreuse misère humaine, et du dernier degré de malheur et d'avilissement dans lequel un être vivant puisse tomber.

On croit qu'on a donné à ces prisons le nom de *bagnes*, parce qu'il y a des bains dans les lieux où l'on garde les esclaves du Grand-Seigneur condamnés à ramer, comme l'étoient autrefois les forçats.

A la porte du bâtiment, on est déjà saisi par une odeur si infecte et si dégoûtante, qu'on recule malgré soi : il faut une curiosité bien vive pour se décider à se plonger dans ce bouge pestilentiel. Les forçats sont placés au milieu de cette longue salle, autour de laquelle il y a un couloir qui ne reçoit le jour que par quelques fenêtres grillées placées dans le haut.

Le moment où nous entrâmes étoit celui du dîner; on entendoit un grand bruit : l'argousin (1) qui nous conduisoit siffla ; à ce son redouté, un bruit affreux de chaînes se fit entendre; chacun reprit son rang, ôta son bonnet, et garda le plus profond silence.

Les forçats sont tous sur de grands bancs de

(1) MÉNAGE dérive, avec beaucoup de probabilité, le mot *argousin*, de celui d'*alguasil*, qui en espagnol signifie *soldat*, et dont il paroît être une corruption.

bois qui ressemblent à des lits de corps-de-garde; chacun n'a guère que la place qu'un homme peut occuper, et ils sont plusieurs sur un même banc; ils sont attachés à un anneau commun, par une chaîne assez longue pour qu'ils puissent descendre du banc et aller jusqu'au poteau où l'anneau est fixé, et près duquel est le baquet destiné à recevoir leurs ordures, et où ils jettent les salades, les légumes, les fruits, enfin les débris de ce qu'ils ont mangé. Il est aisé de concevoir quels miasmes putrides et délétères doivent s'exhaler, sur-tout pendant la nuit, de ces hommes dont les pores sont ouverts par un travail habituel, dont la malpropreté est sans exemple, et de ces horribles baquets, malgré le soin qu'on a de les nettoyer et de les vider le plus souvent qu'il est possible.

Les forçats mangent, boivent, dorment sur ces lits de bois; ils y passent enfin tout le temps qu'ils ne sont pas employés aux travaux, n'ayant sur eux que de sales couvertures déchirées et pourries. La nourriture qu'on leur donne dans des sébiles de bois, est aussi dégoûtante que leur habitation: ils y suppléent par le léger produit de leur travail et par ce qu'ils peuvent recevoir de leur famille. Sur ce même banc où ils doivent passer le jour et la nuit, celui-ci garde une petite provision de fromage, précieuse pour lui; celui-là, une moitié de melon: cet autre, en voulant boire, arrose ses camarades d'un broc de vin

qu'il a répandu. Chaque fois qu'ils remuent, on entend l'horrible fracas de leurs chaînes; s'ils descendent de leur banc, ou s'ils y reprennent leur place, on croit voir ces singes et ces animaux féroces que des bateleurs montrent dans les foires, les tenant enchaînés, et les forçant d'obéir à l'aspect du bâton.

Lorsque l'heure du travail est arrivée, on détache du poteau la longue chaîne qui les y fixe; ils n'ont plus que celle qui les tient accouplés deux à deux : elle est fixée à leur pied par un gros anneau rivé, et est assez longue pour ne point gêner leurs mouvemens. L'anneau pèse quatre livres et demie; et la chaîne vingt-deux livres : chacun d'eux en porte une portion en marchant, excepté lorsqu'ils sont chargés de lourds fardeaux. Chaque partie de leur vêtement est marquée des lettres GAL.; tous ont leur numéro sur une plaque attachée à leur bonnet. M. Bellanger a imaginé de distinguer par la forme des plaques le degré de confiance que leur conduite a pu inspirer. La forme ordinaire est ovale ⬭ : la forme rhomboïdale ◇ annonce une simple évasion; la forme triangulaire △, plusieurs évasions.

Les délits qu'ils commettent pendant le temps de leur détention, sont punis avec la plus grande sévérité. Chaque argousin est armé d'une forte canne; il la lève pour la moindre désobéissance; le plus léger murmure; et l'effet suit toujours la menace. On gémit de voir des hommes traités d'une manière aussi dure :

mais ceux qui les conduisent prétendent que, sans cette extrême sévérité, ces hommes, presque tous audacieux, et parmi lesquels il y a de profonds scélérats, apprendroient bientôt à ne plus les craindre, et que des désordres dangereux pourroient en résulter. Cependant, malgré l'air farouche que ces terribles gardiens affectent, il est présumable que l'argent qu'on leur donne en secret réussit à dompter cette extrême rigidité, et que c'est ainsi que les forçats parviennent à se procurer des objets prohibés et à enfreindre les réglemens.

Les coups donnés par l'argousin ne sont que pour les fautes du moment; c'est sa manière de commander et de se faire obéir : mais les délits plus graves reçoivent un châtiment plus sévère. Les coupables restent pendant un temps plus ou moins long dans le bagne, sans qu'on les détache du poteau qui les y retient; d'autres sont condamnés à porter un double anneau et une double chaîne : ces punitions sont ordinairement précédées d'un nombre déterminé de coups de bâton, qui leur sont infligés par quelques-uns de leurs camarades, chargés de ce cruel office.

Malgré les précautions que l'on prend, il est impossible de prévoir toutes les ruses que peut employer un homme qui n'a d'autre pensée que celle de se soustraire à une vie si malheureuse et de recouvrer sa liberté : comme les travaux pressés et importans de l'arsenal obligent d'y employer des forçats qui

dans d'autres temps ne sortiroient pas du bagne, les désertions sont assez fréquentes.

Dès que l'évasion est connue, un coup de canon en donne avis; on arbore un petit drapeau, et les patrouilles se mettent à la recherche dans la campagne ou sur les routes. Souvent les forçats sont repris; quelquefois ils parviennent à s'échapper: mais il faut pour cela qu'ils soient favorisés par quelqu'un de la ville qui leur procure un asile momentané pour se soustraire aux recherches, et des vêtemens pour se déguiser. On est étonné de la facilité avec laquelle ces hommes sans moyens, sans considération, sans ressources, savent se faire des intelligences et se procurer des protecteurs au dehors. Des parens trop indulgens, des filles perdues avec lesquelles ils ont vécu; des voleurs de profession leurs complices, sont le plus souvent les intermédiaires dont ils se servent. Mais, après avoir recouvré leur liberté, ils rentrent ordinairement bientôt dans la carrière du vol et du crime; et parmi les malfaiteurs que la police fait arrêter tous les ans, il y a toujours un nombre assez considérable d'échappés des galères.

On voit que la vie des galères est si misérable, que ce n'est pas sans raison qu'elles sont proverbialement regardées comme un lieu de souffrance et de malheur. Les jeunes gens des villes, entraînés dans le crime par le jeu et par la débauche, pourroient-ils braver les terribles sentences des

tribunaux, s'ils connoissoient le sort qui les attend! Il faudroit qu'ils fussent être témoins de ce dégoûtant spectacle. Cependant, comment espérer qu'il fît sur eux quelque impression, puisque l'on voit presque toujours ceux qui se sont échappés des galères, s'exposer à y rentrer une autre fois? Il est plus rare d'y revoir ceux qui ont fini leur temps. Le séjour des galères est donc, pour la plupart des forçats, une nouvelle école de crimes; et cela ne peut être autrement dans un lieu où l'on ne distingue ni le nombre, ni la gravité, ni les suites des délits; où les maîtres sont confondus avec les novices, et où les premiers ont tout le loisir d'endoctriner leurs disciples. Au lieu de se livrer au repentir, chacun cite ses faits nombreux; les plus hardis et les plus ingénieux sont les plus admirés; et plusieurs de ces misérables ne desirent leur liberté que pour faire usage de ces affreuses leçons, et pouvoir du moins imiter leurs maîtres, s'ils ne parviennent à les surpasser. Des crimes contre l'ordre de la société se commettent jusqu'au sein du bagne: des forçats trouvent le moyen de se procurer les objets nécessaires à la fabrication de faux de toute espèce. Il en étoit sorti, peu de temps avant l'époque où nous le visitâmes, plus de trois cents congés, si parfaitement imités, que ceux même dont on avoit contrefait les signatures, ne purent les méconnoître ni les désavouer; le nombre de ces congés, l'ignorance où étoient les chefs au nom

desquels on les avoit faits, de les avoir délivrés, purent seulement en prouver la supposition. Dans le temps des assignats, les forçats imitoient les billets, même d'une très-légère valeur, avec une perfection propre à tromper les personnes les plus attentives.

Si le sensible Howard (1), qui a passé sa vie entière à chercher à améliorer le sort de l'homme dans les hôpitaux et dans les prisons, avoit visité les galères, son ame auroit été brisée. Mais s'il est impossible de se refuser aujourd'hui au sentiment de la pitié, ce sentiment devoit s'accroître encore lorsque ces terribles prisons renfermoient des hommes qui avoient tué sans permission quelques lièvres ou quelques perdrix ; d'autres qui avoient furtivement introduit quelques barils de tabac prohibé, ou qui avoient passé quelques livres de sel d'une province dans une autre ; d'autres enfin dont le seul crime étoit d'avoir assisté aux prêches. On ne peut disconvenir que les braconniers étoient des voleurs de gibier ; les contrebandiers, des fraudeurs des droits nationaux ; que ceux qui assistoient aux prêches bravoient les ordres du prince ; que tous enfin violoient les lois par cupidité, par esprit de parti ou par un zèle religieux trop ardent : mais ces délits, punissables sans doute, ne portoient pas le caractère odieux du vol domestique ou du vol de grand chemin ; et cependant des crimes

(1) *Voyez* son livre *des Prisons et des Maisons de force;* Paris, chez Maradan, 2 volumes in-8.°

si différens étoient réprimés par un châtiment semblable. Aujourd'hui les galères ne renferment guère que des scélérats plus ou moins hardis et plus ou moins consommés. Les militaires condamnés pour désertion sont tous rassemblés à Nice et dans d'autres ports, et ne sont point confondus avec les galériens de Toulon, de Brest et de Rochefort.

Malgré la certitude que l'on a de la méchanceté et de la dépravation de la plupart des misérables renfermés dans les bagnes et les galères, il faudroit avoir perdu tout sentiment humain pour voir sans pitié des hommes réduits à un pareil degré d'abjection et de misère. On pourroit, sans nuire à la société, faire des réformes utiles et améliorer le sort des forçats : leurs crimes nous ont donné le droit de les séquestrer de la société, mais non pas de les mettre dans une condition pire que celle des plus vils animaux. D'ailleurs, le travail auquel ils sont condamnés est déjà une espèce de rachat des fautes qu'ils ont commises, un dédommagement du tort qu'ils ont fait à la société : on doit les détenir, sans doute, si l'on peut craindre d'eux de nouveaux délits ; mais doit-on faire du reste de leur vie un enfer anticipé ! Non : la justice et l'humanité réclament pour eux des habitations plus saines, des abris moins dégoûtans, de meilleurs alimens et un traitement plus doux.

Ce que de sages réglemens pourroient ordonner, est exécuté en partie par les commissaires de marine

chargés de la surveillance des galères ; mais tout ce qu'ils peuvent faire, c'est d'améliorer le sort des individus qui paroissent les moins coupables et les plus repentans. Cette distinction dépend de leur seule volonté ; et leurs faveurs peuvent quelquefois ne pas se répandre sur ceux qui en seroient les plus dignes.

Nous avons exposé tout ce que les galères offrent de plus affreux ; voyons à présent quels sont les adoucissemens que la bonne conduite et le repentir peuvent encore y trouver.

Autrefois, parmi les forçats, il y en avoit à qui l'on accordoit la permission d'aller travailler en ville ; cela n'a plus lieu. Les plus criminels, et ceux qui sont condamnés au plus grand nombre d'années de fers, ne sortent jamais du lieu de la détention ; mais ceux qui, par leur conduite, savent mériter l'attention des chefs, et qui n'ont plus que peu de temps à rester aux galères, sont employés, soit aux travaux du port et de l'arsenal, soit au service des chefs ou de l'hôpital. On donne à ceux que l'on admet à travailler dans les divers ateliers, tels que ceux de menuiserie, de fonderie, de serrurerie, une paye proportionnée à leur force ou à leur talent : ils peuvent avec cette paye se procurer quelques douceurs. Comme ils ne travaillent qu'un jour sur trois, ceux qui en ont les moyens peuvent se faire remplacer quelquefois par des camarades qui n'ont pas d'autres ressources.

Il en est qui sont venus aux galères avec des professions dont ils peuvent faire usage envers leurs camarades, qui achètent leurs services; tels sont principalement les barbiers : d'autres savent faire de petits ouvrages qui peuvent se vendre au dehors. Avec ces ressources, ils se procurent un surcroît de nourriture; du vin, qui ne coûte qu'un sou le pot, et dont on leur permet l'usage, pourvu qu'ils n'en abusent point; de meilleures couvertures, du tabac, du sucre, enfin une foule de choses propres à améliorer leur situation.

On ne permet point aux forçats d'avoir de l'argent; celui que leurs parens leur adressent est gardé pour eux; on ne leur en donne qu'une petite somme pour se procurer quelques douceurs, comme du tabac et autres choses semblables : mais on ne leur laisse pas assez d'argent pour qu'ils puissent s'en faire un moyen de corruption.

Parmi ceux que les lois condamnent aux galères, il y en a dont les délits ont un caractère moins odieux que ceux des autres. Lorsque nous les visitâmes, il y avoit un général qui avoit délivré de faux congés à des conscrits; un huissier dont la vie avoit été jusque-là irréprochable, et qui s'étoit laissé engager à raturer sur un congé le nom d'un soldat auquel il avoit été délivré et qui étoit mort depuis, pour y substituer celui d'un jeune homme qu'on vouloit soustraire au service militaire; un lieutenant de marine qui

s'étoit rendu coupable d'un délit grave contre la subordination. On y trouve aussi des hommes qui sont nés dans ce qu'on appelle la bonne société ; leur tournure plus polie leur attire plus de bienveillance et d'attention ; et cependant ils sont moins dignes de pitié, puisque leur aisance et leur éducation devoient les mettre à l'abri de pareils crimes : de ce nombre étoient un commissaire des guerres qui avoit emporté sa caisse, et un secrétaire de marine qui avoit fait de fausses pièces comptables.

Outre les ouvriers, les galères renferment aussi des artistes : il y avoit un graveur, sans doute fabricateur de faux billets ; un assez bon joueur de violon ; un horloger et un orfévre ; il y avoit même des poëtes et des bouffons qui égayoient la société.

Parmi ceux qui obtiennent l'attention ou la protection des chefs, plusieurs sont délivrés de leurs pesantes chaînes ; mais, sans exception, tous doivent faire leur noviciat, dont le moindre consiste à passer quinze jours ou trois semaines parmi les autres galériens : ordinairement ce n'est qu'au bout de plusieurs mois qu'ils parviennent à obtenir plus de liberté ; alors ils ne portent pendant le jour que le seul anneau ; on les détache chaque matin, et ils ne reprennent leur chaîne que le soir. Ceux-ci sont occupés à servir les malades dans l'hôpital ; à conduire le canot du commissaire ; enfin leurs travaux sont moins rudes que ceux auxquels les autres sont soumis.

soumis. Les plus favorisés remplissent chez le commissaire les fonctions de domestiques, et même de commis. Il faut savoir que ceux-ci sont des galériens pour les reconnoître : ils n'ont au pied qu'un anneau mince, qu'ils cachent encore sous un long pantalon, et qu'on prendroit seulement, quand on l'aperçoit, pour un petit ruban noir; ils couvrent leur tête rase avec une perruque.

On sent bien qu'il y en a peu qui ne veuillent obtenir de pareilles faveurs : dès qu'un homme est conduit aux galères, le préfet maritime et le commissaire du bagne sont assaillis de sollicitations ; les plus misérables, et même les plus criminels, trouvent encore des protecteurs souvent puissans. On pourroit s'étonner que des hommes qui ont franchi les limites du devoir et de l'honneur, dont la vie n'offre souvent qu'une suite d'actions honteuses, et même de forfaits, ne soient pas abandonnés de tout le monde : mais ces hommes, quels qu'ils soient, ont des pères respectables, des enfans intéressans, des épouses vertueuses; un entier délaissement de leur part seroit contraire à la nature et répugneroit à l'humanité ; leurs sollicitations parviennent à intéresser des hommes compatissans. Et pourquoi en murmurer ? Doit-on jamais fermer la porte du repentir au criminel que le glaive de la loi n'a pas frappé ! Faut-il lui interdire, par un affreux désespoir, tout retour à la vertu ! Non : l'espérance est le seul bien que l'homme n'a

point le droit de ravir à l'homme; elle ne peut être bannie que de l'enfer.

Avant de sortir de ce séjour du crime et de la misère, rendons hommage à celui qui en a la surveillance. Il est aisé de voir combien la douceur et l'humanité savent s'ouvrir le chemin des cœurs les plus endurcis: M. Bellanger paroît être aimé autant qu'on peut l'être de ces hommes contre lesquels il faut souvent user de sévérité. Son aspect ne leur cause point de crainte: il cherche dans son pénible emploi le seul plaisir qu'il peut y trouver, celui d'adoucir les misères humaines et d'exercer les vertus qui rapprochent le plus l'homme du Dieu qui l'a créé, la bienfaisance et la charité.

CHAPITRE LX.

PROMENADE dans la rade. — Description d'un vaisseau de guerre. — Escadre angloise observée du cap Cepé. — Visite au fort la Malgue. — Dîner sur *le Bucentaure*. — Manœuvre de l'abordage. — Fontaines. — Cours. — Poissonnerie. — Champ de bataille. — Quais. — Caryatides du Puget. — Port marchand. — Cabotage. — Commerce. — Manufactures. — Productions du pays. — Établissemens publics. — Histoire naturelle, Jardin de botanique, Minéralogie. — Environs de Toulon. — Toulonnois.

NOUS avions vu les travaux du port et de l'arsenal; mais nous n'avions encore aucune idée de la marine impériale et de la distribution d'un vaisseau de guerre. Nous desirions extrêmement de voir la rade et les vaisseaux qu'elle contenoit. M. Christy-Pallière eut la bonté de nous donner son canot : il étoit élégamment couvert et garni de bancs et de carreaux aux couleurs nationales ; seize rameurs le conduisoient; un patron étoit au gouvernail, un autre à la proue : le premier, avec son sifflet d'argent suspendu à une chaîne de même métal, dirigeoit la manœuvre. Nous nous rendîmes à la maison de campagne du vice-amiral Latouche ; elle étoit située sur le bord de la rade. J'avois eu l'avantage de connoître à Paris ce brave militaire, et je lui remis en outre une lettre de

aussi que chacun soit pénétré de cette vérité, que le salut général dépend de la ponctuelle obéissance au chef : cette obéissance est encore plus parfaite en mer qu'en rade. C'est sur-tout le desir de descendre à terre qui tourmente les matelots : les Provençaux l'éprouvent plus que ceux des départemens septentrionaux ; mais ceux-ci ont le défaut de se livrer à l'ivresse, tandis que le Provençal ne s'enivre jamais, quoique le vin soit chez lui abondant et à bon marché. Avec quel intérêt nous considérions ces hommes braves et laborieux ! Le groupe d'un vieux pilote qui montroit à lire à un jeune mousse, étoit si expressif et si intéressant, que j'aurois voulu être peintre pour le dessiner.

On ne cessoit, depuis quelque temps, de voir les Anglois ; tous les jours ils présentoient devant la rade un petit nombre de vaisseaux pour engager à les poursuivre : mais ils avoient, de distance en distance, des chaloupes avec des signaux. Si le vice-amiral eût donné dans ce piége, les vaisseaux anglois auroient fui vers le reste de leur escadre, qui se seroit en même temps rapprochée ; et réunis alors en nombre suffisant, ils auroient attaqué notre flotte en désordre, et l'auroient détruite ou mise hors de combat. Comme nous étions encore à bord, un pilote vint annoncer leur approche ; nous montâmes dans notre canot, et nous suivîmes les généraux au cap Cepé, où ils alloient les observer. Nous

jouissions de là d'un spectacle vraiment imposant; on voyoit à-la-fois les deux escadres: celle des Anglois, composée de cinq vaisseaux de ligne, de deux frégates, et d'un plus petit bâtiment, croisoit au large hors de la portée du canon ; et celle des François étoit stationnaire dans la grande rade. *L'Annibal*, qui étoit ce jour-là en croisière, tira un coup de canon à boulet, seulement pour assurer son pavillon, et rentra dans la rade avec la frégate qui l'accompagnoit.

Nous employâmes la journée du lendemain à voir le fort *la Malgue*, ainsi nommé du lieu où il a été bâti, et qu'on appelle aujourd'hui le fort *Joubert*, parce que les cendres du général de ce nom y ont été déposées.

M. le lieutenant-colonel Tonnain, qui en étoit le commandant, nous le fit voir dans tous ses détails. Il commença par nous placer au point d'où le panorama de Toulon a été pris ; il nous conduisit ensuite dans les différentes parties des fortifications, et il eut la bonté de nous montrer les casemates, les citernes, les ouvrages avancés jusqu'au rivage de la grande rade. Ce fort est parfaitement représenté dans le panorama (1). Il est à-la-fois destiné à défendre le port, et à servir de prison pour les militaires. C'est

(1) On a reproché mal-à-propos à son auteur d'avoir représenté la mer trop bleue ; c'est pourtant la teinte qu'elle a à Toulon, et il l'a très-bien saisie.

auprès de ce fort que se recueille un vin rouge très-bon, mais capiteux, qu'on appelle *vin de la Malgue*. Le sol de la montagne est un schiste dont la couleur varie beaucoup. Vers la mer, la pierre calcaire est percée par l'espèce de pholade nommée *dactyle* (1): ce ver coquillier use continuellement les rochers par le mouvement de rotation de ses deux grandes valves, qui font l'office de râpe, et y fait un trou pour s'y loger; sa chair est très-bonne à manger.

Nous avions refusé le canot de M. Christy-Palliére, parce que le général Latouche devoit nous envoyer le sien; mais nous manquâmes le rendez-vous, et nous fûmes obligés de prendre une de ces barques qu'on appelle dans le pays un *rafiot* ou une *nayoire*. Le vent étoit des plus violens; le *rafiot* penchoit tellement d'un côté, qu'il paroissoit à chaque instant sur le point de chavirer: le danger étoit cependant imaginaire; mais il devint véritable au moment où une secousse fit glisser tout le lest du côté où la barque penchoit. Quand nous fûmes près du vaisseau amiral, nos matelots refusèrent absolument d'en approcher; cela leur est défendu sous les peines les plus sévères. A force de crier, nous fûmes entendus de la sentinelle, et aussitôt on permit aux matelots d'aborder: mais la mer étoit si houleuse, qu'il fut impossible d'arriver près de l'escalier. Enfin nous

(1) *Pholas dactylus.*

allâmes nous mettre sous la poupe du vaisseau; on nous fit tendre une échelle, et nous montâmes par une des écoutilles de la sainte-barbe. Le vice-amiral commençoit déjà à croire que par ce mauvais temps nous n'oserions pas hasarder la traversée.

Pendant le dîner, les sons aigus d'une cloche se firent entendre sur un des vaisseaux, et ce fut pour quelques momens un sujet d'inquiétude ; la cloche ne sert jamais qu'à annoncer le feu ou l'abordage ; c'étoit en effet la manœuvre de l'abordage qu'on exécutoit sur le bâtiment stationné près du vaisseau amiral; et nous la vîmes répéter plusieurs fois. Au son de cette espèce de tocsin, chacun couroit à son poste; les canonniers, assis sur l'embrasure des sabords, près de leurs pièces, paroissoient disposés à y mettre le feu; le pont étoit bordé de matelots et de soldats armés de haches et de pistolets, soutenus par d'autres qui faisoient un feu de mousqueterie; les huniers, les antennes, les cordages, tout étoit couvert de mousses et de matelots, qui sembloient vouloir pénétrer par les agrès sur le vaisseau ennemi, ou l'incommoder par leur feu.

Ce spectacle nous jeta dans des réflexions mélancoliques, que la gaieté du vice-amiral et la bonne réception de son état-major purent à peine dissiper : nous pensions, avec un sentiment pénible, aux dangers multipliés auxquels tant de braves gens sont continuellement exposés : nous pensions que la

tempête peut faire échouer le vaisseau et le submerger; qu'il peut faire naufrage à la vue du port; qu'une voie d'eau inaperçue peut l'entraîner dans l'abîme, une étincelle l'embraser, le feu du ciel tomber dessus, gagner la sainte-barbe, et en disperser au loin les débris; que le calme peut le surprendre, et forcer l'équipage à consommer jusqu'à ses dernières provisions; qu'enfin, dans un combat, dans un abordage, une heure suffit pour faire de son bord un champ de carnage et de destruction où les éclats de la charpente sont autant à craindre que les boulets de l'ennemi. Le feu, l'air et l'eau semblent combinés pour la perte de l'homme qui a construit cette machine; et, par la puissance de son génie, il doit les soumettre, et les faire servir à sa conservation! Hélas! les tristes réflexions que nous faisions alors n'ont été que trop réalisées! Le vice-amiral Latouche n'a succombé, il est vrai, qu'à une maladie qui l'a emporté peu de mois après: mais *le Bucentaure* a péri, après avoir perdu presque tout son équipage, au terrible combat de Trafalguar; *le Formidable*, et son digne commandant le contre-amiral Dumanoir, sont tombés au pouvoir de l'ennemi; enfin il ne reste plus qu'un petit nombre de tant de braves au milieu desquels nous nous sommes trouvés, et qui nous ont accueillis avec intérêt.

Vers six heures du soir, nous prîmes congé du vice-amiral, et nous revînmes à la ville dans son canot.

On avoit annoncé un feu d'artifice au *Jardin des Marronniers*, près la porte de France : nous quittâmes le vice-amiral pour nous y rendre ; mais il avoit été remis à une autre soirée, à cause du grand vent. Un feu d'artifice devroit-il être permis près d'une ville où l'arsenal contient tant de matières combustibles !

Notre curiosité avoit été pleinement satisfaite dans l'arsenal et dans la rade, et nous avions vu, dans nos courses, différentes parties de la ville. C'est une des mieux bâties et des plus belles de la Provence. Elle est éclairée la nuit par des réverbères : les rues sont arrosées par quatre-vingts fontaines, dont les eaux viennent des montagnes voisines ; ces eaux jaillissent sans cesse, et leur murmure cause une agréable sensation. Le cours est bordé de tilleuls : il seroit une jolie promenade, s'il n'étoit livré à des marchands de comestibles et de vieilles draperies, et si l'on avoit remplacé le grand nombre d'arbres qui sont morts. Près de là est l'ancien palais de l'évêque, édifice d'une assez belle apparence. La poissonnerie forme un carré long ; le toit en est soutenu par dix colonnes d'ordre dorique. Ce quartier conduit à l'ancienne ville, dont les rues, étroites et anguleuses, sont également arrosées par des fontaines, et n'en sont pas pour cela plus propres, parce qu'il n'y a pas d'aqueduc souterrain. Des ruisseaux infects altèrent la pureté de l'air et la qualité des comestibles.

La place d'armes, appelée *Champ de bataille*, où les soldats font la manœuvre, est un grand carré : dans le fond est l'hôtel du préfet maritime, qui a été bâti avec plus de luxe que de goût ; de belles maisons bordent deux côtés de la place ; le quatrième est formé par le mur de l'arsenal. L'enceinte est entourée d'une double rangée de peupliers (1), de trembles (2) et de micocouliers (3). Il y a deux grands cafés toujours remplis d'officiers. Cette place, les remparts et le quai du port marchand, sont les promenades de la ville. Sur ce quai est l'hôtel-de-ville, autrefois l'hôtel des consuls : le balcon est soutenu par deux caryatides à gaine, sculptées par le Puget, qui ont été admirées par le cavalier Bernin, et qui excitent toujours la curiosité des étrangers. On a prétendu que le Puget avoit fait ces têtes d'après celles de deux consuls dont il avoit à se plaindre, et on a loué ce trait de malignité ; cependant il n'auroit pas été excusable. Quand le Puget auroit eu à se plaindre des deux consuls, auroit-il dû pour cela verser le ridicule sur le corps entier qui employoit son talent ! et les confrères de ces magistrats se seroient-ils rendus complices de ce manque de convenance et d'égards ! D'ailleurs, n'est-ce pas

(1) *Populus alba.*
(2) *Populus tremula.*
(3) *Celtis australis.*

rabaisser le talent d'un grand artiste, que de penser qu'occupé de la composition de figures qui exprimassent à-la-fois la force et la fatigue, il eût abandonné l'heureux idéal que pouvoit lui inspirer son génie, pour offrir au peuple la ridicule caricature de deux de ses magistrats ! Le caractère de la force est très-heureusement exprimé dans ces figures ; et le célèbre *Milon de Crotone*, auquel le Puget avoit préludé par ces deux morceaux, prouve que ce genre de composition étoit conforme à son génie. Un des esclaves soutient de la main droite sa tête, sur laquelle pose le balcon, et il le soulève avec la gauche comme pour le remettre dans la direction qui lui convient : l'autre, dont la tête paroît s'affaisser sous un si lourd fardeau, y porte la main droite, et passe la gauche entre le coussin et sa tête, comme pour la soulager un moment. La poitrine de ces esclaves est gonflée ; leurs nerfs et leurs muscles sont apparens ; mais les têtes ont une expression commune ; et leur ressemblance fortuite ou imaginaire avec deux des consuls du temps aura donné lieu au conte que je viens de réfuter. Près de cet hôtel est la maison que le Puget s'étoit bâtie : son architecture, d'ordre composite irrégulier, s'annonce avec noblesse. L'intérieur de l'ancienne cathédrale est dans le genre gothique, et le portail dans le genre moderne ; ce qui présente une de ces inconvenances qui sont aujourd'hui trop multipliées. Ce portail est orné de

colonnes d'ordre corinthien ; et il seroit d'un assez bon goût, s'il étoit placé ailleurs ; mais l'alliance monstrueuse du style gothique et du style moderne ne peut jamais être approuvée. Il y a dans cette église un bas-relief représentant le Père éternel dans une gloire, exécuté par les élèves du Puget, d'après les dessins de leur illustre maître.

Le port marchand a été creusé par la main des hommes : comme toutes les immondices de la ville s'y déchargent, il faut le curer continuellement. Il est plus petit d'un tiers que celui de Marseille ; mais sa grandeur est suffisante pour le commerce de Toulon, qui se borne au cabotage le long des côtes de France et d'Italie. Le terrain est si cher dans la ville, qu'on ne peut y établir de grands magasins ; et la sûreté de la place empêche qu'on s'en bâtisse au dehors. Les Toulonnois portent à Marseille et à Gènes leurs divers produits, les vins muscats et ceux de la Malgue, l'huile, le miel, les câpres, les oranges, les grenades, les jujubes, les amandes, les raisins secs ; et ils reçoivent pour ces deux places, dont ils ne sont guère que les commissionnaires, les produits du reste de la France, de l'Espagne, de l'Italie et du Nord. Toute leur industrie se tourne vers la marine impériale, où chacun trouve des emplois à exercer, des fournitures à entreprendre, des profits à faire.

On faisoit autrefois dans le territoire de Toulon un commerce très-considérable de savon ; il y en

avoit trente-deux fabriques, et l'on en exportoit soixante-quinze mille quintaux : ce commerce a graduellement diminué, et les Génois s'en sont emparés ; on n'en exporte pas à présent plus de quatre à cinq mille quintaux. Le commerce des câpres confites est un des plus importans ; il en sort chaque année environ deux mille quintaux. Les figuiers et les orangers ont été gelés en 1709 ; et depuis cette époque, leurs fruits ne sont plus parvenus à la même grosseur qu'ils avoient avant. On y fabrique aussi du drap grossier, une espèce d'étoffe de laine appelée *pinchinat*. Les chapelleries y étoient autrefois nombreuses ; il n'en existe presque plus. Il y a encore plusieurs brûleries. Il y a aussi des faïenceries, des tanneries, des brasseries, des filatures de soie, et des fabriques d'amidon.

Les vins de Provence ont beaucoup de force, et sont très-propres à la fabrication de l'eau-de-vie ; celle de Toulon est très-recherchée : il s'en faisoit autrefois un grand débit ; on en brûloit pour près d'un million. Il y avoit un directeur chargé d'en surveiller la fabrication : depuis la révolution, ce directeur a été supprimé ; les eaux-de-vie sont d'une qualité inférieure, et ce commerce a considérablement décliné (1).

(1) Le Gouvernement a désigné Toulon comme devant être l'entrepôt général des retours de l'Inde : mais, si ce projet s'exécute, le port marchand est trop petit, trop gêné par la marine

Les établissemens d'instruction de Toulon sont le lycée, l'école de navigation, celle de santé navale; ceux de bienfaisance sont le grand hospice militaire et les hospices civils.

La population varie beaucoup : on l'estime communément à vingt-six mille habitans; mais ce nombre augmente ou diminue selon que les travaux cessent ou reprennent.

On jouit d'un spectacle ravissant en montant sur la tour de la principale église : de là l'on découvre tout le rivage, la rade, les ports, les chantiers et les arsenaux, où l'on voit une multitude d'hommes qui montrent la plus grande activité.

Le séjour de Toulon est fort agréable. Celui qui veut s'instruire des détails de la marine, y trouve d'amples ressources pour satisfaire sa curiosité. Les promontoires, les presqu'îles, les collines des environs, et le bord de la mer, sont de charmantes promenades, où l'esprit peut s'abandonner à de douces réflexions. Le naturaliste peut s'y faire de nombreux sujets d'occupation; il peut étudier facilement les poissons, les coquilles et les vers, rassembler beaucoup d'insectes méridionaux, chercher des fossiles singuliers dans les montagnes calcaires qui

---

impériale ; il faudra alors construire un second port. Le lieu le plus commode sera dans l'anse couverte par les batteries du fort la Malgue.

environnent

environnent la ville, remplir son herbier de plantes indigènes intéressantes et de superbes plantes exotiques. Une grande quantité de ces dernières sont cultivées avec succès dans plusieurs jardins particuliers, et principalement dans le jardin botanique, qui est à la porte de France, sous la direction de M. Martin ; là croissent et prospèrent des végétaux de l'Amérique, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Archipel.

Les environs de Toulon offrent une culture variée. Quelques montagnes présentent des accidens singuliers ; on en voit qui sont absolument arides. Celle qui défend Toulon des vents du nord, étoit autrefois couverte de bois ; les pluies en ont enlevé successivement tout l'*humus*, et elle n'offre aujourd'hui aucune trace de végétation : c'est cette montagne qui est la cause de l'excessive chaleur qu'on éprouve à Toulon. Les bords de la mer offrent des sites variés et pittoresques. Tout est animé par une gaieté pétulante, et par-tout on voit se développer une active industrie.

CHAPITRE LXI.

De la Marine. — Départ pour Hyères. — L'Anguille. — Port marchand de Toulon ; Rade. — Cap Cepé. —Lazaret; peste. — Les Sablettes. — Fort Balaguay. — Fort des Vignettes. — Les Deux-Frères. — Escambebariou. — Quarquerane. — Plan d'Hyères. — Hyères. — Histoire. — Situation. — Climat. — Manière de vivre. — Jardin d'orangers de M. Fille, — de M. Beauregard. — Commerce des oranges. — — Jardins potagers. — Vue. — Notre-Dame de l'Assomption. — Paysans Toulonnois. — Paysans des environs d'Hyères. — Le Gapeau. — Marais. —Salines. — Iles d'Hyères : Porquerolles, Port-cros, île du Levant.

Nous venions d'admirer les derniers efforts de l'audace et du génie, en observant ces machines flottantes à l'aide desquelles la vaste mer semble ne plus présenter de barrières, ces armemens terribles dans lesquels les hommes se montrent si industrieux pour s'entre-détruire : nous pensions aux mères, aux épouses, qui voient les objets de leurs affections aller chercher les combats sur des plages lointaines; à ces hardis navigateurs qui ont trouvé des terres, des mers, des détroits inconnus; à ces voyageurs philosophes, qui n'ont eu d'autre but que d'étudier l'homme, de l'éclairer et de lui procurer de nouveaux avantages;

à ces braves marins qui ont signalé leur courage. Colomb, Magellan, Beerings, Cook, Marchand, nous vous suivions dans vos découvertes! Banks, Forster, Solander, nous croyions entendre les habitans des îles de la mer du Sud vous adresser l'hommage dû à votre bienfaisance! Il nous sembloit voir le généreux Desclieux nourrir de sa ration d'eau son précieux plant de café; nous assistions au retour de Ruyter, de Jean Bart, de Tourville, de la Motte-Piquet, reconduisant dans les ports de leur nation leur flotte victorieuse; nous pensions à ces sanglantes batailles navales dans lesquelles le vaincu partage la gloire du vainqueur: car les désastres mêmes des marins sont honorables; pour eux la défaite est rarement ignominieuse, parce qu'il n'y a pas de moyen de fuir, point d'espoir pour la lâcheté. Cependant, quoique l'aspect d'un grand port de mer présente des idées qui élèvent l'ame et la consolent même des foiblesses attachées à l'humanité, on retombe, malgré soi, dans des pensées mélancoliques à l'aspect des instrumens de mort et des moyens de destruction dont on se voit entouré.

Notre imagination se tourna vers un site plus tranquille, un rivage moins bruyant et plus fortuné, vers cette nouvelle Hespéride qui fournit à la Gaule le tribut de ses orangers.

Nous avions une lettre de notre ami M. Brack pour M. Hains, directeur des douanes à Toulon: d'après cette recommandation, celui-ci nous donna

une chaloupe pour nous conduire jusqu'à Nice; son jeune fils eut la bonté de tout faire préparer pour cette petite traversée : nous nous munîmes de la patente de la santé; et le 10 juin, dès la pointe du jour, nos matelots vinrent nous chercher pour nous conduire au rivage.

Le bâtiment que nous montâmes, n'étoit pas plus large que le premier; mais il étoit beaucoup plus long. Il avoit un petit pont pour recevoir les provisions, les fusils et les paquets, et dans lequel deux ou trois matelots pouvoient coucher; mais il n'y avoit pour nous aucun abri : son bord étoit si peu élevé, qu'on avoit pratiqué sur les côtés du pont des *gargouillettes* ou ouvertures pour que l'eau pût sortir à mesure qu'elle entroit. Une immense voile latine le faisoit avancer avec une incroyable rapidité, quand le vent venoit à l'enfler; mais alors il penchoit tellement d'un côté, qu'il n'y avoit pas deux pouces de distance entre la mer et le bord. Cette barque, appelée *l'Anguille* à cause de sa forme alongée, avoit été prise, par les commis de la douane, à des contrebandiers espagnols qui apportoient du tabac en fraude. Nous avions à l'avant deux pierriers; et dans l'entre-pont, des fusils, des sabres et des munitions. Il étoit quatre heures et demie du matin; le temps étoit beau, mais le vent frais et la mer un peu agitée.

Le port a une forme circulaire : à son entrée est la tour qui a été bâtie par Henri IV; une chaîne

ferme le port. A droite est le charmant village de Seyne, qui se prolonge en demi-cercle, et forme un amphithéâtre au bord de la mer : plusieurs drapeaux blancs, que l'on place sur les bastides pour avertir que les propriétaires sont chez eux, flottoient avec grâce au gré du vent. Parmi ces charmantes maisons, il y en avoit une où le général Latouche passoit la journée; il retournoit chaque soir à son bord.

L'entrée de la rade est fermée par le cap *Cepé*, où la vigie est établie, et au pied duquel est le lazaret. L'expérience a dû rendre les Toulonnois extrêmement vigilans pour l'observation de ses réglemens. La manière dont la peste s'y introduisit en 1721, est véritablement effrayante; des matelots de Bandol avoient été, pendant la nuit, voler à l'île de Jarre une balle de soie qui y étoit en quarantaine; un patron qui avoit touché ces effets à Bandol, ayant laissé sa barque dans le port, retourna à Toulon par terre: il y porta la contagion, qui enleva en moins de six mois plus de quinze mille personnes (1).

Le cap Cepé tient à la terre par une langue très-étroite, qu'on appelle *les Sablettes*. Ce fut par-là que le général BONAPARTE, lors de la reprise de Toulon, fit charier de l'artillerie : si les Anglois ne s'étoient pressés de sortir avant qu'on eût pris

(1) *Relation de la peste dont Toulon fut affligé en 1721*, par M. D'AUTRECHANS; Paris, 1756, in-12.

possession du cap Cepé, il n'en seroit pas échappé un seul ; et d'habiles officiers nous ont assuré que leur flotte entière auroit été prise, si d'autres dispositions qu'il avoit ordonnées eussent été suivies. La ville de Toulon peut toutefois être regardée comme imprenable : aussi avoit-elle été livrée aux Espagnols et aux Anglois, qui sans cela n'auroient pu s'en emparer (1).

En traversant la petite rade, on aperçoit devant soi deux rochers qui se touchent, et qu'à cause de leur rapprochement les matelots nomment *les Deux-Frères*. L'entrée de la rade est défendue par le fort *Balaguay* et par celui des *Vignettes*, qui doit ce nom aux vignes dont il est entouré ; on l'appeloit autrefois le *Fort Saint-Louis*.

En passant devant *l'Annibal*, les matelots nous firent les politesses d'usage, en nous appelant *corsaires*, *forbans*, *&c.* Nous avancions avec rapidité ; et notre patron, pour animer les rameurs, leur crioit à tout moment, *vôga*, *vôga*. Nous approchâmes d'une madrague qui est en face de la rade, sous le feu des batteries, et dont on retiroit le poisson. Nous laissâmes à droite le cap Sicié [*Citharistes promontorium* de Ptolémée]. Alors le vent commença à s'élever avec beaucoup de force ; nous côtoyâmes, le long des

(1) Le duc de Savoie l'assiégea inutilement en 1624. Voyez l'*Histoire des siéges de Toulon*, par DE VIZÉ, 1707, in-4.°

rochers, une plage que les matelots appellent *Escambebariou*, c'est-à-dire, *le baril décampe;* parce que, dans cet endroit, les vagues sont si fortes, que le mal de mer prend facilement à ceux qui ne sont pas accoutumés à leur mouvement : aucun de nous n'en fut pourtant incommodé, quoique mon frère fût le seul qui eût déjà navigué. Le vent devint tellement impétueux, qu'il nous fut impossible de tenir la mer dans un si petit bâtiment : nous allâmes descendre à *Quarquerane*, où l'on débarqua les provisions que nous avions apportées de Toulon, et nous déjeûnâmes à l'ombre de quelques figuiers. La montagne au pied de laquelle nous étions, s'appelle la *Montagne des oiseaux* ou *Montagne de Quarquerane;* elle a près de deux cents toises d'élévation, et l'on y jouit d'un aspect délicieux.

Nous attendions inutilement le calme ; la mer devenoit encore plus agitée : nous prîmes le parti de nous rendre à pied à Hyères, où nous donnâmes rendez-vous pour le lendemain à notre équipage. Nous n'eûmes point à nous repentir d'avoir été forcés à cette excursion. Rien de plus riant que le paysage qui nous environnoit : le sol est couvert de figuiers et d'oliviers. Nous traversâmes un joli vallon, en longeant un ruisseau qui forme de petites chutes sur des pointes de rochers, d'entre lesquelles sort de toutes parts une grande quantité de lauriers-francs (1)

(1) *Laurus nobilis.*

et de lauriers-rose (1) : sur la gauche est une éminence que les paysans appellent *la Colline noire*, et une petite vallée qu'ils nomment *le Paradis*, sans doute à cause de sa fertilité et de son heureuse situation. Nous entrâmes dans une maison de campagne où nous vîmes un grand jardin d'orangers en pleine terre. Le *plan*, c'est-à-dire, la *plaine d'Hyères* s'offrit ensuite à notre vue : cette plaine est couverte d'oliviers ; la route qui la traverse est une promenade très-agréable, bordée elle-même d'oliviers et de figuiers, et le long de laquelle coulent de petits ruisseaux qui distribuent leurs eaux dans les champs pour les arroser. Des palmiers, que nous apercevions de loin, annonçoient déjà l'heureuse situation de la ville. Hyères est bâti en grande partie sur le penchant d'une montagne dessinée en amphithéâtre, et qui défend de l'influence des vents du nord toute la plaine qui s'étend jusqu'à la mer. Le sommet de la montagne est nu ; il est partagé en plusieurs pointes, qui lui donnent de loin l'apparence d'un fort destiné à protéger la ville. Sur cette montagne étoit un château qui, au temps de Charles Ier, faisoit regarder cette place comme un des boulevarts de la Provence. On a voulu dériver le nom d'*Hyères* du grec. ἱερὸς [*hieros*, sacré] ; mais il paroît plutôt venir de *area* : ce lieu, dans les

(1) *Nerion oleander.*

ciennes chartes, est appelé *Castrum Arearum*. On y faisoit un grand négoce dans le XIII.e siècle, et c'étoit un lieu d'embarquement pour la plupart des pélerins qui faisoient le voyage de la Terre-sainte.

L'intérieur de la ville n'a rien d'agréable; les maisons sont lourdes, les rues étroites et roides. On y comptoit autrefois un assez grand nombre de couvens.

Au bas de la montagne, où s'élève l'ancienne ville, sont des bâtimens plus modernes, la grande rue, la place, les maisons et les auberges où s'arrêtent les étrangers attirés à Hyères par la douceur de son climat; on y voit aussi ces jardins si renommés, dont le plus beau est celui de M. Fille. On ne bâtit plus guère de nouvelles maisons que dans cette partie basse, et l'ancienne ville sera successivement abandonnée. De là jusque vers la plaine qui borde la mer, la colline n'a qu'une inclinaison suffisante pour abriter les orangers contre les vents du nord, et faciliter les fréquens arrosemens qui leur sont nécessaires.

C'étoit un jour de dimanche et la double octave après la Fête-Dieu : nous trouvâmes encore une procession, où nous vîmes répéter en petit ce que nous avions déjà remarqué à Marseille. Nous la suivîmes dans l'église, qu'on dit avoir été un temple de Bacchus, parce que ses chapiteaux sont ornés de feuilles de vigne : mais cet ornement est commun à un très-grand nombre de chapiteaux gothiques.

Nous entrâmes ensuite dans le jardin de M. Fille. Nous n'eûmes pas le plaisir de l'y voir, parce que ses fonctions de conseiller de préfecture l'avoient appelé à Draguignan ; mais nous fîmes chez lui une promenade dont il me restera toujours un agréable souvenir. La maison, sans être somptueuse, est élégante et bien bâtie : autour est un parterre brillant de mille fleurs ; la tubéreuse (1), la cassie (2), le jasmin de Goa (3), y parfument l'air d'une odeur céleste. Les jardins que les romanciers et les poëtes ont tant vantés, ceux d'Alcine et d'Armide, créés par le fécond génie de l'Arioste et du Tasse, quelque brillans qu'ils paroissent à l'imagination, sont aussitôt effacés par le jardin de M. Fille, qui a été considérablement augmenté par l'acquisition du *Jardin du roi*, qui tenoit au sien. Là on croit avoir cessé d'appartenir à la terre, pour habiter les rians bosquets où les ames vertueuses doivent trouver un bonheur éternel et inaltérable. Les arbres sont si serrés les uns contre les autres, qu'il seroit impossible de passer au travers du massif, sans les sentiers qui servent à y circuler. Dix-huit mille orangers, tous chargés de fleurs et de fruits, offrent l'abri de leur feuillage à un nombre infini de rossignols qui

(1) *Polyanthus tuberosa.*
(2) *Mimosa Farnesiana.*
(3) *Nyctanthes sambac.*

chantent tous à-la-fois, et semblent adresser un hymne à la Nature, dont la bonté leur fournit un ombrage si riant et si embaumé; beaucoup d'autres oiseaux, qui partagent avec eux cette habitation, mêlent leurs voix à cet éclatant concert; et la laborieuse abeille ne cesse de butiner, en bourdonnant, dans un lieu qui lui offre de si riches matériaux pour la préparation de son miel. L'eau qui tombe de la montagne est distribuée journellement dans chaque bosquet, à l'aide de rigoles façonnées avec de la terre, ou de tuyaux de bois qui s'ajustent l'un dans l'autre. Il suffit, du reste, de bêcher le terrain trois fois l'année : on a soin aussi de ne pas laisser prendre aux arbres trop d'accroissement; ils donneroient moins de fruit. Le même arbre présente à-la-fois des fleurs, des fruits naissans et d'autres qui sont parvenus à leur maturité. Le vert gai et luisant des feuilles de ce bel arbre, qui paroissent couvertes d'un vernis, le blanc éclatant de ses fleurs, les nuances diverses de ses fruits dorés, forment un agréable mélange. On voit encore dans ce jardin plusieurs variétés de citronniers, de bigaradiers, de cédrats, de bergamotiers et de grenadiers; un nombre considérable d'arbres fruitiers qui rompent sous le poids des pêches, des poires de toute espèce. On prétend qu'il faut se garder de se piquer avec les pointes que présentent les taillis d'orangers; que la blessure s'envenime, devient douloureuse et difficile à guérir : c'est un conte imaginé

pour mettre les arbres à l'abri de l'indiscrétion des étrangers ; cette blessure n'est pas plus dangereuse qu'une autre.

Le revenu de ce jardin s'élève, année commune, à vingt-quatre mille francs ; et cependant on n'en vend les fruits qu'environ vingt sous le cent : on les enveloppe tous dans du papier. La plus grande consommation s'en fait à Lyon. L'orange n'acquiert sa parfaite maturité que quelques mois après la chute de sa fleur : si elle passe sur l'arbre l'époque de sa fleuraison, elle y perd son suc ; mais elle le reprend quand les nouveaux fruits sont noués. Le goût des fruits pris sur l'arbre est toujours âpre, quelque mûrs qu'ils soient ; ils sont meilleurs quelques jours après avoir été cueillis. A Hyères, on récolte les oranges destinées aux pays lointains, dès qu'un petit point jaune a marqué leur écorce ; on les expédie dans cet état, et elles achèvent de mûrir en moins de quarante jours. Cette cueillette se fait au commencement de l'automne ; on peut alors les charger sur les navires qui sont à la saline : mais en hiver le transport doit se faire par terre, parce que la côte n'est pas sûre.

Le jardin de M. Beauregard, qui est contigu à celui de M. Fille, a moins de célébrité ; cependant il est plus étendu et plus varié : il contient moins d'orangers ; mais la quantité d'arbres fruitiers y est bien plus considérable, et leur produit peut, dans

les mauvaises années, dédommager de la récolte infructueuse des oranges. On y cultive, ainsi que dans les champs environnans, une quantité considérable de légumes : on prétend qu'en 1793 le propriétaire vendit pour dix-huit cents francs d'artichauts. Il y avoit autrefois dans ce jardin un palmier mâle et un palmier femelle ; la fructification eut lieu, et M. Beauregard obtint des dattes. Le palmier mâle est mort, ce qui a occasionné la stérilité de l'autre palmier. En général, les arbres rares et les fleurs sont auprès des maisons ; le reste du jardin est entièrement consacré à la culture la plus productive, celle des orangers.

On prétend qu'à Hyères il n'y a que l'exposition des jardins de MM. Fille et Beauregard qui soit convenable pour la culture en grand de ces arbres ; mais on y remarque encore d'autres lieux où ils pourroient végéter à l'abri du nord. Le défaut d'eau est plutôt ce qui empêche d'autres particuliers de former de pareils établissemens : il n'y a qu'une source qui descend de la montagne, et que les propriétaires de ces jardins ont le droit de détourner pendant quelques jours de la semaine, pour remplir les réservoirs avec lesquels ils arrosent leurs plantations.

On commence à voir l'oranger à Olioulles ; mais il n'y parvient pas à une grande élévation, et le froid le fait fréquemment périr. On ne peut l'élever dans les plaines de Toulon. Il réussit assez bien

entre Hyères et Fréjus, au-delà de l'Esterel; mais l'orange d'Hyères acquiert plus de douceur.

On ignore l'origine de la culture de l'oranger dans la Provence : la patrie de cet arbre paraît être dans la Perse, entre Persépolis et Carmana; il s'est répandu de là dans les provinces du Pont, d'où il aura été porté dans la Grèce, dans l'Italie et dans le midi de la Gaule.

Nous montâmes sur la tour d'un ancien couvent appelé *Sainte-Claire*, pour prendre une idée du territoire d'Hyères : on voit de là sa riche plaine, qui a environ quatre lieues de long sur une de large, et les jardins d'orangers qui s'étendent sous les murs de la ville. A droite on découvre la montagne de Notre-Dame, et plus loin le vaste étang de Giens; en face, la petite rivière de Gapeau, qui traverse tout le pays, et auprès de laquelle sont les salines; et au-delà du golfe d'Hyères, les îles du même nom. L'hôtel-de-ville est bâti sur un ancien édifice qu'on prétend avoir appartenu aux Templiers. Le jardin des Cordeliers est devenu une place publique, sur laquelle on a bâti plusieurs maisons qu'on destine à recevoir les étrangers qui viennent passer l'hiver à Hyères : cependant la plupart logent à l'hôtel des *Ambassadeurs*, chez M. Félix Suzanne, hôtel qui est dans une agréable situation, et où l'on est servi avec zèle, probité, et même avec obligeance. Il est connu des voyageurs allemands, russes et anglois les plus distingués.

Si l'on ne veut pas loger à l'auberge, on peut louer une maison ou une chambre : alors il faut tirer toutes ses provisions de Toulon, à l'exception des fruits et des légumes ; il faut même faire venir de cette ville tous les objets de petite mercerie et d'épicerie dont l'usage est si fréquent et si nécessaire ; on peut se les procurer avec assez de promptitude et de facilité.

Le climat est malsain en été, depuis mai jusqu'en octobre ; mais ensuite il acquiert une salubrité précieuse ; et l'hiver des autres contrées n'est ordinairement pour celle-ci qu'un printemps continuel. Le mistral s'introduit quelquefois par l'issue qu'il trouve entre les montagnes du côté de Toulon ; et alors il gèle, comme dans les années 1709, 1768 et 1789 : mais cela est très-rare ; la plus douce température règne ordinairement pendant les mois d'hiver ; l'air est pur, léger, élastique. Le pain et l'eau sont très-bons à Hyères : le vin y est passable ; on peut d'ailleurs en faire venir de Toulon : le poisson, le gibier, la volaille, sont abondans. MM. Fille et Beauregard ont une bibliothèque bien choisie ; on peut aussi louer des livres et des journaux chez Henriquez, à Toulon. Les environs offrent par-tout des promenades charmantes et variées ; le paysagiste y trouvera une foule de sites dignes de ses crayons : le naturaliste peut faire des excursions sur les bords de la mer et dans les montagnes ; la Flore d'Hyères lui présentera des

plantes rares et intéressantes. Si les étrangers sont en grand nombre, les réunions sont alors plus fréquentes ; il y a des bals, des concerts ; enfin les plaisirs de la société viennent se joindre aux agrémens naturels que peut offrir ce riant séjour (1).

Le P. Raynaud, Oratorien, qui refusa un évêché, et qui s'est fait un nom dans l'art oratoire, étoit né à Hyères. Ce beau lieu étoit destiné à voir naître des maîtres d'éloquence ; il a donné le jour à Massillon.

On nous avoit beaucoup parlé d'un tableau représentant les douze apôtres, et d'un bas-relief du Puget, qui décorent la chapelle de *Notre-Dame d'Hyères*. Cette chapelle est bâtie sur une colline près du bord de la mer, à une lieue de la ville : elle n'est plus desservie ; mais elle est gardée par un hermite. Cet hermite est un menuisier, qui a voulu expier dans la retraite sa passion immodérée pour le jeu, et qui probablement a trouvé dans cette momerie une ressource contre les pertes qu'il a faites. Il n'y étoit pas, et nous ne pûmes voir les objets qu'on nous avoit tant vantés : mais cette course ne fut pas inutile. La vue, sur cette montagne, est magnifique et étendue : Hyères se développe en amphithéâtre. Au-delà de cette montagne est celle de la Perrière, où il y a des grottes avec des incrustations et des stalactites.

(1) *Christ. Aug.* FISCHER, *Reise nach Hyeres, im Winter von 1803 und 1804* ; Leipzig, 1806, in-12.

Un

Un paysan de Toulon, qui alloit de Quarquerane à Hyères, avoit proposé de charger nos portemanteaux sur un de ses mulets ; mais il manqua de parole à nos matelots. En général, il ne faut pas se fier aux paysans provençaux : ceux des environs de Toulon sont principalement les plus méchans. Demandez-leur votre chemin, ils ne répondent pas, ou ne le font que pour vous égarer. Ayez bien soin que rien ne manque à vos équipages, à vos harnois, car il ne faut attendre d'eux aucune assistance : s'ils vous voient dans l'embarras, ils rient ; si vous êtes en danger, ils passent leur chemin. Qu'un voyageur altéré cueille une grappe de raisin; il doit s'estimer heureux si cette légère indiscrétion ne lui attire pas un coup de bâton ou de fusil de la part du propriétaire. Leurs cris sont ceux du tigre ; leur vivacité est celle de la rage. Les rixes naissent pour des misères; elles occasionnent des injures ; et la réponse à celles-ci est presque toujours un coup de bâton, de pierre ou de couteau, souvent mortel. Celui qui a commis le crime, revenu à lui, ne pense point à son atrocité, mais à ses suites : il abandonne sa victime, qu'il pourroit secourir ; et quelquefois il l'achève pour n'avoir point à craindre sa déposition. Son parti est bientôt pris : il fuit ; et posté dans les vaux d'Olioulles ou dans les fonds de l'Esterel, il attend le voyageur, commence par être voleur, et devient assassin par métier. C'est ainsi que se recrutent les

brigands qui infestent quelquefois les routes de la Provence.

Les habitans d'Hyères sont cependant d'un naturel civil et affable ; leur ville doit une partie des agrémens et de l'aisance dont elle jouit, au séjour qu'y font des étrangers de toutes les classes et de tous les pays; et les habitans, qui ont l'intérêt et le desir de les attirer et de les retenir, savent, en vrais cosmopolites, se plier à leurs goûts ; ils s'assujettissent avec la même facilité aux fantaisies des malades, toujours capricieux ; en un mot, ils sont aussi doux que le climat sous lequel ils vivent. La population est d'environ sept mille ames.

L'Anguille étoit venue mouiller à la plage d'Hyères : nous partîmes pour nous rembarquer. Nous traversâmes la plaine d'Hyères : les montagnes qui l'entourent, la ferment de toutes parts du côté de la terre, à l'exception d'un étroit passage vers le nord, où est la route de Toulon, et par lequel le vent de mistral s'introduit quelquefois dans la vallée. Le Gapeau la partage en deux parties. La plus fertile est sur la rive droite de cette rivière. Les montagnes, qui forment l'amphithéâtre, présentent une grande variété de figures et de formes : plusieurs sont absolument nues, d'autres sont couvertes d'arbres résineux et de chênes verts; en général, elles sont très-escarpées. La partie du milieu est cultivée; mais le terrain, d'ailleurs très-rocailleux, est soutenu par

des terrasses : l'olivier y croît à merveille. Les champs sont plantés en bandes alternatives de vigne et de blé. Dans les montagnes du côté du nord, on trouve un *schiste ardoisé*, dont les feuillets sont extrêmement minces; dans d'autres il y a du quartz. Celles du midi renferment des substances calcaires; on y observe même du marbre blanc et rouge, qui prend un assez beau poli. Il y a, à la montagne des Oiseaux, une terre rouge dans laquelle on remarque différentes cristallisations de spath calcaire.

Plus on approche de la mer, plus le terrain devient marécageux : ce sont les marais qui rendent le pays malsain pendant l'été, et y causent des épidémies. Il est probable que cette plaine étoit autrefois un golfe qui a été successivement comblé par les éboulemens des montagnes environnantes. Le sol inférieur est cultivé en champs de blé et en prairies, qui, avec les rians jardins et les petites bastides dont ils sont parsemés, présentent un aspect très-agréable.

Le Gapeau a sa source dans le territoire de Signe. Les arbres qui croissent sur ses rives, sont souvent couronnés de pampres de diverses variétés de vignes qui viennent spontanément, et parmi lesquelles il y en a peu qui méritent d'être cultivées. Près de son embouchure sont les salines : c'est un grand espace carré, d'environ une lieue de circonférence, enfermé par un rempart, et partagé en plusieurs

autres carrés, bordés également de fossés et de canaux par lesquels on y introduit l'eau de la mer, que l'ardeur du soleil fait évaporer. Lorsque cette opération a été répétée plusieurs fois, on enlève le sel ; on le porte dans les magasins, qui sont sur les bords de la mer, et près desquels il y a aussi des habitations pour les ouvriers; puis on le charge sur des bâtimens. Le produit de ces salines s'élevoit alors à cinq cent mille francs : on augmente encore à présent l'étendue de cet établissement.

C'est au-delà des salines, au-dessus de l'embouchure du Gapeau, dans un lieu appelé aujourd'hui *l'Eoubes*, que l'on doit chercher l'ancienne *Olbia*, nom qui en grec signifie *l'Heureuse*, et qu'elle devoit vraisemblablement aux avantages de sa situation. Les pirates et les Sarrasins l'ont pillée, et ont forcé ses habitans à se retirer sur les montagnes.

Ce territoire fortuné est devenu inculte ; les débordemens du Gapeau y ont versé des vases et formé des marais : mais, avec peu de dépense, ce beau sol pourroit être rendu à l'agriculture. Au milieu des marais formés par l'embouchure du Gapeau, il y a un petit bras de mer d'environ une demi-lieue, qu'on appelle *le Ceinturon*. Il seroit facile d'y faire un port, et de conduire de là un canal jusqu'à Hyères. Cette entreprise a été projetée depuis cent ans ; mais elle ne recevra peut-être jamais son exécution : cependant ce port et ce canal dessécheroient les marais,

les vaisseaux qui mouillent dans le bassin d'Hyères y trouveroient un abri, et il en résulteroit une foule d'avantages : un des principaux seroit de protéger en temps de guerre les embarcations contre les ennemis, qui viennent croiser impunément à l'entrée du bassin.

C'est précisément ce qui arriva au temps où nous y étions. Comme nous approchions de notre bâtiment, nos gens vinrent nous prévenir qu'un *marchand de boulets* (c'est ainsi qu'ils nomment les corsaires) croisoit vers l'île du Levant; qu'il avoit pris plusieurs barques de pêcheurs et des bâtimens de transport, et qu'il avoit renvoyé ceux-ci après s'être emparé des grains dont ils étoient chargés : ils nous conseillèrent d'attendre, pour nous embarquer, qu'il eût quitté ces parages; et nous nous décidâmes à ne pas visiter les îles d'Hyères, comme nous en avions eu l'intention.

On aperçoit ces îles du rivage; elles sont éloignées d'environ quatre lieues : les habitans d'Hyères y vont quelquefois faire des parties de plaisir. Les Romains les appeloient *Stœchades* (1), à cause de l'ordre dans lequel elles sont rangées; c'est aussi pour la même raison qu'ils les avoient appelées *Prote*, *Mese*, *Hypæa*.

Prote, c'est-à-dire, *la première*, est celle qu'on

(1) Du mot grec στοῖχος, *ordre*.

nomme aujourd'hui *Porquerolles*, probablement à cause des porcs qu'on y élevoit : elle est à l'ouest ; à son entrée devant Toulon est la *pointe des Langoustiers*, ainsi nommée de la grande quantité de langoustes (1) qu'on y prend. Cette île est la plus grande ; elle est bien boisée, et renferme près de quatre-vingts à cent habitans. Louis XIV y faisoit élever des faisans. C'est entre cette île et la presqu'île de Gien qu'est l'entrée de la rade d'Hyères. La presqu'île a près d'une lieue et demie de long ; au milieu est un étang qui fournit d'excellent poisson, et où les habitans d'Hyères peuvent se procurer le plaisir de chasser des oiseaux d'eau.

Mese, c'est-à-dire, *l'île du milieu*, nommée aujourd'hui *Port-cros*, est à trois lieues vers l'est. C'est la plus élevée et la plus fertile ; elle est couverte de lavande et de fraisiers ; elle a un petit port : on

(1) *Palinurus vulgaris*, LATR. *Gener. crustac.* p. 48, et *Ann. d'histoire natur.* t. III, p. 391, où cette espèce, jusqu'alors confondue avec d'autres, est bien caractérisée. On trouve encore dans ces parages, et sur toute la côte, plusieurs autres espèces de crustacées : le cancre tête de mort, *dromia caput mortuum*, LATR. ; le cancre migraine, *calappa granulata*, FABR. ; le cancre madré, *grapsus varius*, LATR. ; le cancre aplati, *plagusia depressa*, id. ; *leucosia nucleus*, id. ; *maïa squinado*, *maïa armata*, id. ; l'araignée de mer, *macropus longirostris*, id. ; *dorippe quadridens*, id. ; la squille large ou *orchetta* ; *scyllarus latus*, id. ; l'écrevisse striée, *galathea strigosa*, FABR. ; *squilla mantis*, id. ; *phronyma sedentaria*, LATR.

y compte environ cinquante habitans. Ces deux îles sont défendues par des forts.

Hypæa, c'est-à-dire, *la plus éloignée*, est nommée aujourd'hui *île du Levant :* elle est à environ trois quarts de lieue de la dernière. C'est la plus petite et la plus misérable ; elle est inhabitée. Les Anglois et les Algériens viennent quelquefois y faire de l'eau à une petite source qui est au midi.

Ces îles forment un beau groupe qu'on découvre à une distance de quatre ou cinq milles (1) : elles bornent l'horizon ; mais entre elles on aperçoit plus loin la vaste mer. Souvent on les a confondues avec la ville d'Hyères ; et plusieurs livres, estimables d'ailleurs, ont accrédité l'erreur que c'est dans ces îles que croissent les orangers (2), tandis qu'aucune des plantes de la belle famille des hespéridées ne pourroit y subsister. Je ne saurois dire non plus où M. Pinckerton a pu trouver qu'une de ces îles étoit celle de Calypso (3).

Après avoir parcouru toute cette plage, nous revînmes à Hyères : nos matelots se préparèrent à

(1) M. Young a eu tort de dire que la plus voisine tient au continent par une chaussée.

(2) *Voyage en France*, I, 11, 76 ; *Dictionnaire d'histoire naturelle*, chez Déterville, au mot *ORANGER ; Dictionnaire du commerce* de M. PEUCHET, au mot *HYÈRES*, &c. &c.

(3) PINCKERTON, *Géographie*, traduction françoise, tome I.er, page 223.

profiter du premier moment où les vigies cesseroient de signaler le corsaire, pour mettre à la voile et se diriger vers Saint-Tropez, où ils devoient nous attendre; nous passâmes le reste de la journée à chercher les moyens de nous y rendre le lendemain par terre.

CHAPITRE LXII.

DÉPART d'Hyères. — *Comoni.* — *Bormoni.* — Montagne de l'Averne. — Minéraux. — Plantes. — Château de la Molle. — Les Maures. — Château Frainet. — Les Sarrasins en Provence. — Cogolin. — *Heraclea Caccabaria*, SAINT-TROPEZ. — Commerce. — Pêche, Thon, Madrague.

Il n'y a point de route qui conduise d'Hyères à Nice : ceux qui veulent s'y rendre sont obligés de retourner à Toulon ; ils prennent ensuite le chemin de Fréjus par Cuers et Pignans. D'Hyères à Saint-Tropez il n'existe point non plus de route qui soit praticable pour les voitures : nous louâmes des chevaux, nous prîmes un guide pour nous conduire, et le 12 juin nous étions en marche à deux heures du matin.

Depuis Toulon, en suivant la côte, jusqu'à Fréjus, on est sur le territoire des anciens *Comoni*, qui dépendoient des *Salyes*, ainsi que les *Bormoni*, dont *Bormes* tire son nom.

La route est d'abord coupée par plusieurs petits chemins plantés d'oliviers ; elle est bordée d'une haie de grenadiers. Le sol, cultivé en blé et en vignes, est très-fertile. On voit à droite les salines, et plus loin

la mer, d'où s'élèvent les îles dont j'ai parlé. On arrive bientôt à la chaîne de montagnes qui forme l'amphithéâtre de la plaine d'Hyères. Celle que nous traversâmes s'appelle la montagne de *l'Averne*. Elle présente des sites pittoresques, et son aspect est vraiment curieux pour le minéralogiste et pour celui qui aime les paysages. Le quartz gras, qui y forme la base du sol, a été scié en mille endroits par des torrens qui y ont formé une multitude de sillons et de fentes plus ou moins larges, et souvent très-profondes. Ici la route cesse d'être frayée ; ce n'est plus qu'un sentier dont on reconnoît à peine la trace, et qui circule à travers ces anfractuosités. Un peu plus loin, la nature du sol change encore, et à chaque pas il offre des minéraux intéressans : à l'aide d'un marteau dont nous avions eu soin de nous munir, nous en détachâmes plusieurs, et nous en eûmes bientôt rempli un panier ; c'étoient des variétés de *granit*, de *porphyre*, de *quartz gras*. Le *mica* est ensuite mêlé au quartz en assez grande quantité; et il devient bientôt si abondant, qu'on enfonce jusqu'à la cheville dans des flots d'un sable qui paroît d'or ou d'argent, et auquel les reflets des rayons du soleil donnent un aspect plus brillant encore. Un représentant du peuple, qui n'avoit pas fait de grandes études en minéralogie, ayant traversé cette montagne en 1793, s'empressa de recueillir de ce beau sable, et de l'envoyer à la Convention, comme une preuve, disoit-il, de

l'impéritie des administrateurs du département du Var, qui fouloient sous leurs pieds des trésors propres à soutenir les frais de la guerre contre tous les rois de l'univers, et qui ne savoient pas en tirer parti.

Les sinuosités formées par les torrens qui, en prenant des routes différentes, produisent des variations dans le terrain, les plantes dont le sol est couvert, ajoutent encore à l'effet de cette singulière contrée, où l'on ne rencontre pas une seule chaumière : on se croit transporté dans un pays désert et loin de toute espèce d'habitation. Nous nous amusâmes à rassembler pour notre herbier quelques plantes méridionales. On aime toujours à revoir les plantes qu'on a cueillies sur le terrain même où elles croissent naturellement : elles rappellent les sites où on les a trouvées, les lieux qu'on a parcourus, les amis qu'on a laissés ; c'est une source de souvenirs agréables et attachans ; et si elles n'ajoutent rien aux connoissances, elles ont pour l'ame un intérêt bien plus touchant que celles qui ont été transplantées dans les jardins pour notre agrément ou notre instruction. Les plantes de la Provence sont bien connues par le grand ouvrage de Garidel (1) et par l'excellente *Flore* de

(1) *Histoire des plantes qui croissent aux environs d'Aix et dans plusieurs lieux de la Provence*, Aix, 1715, in-fol.

M. Gérard (1). C'est dans ces montagnes, dans celles de l'Esterel et de la Victoire, que ces deux infatigables botanistes ont fait la plus abondante moisson. On doit regretter que le premier ait adopté l'ordre alphabétique, et que l'autre ait rédigé sa *Flore* avant que Linnæus, dont il a suivi la méthode, eût inventé les noms triviaux, qui sont d'un si grand soulagement pour la mémoire, et qui ont donné tant de facilité pour l'étude des végétaux. Il seroit à desirer que quelque botaniste, en se servant des travaux de ces deux hommes savans et laborieux, nous donnât une *Flore* de la Provence.

Comme l'histoire naturelle n'étoit pas le principal objet de nôtre voyage, nous ne nous arrêtâmes pas dans ces lieux, où il auroit fallu camper et séjourner pour observer tout ce qu'ils peuvent offrir d'intéressant : nous nous contentions de remarquer ce qui étoit sur notre chemin, et de prendre des échantillons des minéraux, des plantes et des insectes qui appartiennent plus particulièrement au midi de la France.

Nous observâmes avec regret qu'une grande quantité de beaux pins (2) avoit été dévorée par le feu. On éprouve un sentiment de peine en voyant des arbres magnifiques, encore sur pied, dépouillés de leur

(1) *Ludovici* GÉRARD *Flora Gallo-Provincialis*. Parisiis, 1761, in-8.°

(2) *Pinus sylvestris*.

branchage par la flamme, et noirois par la fumée. Par-tout on trouve des traces de semblables incendies; il n'y a presque pas de *pinedos* (c'est ainsi qu'on appelle les lieux où croissent les pins) qui en soient exempts. Je dirai ailleurs à quoi l'on peut attribuer ces indignes dévastations, et quels sont les moyens d'y remédier. Il y a des endroits que la multitude des roches, les sillons faits par les torrens, et les pins brûlés ou noircis, rendent si âpres et si sauvages, qu'on ne pourroit pas choisir un meilleur site pour peindre l'enfer des enfers.

D'autres parties sont couvertes de chênes verts (1), on y rencontre aussi le chêne à feuilles rondes (2), dont les paysans mangent les glands après les avoir fait bouillir et les avoir fait cuire sous les cendres chaudes; le *rouvre* ou chêne ordinaire (3), et le chêne pédonculé (4), dont le bois, plus compacte et plus dur, résiste plus fortement à l'eau, et que les maures employoient principalement dans leurs constructions. L'espèce la plus commune dans ces montagnes est le *liège* (5): c'étoit le temps où on le dépouilloit de son écorce. On enlève cette écorce tous les huit à

(1) *Quercus ilex.*
(2) *Quercus rotundifolia.* LAMARCK.
(3) *Quercus robur.*
(4) *Quercus pedunculata.*
(5) *Quercus suber.* Les Provençaux l'appellent *suvé*: ce mot dérive peut-être de *suber.*

de la *stéatite grise*, d'autre *jaune d'or* en rayons divergens, et de la *chlorite verte*. Quelques cavités renferment du *quartz hyalin*. Enfin ce pays si intéressant pour le minéralogiste offre aussi des traces de volcans : on y trouve des morceaux de lave en masses roulées.

Après avoir fait rafraîchir nos gens et reposer nos chevaux, et avoir joui des plaisirs que pouvoit nous procurer un lieu aussi agreste, mais riche cependant en productions de la nature, nous reprîmes notre route par un chemin à-peu-près semblable, jusqu'à *Cogolin*, dont les maisons sont en partie bâties avec une serpentine talqueuse qui se trouve dans les montagnes que nous venions de parcourir.

Un minéralogiste de profession, au lieu de se rendre à Saint-Tropez, auroit pris sur sa gauche pour suivre encore les belles observations qu'on peut faire dans ces montagnes, jusqu'au lieu qu'on appelle *la Garde-Frainet*, par où l'on se rend à Draguignan. Nous avons vu, dans le musée de cette ville, les minéraux qu'on peut y recueillir. Ces montagnes renferment aussi un grand banc de *serpentine*, tantôt *grise*, tantôt *noirâtre*, où l'on trouve de l'*amiante* qui y adhère. La montagne où est situé le château Frainet, et celles qui l'entourent, sont principalement composées de *gneiss*.

Cette chaîne de montagnes que nous venions de parcourir, et qui s'étend depuis Hyères jusqu'à Fréjus, où

où elle est séparée de l'Esterel par le fleuve d'Argent, s'appelle *les Maures*, sans doute à cause du grand nombre de Sarrasins qui l'ont habitée. Après s'être emparés de l'Espagne, ils étoient descendus dans le Languedoc et dans la Provence (1). Ceux qui furent chassés du Languedoc par les ducs d'Aquitaine, entrèrent dans la Provence (2), et y commirent mille désordres ; ils se réunirent, et s'avancèrent jusqu'à Poitiers, où ils furent taillés en pièces par Charles-Martel (3), qui les vainquit encore en Provence, et les chassa du pays. Ils désolèrent ensuite les côtes au moyen de bâtimens légers qui les transportoient promptement (4) : ce fut alors qu'ils pillèrent le monastère de Lérins, après en avoir égorgé les religieux. Les Danois, appelés *Normands*, détruisirent ce qu'ils avoient épargné. On doit placer dans cette période la ruine de plusieurs villes romaines en Provence, et notamment d'*Heraclea* et d'*Olbia*. Les Sarrasins rentrèrent en Provence (5), et mirent tout à feu et à sang, pendant que les Normands ravageoient le nord de la France : ils dévastèrent Aix et Marseille, s'emparèrent du golfe de Saint-Tropez, et en occupèrent les environs. C'est

(1) En 721.
(2) En 729.
(3) En 732.
(4) En 737.
(5) En 888.

à cette époque qu'ils bâtirent le château *Frainet* ou *Fraxinet* (1) : c'étoit leur boulevart dans ces montagnes, et ils conservèrent ce poste important jusqu'en 932. Guillaume I.er, comte de Provence, les en chassa enfin : il fut puissamment aidé, dans cette utile et glorieuse expédition, par plusieurs braves chevaliers ; un des plus renommés étoit Bevon ou Bobon (2), fils du seigneur de Noyers près de Sisteron. Les Sarrasins n'ont plus reparu depuis. On voit encore au Fraxinet un fossé large et profond, et une grande citerne : l'un et l'autre sont taillés dans le roc.

Avant d'arriver à Cogolin, où l'on cultive beaucoup de haricots noirs, on trouve *Roquebrune*, dont le territoire est fertilisé par les dépôts que l'Argent laisse dans ses débordemens, et le *château de Grimaud*, dans lequel étoit née la malheureuse présidente d'Entrecasteaux, si barbarement assassinée par son mari. A Cogolin, on quitte la montagne : la plaine est fertile et entièrement cultivée en blé. Le terrain devient stérile en approchant du golfe, que l'on suit jusqu'à la pointe où est située la ville de Saint-Tropez.

Cette ville est bâtie dans le lieu où étoit *Heraclea*

(1) *Fraxinetum*, nommé ainsi à cause des frênes dont le territoire étoit couvert.

(2) Il se retira en Italie, où il vécut dans une pauvreté volontaire. Quelques églises de ce pays l'honorent comme un saint.

Caccabaria, appelée ainsi peut-être parce qu'elle possédoit un temple d'Hercule : quant à son surnom, il faudroit en chercher le sens dans la langue celtique. Elle fut pillée et détruite par les Sarrasins ; et, malgré la protection promise par les comtes de Provence à ceux qui s'y établiroient, personne n'osoit l'habiter : enfin soixante familles génoises, conduites par Gaffarel de Garessio, s'y fixèrent en 1470, sous la condition qu'elles seroient exemptes de toute taille. Il n'y avoit plus alors que deux tours qui servoient à défendre le pays ; elles subsistent encore. Les Génois y bâtirent une ville, qu'on appela *Saint-Tropez*, du nom d'un saint martyrisé à Pise, dont ils y transportèrent les reliques.

Le port est formé par un môle jeté sur le golfe, que les anciens nommoient *sinus Sambracitanus*, et qu'on appelle aujourd'hui *golfe de Grimaud*, du nom du grand sénéchal de Provence, Jean de Cossa, baron de Grimaud, qui conclut le traité avec les Génois.

Le territoire qui environne Saint-Tropez est très-stérile : l'air qu'on y respire est vif et pur ; la peste ne s'y est jamais introduite, quoique les lieux voisins en fussent infectés. On y construit quelques navires de commerce, qui servent ensuite à faire les transports pour le compte des autres places. Avant la révolution, on y avoit établi quelques filatures de soie. La construction des navires,

l'exportation du bois ou du liége, et la fabrication des bouchons, forment aujourd'hui tout le commerce de la ville : on y a aussi récemment fait des salines. Le vin y est de mauvaise qualité.

La pêche est encore une des principales branches d'industrie. Comme il n'y avoit rien de curieux à voir dans la ville, M. Sisterne, inspecteur des douanes, à qui M. Brack nous avoit recommandés, et dont nous reçûmes un accueil très-obligéant, nous proposa de voir lever la madrague, et il eut la bonté de nous accompagner.

Notre petite barque, en longeant les côtes et en profitant de l'avantage du vent, avoit échappé aux corsaires anglois; elle étoit arrivée presque en même temps que nous dans le port. Avant la pointe du jour, nous nous y embarquâmes pour Fréjus. Les pêcheurs avoient promis de ne point lever leur madrague avant notre arrivée : nous ne les fîmes pas attendre; il étoit à peine jour quand nous les abordâmes.

La pêche du thon se fait de différentes manières. Quelquefois le pêcheur laisse filer une cordelette armée d'un *haim* ou *hameçon*, et il tire lorsqu'il sent la plus légère résistance; c'est ce qu'on appelle *pêcher au doigt*. On *pêche à la canne* ou *à la cannette*, lorsqu'on se sert d'une canne ou perche déliée, au bout de laquelle on a *empilé un haim*, c'est-à-dire, attaché une ligne. L'amorce est faite avec de petits poissons crus; mais les Génois et les Catalans

emploient une pâte de poissons cuits (1), et paroissent s'être approprié presque exclusivement cette pêche, qui entretient, sur les côtes, des matelots qui sont toujours à la disposition du commerce et de l'État. Le *libouret* est une corde qui passe à travers un morceau de bois appelé *avalette*, auquel est attachée une autre corde garnie de plusieurs petites lignes armées de haims. Le *parangre* est composé d'une maîtresse corde, appelée *bauffo*, sur laquelle on place, par intervalles égaux, les lignes d'hameçon; ces *bauffos* sont ordinairement faits avec du sparte: la chair de chat, les scarabées, les vers de mer, le pain, le vieux fromage, sont l'appât qu'on présente communément au poisson dans le parangre. On se sert aussi d'une *seine* ou grand filet avec lequel les pêcheurs, faisant un grand circuit, enveloppent les poissons et les entraînent sur le rivage: cette *seine* est appelée *eissaugue;* elle a une espèce de sac ou de poche au milieu de sa largeur. L'eissaugue lestée ou flottée est très-préjudiciable, ainsi que tous les filets traînans, parce qu'en labourant le fond ils détruisent le frai et enlèvent le fretin. Ces filets reçoivent différens noms selon leur longueur et la dimension de leurs mailles, qui varient d'après le genre de pêche auquel ils sont destinés.

(1) On prend ainsi les turbots, les raies, les soles, les loups, les merlans, les maquereaux, &c.

Mais de toutes les manières de pêcher, les meilleures et les plus sûres sont le *thonnaire* et la *madrague*.

Il n'est pas permis à tout le monde d'établir des madragues. Il faut qu'elles soient placées à des distances où elles ne puissent se nuire réciproquement, et dans des lieux où elles n'entravent pas la navigation. Elles sont affermées, pour le compte du Gouvernement, à des prix plus ou moins hauts, selon leur grandeur et leur produit présumé.

Le *thonnaire*, en provençal *tounaïré*, n'est dans quelques pays qu'une enceinte de filets destinée à arrêter les thons. Des matelots sont chargés d'observer leur arrivée, et d'en donner le signal en déployant un pavillon; les bateaux arrivent au lieu où les poissons ont été réunis; on les environne avec des filets, on les pousse vers le rivage, et là on les prend avec d'autres filets. A Saint-Tropez, et sur toute la côte de Provence, le *tounaïré* est un filet disposé en spirale : on n'y prend que du thon; et il est presque toujours mort, parce qu'il s'y serre les ouïes et s'étouffe : c'est ce qui a fait préférer l'usage de la madrague, où l'on prend toute sorte de poissons.

On pense que ce nom de *madrague* ou *mandrague* doit avoir été employé par les anciens Marseillois; il peut dériver du grec *μάνδρα*, qui signifie *parc*, *enclos*, *enceinte*. C'est, en effet, une vaste enceinte composée de très-grands filets, et partagée par d'autres en plusieurs chambres. Devant le filet, du

côté de la pleine mer, est une longue allée formée de deux filets parallèles, qu'on appelle *chasse;* les thons s'y engagent, entrent dans la madrague, passent de chambre en chambre, et arrivent à la dernière, qu'on appelle *chambre de la mort*, ou *corpou*, ou *corpon*, et même *corpus*. Tout avoit été disposé; nous étions arrivés les premiers : les pêcheurs soulevoient les filets de chaque chambre pour forcer les poissons à entrer dans celle qui devoit leur être fatale. *George*, le *roi de la madrague*, nous joignit bientôt après avec ses pêcheurs : nous le suivîmes au corpou; il répandit quelques gouttes d'huile sur la mer, et se couvrit entièrement la tête avec une toile pour mieux voir s'il y avoit des poissons (1). On avoit attaché sous sa barque une tête d'âne pour attirer les thons, qui ordinairement arrivent aussitôt près des bords du corpou pour voir cette tête. Le roi de la madrague, après avoir procédé ainsi à cet examen, fait savoir, par un signal convenu, aux propriétaires ou à leurs fermiers, si la pêche est heureuse. Quand elle est abondante, d'autres signaux en répètent l'avis : alors tous les canots sont mis en mer; une foule de curieux les remplissent; la madrague est entourée; l'air retentit d'acclamations et de chants joyeux mêlés au son des instrumens.

La pêche cette fois ne fut pas miraculeuse : le filet

(1) Nous répétâmes après lui l'expérience; et, en effet, l'huile répandue faisoit distinguer plus facilement les poissons.

ne renfermoit que de petits poissons (1); ce qui annonce toujours qu'il n'y a pas de thons, car ceux-ci les auroient bientôt mangés. La pêche du thon est, en général, moins abondante depuis la guerre : ce poisson est facile à effrayer ; le feu des batteries placées sur la côte paroît l'en avoir éloigné.

Il y a deux madragues à Saint-Tropez. La place où elles peuvent s'établir, est affermée dix mille six cents francs pour le Gouvernement. Leur entretien est encore un objet de dépense considérable : il faut pour chacune deux filets, parce que quelquefois un requin s'y engage et les déchire; beaucoup d'autres accidens peuvent les endommager; et si l'on n'avoit pas le moyen de les remplacer, il faudroit discontinuer la pêche. Chaque filet coûte trois mille francs. Ce prix diminuera de beaucoup, lorsque l'usage de l'ingénieux métier qui sert à les fabriquer, aura été répandu.

Pour le filet du corpou, il faut environ deux cent cinquante livres de liége, qui se vend quinze francs le quintal. Ce filet reste quelquefois pendant un ou deux ans dans la mer ; mais ceux qui forment les autres chambres et la chasse, sont changés tous les six mois. La mer, dans l'endroit où la madrague étoit placée, a quarante brasses de profondeur.

(1) Nous y vîmes seulement l'hirondelle, *trigla hirundo*, L.; le malarmat, *peristedion malarmat*, LACÉP., et du fretin.

Le thon, appelé *scombre thon* (1) par les naturalistes, est recherché depuis les temps les plus reculés : les écrits des anciens en font souvent mention, et son image est consacrée sur les médailles. Les Romains faisoient un très-grand cas de sa chair : Pline n'a pas dédaigné de parler de la préférence qu'ils donnoient à certaines parties de l'animal sur les autres ; en général, ils aimoient mieux la chair du ventre ; et c'est aussi celle que recherchent aujourd'hui les gourmands.

Le thon se sert frais dans tous les lieux où il peut s'exporter sans se corrompre. On lui donne différentes préparations pour le conserver : les anciens connoissoient pour cela plusieurs procédés ; et ils appeloient le thon salé *mélandrye*, parce qu'il prenoit la couleur de copeaux de chêne un peu noircis. Aujourd'hui, on coupe les thons par tranches ; on sale ces tranches, ou bien on les marine en les mettant dans l'huile après les avoir imprégnées de sel. La chair du ventre, ainsi préparée, s'appelle *panse de thon ;* et celle du dos, *thonnine.* L'huile qui se détache de ces poissons lorsqu'on les lave et qu'on les presse pour les saler, est employée par les tanneurs. Le prix du thon mariné varie selon la quantité que les madragues en fournissent.

(1) *Scomber thynnus*, L. Les Provençaux l'appellent *toun.*

CHAPITRE LXIII.

GOLFE DE GRIMAUD, *Sinus Sambracitanus.* — SAINT-MAXIME. — LES YSSAMBRES. — SAINT-RAFFAU. — *Forum Julii*, FRÉJUS. — Moissons précoces. — Histoire. — Ancien Port. — Lagunes. — Église baptistère. — Monumens. — Phare. — Porte Dorée. — Murs. — Conserve d'eau. — Magasins voûtés. — Aqueducs. — Cirque. — Panthéon. — Manque d'eau. — Insalubrité du pays. — Fièvres. — Anchois. — Cannes. — Antiquités. — Inscriptions. — Arrivée de BONAPARTE à Fréjus.

APRÈS avoir bien observé les opérations de la madrague, nous quittâmes M. Sisterne, le roi George et ses braves compagnons, et nous traversâmes le golfe de Grimaud, appelé par les Romains *sinus Sambracitanus.* Il ne faut qu'un quart-d'heure pour ce passage, et le tour a plus de trois lieues de Provence : nous vîmes cependant une dame, née à Saint-Tropez, qui aime mieux faire ce tour à cheval que d'aller sur mer. Ce n'est pas la seule personne que nous ayons rencontrée qui, étant née dans le voisinage de la mer, craigne plus de s'y exposer que les gens qui n'ont jamais habité sur ses bords. Il est vrai que ceux qui vivent sur les côtes, plus à portée que les autres de voir des naufrages, connoissent mieux l'inconstance de la mer et les dangers de la navigation.

Du milieu du golfe nous voyions les anciennes tours qui servoient de défense contre les Sarrasins, et les ouvrages que le duc d'Épernon y ajouta en 1592 pour en faire une citadelle : la forme en est très-irrégulière ; elle a trois bastions sur le même front ; elle défend une partie du golfe et domine la ville.

A l'autre extrémité de l'entrée du golfe, en face de Saint-Tropez, est *Saint-Maxime :* le territoire est aride et sablonneux ; on y cultive la *canne,* qu'on y réduit en lames et qu'on façonne pour les tisserands. Derrière ce village sont des montagnes couvertes de forêts.

Au fond du golfe est *Grimaud,* dont la plaine est inondée tous les hivers par les débordemens des torrens qui la traversent. On y observe plusieurs petits lacs connus dans le pays sous le nom de *garonnes :* quelques-uns de ces amas d'eau sont entretenus par des sources constantes, et sont poissonneux ; mais d'autres sèchent imparfaitement pendant l'été et exhalent un méphitisme pestilentiel : il seroit utile de les combler.

En sortant du golfe, nous vîmes, à l'extrémité de l'horizon, un navire anglois que la vigie signala dès qu'il parut : nous rangeâmes la côte. Mais bientôt la timide *Anguille* devint elle-même redoutable ; les deux pierriers braqués sur sa proue donnèrent quelque inquiétude à une tartane qui venoit de Fréjus. Nous la rencontrâmes sous la vigie des Yssambres,

nom dérivé sans doute du mot *Sambracitanus ;* dès qu'elle nous aperçut, elle serra la terre le plus qu'il lui fut possible, et se fit remorquer par son bateau d'embarcation. Les craintes de la tartane étoient fondées ; souvent les corsaires anglois envoient près de la côte des bateaux armés pour prendre les petites embarcations qui n'osent pas s'en éloigner : c'est pourquoi nous abordâmes à la pointe des Yssambres, comme nous l'avoit recommandé M. Sisterne, afin d'apprendre des employés de la douane si le golfe de Fréjus étoit libre. Peu de jours auparavant, un bâtiment avoit été poursuivi jusque dans ce golfe par un corsaire.

Après avoir doublé la pointe des Yssambres, nous eûmes à gauche le golfe de Fréjus. Sur le rivage à droite est un petit rocher appelé *la Griffe du lion*, à cause de sa forme : à l'extrémité opposée du golfe est la pointe d'Agay, près de laquelle est le bourg de *Saint-Raffau* ou *Raffiau,* c'est-à-dire, de *Saint-Raphaël :* les vignes qui croissent sur son territoire, donnent un assez bon vin blanc. Nous y arrivâmes ayant bon vent arrière. Fréjus forme un amphithéâtre au fond du golfe.

Nous montrâmes notre patente aux préposés de la santé, et nous obtînmes l'entrée du port, ou plutôt du mouillage de Saint-Raffau. Nous nous rendîmes à Fréjus à pied, en traversant la plaine sablonneuse où étoit autrefois le port.

Déjà les moissonneurs étoient occupés à couper les orges, et bientôt les autres céréales alloient tomber sous leur faucille; les moissons commençoient dans les plaines de la Napoule et de Fréjus. Par la situation des lieux, les grains y parviennent à leur maturité beaucoup plutôt que dans les autres cantons.

Fréjus jouit de quelque réputation pour ses antiquités : c'est un lieu classique. César agrandit et embellit cette ville, qui étoit la capitale des *Oxibii;* c'est pourquoi on l'appeloit *Forum Julii* et *Forum Julium*, d'où s'est formé son nom moderne *Frejuls*, que l'on prononce aujourd'hui *Fréjus*. Auguste fit achever le port, que César avoit commencé; et il plaça dans cette ville une colonie de soldats de la huitième légion; ce qui la fit surnommer *Colonia Octavanorum* (1). Il falloit que ce port eût une grande étendue, puisqu'Auguste y envoya les trois cents vaisseaux qu'il avoit pris sur Antoine à la bataille d'Actium (2). La flotte que les empereurs y entretenoient, servoit à la défense de toute la côte de la Méditerranée jusqu'à Marseille. Cette ville étoit aussi leur arsenal; et c'est pour cela que Pline lui donne encore le nom de *Classica* (3).

Les Sarrasins, lorsqu'ils pillèrent les îles de Lérins,

(1) PLIN. III, 4.
(2) TACIT. *Annal.* IV, 5.
(3) PLIN. III, 4.

dévastèrent ces côtes ; et c'est probablement à cette époque qu'il faut placer la décadence entière de cette ville opulente. Les petits bâtimens pouvoient encore, au VIIIe siècle, entrer dans son port. Les habitans, découragés, cessèrent de s'opposer aux atterrissemens causés par une espèce de torrent qu'on appelle *la rivière d'Argent :* en peu d'années, le sable, le limon et la vase encombrèrent ce port célèbre ; et il est aujourd'hui tellement comblé, que la place où les vaisseaux venoient mouiller, ainsi que le prouvent les anneaux de bronze qui étoient destinés à les retenir, est aujourd'hui éloignée de la mer de plus d'une demi-lieue (1).

Ces atterrissemens ont formé des lagunes où la vase amoncelée exhale des miasmes putrides qui portent dans Fréjus la fièvre et la mort, et au-dessus desquelles s'assemblent souvent des nuages qui gâtent les récoltes de grains. L'étendue de cette ville a diminué successivement avec son existence politique et sa population : sa circonférence, qui étoit autrefois de cinq mille pas, est aujourd'hui extrêmement réduite.

(1) C'est ainsi que le célèbre chancelier de l'Hôpital décrit Fréjus dans ces vers latins qu'il composa en passant par cette ville :

Inde Forum Juli, parvam nunc venimus urbem.
Apparent veteris vestigia magna theatri,
Ingentes arcus, et thermæ, et ductus aquarum ;
Apparet moles antiqui diruta portûs ;
Atque ubi portus erat, siccum nunc littus et horti.

La rivière d'Argent, qui coule à l'est de la ville, étoit connue des Romains sous le nom de *flumen Argenteum.* Lépide campa sur ses bords pour en disputer le passage à l'armée d'Antoine ; mais au lieu de le combattre, il s'unit avec lui contre le sénat (1). On a prétendu que cette rivière devoit son nom à l'argent qu'elle roule dans ses flots ; le P. Hardouin attribue ce nom à la couleur argentée de ses eaux : il est probable que les portions de mica qui sont mêlées dans le sable qu'elle entraîne, ont fait croire, en effet, qu'on y ramassoit de l'argent.

Les ruines que l'on trouve par-tout sur la route qui conduit à la ville, en attestent l'antique splendeur et l'importance : mais en y entrant, on trouve des rues désertes, et la plupart des maisons sont inhabitées ; on rencontre des hommes au teint pâle et livide, avec les joues creuses, les yeux enfoncés : on croit être dans l'enceinte d'un grand hôpital dont les malades ont obtenu la permission de se promener.

Nous nous logeâmes dans la meilleure auberge, lieu infect et dégoûtant, dont le séjour pourroit être considéré comme une peine : par-tout y régnoit la plus horrible malpropreté ; une eau putride étoit servie dans des vases mal rincés ; des nuées de mouches assiégeoient des mets assaisonnés avec une huile puante ; les cousins et les tipules qui sortent des marais,

(1) CICER. *Epist.* XIII, 1.

couvrent pendant le jour toutes les parties du corps de piqûres douloureuses, et l'on est dévoré pendant la nuit par des insectes aussi importuns, mais plus dégoûtans encore; le sang est livré à une agitation cruelle, et il n'est de repos que pour ceux qui ont l'habitude de vivre au milieu de ces fléaux, que d'autres regarderoient comme les plus grandes calamités qui puissent affliger la nature humaine.

Nous regrettions que la vive curiosité qui nous portoit à visiter les lieux célèbres dans les annales de l'histoire ou qui conservent des monumens, nous eût conduits dans ce séjour de misère; nous ne songeâmes qu'à la satisfaire promptement pour en sortir au plus vîte. Nous savions que M. Raymond de Cépède s'étoit occupé des monumens de son pays; nous nous adressâmes à lui pour les visiter, et il eut la bonté de nous conduire avec l'obligeance la plus aimable.

Nous entrâmes dans l'église consacrée à S. Étienne: à côté de l'entrée est le baptistère, petit édifice rond, soutenu par huit colonnes de granit noir très-dur, avec des chapiteaux corinthiens de marbre blanc; on croit que c'étoit un temple, et rien ne dément cette conjecture. Nous y remarquâmes un sarcophage chrétien, orné de trois sujets sculptés en relief, parmi lesquels on reconnoît Adam et Ève. Nous vîmes aussi un marbre carré, dont l'inscription a été repiquée avec beaucoup de soin et de peine: on distingue encore

encore la place des lignes, leur longueur, la hauteur des caractères; mais il est impossible de retrouver la trace d'aucune lettre. Il y a aussi un autel ancien, mais sans inscription.

Il existe dans cette église un assez bon tableau représentant *l'Hémorroïsse*. Un autre rappelle un trait rapporté par les auteurs qui ont écrit la vie de S. François de Paule. En abordant sur le rivage, il apprit que la peste exerçoit ses ravages dans Fréjus; il l'en écarta par ses prières; et la ville attribue à son intercession d'avoir été souvent préservée de ce fléau. Le devant d'autel représente le même saint traversant le détroit de Messine sur son manteau.

Le respectable curé nous avoit beaucoup vanté une statue que l'on conserve précieusement dans la sacristie : on ouvrit l'armoire; on en tira ce chef-d'œuvre, qui n'est qu'une petite figure de bois peinte et vernissée, représentant un enfant vêtu d'une chemise blanche. On remarque encore dans cette église la statue de Barthélemi Camelin, évêque de Fréjus en 1394, que l'on regarde comme le restaurateur de la discipline dans son diocèse.

M. Raymond eut la bonté de nous mener hors de la ville pour examiner les antiquités romaines. Nous vîmes d'abord, du côté du couchant, les restes d'une tour carrée, qui, à ce qu'on pense, étoit un phare *(pl. LI, n.° 1)* : auprès sont des vestiges de bâtimens dont on ne peut dire quel étoit l'usage; plus loin

il y a encore une tour. En suivant les traces de l'ancien quai, comme pour retourner à la ville, on longe un ancien mur, et l'on arrive à une espèce de môle flanqué de quatre tours : ce môle paroît avoir été construit pour protéger les vaisseaux contre le mistral.

En continuant d'avancer dans la même direction, on trouve la *porte Dorée (pl. LI, n.° 2)*. Les habitans assurent que ce nom lui a été donné, parce qu'on a découvert dans la maçonnerie des clous à tête dorée ; nous vîmes, en effet, des restes de clous dont les têtes avoient été enlevées : peut-être qu'à la partie supérieure on en trouveroit encore d'entiers ; mais je doute qu'ils soient réellement dorés. La bâtisse de cette porte est en briques, et en petits moellons de granitelle, ou de la même serpentine dont on fait usage à Saint-Tropez : les assises de ces pierres et celles de briques alternent de la même manière qu'on l'observe dans presque tous les monumens romains.

Dans le mur d'une maison, derrière la porte Dorée, nous vîmes un chapiteau dorique ; il vient probablement de cette porte, ainsi qu'une tête mutilée en marbre, qui est placée sur un autre mur de la même maison, dont les caves renferment aussi des restes de conduits d'eau.

Après le dîner, nous recommençâmes nos courses. Nous descendîmes, à l'aide d'une échelle, dans un

souterrain que M. Fauchet, alors préfet du Var, avoit fait découvrir : il est entièrement vide. C'est une conserve d'eau : elle est formée de galeries en arcades, dont trois règnent sur la longueur et quatre sur la largeur ; il y a aux quatre coins un trou par lequel l'eau entroit dans la conserve. Elle est assez semblable à celle de Lyon (1). L'enduit dont les murs sont couverts est d'une composition remarquable : on les a d'abord crépis, et sur cette première couche on en a étendu une seconde qui contient une grande quantité de charbon réduit en poussière ; une troisième couche de mortier recouvre le tout. Les anciens auroient-ils connu la propriété que possède éminemment la poudre de charbon, d'empêcher la putréfaction de l'eau ? En ce cas, ils auroient fait par hasard et par une suite de tâtonnemens une découverte que M. le sénateur Berthollet n'a dûe qu'à son génie.

Un peu plus loin, M. Raymond nous fit remarquer les ruines de cinq magasins voûtés, dont les murs ne sont pas revêtus de mastic comme la conserve ; ce qui fait penser qu'ils étoient destinés à serrer les grains. Quelques restes de la porte d'entrée subsistent encore.

Tout près de la porte de *la Clède*, du côté de la terre, sont les restes d'un ancien cirque. Son

(1) *Suprà*, t. I.er, page 474.

plan est elliptique : l'enceinte est encore assez bien conservée ; mais les siéges sont détruits. Sa circonférence n'est que de deux cent quatre-vingts pas. L'arène a été exhaussée par les décombres, et le sol est fort inégal. On remarque, à la partie supérieure, des restes de la corniche : une des pierres qui la composoient, est percée d'un trou qui ne la traverse qu'à moitié ; ces pierres trouées servoient, comme celles du théâtre d'Orange, à soutenir les perches auxquelles on attachoit les toiles destinées à mettre les spectateurs à l'abri du soleil. La frise étoit ornée de sculptures, ainsi qu'on peut en juger par un fragment qui y a été trouvé, et sur lequel nous vîmes un bucrâne et une guirlande.

Plus loin, à environ cinq cents pas, dans un lieu appelé *Villeneuve*, est une tour dont les murs sont très-épais, et dans laquelle on voit de petites niches qui peut-être étoient destinées à recevoir des urnes : alors c'eût été un *columbarium*. Cet édifice est connu sous le nom de *Panthéon*.

Il existe encore beaucoup de restes du grand *aqueduc* que les Romains avoient fait pour amener les eaux de la Siagne. Il est quelquefois porté sur un ou deux rangs d'arcades ; les plus éloignées des lieux fréquentés sont les mieux conservées : on en a démoli un grand nombre pour en employer les matériaux à des édifices particuliers. On remarque entre autres, à Fréjus, douze arcades qui ont trente-

quatre pieds de la base à la naissance du cintre, et une autre arcade, haute de neuf toises, qui soutient un conduit couvert, de la hauteur de près de six pieds ; c'étoit celle de tout le canal. En s'éloignant de la ville jusqu'à la naissance de l'aqueduc, les arcades s'abaissent : le canal, caché sous la terre, reparoît ensuite; il traverse des rochers, et prend l'eau à Monts, après avoir parcouru dans ses détours un espace d'environ quinze lieues de France, quoiqu'il n'y en ait que sept de Monts à Fréjus en droite ligne. Si ce magnifique ouvrage atteste le génie et la grandeur des Romains, combien il doit humilier les hommes qui foulent aujourd'hui cette même terre ! Ces maîtres du monde ayant reconnu l'avantage que leur donnoient la douceur du climat de Fréjus et son heureuse situation, résolurent d'y former un grand établissement. Un môle procura un abri au port ; des magasins spacieux furent construits pour les approvisionnemens, un vaste aqueduc pour amener une eau saine, et de grandes conserves pour la réunir et la charger sur des vaisseaux. Les habitans d'un lieu d'ailleurs si avantagé par la nature ont laissé périr ces beaux établissemens : il eût été facile de rétablir les canaux bâtis par les Romains ; une mort précoce a moissonné en dix ans plus de personnes qu'il n'en auroit fallu pour exécuter ces travaux, et aucune voix ne s'est élevée pour proposer de les entreprendre.

Mais, à défaut de ce bel aqueduc, il resteroit encore à Fréjus un moyen de se procurer une eau potable. A peine est-on sorti de la ville, qu'on voit plusieurs sources jaillir des flancs de la montagne. Les habitans pourroient employer la méthode dont on fait usage dans la forêt Noire, en Souabe. Pour conduire l'eau à des distances très-considérables, on ne s'y sert que de conduits faits de troncs d'arbres résineux, qu'on perce dans leur longueur, et qu'on ajuste bout à bout : ces conduits sont placés sous terre, et renouvelés autant de fois qu'il le faut ; ce qui n'a pas de grands inconvéniens dans un pays où le bois abonde. Les forêts des montagnes des Maures et de l'Esterel pourroient en fournir une assez grande quantité. Afin d'empêcher que l'eau ne se corrompe en se combinant avec la surface de ces troncs résineux, on en carbonise l'intérieur ; on carbonise aussi légèrement leur superficie extérieure pour la défendre de l'humidité. Ces conduits durent long-temps et sont peu dispendieux.

Il semble que les habitans de Fréjus attendent un miracle de la Providence ; ils ne font rien pour combattre les fléaux dont ils sont sans cesse menacés. Les gens aisés font venir de l'eau d'une source éloignée et peu abondante ; c'est pourtant la seule qu'on puisse boire sans danger ; mais le commun des habitans s'abreuve d'une eau saumâtre produite par les puits creusés dans le grès sur lequel la ville est

bâtie. Les marais chargent l'air de miasmes pestilentiels : c'est sur-tout au mois d'août que la fièvre exerce ses ravages dans Fréjus ; les voyageurs doivent, à cette époque, éviter d'y séjourner : les riches se réfugient dans leurs maisons de campagne. Pendant ce mois, on entend sans cesse le son lugubre de la cloche des enterremens; sept à huit personnes succombent chaque jour : on évalue de trois à quatre cents le nombre de celles qui sont emportées par la fièvre. Un jeune homme qui nous servoit, avoit perdu dans le même jour sa grand'mère, sa mère et sa tante.

Les figues, qu'on recueille avec abondance, deviennent à cette époque une des causes des fièvres régnantes; la viande est aussi alors une nourriture malsaine : le poisson est le meilleur aliment.

Ce pays, devenu si infect et si malsain, est le plus fertile de la Provence; c'est une véritable terre promise (1). Les citronniers, les orangers, les grenadiers et les figuiers sur-tout y prospèrent ; tous

(1) L'état suivant prouve qu'on peut vivre à bon marché à Fréjus et dans les petites villes de la Provence. L'huile se vend douze sous la livre; le vin, trois sous la bouteille blanche, qui est beaucoup plus grande que la bouteille noire : celle-ci ne se vend que six liards, et au plus deux sous. Pour quatre ou cinq sous on a de très-bon vin qui, pris en pièce, ne revient même qu'à deux sous et demi. Le bœuf se vend six sous la livre; le mouton, huit; l'agneau, dix; quelquefois il ne vaut que six ou sept sous : un agneau entier se vend de trois à quatre francs. Le pain vaut

les arbres fruitiers y viennent avec complaisance. Les aloès, qui croissent sur les bords des chemins, annoncent la douceur du climat. Le territoire qui environne la ville est une plaine fertile qui s'étend du couchant au midi, et bornée par une chaîne de montagnes qui se termine à la mer ; au levant sont aussi de hautes montagnes. Les environs sont cultivés en toute espèce de productions; le bois y est abondant.

D'après l'inertie de ses habitans, on pense bien que le commerce de Fréjus ne peut pas avoir une grande activité. On exporte des vins et des fruits du pays; il y a quelques brûleries et une fabrique de poterie commune. On prend dans le golfe beaucoup d'anchois (1): c'est au printemps ou au commencement de l'été que l'on fait cette pêche. Les pêcheurs portent en mer des réchauds sur lesquels on fait un feu clair avec des copeaux d'arbres résineux; les anchois s'approchent; on éteint le feu, on bat l'eau ; ils veulent se sauver, et s'embarrassent dans un filet dont on les entoure. On mange les anchois frais;

---

quatre sous la livre; le foin, trente-trois sous le quintal. L'eau-de-vie d'anis, aromatisée avec de la cannelle, se vend quatre sous la livre : notre conducteur la disoit très-bonne. L'eau-de-vie commune vaut deux sous la livre.

(1) *Clupea encrasicolus*, L.; en provençal, *anchoio*. Le *garum* des anciens, qui étoit si précieux pour relever le goût des mets, étoit une liqueur faite avec des *clupées*, telles que l'anchois, la sardine, &c.

mais la plus grande partie est destinée à être salée : pour cela on leur enlève les entrailles, on coupe la tête, on les lave, et on les met dans des barils, en plaçant alternativement une couche d'anchois et une couche de sel et de fenouil. Les pêcheurs de la Provence croient que le sel rouge les conserve mieux, et pour cela on le colore avec des terres ocreuses. On laisse une bonde au baril pour le remplir de nouvelle saumure à mesure qu'elle se tarit.

La canne (1) est encore une des principales branches du revenu de Fréjus et de Saint-Tropez; on en vend tous les ans pour quarante à cinquante mille livres dans chacune de ces deux villes. Les insalubres marais de Fréjus en fournissent une grande quantité; mais ce commerce productif est peut-être une des sources des malheurs de cette ville. On s'étoit occupé du desséchement de ces marais; on est même parvenu à en combler une partie en y conduisant une dérivation du *Reiran*, qui charie beaucoup de sable. Trois cent mille livres ont été employées à cette utile opération; et déjà les deux tiers de leur superficie étoient remplis de terre jusqu'à l'arasement des quais, lorsqu'une nouvelle compagnie en obtint, en 1796, l'aliénation en sa faveur. Ces nouveaux soumissionnaires ont négligé de continuer l'encombrement, et le tiers de ce qu'il restoit encore à

(1) *Arundo donax.* L.

remplir continua à répandre dans Fréjus la putridité et la mort. Ces soumissionnaires, au lieu de combler ces marais, tirent un grand produit des cannes qui croissent sur ce sol humide et fangeux. Ces roseaux, légers, droits et solides, sont d'un extrême agrément et d'une précieuse utilité pour la Provence; ils sont propres à une infinité d'usages : on en fait des appuis pour les plantes qui en ont besoin, et des soutiens pour les filets ; on en construit les bourdigues, dont je parlerai ailleurs; on en façonne des treillis de toute espèce, des barrières, des jalousies, des tables pour sécher les fromages et les fruits, pour y nourrir les vers à soie; on en fait des instrumens pour les tisserands et pour différens métiers ; on en couvre les maisons. Réduits en lames comme à Saint-Maxime, ils sont encore propres à une infinité d'autres ouvrages : aussi n'y a-t-il pas de petite habitation près de laquelle on n'élève quelques cannes ; leur culture ne demande d'autre soin que de les arroser souvent quand elles ne sont pas dans un lieu assez humide, et sur-tout d'empêcher que le vent ne les brise. On les cueille vers le mois de décembre, quand elles sont suffisamment durcies, et on les assortit selon leur grosseur et leur longueur. Il seroit très-utile d'acclimater dans le reste de la France une plante aussi précieuse ; mais elle ne mûrit que dans les départemens méridionaux, et dans les autres elle ne peut être qu'un objet de curiosité.

Si Fréjus avoit plus d'activité, on y feroit des constructions qui obligeroient à remuer les anciens terrains, et l'on y trouveroit sûrement beaucoup de monumens antiques. Ceux qui y ont été découverts en différens temps en offrent la preuve ; on peut citer, entre autres, une statue dite de Vénus Uranie, qui fut envoyée à Paris vers 1650 ; un buste de Janus, en marbre, dont le chapitre fit présent au cardinal de Fleury. On conserve à Paris, dans le cabinet des antiques de la Bibliothèque impériale, le trépied de bronze sur lequel le célèbre Peiresc a composé une dissertation (1).

On a trouvé au terroir des Arcs, aux environs du pont dont parle Lépide dans sa lettre à Cicéron, une rangée de *toupins* (2) : ces toupins renfermoient des cendres. Il y avoit aussi un médaillon en terre cuite qui représentoit un génie terrassant un lion.

Dans la fouille que M. Fauchet fit faire en 1803, on trouva aussi un cylindre de succin, d'environ trois pouces de long, tourné en spirale.

Dans la maison de M. Michel, négociant, qui appartenoit autrefois à M. Girardin, auteur de l'*Histoire de Fréjus*, est une inscription dont la moitié est couverte par un petit mur : nous obtînmes la permission de faire enlever pour un moment la pierre

(1) SPON, *Miscellan.* p. 118. MONTFAUCON, *Ant. expl.* t. II, part. 1, pl. LIII, fig. 3, page 138.

(2) On appelle ainsi en Provence de petits vases de terre.

qui la contenoit, à condition de la replacer ensuite; ce que nous fîmes exécuter par un maçon. Voici ce que nous y lûmes (1):

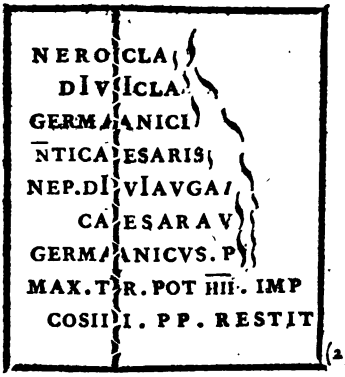

(2)

Néron Claudius, fils du divin Claude (3), *petit-fils de Germanicus César* (4), *arrière-petit-fils de Tibérius César Auguste* (5), *fils de l'arrière-petit-fils d'Auguste* (6), *César, Auguste, Germanique, souverain pontife, dans la quatrième année de sa puissance tribunitienne, empereur pour la seconde fois, consul pour la troisième, père de la patrie, a restitué.*

(1) Cette inscription a été rapportée par MURATORI, CDXLV, 5, mais d'une manière différente: elle avoit disparu quand Girardin écrivit son *Histoire de Fréjus*, 1729, in-12, puisqu'il ne la rapporte pas; il n'a pas connu non plus la suivante. Nous n'avons retrouvé aucune de celles qu'il a citées.

(2) La ligne tracée du haut en bas par le milieu de cette inscription indique le niveau du mur. Ce qui est à la gauche de cette ligne, est la partie de l'inscription qu'on pouvoit lire; ce qui est à la droite de la même ligne, étoit caché par le mur.

(3) *NERO CLAVdius, DIVI CLAudii filius.*

(4) *GERMANICI cæsaris Nepos.*

(5) *TIberii CAESARIS augusti proNEPos.*

(6) *DIVI AVGusti Abnepos.*

Cette inscription avoit été placée sur quelque bâtiment rétabli par Néron : on en a découvert, dans cette partie des Gaules, plusieurs autres également de Néron, avec le mot *restituit*; ce qui prouve qu'il y fit rétablir un assez grand nombre d'édifices.

Dans la même cour où est l'inscription qui précède, il y a encore une colonne milliaire qui sert de support à une treille : elle est très-dégradée et barbouillée de plâtre ; voici ce que nous pûmes y déchiffrer :

AEL
AN
AVGIP IMP
NIMAX
VIII
V

Au milieu du marché aux herbes, il y a une grande tour sur laquelle on lit cette inscription, partagée par le milieu ; les deux fragmens sont placés de niveau comme on les voit ici :

A L. Valerius Hermerotes, sextumvir d'Auguste, ses héritiers ont fait cette tombe, d'après son testament.

Fréjus a vu naître dans ses murs Cornélius Gallus, poëte et général, qui commandoit en Égypte sous Auguste, et fut condamné à mort pour trahison; Julius Græcinus, qui a composé, sur l'agriculture, des ouvrages qui ont mérité la mention de Pline et les suffrages de Columelle; Julius Agricola, dont Tacite son gendre a si bien peint la vertu modeste et la sage modération; et Valère Paullin, l'ami de Vespasien.

Cette ville a un droit particulier à la reconnoissance des Français; c'est là que la frégate *le Muron* a descendu notre illustre Empereur à son retour d'Égypte: ses habitans se pressèrent autour de lui, le proclamèrent sauveur de la patrie, et prirent sur eux de le dispenser de la quarantaine; faveur qui lui avoit été refusée sur plusieurs points de la côte.

CHAPITRE LXIV.

VOIE romaine. — L'ESTEREL. — La Fée Esterelle. — Plantes. — Serpentine. — Brigands. — ROQUEBRUNE. — LE MUY. — LES ADRETS. — Borne milliaire. — Porphyre. — Incendie des forêts, ébranchage. — LA NAPOULE. — CANNES. — *Zostera*. — Ile Sainte-Marguerite; prisonniers d'état. — Ile Saint-Honorat. — Monumens chrétiens. — Inscriptions. — M.lle Saintval.

DEUX jours entiers passés à Fréjus paroissent bien longs, malgré l'agrément de la situation de cette ville: nous vîmes avec plaisir arriver le moment d'en sortir. Les montagnes et la forêt de l'Esterel devoient offrir trop d'aliment à notre curiosité pour que nous nous missions en mer; nous donnâmes rendez-vous à nos matelots à Cannes, et nous partîmes à cheval.

Nous passâmes encore devant l'aqueduc et les restes d'une voie romaine. Nous apercevions notre barque qui voguoit avec un bon vent: nous traversâmes la vallée de Fréjus; et bientôt nous fûmes dans la montagne, d'où nous vîmes sortir une source pure et limpide. Les Israélites ne furent pas plus heureux, lorsque le rocher s'ouvrit sous la baguette de Moïse; les Croisés n'éprouvèrent pas plus de joie lorsqu'ils virent couler le Siloé, dont les sources étoient taries: pour moi, pendant notre séjour à

Fréjus, je n'avois bu que du vin, et je m'abreuvai à longs traits de cette eau fraîche et délicieuse.

Ces montagnes étoient autrefois, suivant la tradition du pays, le séjour d'une fée appelée *Esterelle*, qui leur a donné son nom : selon les actes de S. Armentaire, on lui offroit des sacrifices, et elle donnoit aux femmes stériles des breuvages qui avoient la vertu de les rendre fécondes. Ces montagnes ont un aspect plus pittoresque encore que celles des Maures ; elles offrent une plus grande variété de sites ; et celui qui aime à observer les différentes productions de la nature, peut y trouver bien des plaisirs : aussi nos collections furent abondantes. La route étoit couverte de myrtes, de jasmins, d'arbousiers, et des corymbes dorés de l'immortelle (1) ; diverses belles espèces de saxifrages sortoient des fentes des rochers (2) ; l'inflammable fraxinelle (3) se tenoit dans les lieux ombragés : plusieurs belles plantes de la syngénésie, des inules (4), des érigérons (5), des chrysanthèmes (6), et beaucoup d'autres qui ne reviennent pas à ma mémoire, se montroient aussi sur la route. J'en recueillis un assez grand

(1) *Gnaphalium stœchas.*
(2) *Saxifraga.*
(3) *Dictamnus albus.*
(4) *Inula mentaria.*
(5) *Erigeron tuberosum.*
(6) *Chrysanthemum corymbosum.*

nombre,

nombre, sans cependant quitter le chemin que nous devions suivre. Le sol nous offroit une serpentine verdâtre, à-peu-près semblable à celle qu'on trouve dans les montagnes des Maures.

Après avoir marché quatre heures, nous arrivâmes à l'auberge de l'Esterel, où l'on a établi un poste militaire composé de gendarmes et de chasseurs : ce détachement est relevé tous les mois ; il sert à escorter le courrier de la malle ; quelquefois aussi des voyageurs, moyennant une rétribution convenue. Les bois dont ces montagnes sont couvertes, les profondeurs dans lesquelles il faut descendre et dont on ne peut sortir que par des défilés très-étroits, le petit nombre des habitations qui sont si rares qu'on croit être dans un désert, tout contribuoit à en rendre le passage dangereux. Plusieurs brigands s'y étoient établis, et exerçoient seuls ou par compagnie leur horrible métier; ils pilloient et quelquefois assassinoient les voyageurs : ils avoient égorgé, il y avoit un an, onze personnes dans une seule maison. Plusieurs habitans les connoissoient mais ils n'osoient les dénoncer, de peur de devenir leurs victimes, ou d'être immolés par ceux qui leur survivroient; quelques-uns même traitoient avec ces misérables et leur payoient une contribution pour voyager librement. Le préfet du Var les fit poursuivre avec vigueur et activité; on en tua un grand nombre dans différentes attaques. Les gendarmes, conduits par des paysans,

surprirent leur chef; il fit une vigoureuse résistance, reçut six coups de feu, et eut encore la force de fuir : on le trouva enfin expirant au pied d'un arbre contre lequel il étoit appuyé. La tête de ceux qui restèrent fut mise à prix. Quand nous passâmes, on n'en connoissoit plus que deux, dont on avoit le signalement, et qui alors s'étoient retirés sur les frontières de l'Italie ; on espéroit les saisir bientôt. Un de ces malheureux, le plus sanguinaire de tous, pour outrager à-la-fois la nature, la morale et la religion, avoit pris le nom de *Jésus*, sous lequel il étoit connu.

Les environs de cette auberge sont frais et ombragés. Au milieu de la route est une belle fontaine, près de laquelle est une borne milliaire renversée, dont l'inscription a presque entièrement disparu ; il n'en subsiste que quelques lettres : elle a été rapportée par Girardin (1).

Nous avions à notre gauche *Roquebrune*, dont la plaine, assez fertile, est arrosée par *l'Argent*, mais dont tout le territoire est infecté par les miasmes pestilentiels de l'étang de Villepey, qui détruisent la population ; *le Muy*, où l'on fait un grand commerce de planches, et le village des *Adrets*, composé de quelques maisons dispersées sur une étendue de terrain assez considérable. Nous arrivâmes sur

(1) *Histoire de Fréjus*, page 116.

une hauteur, près d'une maison appelée *la Baraque*; on découvre de là les îles Sainte-Marguerite.

Rien de plus varié que le passage de ces montagnes : placé sur une hauteur assez considérable, on voit autour de soi des collines moins élevées et de petites plaines en culture; on aperçoit à travers ces collines et ces plaines la route tortueuse que l'on doit suivre; au moment où l'on se croit au milieu des terres, on découvre la vaste mer et les îles de Lérins. La beauté des sites, la diversité des plantes, tout concourt à accroître le plaisir qu'on éprouve dans ces belles solitudes.

Ici le sol est une roche porphyritique, dont la couleur est d'un rouge lie de vin; on y remarque, avec le feld-spath, de petits cristaux transparens. Nous en ramassâmes plusieurs échantillons qui présentoient des variétés intéressantes.

La scène change à chaque moment dans ces montagnes; mais on est continuellement attristé par le spectacle des bois incendiés : quoique les arbres soient écartés les uns des autres, ils sont brûlés comme si le feu avoit ravagé en un jour toute la contrée. On s'afflige de voir ces sapins élancés, que la nature a employé près d'un siècle à faire croître, brûlés par la main de quelques misérables. Ces arbres ont une si étonnante végétation, que souvent, quoique la surface du bois soit en charbon, leur cime est encore verdoyante, parce que le feu n'a pas

pénétré jusque dans leur intérieur, tari les sources de la sève, et détruit les vaisseaux qui en favorisent la circulation.

Ces incendies sont un des grands fléaux du département du Var, de celui des Hautes-Alpes, et probablement de quelques contrées environnantes. On en connoît plusieurs causes. Les gardiens et les propriétaires des troupeaux de chèvres mettent le feu aux broussailles et aux arbres, parce que les végétaux brûlés fertilisent la terre et engraissent les pâturages : d'autres particuliers livrent aux flammes un canton, et viennent ensuite soumissionner à bas prix les terrains incendiés pour les défricher.

On empêcheroit ces désordres, en maintenant les réglemens qui défendent de laisser vaguer les chèvres et de les mener dans les bois, en ne donnant point à bail les terrains incendiés, et même en recherchant la conduite de ceux qui viennent en faire la soumission : il faudroit aussi surveiller avec soin les auteurs de ces incendies et leur infliger des peines sévères.

Quelques-uns des arbres échappés au feu avoient été presque entièrement ébranchés : ces ébranchemens multipliés ne contribuent pas moins au dépérissement des forêts ; car les arbres se nourrissent autant par les branches, qui pompent dans l'atmosphère les gaz appropriés à leur existence, que par les racines, qui tirent les sucs de la terre.

Vers onze heures, nous arrivâmes au pont de *Saint-Jean*, où nous fîmes une petite halte sous un arbre. Le chemin est parsemé de rochers, et si détestable, que les chevaux pouvoient à peine trouver un sentier sûr. Un peu plus loin, on passe un petit ruisseau. Là, le chemin devient uni, et continue dans une plaine : il est fait, dans plusieurs endroits, d'une manière qui n'annonce pas beaucoup d'économie ; on place des troncs d'arbres en travers, et l'on couvre le tout de terre et de gravier. Dans les forêts de la Souabe et de la Bavière, on trouve quelquefois des chemins réparés de cette sorte, ainsi que dans la Norvége, la Russie, &c. ; mais cette pratique est très-nuisible à l'aménagement des forêts.

A cet endroit, on aperçoit le golfe de Cannes, et la ville qui lui donne son nom ; elle est située sur la rive gauche du golfe : on a en face de soi la Napoule sur le rivage opposé.

Le nom de ce village signifie *ville neuve ;* on pense qu'il lui a été donné, dans le XIIIe siècle, par les seigneurs dont il a dépendu : cependant on le trouve appelé *Epulia* (1) dans des actes de 1130, et son nom pourroit bien dériver de ce mot. Ce territoire, dont la fertilité est prodigieuse, est encore plus insalubre que celui de Fréjus : il est

(1) PAPON, *Voyage littéraire de Provence*, p. 236; éd. de 1780.

si malsain, que, selon une expression populaire, *les poules y ont la fièvre.* On est obligé de changer les employés des douanes tous les six mois : leur inspecteur demeure à Saint-Tropez, d'où il s'y transporte sur un canot, quand sa présence est nécessaire. Il n'y a qu'un petit nombre d'habitations : on y cultive les orangers pour les fleurs, dont la récolte est très-abondante, et que l'on vend aux parfumeurs de Grasse et de Nice. C'est dans la plaine qui s'étend entre la Napoule et Cannes que les soldats d'Othon battirent deux fois en un jour ceux de Vitellius.

En approchant de *Cannes*, on trouve quelques granits. Nous entrâmes dans cette ville au moment où notre barque y arrivoit. On croit que ce lieu étoit appelé *Horrea* par les Romains, parce qu'ils y avoient des magasins pour les grains qui venoient des autres parties de la province : on le nomma *Castrum Francum*, lorsque Raymond-Bérenger lui eut accordé des franchises en 1132. Le territoire est aride ; les terres sont incultes et couvertes de bruyères ; mais les environs sont agréables et fertiles ; le climat doit y être très-doux, puisque le citronnier et l'oranger y croissent en abondance. On y cultive beaucoup, dans les jardins, l'odorante *cassie* (1). La ville est assez bien bâtie ; mais elle n'offre rien d'intéressant : nous ne nous y arrêtâmes qu'un moment, et nous nous

(1) *Mimosa Farnesiana.*

rendîmes à cheval sur la pointe qui est en face de l'île Sainte-Marguerite.

La plage étoit presque entièrement couverte d'une production marine très-singulière ; c'est la *zostère marine* (1), qui croît abondamment dans la Méditerranée : ses feuilles, longues et étroites comme celles des graminées, se roulent et forment des masses globuleuses qui ressemblent parfaitement à des *égagropiles*. Cette plante, imprégnée du sel de la mer, peut donner un très-bon engrais.

La traversée du rivage à l'île Sainte-Marguerite n'est pas plus longue que celle du Rhône. Les anciens appeloient cette île *Lero*, du nom d'une divinité qui y avoit un temple (2); elle a pris ensuite le nom d'une chapelle consacrée à S.te Marguerite. On y a construit un fort ; c'est cette prison d'état devenue si célèbre par l'histoire, toujours énigmatique, de l'homme au masque de fer : toutes les anecdotes, vraies ou fausses, qui lui sont relatives, tous les systèmes bâtis pour découvrir qui il étoit, nous revinrent à la mémoire; mais je les épargnerai au lecteur, puisque rien ne peut faire espérer d'obtenir sur le lieu de nouveaux renseignemens. Nous eûmes la curiosité de voir la chambre qu'on dit avoir été celle que le mystérieux prisonnier habitoit ; elle

(1) *Zostera marina.*

(2) STRAB. IV, 145.

n'a qu'une croisée vers le nord, fermée par un grillage épais. Les soldats de la garnison et ceux qui font le service de la prison, sont les seuls habitans de l'île.

Il y avoit alors trois prisonniers d'état : l'un d'eux jouissoit d'une grande liberté. Il avoit fait arranger d'une manière commode un bâtiment particulier; il se livroit au plaisir de la chasse et de la pêche, avoit avec lui ses enfans, quelques amis, et souvent il donnoit à dîner à des habitans de Cannes et des environs. Il savoit aussi se faire des plaisirs dignes d'une ame élevée, et qui lui procureront toujours des jouissances : il voulut laisser dans cette île des souvenirs du temps qu'il y avoit passé, en cherchant à la rendre plus agréable et plus commode pour les malheureux qui doivent l'habiter après lui. Il y a fait tracer des routes pour la promenade; et il s'occupoit à faire creuser avec beaucoup de dépenses un puits dans un lieu où l'on soupçonnoit l'existence d'une source. Sa fortune, ses manières élégantes, l'ascendant de son esprit, lui donnoient l'air du souverain de cette petite île; et l'on auroit pris pour son capitaine des gardes le commandant, homme brave et honnête, mais qui n'a jamais connu que la vie militaire et les combats.

Un canal très-étroit sépare cette île d'une autre plus petite, que les anciens appeloient *Lerina;* d'où leur vient la dénomination commune d'*îles de Lérins.*

Lerina est devenue, au v.e siècle, un des premiers siéges du christianisme : sous la conduite de S. Honoré, cette île se peupla d'une foule d'anachorètes qui se vouèrent comme lui à toutes les rigueurs de la pénitence. Bientôt elle prit le nom de ce saint (1). Les églises de la Provence y choisirent leurs pasteurs ; la religion y trouva des défenseurs zélés ; plus de soixante de ses religieux obtinrent les honneurs de la béatification. On y montroit un nombre considérable de reliques de Jésus-Christ, de la Vierge, de S. Jean-Baptiste, des apôtres, et d'une foule de saints et de martyrs. Cet antique monastère est aujourd'hui en ruines ; le jardin, que les mains pieuses des solitaires avoient planté d'orangers, est livré à des bœufs. On trouve encore quelques restes du réfectoire et d'une fontaine qui, d'après une inscription très-dégradée placée au-dessus, étoit destinée à laver les linges sacrés pour le service de l'autel. Nous lûmes plusieurs inscriptions gothiques qui n'offrent aucun intérêt. Sur la façade de l'église est un sarcophage qui représente Jésus-Christ entre les douze apôtres, à-peu-près comme celui de S. Mitre que j'ai décrit (2) ; à l'exception qu'il n'a que sept arcades, dont six contiennent chacune deux apôtres ; dans celle du milieu se trouve Jésus-Christ. L'intérieur de l'église est entièrement dévasté.

(1) On l'appelle aujourd'hui *île Saint-Honorat.*

(2) *Suprà*, p. 268, pl. XXXVII, n.° 2.

Cette île a le grand avantage de posséder un puits d'eau douce, où l'on va chercher celle qui est nécessaire à Sainte-Marguerite. La découverte de cette source est regardée comme un miracle de S. Honoré, ainsi que l'atteste l'inscription suivante tracée au-dessus :

Isacidum ductor lymphas medicavit amaras,
Et virgâ fontes extudit è silice.
Aspice ut hîc rigido surgant è marmore rivi,
Et salso dulcis gurgite vena fluat.
Pulsat Honoratus rupem, laticesque redundant,
Et sudis et virgæ Mosis adæquat opus.
Mara, *Exod.* XV † Sin. *Numer.* XX.

La retraite de l'austère S. Honoré a subi une étrange métamorphose ; elle appartient aujourd'hui à Mlle Saintval l'aînée, qui a obtenu de si grands succès sur la scène française. Le terrain de cette île paroît fertile ; et il pourroit être d'un bon rapport, si on lui rendoit la culture que ses premiers habitans n'avoient sûrement pas ménagée. On y jouit d'une vue très-agréable sur la mer. On y a établi un télégraphe qui répète les signaux des vigies d'Antibes et de la pointe d'Agay.

Le jour commençoit à baisser quand nous nous remîmes en mer ; nous espérions pourtant arriver avant la nuit à Antibes, et pouvoir y être reçus à la faveur du billet que le commandant de Sainte-Marguerite nous avoit donné pour celui de cette ville :

mais le vent cessa bientôt de souffler; il fallut faire usage de la rame, et il étoit déjà neuf heures quand nous doublâmes la *pointe de la Garoube.* Il est étonnant que les Romains n'aient pas bâti Antibes au revers de ce cap, où la nature a formé un bon port, dominé par une haute montagne. Différens postes nous arrêtèrent *pour nous faire raisonner* à l'entrée de la rade d'Antibes. Nous pénétrâmes dans le port: mais personne ne voulut se charger de notre lettre au commandant pour obtenir l'ouverture des portes de la ville; nous fûmes obligés de bivouaquer sur le quai enveloppés dans nos manteaux.

CHAPITRE LXV.

ANTIBES. — Histoire. — Port. — Tours. — Inscriptions. — Le jeune danseur Septentrio. — Borysthène, cheval d'Hadrien. — Dolle, sculpteur. — Aqueduc. — Costume. — Poissons.

A CINQ heures du matin, le préposé de la santé vint visiter nos papiers, et nous entrâmes enfin dans la ville. Les Provençaux l'appellent *Antiboul*, nom évidemment dérivé de celui d'*Antipolis*, qu'elle porte dans les auteurs anciens et sur les médailles. Elle devoit sa fondation aux Marseillois; mais elle s'étoit soustraite à leur domination. Les Romains lui accordèrent les droits de *ville latine* et le titre de *municipe;* elle a aussi sur les médailles celui de *colonie*.

Les pirates et les Sarrasins ont ravagé cette ville. Clément VII, après s'en être emparé en 1384, sous prétexte de la maintenir dans son obéissance, la vendit à MM. de Grimaldi, de Gènes : ceux-ci la cédèrent, en 1608, à Henri IV. Elle fut assiégée en 1746 par les troupes de Marie-Thérèse; mais l'arrivée du maréchal de Belle-Ile fit repasser le Var aux Autrichiens.

Antibes est une ville peu considérable et mal bâtie; mais son port a une élégance qui lui donne plutôt l'air d'une naumachie que d'un port de mer :

il rappelle l'ancien port d'Ostie, dont les médailles de Néron nous ont conservé la figure, et qui étoit entouré de portiques. Sa forme est ronde, et il est ceint d'un quai et d'une rangée circulaire d'arcades. On jouit sur le rempart d'une vue très-agréable.

M. Jeanbon, adjoint du maire, eut la bonté de nous accompagner dans nos courses, et de nous confier une histoire manuscrite, dans laquelle nous trouvâmes des renseignemens utiles pour nos recherches (1).

Nous remarquâmes d'abord les deux tours, formées de grandes pierres carrées. La première, qui a vingt toises d'élévation, sert de clocher à la paroisse: une des pierres de la neuvième assise porte le mot *ANTIPOlis*. La seconde tour n'a que treize toises de hauteur : de la maison en face, nous lûmes avec une lunette d'approche, sur cette même tour, vers le milieu de sa hauteur, cette inscription renversée :

A. CALPVRNIO P.
ANNOR. X. MENS VI. C.
TROPHIM FILIO. P
FECIT ET S

(1) *Antiquités historiques de la ville d'Antibes*, par *Jean* D'ARAIN.

A A. Calpurnius, enfant de dix ans six mois (1)..... *Trophimus a fait faire cette inscription à son tendre fils* (2) *et à lui-même* (3).

Sur la cinquième assise, il y a une pierre qui porte ces lettres : A. M. E. C. F. T. A. EX TESTAMENTO (4).

Sur la *porte du Ravelin*, on lit l'inscription suivante (5), qui a été placée en sens inverse :

Le monument le plus curieux est celui du jeune Septentrio *(pl. LI, n.° 3)*. L'inscription est singulière ; elle a été rapportée par plusieurs auteurs (6), mais jamais figurée. Elle est incrustée dans le mur

(1) *Puero ANNORum X MENSium VI.*

(2) *FILIO Pientissimo.*

(3) *ET Sibi*, ou *Suis*, aux siens.

(4) On les a ainsi interprétées : *Ancus Manilius Eques Curavit Fieri Turrim Antipoli EX TESTAMENTO.* Mais cette explication n'a rien de certain ; les lettres A. M. ne peuvent pas plus être remplies par les mots *Ancus Manilius* que de cent autres manières.

(5) GRUTER, DCLXVI, 10, l'a publiée, mais avec plusieurs inexactitudes.

(6) GRUT. CCCXXXII, 4; SMET. *Inscript. ant.* 152, 25 ; FICORONI, *Maseh. scen.* 52 ; SIMEON ILL. *Degli epitaf.* 27 ; BOUCHE, *Chor. de Prov.* 288 ; DUCHESNE, *Ant. des villes de France*, 872 BOUQUET, *Script. rerum Gall.* t. I, *in exc. Grut.* 135; CAYLUS, *Rec. d'antiq.* t. II, p. 290; PAPON, *Voyage de Provence*, t. I.

au coin de la rue qui conduit à l'église. Elle est ainsi conçue :

D. M.
PVERI SEPTENTRI
ONIS ANNOR XII QVI
ANTIPOLI IN THEATRO
BIDVO SALTAVIT ET PLA
CVIT

Aux mânes de l'enfant Septentrio (1), *âgé de XII ans, qui a dansé deux jours sur le théâtre d'Antibes, et a fait plaisir* (2).

Il est probable que cet enfant, peut-être fatigué par les efforts qu'il avoit faits, pendant ces deux jours, pour mériter les suffrages des Antipolitains, mourut dans leur ville, et qu'ils voulurent consacrer par cette épitaphe les regrets de sa perte et l'approbation qu'ils donnoient à son talent : ces regrets sont indiqués par les cyprès qui entourent l'inscription. Sur les médailles relatives aux jeux, on voit souvent un vase semblable à celui qui décore cette tombe : les deux fleurs qui en sortent sont peut-être une allégorie des deux représentations données à Antibes par ce merveilleux danseur.

On n'aperçoit que de foibles vestiges des anciens édifices dont Antipolis étoit décorée. Il reste quelques degrés du théâtre sur lequel le jeune Septentrio fit

(1) SUARÈS a trouvé à Préneste une inscription à-peu-près semblable. GRUTER, CCCXXX, 3, en rapporte aussi une autre d'un pantomime également appelé *Septentrio*.

(2) Cette formule se retrouve sur plusieurs autres inscriptions consacrées à des mimes. *Voyez* GRUTER, CCCXXXI, 7.

preuve de son talent; il fut démoli en 1691, pour en faire un parc d'artillerie. Nous vîmes aussi une conserve d'eau à-peu-près semblable à celles de Lyon et de Fréjus, si ce n'est que la partie supérieure est soutenue par des piliers octogones, et non par des arcades.

On trouve par-ci par-là différens débris. Il y avoit autrefois beaucoup de mosaïques; on les a laissé détruire. La fontaine est décorée d'une colonne de granit surmontée d'un aigle. Sur une porte de la maison de M. Augier, près du rempart, on lit sur un marbre ce mot très-défiguré, BOPVSTHE : le monument auquel a appartenu ce marbre, étoit peut-être consacré au cheval d'Hadrien, appelé *Borysthenes*, parce qu'il avoit été nourri sur les bords du fleuve de ce nom. Lorsque cet animal fut mort, son maître lui fit ériger un tombeau et une colonne, et composa son épitaphe. Peut-être Hadrien avoit-il mené avec lui *Borysthenes*, lorsqu'il parcourut la Provence, l'an 120 après J. C., et que les villes s'empressèrent de consacrer le nom de son cheval; genre de flatterie qui n'est pas incroyable, puisqu'elles avoient divinisé le bel Antinoüs son favori (1).

Dans la cour de M. Guide, juge de paix, nous

(1) On a produit une inscription découverte à Apt, dans laquelle il est aussi question de *Borysthenes*; mais le style dans lequel elle est rédigée, en démontre la fausseté. *Voyez* PAPON, *Histoire de Provence*, I, 72.

trouvâmes

trouvâmes une pierre extrêmement fruste, dont on ne pouvoit presque plus lire l'inscription (1). Après l'avoir bien fait laver, nous en prîmes la copie; elle est ainsi conçue :

D. M.
QVIAMENVSCELER
CALVESIAETYCHE
VXORI OPTIMAE
ETVALELPISMATER

En sortant d'Antibes par la *Porte de terre*, on lit, sur une des pierres de cette porte, les mots suivans, sculptés en caractères mal formés : *Plus de bien que de vie.* Voici l'explication qu'on nous en donna. Il y avoit à Antibes un sculpteur appelé *Dolle*, qui avoit fait plusieurs ouvrages assez estimés. Les ingénieurs vouloient appeler un artiste italien pour sculpter un écusson et des armoiries au-dessus des portes de la ville : Dolle, indigné de cet affront, offrit de faire ce travail pour un prix si bas, que personne n'auroit pu l'entreprendre aux mêmes conditions (2). Après avoir terminé sa sculpture, il traça à la hâte, et en

(1) GRUTER, DCCCXXI, 3, l'a donnée incorrectement.

(2) Les armoiries ont été détruites pendant la révolution; mais les trophées placés à côté se voient encore aujourd'hui, et font juger assez favorablement du talent de Dolle.

caractères mal formés, les mots cités, par lesquels il vouloit dire aux ingénieurs qu'il avoit encore plus de bien qu'il ne lui en falloit pour le reste de ses jours, et qu'il avoit exécuté cet ouvrage, non pas pour gagner de l'argent, mais pour sauver l'honneur d'Antibes.

Cette ville avoit autrefois deux aqueducs : l'un conduisoit les eaux du *Bouillidou*, source abondante, dans le territoire de Valauri ; mais le second, qui amène les sources du *Biot*, existe encore : il avoit été délabré par le temps ; il fut rétabli, en 1786, dans une longueur de deux mille cinq cents toises, et il sert aujourd'hui à fournir l'eau à trois fontaines. Dans quelques endroits, cet aqueduc est à quatre-vingts pieds sous terre ; de trente en trente toises, il y a un regard. Chaque fois qu'on boit de ces eaux salubres, vives et fraîches, on rend grâces aux Romains d'avoir fait un si utile emploi de leur grandeur et de leur puissance, mais sans oublier dans sa reconnoissance l'ingénieur *Aiguillon*, à qui l'on doit le rétablissement de cet aqueduc et tous les avantages qu'il procure.

Des hauteurs qui dominent Antibes, on jouit d'une vue magnifique ; l'œil se promène sur la ville, sur ses fortifications, sur son port, sur le golfe entier, et sur toute la côte, qui se prolonge en demi-cercle et trace un amphithéâtre : on aperçoit des collines couvertes de maisons, au milieu desquelles

est la ville de Nice; et derrière s'élèvent les hautes montagnes des Alpes maritimes, que la neige couronne pendant une grande partie de l'année.

Les femmes ont une coiffure singulière : c'est un chapeau de paille en cône tronqué, qui ressemble assez à un bonnet chinois *(pl. LI, n.° 4)*; il les défend à-la-fois du soleil et de la pluie.

Nous étions très-fatigués de notre excursion; mais l'excellente chère que nous fit faire notre hôte M. Ballice, nous eut bientôt remis. Il prépare le poisson à merveille; et l'on fait souvent à Cannes, à Nice et dans les lieux voisins, des parties pour aller en manger chez lui. Le poisson des côtes d'Antibes jouit d'une grande réputation. Les *sardines* (1) y sont délicieuses; celles des côtes de la Bretagne leur sont cependant préférables. Ce poisson doit son nom à l'île de Sardaigne, où il est abondant; on le mange frais, fumé, séché, ou conservé dans la saumure comme les anchois. On trouve sur ces côtes le *rouget de roche* (2), que les riches Romains payoient au poids de l'or, et que la nature a paré de si riches couleurs; le *surmulet* (3), pour lequel les gourmands grecs et romains montroient, selon le rapport d'Athénée, une égale passion, et qui se pêche aussi quelquefois dans l'Océan, mais qui n'est

(1) *Clupea sprattus.* L.
(2) *Mullus ruber.* LACÉP.
(3) *Mullus surmuletus.* LACÉP.

nulle part ni aussi abondant ni aussi délicat que dans la Méditerranée, et sur-tout sur les côtes de la Provence; le *fielafe* (1); le *corrigiano* ou *donzelle* (2); l'*empereur* (3), poisson excellent; il marche dans la compagnie du thon, mais il est assez rare; le *merlus* (4); le *maquereau* (5); le *gournaqu* ou *grondin* (6); il est plus gros, mais moins délicat que celui qu'on pêche sur les côtes de l'ancienne Picardie; la *dorade*, en provençal *ourado* (7); le *loup* (8); il est très-estimé, mais ce n'est autre chose que le poisson qu'on appele *bar* sur les côtes de l'Océan; le *san-pietro* ou *poisson de S. Pierre* (9), un des meilleurs poissons de la famille des pleuronectes; la *limande* (10); la *sole* (11), qui est plus grasse et plus ferme que celle de l'Océan, et dont la chair est si compacte, quoique tendre, qu'on en sert les filets piqués au petit lard en fricandeaux; le *turbot* (12); le *carrelet* (13); le

(1) Ou *fiera*, dont j'ai déjà parlé, *suprà*, p. 381.
(2) *Ophidium barbatum*. L.
(3) *Xiphias gladius*. L.
(4) *Gadus merlucius*. L.
(5) *Scomber scombrus*. LACÉP.
(6) *Trigla grunniens*. L.
(7) *Sparus aurata*. L.
(8) *Centropomus lupus*. LACÉP.
(9) *Zeus faber*. L.
(10) *Pleuronectes limanda*. L.
(11) *Pleuronectes solea*. L.
(12) *Pleuronectes turbot*. LACÉP.
(13) *Pleuronectes rhombus*. L.

sauclet (1), qui a été nommé par les Provençaux *peis rey* [poisson royal] à cause de l'excellence de sa chair; le *muge*, appelé en provençal *lou testud* (2), dont je parlerai encore à l'article de Martigues, où il sert à préparer la boutargue; le *congre* (3); la *murène* (4), si estimée des Romains, que Licinius Crassus et le célèbre orateur Hortensius en faisoient venir à grands frais et les nourrissoient dans leurs viviers, et que Védius Pollio poussoit sa barbare gourmandise au point de faire jeter dans les siens des esclaves pour servir de pâture à ces poissons.

(1) *Atherina hepsetus.* L.

(2) *Mugil cephalus.* L.

(3) *Muræna conger.* L.

(4) *Muræophis helena.* LACÉP.

Nous ajouterons à la liste des poissons de ces parages, les suivans :

Parmi les raies, l'alêne, *raia oxyrhynchus*, L. appelée aussi *lentillade*, à cause des points ronds et blancs dont elle est parsemée; le *miracet* ou *miralet*, LACÉP., sur qui ces points ronds ont la forme d'un œil avec l'iris et sa prunelle; la ronce, *raia rubus*, L. couverte d'aiguillons ressemblant à des clous de fer; la *dormillouse* ou torpille, *raia torpedo*, L. si célèbre à cause de ses phénomènes électriques; la glorieuse, *raia aquila*, L.; la *pastenago* ou pastenaque, *raia pastinaca*, L., qui a beaucoup de rapports avec la précédente; la *clavelado* ou raie bouclée, *raia clavata*, L., commune dans toutes les mers de l'Europe.

Les squales sont aussi abondans que les raies : on remarque le *cat* ou roussette, *squalus stellaris*, L.; le *pal* ou milandre, *squalus galeus*, L.; l'*émissole*, LACÉP.; le *pey indiou* ou marteau, *squalus zygæna*, L.; l'*aiguillat* ou chien de mer, *squalus acanthias*, L.; l'ange, *squalus squatina*, L., dont la peau sert à polir

Nous passâmes cette journée et celle du lendemain dans Antibes ; après le dîner nous montâmes

---

les corps durs, et dont la chair fournit un aliment grossier; le terrible requin; *squalus carcharias*, L., qui ne se trouve qu'à un certain éloignement des côtes, mais il en approche quelquefois et déchire les filets des madragues; *aodon cornutum*, LACÉP.; *squalus edentulus*, BRUNN.; le *pouerc* ou porc marin, *squalus centrina*, L.

Parmi les autres poissons on distingue encore la grande baudroie, *lophius piscatorius*, L., surnommée *diable de mer*, à cause de la singularité de sa forme, qui devient plus effrayante quand on met une lampe allumée dans l'intérieur de sa peau desséchée; le pouerc, *balistes aper*, L.; la luno, *tetraodon mola*, L.; l'*agnolo* ou cheval marin trompette, *syngnathus typhle*, L.; le *gazano* ou cheval marin, l'hippocampe des anciens, qui se trouve aussi dans l'océan, *syngnathus hippocampus*, L.; le *cardilago* ou la bécasse, *centriscus scolopax*, L.; la myre, *muræna myrus*, L.; la fiatole, *stromateus fiatola*, L.; le *chrysostomus fiatoloïdes*, LACÉP.; le *mouleto* ou dragonneau, *callionymus dracunculus*, L.; le *tapocoun* ou raspecon, *uranoscopus scaber*, L.; l'*aragno* ou araignée de mer, *trachinus vividus*, LACÉP.; le capelan, *gadus capelanus*, id.; le gade blennioïde, *gadus blennioïdes*, id.; le moustelo, *gadus mustela*, L.; *blennius mediterraneus*, LACÉP.; *blennius coquillad*, id.; *blennius pholis*, id., appelé ainsi parce qu'il pénètre bien avant dans des trous de rocher, ce qui lui donne quelque ressemblance avec la pholade.

Le spase, *cepola tænia*, L.; le rougeolo, *cepola serpentiformis*, LACÉP.; la loche de mer, *gobius aphya*, id.; *gobius paganellus*, L.; *gobius bouleret*, id.; le suvereou, *charanx trachurus*, L.; le remore, *echeneis remora*, L.; le pompile, *coryphæna pompilus*, L.; le rason, *coryphæna novacula*, L.; *scorpæna Massiliensis*, LACÉP.; la galipeto, *trigla lyra*, L.; *scomber sarda*, LACÉP.; le rouquaou, *labrus pavo*, LACÉP.; le tourd, *labrus turdus*, L.; le girelo, *labrus julis*, L.; *labrus tancoides*, LACÉP.; le couteau, *sparus sparulus*, LACÉP.; le sargue, *sparus sargus*, L.; le pataclet, *sparus smaris*, L.; le

dans notre barque, et nous fûmes bientôt rendus à Nice.

---

moundaro, *sparus mœnas*, L.; *sparus argentatus*, LACÉP.; le hurta, *sparus hurta*, L.; le pagel, *sparus pagel*, LACÉP.; le pagré, *sparus pagrus*, L.; le blado, *sparus melanurus*, L.; le bogo, *sparus boops*, L.; *sparus cantharus*, L.; la saoupe, *sparus salpa*, L.; le mormo, *sparus mormyrus*, L.; *sparus variegatus*, LACÉP.; *sparus Massiliensis*, BRUNN.; *sparus bogaraveo*, BRUNN.; le denti, *sparus dentex*, L.; l'orphe, *sparus orphus*, L.; le castaignolo, *sparus chromis*, L.; le rochau, *sparus claviera*, LACÉP.; le *lutjanus anthias*, que les Grecs regardoient comme sacré, id.; *lutjanus serras*, id.; *lutjanus Mediterraneus*, id.; le sarran, *holocentrus marinus*, id.; *holocentrus meron*, id.; l'oumbrino, *perca umbra*, id., dont la tête étoit très-recherchée des Romains; *perca diacantha*, id.; le sanglier, *capros aper*, id.; le fletan, *pleuronectes hippoglossus*, L.; le pei d'argent, *argentina sphyræna*, LACÉP.

CHAPITRE LXVI.

EMBOUCHURE DU VAR. — NICE. — Histoire. — Situation. — Intérieur. — Rues. — Maisons. — Malpropreté. — Ustensiles singuliers. — Églises. — Fours. — Boucheries. — Place Victor. — Place Impériale. — Cours. — Statue de Catherine Séguiran. — Terrasse. — Aspect de la mer. — Chemin sur le rocher. — Montagne Montboron. — Fort Montalban. — Môle. — Port. — Clous. — Forçats. — Voûtes. — Costumes des Niçards et des Niçardes. — Château. — Instruction. — Arts. — Bibliothèque publique. — Éditions rares. — Excursion. — Église Saint-Étienne. — Maison Cesoli. — Couvent de Saint-Barthélemi. — Inscriptions romaines. — Aloès. — Palmiers.

IL étoit trois heures quand nous sortîmes du port d'Antibes ; une heure après nous fûmes devant l'embouchure du Var : ses eaux, jusqu'à une grande distance dans la mer, forment un cercle blanchâtre, qui se distingue parfaitement de la bordure azurée que la mer sans mélange trace autour d'elles. Cette couleur blanchâtre est due au limon que le fleuve charie. L'eau a une saveur moins salée, à mesure qu'on approche davantage de l'embouchure.

A six heures, nous entrâmes dans le port de Nice, après nous être fait reconnoître au bureau de la santé, placé à l'extrémité du môle.

Après avoir vaincu les Salyes et les Liguriens, les Marseillois bâtirent cette ville pour contenir ces derniers : ils lui donnèrent le nom de *Nikè*, en mémoire de leurs succès (1). Comme toutes les autres, elle fut d'abord assise sur le rocher : mais successivement on descendit sur le penchant de la côte, et enfin dans la plaine. La ville supérieure a totalement disparu par l'agrandissement des fortifications du château.

Nice suivit le sort de sa métropole, et, après la chute de l'empire romain, celui de toute la Provence : elle fut soumise aux Goths, aux Bourguignons, aux Visigoths, aux Français, aux rois et comtes d'Arles, aux Arragonois, à la maison d'Anjou et aux rois de Naples. Dans le cours de ces vicissitudes, elle fut pillée et ravagée plusieurs fois par les Lombards et les Sarrasins.

Ladislas, fils de Charles III, roi de Naples, permit, en 1388, à la ville de Nice, de se choisir un souverain, pourvu qu'il ne fût pas de la maison d'Anjou : elle se donna à Amé VII, duc de Savoie; et elle est constamment restée à cette maison, quoiqu'elle ait été plusieurs fois le théâtre de la guerre, jusqu'à l'époque où les Français s'en emparèrent, en 1792. Elle fut réunie à la France l'année

(1) Νίκη en grec signifie *victoire*. Huit villes ont eu ce nom dans l'antiquité.

suivante, et elle est devenue le chef-lieu du département des *Alpes-Maritimes.*

Cette ville est située dans le bel amphithéâtre qu'on aperçoit en venant d'Antibes; sa forme est celle d'un triangle : elle a au levant une haute montagne; elle est bornée au nord et au couchant par le Paillon, et baignée au midi par la mer : il ne faut qu'une heure pour en faire le tour.

Les rues sont fort étroites, et l'élévation des maisons les rend tristes et obscures; aucune fontaine ne les arrose. Ces rues ont reçu, pendant la révolution, des noms qui contrastent bien avec leur aspect dégoûtant et sombre : à peine voit-on ses pieds dans la rue *la Lumière* (1); celle du *Bonheur*, la plus sale de toutes, est habitée par les gens les plus misérables; la rue du *Bon air* et la rue de *la Propreté* ne méritent pas davantage les dénominations qu'elles ont reçues.

Les escaliers des maisons sont construits avec un schiste noir qui sert également à faire les chambranles des fenêtres et des portes : ce schiste vient de la côte de Gènes.

Toutes les maisons, même les plus chétives

(1) Dans presque tous les noms des rues, on n'a point fait usage de la préposition *de :* ainsi, par exemple, on dit rue *la Raison* (et non pas rue *de* la Raison), rue *les Sansculottides*, rue *la Lumière*, rue *la Régénération*, rue *la Morale*, rue *la Volaille*, rue *Boulangerie*, rue *l'Amitié*, rue *l'Indivisibilité.*

baraques, ont des jalousies, à chaque panneau desquelles est pratiqué un petit volet à coulisse qui se soulève du bas en haut. Ces jalousies devroient être imitées à Paris; elles sont plus commodes que les nôtres : on en trouve de pareilles sur toute la côte depuis Marseille jusqu'à Nice, et en Italie.

Parmi les nouvelles maisons bâties sur le bord de la mer, quelques-unes ont une assez bonne apparence : la façade est peinte et offre des ordres d'architecture; cette décoration est d'un assez bon effet, quand on ne la laisse pas dégrader.

La plupart des maisons n'ont d'autre cheminée que celle de la cuisine : si le froid devient un peu vif, on met un brasier au milieu de la chambre pour l'échauffer.

A l'exception d'un petit nombre, une malpropreté extrême rend insupportable l'habitation de ces maisons. Une odeur nauséabonde commence à saisir dès l'escalier : l'obscurité causée par le peu de largeur des rues est encore augmentée par la saleté des vitres, qui sont toujours couvertes extérieurement d'une épaisse couche de poussière, et jaunies en dedans par la fumée; souvent les ordures des mouches en ont presque détruit la transparence : ces insectes sont si insupportables, qu'on est obligé de couvrir les glaces avec de la soie, ou de les nettoyer tous les jours.

Rien n'annonce, dans ces maussades demeures, la moindre idée d'arrangement ou de goût : les meubles

sont grossiers ; l'usage de la porcelaine est presque inconnu ; on sert le chocolat et le café dans des tasses de faïence, et les ustensiles les plus nécessaires ont une forme aussi désagréable que peu commode. Les vases de nuit sont d'une terre vernissée en jaune ou en vert, et d'une profondeur si énorme, que le pied du pauvre Ragotin n'eût jamais pu s'en dégager ; on peut juger de la bizarrerie de leur forme par les figures que j'en donne *pl. LI, n.os 5 et 6 :* celle *n.° 6* est regardée comme la plus élégante ; c'est aussi la plus usitée. Il faut dire cependant que ces meubles dégoûtans et baroques ne sont point particuliers à la ville de Nice ; on en trouve de semblables dans toute la haute et la basse Provence, depuis Fréjus. Je donne aussi, *n.° 7*, la figure d'un huilier d'une espèce singulière : il est de verre, ainsi que le pied ; un des flacons contient l'huile, et l'autre le vinaigre : la forme de ce vase est telle, que l'un des liquides descend vers le globe pendant que l'autre sort par le canal opposé.

Les églises de Nice n'ont rien de remarquable. La principale, appelée *Sainte-Réparate*, est d'une architecture très-commune : dans les jours de grande solennité, on en tapisse entièrement l'intérieur en damas rouge galonné d'or. Nous avons observé le même usage à Menton ; il a probablement lieu à Gènes et sur toute cette côte.

La boucherie, qui est très-spacieuse, est placée

sur les bords du Paillon; ce qui facilite l'écoulement des immondices : le toit est soutenu par des piliers; l'air y circule de deux côtés.

Les fours et les boucheries sont affermés au compte de la ville, et les produits de cette ferme sont affectés aux dépenses municipales. Les fours banaux sont d'une nécessité indispensable dans un pays où le bois est rare, parce qu'ils en diminuent considérablement la consommation : le bois de chêne, qui sert au chauffage dans les maisons, vient, en général, de la Sardaigne.

A l'extrémité de la vieille ville, est la porte d'entrée du côté du Piémont, et la *place Napoléon*, nommée autrefois *place Victor;* elle est entourée, comme la place Royale à Paris, de maisons régulières, soutenues par des arcades. On devoit autrefois y placer la statue équestre de Victor-Amédée : un monument quelconque seroit nécessaire à sa décoration.

Il y a environ quarante ans que le quartier neuf a été bâti : les rues en sont belles, larges et bien alignées; c'est le quartier qui avoisine la mer. Là est la place *Impériale*, où l'on exerce les troupes. Le *cours*, planté de deux rangs de beaux ormes, offre une promenade agréable pendant le jour. Près du perron qui conduit à la terrasse, il y a des cafés. On voit sur ce perron une fontaine assez mesquine, et une mauvaise statue de *Catherine Ségurau*,

héroïne de Nice, qui se distingua, dit-on, par son courage, pendant le siége que les Turcs firent de cette ville : on l'a figurée au moment où elle vient de renverser un Turc à ses pieds d'un coup de massue (1).

La terrasse est une plate-forme très-élevée, supportée par une suite de bâtimens qui servent de magasins à des marchands : c'est la promenade du soir. La vue s'étend au loin sur la vaste mer : c'est un coup-d'œil ravissant, de voir ses bords couverts de barques de pêcheurs, et dans l'éloignement, des vaisseaux qui se dirigent sur Gènes ou sur Marseille : lorsque le temps est serein, on distingue à l'horizon les montagnes de la Corse. Rien ne porte à la méditation comme le spectacle dont on jouit sur cette terrasse ; on y resteroit des heures entières sans pouvoir s'en rassasier, quelque uniforme qu'il soit : c'est qu'il réveille en nous des pensées d'un grand intérêt. L'idée de la distance des autres contrées dont on est séparé par les eaux, et de la diversité des mœurs et des usages des peuples qui les habitent, la considération des dangers toujours renaissans que la mer présente à ceux qui osent s'y hasarder, l'immense commerce qu'elle favorise, les richesses

(1) La ville ayant été prise, le commandant se jeta dans le château. Comme on lui proposoit de se rendre, il répondit : *Je me nomme* MONTFORT ; *mes armes sont des* PALS [des pieux] ; *ma devise*, IL ME FAUT TENIR. Le château ne fut pas pris.

qu'elle a englouties, les produits qu'elle nous donne, tout captive l'imagination enchaînée sur le rivage; et l'on ne se lasse pas de voir les flots succeder aux flots, comme si ceux qui arrivent devoient être les derniers, quoique cette succession ne puisse avoir d'autre fin que celle de la durée du monde.

En descendant vers le levant de cette belle et majestueuse terrasse, on arrive à un chemin qui a été fait autour du rocher, dont on suit les sinuosités comme sur un balcon; lorsque la mer est élevée, les vagues viennent s'y briser avec effort: la violence du choc fait jaillir l'eau à une hauteur considérable; et, en retombant en cascades sur ces aspérités, elle produit un effet difficile à rendre. Cette belle rampe, qui est praticable pour les voitures comme pour les gens de pied, conduit au port.

De l'extrémité du môle, on distingue les belles montagnes qui bordent la côte de Gènes. Le port, où l'on arrive ensuite, est entièrement l'ouvrage de l'art; la nature n'a fourni que l'emplacement sur une petite langue de terre à l'est du rocher où étoit autrefois le château, et à l'ouest de la montagne *Montboron*, près de laquelle est le fort *Montalban*. Les deux môles qui en défendent l'entrée, sont très-bien bâtis en pierres de taille. Il est fort petit, et ne peut guère contenir que quarante vaisseaux marchands; mais il est facile de l'agrandir: on avoit eu le projet de le continuer jusqu'à la place Victor. Il

faudroit aussi en creuser l'entrée; des éminences et des bas-fonds la rendent dangereuse pour les vaisseaux de quatre cents tonneaux, qui sont obligés de relâcher à Villefranche. Les travaux de ce port se suivent aujourd'hui avec activité; on y emploie des déserteurs condamnés aux fers, et des conscrits qui ont craint de partager la gloire de nos armées: on ne mêle avec eux aucun des criminels que le vol conduit aux galères; ceux-ci sont envoyés à Toulon, à Rochefort ou à Brest.

Il y a, près du port, des voûtes et des niches sous lesquelles les matelots peuvent, comme à Antibes, se mettre à l'abri et préparer leurs repas: un aqueduc amène d'une demi-lieue l'eau qui leur est nécessaire.

On a trouvé dans le port des clous de bronze bien conservés; un de ces clous étoit entre une couche de pierre et une d'argile.

Au levant, derrière le port, étoit le château, qu'on regardoit comme imprenable: cependant une bombe qui tomba sur le magasin à poudre, en 1691, fit sauter en l'air le donjon; et le maréchal de Catinat s'en empara. Il fut assiégé et pris de nouveau, en 1706, par le duc de Berwick, et il a été entièrement démoli.

L'habillement des femmes (1) consiste en un

(1) Les costumes que je fais graver et que je décris dans

corset

corset étroit, orné, dans les jours de fête, de rubans et de bouquets *(pl. LII, n.os 1 et 2)*: le jupon est assez long; mais il est, ainsi que le tablier, sans garniture. Les filles à marier ont des habits de même coupe, mais qui sont d'étoffe de coton en couleur ou de laine: ce n'est qu'en se mariant qu'elles acquièrent le droit de porter des vêtemens de soie; un paysan ne sauroit se dispenser d'en donner un à sa future. Elles ont, les unes et les autres, une coiffure fort jolie: leurs cheveux, liés en forme de queue avec un ruban blanc, rouge ou vert, qui les laisse apercevoir de distance en distance, sont ramenés sur le front et les tempes, et forment par divers contours une espèce de couronne; elles ont souvent par-dessus une coiffe. Les gens du commun, des deux sexes, lorsqu'ils ne sont pas de gala, enveloppent simplement leurs cheveux dans un filet vert. Cette coiffure est très-ancienne; c'est le *cecryphalos* des anciens Grecs, et le *redecillas* des Espagnols: on la trouve répandue sur presque tous les bords européens de la Méditerranée. Du côté de Monaco, de Vintimille, et dans la partie orientale et méridionale du département, les femmes attachent quelquefois leurs tresses derrière la tête, autour d'une longue aiguille d'or ou d'argent.

---

ce Voyage, sont, en général, pris parmi les gens du peuple et de la campagne, chez qui seuls les anciens usages se conservent: les gens du monde adoptent par-tout en France les usages de Paris.

L'habillement des hommes, dans les jours de fête, leur sied parfaitement. Ils ont un petit gilet, collé sur le corps, et qui ne descend qu'à la ceinture; par-dessus est un habit fort court, de la même étoffe, avec des manches courtes à paremens étroits; les basques de cet habit ne sont pas plus longues que la main, et ont une petite poche; une ceinture bleue ou rouge leur serre les reins; ils ont une culotte du même drap que l'habit, et des bas de laine bleus ou bruns. Cet habillement, qui ne forme aucun pli, ne manque pas d'élégance lorsque celui qui le porte a une figure avantageuse. Ils lient leurs cheveux par derrière sans les réunir en queue; leur chapeau n'a rien de particulier. Les jeunes garçons recherchés dans leur parure attachent à leur boutonnière un ruban de soie, un bouquet, ou quelque ornement d'or faux.

Après avoir pris une connoissance générale de la ville, nous voulûmes commencer nos recherches particulières. M. l'avocat Cristini eut la bonté de les diriger et de nous accompagner: il est versé dans toutes les parties de la littérature et de l'histoire; et sa conversation nous offrit une source de plaisir et d'instruction: il eut pour nous des manières obligeantes, dont nous ne perdrons jamais le souvenir.

En général, on cultive peu la littérature à Nice: on y fait sa principale occupation des anecdotes de société. Les libraires ne vendent que des livres de

prières ou des livres d'école ; et il y a très-peu de bibliothèques particulières. La meilleure est celle de M. Mars, avocat : elle contient quelques éditions des auteurs classiques, et d'autres bons ouvrages utiles ; mais elle est peu considérable. Le commerce de la librairie pourroit cependant acquérir quelque importance à Nice en temps de paix ; les libraires sont à portée de fournir à la France les livres qui se publient en Italie, et qui viennent difficilement par la voie de Florence. L'état des arts n'est pas meilleur que celui des lettres et des sciences : il n'y a pas une peinture, pas une statue remarquable ; celle de Catherine Séguiran, dont j'ai déjà parlé, est une pitoyable caricature ; et au peu de goût que l'on témoigne pour la musique, on ne se douteroit pas que l'on est si près de l'Italie.

Nous allâmes d'abord à la bibliothèque publique. Elle est placée dans une salle dont l'entrée donne dans la cathédrale : c'étoit autrefois la bibliothèque du chapitre ; elle fut ensuite affectée au service de l'école centrale ; le Gouvernement en a abandonné la propriété à la ville.

Elle n'occupe que trois côtés d'une chambre peu spacieuse et irrégulière, remplie de rayons jusqu'au plafond ; on parvient aux rayons supérieurs au moyen d'une galerie qui circule tout autour. Elle contient un grand nombre de livres de théologie : il y avoit aussi beaucoup de bons ouvrages ; mais la plupart ont été

dépareillés, et d'autres ont été distraits pendant les fréquens déménagemens qu'on lui a fait faire. Elle est ouverte tous les jours depuis neuf heures du matin jusqu'à midi, et le soir depuis deux jusqu'à cinq heures.

Il seroit utile de placer cette bibliothèque dans un local plus spacieux et plus convenable : la personne à qui la garde en est confiée, est dans la dépendance du sacristain, qui a les clefs de l'église ; et dans les jours de grande solennité, il faut, pour y arriver, percer la foule qui assiste aux offices (1).

La soirée fut consacrée à une excursion. Nous

(1) Voici les éditions du XV.e siècle que nous y avons remarquées :

Abbreviatio PII *pont. max. supra Decades* BLONDI *ab incunatione imperii usque ad tempora Johannis vicesimi tertii pont. max.* (Souscription, D.D.L.D.S.P.V. anno 1481, in-fol.)

PLYNII Secundi *Hist. nat.* (Rom. die veneris VII mart. 1473, in-fol.) On lit à la fin de la souscription ces deux vers :

Conradus Suueynheym, Arnoldos Pannartzque magistri,
Rome impresserunt talia multa simul.

Pauli OROSII *Historiæ*, Venet. opera Octauiani Scoti Modoetiensis ; 1483, in-fol.

Pauli OROSII *Historiæ*, Venetiis, per magistrum Christoforum de Pesis, de Madello, opera et impensis Octauiani Scoti, anno MCCCCLXXXXIX, XV kalendas augustas, in-fol.

OVIDII *Fasti, cum comment. Pauli* MARSI *Pisci* ; Venet. 1482, in-fol.

LUGANI *Phatalia, cum* SULPITII *Verulani et* HOMINIBONI

allâmes d'abord à l'église Saint-Étienne, située au milieu des champs, à une demi-lieue de la ville, pour y chercher une inscription rapportée par Jofredi; mais notre perquisition fut vaine; elle en avoit été enlevée.

L'enceinte carrée dont l'entrée de cette église est précédée, et qui est entourée d'un mur à hauteur

---

Vicentini commentariis; Venet. per Simon. Bevilacqua, 1493, in-fol. Harwood n'en parle pas.

SYLLII *Italici Carmina, cum Petri MARSI interpretat.* Venet. per Bapt. de Tortis, 1483, in-fol.

TIBULLUS, CATULLUS *et* PROPERTIUS, *cum commento;* Venetiis, a Boneto Locatello, 1491, in-fol. Harwood ne la cite pas.

DANTE *cum comment.* Venezia, 1491, opera Bernardini Benali; in-fol.

Sonetti di PETRARCA, *correcti per Hieronimo* CENTONE; Venet. 1497, in-fol.

SIDONII APOLLINARIS *Poemata, ejusdemque Epistolæ;* Mediolani, per Uldericum Scizenzeler, 1498, in-fol.

CICERONIS *Epistolæ ad Brutum, ad Q. fratrem, ad Atticum;* Rom. per Eucharium Silberfrank, 1490, in-fol.

PLINII *Epistolæ;* Tarvisii, per Joh. Vercellinum, 1483, in-8.°

MARSILII FICINI *Epistolæ;* Venet. impens. Hieronimi Blondi Florentini, 1495, in-fol.

Francisci ARETINI *Epistolæ;* Florent. per Antonium Francisci Venetum, 1487, in-8.°

AULI GELLII *Noctes Atticæ;* Venet. per Bernardinum de Choris de Cremona et Simonem de Lucro, 1489, in-fol. relié avec

Lucii APULEII *Opera;* Venet. per Philippum Pinzium Mantuanum, 1493, in-fol.

PTOLOMÆI *Geogr.* cum tab. æneis; Rom. Petri de Turre 1490, grand in-fol.

Historiarum domini ANTONINI, *archipræsulis Florentini, ab initio*

d'appui, est pavée en petits galets ou cailloux blancs, noirs et bruns, disposés en un dessin régulier. Cette mosaïque représente une croix de Malte et plusieurs autres ornemens, au milieu desquels on distingue la date *1724*. Devant presque toutes les églises et tous les couvens du pays, il y a de semblables mosaïques.

Nous passâmes près d'une très-belle campagne qui appartenoit autrefois au comte Chais : elle est

---

mundi ad an. 1458; Basileæ, apud Nicol. Refler, 1491, 3 vol. in-fol.

ANNII Viterbiensis *Commentaria super opera diversorum de antiquitatibus loquentium;* Romæ, per Euch. Silberfrank, 1498, in-fol. C'est la première édition d'une compilation d'ouvrages supposés, qui ont induit en erreur bien des savans.

Astronomici veteres (*Julius* FIRMICUS, MATERNUS, *M.* MANILIUS, ARATUS, THEO, PROCLUS); Venetiis, MCCCCLXXIX, in-fol.

Le Deche di T. LIVIO *Padovano;* Venezia, per Zovane Vercellese, 1493, in-fol.

Imperatorum Romanorum Vitæ excerptæ ex DIONE, *ex* HELIO SPARTIANO, JULIO CAPITOLINO, HELIO LAMPRIDIO, EUTROPIO, SUETONIO, FLAVIO VOPISCO, VULCATIO, TREBELLIANO POLLIONE, *et* PAULO *Diacono;* Venet. per Jo. Rubeum de Vercellis, 1490, in-fol.

Bernardini CORII Mediolanensis *Patria Historia;* Mediolani, apud Alexandrum Minutianum, 1503, in-fol. Cette édition originale est très-rare. Dans les éditions postérieures, on a retranché ou changé divers passages qui blessoient quelques princes et quelques familles nobles du Milanez. Quoique le titre soit en latin, l'histoire est en italien. Il manque à cet exemplaire, ainsi qu'à

située au quartier du Piol, à mi-côte, dans une délicieuse exposition, d'où l'on découvre la mer. On y récolte par an trois à quatre cent mille oranges.

On jouit encore d'une vue très-pittoresque devant la maison de Cesoli ; une haie de jasmin, qui alors étoit en fleur, exhaloit un parfum exquis.

Le bassin qui s'étend à côté du chemin, offre l'aspect d'une des belles contrées d'Italie : de jolies bastides s'élèvent parmi les arbres touffus dont les collines et les montagnes sont couvertes.

---

bien d'autres, six feuillets au commencement, imprimés quelques années après, par les soins des frères Legnano : ils contenoient, 1.° un frontispice renfermé dans un cartouche gravé en bois ; 2.° un avis des frères Legnano ; 3.° un répertoire des choses les plus mémorables. Ces six feuillets ont été supprimés, parce que le répertoire facilitoit la recherche des passages qu'on a fait disparoître dans les éditions subséquentes.

Baptistæ FULGOSI *de dictis factisque memorabilibus Collectanea à Camillo* GILINO *latina facta ;* Mediolani, per Jacob. Ferrarium, 1509, in-fol. ouvrage curieux, appelé le *Valère-Maxime moderne ;* cette édition est originale et très-rare.

Veterum philosophorum Opuscula varia ; Venetiis, Aldus, 1497, in-fol.

BESSARIONIS cardinalis Niceni *in Calumniatorem* PLATONIS, Venet. ex ædibus Aldi Romani, 1503, in-fol.

CICERO, *de Officiis, Paradoxa, de Amicitia, de Senectute, Somnium Scipionis* (sans frontispice) ; Venet. apud Vindelinum, 1472 (belle édition), in-4.°

THEOPHRASTUS *de historia et causis plantarum ;* avec le frontispice suivant : *Habentur hoc volumine hæc, Theodoro* GAZA *interprete,* THEOPHRASTI *de historia plantarum libri* IX ; ejusdem *de causis plantarum libri* V. (Sans nom de lieu ni date.)

La route est bordée d'une haie de l'espèce d'aloès appelée autrefois *aloès d'Amérique*, et dont les botanistes ont fait un genre nouveau sous le nom d'*agave* (1). Cette belle plante, qu'on cultive à Paris dans les serres, et dont les apothicaires décorent leurs boutiques comme d'une rareté, croît spontanément ici et dans plusieurs lieux du midi de la France: les terrains les plus arides et les plus mauvais en apparence lui conviennent; les vieux murs de terrasse, les lieux abandonnés et qui ne paroissent propres à aucune culture, en sont couverts. Ses larges feuilles épineuses forment une espèce de muraille d'où sortent des hampes qui s'élèvent jusqu'à vingt et même trente pieds: ces belles tiges sont couvertes de fleurs, qui ne se développent pas tous les cent ans, ainsi que le vulgaire le croit encore, mais qui se reproduisent chaque année. Ces plantes précieuses se sont naturalisées dans le midi, presque malgré ses habitans, tandis qu'on pourroit tirer un grand parti de leur culture, si toutes les haies en étoient formées. La substance de leurs feuilles se compose d'un mucilage qui est retenu par une infinité de fils parallèles; pour dégager ces fils, on écrase les feuilles entre deux rouleaux, puis on lave et on peigne ce qui reste. Ces fils peuvent remplacer le chanvre, pour faire des cordes et des toiles d'emballage. Il y a eu

(1) *Agave Americana.*

pendant plusieurs années à Paris une manufacture dans laquelle on les employoit utilement pour faire des cordons et différens ouvrages de passementerie.

Nous arrivâmes au couvent de Saint-Barthélemi, occupé autrefois par des Capucins, et dans lequel il y a encore sept à huit de ces religieux, qui vivent d'aumônes et du produit d'un petit jardin situé près du monastère. Devant le puits de ce jardin est un sarcophage en pierre du pays, qui sert d'auge, et sur lequel on lit l'inscription suivante, que Jofredi a rapportée d'une manière inexacte (1):

MEMORIAE CATTIAE EVCARPIÆ
CONIVGIS OPTIMAE
C. MVLTELIVS. SECVNDINVS. MARITVS.

Dans le même couvent on voit encore un autre sarcophage, mais dont la face antérieure n'offre point d'inscription : de chaque côté de la tablette qui paroît avoir été destinée à en recevoir une, il y a une *pelta* ayant un fleuron dans le milieu ; genre d'ornement qu'il n'est pas rare de trouver sur les sarcophages. Ce sarcophage sert d'auge, comme le précédent.

(1) *Nicæa civitas*, p. 23.

Sous une espèce de hangar ou de laboratoire, il y a encore un autre sarcophage, sur lequel on lit cette touchante inscription (1) :

SPARTAC. PATERNAE. VXORI. RARISS.
CVIVS. IN. VITA. TANTA. OBSEQVIA. FVER
VT. DIGNE. MEMORIA. EIVS ESSET. REMV
NERANDA L. VERDUCC. MATERNVS
OBLITVS MEDIOCRITATIS SVAE. VT
NOMEN EIVS AETERNA DILECTIONE
CELEBRARETVR HOC MONIMENTVM
INSTITVIT

Dans le jardin des Capucins s'élèvent deux palmiers, que ces religieux cultivent pour avoir des palmes à la fête du dimanche des Rameaux. La culture de ce bel arbre étoit, dans les premiers temps du christianisme, un des soins les plus importans des solitaires d'Égypte : ses fruits servoient à leur nourriture, ses feuilles à leur vêtement ; ils en faisoient des nattes, des tuniques, que les pères du désert transmettoient, comme un héritage, à ceux qui venoient les remplacer. D'après cela, il

(1) IOFREDI, *Nicæa civitas*, pag. 23.

n'est pas surprenant que la culture du palmier soit encore en honneur dans les cloîtres : la palme est le prix des vainqueurs dans toute espèce de combats ; elle est consacrée aux poëtes, aux héros et aux martyrs. On trouve quelques palmiers à Nice ; mais c'est sur-tout à la Bordiguera, près de Menton, qu'ils se sont multipliés. Cette petite contrée, au rapport de M. S. Papon (1), a l'air d'une nouvelle Jéricho. Cet arbre croît très-bien dans nos provinces méridionales ; mais le fruit n'y mûrit pas : ce qui vient de l'insuffisance de la chaleur, et non, comme quelques personnes le prétendent, de ce que les palmiers sont femelles, et qu'il n'y a pas de mâles pour les féconder ; car s'il n'y avoit pas de mâles, il n'y auroit pas de fruit. On coupe les palmes à la Bordiguera pendant le carême, pour les porter à Rome, où l'on en fait un grand débit le jour des Rameaux et pendant la semaine sainte.

En quittant le couvent de Saint-Barthélemi, nous dirigeâmes nos pas vers la maison de campagne qui appartenoit autrefois à M. le sénateur comte della Valle, dans le quartier du Ray. Derrière cette maison, dans un champ de blé, il y a une pierre en forme d'autel, sur laquelle on lit :

(1) *Voyage dans le département des Alpes Maritimes*, page 67.

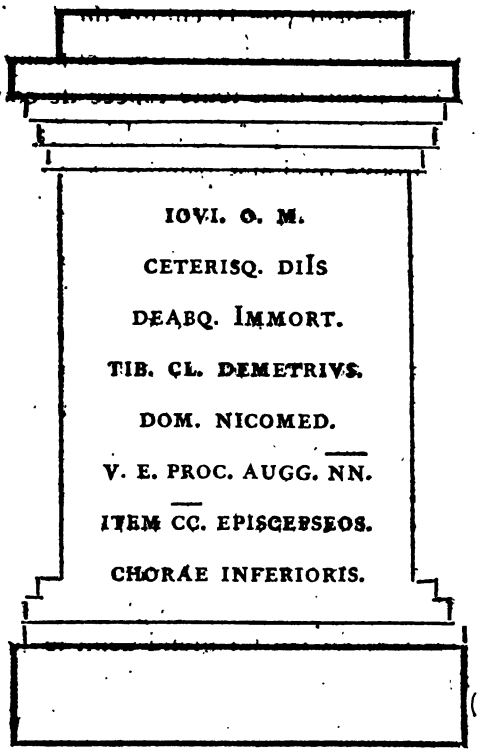

(1)

A Jupiter, très-bon, très-grand (2), *et aux autres dieux et déesses immortels* (3), *Tibérius Claudius* (4) *Démétrius, originaire de Nico-*

(1) SPON, *Misc.* 20; MURATORI, MLXIV, 2; BURMANN, *de Vectigal.* 71 (il a supprimé la première partie de l'inscription); SPON, *Recherches d'antiquités*, diss. VII, 143; SCHOTT, *Explic. d'une médaille d'Auguste*, 29; ZORN, *Bibl. antiq.* 49; HARDOUIN, *Num. popul.* 247; DONAT. *Suppl. Mur.* 8, 2.

(2) *IOVI Optimo Maximo.*

(3) *CETERISQue DIIS DEABusQue IMMORTalibus.*

(4) *TIBerius CLaudius.* Ce Démétrius étoit probablement un

médie (1), *homme distingué* (2), procurateur *de nos Augustes* (3), *et* procurator *ducénaire* (4) *de la région inférieure* (5).

Près de cette campagne, la vue s'étend sur un vallon qui se prolonge devant les yeux du voyageur.

---

affranchi de la famille Claudia; peut-être est-ce le préfet *Claudius*, dont il est question dans les actes de S. Pons, et qui fit martyriser ce néophyte : alors il doit avoir vécu sous le règne de Valérianus et de Gallién.

(1) *DOMo NICOMEDiensis.* Il y a beaucoup d'exemples de cette formule.

(2) *Vir Egregius.*

(3) *PROCurator AUGustorum Nostrorum.* Probablement Valérianus et Gallién.

(4) *CC.[DUCENARIUS.]* Après qu'Auguste eut ordonné que les officiers qu'il enverroit dans les provinces, auroient un salaire fixe, ils reçurent des noms établis sur la quotité de ce salaire : tel est l'origine du mot *ducenarius*. Les marbres font mention de *protectores ducenarii* (GRUTER, *Thes.* DXXX, 9; DXXXI, 2). Il y avoit aussi des *procuratores ducenarii*, nommés ainsi parce qu'ils avoient un traitement de *deux cents sesterces*, pour lever les tributs dus au fisc; et Suétone, *in Claudio*, 24, dit que Claude leur accorda les ornemens consulaires. Le mot *item* annonce que Démétrius réunissoit cet office au précédent, et qu'il étoit chargé de recevoir les impôts dus au fisc dans la région inférieure.

(5) *EPISCEPSEOS*, mot grec qui ne se trouve ni dans les auteurs de la bonne latinité, ni même dans ceux du moyen âge. Forcellini, du Cange et Adelung n'en font point mention dans leurs excellens lexiques; c'est le génitif du mot grec ἐπισκεψις, *episcepsis*, inspection, qui peut s'entendre et de l'action d'inspecter et du lieu que l'on inspecte. Démétrius étoit donc aussi *ducenarius* de l'inspection de la région inférieure.

CHORÆ est le mot grec χώρα latinisé; il signifie *province*,

Un saule pleureur, placé au milieu de plusieurs groupes d'arbres, y produit un effet très-pittoresque.

---

lieu, région. Il est probable que Démétrius étoit *procurator* d'Auguste à Cemenelion, que son autorité s'étendoit dans les montagnes, et qu'encore *[item]* il étoit *procurator ducenarius* de la contrée qui étoit dans la plaine; ce qui est désigné par ces mots, *chorœ inferioris.*

CHAPITRE LXVII.

CIMIEZ. — Mortier. — *Cemenelion.* — Amphithéâtre ; dimensions. — Église Notre-Dame. — Mosaïque en cailloux. — Caïman. — Les temples furent les premiers cabinets d'histoire naturelle. — Briques antiques. — Constructions antiques. — Capitole. — Aqueduc. — Fouilles. — Temple d'Apollon. — Inscriptions romaines. — Salonine. — SAINT-PONT. — Monastère. — Inscription romaine de Basilla. — Divinité ligurienne. — Mercure. — Sarcophages.

CIMIEZ, pour ses antiquités, SAINT-PONT, pour ses sites charmans, méritoient d'attirer notre curiosité ; nous y allâmes le lendemain avec l'obligeant M. Cristini.

Le chemin qui monte à Cimiez est assez rapide. La montagne contient des carrières d'un plâtre excellent pour la construction : près de là on trouve aussi de la chaux qui, mêlée avec du sable de mer, forme un excellent ciment, sur-tout quand il est en grande masse. Il y a, sur le cours et sur la terrasse de Nice, des bancs faits avec ce mortier. Il est très-utile pour les constructions du port ; l'eau de la mer le durcit, au-lieu de l'altérer.

Après avoir fait une lieue et demie, on arrive sur la hauteur de Cimiez, d'où l'on découvre la mer, le bassin de Nice, et la vallée que le Paillon arrose sans la féconder. Sur ce plateau étoit autrefois

Cemenellon, ville qui étoit la capitale du petit peuple appelé *Vediantii*, et dont le nom indique suffisamment que son origine étoit grecque, comme celle de Nice : la montagne sur laquelle elle étoit située, s'appeloit le mont *Cemenus*. Les restes d'antiquités qui subsistent encore, attestent que cette ville avoit quelque importance. Elle fut ravagée par les Lombards, conduits par leur roi Alboin, au milieu du VI.e siècle : elle fut ensuite entièrement détruite par les Sarrasins ; et ses habitans vinrent augmenter la population de Nice, où la plupart s'établirent ; d'autres allèrent chercher un asile dans les montagnes.

Les ruines de l'amphithéâtre attirèrent d'abord notre attention. Quoique les gens du pays le connoissent aussi sous ce nom, les paysans lui donnent quelquefois celui de *la Tino dei Fati* [la Cuve des Fées]. Il en existe plusieurs massifs et une arcade sous laquelle passe le chemin ; le mastic qui la recouvroit subsiste encore. On y voit plusieurs autres arcades ou des restes d'arcades. Nous en prîmes les dimensions (1). L'arène, qui est très-bien conservée, est d'une forme ovale : des degrés supérieurs, on

(1) Je les place ici, parce qu'elles n'ont été données nulle part. Grand diamètre, 22 toises ; petit, 18 toises 4 pieds. — Diamètre de la bâtisse sous la voûte, depuis la circonférence de l'arène jusqu'à la ligne extérieure de l'amphithéâtre, 5 toises 2 pieds et demi. Cette mesure a été trouvée égale sous deux voûtes ou passages. — Largeur de la porte ou de l'arcade du côté du cirque,

jouissoit

jouissoit de la vue de la mer. Cet amphithéâtre pouvoit contenir huit mille spectateurs. L'arène est aujourd'hui cultivée en blé et plantée d'oliviers.

Nous entrâmes au couvent des anciens Récollets, autrefois habité par une quarantaine de pères : il n'y en a plus qu'un petit nombre, qui vivent d'aumônes et du produit d'un jardin assez considérable qui tient au monastère.

Leur église, appelée *Notre-Dame de Cimiez*, sert aujourd'hui de succursale. Le porche en est soutenu par sept arcades : le pavé est une mosaïque faite avec soin en petits cailloux noirs et blancs, qui offrent des carrés, des enroulemens et des fleurs. Devant la porte principale, au milieu d'un ovale inscrit

---

7 pieds 9 pouces. — Ouverture de la même arcade du côté extérieur, 9 pieds. — Épaisseur du mur qui entoure l'arène, et qui paroît avoir été à hauteur d'appui, pour séparer le *podium* de l'arène, 1 pied 9 pouces. — Largeur du chemin entre ce mur d'appui et le massif sur lequel étoient appuyés les siéges, 9 pieds 3 pouces. — Vers le nord-ouest on voit, dans une étendue de 8 toises, les restes d'un siége. — Depuis l'arête de ce siége jusqu'à la surface du massif qui soutenoit les autres siéges, il y a 6 pieds de diamètre. — Hauteur du siége où l'on se plaçoit, 1 pied. — Largeur de la banquette où ceux qui étoient assis posoient leurs pieds, 8 à 10 pouces. — Depuis cette banquette jusqu'à la bâtisse inférieure, 18 pouces. — Depuis l'arête de la même banquette jusqu'à fleur du mur d'enceinte de l'intérieur de l'amphithéâtre, 4 pieds. — Une petite arcade vers le sud-ouest a 4 pieds et demi d'ouverture en largeur vers l'intérieur de l'arène, et 5 pieds et demi vers l'enceinte extérieure.

dans un parallélogramme, on voit un aigle couronné : on lit de chaque côté, hors de l'ovale, les deux millésimes 1662 et 1695 (1). Dans la cour est une citerne très-bien faite et taillée dans le roc. Le cloître est orné de diverses peintures avec des inscriptions : nous en vîmes une qui représente le mystère de la Trinité. La Vierge est au milieu ; à ses côtés sont le Père éternel et Jésus-Christ, qui posent une couronne sur sa tête ; des anges les entourent. Au bas on lit :

Il genitor, lo spirito e la prole
Son trini, e pur son uniformi a un solo
Come è splendor, la luce, e'l raggio al sole.

L'église n'a rien de remarquable : parmi quelques *ex-voto*, nous distinguâmes un grand caïman (2) suspendu à la voûte. Les temples ont renfermé, dans tous les lieux et dans tous les temps, les premières collections d'histoire naturelle : les voyageurs s'empressoient d'y déposer les objets rares qu'ils avoient rapportés. On voit, sur les médailles, des poissons suspendus aux temples de Neptune : des bois de cerf étoient attachés aux portes de ceux de Diane. Le Carthaginois Hannon consacra ainsi dans le temple de Junon une peau de Gorgone, qui n'étoit probablement que celle de quelque singe africain.

(1) On trouve de ces pavés dans toutes les villes de la Provence ; mais ils ne sont nulle part aussi bien faits qu'à Nice.

(2) *Lacerta alligator.* L.

On voit dans plusieurs églises d'énormes ossemens de baleine. Un voyageur niçard aura consacré dans cette église ce grand crocodile d'Amérique.

Ce porche est décoré aussi de quelques mauvaises peintures : il y en a une qui représente Jésus-Christ entre les deux larrons ; les trois figures sont vêtues en Récollets.

La terrasse du jardin de ce monastère est une promenade très-agréable : on voit dans la vallée que le Paillon arrose, à gauche Saint-Pons, à droite Nice, la forteresse de Montalban et la mer. La banquette de cette terrasse est garnie de briques, parmi lesquelles il y en a plusieurs qui sont décorées d'encadremens ; sur l'une, nous lûmes le mot HEREN. Il est probable que la ville étoit précisément située à l'endroit où est aujourd'hui ce monastère.

On rencontre par-ci par-là, dans ce jardin, des portions d'édifices ruinés qu'on prétend avoir été le *Capitolium*, mais dont il est impossible de connoître aujourd'hui la destination. Ces ruines ont fait penser qu'on pourroit y fouiller avec succès. Un voyageur allemand en obtint la permission en 1787 ; il y trouva deux petites statues de bronze et une de marbre, chacune d'environ un pied et demi de haut. Deux ans après, la princesse Lubormiska fit faire aussi des fouilles dans d'autres endroits du même jardin : on en tira seulement un anneau d'or, une clef, une figurine de Jupiter, quelques

fragmens de mosaïques, et une centaine de médailles communes; on y vit des restes d'un aqueduc qui conduisoit l'eau à Cimiez. Nous trouvâmes encore quelques pierres qui avoient été extraites de cette fouille : son peu de succès peut faire croire que le pays n'étoit pas très-riche.

En sortant du monastère, on est sur un domaine qui appartenoit à la famille Gubernatis : c'est M. de Ferreiro, ancien ambassadeur de la République ligurienne près du Gouvernement français, qui en est aujourd'hui propriétaire.

On y remarque une construction romaine assez considérable, actuellement occupée par le fermier et sa famille. Un peu plus loin est une galerie soutenue par trois arcades. On croit que ce sont les restes d'un ancien temple d'Apollon, qui, selon la légende de S. Pons, étoit près de l'amphithéâtre où il souffrit le martyre (1) : mais rien n'indique positivement la destination de cet édifice, ni celle d'autres ruines qui sont dans le même enclos.

Ce jardin renfermoit plusieurs inscriptions que Jofredi et d'autres ont rapportées : presque toutes ont disparu, à l'exception des suivantes, qui, pour la plupart, étoient si profondément enterrées, qu'il fallut piocher avec force pour les mettre à découvert.

(1) Selon cette légende, le préfet Claudius lui dit : *Ecce proximè venerabile Apollinis templum ; accede et sacrifica.* JOFREDI, *Nicæa civitas*, pag. 80.

Nous vîmes d'abord une pierre cubique comme un autel : la face étoit cintrée à sa partie supérieure; et l'on remarquoit dans ce cintre un caducée, une espèce de mitre en forme de cône tronqué, et un coq regardant derrière lui. Dans le carré qui occupe la moitié inférieure est une patère *(pl. LI, fig. 8)*. Les deux faces latérales sont encadrées de moulures, comme si l'on eût voulu mettre une inscription sur chacune.

Près de là nous vîmes une autre pierre avec l'inscription suivante (1) :

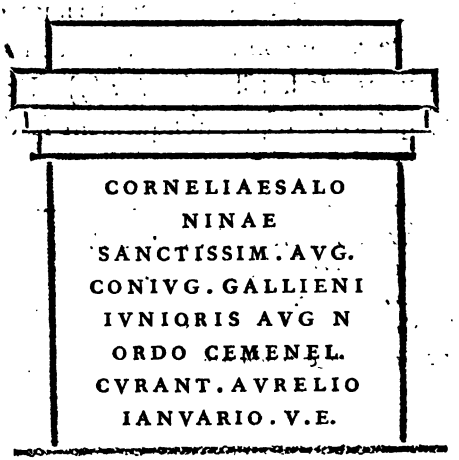

(1) SPON, *Misc.* 163 ; FABRETTI, *Col. Traj.* 2 ; MURATORI, CCLIV, 6 ; BANDURI, *Numism. imp.* t. I, 241 ; PAGI, *Dissertatio hypatica*, p. 51, et *Critica in Annal. BARON*, 274 ; SCHWARTZ, *Miscell.* 12 ; JOFREDI, *Nicæa civitas*, 18 ; BOUCHE, *Chor. de Provence*, 516 ; MAFFEI, *Ars crit. lap.* 430 ; SULZER, *Reise*, 226.

A Cornelia Salonina, très-sainte, auguste, épouse (1) *de Gallienus le jeune, auguste, le noble ordre* (2) *de Cimiez* (3), *par les soins d'Aurelius Januarius, homme distingué* (4).

On trouve dans ce domaine quelques restes d'un canal qui aboutissoit à l'enceinte de l'amphithéâtre, et un massif assez bien conservé de l'extérieur de cet amphithéâtre : on remarque sur la sommité les traces de cinq banquettes assez larges pour qu'une rangée de spectateurs pût s'y asseoir, et que ceux qui étoient derrière pussent y placer leurs pieds. Près de là sont quelques fragmens de colonnes.

Voici les inscriptions que nous fîmes déterrer. La première a été consacrée par Æbutia Lauréa à son fils Laurus, de la tribu *Quirina* (5), décurion de Cimiez, qui avoit reçu publiquement le don d'un cheval.

(1) *SANCTISSIMÆ, AUGustæ, CONJUGi.*
(2) *Nobilis ORDO*; celui des décurions.
(3) *CEMENELiensium.*
(4) *Viro Egregio.*
(5) *QUIRina*, sous-entendu *tribu.*

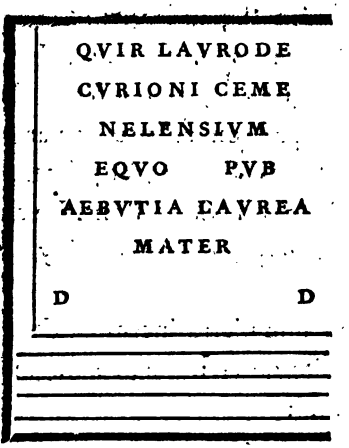

L'inscription suivante est à peu de distance de la précédente :

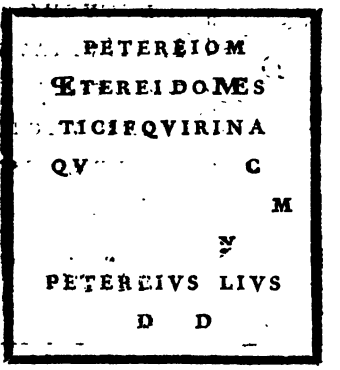

Le nom de *Petreius* se lit sur une autre inscription de Nice, publiée par Jofredi (1) : mais il y

(1) *Nicæa civitas*, p. 22.

a ici *P. Etereius*. Il paroît que ce *Publius Etereius* étoit fils de Marcus P. Etéreius, de la tribu *Quirina*, Domestique (1), et que cette inscription lui fut consacrée par son épouse et par son fils.

Nous quittâmes Cimiez, et prîmes, pour revenir à Nice, le chemin de Saint-Pons. Le sol de la montagne est d'un gypse dans lequel il y a des veines de marbre.

On lit sur une pierre incrustée dans le mur d'un jardin, à droite de la route, ce fragment d'inscription tumulaire :

(1) *DOMESTICI Filio*. Il est probable que P. Etereius le père appartenoit au corps de soldats qui, vers le temps de Gordien, avoit la garde particulière de l'empereur. Ammien, XVI, XV, XVIII, les appelle *protectores domestici*, ils servoient à pied et à cheval, et ils étoient partagés en cohortes, nommées *scholæ*. Dioclétien étoit

Il nous apprend que T. Galenus, probablement fils d'Eutychus, et sextumvir du culte d'Auguste, a consacré cette inscription à Domitiana Ælias, son épouse très-méritante.

Nous fûmes bientôt à Saint-Pons (1), un des lieux les plus agréables de la campagne de Nice. Il porte le nom d'un des saints les plus révérés dans ces contrées, qui, après avoir prêché la foi qu'il avoit embrassée, renversé dans son zèle ardent les idoles qu'il avoit précédemment adorées, défié la rage des bourreaux et opéré des miracles, fut décapité, suivant l'ancienne tradition, dans l'amphithéâtre de Cimiez (2). Charles V fit bâtir ce monastère près du lieu où le saint qui en est le patron avoit souffert le martyre.

Ce couvent étoit autrefois occupé par des Bénédictins. Il a servi d'hôpital pendant la révolution, et il est aujourd'hui entièrement dégradé. Le cloître est

---

vous, c'est-à-dire, chef ou commandant des Domestiques, quand les soldats lui donnèrent la pourpre impériale. C'est sur-tout dans les auteurs byzantins, et sur les monumens de l'empire d'Orient, qu'il est question des Domestiques; et le nom de ces officiers passa à la cour de France, qui fut d'abord formée à l'imitation de celle des empereurs d'Orient.

(1) On écrit et l'on prononce *Saint-Pons*; mais il me semble qu'on devroit dire *Saint-Pont*, puisque le saint à qui cette église est consacrée se nommoit *Pontius*.

(2) JOFREDI a écrit sa vie d'après plusieurs légendaires; *Nicæa civitas*, p. 72.

aussi pavé en mosaïque de petits galets. Au-dessus de la porte de l'une des salles du rez-de-chaussée, on lisoit en lettres majuscules :

LIBERTÉ. ÉGALITÉ.
CUISINE.

A la gauche de la porte d'entrée de ce monastère, nous copiâmes l'inscription suivante, qui est incrustée dans le mur ; une partie a été rompue (1) :

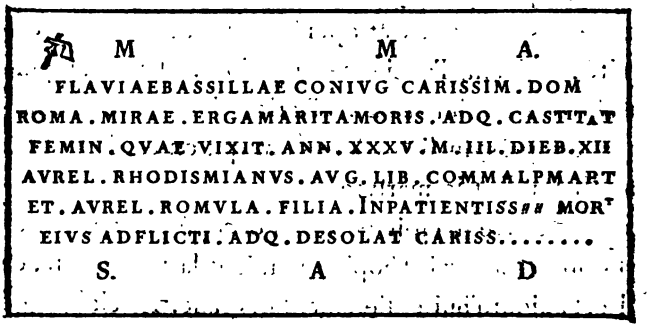
M M A.
FLAVIAEBASSILLAE CONIVG CARISSIM. DOM
ROMA. MIRAE. ERGAMARITAMORIS. ADQ. CASTITAT
FEMIN. QVAE VIXIT. ANN. XXXV. M. III. DIEB. XII
AVREL. RHODISMIANVS. AVG. LIB. COMMALPMART
ET. AVREL. ROMVLA. FILIA. INPATIENTISSIMI MORT
EIVS ADFLICTI. ADQ. DESOLAT CARISS.....
S. A D

Aux mânes et à la mémoire immortelle (2) *de Flavia Bassilla, épouse très-chérie* (3), *née à Rome* (4), *femme recommandable par sa chasteté et par son extrême tendresse envers son mari* (5), *laquelle a vécu trente-cinq*

(1) JOFREDI a copié ce marbre dans sa *Nicæa civitas*, p. 18, ainsi que dans son *Histoire* manuscrite *des Alpes maritimes*, tom. I.er, p. 49, mais d'une manière absolument inexacte.

(2) *Manibus Memoriæ Æternæ.*

(3) *CONIVGI CARISSIMÆ.*

(4) *DOMO ROMANA.* Nous avons déjà vu cette formule p. 540.

(5) *MIRÆ* (sic) *ERGA MARITUM AMORIS ADQUE* (pour *atque*) *CASTITATIS FEMINÆ.*

ans trois mois et douze jours ; Aurelius Rhodismianus, affranchi de l'empereur (1), *contrôleur* (2) *des Alpes maritimes, et Aurelia Romula sa fille, accablés par sa mort* (3) *d'une douleur et d'une privation insupportables, ont fait ce monument* (à une épouse et une mère) *très-chérie* (4), *et l'ont dédié sous l'*ascia (5).

Auprès de cette inscription, on lit celle-ci, à la mémoire de G. Mantius Paternus, décurion, duumvir et flamine :

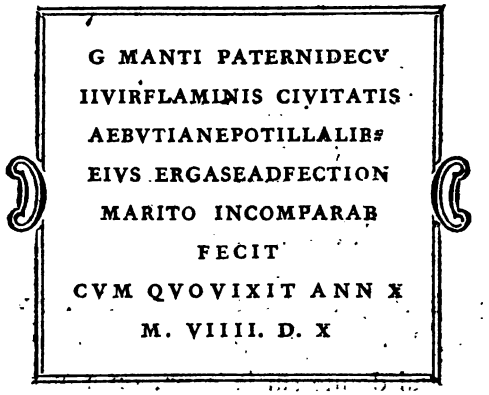

(1) *AVGusti LIBertus.*

(2) *COMMentariensis.* Les *commentarienses* étoient des espèces de greffiers qui rédigeoient les actes relatifs à l'acquittement des sommes dues au fisc. PAUL. *Dig.* XLIX, XIV, 45. On donnoit encore ce nom à ceux qui avoient la surveillance ou la garde des prisons et tenoient le registre des détenus. *Cod. Just.* IX. C'étoit aussi un emploi militaire. Il me paroît devoir être pris ici dans la première de ces acceptions.

(3) *INPATIENTISSimè MORTe EJUS ADFLICTI.*

(4) *CARISSimæ.....* Il y avoit probablement après ce mot, *UXORI* ou *MATRI*, ou l'un et l'autre.

(5) *Sub Ascia Dedicaverunt.*

En face est cet autel, élevé à Mercure par Vipus fils de Scævæus :

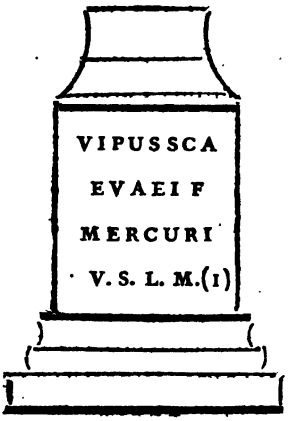

Il y a à droite un caducée, à gauche un vase.

A côté de l'inscription précédente, et à droite de la porte qui donne sur la cour, on a incrusté dans le mur cet autre autel, qui contient un vœu de D. Vesuccius Celer à une divinité topique, c'est-à-

(1) *Votum Solvit Lubens Merito.*

dire locale, appelée *Centondius*, dont je n'ai encore lu le nom nulle part :

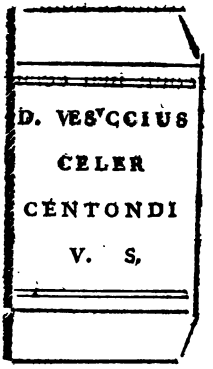

Le mur qui est à droite en entrant, renferme la pierre suivante (1) :

C. VALERIAE CANDIDP!!! IMMAT
MORTE SVBT (2) QA NX\ VALERIVS
VICTOR ET SECVNDINA NEPOTILLA
FILIAE DVLC FECERVNT

Il y a dans le puits une pierre sur laquelle on aperçoit quelques lettres ; mais sa profondeur nous empêcha de les distinguer, et le défaut d'échelle ne nous permit pas d'y descendre.

(1) JOUFREDI, *Nicaa civitas*, p. 23, en a donné une copie très-inexacte.

(2) Peut-être *IMMATurâ MORTE SUBlatæ.*

composent un véritable labyrinthe : la manière dont elles sont groupées sur la montagne, offre un aspect varié et agréable.

Les jardins des environs de la ville sont entourés de hautes murailles, dont la réunion forme des ruelles anguleuses et étroites. Ces jardins ne sont pas dessinés comme ceux des environs de Paris et de Lyon ; tout y est consacré à l'utilité : on n'y trouve point d'ombrage, point de promenades ; le grand nombre d'orangers qu'ils contiennent fait tout leur agrément. Ces arbres sont quelquefois alignés, et forment des allées ; mais le plus souvent ils sont mêlés comme dans un verger. Il y a peu de jardiniers qui soient propriétaires des jardins qu'ils cultivent ; ils les tiennent à ferme, soit moyennant un prix stipulé, soit à moitié fruits.

La culture est très-bien entendue pour tirer du sol tout le parti possible : entre des allées d'orangers, il y a du froment, de l'orge, et des plantes potagères ; mais ces plantes ne sont, en général, que des artichauts, des choux, des pois, et sur-tout des féves de marais, qui font, pendant une grande partie de l'année, la seule nourriture des gens du peuple. Il est fâcheux que les champs soient employés à produire ce légume, qui est mangeable quand il est vert, mais détestable lorsqu'il est sec ; les pommes de terre seroient un aliment plus sain et préférable pour le goût. Cependant les gens du peuple témoignent une

si

si grande prédilection pour ce mets favori, qu'ils remplissent quelquefois leurs poches de grosses féves cuites, qu'ils mangent comme des châtaignes, et qu'ils donnent aux pauvres qui demandent l'aumône. Une culture succède à une autre; la terre ne repose jamais: elle est ouverte, à la profondeur d'un pied et demi, avec un large hoyau. Les carrés sont fumés alternativement: celui qui l'a été est semé en blé, pendant qu'on plante l'autre en féves de marais. Le blé vient à merveille; il est très-beau, et rend dix fois la semence: cependant ce qu'on en recueille suffit seulement pour la consommation du cultivateur; le grain nécessaire à celle de la ville y est importé.

Les champs un peu éloignés de Nice ne sont pas aussi bien cultivés que les jardins: la plupart sont affermés; mais la pauvreté des fermiers est telle, qu'ils sont obligés de se livrer à des soins qui les détournent de la culture. Ces champs produisent aussi alternativement du blé et des féves de marais. Les carrés sont entourés de vignes en espalier: près de la maison est ordinairement un petit jardin, où il y a une tonnelle et quelques orangers. Quelquefois, mais rarement, on cultive dans ces champs, des cerisiers, des amandiers, des figuiers et des mûriers; dans quelques endroits il y a des oliviers: le blé croît sous ces arbres. On ne trouve en bois à brûler qu'un petit nombre de pins et de chênes épars; mais, en général, on en consomme peu: les paysans

n'allument jamais de feu pour se chauffer, mais seulement pour leurs besoins domestiques ; ils ramassent les sarmens de vigne, les broussailles et le bois mort, et gardent pour leur usage ce qu'ils ne vendent pas à la ville.

Il faut aussi que les cultivateurs usent d'industrie pour se procurer des engrais : comme ils n'ont ni bœufs ni vaches, qu'un âne et une chèvre composent tout leur bétail, le fumier est rare. Toutes les immondices sont soigneusement déposées, réunies et conservées dans un vase, où l'on verse de l'eau pour en accélérer la putréfaction ; on fait, près du jardin, une fosse avec une niche dans le mur, qui invite le voyageur pressé par un besoin à le satisfaire. Dans chaque maison de Nice, il y a aussi une fosse où l'on conserve précieusement les excrémens de toute la famille : les gens de la campagne s'empressent de les acheter. Le prix ordinaire est de trois francs par an pour chaque personne ; mais ce prix varie selon l'abondance et la qualité de la matière, qu'ils examinent et estiment au goût et à l'odeur. Les déjections des protestans, qui font toujours gras, sont payées plus cher que celles des bons catholiques, qui font souvent maigre. Les fosses des Minimes n'étoient pas jugées dignes d'entrer dans ce commerce. Les paysans viennent chaque semaine recueillir ces matières dans des barils, et les transportent dans leurs champs. Non-seulement

ils en imprègnent le sol, mais ils en versent sur les légumes et au pied des jeunes orangers. On emploie aussi au même usage les vers à soie morts; mais cet engrais est peu abondant et peu estimé.

Les eaux, si nécessaires pour la culture, sont ménagées et distribuées avec beaucoup d'art. Outre les deux sources principales, dont j'ai déjà parlé plus haut, on recherche les plus petits filets qui sourdent de la montagne: on ne les laisse pas s'égarer au hasard; ils sont conduits par des tuyaux dans des réservoirs et des citernes où on les rassemble, ainsi que les eaux pluviales, et l'on en forme des irrigations qui vont porter dans des terres arides l'abondance et la fertilité. L'excellence de la chaux et du ciment fait que les puits et les citernes ne laissent rien échapper des eaux qu'ils contiennent.

Les orangers sont la principale production des jardins: il y a de ces arbres qui portent de trois à quatre mille fruits.

Les oliviers forment un des plus intéressans produits du territoire; aussi en plante-t-on par-tout où il peut en exister, autour de Nice, et sur toute la côte jusqu'à Gènes. D'après le soin que l'on prend pour en posséder, il est étonnant qu'on ne cherche pas à favoriser leur végétation par une taille bien entendue; ce qui est cause que ces arbres sont nains et rabougris, et que leurs fruits sont extrêmement petits. L'incurie qui se fait remarquer dans la

récolte de ces fruits, est bien plus étonnante encore : on ne les ramasse point à mesure qu'ils tombent; ils restent sur la terre jusqu'à la récolte générale, et y pourrissent ou deviennent la pâture des oiseaux, ou, s'ils sont encore en état d'être recueillis, ils nuisent à la qualité de l'huile. Outre ce qu'on réserve pour la consommation, on exporte une quantité d'huile considérable; une grande partie va dans le nord de l'Europe.

On attache peu d'importance à la culture du mûrier, qui pourroit cependant être d'un très-grand produit.

Le vin qui croît dans le territoire de Nice, est d'un rouge foncé, d'un goût fin, et ne manque pas de feu. Le meilleur va à Turin; le vin commun que le peuple boit, vient, au contraire, de la Provence : mais quand tout le vin qu'on récolte ne sortiroit pas du pays, il ne suffiroit pas à la consommation, parce qu'il n'y a pas de paysan, si pauvre qu'il soit, qui n'en boive. Les artisans qui ne possèdent point de vigne en propre, achètent de la vendange et la font presser à leur compte; ils se procurent ainsi une boisson plus saine que le vin falsifié des marchands. Les gens du peuple conservent leur vin dans de grands vases sans bouchons, et répandent un peu d'huile à la surface, pour la préserver du contact immédiat de l'air.

Le climat de Nice est singulièrement favorable aux malades pendant l'hiver, qui est toujours d'une

extrême douceur. A Noël, le gazon y est encore vert, les arbres sont chargés de fleurs et de fruits, et les papillons voltigent autour. S'il gèle quelquefois, ce qui n'arrive que dans les jours les plus rigoureux, c'est une glace légère, que les premiers rayons du soleil font presque aussitôt disparoître. On sent tout ce qu'une pareille température offre d'attrayant à des hommes du Nord, et qu'un ciel toujours serein et azuré pendant le jour, et couvert pendant la nuit d'une innombrable quantité d'étoiles, doit avoir mille charmes pour un habitant des bords de la Tamise. Ce fut Smollett qui le premier fit connoître, malgré lui, tous les agrémens de cette contrée à ses compatriotes. Je dis, malgré lui; car il eut l'injustice de s'en plaindre, quoiqu'il lui dût le rétablissement de sa santé. Depuis ce temps, il étoit de mode en Angleterre d'aller passer l'hiver à Nice : aussi, dans cette saison, on y comptoit beaucoup de riches Anglois; ils habitoient, en général, le faubourg de la Croix, où sont les maisons les plus propres et les plus jolis jardins. Ce faubourg a reçu son nom d'une croix qui y fut élevée en mémoire de l'entrevue que le pape Paul III et l'empereur Charles-Quint eurent en cet endroit.

Si l'hiver est agréable à Nice, le printemps n'a pas les mêmes attraits : le temps alors est toujours incertain. Il ne faut pas croire que pendant l'été les chaleurs soient insupportables, comme quelques

personnes l'imaginent ; le vent du couchant apporte une douce fraîcheur, et l'on a soin de tenir les croisées ouvertes du côté où il souffle.

Les manières à Nice sont plus françaises qu'italiennes ; cependant on y remarque quelques usages italiens. M. Sulzer a cru reconnoître des traces du *cicisbeat ;* elles disparoissent entièrement depuis la révolution.

L'ancienne noblesse, à l'exception de trois ou quatre familles, étoit très-pauvre, et la révolution n'a pas amélioré son sort. Les nobles se distinguoient de la classe roturière par le port de l'épée ; et le peuple témoignoit un grand respect à celui qui, en quelque mauvais état que fût son vêtement, se faisoit voir armé d'une vieille rouillarde, dont le fourreau montroit les fils qui le soutenoient pour n'en pas laisser échapper l'innocente et pacifique lame. Les avocats, les officiers du roi, jouissoient du même privilége. Il y avoit dans Nice des familles très-anciennes, telles que la maison de Grimaldi, celle des Gubernatis, &c. ; mais, en général, la noblesse pouvoit s'acquérir à peu de frais.

Le clergé étoit très-nombreux, mais ne tenoit pas un rang bien distingué : l'évêque étoit ordinairement un religieux, qui se montroit presque toujours vêtu de l'habit de son ordre, n'avoit qu'un foible revenu, et faisoit par conséquent peu de dépense. Le prélat français, M. Colonna, à qui ce siége est aujourd'hui

confié, se distingue par sa charité, la plus belle vertu de celui qui se dévoue au service des autels. Les anciens ecclésiastiques trouvent encore à vivre du produit des messes, qui, heureusement pour eux, est abondant chez un peuple très-superstitieux.

Nice ne renferme point de maisons de commerce considérables; on n'y voit en général que des marchands. Avant la révolution, c'étoit le refuge des gens qui avoient fait de mauvaises affaires à Marseille et à Gènes, et qui fuyoient pour se dérober aux poursuites de leurs créanciers. On y compte aussi beaucoup de Juifs; mais ils ne sont pas riches. Il n'y a presque pas de fabricans: aussi est-on obligé de tirer de Marseille ou de Gènes tous les objets manufacturés; ce qui rend le peuple très-misérable: on y est importuné par les mendians, tandis que l'on n'en rencontre aucun dans l'ancienne Provence.

Le port ne pouvant contenir de gros vaisseaux, le commerce maritime est peu considérable, et se réduit, en général, au cabotage. La réunion de Gènes à l'Empire pourra lui causer encore quelques dommages.

Autrefois la monnoie en circulation étoit celle du Piémont, aujourd'hui c'est celle de France.

Comme il y a peu de maisons riches dans Nice, les plaisirs y sont très-bornés: on n'y voit point de luxe, point d'équipages; il n'y a qu'un mauvais spectacle dans une petite et vilaine salle. On ne

donne à manger qu'à des jours solennels. Pendant l'hiver, il se fait dans certaines maisons des réunions appelées *conversazioni*, pour causer et pour jouer; il y a aussi quelques bals par souscription.

Les habitans de Nice ont des mœurs douces et paisibles; les rixes et les querelles entre eux sont assez rares : ils font paroître une gaieté vive, qu'ils doivent au climat sous lequel ils vivent.

La terra lieta e soave
Simili a se abitatori produce.

L'espèce est assez belle, et elle se perfectionneroit encore par une meilleure nourriture. Le plus grand plaisir du peuple est de se réunir pour former des danses assez monotones. Les fêtes où se fait le plus remarquer cet enjouement qui le caractérise, sont celles qu'on nomme *festins*, et qui ont lieu pendant le carême. On établit des tables devant l'église ou la chapelle; on y étale des figues, des raisins secs, des châtaignes cuites et du vin; chacun en achète; et il se forme, sous les arbres voisins, différens groupes pour manger et boire, en attendant l'office : une joie franche préside à ces repas, dans lesquels on a voulu probablement représenter la frugalité des premiers anachorètes.

La vie n'est pas chère dans la ville de Nice; mais les étrangers y sont, comme ailleurs, mis à contribution. Le mieux, quand on y passe un hiver, est de louer une petite maison avec un jardin. Il est

difficile de trouver une cuisinière passable. Quant aux denrées, on a d'excellent bœuf de Piémont, du porc, de l'agneau, mais d'assez mauvais mouton; les chapons, qui viennent aussi du Piémont, ont été engraissés avec du maïs, et sont délicieux; on en tire aussi des dindons, mais point d'oies : les poulets sont très-maigres; on parvient difficilement à les engraisser. La chasse fournit des lièvres, des perdrix rouges, des bécasses, des bécassines, des pigeons ramiers, des becfigues, des ortolans, et du sanglier d'un goût parfait. L'hiver on a des canards sauvages, des sarcelles; une espèce d'alcyon appelée *martinet*, parce qu'elle paroît vers la Saint-Martin : elle a le corps absolument roux et le ventre blanc. Les nids de ces martinets flottent sur les eaux, et deviennent la proie des petits garçons qui vont les chercher.

On apporte du Piémont des truffes excellentes; elles coûtent à-peu-près trois francs la livre. Outre les fruits dont j'ai parlé, on vend encore au marché des azeroles et des baies de laurier-cerise : ce fruit est agréable à l'œil, mais insipide. On fait venir d'Antibes d'excellens melons d'eau.

Celui qui aime la botanique, ou seulement le jardinage, rencontre dans les environs de Nice une source continuelle de plaisirs et d'amusemens. Les plantes subalpines croissent en abondance sur les collines dont elle est entourée; et son territoire

présente des végétaux des climats les plus chauds : l'agave, le palmier, l'opuntia, y viennent spontanément, avec le myrte, le grenadier, le pistachier, le câprier, l'arbousier, et beaucoup d'autres plantes dont j'ai déjà parlé. On y trouve une belle liliacée, l'ixia bulbeuse (1) ; la fougère de Crète (2) ; l'aster de Tripoli (3) ; l'azédarach (4), dont les noyaux, marqués de cinq cannelures, servent à faire des chapelets ; le jujubier (5), dont les fruits, appelés *jujubes*, contiennent un mucilage abondant, ce qui les rend propres à entrer dans la composition des remèdes contre les affections de poitrine ; le paliure (6), que nous cultivons dans nos bosquets d'agrément, à cause de la forme singulière de son fruit, qui ressemble à un bonnet chinois ; le caroubier (7), dont les fruits, appelés *caroubes*, peuvent servir de nourriture aux bestiaux, et dans le besoin aux hommes : cet arbre, très-multiplié en Espagne et en Italie, commence à n'être plus si commun qu'il l'étoit dans nos départemens méridionaux.

Les poissons sont à-peu-près les mêmes que ceux dont j'ai donné la liste au chapitre d'Antibes.

(1) *Ixia bulbocoda.*
(2) *Pteris Cretica.*
(3) *Aster Tripolium.*
(4) *Melia azedarach.*
(5) *Rhamnus ziziphus.*
(6) *Rhamnus paliurus.*
(7) *Ceratonia siliqua.*

On trouve souvent des tortues de mer sur la côte : elles ne sont pas d'une espèce délicate ; c'est celle appelée *tacouane* (1). Leur carapace ne peut être employée dans les arts, à cause de l'espèce de gale qui la couvre. Si ces tortues étoient plus abondantes, on pourroit en retirer de l'huile pour la préparation des cuirs et pour enduire les vaisseaux : leur chair est huileuse, filamenteuse, coriace, et de mauvais goût ; et dans l'Amérique, il n'y a guère que les équipages affamés et les nègres qui s'en nourrissent. M. Smollett raconte une histoire singulière arrivée à Nice à l'occasion d'une de ces tortues (2). Elles deviennent souvent plus grosses que les tortues franches. Les pêcheurs de Nice en aperçurent un jour une du poids de plus de deux cents livres, qui flottoit sur la mer : la ville fut d'abord alarmée à la vue d'un pareil monstre ; les Minimes, moins aisés à effrayer, montèrent dans un bateau et s'en emparèrent. Les moines des autres couvens, fâchés d'avoir été prévenus, déclarèrent qu'il pouvoit y avoir là quelque chose de surnaturel et de diabolique : les plus modérés proposoient des aspersions d'eau bénite, des exorcismes ; mais plus généralement il fut décidé qu'on ne pourroit en manger

(1) *Testudo caretta.* L.

(2) *Travels through France and Italy ;* London, 1766, in-8.°; vol. I, lett. XIX, p. 301.

sans péché. Le peuple prit parti pour ou contre les Minimes ; la querelle devint sérieuse ; et les consuls, pour terminer le différent, ordonnèrent de jeter l'animal dans la mer : ce foudroyant arrêt fut exécuté par les Franciscains.

La *tortue bourbeuse* (1), qui vit dans les eaux douces, est encore plus commune à Nice ; on la trouve dans son territoire, et on l'apporte de la Sardaigne : c'est celle dont on fait usage dans les pharmacies pour les bouillons des malades.

Le pain n'est pas bon ; il est toujours mêlé de grains de sable qui se détachent des meules de mauvaise qualité avec lesquelles on broye le blé.

Il y a peu de scorpions à Nice ; mais les insectes ailés y sont insupportables : on en est incommodé toute l'année ; c'est sur-tout en été qu'ils deviennent un véritable fléau ; toutes les parties du corps sont alors assiégées, sucées, dévorées par les *stomoxes*, les *tipules* et les *cousins ;* les tables, les mets, les fleurs, sont couverts de *mouches*. Il faut avoir la précaution de tout fermer avec soin avant d'allumer les chandelles ; autrement des myriades de ces animaux les environnent. On ne trouve d'abri que dans le lit, où l'on est entouré d'une cousinière ; mais souvent elle gêne la respiration, sans garantir parfaitement de leurs insultes : les plus petits

(1) *Testudo lutaria.* L.

s'introduisent à travers la trame ; et il n'en faut que trois ou quatre pour faire perdre entièrement le repos.

On trouve la *tarentule* (1) à Nice et dans quelques lieux de la Provence : on sait aujourd'hui que les terribles effets qu'on lui attribue sont tout-à-fait imaginaires.

---

(1) *Lycosa tarantula Narbonensis.* Cette espèce de tarentule est moins forte et d'un noir moins foncé que celle de la Pouille, *lycosa tarantula.* Parmi les autres insectes de l'ordre des *arachnides* de M. DE LAMARCK, que l'on rencontre dans les provinces méridionales, je citerai les suivans : *ligia Italica,* FABR. ; *ligia oniscoïdes,* id. ; *glomeris pustulata,* LATR. ; *scolopendra morsitans,* FABR. ; *scolopendra Gabrielis,* id. ; *epeira fasciata,* WALCK. ; *epeira sericea,* id. ; *eresus cinnaberinus,* WALCK. ; *salticus Sloanii.* LATR.

CHAPITRE LXIX.

MENTON. — Rade. — Citrons. — Port de Monaco. — La Malgue. — Tour de Pertinax. — LA TURBIE. — Trophée d'Auguste. — Inscriptions. — Albâtre. — MONACO. — Épitaphe de Pie VI. — Château. — Histoire de cette principauté. — Roquebrune. — Carnolet. — Moyens d'existence. — VILLEFRANCHE. — Port. — — Chantier. — Bâtimens. — Dattes. — Pêche du Corail. — Retour à Nice.

NOUS voulions visiter *Villefranche*, *Monaco* et *Menton*; notre barque devoit nous laisser à Nice: M. d'Herbigny, directeur des douanes, eut la bonté de permettre à nos gens de continuer à nous conduire, et, le 17 juin, nous nous rembarquâmes sur *l'Anguille*.

Nous allâmes droit à *Menton*, qui étoit le point le plus éloigné de notre excursion. A l'ouverture de l'anse au fond de laquelle cette petite ville est située, on aperçoit plus loin *Vintimiglia*. Quoique tout le commerce de Menton se fasse par mer, il n'y a point de port; on met les navires à sec sur le rivage, en attendant leur chargement: les vaisseaux étrangers restent à un quart de lieue dans la mer de Gènes, pour éviter le droit de *tonnage*; on leur envoie la cargaison dans des barques.

Menton n'a pas beaucoup d'étendue ; mais la bonne apparence de ses maisons annonce la richesse des habitans : le jour de notre arrivée, qui étoit un dimanche, ils étoient réunis en grand nombre sur la place pour voir les farces d'un bateleur. Les femmes avoient toutes un bouquet de fleurs derrière l'oreille droite ; et une énorme coiffe en forme de ballon, retenue avec des rubans, couvroit leur occiput ; elle cache une coiffure assez semblable à celle des femmes de Nice : elles mettent par-dessus tout cela, quand elles sortent, un très-grand chapeau. Voyez *pl. LII, n.° 3.*

On s'aperçoit aisément à Menton qu'on est près des frontières de l'Italie ; toutes les affiches, excepté celles qui contiennent des actes du Gouvernement, sont en italien ; toutes les annonces se font dans la même langue : c'est celle que l'on parle de préférence ; mais tous les habitans parlent aussi français, comme à Nice et à Monaco.

Nous entrâmes dans l'église, qui est très-propre. Il y avoit quatorze stations, indiquées par de petits tableaux représentant différens sujets de la Passion (1), avec des inscriptions italiennes : devant chacune étoit un groupe de femmes qui prioient avec ferveur ; et les jeunes filles récitoient encore

(1) Le vendredi saint on porte dans les rues de Menton l'effigie du Christ mort ; ce convoi est éclairé par un grand nombre de flambeaux, et accompagné de musiciens.

des prières dans les rues en retournant à leur maison, ce qui n'empêchoit pas les jeunes garçons de les agacer.

La petite plaine de Menton est défendue au nord par des montagnes âpres et arides ; elle s'étend vers le couchant entre les rochers ; et il est aisé de voir que c'étoit autrefois un golfe qui a été comblé par les sables, les pierres et les terres qu'entraîne un torrent qui la traverse.

Les habitans de Menton vivent avec beaucoup d'économie : leur plus grand plaisir est de se réunir dans des banquets où chacun apporte son plat, commandé la veille par l'ordonnateur du festin ; et ce festin, dans la belle saison, a lieu à l'ombre des orangers et des citronniers.

Le citronnier (1) est une des principales richesses de cet heureux climat ; il ne croît en aucun lieu des côtes de la Provence en aussi grande abondance. Cet arbre paroît originaire de la Perse et de la Médie ; c'est pourquoi les anciens l'ont nommé *arbre* ou *pommier de Médie*. Il fut transplanté en Italie, et on l'y cultive depuis un temps très-reculé. Les auteurs ont quelquefois confondu son fruit avec l'orange, appelée par les anciens *pomme citrique ;* les Grecs ont ensuite désigné particulièrement le citronnier sous le nom romain de *kitrion :* c'est le

(1) *Citrus Medica.*

citron,

citron, dont Virgile a élégamment parlé en lui attribuant les propriétés imaginaires dont on le croyoit pourvu. Le citronnier se sera sans doute répandu de l'Italie sur toutes les côtes de la Provence, dans les terrains abrités contre les vents du nord et propres à sa culture. Cannes et Fréjus sont, après Nice, les lieux où il réussit le mieux. C'est la principale richesse de Menton; il y a des particuliers qui retirent de dix à quinze mille francs de leur récolte. On porte les citrons en France, en Angleterre, en Hollande, et jusqu'à Hambourg; ils se vendent communément, sur la place, vingt-cinq francs le millier en temps de paix, et dix-huit francs en temps de guerre. La récolte s'en fait en hiver et au printemps. On en distingue trois espèces, le *citron*, le *limon*, et le *cédrat*: ce dernier pèse quelquefois jusqu'à six livres, et est d'une odeur exquise. Les citrons attaqués de la *marfée* se vendent un quart moins que les autres.

Après avoir passé quelques heures à Menton, nous nous rembarquâmes, et nous arrivâmes bientôt à *Monaco*. Le rocher sur lequel la ville est bâtie, forme une langue de terre qui avance beaucoup dans la mer; il est tapissé des rejets verts, charnus et épineux de l'*opuntia* (1). Le port est abrité et défendu

(1) *Cactus opuntia*, appelé aussi *raquette* et *figuier d'Inde*. Cette plante, originaire d'Amérique, se trouve aussi en Espagne et en Italie, et même dans quelques parties de la Suisse.

par ce rocher. Toute la marine se réduit à trois ou quatre barques qui servent à transporter à Nice ou à Marseille les huiles et les citrons qu'on recueille sur le territoire.

Nous nous dirigeâmes vers une maison de campagne qu'on appelle *la Malgue*, où les habitans de la ville s'étoient réunis sous quelques arbres dans un lieu d'où l'on jouit d'une vue agréable : les uns jouoient aux cartes, les autres dansoient au son d'un mauvais violon. Près de là est une tour ruinée, qu'on appelle *tour de Pertinax*, parce qu'on prétend que cet empereur étoit né à la Turbie.

Nous demandâmes aussitôt si le nouveau commandant étoit arrivé : cette question inattendue fit cesser tous les plaisirs de la danse ; nous avions affligé, sans le vouloir, un brave militaire qui avoit alors le commandement de cette place, et qui en aimoit le séjour. Notre erreur étoit excusable : lorsque nous étions à Toulon, un étranger qui s'inscrivit avec nous sur le registre de l'hôtel, prit le nom de D*** et le titre de *commandant de Monaco ;* il nous avoit invités à aller le voir. C'étoit un intrigant qui s'arrogeoit une qualité qui ne lui appartenoit point, et l'on n'a plus entendu parler de lui.

L'auberge n'est point à Monaco même, mais au bas du rocher, au fond du port : il seroit incommode pour les voyageurs de loger dans la place, qui se ferme et s'ouvre à des heures réglées, comme

toutes les villes de guerre. Nous voulûmes voir *la Turbie* avant de visiter la ville, afin d'employer utilement tout notre temps; à trois heures du matin nous nous mîmes en route, conduits par notre hôte. On passe d'abord devant le clos et le jardin de *la Condamine*, où le chemin n'est pas très-mauvais; mais bientôt il devient détestable: les pierres qui se détachent des rochers supérieurs, s'amoncèlent sur les sentiers déjà très-escarpés et très-étroits qu'il faut suivre, et en dérobent la trace; on tombe à chaque pas, et il est impossible d'arriver sans quelque contusion. Cependant les femmes mêmes vont nu-pieds sur ces cailloux aigus; elles gravissent ces hauteurs comme des daims. Les côtes de Nice offrent les mêmes inconvéniens: on a remarqué qu'on y voit une assez grande quantité de boiteux; ce qui vient sans doute des accidens nombreux qui doivent arriver à ceux qui marchent chaque jour sur ce terrain mouvant. La base du sol de ces montagnes est calcaire; il est très-bien cultivé en vignes, en mûriers et en oliviers.

Notre but, dans cette excursion, étoit de voir le monument qu'on appelle le *Trophée d'Auguste*; M. Rosetti, curé du lieu, eut la bonté de nous y conduire. C'étoit une haute tour placée sur un soubassement carré, entouré lui-même d'un ouvrage de maçonnerie concentrique: on rapporte que sur cette tour étoit la statue d'Auguste; qu'on y

montoit, du côté du couchant, par deux escaliers soutenus par des colonnes d'ordre dorique, et que le nord et le midi étoient décorés de trophées (1). Il est impossible de juger aujourd'hui de l'exactitude de cette description; il ne reste plus de cette tour qu'un amas de pierres. Les Lombards avoient commencé à détruire ce monument : le maréchal de Villars acheva de le renverser, parce qu'il pouvoit offrir à l'ennemi un lieu d'observation et de défense. Les pierres en ont été employées à la construction des maisons et de l'église.

On doit regretter qu'un monument aussi curieux ne présente plus que d'énormes ruines, qui suffisent cependant pour faire juger de son importance. Auguste l'avoit élevé pour transmettre à la postérité les noms des peuples des Alpes maritimes qu'il avoit soumis; et Pline (2) nous a conservé l'inscription qui y avoit été placée dans ce dessein : il n'en reste plus qu'un fragment; c'est un morceau de marbre

(1) JOFREDI, *Nicæa civitas*, page 41. Nous remarquâmes, dans un petit mur voisin de la tour de la Turbie, un grand fragment de marbre qui représente le bas d'une cuirasse; il appartient sans doute à ces trophées.

(2) Selon PLINE, liv. III, ch. XX, sect. 24, elle étoit ainsi conçue :

IMPERATORI CAESARI DIVI F. AVG. PONT. MAX. IMP. XIV. TRIBVNITIAE POTESTATIS S. P. Q. R. QVOD EIVS DVCTV AVSPICIISQVE GENTES ALPINAE OMNES, QVAE A MARI SVPERO AD INFERVM PERTINEBANT SVB IMPERIVM POP. ROM. SVNT REDACTAE, GENTES *ALPINAE* DEVICTAE, *TRVMPILINI*,

posé à rebours sur l'imposte gauche de la porte de la place Saint-Jean. On y lit cette portion de mot, RVMPILI, et l'on distingue quelques traces des jambages des lettres de la ligne supérieure, qui, d'après le passage de Pline, doivent être restituées ainsi (1) :

GENTES ALPINAE
DEVICTAE TRVMPILINI

Les lettres NI qui subsistent sur des fragmens de marbre, sont les terminaisons des noms de quelques autres peuples qui se lisoient sur l'inscription, tels que les *BreuNI*, les *SeduNI*, les *VelauNI*. La syllabe NOS est devenue rétrograde, par la manière dont le fragment de marbre qui la porte a été placé; elle faisoit partie du mot *AbisONtes*.

La nouvelle route de Nice à Gênes doit passer

CAMVNI, VENOSTES, VENNONETES, ISNARCI, BREVNI, GENAVNES, FOCVNATES, VINDELICORVM GENTES QVATVOR, CONSVANETES, VIRVCINATES, LICATES, CATENATES, ABISONTES, RVGVSCI, SVANETES, CALVCONES, BRIXENTES, LEPONTII, VIBERI, NANTVATES, SEDVNI, VERAGRI, SALASSI, ACITAVONES, MEDVLLI, VCINI, CATVRIGES, BRIGIANI, SOGIONTII, EBRODVNTH, NEMALONES, EDENETES, ESVBIANI, VEAMINI, GALLITAE, TRIVLLATI, ECTINI, VERGVNNI, EGVITVRI, NEMENTVRI, ORATELLI, NERVSCI, VELAVNI, SVETRI.

(1) Les lettres pleines et encadrées sont celles qui subsistent : je les ai marquées en italique dans le texte de Pline que je viens de citer. Les lettres ponctuées n'existent plus; elles ne sont là que pour indiquer la place qu'elles devoient occuper dans l'inscription.

par la Turbie. Cette route offre des sites très-curieux : on passe à travers des roches nues, au bas desquelles on découvre quelques petites vallées ; on domine sur Monaco, dont on voit toutes les cours et toutes les rues, et la vue se prolonge au loin sur la mer. A environ un mille, on trouve un lieu rempli de colonnes brisées ; on ne peut savoir ce que c'étoit.

En retournant à Monaco, M. Rosetti nous fit observer une carrière d'albâtre, d'où a été tiré celui dont on a fait usage pour la balustrade de l'église de la Turbie : il prend un assez beau poli, mais sa couleur est d'un brun noirâtre.

Après avoir pris quelque repos au retour d'une course aussi fatigante, nous nous rendîmes à la ville : on y monte par une rampe pavée, fermée par six portes ; dès qu'on a passé la dernière, on est sur la place, d'où la vue s'étend, au couchant, jusqu'aux îles Sainte-Marguerite et aux montagnes de l'Esterel, et au levant, jusqu'à la Bordiguerra dans la Ligurie.

Cette place forme un carré à-peu-près régulier : d'un côté est le château ; de l'autre est une rangée de maisons dont les panneaux étoient jadis peints en couleur de marbre ; une des principales est occupée par le tribunal et par les prisons. Trois rues s'étendent de là parallèlement vers la pointe du cap, et sont traversées au bout par plusieurs autres.

L'église est à l'extrémité ; elle est assez bien bâtie,

en croix grecque. Au-dessus d'une chapelle, on lit l'inscription suivante :

PIO VI. PONT. MAX.
VALENTIÆ DELPHINATIS
VITA FUNCTO,
EJUS IN ITALIAM CINERES NAVI TRANSFERENTE,
AC REPENTINO VENTORUM IMPETU AD HERCULIS PORTUM APPULSA,
MONŒCENSIS ECCLESIA
DEBITUM OBSEQUII PIETATIS RELIGIONIS MONUMENTUM
ACTO FUNERE
POSUIT
DUODECIMO KALENDAS FEBRUARIAS,
ANNO DOMINI MDCCCII,
GALLIARUM REIPUBLICÆ AN. X.

Elle nous apprend que pendant qu'on transportoit en Italie la dépouille du souverain pontife Pie VI, le navire qui étoit chargé de ce précieux dépôt fut forcé par la tempête d'entrer dans le port de Monaco, et que le cercueil fut déposé dans l'église.

A l'extrémité de la ville, sur la pointe du rocher, est une terrasse d'où l'on découvre la mer dans une immense étendue : vue de cette élévation, lorsqu'à midi le soleil la couvre de ses feux, elle paroît étincelante de diamans ; au clair de la lune, ce sont des topazes qui semblent resplendir à sa surface. Dans les gros temps, les pierres que les vagues poussent contre le rocher font un fracas épouvantable. Les

dauphins (1), qui bondissent souvent sur l'eau, ajoutent encore à la majesté du coup-d'œil.

Après bien des difficultés, M. Tamburini, ancien valet-de-chambre du prince, nous fit voir le château. Il est composé d'une suite de chambres bien peintes et somptueusement dorées. Il y avoit salle des gardes, salle du dais, et un grand nombre d'appartemens ; on fait remarquer sur-tout celui dans lequel est mort le duc d'York : mais le tout est aujourd'hui dans le plus déplorable état. On peut regretter quelques fresques qui décoroient la cour, et qui paroissent d'un bon maître ; elles sont presque entièrement effacées.

Le nom de Monaco est extrêmement ancien; on fait remonter l'origine de cette ville jusqu'à Hercule (2), qui en creusa le port et en établit les fondations. Les anciens l'appeloient *le Port* ou *la Citadelle d'Hercule* (3) ; et elle reçut le nom de *Monœcus* (4) [solitaire], ou parce qu'on pensoit qu'il avoit été donné à ce héros lorsqu'il y habita *seul* après avoir

(1) Doouphin, *delphinus delphis*, L. On trouve encore d'autres *delphinaptères* dans ces parages de la Méditerranée, tels que le peis mular ou senedette, *delphinus senedetta;* le ferès, *delphinus feres*, LACÉP., dont on a pris une quantité considérable en 1787, entre Fréjus et Saint-Tropez.

(2) VIRGIL. *Æn.* VI, 831 ; LUCAN. *Phars.* I, 408.

(3) *Portus Herculis Monœci, Arx Herculis Monœci.*

(4) *De* μόνος, *monos*, solus, et de οἶκος, *oikos*, domus.

vaincu tous ses ennemis, ou plutôt parce qu'on l'honoroit *seul* dans le temple qu'on lui avoit consacré, et qu'on n'y voyoit que sa *seule* image.

Ce rocher a résisté au choc des vagues et a bravé les tempêtes : le surnom d'Hercule *Monœcus* s'est changé en celui de *Monaco*. On n'a rien de certain sur l'origine de la petite principauté dont cette ville fut le chef-lieu : la maison de Grimaldi la possédoit, à ce qu'il paroît, dès le X.e siècle ; la chronologie de ses princes commence à Grimaldi IV, en 1218. Cette souveraineté étoit restée dans cette maison sous la protection de la France et de l'Espagne. A l'époque de la révolution de France, les habitans de Monaco conçurent le projet de former une république ; mais ceux de Nice y plantèrent l'étendard de la liberté, et elle fut réunie au département des Alpes-Maritimes.

Cet État étoit partagé en trois petits cantons : le principal étoit celui de Monaco ; *Roquèbrune* venoit après. On trouve sur son territoire du charbon de terre, qu'on pourra exploiter lorsque la grande route d'Italie sera terminée. *Carnolet* étoit la maison de plaisance du prince : c'est un séjour délicieux ; les nombreux orangers qui y croissent sont plus grands, plus forts que par-tout ailleurs, et courbent sous le poids de leurs fruits dorés.

Ce que Dupaty rapporte de cette principauté, est, comme tout ce qu'il raconte, plus amusant que vrai

et solide. Il est certain que les habitans de ce petit État vivoient assez heureusement. Ils ne payoient presque point d'impôts : le prince retiroit tous les ans, pour ses droits seigneuriaux, les impositions, &c., environ trente mille livres; il venoit passer six mois dans sa ville et dans son château de plaisance à Carnolet, et il y dépensoit dans cet espace de temps cent cinquante mille livres. Il avoit une cour, des officiers civils et militaires, des gentilshommes, des gardes; et chacun de ces offices valoit à celui qui le possédoit, une augmentation de revenu : quelque modiques que fussent les appointemens, c'étoit beaucoup pour un habitant du rocher de Monaco, qui ne peut vivre que du produit d'un petit domaine qu'il fait cultiver; car il n'y a dans la place et ne peut y avoir ni commerce ni fabriques. Pendant son séjour, le prince tenoit table ouverte; il donnoit des bals chaque dimanche : et il ne reste aujourd'hui d'autre plaisir aux habitans que de considérer sans cesse la vaste mer, et de regarder le passage des vaisseaux. Il y avoit une garnison entretenue par la France, qui avoit garanti au prince sa possession : cette garnison répandoit aussi quelque numéraire dans la place.

En nous rendant le soir à Villefranche, nous nous arrêtâmes à *Beaulieu*, qui mérite bien son nom : le rivage est bordé de grottes qui sont de véritables *nymphées*. Nous voulions traverser à pied cette charmante presqu'île : mais nous ne pûmes trouver le

préposé de la santé, pour en obtenir la permission; il fallut nous rembarquer et doubler le phare de *Villefranche.*

Rien de plus élégant que le port de cette ville et les édifices qui l'environnent; on croiroit voir un plan en relief des arsenaux de Toulon : les mêmes établissemens s'y retrouvent en petit, et par conséquent sous une forme plus agréable. Il y a un bassin très-beau, une *darse* où les galères du roi de Sardaigne étoient à l'abri sous un toit, une corderie, des ateliers de sculpture, de voilerie, des magasins, et un bagne pour les galériens. Le roi de Sardaigne y entretenoit deux frégates qui protégeoient le commerce de Nice. Le port est actuellement abandonné. Les forts ont été construits par Emmanuel de Savoie, au commencement du dix-septième siècle.

La ville a été bâtie dans le treizième par Charles II, roi de Sicile et comte de Provence, pour défendre la côte des invasions des Sarrasins; elle devoit être alors dans une situation plus élevée. Les maisons sont aujourd'hui placées en amphithéâtre au fond de la rade, au pied de la montagne, qui les met à l'abri du vent du nord. La température de Villefranche est la plus douce qu'on puisse imaginer; on la compare à celle de Naples : l'olivier y acquiert une beauté peu commune ; tous les végétaux du midi y prospèrent; on pense même qu'il y viendroit des anahas, si l'on prenoit la peine d'en cultiver.

Honoré d'Urfé est mort dans cette ville : c'étoit la patrie d'Alexandre Vittorio *Papacino*, commandeur d'Antoni, célèbre ingénieur, dont M. de Balbo a donné récemment une élégante histoire (1).

Nous mangeâmes à Villefranche de l'espèce de mollusque qu'on appelle *datte*, à cause de sa forme. La *moule perce-pierre* (2), c'est le nom que lui donnent les naturalistes, est commune dans toutes les mers, et principalement dans la Méditerranée ; mais on ne la trouve nulle part en si grande quantité que sur la côte depuis Nice jusqu'à Gènes. Ce ver perce les pierres calcaires, comme les pholades : le P. Poli, dans son magnifique ouvrage sur les testacées de la mer des Deux-Siciles, en a donné une savante anatomie (3), et il est curieux à observer. Mais ce n'est pas par goût pour l'helminthologie qu'on le recherche à Nice et sur les côtes environnantes ; c'est parce qu'on le regarde comme le plus délicat de tous les coquillages. On tire du fond de la mer des pierres qui en sont percées dans tous les sens ; ce qui paroît étonnant, quand on considère la petitesse de l'animal, le peu d'épaisseur et la fragilité

(1) *Mémoires de l'académie de Turin*, ans 12 et 13, *Littérature*, p. 183. Il y en a une notice dans le *Magasin encyclopédique*, ann. 1806, tome I.er, page 205.

(2) *Mytilus lithophagus*. LAMARCK.

(3) Pl. LII.

de sa coquille. Ces pierres ont le plus souvent une forme triangulaire, et pèsent de dix à quinze livres.

Depuis Marseille jusqu'à Nice, nous avions souvent vu des matelots occupés à la pêche du *corail* (1): ce sont ordinairement des Génois qui se livrent à ce métier ; le peuple des environs des côtes s'y adonne également, principalement à Marseille, à Nice et à Villefranche. Les *corailleurs*, ou pêcheurs de corail, traînent avec leur bateau un grand filet appelé *salabre*, qu'un poids de plomb fait plonger au fond de la mer ; ce filet s'embarrasse dans les branches du corail, qu'il entraîne quelquefois par morceaux, mais souvent entières et adhérant encore à la portion de rocher qui s'est détachée : quelquefois aussi ils commencent par briser avec des pieux armés de fer les masses de rocher où ils soupçonnent du corail. Celui qui a trouvé un lieu où cette substance marine abonde, dissimule sa joie et cache son bonheur à ses camarades, qui lui enleveroient bientôt ce trésor sur lequel il fonde sa fortune. Nous verrons, à notre retour à Marseille, comment on y façonne le corail. Quant aux *éponges* (2), on les détache avec des crochets.

Après avoir parcouru Villefranche et visité ses

(1) *Corallium rubrum.* LAMARCK.

(2) *Spongia officinalis.* LAM.

anciens établissemens, nous rentrâmes dans notre chaloupe : nous doublâmes la pointe de Montalban, qui défend à-la-fois Villefranche et Nice; et une heure après, nous étions dans cette dernière ville, quoique le vent nous eût constamment contrariés.

FIN DU TOME SECOND.

TABLE

DES

CHAPITRES CONTENUS DANS CE VOLUME.

CHAPITRE XXXV. Départ de Lyon. — Travaux Perrache. — La Mulatière. — Château d'Oullins. — Saint-Genis. — Pierre-Bénite. — Chaponest. — Irigny. — Orpailleurs. — Navigation sur le Rhône. — M. Victorin Fabre. — Vernaison. — Givors. — Canal. — Loire. — Sainte-Colombe. — Terres cuites. — Ergastule. — Inscriptions de Silvanus Fortunatus et de Cominia Severiana, p. 1.

CHAP. XXXVI. Allobroges. — Département de l'Isère. — Vienne. Sa fondation. — *Venerius.* — *Allobrox.* — Les Crétois. — Bourguignons. — Réunion à la couronne. — Monumens antiques. — Musée. — Cabinet de M. Schneyder. — Dessins des monumens. — Mosaïque. — Pierres milliaires. — Tableaux. — École de dessin. — Inscriptions. — *Scenici Asiaticiani.* — Bibliothèque..... 8.

CHAP. XXXVII. Saint-Maurice. — Tombeaux de Jérôme de Villars; — d'Armand de Montmorin. — Inscription de Labenia. — La Gère. — Utilité de ses eaux. — Manufactures, draperies. — Dévidage de la soie. — Moulin à foulon. — Blanchisserie. — Mines de plomb. — Pisay. — Constructions en cailloux..... 28.

CHAP. XXXVIII. Inscriptions d'Avinnius Gallus. — Saint-Pierre. — Sarcophage de Julia Fœdula. — Épitaphes du comte Girard; — de l'abbé Guillaume; — de l'abbé Léonien. — *Matres Augustæ.* — Inscriptions d'Alfius Apronianus; — de Virius Victor. — Masques antiques. — Plan de l'Aiguille. — L'Aiguille. — Arc de triomphe. — Colonnes. — Inscriptions frustes. — Temple d'Auguste. — Son inscription. — Clous qui attachoient les lettres. — Incertitude des inscriptions déterminées par ces clous. — Hôtel-de-ville. — Tableaux de M. Schneyder. — Inscription d'une Flamine. — Beau groupe de deux enfans. — Climat. — Poste aux ânes. — Jumarts..... 38.

CHAP. XXXIX. Départ de Vienne. — Château de Rossillon. — Côte-Rôtie. — Mont-Pilat. — Ampuis. — Sa fertilité. — Pierre milliaire. — Cordelon. — Condrieux. — Saint-Vallier. — Anecdote. — Trains. — Colombier. — Table du Roi. — Tournon. — Collége. — Bibliothèque. — Tain. — Taurobole. — Pierre milliaire. — Saint-Jean-de-Musol. — Inscription des négocians du Rhône..... 59.

CHAP. XL. Départ de Tain. — Poissons du Rhône. — Canal de dérivation. — Isère. — *Segalauni.* — *Helvii.* — Contrée. — Valence. — Son histoire, description. — Sources. — Découverte d'antiquités. — Inscription tumulaire. — Jupiter et Junon. — M. de Sucy. — Divers monumens. — Inscription tumulaire. — Taurobole. — Divers monumens, vases grecs, fibule d'or, camée sur jaspe. — Cathédrale. — Chapelle de Pie VI. — Mosaïque.

Mosaïque. — Chapelle de Marcieu. — Sources. — Canaux..... 79.
CHAP. XLI. Départ de Valence. — Saint-Péray. — Château-neuf. — Mont-Chavate. — La Voute. — La Paillasse. — Pierre milliaire. — Livron. — Pont de marbre. — La Drôme. — Lauriol. — Montelimart. — Tripoli. — Basaltes..... 95.
CHAP. XLII. *Acunum*, Ancone. — Lit du Rhône. — Rochemaure. — Le Theil. — Vivarais. — Basalte. — Viviers. — Inscriptions. — Alaric. — Colonnes milliaires..... 100.
CHAP. XLIII. Bourg-Saint-Andéol. — Monument mithriaque. — Fontaine de Tourne. — Tombeau de S. Andéol. — Inscriptions diverses.... 116.
CHAP. XLIV. Pont du Saint-Esprit. — S. Benezet. — *Fratres Pontifices*. — Ville du Saint-Esprit.. 124.
CHAP. XLV. *Tricastini*. — Château-Doria. — — Territoire d'Orange. — Mûriers. — Oliviers. — *Cavares*. — *Arausio*, Orange. — Son histoire. — Rues. — Antiquités. — Arc de triomphe ; — — description ; — bas-reliefs, trophées, inscriptions ; — opinions diverses ; — réparations à faire. — Arbalétriers, Bravade. — Tour de l'Arc. — Théâtre. — Forteresse. — Vue magnifique. — Divers monumens. — Mosaïques. — Inscriptions d'un taurobole ; — de Géminia ; — tumulaires. — Productions. — Commerce..... 129.
CHAP. XLVI. Départ d'Orange. — Contrée. — Productions. — Courtezon. — Avignon. — Remparts. — Promenade. — Ville. — Son histoire. — Monumens détruits. — Bibliothèque. — Musée. — Cabinet d'antiquités de M. Calvet, médecin. — Cabinet de tableaux de M. Calvet. — Château d'Avignon. — Papes Avignonnois. — Glacière. —

Fonderie de canons. — Établissemens de bienfaisance. — Athénée. — Proclamation des jeux de la Fête-Dieu à Aix. — Climat d'Avignon, vents. — Juifs. — Commerce, imprimerie, industrie.. 159.

CHAP. XLVII. Route d'Aix. — Durance. — Variolites. — Pont. — *Salyes*. — Saint-Andiol. — — Orgon. — Canal. — Montagne percée. — Malemort. — Meriadol. — Lambese. — Horloge. — Antiquités. — Inscriptions. — Divinité gauloise. — Saint-Gensat..... 182.

CHAP. XLVIII. Arrivée à Aix. — Cours. — Commencement des jeux. — Cours de la Trinité. — Course, danse, usage singulier. — Maison de M. de Saint-Vincens. — Collection d'inscriptions. — Tivoli..... 192.

CHAP. XLIX. Maison de campagne de M.me de Saint-Vincens. — Thomassin de Mazaugues. — *Salyes*. — *Aquæ Sextiæ*, Aix. — Son histoire. — Raymond-Bérenger. — *Gai saber*. — Eaux thermales. — Bains. — Autel de Priape. — Cabinet de M. de Saint-Vincens. — Épitaphe de son père. — Urne étrusque représentant la mort d'Étéocle et de Polynice. — Vase grec peint. — Sceaux du moyen âge. — Bustes. — Inscription grecque, avec une figure de Psyché. — Topographie de la Provence. — Médaillons du roi René et de Jean de Matheron. — Bas-reliefs. — Tessère de gladiateur. — Tessère à placer dans les fondations, &c.... 213.

CHAP. L. Municipalité. — Mosaïques. — Scène de comédie. — Thésée tue le Minotaure. — Entelle et Darès. — Bas-reliefs. — Sarcophage antique. — Enfantement de Léda. — Mausolée du marquis d'Argens. — Inscription de Geminius. — Horloge mécanique..... 238.

CHAP. LI. Ville d'Aix. — Hôtel de M. d'Albertas. — Urne d'albâtre. — Tableaux de M. Sallier. — Livres rares. — Cecco d'Ascoli. — Fables d'Ysopet et d'Amonet. — Dodecheron de Jean de Meung. — Poésies de Jérôme Aléandre, &c. — Cabinet de M. Magnan; torse, buste géminé, modèles du Puget, camée..... 257.

CHAP. LII. Saint-Sauveur. — Clocher. — Portail. — Portes. — Baptistère. — Tombeau de S. Mitre. — Sarcophages antiques. — Lion qui dévore un enfant. — Tombeaux de Charles III, — de Gaspar de Vins, — de Peiresc. — Épitaphe d'Adjutor. — Inscription de S. Basile. — Bizarre inscription de Suzanne Laugier. — Promenade au Tholonet..... 265.

CHAP. LIII. Des anciens mausolées. — Tombeaux des comtes de Provence, — d'Alphonse II. — Inhumation de Raymond-Bérenger. — Bouclier. — Béatrix son épouse, Béatrix leur fille. — Jugement dernier. — Statue de Charles II. — Tombeaux de Charles III, — de Blanche d'Anjou, — du baron de Vins..... 284.

CHAP. LIV. Pompes et processions chez les anciens; — dans le culte chrétien. — La Fête-Dieu. — Les cérémonies d'un même culte modifiées selon les lieux et les temps. — Procession d'Aix instituée par le roi René. Mystères; la *Passade*, le Guet, costumes, la Renommée, chevaliers du Croissant, le duc et la duchesse d'Urbin, Momus, Mercure, la Nuit, Proserpine, Pluton, *Raccassetas*, *Carcistes*, le jeu du chat, Pluton, Proserpine, le petit jeu des diables ou l'*Armatto*, le grand jeu des diables et le roi Hérode, Neptune, Amphitrite, joueurs de palet, Faunes, Satyres, Pan, Sirènes,

char de Bacchus, les *Chevaux frux*, Pallas, Diane, Apollon, la reine de Saba, Saturne, Cybèle, les *Dansaires*, les petits *Dansaires*, le grand char, Jupiter, Junon, Vénus, Cupidon, les Ris, les Plaisirs, les Grâces, les Parques, *Procession*, la Belle-Étoile, les *Tirassouns*, les Apôtres, S. Christophe, les lanciers, les bâtonniers, le roi de la Basoche, le lieutenant du prince d'Amour, l'abbé de la Jeunesse, la Mort, jeu des *momons*, Balthasar Roman. — Observations sur l'origine et le but de cette fête..... 299.

CHAP. LV. Cabinet de minéralogie de M. de Fons-Colombe le père; — d'entomologie de M. de Fons-Colombe le fils. — Hôtel bâti par le Puget. — Torse. — Place des Prêcheurs. — Fontaine. — Église de Sainte-Madeleine. — Annonciation attribuée à Albert Durer. — Inscription arabe. — Inscriptions arabes typographiées. — Calvaire singulier. — Vers du roi René. — Tombeau d'un boucher. — Le roi René; son goût pour les lettres et les arts. — La peinture favorisée en Provence. — Tableau du roi René peint par lui-même. Le *buisson ardent*. — Ce prince et son épouse figurés dans l'intérieur des volets; l'Annonciation à l'extérieur. — Le passage de la mer Rouge, sur un sarcophage chrétien..... 331.

CHAP. LVI. Départ d'Aix. — Albertas. — Le Pin. — Septème. — *La Vista*. — Bastides. — Défaut d'ombrage. — Aspect de la mer. — Marmontel. — Les héritages. — Marseille. — Porte d'Aix. — Grand cours. — La Cannebière. — Dactyliothèque du général Cervoni. — Procession, rues pavoisées, portiques, reposoirs, jardiniers, bouchers, le bœuf, personnages de l'ancien et du

nouveau Testament, Saints et Saintes, marguillage, bénédiction sur le port. — Goût des Provençaux pour ces cérémonies..... 367.
CHAP. LVII. Sortie du port. — Notre-Dame. — Château d'If. — Port-Miou. — Poissons. — Cassis. — La Ciotat. — Bandol. — Route par terre. — Cuges. — Vaux d'Olioulles. — Olioulles. — Jardins, bastides..... 379.
CHAP. LVIII. Toulon. — Situation. — Histoire. — Activité des travaux. — Signaux. — Arsenal, porte. — Chantiers. — Construction. — Bassin. — Port impérial. — Dommages causés par les Anglois. — Plongeurs napolitains. — Mâture. — Ateliers; filature, voilerie, corderie, serrurerie, fonderie, tonnellerie, boulangerie, menuiserie, sculpture. — Magasins. — Salle d'armes. — Salle des modèles..... 386.
CHAP. LIX. Le bagne. — Visite aux forçats. — Vols qu'ils commettent. — Commissaire du bagne. — La chaîne, les galères. — Habitation, nourriture, traitement des galériens. — Argousins. — Travaux des galériens, punition, évasion. — Galères, école du crime. — Nécessité d'améliorer le sort des galériens. — Moyens pris par les commissaires..... 403.
CHAP. LX. Promenade dans la rade. — Description d'un vaisseau de guerre. — Escadre angloise observée du cap Cepé. — Visite au fort la Malgue. — Dîner sur *le Bucentaure*. — Manœuvre de l'abordage. — Fontaines. — Cours. — Poissonnerie. — Champ de bataille. — Quais. — Caryatides du Puget. — Port marchand. — Cabotage. — Commerce. — Manufactures. — Productions du pays. — Établissemens publics. — Histoire,

naturelle, Jardin de botanique, minéralogie. — Environs de Toulon..... 419.

CHAP. LXI. De la marine. — Départ pour Hyères. — L'Anguille. — Port marchand de Toulon ; rade. — Cap Cepé. — Lazaret ; peste. — Les Sablettes. — Fort Balaguay — Fort des Vignettes. — Les Deux-Frères. — Escambebariou. — Quarquerane. — Plan d'Hyères. — Hyères. — Histoire. — Situation. — Climat. — Manière de vivre. — Jardins d'orangers de M. Fille, — de M. Beauregard. — Commerce des oranges. — Jardins potagers. — Vue. — Notre-Dame de l'Assomption. — Paysans Toulonnois. — Paysans des environs d'Hyères. — Le Gapeau. — Marais. — Salines. — Iles d'Hyères : Porquerolles, Portcros, île du Levant..... 434.

CHAP. LXII. Départ d'Hyères. — *Comoni*. — *Bormoni*. — Montagne de Laverne. — Minéraux. — Plantes. — Château de la Molle. — Les Maures. — Château Frainet. — Les Sarrasins en Provence. — Cogolin. — *Heraclea Caccabaria*, Saint-Tropez. — Commerce. — Pêche, thon, madrague..... 457.

CHAP. LXIII. Golfe de Grimaud, *sinus Sambracitanus*. — Saint-Maxime. — Les Yssambres. — Saint-Raffau. — *Forum Julii*, Fréjus. — Moissons précoces. — Histoire. — Ancien port. — Lagunes. — Église baptistère. — Monumens. — Phare. — Porte Dorée. — Murs. — Conserve d'eau. — Magasins voûtés. — Aqueducs. — Cirque. — Panthéon. — Manque d'eau. — Insalubrité du pays. — Fièvres. — Anchois. — Cannes. — Antiquités. — Inscriptions. — Arrivée de BONAPARTE à Fréjus..... 474.

CHAP. LXIV. Voie romaine. — L'Esterel. — La Fée Esterelle. — Plantes. — Serpentine. — Brigands. — Roquebrune. — Le Muy. — Les Adrets. — Borne milliaire. — Porphyre. — Incendie des forêts, ébranchage. — La Napoule. — Cannes. — *Zostera*. — Ile Sainte-Marguerite; prisonniers d'état. — Ile Saint-Honorat. — Monumens chrétiens. — Inscriptions..... 495.

CHAP. LXV. Antibes. — Histoire. — Port. — Tours. — Inscriptions. — Le jeune danseur Septentrio. — Borysthène, cheval d'Hadrien. — Dolle, sculpteur. — Aqueduc. — Costume. — Poissons.. 508.

CHAP. LXVI. Embouchure du Var. — Nice. — Histoire. — Situation. — Intérieur. — Rues. — Maisons. — Malpropreté. — Ustensiles singuliers. — Églises. — Fours. — Boucheries. — Place Victor. — Place Impériale. — Cours. — Statue de Catherine Séguiran. — Terrasse. — Aspect de la mer. — Chemin sur le rocher. — Montagne Montboron. — Fort Montalban. — Môle. — Port. — Clous. — Forçats. — Voûtes. — Costumes des Niçards et des Niçardes. — Château. — Instruction. — Arts. — Bibliothèque publique. — Éditions rares. — Excursion. — Église Saint-Étienne. — Maison Cesoli. — Couvent de Saint-Barthélemi. — Inscriptions romaines. — Aloès. — Palmiers..... 520.

CHAP. LXVII. Cimiez. — Mortier. — *Cemenelion*. — Amphithéâtre; dimensions. — Église Notre-Dame. — Mosaïque en cailloux. — Caïman. — Les temples furent les premiers cabinets d'histoire naturelle. — Briques antiques. — Constructions antiques. — Capitole. — Aqueduc. — Fouilles. — Temple d'Apollon. — Inscriptions romaines.

— Salonine. — Saint-Pont. — Monastère. — Inscription romaine de Basilla. — Divinité ligurienne. — Mercure. — Sarcophages..... 543.

CHAP. LXVIII. Campagne de Nice. — Maisons, jardins, fermes. — Culture, orangers, oliviers, vignes. — Engrais; commerce d'excrémens. — Climat. — Mœurs. — Ancienne noblesse. — Clergé. — Marchands, commerce. — Plaisirs, amusemens du peuple, festins. — Denrées. — Animaux. — Plantes. — Langage..... 559.

CHAP. LXIX. Menton. — Rade. — Citrons. — Port de Monaco. — La Malgue. — Tour de Pertinax. — La Turbie. — Trophée d'Auguste. — Inscriptions. — Albâtre. — Monaco. — Épitaphe de Pie VI. — Château. — Histoire de cette principauté. — Roquebrune. — Carnolet. — Moyens d'existence. — Villefranche. — Port. — Chantiers. — Bâtimens. — Dattes. — Pêche du corail. — Retour à Nice... 574.

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES DU TOME SECOND.

IMPRIMÉ

Par les soins de J. J. MARCEL, Directeur général de l'Imprimerie impériale, Membre de la Légion d'honneur.

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building

SEP 9 1918

Form 410

B.D JAN 3 5 1915